



**HAL**  
open science

# Approche anthropologique de l'espace domestique à La Réunion

Michel Watin

► **To cite this version:**

Michel Watin. Approche anthropologique de l'espace domestique à La Réunion. Sciences de l'Homme et Société. Université de la Réunion, 1991. Français. NNT: . tel-00511256

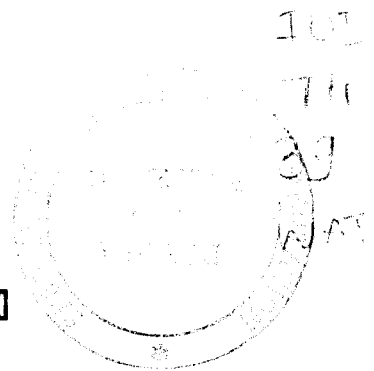
**HAL Id: tel-00511256**

**<https://theses.hal.science/tel-00511256>**

Submitted on 24 Aug 2010

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**UNIVERSITE DE LA REUNION**

**FACULTE DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES**

# **HABITER**

**APPROCHE ANTHROPOLOGIQUE DE L'ESPACE DOMESTIQUE  
A LA REUNION**

**Thèse présentée par Michel WATIN**

**en vue de l'obtention du Doctorat  
nouveau régime**

**Sous la direction du Professeur Paul OTTINO**

**Février 1991**

## Remerciements

Le Bâtiment et les Travaux Publics, ma première formation, ne me destinaient certes pas à la recherche en Sciences Humaines. Et pourtant...il est des rencontres et des événements qui modifient fondamentalement le cours des choses.

Le présent travail est ainsi redevable à un certain nombre de personnes que je veux particulièrement remercier ici :

Claude YOGEL, alors maître de conférences à l'Université de La Réunion, dont la rencontre en 1979 a été décisive : il a su me communiquer sa passion pour l'Anthropologie et m'a guidé dans mes premiers travaux de terrain. Le travail de recherche présenté ici est directement inspiré de cette époque

Paul OTTINO, professeur d'Anthropologie à l'Université de La Réunion, qui a d'abord bien voulu m'accepter dans son séminaire de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales et a ensuite assumé la direction de cette thèse. Je saisis cette occasion pour le remercier de l'enseignement qu'il m'a dispensé, des encouragements qu'il m'a prodigués et de la confiance qu'il m'a constamment accordée

Michel CARAYOL, président de l'Université de La Réunion a toujours soutenu ma recherche dont l'un des axes est inscrit au programme de l'unité associée 1041 du CNRS dont il est responsable.

Enfin rien n'aurait été possible sans...

Jacky SIMONIN, maître de conférences à l'Université de la Réunion, qui, en m'offrant de travailler dans le département Communication qu'il dirige, m'a largement permis de me concentrer sur ma recherche et sa rédaction

Raymond ECHES, maître de conférences à l'Université de Nice qui m'a, non seulement conseillé dans le choix des ouvrages à lire mais a eu aussi la gentillesse de me les envoyer et qui en plus, a bien voulu jouer les intermédiaires pour mes contacts dans l'hexagone

Eliane WOLFF, Frédérique CHEYNET et Lucien HUMBRECHT qui m'ont très largement aidé à mettre au point la dernière version de ce travail.

Je mesure ma dette envers toutes ces personnes qui m'ont permis de croire que j'arriverai un jour au terme de ce travail.

Cette étude s'inscrit dans le programme "Tradition et Modernité" du Centre d'Anthropologie Généralisée de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, dirigé par B. CHERUBINI, maître de conférences à l'Université de la Réunion.

Ce travail a été facilité grâce au concours de plusieurs personnes qui m'ont introduit sur le terrain, ouvert leurs dossiers ou confié leurs documents. Je voudrais donc remercier : R. Biga, Y. Caro, M.N. Codron, J.M. Elliautou, L. Gossard, L. Gousseau, J.P. Houry, X. Huet, P.Lion-Ki, A. Maillot, E. Souffrin, P. Trouilloud.

Enfin, je voudrais exprimer ma gratitude à toutes les personnes qui ont bien voulu me recevoir dans leur salon, qui m'ont accueilli dans leur kour et dans leur cuisine et qui m'ont parlé de leur kaz.

Que tous trouvent ici l'expression de ma profonde reconnaissance.

Ma gratitude va également aux rapporteurs de thèse et aux membres du jury pour l'intérêt qu'ils m'ont témoigné.

## I N T R O D U C T I O N

" La maison est à la société ce que le noyau est au fruit et à l'arbre : elle contient ce qui lui permet de se reproduire " (I. Chiva, 1988 : 5 )

" Lieu de l'instant, comme de la durée, de l'enracinement dans le construit comme de l'agi et du senti, la maison donne à voir d'emblée à l'instar du langage, des langues et des messages, à la fois ce que les sociétés humaines ont en commun, et les innombrables manières qu'ont les individus et les groupes de se distinguer, de se hiérarchiser, d'exprimer leur identité comme, souvent, leurs modes de pensées les plus cachés. " ( id, ibid : 6 )

Ces lignes tracent la voie de cette étude. L'espace domestique qui englobe la maison et son environnement immédiat, investi par des individus qui y résident de façon permanente - constitue un objet concret, observable, qui cristallise les formes de la société et les modes intimes de sa perpétuation. En effet, étudier l'espace domestique et les conditions de sa production, c'est explorer le fonctionnement d'un grand nombre d'institutions.

Car appréhender l'espace domestique produit par une société oblige donc à examiner certaines modalités du social -juridique, économique, esthétique, religieux ...- , différents moments d'une histoire individuelle - naissance, enfance, éducation, adolescence, mariage, décès ...-, ainsi que diverses formes d'expressions qui s'élaborent en référence à des modèles culturels - phénomènes physiologiques, représentations individuelles et collectives -.

Il faut ainsi observer les conditions d'accès à la résidence et donc le droit à la terre, mais aussi les règles qui régissent la propriété, son marquage - physique ou symbolique - et sa transmission.

L'espace domestique étant destiné à abriter un groupe d'individus, il faut alors examiner les liens biologiques et sociaux tissés entre les individus qui le composent. De même, l'observation des attaches qu'il crée ou pas avec l'environnement permet de dégager des espaces aux degrés d'ouverture différents.

La maison est le centre même de l'espace limité. Il est fructueux de s'interroger sur les conditions de sa conception, de son édification, de son évaluation et, le cas échéant, de sa démolition.

La maison abrite les fonctions élémentaires de la vie ; elle est le témoin de l'histoire des individus qui y habitent, s'y reproduisent et y meurent. Elle garde la mémoire du passage des hommes et des femmes qui y ont laissé leurs marques, aussi bien dans les lieux qu'ils ont largement ouverts aux autres, que dans ceux qu'ils ont voulu préserver du regard extérieur.

L'espace domestique, objet concret, théâtre de pratiques individuelles et collectives, traduit donc la relation du groupe et de l'individu à la société à laquelle ils appartiennent et à la culture dont ils procèdent.

La présente recherche se déroule dans le contexte particulier de l'île de la Réunion dont la courte histoire est largement dominée par des immigrations successives de groupes d'hommes et de femmes venus contre leur gré ou volontairement, peupler ce bout de terre émergé de l'Océan Indien.

L'étude de l'espace domestique prend dès lors une dimension particulière eu égard aux horizons culturels différents dont sont issus les individus qui habitent l'île aujourd'hui.

La Réunion, autrefois l'île Bourbon, a toujours subi des influences extérieures et l'espace domestique, dans l'histoire de sa production, en est le témoin. Aujourd'hui sûrement plus qu'hier, l'île est en contact avec l'environnement mondial, et de façon plus étroite avec l'Occident et la France hexagonale. L'examen des productions spatiales contemporaines peut traduire cette influence.

Dans la perspective de cette étude, il faut d'abord explorer les concepts d'espace et d'habitat, puis préciser, sur ces bases, les grandes lignes qui guident cette recherche.

L'analyse des variations et des permanences caractérisant des espaces domestiques réunionnais constitue la première partie de l'étude.

La seconde partie est consacrée à une explication en diachronie et en synchronie des récurrences observées.

La troisième partie, quant à elle, permet de confronter les productions spatiales contemporaines en mettant en évidence les ressemblances et les différences avec les espaces décrits dans la première.

# ESPACE ET HABITAT



## ESPACE ET HABITAT

Toute société, tout groupe humain, inscrit ses manifestations et son devenir dans les relations qu'il entretient avec son milieu naturel. Celui-ci se présente toujours sous la forme d'un espace à parcourir, à habiter, à aménager.

De nombreux auteurs, sociologues, ethnologues et anthropologues, parmi les plus fameux, ont consacré une part de leurs recherches à expliciter le concept d'espace. Leurs travaux sont à la base de la réflexion engagée dans cette étude.

Une rapide description de leurs apports s'avère nécessaire avant que je n'expose ma propre façon d'appréhender, dans la perspective de cette étude, les concepts d'espace, d'espace social et de production de l'espace.

Pour qui l'aborde de l'extérieur, une habitation est d'abord un fragment d'espace soustrait à sa curiosité. L'habitat ne constitue pas toutefois un élément autonome, libre de toutes attaches, en suspension, hors d'un système social : sa forme et son organisation sont soumis à des forces socio-culturelles au moins autant qu'à des déterminismes physiques.

L'examen des conditions de production de ce fragment d'espace social particulier va me permettre de préciser les lignes théoriques qui vont servir de cadre à ce travail.

L'espace domestique est abordé dans le contexte géographique et historique de l'île de La Réunion. L'examen rapide des conditions du peuplement et de l'évolution de l'habitat va permettre d'affiner les hypothèses qui guident ma démarche de recherche. Il me sera alors possible de préciser la façon dont est organisé ce travail et d'indiquer la méthodologie mise en oeuvre.

## L'ESPACE

### 1) L'ESPACE, LE TEMPS ET L'ORGANISATION SOCIALE.

#### REPERES

\* K. Marx et C. Durkheim : l'espace " contenant "

L'espace selon K. Marx est l'ensemble des lieux sur lesquels et au moyen desquels se déroule l'ensemble des pratiques socio-économiques. Le support territorial est en quelque sorte le " contenant " inerte des activités des hommes.

La notion d'espace n'est pas complètement absente de la réflexion marxiste : elle est abordée de manière explicite dans le cas de l'urbain, lieu privilégié de la formation de la classe ouvrière et de l'accumulation du capital. Mais ce concept d'espace n'est pas valorisé en tant qu'élément actif car cela reviendrait à lui donner, dans l'ordre des systèmes de transformation sociale, un rang égal à celui de l'Histoire ( Aron, 1967 ).

L'école Durkheimienne n'accorde pas non plus une place particulière à l'espace. Celui-ci reste le substrat physique dans lequel évoluent les sociétés. Mais, en développant les notions de structures segmentaires, de solidarité mécanique ou organique selon l'étape historique du développement de la division du travail, C. Durkheim renvoie implicitement à une notion d'espace social.

En effet, dans la phase de " solidarité mécanique ", le " segment ", qui désigne un groupe social dans lequel les individus sont étroitement intégrés, est localement situé, relativement isolé des autres et mène une vie propre. Le sociologue imagine également des formes sociales plus complexes, en fonction directe de la division du travail, qui conserveraient toutefois " une structure alvéolaire " marquée, permettant " l'autonomie de la vie locale et l'autorité qu'y conserve la tradition " ( éd 1960, 266-267 ).

En revanche, à fur et à mesure que se développe la solidarité organique, une société globale s'établit sur des espaces plus vastes en créant communications et échanges dans la portion de territoire qu'elle contrôle.

\* M. Mauss et la morphologie sociale.

Dans son " essai sur les variations saisonnières des sociétés eskimos ", M. Mauss ( 1980 : 387-477, 1er ed. 1904 ) se propose d'étudier la morphologie sociale de ces sociétés nordiques. Par ce concept, il désigne " la science qui étudie, non seulement pour le décrire, mais aussi pour l'expliquer, le substrat matériel des sociétés, c'est-à-dire la forme qu'elles affectent en s'établissant sur le sol, le volume et la densité de la population, la manière dont elle est distribuée ainsi que l'ensemble des choses qui servent de siège à la vie collective." (id., ibid., p. 389 ). Le lien entre espace physique et forme sociale est clairement explicité.

Mais sa démonstration va encore plus loin lorsqu'il étudie l'état social de la même population, selon qu'elle vive dispersée sous tente, l'été, ou concentrée dans des maisons, l'hiver. M. Mauss analyse les causes de ces variations et s'attache surtout à rechercher la manière dont elles affectent " les idées, les représentations collectives, en un mot toute la mentalité du groupe ". Pour conclure, et suivant en cela des géographes comme Demangeon (1905) et Ratzel (1899), il pense que " le facteur tellurique doit être mis en rapport avec le milieu social, dans sa totalité et sa complexité. Il ne peut en être isolé." (id., ibid., p.393).

\* M. Halbwachs, le temps, l'espace et la mémoire.

M. Halbwachs est connu pour ses travaux sur la mémoire collective et les conditions de son émergence. En se préoccupant de savoir comment un groupe social peut garder le souvenir d'événements qui l'affectent, il tente une définition du temps social et montre comment celui-ci peut se cristalliser dans l'espace.

L'auteur met en évidence " la puissance du milieu matériel ", c'est à dire l'espace et les objets qu'il contient, sur les groupes sociaux. En particulier, il montre " l'enchaînement dialectique entre la reconstitution par les groupes sociaux de leur mémoire au moyen d'images spatiales et la reconstitution proprement historique de leur passé par le jeu de la localisation spatiale et la topologie des faits de mémoire ".

Poursuivant sa réflexion, M. Halbwachs postule l'action réciproque des hommes sur les objets contenus dans l'espace : " notre entourage matériel porte la fois notre marque et celle des autres " écrit-il avant d'appliquer ensuite l'idée aux groupes sociaux plus larges car " notre culture et nos goûts apparents dans le choix et la disposition des objets s'explique dans une large mesure par les liens qui nous rattachent toujours à un grand nombre de sociétés, sensibles ou invisibles " (1968, p.131, 1er. ed. 1950 ). La relation production sociale/production spatiale est explicite lorsque qu'il affirme : "toutes les démarches [ d'un ] groupe peuvent se traduire en termes spatiaux (...) et chaque aspect, chaque détail de ce lieu a lui-même un sens (...) intelligible (...) par les membres du groupe, parce que toutes les parties de l'espace qu'il a occupées correspondent à autant d'aspects différents de la structure et de la vie de leur société, au moins à ce qu'il y a eu en elle de plus stable. ".

Pour conclure sur l'apport de cet auteur, on notera que la relation qu'il propose est dynamique puisqu'il envisage la possibilité d'une action du groupe sur l'espace et réciproquement : " lorsqu'un groupe est inséré dans une partie de l'espace, il la transforme à son image, mais en même temps il s'y plie et s'adapte à des choses matérielles qui lui résistent ". Enfin, tout événement important survenant dans l'histoire d'un groupe social a des répercussions sur son cadre spatial, car " un événement vraiment grave entraîne toujours un changement des rapports du groupe avec les lieux, soit qu'il modifie le groupe dans son étendue (...), soit qu'il modifie le lieu. (...) A partir de ce moment, ce ne sera plus exactement le même groupe, ni la même mémoire collective ; mais en même temps, l'entourage matériel non plus ne sera plus le même " ( id., ibid., p. 133 ).

Avec M. Halbwachs on voit s'entrecroiser les temps sociaux et l'espace que l'auteur n'appelle pas encore social, mais vécu, dans lequel " les groupes fixent les événements qui correspondent à leurs relations mutuelles avec d'autres groupes " (id., ibid., intro. p. XIV).

#### \* Claude Lévi-Strauss et le structuralisme

Le structuralisme s'est bien entendu intéressé de très près aux relations que l'homme entretient avec l'espace dans lequel il vit. En effet, C. Lévi-Strauss aborde ces problèmes dans un article publié en 1953 ( " Social Structure " in Anthropology Today, A.L. Kroeber éd. ). Mais c'est le concept de modèle qui fonde pour l'essentiel la démarche structuraliste. Qu'il soit mécanique ou statistique ( Lévi-Strauss, 1958 éd. 1974 p. 314-316 ), le modèle est la matrice qui doit rendre compte de l'ensemble de la réalité sociale. En rompant avec la dimension historico-temporelle, ce courant de pensée, sans nier le temps en tant que tel, ne lui accorde pas un statut épistémologique particulier. " Les phénomènes synchroniques offrent (...) une homogénéité relative qui les rend plus facile à étudier [ que les phénomènes diachroniques ] ". Aussi, si dans l'oeuvre de C. Lévi-Strauss ( 1958 ), la notion d'espace social apparaît fortement comme " la façon dont les phénomènes sociaux se distribuent sur la carte et les constantes qui ressortent de cette distribution ", celle-ci est définie de façon trop statique pour dégager le concept d' " espace produit " susceptible d'envisager les variations qui peuvent intervenir dans la configuration particulière des divers éléments du modèle.

#### UNE CONCEPTION DYNAMIQUE DE L'ESPACE : L'ANTHROPOLOGIE ET LA SOCIOLOGIE URBAINE

L'évolution rapide des villes, dès la fin du siècle dernier, a sûrement contribué à faire progresser la réflexion sur les conditions de production de l'espace. La ville, en donnant à voir des excès, comme l'écrit I. Joseph ( 1983 : p.8 ) permet l'observation du

changement en faisant " varier naturellement la durée et l'intensité des processus sociaux ". On trouve dans les thèses développées par les théoriciens de l'écologie urbaine, de nouvelles approches dynamiques du concept d'espace.

\* L'Ecole de Chicago.

C'est l'Ecole de Chicago, qui en développant ses principes d'écologie urbaine, a souligné avec force l'importance de la territorialité inhérente aux activités humaines : " pour comprendre les comportements, les formes d'organisation sociale, les changements sociaux, on ne saurait se passer de prendre en compte les rapports qu'ils entretiennent avec l'espace dans lequel ils s'inscrivent nécessairement. " ( I. Joseph, 1984 : p.31 ).

Même si R. E. Park, propose d'étudier particulièrement, " plus que leur rapport au sol sur lequel ils vivent ", les rapports que les hommes entretiennent entre eux, rapports générateurs de " mécanismes " et de " processus ", il reste qu'à long terme, " l'organisation physique ou écologique d'une communauté est une réplique à l'organisation des emplois et de la culture, et en est le reflet " ( id. : 194 ). Mais l'espace n'est pas conçu pour autant comme une simple surface d'enregistrement : " le fait que les activités humaines se déploient sur un territoire n'est pas sans incidence en retour sur les modalités de la vie sociale, les formes d'organisation collective, les représentations. " ( id., p. 34 ).

L'espace reflet, " d'une certaine manière produit " dit I. Joseph, est donc aussi, " en retour " producteur de formes sociales.

\* L' école française de sociologie urbaine.

Parmi les recherches sur le concept d'espace qui se développent en France au milieu des années 1960, on voit apparaître de façon précise les notions d'espace-temps et d'espace-social.

Dans " La révolution cachée " ( 1979 ), R. Ledrut indique effectivement qu' " il n'y a pas d'espace ou de temps en soi qui existeraient comme des contenants universels et indifférents ". Il

rend compte de l'existence d'une organisation de l'espace urbain au moyen de ce qu'il dénomme " la fonction d'espace " (\*) et du rôle joué par telle partie d'espace sur la totalité. Pour R. Ledrut, il y a concordance entre les fonctions sociales et les relations spatiales, matérielles et concrètes que les hommes entretiennent avec un lieu donné.

J. Rémy ( 1974 ) met plus particulièrement l'accent sur les structures spatiales dans leurs rapports aux structures sociales car, " ce qui est fondamental, ce n'est pas l'espace physique, ce sont les acteurs qui y vivent et les types de réseaux de relations qu'ils peuvent avoir dans un espace ou plutôt dans une pluralité d'espaces ". Dans l'espace, on voit donc se dessiner des sous-espaces qui ne sont pas libres de relations socialement marquées.

\* H. Lefèbvre et la production de l'espace.

H. Lefèbvre publie en 1974 un important travail concernant la production de l'espace. Il s'agit d'une réflexion centrée sur l'espace urbain, mais sans exclusive. S'insurgeant contre la " multiplicité indéfinie d'espaces " (p. 15), le philosophe marxiste propose une théorie unitaire de l'espace. Il appelle " production " cette création d'espace. Chaque société produit un espace qui lui est propre et qui contient " en lui assignant des lieux ( plus ou moins ) appropriés, les rapports sociaux de reproduction (...) et les rapports de production (...), donc des fonctions sociales hiérarchisées".

L'espace est produit à partir d'une " matière première ", - la nature-, selon des règles que H. Lefèbvre décrit comme universelles et qui se développent dans le temps : " Produire un espace social approprié, dans lequel la société génératrice prend forme en se présentant et en se représentant, bien qu'elle ne coïncide pas avec lui

---

(\*) " la ville et ses parties jouent des rôles divers dans la vie des hommes dans la société, dans l'histoire. On peut donc employer le terme de fonction pour désigner plus strictement ces rôles et parler des fonctions exercées par la ville ou par les quartiers. " ( 1977 : p.154 )  
"(...) le rôle ou les rôles d'un espace, d'un lieu, ce sont le ou les usages de ce lieu. Le rôle d'un lieu est fonction d'espace dans la seule mesure où il est lié à un ordre de différences et de rapports d'un caractère particulier " ( id. : p.156-157 ).

et que même son espace soit aussi bien sa tombe que son berceau, cela ne s'accomplit pas en un jour. C'est un processus. " ( id., p.43 ).

\* G. Condominas et le concept d'espace social.

On a pu lire plus haut l'importance que C. Lévi-Strauss ( 1958 ) accorde à la corrélation entre la structure sociale et la configuration spatiale des établissements humains. En particulier, il montre dans " Tristes Tropiques " ( 1955 ) comment le plan du village Bororo est l'écriture de l'organisation sociale et la mémoire du groupe (\*). Pour sa part, A. Leroi-Gourhan considère que la domestication du temps et de l'espace est un fait humain par excellence, car écrit-il, " à la base du confort moral et physique repose chez l'homme la perception toute animale du périmètre de sécurité, du refuge clos, ou des rythmes socialisants " (1965, p.139).

Dans un long article daté de 1977, G. Condominas donne une définition anthropologique du concept d'espace social. Celui-ci est " l'espace déterminé par l'ensemble des systèmes de relations, caractéristiques du groupe considéré " (p. 8). Ces systèmes de relations sont, selon l'anthropologue, au nombre de cinq.

Les relations à l'espace et au temps forment le premier de ces systèmes : " l'espace et le temps " écologiques " constituent d'évidence la base même de l'espace social : le premier offre les ressources dont dépend la vie et même l'existence du groupe, le second l'anime au rythme des saisons " ( id., p.11 )(\*\*). Le milieu naturel

---

(\*) Y. Simonis ( 1977, pp.29-100 ) dans un article intitulé " le village bororo et le rêve des architectes " a particulièrement étudié les conséquences de la réorganisation d'un village par les Pères Salésiens. (\*\*\*) Cette relation à l'espace et au temps peut aussi être éclairée par la démographie grâce à l'espace généalogique qui peut dévoiler " une zone d'intermariage à l'intérieur de laquelle un individu peut trouver son conjoint. " ( Sutter, Tabah, cités par G. Condominas, 1977, p.17 ) J. Benoist ( 1966 pp.8-9 ) précise, par ailleurs, que cet espace généalogique se fonde sur des prescriptions et des proscriptions d'alliances d'origine sociologique, que " les facteurs de définition d'une communauté sont avant tout culturels " et que " les déterminismes géographiques et naturels jouent peu ".



( relations à l'environnement ), en tant qu'écosystème (\*) constitue un autre élément de l'espace social. Le régime et les habitudes alimentaires en particulier y occupent une place centrale : pour assurer sa survie, le groupe doit non seulement développer des moyens techniques et de l'outillage, répartir la main d'oeuvre, mais également entrer en relation avec d'autres pour échanger des biens.

Ceci suppose d'établir des relations de communication qui s'appuient principalement sur la langue et l'écriture. Enfin le dernier système caractérisant l'espace social est celui des relations de parenté " au coeur même du système des relations internes " (p. 32) et de voisinage.

Il est maintenant possible, sur la base de ces travaux, de proposer le cadre théorique qui va guider ma réflexion.

## 2) PRODUCTION DE L'ESPACE ET ESPACE SOCIAL

\* Le processus de production de l'espace.

Le concept de production de l'espace développé par H. Lefèbvre mais débarrassé, pour ce qui concerne la présente analyse, de ses thèses marxistes et la définition de l'espace social proposée par G. Condominas permet, à mon sens, de rapprocher, dans une même étude, le point de vue de la sociologie et celui de l'anthropologie. Les étapes de ce processus de production, clairement identifiées par le philosophe sont également celles qui permettent aux systèmes de relations décrits par G. Condominas de s'établir.

Pour H. Lefèbvre, tout espace produit à partir de la matière première " nature ", doit être identifié, dénommé et dimensionné (\*\*).

---

(\*) L'auteur fait ici allusion aux travaux de J. Barrau qui écrit : " il y a réciprocity dans les rapports entre civilisation et milieux, la première étant la somme de constantes adaptations .... autrement dit, il y a échange entre cultures et milieux, et même échanges continus puisque la transformation du milieu par l'action humaine entraîne sans cesse pour cette dernière la nécessité de nouvelles adaptations " ( in Cresswell, 1975, p.12 ).

(\*\*) Pour ne pas alourdir le texte outre mesure, on trouvera ci-dessous quelques références aux étapes de production de l'espace : identifier et

En se peuplant, l'espace est polarisé et, par suite, organisé et doté d'un réseau de communication. L'appropriation foncière entraîne l'obligation de contrôler la gestion et l'utilisation du territoire qui est aussi un moyen de production.

En prenant appui sur les étapes de production de l'espace ainsi définies et en s'en servant comme catégories d'analyse, on peut d'une part décrire les systèmes de relations caractéristiques d'un espace social mis en avant par G. Condominas, et d'autre part, comparer des espaces produits à des époques différentes, ce qui permet d'appréhender le changement.

Il est possible, par exemple, étudier la façon dont une terre est traditionnellement délimitée ( identifier, dénommer, dimensionner ) et montrer que cet usage est dépendant des relations que le ou les propriétaires développent avec le groupe au niveaux des échanges, du droit à la résidence, des relations de parenté et de voisinage etc... Dans un second temps, si toutefois on observe des transformations dans ces pratiques, on peut alors explorer les conditions de ces changements en examinant les mêmes dimensions que précédemment.

-----  
Suite de la note précédente :

dénommer : " les lieux sont marqués, remarqués et nommés ... les traces partout distinctes et bien indiquées portent des valeurs attachées aux trajets parcourus : le danger, la sécurité, l'attente, la promesse " (p.139-140).

Dimensionner : "(...) chaque peuple parvenu à mesurer l'espace avait ses unités de mesure empruntées aux parties du corps " (p. 131) ... et "l'espace comme étendue concrète où les énergies s'épuisent quand elles ne se renouvellent pas, où la distance se mesure en fatigue, en temps d'activité ... " (p. 221-222).

Polariser, organiser et communiquer : " Il faut bien supposer, à chaque époque, un certain équilibre entre les centres et l'ensemble ... " (p. 142). " Sur l'espace nature... l'activité mentale et sociale jette ses filets : elle établit un ordre. " (p. 139) " Les chemins et les sentiers, ce sont des pores qui s'agrandissent, qui établissent des places ... et des frontières. " (p. 222).

Appropriation, contrôle, gestion et utilisation du sol : " le principe de la propriété privée ... engendre l'espace " (p. 292). Sur l'espace " s'exerce une violence [qui] impose des lois, des découpages administratifs .... " (p. 322-323). L'espace est un " produit qui s'utilise, qui se consomme, il est aussi moyen de production." (p. 102)

\* Espace producteur et espace social.

Si le spatial est affecté par le social, la proposition inverse peut également être soutenue. Même socialement produit, l'espace n'est pas un réceptacle neutre et passif : l'organisation spatiale agit sur l'individu, ses façons de vivre, d'agir, de sentir et de penser, bref sur les comportements sociaux au point de les modifier (\*) ou, inversement d'obliger les individus à modifier l'espace pour le rendre ( ou tenter de le rendre ) conforme à leurs manières d'être et de faire. (\*\*)

L'organisation spatiale désigne à chaque personne ou groupe de personnes, son champ d'insertion sociale. L'espace qui se manifeste en tant que forme concrète peut, par effet de positions réciproques et de configuration de lieux, favoriser ou non la communication entre les individus et les groupes. Ainsi les "frontières, barrières, positions topologiques, règles juridiques ou coutumières d'utilisation de l'espace témoignent d'un ordre social " (A. Vant, 1986, p. 100 ).

\* Espace donné, espace produit, espace producteur et espace social

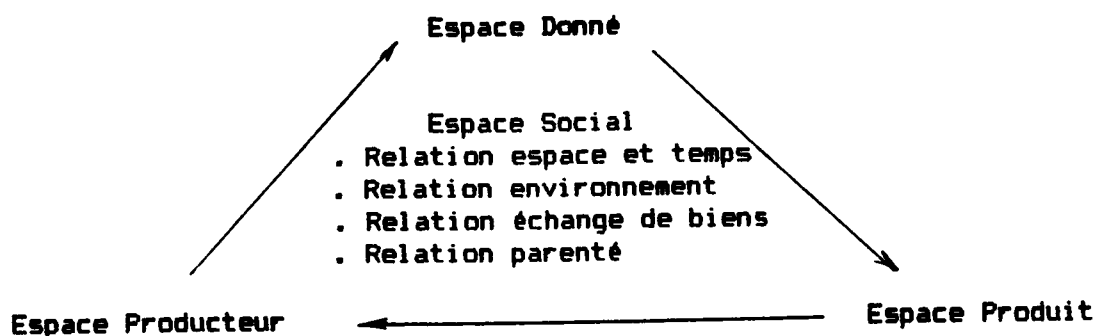
Dans tout ce qui vient d'être exposé, j'ai essayé de mettre en évidence une dynamique qui va servir de guide à l'ensemble de cette étude et dont je rappelle ici les points fondamentaux :

---

(\*) R. Caroli ( 1987), ethnologue française, illustre bien cette obligation de modifier un comportement lorsque, vivant avec son mari américain dans une villa des Etats Unis, elle doit repenser toute son approche de l'espace domestique (pp. 31-42). D'une façon générale, tous les travaux portant sur l'étude des différences inter-culturelles traitent de ces " évidences invisibles " que sont les diverses appréhensions de l'espace. Voir aussi, entre autres, L. Willye ( 1970, 1979 ) ou T. Zeldin ( 1983 ).

(\*\*) Les travaux de E.T. Hall sur l'espace reconstitué par des prisonniers de guerre allemands et américains dans leurs camps d'internements respectifs sont connus.

- L'espace est une production sociale obéissant à un processus dont les étapes sont clairement identifiées et qui se développe à partir d'un espace donné.
- L'espace produit est un espace social déterminé par un ensemble de systèmes de relations.
- L'espace produit est lui-même producteur de comportements sociaux ; il participe ainsi au vaste mouvement circulaire de transformation spatiale et sociale schématisé ci-dessous.



L' " espace donné " désigne les formes spatiales qui préexistent au processus social de production de l'espace. Une forme particulière de l' " espace donné " a pu être la nature. L' " espace produit " désigne les formes qui résultent des aménagements et des réinterprétations effectuées par un groupe résidentiel au cours du processus de transformation (\*).

---

(\*) C. Bromberger et G. Ravis-Giordani (1976, pp. 13-24) auxquels j'emprunte ces lignes décrivent un tel processus. Je résume ici, à titre d'exemple, l'étude ethno-historique de la région du Niolu en Haute Corse. Ce qui est donné au départ est un ensemble de vastes plaines d'altitude reliées à la mer par d'étroites et abruptes vallées. Les animaux sauvages se sont servi de ces voies naturelles pour effectuer leurs transhumances saisonnières. Les premiers habitants suivent ces traces avec leurs troupeaux, et créent les premiers sentiers. Cet espace est transformé par les marchands génois du XVII<sup>ème</sup> siècle, les occupants français du XVIII<sup>ème</sup> et la bourgeoisie locale du XIX<sup>ème</sup>. La propriété privée enclose émerge alors pour satisfaire viticulteurs, agriculteurs et oléiculteurs au détriment des bergers qui se

La relation espace donné / espace produit / espace producteur étant ainsi établie, on peut avancer que toute transformation spatiale traduit des changements culturels et sociaux. Ceux-ci peuvent être appréhendés en examinant les différentes dimensions de l'espace social décrit plus haut.

Pour G. Condominas, " l'habitat ne représente qu'une partie de l'espace social dont il constitue par ailleurs l'un des éléments culturels les plus importants " (1977, p.8). Même en étant qu'une infime partie de l'espace social, l'habitat obéit au processus de production décrit ci-dessus et peut devenir, comme produit social et culturel, un objet privilégié d'observation.

---

Suite de la note précédente :

réfugient dans les hauteurs. Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, les pratiques culturelles traditionnelles des Bas disparaissent pour une agriculture rationnelle, le reste de l'espace prenant valeur de refuge et de conservatoire de l' " âme corse ", et devenant un objet de consommation touristique. Ainsi donc, un même espace " donné " comme espace naturel est " produit " une première fois par les hommes comme espace pastoral. " Donné " sous cette forme nouvelle, il est " produit " pour satisfaire une économie agro-pastorale; " donné " comme tel dans son abandon et son déclin, il est " produit " comme décor offert au tourisme mais également comme refuge d'une corsité exaltée par la menace. ( id. pp. 18-20 ).

## L'HABITAT

Fragment de l'espace social, " la maison humaine est sans doute la nouveauté la plus marquante, la plus répandue la plus signalétique des hommes " dit P. Deffontaines ( 1972 : 9 ). L'organisation de cet espace habité n'est pas seulement une commodité technique : c'est, selon A. Leroi-Gourhan " au même titre que le langage, l'expression d'un comportement globalement humain " ( 1965, p.150 ). Quelle que soit l'époque de sa construction, dès les premiers établissements humains jusqu'aux temps modernes, l'habitat répond à une triple nécessité : créer un abri techniquement efficace, assurer un cadre au système social et mettre de l'ordre, à partir d'un point matériel, dans l'univers environnant.

C'est précisément parce que la maison de l'Homme combine ces trois dimensions que cet objet peut servir, comme l'indique I. Chiva ( 1987, p.5) de " fil rouge " pour l'étude des sociétés, des espaces et des symboles qui s'y rattachent. Le présent paragraphe vise à mieux définir ces dimensions, à montrer que leur combinaison, dont est issue la forme de la maison, résulte plutôt d'options culturelles et sociales que de contraintes techniques, et enfin à justifier le choix de cet objet physique dans la perspective de cette étude

### 1) L'OBJET MAISON : UNE TRIPLE NECESSITE

‡ La maison abri.

" La maison est à la fois un abri et une aire d'appropriation nécessaire au déroulement des actes assurant la continuité de la vie " ( Pezeu 1983, p.19 ). Elle est un moyen considéré comme indispensable au

simple fait d'exister et qu'il faut en conséquence se donner. Les actes essentiels de la vie que sont la reproduction, le repos, l'absorption de nourriture et éventuellement l'hygiène du corps, exigent, à des degrés divers, non seulement la sécurité, un certain confort thermique, la possibilité de stocker des réserves de nourriture, de combustibles et de vêtements, mais aussi la présence immédiate de l'eau et du feu. La forme, la solidité et l'implantation de la maison doivent répondre à ces exigences.

\* La maison comme cadre de sociabilité.

La maison est le lieu de vie d'un groupe. La notion de maison est inséparable de celle de la famille dont la forme est variable dans le temps et à travers le monde. L'espace clos, " privé ", distingue donc, au sein d'une communauté, des agrégations particulières d'individus, qui maintiennent entre eux, de façon durable ou non, des liens particuliers. Mais ces groupes doivent également établir des relations de coopération, d'évitement, de conflit avec les autres formations qui composent la collectivité. " Produire un habitat, c'est aussi aménager les relations sociétales, organiser les proximités et les distances " ( Baduel 1986, p.234 ). C'est également distinguer un " dedans ", accessible à certaines personnes, d'un " dehors " qui devient un lieu public.

La maison s'insère donc dans un réseau de relations et cet espace protégé est approprié par un groupe défini et relativement stable. Admettre ( ou ne pas admettre ) d'autres personnes dans cette enceinte " privée " fonde la sociabilité sur une base sélective, qui rapproche, en raison d'affinités particulières ou par obligation, les individus entre eux. L'existence de la maison pose ainsi le problème essentiel de toute vie privée dans l'existence collective.

Objet d'abord destiné à l'Homme et son groupe familial, c'est-à-dire objet approprié par une fraction d'une communauté, la maison est pourtant totalement incluse dans la collectivité. Comme " objet fabriqué, la maison résulte de processus économiques de fabrication et d'acquisition qui mettent en oeuvre des circuits d'élaboration, de

transports, d'échanges dont elle dépend étroitement " (Pezeu 1983 : 20). Son édification suppose, en outre, l'existence de relations privilégiées avec des secteurs déterminés de la collectivité, en particulier avec des " spécialistes " de la chose construite. Ainsi, la maison " s'insère dans la culture d'un groupe parce que [ son ] édification est toujours un acte collectif que l'utilisateur y prenne part ou non " ( id : 21 ).

Si la maison plonge dans le social depuis bien l'amont de sa construction effective, elle voit son existence prolongée par le groupe et la termine sur une décision d'origine collective. Sa démolition ou sa fin est prescrite par des normes ou des règlements.

#### ‡ La maison, l'environnement physique et cosmique

" La maison est d'abord une enceinte où se concentre un contenu fermé, une centralité qui définit comme périphérique le reste du monde " ( Pezeu 1983 : 52 ). Cet espace, bâti ou non bâti, est clos et défendu. Il doit protéger les habitants du monde extérieur par une gamme de défenses matérielles ou symboliques.

La menace du " monde extérieur " peut provenir aussi bien des autres hommes ( du voleur aux tribus agressives ) que des animaux. Mais la maison est aussi, comme l'a dit G. Bachelard ( 1957 ), " un instrument à affronter le cosmos ", qui, comme telle, doit faire face aux puissances maléfiques, chtoniennes ou célestes, aux forces de la nature ou encore capter la protection de puissances bénéfiques.

## 2) LA MAISON : UN OBJET PRODUIT

Les trois exigences fondamentales auxquelles doit répondre la maison étant ainsi rapidement esquissées, il s'agit maintenant d'apprécier les forces qui peuvent agir sur les formes des habitations, et d'examiner à quoi peuvent être attribués les différences d'architecture, de matériaux et d'arrangements des maisons.



### § Le déterminisme physique

Dans une étude publiée en 1969 (traduction française 1972), A. Rapoport se propose de passer en revue les différentes causes susceptibles d'influencer un projet de construction. Il examine tour à tour les " différentes théories sur les formes de la maison ". Il s'intéresse particulièrement à celles qui impliquent les aspects matériels ( le climat et le besoin d'un abri, les matériaux et les techniques, le site ) et les aspects économiques, militaires et religieux. Dans tous ces domaines, A. Rapoport montre qu'il ne peut exister de déterminisme physique explicatif de la forme des maisons. De plus, il constate qu'à travers le monde, une " grande variété des conséquences (...) [ peut ] résulter de causes apparemment similaires et des résultats similaires semblent découler de causes totalement différentes " (id. : 58)(\*).

Si la forme de la maison ne constitue pas une réponse à une cause particulière, elle n'est pas non plus le résultat de la combinaison de plusieurs forces en réaction à des déterminants physiques multiples. Pour A. Rapoport, " d'autres forces sont à l'oeuvre ". Il rappelle, avec R. Redfield, que les sociétés qu'il étudie " sont en grande partie éthiques et leur ordre moral est plus puissant que leur ordre technique " (id : 60).

### § Des forces socio-culturelles

A. Rapoport pose l'hypothèse que la construction d'une maison " est un phénomène culturel, [ si bien ] que sa forme et son

---

(\*) A titre d'exemple, en ce qui concerne le besoin d'abri comme protection contre les intempéries, l'auteur montre qu'à conditions climatiques égales, il existe de par le monde des solutions multiples ; mieux, pour un même groupe, la forme de l'abri change selon qu'il s'agisse d'une construction rituelle ou de l'habitation. Ainsi les Ona de la Terre de Feu, au climat quasi-arctique, édifient des huttes côniques très élaborées à usage rituel et n'utilisent que des pare-vents pour abri (p. 28).

aménagement sont fortement influencés par le milieu culturel à laquelle elle appartient " (id : 65). Il inverse ainsi la perspective de l'étude : l'Homme décide de la forme de sa maison en fonction des interdits, des coutumes et " des voies traditionnelles de la culture ". La construction reste cependant fortement influencée par l'environnement physique qui fournit certaines possibilités parmi lesquelles il faut faire un choix.

Ainsi, " si pourvoir un abri est la fonction passive de la maison, son but actif est la création de l'environnement le mieux adapté au mode de vie d'un peuple " en fonction des possibilités offertes par l'environnement physique.

A. Rapoport appelle " primaires " les forces socio-culturelles à l'oeuvre dans le choix de la forme de la maison et " modifiantes " les forces dûes aux conditions climatiques, aux méthodes de construction, aux matériaux disponibles etc...

La maison est donc un fait humain et la forme retenue pour un édifice ne doit être attribuée qu'au choix de l'Homme, même s'il est contraint par des forces dépendantes du milieu.

La gamme de choix varie selon les endroits et selon les époques (\*). Ainsi une région riche en matériaux de constructions permettra une large gamme de formes possibles, traduisant un degré de liberté et de choix important, largement supérieure à une contrée ne disposant que de peu de ressources.

Si, pour une région donnée, les contraintes du passé pouvaient être, entre autres, le climat, les techniques et les matières premières limitées, les contraintes actuelles sont différentes mais sûrement pas

---

(\*) A. Rapoport développe le concept de " criticality " pour mesurer le " degré de contrainte " qui intervient dans les choix des formes d'un bâtiment : " A mesure que la " criticality " augmente, en fonction de différentes échelles - climatique, économique, technique ou matérielle - le degré de liberté décroît. Mais il persiste et s'exprime, quelles que soient les conditions dans la plus grande mesure possible. " il y a toujours plusieurs forces combinées qui opèrent " (id. p. 83)

moins sévères et " même aujourd'hui, la liberté de l'architecte en tant que donneur de forme est assez limitée " (id. p. 82)

#### \* Sociétés traditionnelles et sociétés modernes

Lorsque l'attention se porte sur la maison, son architecture et le fonctionnement de l'espace qu'elle particularise, la réflexion et la recherche doivent également s'intéresser au processus de production de l'espace et donc à l'Histoire : il devient alors difficile d'échapper à un débat plus large sur tradition et modernité.

La tradition, comme fait de permanence du passé, comme trace de l'ancien dans le présent, mais aussi comme message culturel valorisé dans une quête identitaire et de " retour aux sources ", est généralement opposée à la modernité, perçue le plus souvent comme allogène et d'inspiration occidentale. La tradition serait le lieu de la permanence, la modernité celui du changement. Mais ce clivage est caricatural, car, comme a pu le développer G. Lenclud, " tout changement, si révolutionnaire puisse-t-il apparaître, s'opère sur fond de continuité, toute permanence intègre des variations " ( 1987 : 113 ).

Il n'est pas nécessaire ici d'entrer dans ce débat ; il s'agit simplement, à la suite de ces quelques lignes, d'indiquer que, lorsqu'ils seront utilisés, les termes de tradition et de modernité le seront sur un mode opératoire, permettant de mieux appréhender la réalité. Il ne s'agit en aucun cas d'opposer ces deux notions, mais d'en concevoir leur usage distinct, comme le préconise G. Balandier ( 1974 : 209 ), en tant que relation dialectique.

→ cf. Anthropologie

La corrélation forme de la maison/production culturelle est vraie pour toutes les constructions édifiées par les hommes. A contraintes différentes, la corrélation reste valable aussi bien pour les sociétés dites "traditionnelles" que pour celles qualifiées de "modernes".

Dans la tradition, l'environnement bâti de l'Homme n'a jamais été et n'est toujours pas commandé par un spécialiste. C'est toute la culture d'un groupe qui s'exprime dans les constructions et dans l'habitat vernaculaires. Dans la mesure où, dans ce type de société, n'importe quel membre du groupe bâtit sa propre maison, ou y participe très activement, il comprend parfaitement ses besoins et ses exigences. Chaque problème qui se pose le touche personnellement et c'est lui ou un de ses proches qui le traitent. Une fois les difficultés résolues par un choix des formes architecturales, ces dernières résistent fortement aux changements. Tant qu'elles satisfont la plupart des exigences physiques et culturelles, elles servent de modèles qui se perpétuent.

Ainsi, A. Rapoport donne l'exemple de la maison de Sarajevo pour laquelle le paysan-propriétaire et un charpentier s'entendent sur l'emplacement du bâtiment à construire en fonction de la position des édifices voisins. Ils se concertent sur la grandeur de l'ouvrage en fonction des arbres disponibles. Dans la négociation, il n'est jamais question du type de maison puisqu'il y a un modèle accepté et " allant de soi " pour une maison paysanne ( 1972 : 6 ).

Pour les types de sociétés plus modernes, ce sont des agents spécialistes de la normalisation du bâti qui interviennent dans toutes les phases de la construction. Les architectes, les industriels voire les financiers sont les médiateurs privilégiés entre la société, sa culture et l'objet construit. Les premiers traduisent en termes spatiaux des injonctions morales et sociales et modifient sensiblement, en même temps que l'état social, l'espace " donné " dont ils héritent. Selon les cas, ils sont créateurs de formes nouvelles ou diffuseurs de modèles exogènes. Les seconds possèdent ou contrôlent l'outil de production dont l'utilisation échappe à la décision individuelle de l'ouvrier qui n'assure plus que quelques gestes mécaniques au sein d'un processus de plus en plus complexe. Enfin, les troisièmes détiennent et prêtent les capitaux nécessaires aux opérations individuelles ou collectives. En sélectionnant les projets qu'ils vont aider, les financiers contrôlent la production de l'objet construit.

Ainsi l'institutionnalisation des contrôles par des codes et des règlements, la planification urbanistique, l'influence des différentes

contraintes ou incitations financières émanant de l'Etat ou d'investisseurs privés ainsi que le développement de techniques constructives particulières forment des cadres socialement définis à l'élaboration de la maison.

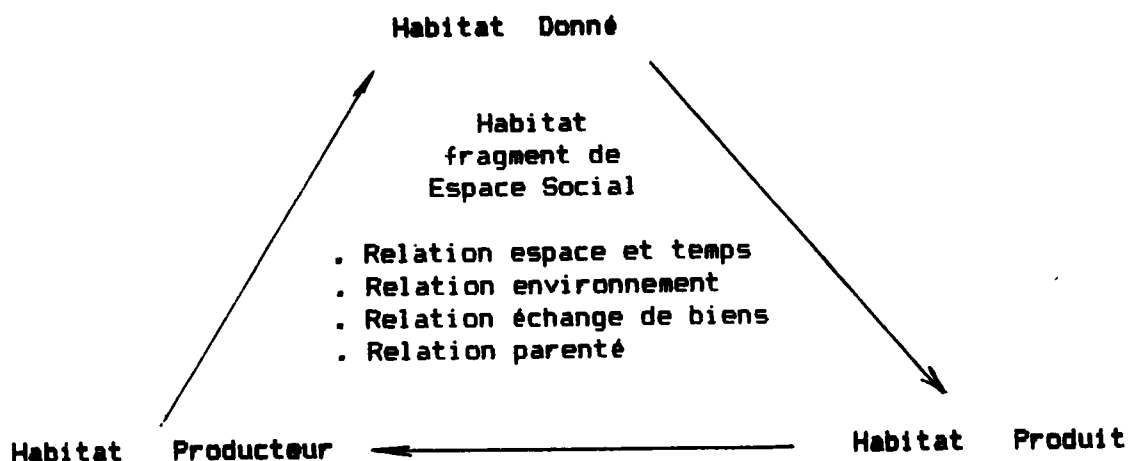
\* La maison comme " fil rouge " de l'étude

Comme fragment de l'espace social, la maison est un espace produit. En tant que telle elle obéit à un processus qui se déroule selon des étapes identifiées, quel que soit le moment historique de l'observation.

Toute construction produite à un moment de l'histoire d'une société devient un espace donné pour les productions spatiales suivantes. Ce passage donné/ produit est accompagné de transformations des dispositions spatiales antérieures. L'émergence et l'extension de nouveaux modèles traduisent alors des changements sociaux et culturels au niveau plus large de la société. Dans le même temps, l'extension de modèles issus de ces transformations agissent sur les individus et les groupes utilisateurs qui peuvent soit y adhérer, parce qu'ils y trouvent des formes qui conviennent à leurs façons d'être et de faire, soit se trouver dans l'obligation de s'y adapter. L'adhésion est alors moteur de la transformation tandis que l'adaptation, peut entraîner des résistances et aboutir à une réactualisation du modèle.

La maison est le résultat de choix pris en référence à des modèles culturels. Ces modèles, qui impliquent à la fois une pratique et une symbolique, constituent les réponses spécifiques qu'une société se donne pour gérer la sociabilité, son organisation familiale, pour satisfaire aux besoins qu'elle juge fondamentaux ou organiser ses rapports avec l'environnement en général.

Le schéma proposé plus haut pour une approche de l'espace social peut alors s'adapter plus précisément à la problématique de l'espace domestique :



Je peux maintenant, à partir de ces considérations théoriques, dégager les grandes lignes qui vont guider ma recherche.

Appréhendant l'espace domestique à La Réunion, je prends en compte un échantillon représentatif de ses productions spatiales. Je décris les choix symboliques et techniques opérés dans les étapes successives du processus de production de l'espace. Je mets ainsi en place un outil de comparaison qui permet de dégager, d'une part des continuités et des variations, et d'autre part des clivages voire des ruptures entre les différentes productions spatiales. Mon analyse se focalise alors sur les systèmes de relation en corrélation avec l'espace domestique que je décris. Ainsi, toute rupture conséquente observée dans les dispositions spatiales suscite une interrogation particulière posée en termes de changements social et culturel.

### HYPOTHESES, ORGANISATION et METHODE

L'histoire de la Réunion est courte : l'île est occupée de façon permanente depuis guère plus de trois cents ans. L'habitat n'a donc pas plus de trois siècles d'histoire, mais il est, dès l'origine, importé sur l'île.

En effet, la population de l'île s'est constituée à partir d'individus venus, libres ou forcés, d'horizons géographiques et culturels très différents qui avaient déjà expérimenté ailleurs un mode d'habiter. Ils l'ont importé puis adapté aux conditions de vie d'une île tropicale.

Les premiers Français débarquant vers 1665 ont vécu une partie de leur vie en France, mais ont transité plus ou moins longtemps dans la colonie voisine de Madagascar. Ils s'installent avec huit femmes malgaches. Puis d'autres Français arrivent directement du Vieux Monde, des Parisiens, des Bretons et Charentais en particulier, mais aussi quelques autres Européens. Le flux des immigrants blancs est considérable : ils sont un peu moins de 600 en 1735 et plus de 3700 en 1758.

Les premiers esclaves sont recrutés aux Indes et à Madagascar, puis surtout dans cette île ( 75 % du total des esclaves présents sur l'île en 1735 en sont originaires ). Les lieux de traite changent après 1767. Les Africains de la côte orientale se substituent alors aux Malgaches : en 1808, on compte 41,5 % d'Africains pour 26,5 % de Malgaches, les Indiens n'étant plus que 3 %, le reste étant composé d'individus nés sur place.

Les années qui suivent la révolution française voient arriver des aristocrates ruinés qui tentent de refaire fortune dans la colonie. Certains d'entre eux y réussissent aidés en cela par les fantastiques profits issus de la monoculture de la canne à sucre.

Après l'émancipation de 1848, on fait appel massivement à de la main d'oeuvre indienne : de 77.000 individus en 1858, le nombre des engagés passe à plus de 117.000 en 1885, année qui marque officiellement la fin de l'engagisme. Très peu d'entre eux vont repartir ( Marimoutou, 1990 ). Puis arrivent encore quelques Mozambiques, des Tonkinois, des Comoriens et des Somalis ( Desport, 1989 ).

L'immigration des Chinois est volontaire et débute vers 1875 ( Durand, 1981 ). Elle est suivie par celle des Indiens Musulmans, originaires du Goudjérat ( Nemo, 1983 ), qui s'installent principalement dans les villes à partir du début du XXème siècle.

Des Français, en qualité d'administrateurs et de fonctionnaires, ont toujours circulé entre la Colonie et la Métropole. Certains d'entre eux sont restés et ont fait souche. L'immigration métropolitaine s'accroît après la première guerre mondiale. Elle devient particulièrement importante avec la départementalisation de 1946 et semble reprendre de plus belle au milieu des années 1980.

## 1) LES DEVELOPPEMENTS RECENTS DE L'HABITAT

### \* Le changement de 1946

Concession de la Compagnie des Indes jusqu'en 1767, l'île devient une Colonie du Royaume de France, puis de L'Empire et, par la suite, des différentes Républiques. Elle accède au statut de département français en 1946.

Les années qui suivent cette date voient s'accroître l'immigration de métropolitains, principalement des fonctionnaires venus sur l'île pour créer ou renforcer une administration conforme au nouveau statut. L'extension des lois sociales métropolitaines à la Réunion ne se fait que très lentement et le processus n'est pas encore achevé.



L'aide à la construction n'existe pas, et l'île de La Réunion se trouve largement sous-équipée. Un rapport INSEE de 1954 dénombre environ 66.000 logements pour 310.000 habitants, avec un taux moyen d'occupation de 1,8 personne par pièce, chiffre qui cache évidemment de très fortes disparités (J. Defos du Rau , 1960 : 245 ).

Mais le même auteur parle déjà de modernisation de l'habitat :  
" ... on construit sur des bases et avec des méthodes entièrement différentes des traditions créoles et grâce à des lotissements aménagés par des sociétés. Il s'agit de maisons " en dur " (...) " Les maisons modernes surgissent partout, autour des agglomérations côtières principalement, soit éparpillées en pleine ville ou le long des routes d'accès s'il s'agit de constructions privées (...), soit comprises dans des lotissements d'ensemble construits par les sociétés immobilières, la S.I.D.R. en particulier " ( id., p. 265 ).

Les débuts de cette modernisation restent timides et le géographe note que " très rarement on rencontre des bâtiments à étages où logent des familles différentes. A part les deux grands buildings récents de St. Denis, habitat postiche, nous n'avons vu qu'une seule maison à deux étages dans toute l'île. " (id., p. 258 ).

On assiste, à partir du début des années 1970, à une accélération du nombre de constructions à La Réunion. Le premier grand ensemble à caractère social est édifié à l'Est du Chef-lieu et sa construction, qui démarre en 1965 ne s'achèvera qu'en 1974. D'autres programmes vont suivre sans pour autant que puisse se résorber l'énorme déficit. Le GREHAS (\*) estime, en 1976, qu'il faut " améliorer chaque année 1800 logements, en construire 2100 neufs normaux et 2100 logements sociaux et très sociaux ".

#### ‡ Le logement social et la villa

A partir de 1978 est mis en place une Ligne Budgétaire Unique (L.B.U.) qui globalise l'ensemble des aides de l'Etat destinées à l'habitat. Les progrès sont conséquents, puisque l'INSEE, qui recense

---

(\*) Groupement Réunionnais pour l'Etude de l'Habitat Social

104.000 logements en 1978, en compte déjà 121 000 en 1982. A compter de cette date, le parc immobilier croît de 2,6 % par an pour atteindre 144.500 unités à la mi-1989, date à laquelle la population de l'île est évaluée à 580.600 personnes.

Avec la L.B.U. apparaissent les Logements Très Sociaux (L.T.S.) dont on construira quelques 7 000 exemplaires entre 1978 et 1986. A cette date, la formule est abandonnée pour des Logements Evolutifs Sociaux (LES) en accession à la propriété et des Logements Locatifs Sociaux (LLS) destinés à la location. En 1989, ce sont quelques 3000 logements sociaux qui sont ainsi livrés.

Dans le même temps, la loi du 11 juillet 1986, dite de défiscalisation et applicable dans les DOM, accorde des avantages fiscaux appréciables aux entreprises et aux particuliers qui investissent dans le logement. On voit alors fleurir sur tout le territoire de l'île, un nombre impressionnant de lotissements dans lesquels se construit une forme nouvelle d'habitat, certes déjà connu sur l'île : la villa. Aujourd'hui, on estime à 9000 ( INSEE 1989 ) le nombre total de logements construits au cours de l'année 1989. Ils se répartissent comme suit : 3000 logements sociaux déjà évoqués, 3000 logements et maisons " moderne privé " et quelques 3000 unités édifiées sans permis de construire. Ces chiffres devraient se maintenir, car l'Etat et les Assemblées Locales se sont engagés à produire 10.000 logements par an pendant la décennie à venir.

## 2) HYPOTHESES DE L'ETUDE

Il est toujours arbitraire d'effectuer des découpages dans l'Histoire, serait-ce celle du logement à la Réunion. Mais force est de constater une rapide évolution du nombre de constructions édifiées à partir du milieu des années 1970. Cette progression quantitative va de pair avec l'arrivée sur l'île de jeunes praticiens, pour la plupart formés dans l'hexagone, et qui apportent de nouvelles

conceptions en matière d'architecture et d'urbanisme, aidés en cela par l'introduction de nouvelles techniques constructives et matériaux nouveaux.

Je m'intéresserai donc d'abord aux espaces domestiques produits avant cette période charnière, puis j'examinerai de façon plus précise les deux types de constructions caractérisant la phase contemporaine que sont la villa et le logement social sous ses différentes formes.

Cette distinction est strictement opératoire. Elle ne doit pas laisser penser que les espaces domestiques produits dans la première période ne sont plus construits aujourd'hui ni que l'on n'édifiait pas, par le passé, de villas ou de logements sociaux. Mais l'accélération du nombre des constructions et les transformations qui peuvent facilement être constatées de visu permettent, en accord avec le cadre théorique développé dans le paragraphe précédent, de poser l'hypothèse générale de cette étude et les corollaires qui vont guider ce travail de recherche et l'organiser en trois parties.

- Il existe un mode réunionnais d'habiter. Dans son organisation et sa gestion, l'espace domestique à La Réunion présente effectivement une forme stable qui subit des variations.

L'espace domestique s'organise en un continuum allant de la villa la plus riche à la case la plus pauvre.

- Cet agencement spatial spécifique s'explique par le processus historique particulier de production de l'espace domestique puis par son adaptation à un type précis d'organisation sociale.

- Les développements récents de l'habitat et surtout les nouvelles formes que sont la villa et le logement social semblent s'écarter, par leur organisation particulière, des dispositions de l'habitat traditionnel. Il s'agit d'abord d'apprécier l'ampleur des transformations spatiales, puis de comprendre en quoi elles correspondraient aux transformations sociales et culturelles.

Dans cette perspective, il me semble tout à fait intéressant de disposer d'éléments de comparaison entre les productions traditionnelles et contemporaines. En particulier, face à des influences extérieures, j'examinerai la manière dont les populations ont interprété ou ré-interprété, librement ou par obligation, un espace donné.

### 3) LA METHODE

Le principe général du travail est d'examiner les espaces domestiques produits à l'île de La Réunion et de mettre en évidence les solutions choisies par les résidents pour satisfaire aux étapes successives du processus de production de l'espace.

L'hypothèse et ses corollaires permettent de diviser le travail en deux séquences distinctes d'observation : relevé et analyse des espaces domestiques produits avant la fin des années 1980, c'est-à-dire avant l'irruption massive de nouvelles formes d'habitat qui, précisément seront, elles, étudiées dans un second temps.

Les critères qui ont présidé au choix des différentes monographies seront détaillés de façon précise au début de chaque étude.

Comme a pu l'indiquer H. Lefèbvre dans la préface de "l'Habitat Pavillonnaire" ( Haumont et als, 1971 ), il faut aborder l'espace à plusieurs niveaux, sémiologique et sémantique, entre autres. Le niveau sémiologique est constitué par la forme bâtie et les objets placés dans l'habitation et son environnement immédiat, tandis que le niveau sémantique concerne les activités qui se déroulent dans ces mêmes espaces.

#### \* Le travail de terrain

Il s'est développé dans ces deux directions principales.

Il a d'abord consisté à effectuer des croquis précis d'espaces domestiques. Sur ces bases, il a fallu relever, pour chaque étude, le bâti et sa forme, les matériaux employés, les couleurs intérieures et extérieures, les objets et meubles dans la maison. En ce qui concerne l'environnement, j'ai porté une grande attention aux limites de l'espace privatif, aux axes de circulation et au traitement végétal.

J'ai, en m'appuyant sur les longues conversations enregistrées avec les résidents de ces différents espaces, décrit leur vie quotidienne, reconstitué l'histoire de leur installation, recensé les différents individus qui ont y ont vécu et enfin reconstitué les diverses étapes de la construction des bâtiments et des modifications qu'ils ont pu subir.

Si la méthode a été appliquée pour tous les espaces étudiés, il est évident que les monographies du premier groupe ont une histoire plus longue que celles concernant la seconde partie et que, par conséquent, les matériaux recueillis sont de qualité différente.

Pour l'étude de la villa, j'ai mené des entretiens semi-directifs à thèmes avec les résidents. Il s'agissait de comprendre et de se faire expliquer les principes qui ont guidé la production de l'espace, tant pour le construit que pour l'aménagement de l'environnement. La décoration, le choix des couleurs et des meubles ainsi que la répartition des espaces ont fait l'objet d'attentions particulières. Lorsque c'était possible, j'ai fait procéder à des comparaisons entre les règles qui ont généré la fabrication de la villa et celles que les résidents ont pu connaître au cours de leur jeunesse, dans la maison familiale.

L'étude du logement social a suivi le principe général évoqué ci-dessus. Mais le problème du choix du terrain est ici plus délicat. En effet, l'histoire de ce type d'habitat est courte, l'attributaire est très rarement libre du choix du logement, encore moins de sa conception et il arrive très souvent qu'il ne puisse intervenir sur son environnement immédiat. Afin de garder une cohérence de travail, l'enquête s'est particulièrement intéressée à trois cas, chacun d'eux couvrant des problèmes particuliers. La première étude a consisté à suivre dix familles pendant une phase de relogement, du bidonville à l'appartement. La seconde a permis de suivre le processus de choix des parcelles et de maison par des familles bénéficiaires d'un logement en lotissement social. Enfin la troisième observation a donné lieu à un relevé d'un logement social en lotissement et à sa comparaison avec un travail similaire effectué dix ans plus tôt.

Le compte-rendu que je sou mets ici au lecteur s'appuie sur des croquis, des documents d'archives, des inventaires, des généalogies et des extraits d'entretiens.

#### § Les matériaux recueillis

Un travail de documentation s'est avéré nécessaire en préalable au choix des monographies et, d'une façon plus générale,

pour prendre la mesure de l'importance de l'évolution du construit domestique réunionnais. Je rends compte en bibliographie de l'ensemble des documents réunis à cet effet. On peut toutefois faire remarquer ici le manque très net d'intérêt suscité par les développements contemporains de la maison à La Réunion. Tout se passe comme s'il n'existait sur l'île, que deux types d'habitat, situés aux deux extrémités d'une échelle de valeur "esthétique-touristico-folklorique" que sont la grande maison créole et la "petite case traditionnelle", toutes deux abondamment photographiées et commentées.

Il faut noter la documentation conséquente qui a trait au logement social et qui abonde depuis quelques années. Il s'agit principalement de compte rendus techniques visant à aider les concepteurs et ingénieurs dans l'élaboration des futurs programmes d'habitat.

#### ‡ Le corpus de données

Les monographies présentées dans la première partie sont extraites d'un corpus réuni depuis 1981, d'abord sous la direction de C. Vogel, alors maître de conférences à l'Université de La Réunion, ensuite de ma propre initiative, dans le cadre de cours dont j'ai pu être chargé. Ce premier corpus est constitué de 68 relevés d'espaces domestiques différents situés dans l'ensemble de l'île.

Dans cet ensemble, j'ai sélectionné huit cas qui sont présentés intégralement dans le chapitre qui suit. Il arrivera toutefois qu'il faille faire une allusion à un cas non présenté dans le corpus; la référence sera alors donnée en note de bas de page. Lorsqu'une monographie est extraite d'un travail effectué il y a quelques années, les actualisations nécessaires ont été effectuées.

Pour ce qui concerne les villas, les extraits et les différents croquis présentés font partie de cinq monographies complètes sélectionnées dans un second corpus comprenant quinze relevés et entretiens effectués sur toute l'île entre juillet 1989 et juin 1990. Comme précédemment, les références citées hors de ce choix seront indiquées en bas de page.

L'essentiel du dernier corpus concernant le logement social s'appuie sur trois observations auxquelles j'ai déjà fait allusion. La première a pu être menée grâce à l'obligeance d'un organisme local de construction. J'ai pu ainsi suivre la commercialisation de Logements Evolutifs Sociaux dans deux programmes en lotissements, l'un dans le sud, l'autre dans l'Est de l'île, soit un total de cinquante quatre lots. Le second terrain a eu pour cadre l'accompagnement social d'un relogement d'une population d'un bidonville voué à la démolition.

Observations et entretiens concernent ici huit unités économiques, soit quelques trente cinq personnes. Enfin la dernière observation fait tout simplement le point sur les modifications apportées à un Logement Très Social par son attributaire après dix années d'occupation.

L'ensemble des entretiens a été décrité. Lorsque l'interlocuteur est créolophone, le texte est restitué en créole, selon une transcription en référence aux travaux de linguistes de l'Université (\*).

#### \* Le recueil des données

D'une façon générale, le travail de terrain n'a pas posé de problèmes particuliers, les informants prenant souvent plaisir à faire visiter leur jardin, puis, une fois la confiance établie, leur maison. Le choix méthodologique, pour tous les contacts, a consisté à travailler avec des familles qui m'étaient complètement inconnues : il eût été plus simple d'enquêter auprès de personnes amies, mais s'agissant de comprendre un espace, il m'a semblé préférable de travailler sur des lieux dont je n'avais strictement aucune expérience, c'est-à-dire, non chargés pour moi, d'histoire ou d'émotion.

---

Carayol M. 1984, Particularité lexicales du français réunionnais; Cellier P. 1985, Comparaison syntaxique du Créole réunionnais; Armand A. 1987, Dictionnaire kréol-français; Baggioni D. 1987, Petit dictionnaire Créole réunionnais/Français.



En ce qui concerne les constructions les plus anciennes, mon questionnement sur l'histoire de la maison, sur la vie quotidienne dans le temps, suscitait toujours un intérêt certain et facilitait d'autant la suite du travail.

Quant au travail en bidonvilles, une présence régulière pendant plus de quatre mois a permis de créer quelques liens privilégiés qui ont pu se poursuivre après le relogement. J'ai été aidé en cela par les travailleurs sociaux opérants sur ce terrain.

C'est finalement la partie concernant les villas qui a posé le plus de difficultés. Il a fallu, par intermédiaire, solliciter des couples " étrangers " qui ne comprenaient pas toujours mon questionnement et qui, dans tous les cas, et au moins au début de la relation, considéraient - et c'est normal - ma présence comme une intrusion dans leur vie privée.

\* L'analyse des données et leur interprétation.

Il s'agit de comparer entre elles diverses productions spatiales à usage domestique. Chaque étape identifiée du processus de production de l'espace constitue une catégorie d'analyse. Elle se traduit toujours par un produit physique, et suscite, de la part de son utilisateur qui peut également en être le concepteur, un commentaire sur les conditions de sa production et de son utilisation. Le travail d'analyse consiste à isoler ces différents éléments, catégorie par catégorie, dans les relevés et les discours recueillis. Ce découpage étant effectué, il est alors possible d'apprécier les continuités et les variations entre les différents espaces produits.

Selon le plan de travail posé plus haut, j'ai d'abord examiné les espaces traditionnels avant d'en confronter les caractéristiques à celles des productions contemporaines.

\* La rédaction

Les différentes phases de la production de l'espace guident l'analyse et la rédaction.

Le processus d'appropriation de l'espace, étudié en premier, commence par la dénomination et le marquage d'un lieu. Son contrôle et sa privatisation par un individu ou une famille se traduisent par la limitation du territoire. Les marques et les limites peuvent être symboliques, mais aussi et surtout exister physiquement. Le premier point d'analyse porte donc sur les limites qui ferment l'espace domestique, sur ses formes et ses dimensions, mais aussi, corollaire inévitable, sur les conditions de leur franchissement.

Tout espace est organisé, donc polarisé. Les lieux remplissent des fonctions différentes et prennent, de part leur position relative, de l'importance les uns par rapport aux autres. L'espace domestique est constitué en sous-espaces hiérarchisés entre lesquels se créent des communications et donc des cheminements. Le second point d'analyse s'attache à l'étude de l'organisation de l'espace domestique, des sous-espaces qu'il est susceptible de contenir, des fonctions qu'ils remplissent ainsi que des relations qui existent entre eux.

L'examen de l'espace construit constitue le second volet de l'analyse.

La maison, espace produit, est aussi un espace organisé, donc hiérarchisé et polarisé. Les pièces qu'elle renferme sont autant de sous-espaces reliés entre eux. L'utilisation des pièces dans le fonctionnement quotidien de la maison, ainsi que les liens existant entre elles renseignent sur l'organisation et la hiérarchisation de l'espace construit.

Cette construction est également implantée sur une parcelle et de ce fait, participe à son organisation générale. Le troisième point d'analyse s'intéresse donc à l'implantation de la maison et de ses annexes dans les limites de la propriété, ainsi qu'à la circulation entre ces différents éléments.

L'espace produit est ici un espace habité de façon permanente. Le processus commence avec l'arrivée d'un pionnier s'établissant dans un lieu qu'il va s'approprier; dès lors il produira et utilisera un espace qu'il donnera à ses successeurs, qui, à leur tour utiliseront et produiront leur propre espace. Le quatrième point de l'analyse s'intéresse précisément à l'histoire des propriétés, à leur transmission

( partage, vente, héritage ) des origines à nos jours, ainsi qu'aux hommes et aux femmes qui ont peuplé ces espaces.

Ce travail de découpage, s'il est utile et nécessaire pour l'approche du problème qui nous occupe, ne peut suffire pour répondre à l'hypothèse développée plus haut. " (...) toutes les descriptions de maison, même les plus précises et les plus méthodiques (...) ou les plus riches en notations sur l'organisation intérieure et extérieure de l'espace (...) présentent des lacunes [ si ] elles n'appréhendent pas les objets et les actions comme parties d'un système ", défini comme un ensemble d'éléments en interaction indique P. Bourdieu ( 1972 ). Pour lui, un fait ne prend sa signification que saisi dans un ensemble et par rapport à tous les autres faits.

J'essayerai de montrer comment les faits observés sont en inter-relation les uns par rapport aux autres et en quoi les dispositions spatiales de l'espace traditionnel d'une part et de la villa et du logement social d'autre part, correspondent à des schémas socio-culturels différents.

Enfin, puisque selon P. H. Chombart de Lauwe " ..... étudier les transformations de l'habitat, c'est étudier la transformation de la société et la transformation de la famille. Changer l'habitat et le logement n'est possible d'une manière durable qu'en changeant la société et la famille. " ( 1975 : 11 ), je tenterai d'apporter, à titre d'hypothèses exploratoires, des éléments concernant les mutations socio-culturelles, qui semblent se dessiner dans la société réunionnaise et dont les formes contemporaines de l'habitat sont, en partie, le reflet.

**PREMIERE PARTIE**

**LE CONTINUUM CREOLE**

## CHAPITRE I

### MONOGRAPHIES

J'ai choisi de présenter des cas variés d'espaces domestiques sous forme de monographies rédigées en deux parties.

La première partie est traitée de façon diachronique : elle retrace l'histoire de la propriété et celle de l'installation de l'utilisateur ou de sa famille, des origines à l'état actuel.

La seconde partie, synchronique, est une description la plus précise que possible de l'organisation actuelle de la propriété, de la maison et de la vie quotidienne.

Comme pour tout travail basé sur des études de cas, il faut expliciter d'abord les critères qui ont présidé au choix des monographies.

#### 1) LES CRITERES DE CHOIX DES MONOGRAPHIES

Outre l'obligation de choisir des constructions ayant au moins dix ans d'occupation, deux types de travaux ont servi à produire ces critères.

Les premiers concernent les tentatives de classification de l'habitat réunionnais déjà effectuées par différents chercheurs. On recense principalement des études de géographes, qui comptent parmi les plus complètes ( Defos du Rau, 1960 ; Bertile, 1987 ; G. Dupont 1990 ) et d'architectes exerçant dans le département ( Delcourt, 1980 pour St. Denis ; Augéard, 1985, 1987 ; Guiot, 1985 ; Rivière-Noyre, 1983 ; Egon, 1983 ).

Géographes et architectes ainsi que l'INSEE, ont produit, selon des critères propres à leurs disciplines respectives, une classification des types d'habitats à La Réunion. Les conclusions des uns et des autres se rejoignent et parfois même coïncident. L'échantillonnage des monographies proposé au lecteur s'appuie sur ces classifications.

La seconde catégorie de critères sur laquelle je me suis basé pour construire l'échantillonnage est celle qui envisage les modalités collectives de concevoir et de construire une maison, ainsi que la part que l'utilisateur peut y prendre. Ici, ce sont des anthropologues et des sociologues qui ont principalement développé ces axes de classification.

Mais il n'existe pas, à ma connaissance, de telles études globales concernant l'habitat réunionnais.

#### \* Les géographes, les architectes et l'INSEE

D'une façon générale, architectes et géographes distinguent - et souvent opposent - l'architecture de haute tradition ( parfois appelée " savante " ) et l'architecture populaire, ce que le sens commun différencie en " Grand'Case " et en " Tit' Case " ( Vaisse, Barat et als, 1987 )

#### \*\* Les géographes

Les géographes, et en particulier J. Defos du Rau ( 1960 ) et G. Dupont ( 1990 ) ont proposé une typologie allant dans le même sens.

J. Defos du Rau a en outre proposé une répartition géographique et ethnique des catégories considérées. Il distingue quatre types de cases ( p. 247 sq. ) :

- Le type I, ou la " case élémentaire à double pente, dite paillote au sens exact du terme " (\*) qui se divise en deux " types régionaux " selon les matériaux de construction : " la paillote de calumet " et " la paillote-misère du genre bidonville ".

- Le type II est celui représenté par " la case de bardeau à toit pavillon ". (\*\*)

Les types I et II peuvent, toujours selon le géographe, se combiner et donner des types " double pente à bardeaux " ( Salazie ), " quatre pentes en torchis " ( St André ) (\*\*\*) ou " en vacoa " ( Champ Borne, St Philippe ) (\*\*\*\*).

- Le type III retenu par J. Defos du Rau est la " case-villa ", architecturalement plus élaborée, au toit complexe à plusieurs faîtages, comprenant une varangue ouverte sur l'avant (\*\*\*\*\*).

-----  
(\*) Il ajoute : " c'est là que loge la majorité de ceux qui habitent les plaines côtières et les basses pentes, presque toujours des cultivateurs de cannes, et le plus souvent métis et noirs, colons, journaliers, ouvriers d'usine, de très bas niveau de vie ". (p.247)

(\*\*) " Elle caractérise essentiellement le Blanc - et surtout le Petit Blanc des Hauts " (p. )

(\*\*\*) " C'est le type généralement adopté par les Malabars de la côte du vent ..... " (p. )

(\*\*\*\*) " La paillote à murs de paille est la solution rapide, de moindre effort, en usage dans les milieux cafres, constituant encore de petits villages " ( p. 251 ).

(\*\*\*\*\*)" De vraies fenêtres sur les côtés, des rideaux, un perron, une construction et un aménagement beaucoup plus soignés, montrent qu'il s'agit d'une véritable maison, et non plus d'une case ". (p. )

- Le type IV regroupe les " maisons riches " des quartiers bourgeois de St. Pierre ou de St. Denis qui ont " un genre " mais sans plus de précisions. (§)

#### §§ Les architectes

En 1980, J.F. Delcourt, dans une étude sur l'architecture à St Denis, définit des types architecturaux de référence, tout en prévenant qu'il ne peut s'agir que " d'une schématisation qui tend à réduire la réalité .... "; il invite d'ailleurs le lecteur " avec sa sensibilité, ses souvenirs, son imagination, [ à rétablir ] de lui même les multiples facettes de la réalité " (1980 : 41 ).

L'Homme de l'Art distingue la case d'angle du Chinois et le commerce de détail en ce qui concerne les locaux commerciaux et, pour ce qui est de l'habitat, il particularise trois groupes : la " grande maison bourgeoise " qui se divise en deux groupes selon le nombre de varanques ( deux ou quatre ), " la villa à varanque unique " intermédiaire entre la grande et la " petite maison créole " à l'aspect " maison de poupée " ( p. 43 ) qui se divise en deux groupes selon sa forme de toit ( deux ou quatre pentes ).

Dans une typologie du bâti traditionnel à La Réunion, Y. Augéard ( 1985 ) distingue lui aussi deux groupes de constructions qu'il différencie par leur architecture, " savante " ou " populaire ". Dans le premier groupe, il classe les bâtiments publics, les édifices culturels, les bâtiments industriels - groupe dans lequel on peut classer les anciens bâtiments de la Compagnie des Indes, reconvertis dans les classes citées - ces constructions n'étant pas étudiées ici-, et, pour ce qui est du résidentiel, la " grande case villa ".

Dans le second groupe, l'architecte range les bâtiments commerciaux ( commerce de détail, magasins d'entrepôts ) et pour l'habitat, "la case-paillote", "la case-pavillon" et "la case-villa".

---

(§) " ces belles et nobles demeures évoquent la douceur et la splendeur de vivre aux Isles dans le vieux temps, pour les maîtres d'esclaves ". ( p.255 ).



\*\* L'INSEE

L'INSEE (1990) enfin distingue quatre grandes catégories dans l'habitat réunionnais. L'immeuble privé et la maison individuelle (\$) forment le groupe "Moderne privé de standing". Le second ensemble est baptisé "Moderne social" et englobe les collectifs individuels et en bande. Le troisième groupe, appelé "Habitat traditionnel" rassemble la case traditionnelle, les maisons-type des années 1970, "en passant par les LTS, les LES : toutes formes d'habitat respectant les habitudes de vie réunionnaises" (\*\*). Le quatrième groupe comprend les "cases dégradées ou habitations de fortune", c'est-à-dire les bidonvilles groupés ou non.

Mais les rédacteurs du cahier "logement" de l'INSEE font une place à part aux constructions type SATEC, TOMI, LTS et LES qu'ils situent "aux frontières de la classification" (1990 ; pp.14-15)

Il ressort de cette rapide compilation que l'on peut distinguer, en gros, quatre groupes :

- La grande maison bourgeoise, urbaine et rurale.
- La villa créole, généralement urbaine.
- La case populaire, qui regroupe paillote, case élémentaire à double pente, à toit pavillon en secteurs urbain et rural.
- La case-bidonville, urbaine et rurale.

Les maisons préfabriquées ou construites en séries ne sont pas classées. J. Defos du Rau ne les a pas connues sauf les opérations SIDR débutantes qu'il qualifie de modernes, tandis que les architectes ne les ont pas pris en compte. Seule l'INSEE les recense, mais sans trop savoir quoi en faire.

---

(\$) " y compris quelques cases traditionnelles jugées par les enquêteurs comme de haut standing " ( p.14 )

(\*\*) il s'agit, pour l'INSEE : de maisons individuelles souvent agrandies ... mais de standing modeste . 2/3 des logements occupés dans les Hauts ou dans la Sud, mais moins de 30 % dans la Nord sont concernés par ce groupe.

### \* L'approche des anthropologues

Le second critère de choix des monographies s'appuie sur des travaux d'anthropologues. Deux auteurs ont retenu mon attention.

Amos Rapoport est architecte de formation, mais s'est très largement inspiré, au cours de sa carrière, des approches anthropologiques et sociologiques. Dans son ouvrage de 1972, qui reste une référence, il propose une autre approche pour catégoriser les types d'une construction dans l'évolution d'une société. Il distingue le " stade primitif " (§), le " stade indigène pré-industriel " et le stade des " bâtiments modernes caractérisés ".

1 Pour cet auteur, qui s'appuie largement sur les travaux de R. Riedfield (1953, 1958, 1965), le stade primitif concerne un état technique et économique : dans les sociétés primitives, chacun possède une connaissance diffuse de tout et chacun est concerné par tous les aspects de la vie de la tribu. En particulier, en ce qui concerne l'habitation, " n'importe quel membre du groupe peut construire les bâtiments dont le groupe a besoin, quoique dans de nombreux cas, autant pour des raisons sociales que technique, la construction soit faite en commun par un groupe plus étendu " (p. 4).

2 Au second stade, ce sont des ouvriers qui bâtissent la plupart des habitations. "... on passe [ alors ] de la construction primitive à la construction " indigène pré-industrielle " : dans ce cas toutefois, chaque membre de la société connaît encore les types de bâtiments, tout en sachant les construire. Le propriétaire ne consomme pas simplement; il participe dans une large mesure à la conception des plans." Aussi, " la construction [ reste-elle ] simple, nette et facile à comprendre; chacun en connaît les règles et on ne fait appel à l'artisan que parce qu'il a une connaissance plus détaillée de ces règles." (p. 5).

Le recours à l'artisan est caractéristique de ce stade et marque par ailleurs, le début du processus de spécialisation des métiers.

---

(§) bien entendu, le terme " primitif " s'applique à la forme d'organisation sociale et non à la capacité des bâtisseurs.

Enfin le troisième stade, celui des bâtiments modernes caractérisés, se distingue par de nombreux types de bâtiments, "conçus, dessinés et bâtis par des équipes de spécialistes".

J. Pezeu-Massabuau est anthropologue et connu pour ses travaux sur la maison. Il rejoint largement les thèses d'Amos Rapoport concernant l'évolution de la manière par laquelle la forme bâtie est produite ( 1983 : 20-29 ). Il fait tout d'abord remarquer que la maison est un bien d'usage élaboré par le groupe et que l'édification de la maison est toujours un acte collectif, que l'utilisateur y prenne part ou non. ( p. 21 ). C'est l'implication de cet utilisateur dans le processus de construction qu'il envisage pour définir quatre stades de modalités constructives.

- Le stade I : la maison est construite par le seul utilisateur aidé de la collectivité locale.
- Le stade II : La maison est conçue par l'utilisateur et le chantier est dirigé par un spécialiste qui en édifie certaines parties, sous le contrôle de l'utilisateur.
- Le stade III : La maison est produite par un spécialiste selon des procédés plus ou moins normalisés et mécanisés.
- Le stade IV : La maison est produite en série.

On le comprend, du premier au quatrième stade, l'utilisateur est graduellement écarté de la conception et de la construction de sa maison.

Comme A. Rapoport, J. Pezeu-Massabuau constate que toutes les civilisations évoluent vers la spécialisation. Mais alors que le premier parle d'artisan, le second parle, lui, d'artisan spécialisé en maçonnerie, poterie, charpenterie...

D'abord impliqué, l'utilisateur voit son rôle de constructeur puis de concepteur lui échapper au profit de l'artisan ou du

spécialiste. "L' expérience [de l'artisan ou du spécialiste] lui confère généralement le rôle de maître d'oeuvre, ses relations avec le client se réduisant le plus souvent à prendre note de ses désirs et à lui soumettre un budget. C'est lui qui trace le plan des constructions, évalue les matériaux nécessaires, engage les autres spécialistes et édifie la maison avec une main d'oeuvre qu'il choisit et qu'il salarie " ( p. 23 ).

Le processus est achevé avec l'intervention de l'architecte associé à une entreprise pour une production d'abord individualisée puis ensuite en série mille fois répétée : " c'est lui [ l'architecte ] qui décide de la forme construite et applique aux besoins individuels qui lui sont soumis le vocabulaire abstrait dont il est le mystérieux détenteur ".... il propose des types, " cette abstraction de propriétés spatiales communes à une classe d'édifices " ... " de sorte qu'il ne devienne plus que le médiateur gêné entre les pulsions qu'il a à satisfaire et le catalogue graphique dont il dispose lui-même. " (p. 24).

L'utilisateur n'a plus que le choix d'emprunter la forme proposée, comme un " bernard l'ermite doit retailler ses désirs au gré d'un espace qui lui est imposé ". Dans certains cas cependant, il peut, plutôt que de retailler ses désirs, intervenir sur l'espace imposé en le modifiant de façon plus ou moins importante.

Les deux auteurs de sensibilité quelque peu différentes, ont cependant une approche commune quant à l'évolution des modalités régissant l'édification d'une maison. Parmi les étapes qu'ils proposent, on peut facilement distinguer d'une part les stades dans lesquels les futurs utilisateurs d'une case participent à la conception ou à la construction de la maison ou les deux à la fois et d'autre part les stades pour lesquels ils ne participent plus.

Les stades " primitif " et " indigène pré-industriel " d' A. Rapoport et les stades I et II de J. Pezeu-Massabuau sont ceux qui impliquent un engagement du futur utilisateur.

## 2) LE CHOIX DES MONOGRAPHIES.

Les monographies présentées ci-après appartiennent aux différentes catégories issues des travaux des géographes, des architectes et de ceux de l'INSEE, mais aussi aux stades I et II définis par les anthropologues. En outre, chaque cas envisage des espaces domestiques existants depuis suffisamment longtemps pour que l'utilisateur ait pu modeler l'environnement à son idée, dans la mesure des possibilités qui lui sont données.

### La [ kour ] de Joseph Nirlo. [N] (§)

La [ kaz ] (§§) où loge Joseph depuis 1973 appartient à une [ kour ] existante depuis 1920 dans un quartier urbain. Toutes les constructions de la [ kour ] ont été édifiées par les parents de Joseph puis par ses frères. Sa trajectoire de vie et ses conditions de logement pourraient être celles de bien d'autres individus dans l'île de la Réunion.

Dans la classification des architectes, la [ kaz ] de Joseph est représentative de la " case-bidonville " ( Delcourt ), de la "paillette-misère du genre bidonville " ( Defos du Rau ) ou de " l'habitation de fortune " ( INSEE ). Le cas est bien entendu à classer au stade " utilisateur-engagé ".

### La kour d'Alice Maillot [M]

La [ kaz ] d'Alice Maillot a été construite par ses fils en 1950 sur un terrain ayant appartenu à son beau-père, au fin fond du cirque de Salazie. Elle est faite en paille et en planches. Des descriptions similaires ont été établies par Barat (1978 ), Trouilloud et Gousseaud ( 1984 ) ou encore Guiot ( 1985 ).

---

(§) Tous les noms des personnages sont fictifs. Par commodité on utilisera leur initiale.

(§§) les mots figurant entre crochets sont des mots créoles dont la signification est généralement donnée dans le texte.

La [ kour ] de Mme. Maillot entre dans les catégories " paillote " ( Defos du Rau ), " case-paillote " ( Augéard ) ou " case dégradée " ( INSEE ). Elle est représentative de stade " utilisateur engagé ".

La [ kour ] du couple Hoareau. [H]

Elle se situe dans les Hauts de St. Pierre. La première [ kaz ] y a été construite par Inel Hoareau et son beau-père au début de 1953. Elle a été largement agrandie depuis.

Elle pourrait être classée dans la catégorie " petite case créole " ( Delcourt ), voire la "case-villa " ( Defos du Rau ) ou dans " habitat traditionnel " ( INSEE ). Elle est largement représentative du stade " utilisateur-engagé ". Barat ( 1978 ), Pelletier ( 1982 ) et Vogel et als (1979, 1980) entre autres, ont étudié des cas similaires.

La [ kour ] de la famille Fontaine. [F]

La propriété pourrait être classée dans la catégorie " case à bardeaux à toit pavillon " ( Defos du Rau ), la " petite case créole " ( Delcourt ) ou dans l'"habitat traditionnel " ( INSEE ).

Le domaine de Beauregard. [B]

Il est propriété de la famille Maurand depuis 1903, date à laquelle René Maurand fait construire, selon ses propres plans, une grande maison de maître. Des observations similaires peuvent être faites pour beaucoup d'exploitations cannières de l'île ( i.e. " Maison Rouge " à St Louis ancienne propriété Bénard - , " La Confiance " à St Benoît - propriété Carrère ou encore " Le Chaudron " à St Denis - propriété Moreau - ).

Le cas Beauregard peut être classé dans les catégories " Grande Case " ( Delcourt ), " maison riche " ( Defos du Rau ) et " moderne privé de standing (?) " ( INSEE ) et " utilisateur-engagé ".

La maison de Maître Rolland. [R]

Elle a été construite vers 1860 sous la direction d'un planteur enrichi de l'Est de l'île, puis vendue à la belle-famille de Me. Rolland qui l'a occupée jusqu'à la fin des années 1980.

La propriété rentre dans la catégorie " maison riche " ( Defos du Rau ), " grande maison bourgeoise " ( Delcourt, Augeard ) voire " Moderne privé de standing " ( INSEE ). De tels spécimens ont été largement décrits par Trouilloud ( 1980 ), Delcourt ( 1980 ) et Augeard ( 1985, 1987 ). Il entre dans la catégorie " utilisateur-engagé ".

La [ kour ] S.I.D.R. de Clémencia [C] à Saint Denis.

Clémencia loue depuis 1967 une [ kaz ] en béton appartenant à la S.I.D.R. Si la [ kaz ] elle-même n'a pas subi de transformations, la [ kour ] a été largement investie et bâtie pour que l'on puisse considérer l'espace domestique comme étant largement une production de l'utilisateur.

### 3) LES MONOGRAPHIES.

#### Une [kour] de bidonville urbain à Saint-Denis : la famille Nirlo (\*)

Eugène Nirlo est né en 1900 à Saint-Denis. Il est l'aîné de six enfants. Il passe sa prime jeunesse sur la propriété De Tourris à Château-Morange dont ses parents sont les gardiens.

En 1923, Eugène épouse Marie, sa cousine et s'installe avec elle chez ses parents. Sachant conduire, il commence une carrière de taximan puis, suite à un accident de voiture, il achète un cheval et une charrette. Il livre du sable, du gravier et du moëllon dans la région de Saint-Denis.

#### La [kour]

Vers 1925, Eugène achète un terrain de 750 m<sup>2</sup> légèrement à l'écart de la ville. Il s'y installe avec sa femme, y construit une première [kaz] de deux pièces en bois sous tôle ainsi qu'un abri pour le cheval et les parcs des animaux. Un nouvel accident (1942) le laisse infirme et l'oblige à s'arrêter de travailler.

Le couple aura huit enfants, dont seuls quatre vont survivre. Le premier garçon, Marcel, né en 1924, reprend l'activité du père. Il épouse Georgette en 1943, puis, grâce aux relations d'Eugène, il trouve un emploi à la Commune dès 1944. Il y reste jusqu'à sa retraite. Au début de son mariage, Marcel habite dans la [kour] paternelle où il construit une petite [kaz] d'une seule pièce. Il quitte l'endroit pour différentes locations à Saint-Denis et ne revient plus que très rarement visiter la propriété familiale.

Joseph est le second fils d'Eugène Nirlo. Il est né en 1927 dans la [kour] de ses parents. Il fréquente l'Ecole des Frères, puis, vers quinze ans, se met à travailler avec son père comme manoeuvre charretier. Il se met en ménage avec Marie-Céline, la fille des voisins et construit une [kaz] dans la [kour] familiale, contre la palissade des parents de sa femme.

---

(\*) Cette monographie est extraite de l'ouvrage collectif " Bidonvilles et Cours " sous la direction de C. Vogel, 1978. (Les noms de tous les personnages ont été changés.)



Il quitte son père, trouve un emploi de maçon à la commune et s'installe avec sa femme dans le Centre de Saint-Denis, puis dans le Quartier de la Source. En 1960 Joseph trouve un emploi à la gendarmerie, qu'il ne conserve que peu de temps. Il commence à boire, tout comme sa femme. Il retrouve du travail comme gardien d'école de la ville de Saint-Denis où il est logé. Remercié après un an, il travaille comme gardien dans différentes entreprises et déménage à chaque fois.

En 1968, avec sa femme et leurs dix enfants, Joseph est logé au Chaudron dans une toute nouvelle Cité. Sa femme le quitte pour un voisin en emmenant les cinq enfants qui vivaient encore avec eux. Joseph arrête de travailler. Sans argent, alcoolique, il ne peut plus assurer son loyer.

Joseph est expulsé de son logement et repart dans la [kour] du père où se trouvent, déjà installées avec leurs concubins, ses deux filles aînées. Il emménage dans la [kaz] qu'il avait lui-même construit quelques années plus tôt. Six de ses enfants vivent en permanence dans la [kour] familiale ; les quatre premiers ( Rufine, Elisabeth, Philippe et Marie Annick ) sont en concubinage et habitent dans les différentes [kaz] ; les plus jeunes, en principe à la charge de Joseph, sont plus ou moins soignés par leurs soeurs. Les quatre autres enfants sont dispersés dans toute l'île et ne reviennent que très rarement voir leur père.

Emilienne et Inès, les soeurs survivantes de Joseph ont toutes deux connu plusieurs concubins et ont fréquemment déménagé pour se retrouver finalement dans la [kour] familiale.

Au total, la [kour] compte sept [kaz]. Six d'entre elles constituent des unités économiques autonomes et possèdent leur propre foyer : Inès a sa propre cuisine, Philippe un réchaud à pétrole dans sa [kaz], et toutes les autres femmes se sont aménagé un petit [boukan] extérieur. Chaque famille mange chez elle ; Elisabeth cuit pour son père Joseph qui, en compensation, doit fournir les denrées ou l'argent pour les achats à la boutique.

Le point d'eau dans la [kour], installé depuis 1940, est utilisé par Inès et son neveu Philippe qui se partagent la note. Les

autres vont chercher de l'eau à la fontaine publique qui se trouve dans la rue. Deux [kaz] ont l'électricité et les compteurs sont distincts. Le propriétaire de chaque animal qui divague dans la [kour] est connu ; les stocks de vieux madriers, pour le feu ou la réparation des constructions ou des clôtures, ainsi que les vieilles tôles dissimulées dans la [kour] sont des réserves que chaque famille a patiemment constituées pour son usage propre. Malgré la proximité des différentes constructions, chaque résident nettoie au matin le petit morceau de terrain qui lui revient, sans jamais empiéter sur le territoire de son voisin.

#### La [kaz] d'Inès

La [kaz] en bois sous tôle d'Inès (A) est la plus vaste de la [kour] ; elle comprend quatre pièces aux dimensions à peu près équivalentes et accueille cinq personnes : Inès et son mari Georges, ainsi que leurs trois enfants. La dernière des filles d'Eugène a reçu la [kaz] de ses parents après les avoir soignés jusqu'à leur disparition.

Les deux pièces de devant ont leur sol bétonné. L'une est réservée au salon (1), l'autre sert de salle / salle à manger (2). On entre dans le salon après avoir franchi une marche de béton sur laquelle sont disposées, de part et d'autre, deux [mok] recevant des plantes vertes.

L'ameublement du salon est simple : une banquette et deux fauteuils de skaï rouge entourent une table basse usagée sur laquelle se trouve posé un bouquet de fleurs artificielles gagné lors d'une fête foraine. Un petit meuble-vitrine reçoit des services de verres dépareillés. Dessus se trouvent un cendrier de Madagascar et des souvenirs militaires déposés là par le neveu d'Inès.

Le sol de béton est recouvert d'un vieux linoléum [karpét], tandis que les murs de tôle sont tapissés çà et là par des feuilles de catalogues et d'illustrés. Deux vieilles photos, représentant le couple des parents d'Inès sont punaisées sur les pièces de charpente.

La pièce adjacente (2) est occupée par une grande table recouverte d'une toile cirée et entourée de trois chaises. Un réfrigérateur se dresse dans un coin de cette salle. Une télévision, dont bénéficient tous les enfants de la [kour], est placée sur une étagère vissée à la charpente. Une machine à coudre est posée sur la grande table.

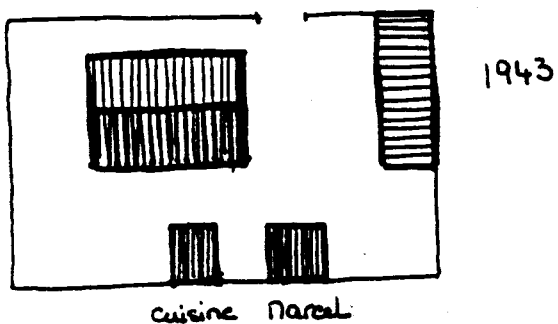
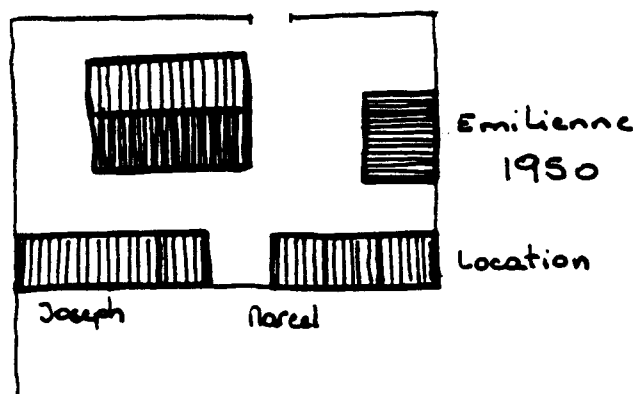
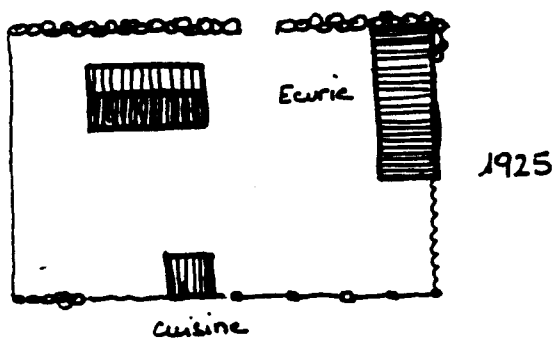
Le sol est brut de bétonnage, tandis que des posters, découpés dans des magazines, sont collés à même la tôle.

Les deux autres pièces sont réservées aux chambres. Le sol de celle du couple (3) est bétonné ; la pièce contient un lit, une chaise, une armoire et une petite table abimée disposée dans un coin et sur laquelle se trouve une statue de la Vierge. La dernière chambre est celle des enfants (4) ; le sol de terre battue est recouvert d'un linoléum en mauvais état. Elle contient une armoire ainsi que deux lits dont l'un est double. Une ampoule unique, suspendue en plein centre de la [kaz] éclaire l'ensemble des pièces dont les cloisons n'atteignent pas la tôle de couverture.

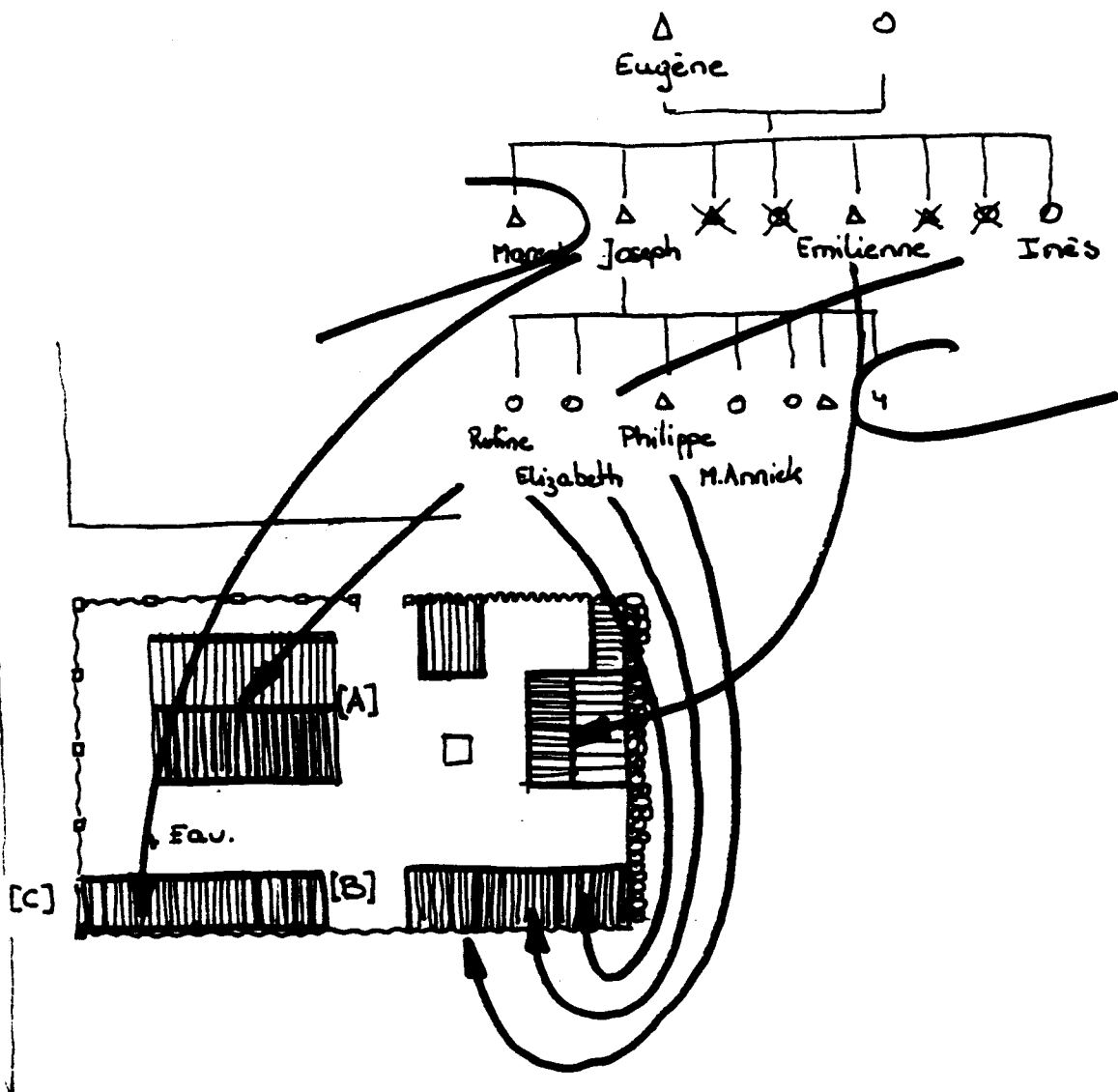
La cuisine au bois (B) est là depuis l'installation des parents (1925). Outre le foyer, elle est équipée d'une petite étagère recevant deux marmites, une casserole et des couverts émaillés.

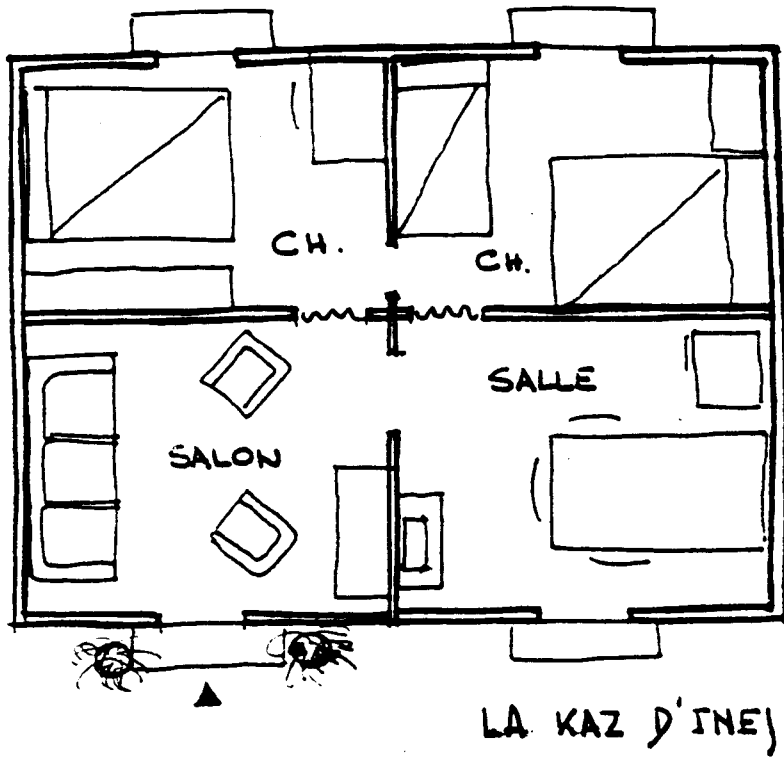
#### La [kaz] de Joseph

La [kaz] de Joseph est également en bois sous tôle et ne comporte qu'une pièce de 3,5 m sur 2,5 m. Le sol est de terre battue et les murs de tôle sont garnis de cartons d'emballage et de photos de magazines. Une porte unique et une seule fenêtre éclairent ce modeste abri. Joseph y vit avec, par intermittence, ses deux plus jeunes enfants. On y trouve deux grands lits, qui prennent presque toute la place. Sur la console, au-dessus d'un des lits, se trouvent une Vierge

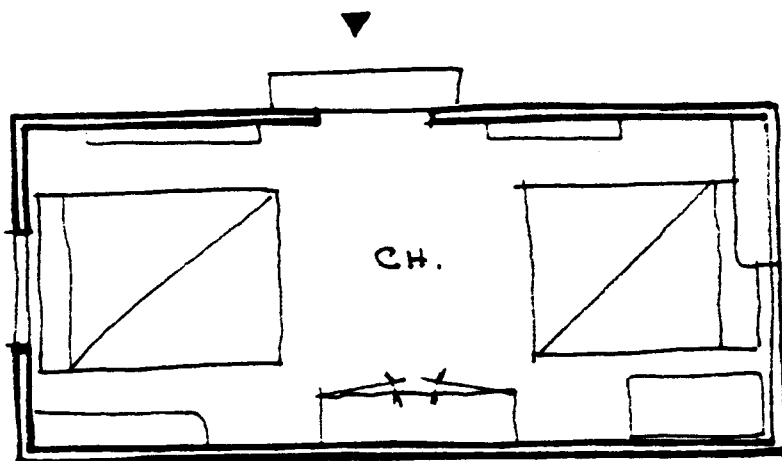


# LA FOUR NIRLO.





1m.



LA KAZ DE JOSEPH.

LA KOUR NIRLO.

de lourdes, une lampe à pétrole de décoration offerte par l'une des filles et des fleurs artificielles dans un vase cassé. Du linge est stocké dans une grande armoire abîmée. A côté de l'autre lit, une tablette et un nécessaire de toilette. Sous une petite table basse sont déposés un litre d'huile, un bac à peinture rempli de riz, un sachet de grains et deux boîtes de sardines. Deux marmites neuves sont posées dans un coin. Sur d'autres étagères clouées aux murs, on trouve encore des bibelots divers, des bougeoirs, quelques soucoupes. Aux murs sont fixés des calendriers de réclame du commerçant voisin, une image de la Vierge et deux paysages européens.

Une installation modeste au fin fond du Cirque de Salazie : la [kour]  
d'Alice Maillot à Bé Cabot (\*)

L'îlet de Bé Cabot se trouve au Nord du cirque de Salazie, au pied du rempart du Be Massoune qu'il faut franchir pour atteindre la Roche Ecrite, le sommet des montagnes dominant la capitale, Saint Denis.

L'îlet est installé sur un des nombreux replats à proximité de la ravine Bé Cabot et de celle, naissante, de Fleurs Jaunes (ravine «èche»). Il est resté longtemps peu accessible, car seul un sentier permettait de l'atteindre à partir du village voisin de Mare à Martin. Aujourd'hui, la route arrive jusqu'à Bé Cabot.

**L'installation à Bé Cabot.**

La terre sur laquelle est installée Madame Maillot fut, à l'origine, la propriété du père de son mari, Polydor Maillot, qui achète du terrain à Bé Cabot vers 1890. A cette époque, il possède déjà des emplacements éparpillés dans les différents îlets voisins.

Il partage ses biens en 1922, ce qui disperse sa nombreuse descendance (il a huit enfants) dans toute la zone Nord du cirque de Salazie.

Un de ses fils, Théodore, reçoit l'emplacement dont il est question ici. Il s'y installe, juste après son mariage avec Alice Grondin en 1927. Le couple aura six enfants dont trois vont rester à Bé Cabot. Les trois autres sont aujourd'hui installés ailleurs dans l'île.

Théodore meurt en 1936 et ses terres, après une période pendant laquelle elles sont cultivées par sa veuve et les garçons avant

---

(\*) L'essentiel de ce texte est inspiré des travaux dirigés par C. Vogel et publiés en 1980, ainsi que du rapport ACCT " L'habitat rural à l'île de la Réunion " de P. Trouilloud et S. Gousseaud (1984), non publié.

leur départ, vont être partagées en trois morceaux.

Celui qui va à Maurice se trouve sur les hauteurs de l'îlet, les deux autres garçons ( Marc et Hubert ) se partageant un grand morceau contre la ravine Bé Cabot.

La [kaz] du couple Maillot - Grondin ayant été largement endommagée par un cyclone et n'étant plus habitable, Alice se fait construire une nouvelle maison auprès de celle de son fils Marc et à faible distance de celle d'Hubert, son second garçon.

La [ viey manman ], comme on l'appelle dans l'îlet, continue, comme elle le faisait auparavant, à préparer la paille de vétiver et à tresser des capelines [ kapline ]. Alice est installée sur une partie des terres de Marc. Sa [kour] n'en est pas moins bien délimitée, et personne ne doute qu'elle se trouve ici chez elle.

#### La propriété d'Alice

##### \* la [kour]

A l'Ouest, c'est la ravine Bé Cabot qui limite le terrain, tandis qu'un grillage (1) fixé sur des bambous dressés ferme le côté Est. Au Nord, c'est une haie de vétiver (2) et le champ de maïs (3) de Marc qui barrent le passage. Le reste est clos par une murette de pierres empilées (4).

La clôture grillagée à l'Est sépare la [kour] d' Alice de celle de son fils Marc. Il faut d'abord traverser la [kour] du fils avant d'arriver devant le portail (5) de la mère. Celui-ci est constitué d'une petite porte de bambou et donne sur trois marches empierreées que le visiteur doit descendre pour se retrouver sous une treille-chouchou (6) [trèy, trèy-chouchou, trèy-sousou ] où il sera attendu.

Un petit parterre (7) de fleurs, muguet et bégonia, délimité par un muret de pierres ainsi que des plantes en pots, se trouvent à gauche de l'escalier. On retrouve un arrangement identique à l'angle de la [kaz] (8).



La treille est constituée d'une armature de bambous sur laquelle grimpent des pieds de chou chou. Elle couvre presque 30 m<sup>2</sup> et relie les deux bâtiments construits dans la [kour]. Son sol est en terre battue, à l'exception d'une allée de béton qui va de la [kaz] (A) à la cuisine (B). De petites fleurs blanches sont plantées contre le pignon de la [kaz] qui donne sous la treille. Sur la façade Ouest de la construction, abritée par le débord du toit de vétiver, est fixée une étagère (9) servant à ranger des bouteilles, des chaussures et autres sacs et tentes [ tant ].

A droite de l'escalier, la treille-chou chou présente une petite excroissance (10) qui sert d'ombrière sous laquelle Alice Maillot soigne ses plantes en pots.

Outre le passage par la [kour] de son fils Marc, il y a deux autres accès à la propriété de Madame Maillot.

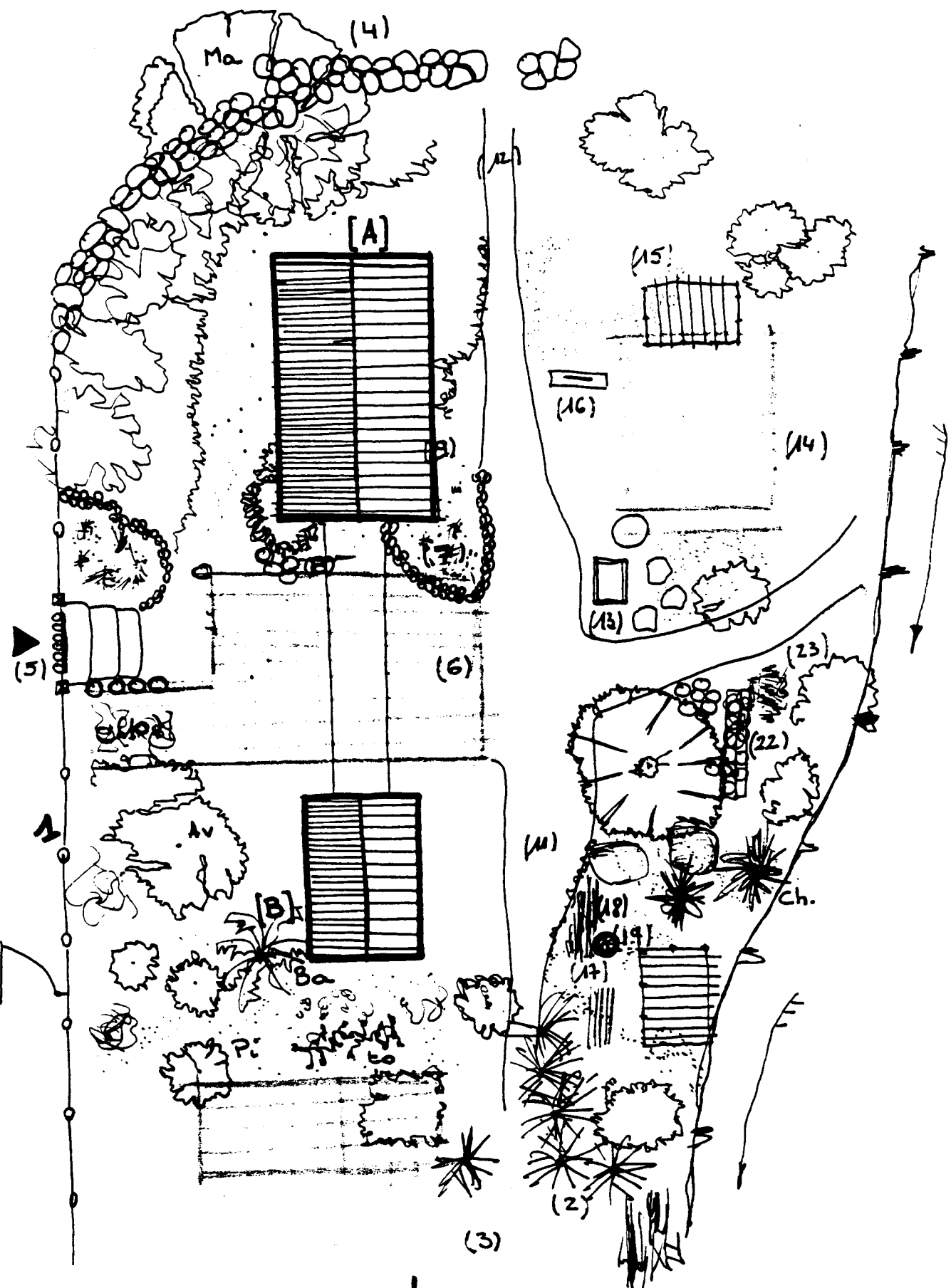
La treille est en quelque sorte un carrefour d'où partent trois allées de terre battue.

Au Nord, l'une des branches se termine par un petit sentier, longeant le bord de la ravine, qui donne accès au champ de maïs (11) cultivé par un fils, et permet de rejoindre le chemin menant à l'îlet proprement dit.

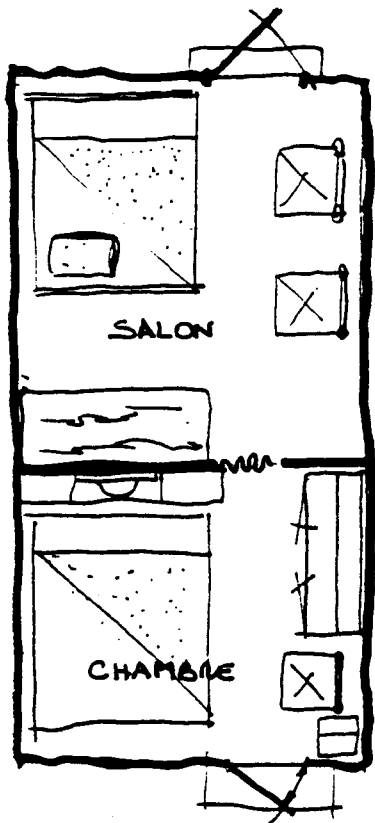
Au Sud, une autre branche longe la [kaz] d'Alice. Elle s'achève en sentier (12) qui borde la ravine Fleurs Jaunes et donne accès à l'habitation du second fils, que l'on doit traverser pour rejoindre le grand chemin.

Une troisième allée donne devant le bac à laver la vaisselle (13) autour duquel poussent des gros pieds de songes. Il y a là 2 ou 3 pierres plates, des réserves d'eau et quelques [ mok ] servant à puiser l'eau pour laver la vaisselle sale qui sèchera ensuite au soleil.

Un pied de vigne pousse sur une treille (14) qui abrite un parc cochon (15) en branches et couvert de tôle et une meule à eau (16) où Alice affûte ses couteaux servant à préparer la paille de vétiver. Le W.C. se trouve à proximité, puis le chemin va se perdre sur les bords de la ravine.

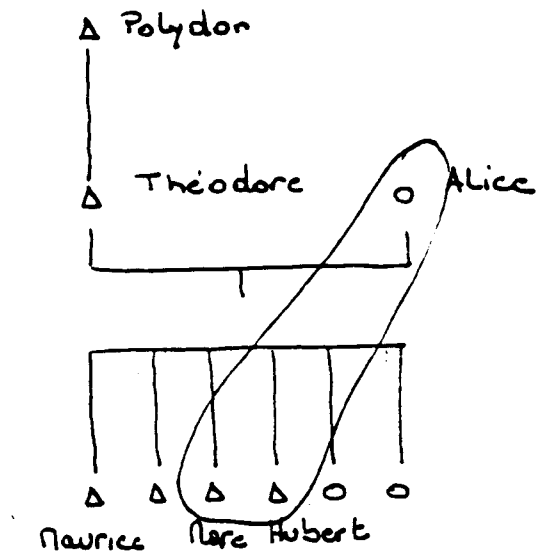


LA COUR MAILLOT

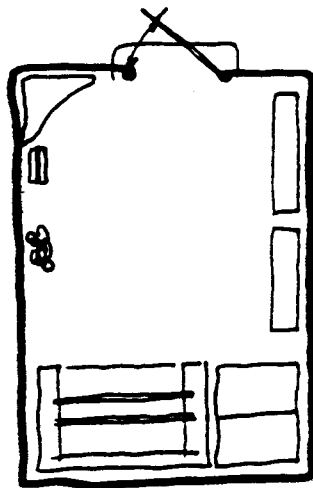


LA [KAZ]

LA [KUIZIN]



1m.



LA KOUR NAÏLLOT

En prenant à droite, on passe devant l'aire de stockage de la paille de vétiver (17) pour le tressage, la réserve de bois pour la cuisson, (18) le billot (19) et l'on atteint, presque contre la ravine, un autre parc cochon (20) construit comme le premier.

Face à la treille, côté ravine, un grand pamplemoussier (21) fait suffisamment d'ombre pour qu' Alice puisse y soigner des [fanjan] de songes et de capillaires qu'elle a disposés sur une étagère haute (22), derrière laquelle se trouve un tas d'ordures (23).

Des grosses pierres servent de sièges. C'est là qu' Alice s'installe pour la préparation de la paille de vétiver.

Des plantations utiles quotidiennement sont dispersées autour de cet espace et jusque derrière la cuisine ; on y relève des bananiers, deux pieds de piments, des tomates, des tomates-arbustes, des brèdes [morell], des grenadines, un pied de calabasse, des papayiers. Plus en retrait encore, et en arrivant à la ravine, on trouve des bibassiers, des goyaviers, un pêcher, ainsi que des bambous, des pieds de choka, des calumets et des pieds de vétiver.

Derrière la cuisine sont plantés un avocatier, un oranger, un framboisier et quelques fraisiers.

Au Sud et à l'Est, contre le muret de pierre, on note la présence de manguiers et de cerisiers.

#### \* Les constructions

La construction principale (A) couvre environ dix-huit mètres carrés pour des dimensions hors oeuvre de l'ordre de six mètres sur trois mètres et une hauteur de faîtage de 2,70 m.

La toiture de vétiver est à deux pentes égales, débordant largement sur les murs constitués d'une bordée de planches de filaos recouvertes extérieurement de vétiver. Le sol est en béton recouvert sur toute la surface par un lino à carreaux rouges.

La [kaz] se divise en deux pièces d'inégale grandeur et disposées en enfilade : le petit salon (24) ( 3,50 x 3,00 m.) et la chambre (25) (2,50 x 3,00 m.) communiquent par une ouverture

légèrement décalée par rapport à l'axe du faitage . Ce passage est pratiqué dans la cloison en planches de filaos cloués sur les poteaux verticaux jusqu'à la hauteur de la caisse. Il est masqué par un rideau passé sur une cordelette reliant le poignon au support de panne.

Le petit salon (24) comprend un grand lit en formica ( tête et pied ) imitant le bois, un sommier métallique , une paillasse confectionnée par la tante d'Alice et recouverte d'un drap et d'un couvre lit rose à fleurs bleues. Des couvertures sont pliées et posées au pied du lit. Deux chaises de bois occupent le mur opposé au lit et une table disposée contre la cloison est recouverte d'objets divers tels que des bougies, des photos des enfants et des petits-enfants en grande tenue et des petits bibelots.

La chambre (25) est elle aussi sommairement meublée : on y trouve un grand lit à la tête de formica blanc fleuri, composé d'une paillasse et d'un matelas de mousse recouvert d'un drap blanc. Quatre oreillers et une couverture sont posés à la tête du lit, au-dessus de laquelle se trouve une étagère fixée à une poutre de charpente. On y trouve des pots vides, une vieille lampe à pétrole et sa réserve, des allumettes, un peigne, une bougie, des médicaments, une lampe de poche, des lettres coincées sur un côté et, au centre, un petit autel pour la Vierge.

L'oratoire est constitué d'une caissette de bois tapissée de papier journal ; il abrite une Vierge de vingt centimètres de hauteur, posée sur un piédestal couvert de fleurs en plastique, un crucifix, une autre Vierge et une bouteille d'eau bénite " pour faire le signe de croix avant de se coucher ".

Un buffet de formica blanc à fleurs roses occupe le mur opposé au lit. On y trouve du linge, une réserve de bougies et, posés sur son plateau ou coincés dans les portes, des photos de famille, des cartes postes et des bibelots - souvenirs divers.

D'autres couvertures sont empilées sur le buffet , tandis que les poutres de la charpente autour de la chambre reçoivent tous les objets qui n'ont pas trouvé de place ailleurs : bouteilles, bibelots,

papiers divers ...

Deux cartons de linge sont entassés dans un coin, derrière l'unique chaise en bois de la chambre.

Les murs sont tapissés de papier journal et de feuilles de couleur provenant des catalogues de la "Redoute" ou des "Trois Suisses" sans qu'aucune décoration particulière ne se détache.

Le [linz de kour] est suspendu à des clous plantés dans les poutres ou passé sur des fils tendus entre les pièces de charpente. Des chapeaux de paille [kapline], dont certains en cours de confection, accrochés de ci de là, complètent la décoration de la pièce.

La cuisine (B) fait face à la [kaz], de l'autre côté de la treille. Elle est construite de la même façon que la maison. Ses dimensions sont de l'ordre de 3, 50 mètres de long pour une largeur égale à 2, 50 mètres. Le sol est ici en terre battue.

La cuisine d'Alice abrite à la fois le foyer et les réserves alimentaires.

Le foyer pour faire cuire les aliments est constitué d'un encadrement de pierres rempli de terre et de chenets pour soutenir les diverses casseroles et [ferblan].

Sur l'étagère adjacente, on trouve un pilon, de l'huile, du vinaigre, la réserve de grains, des assiettes, du café, la cafetière, une [mok] de graisse. Sous cette étagère sont rangées quelques réserves alimentaires dont un [ferblan] de graisse de cinq kilos.

De l'ail, du piment dans un jerrycan et du boucané sont suspendus à des clous plantés dans les différents poteaux.

La réserve de riz est posée sur une étagère d'angle, sous laquelle sont rangés des [tant], des [goni] et un [vane].

Deux bancs de bois disposés le long des parois complètent l'ameublement de cet espace.

## La vie quotidienne

La journée d'Alice commence vers six heures.

Dans sa cuisine, elle fait chauffer son café, le boit, souvent debout sous la treille, puis met ses grains ( lentilles, haricots, pois du cap ... ) à chauffer.

Elle s'occupe ensuite de faire la [ propté ] et vaque aux tâches quotidiennes de la maison ( laver le linge, rangement, balayage ... ).

Vers dix heures, Alice Maillot met le riz à chauffer, saisit son [ cari ], trie et prépare les brèdes. Elle déjeune vers onze heures, assise dans la cuisine si le temps est mauvais, dehors sur une chaise lorsqu'il fait beau. Il arrive que ses petits-enfants partagent le repas avec elle ; chacun se sert et mange alors en vitesse dans son coin.

Alice se retire alors quelques instants dans sa chambre, puis part faire un tour dans son jardin, ramasse ce dont elle a besoin ( thym, piment, brèdes etc... ), s'occupe de ses plantes, donne à manger aux poules et vérifie que les cochons ont de l'eau et à manger ( c'est son fils qui les soigne ).

Une bonne partie de l'après-midi est consacré au tressage du vétiver. En fin de journée, après l'arrosage des plantes, vers 17-18 heures, elle prépare le dîner, généralement avec les restes du midi puis se couche vers dix-neuf heures.

La treille-chouchou (5) est donc le lieu le plus fréquenté de la [kour]. Presque toutes les activités de Madame Maillot se localisent là, parfois aussi sous le pamplemoussier pour la préparation de la paille de vétiver et de chouchou. Elle y trie également le riz, les brèdes, et y coud.

Les amis sont accueillis sous la treille ; Alice y place alors

toutes les chaises dont elle dispose et, lorsqu'elle reçoit des invités, y dresse une table qu'elle emprunte à une voisine.

Le salon (24) ne sert que pour recevoir des étrangers ; c'est donc une pièce quasi inoccupée dont la porte ne s'ouvre que lors d'une visite. Alice utilise cependant le grand lit du salon pour héberger, le temps d'une nuit, ses enfants ou ses petits-enfants.

Le salon est tourné vers le Sud, c'est-à-dire que son unique porte de planches tourne le dos à la treille qui est le lieu domestique par excellence de la [kour]. On l'atteint par un petit sentier (26), ménagé le long de la [kaz], entre la façade et un petit muret de pierre et dont le sol en terre battue est soigneusement balayé tous les jours.



### La [kour] du couple Hoareau

On atteint la [kour] de Rose en empruntant un chemin de terre carrossable qui vient longer la clôture qui mène au [ baro ]. La [ kour ] de Rose et d'Inel occupe environ 700 mètres carrés [ 28-30 golèt ] et fait partie d'une habitation [ bitasyon ] qui couvre à peu près un hectare [ 400 golèt ]. L'ensemble se situe à Bel Air, dans les Hauts de St Pierre.

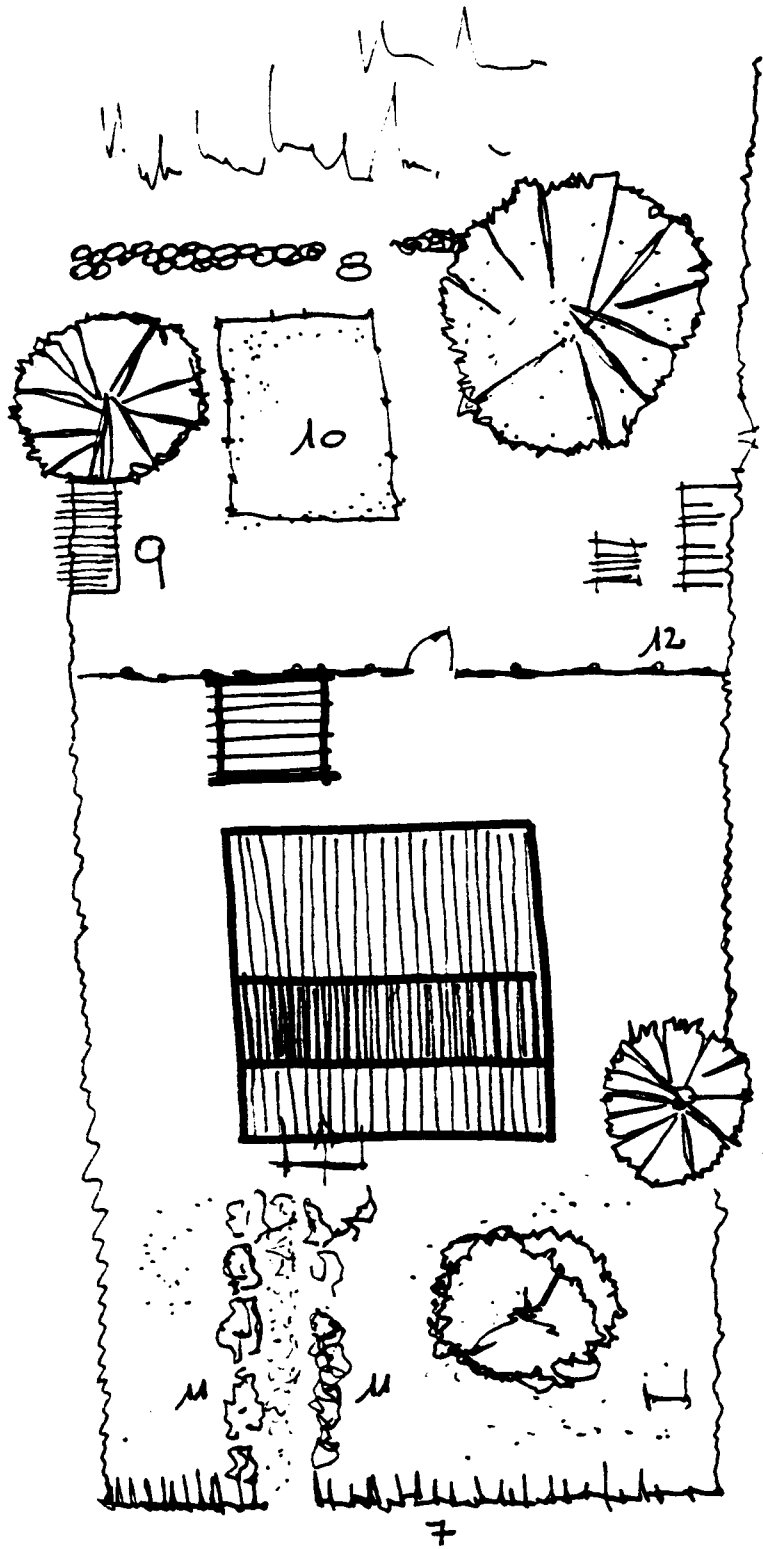
### Du Tampon à Bel Air St Pierre

Inel Hoareau est né en 1919 au Tampon. Il est le sixième d'une fratrie de onze enfants. Dès son adolescence, il s'initie au métier de charcutier. Il apprend également le saxophone, et à la tête d'un petit orchestre, il anime les bals et les fêtes de la région. Il y rencontre Rose Fontaine, son aînée de quatre ans, qu'il épouse en 1947. Inel a 28 ans, Rose en a 32 ans.

Inel s'occupe de sa mère avec laquelle il vit ; le couple s'installe avec elle dans une location [ loiyé ] au Tampon pendant une année avant de déménager dans une [kaz] de quatre pièces achetée dans le même quartier ( 1948 ). Inel y poursuit son commerce de charcuterie.

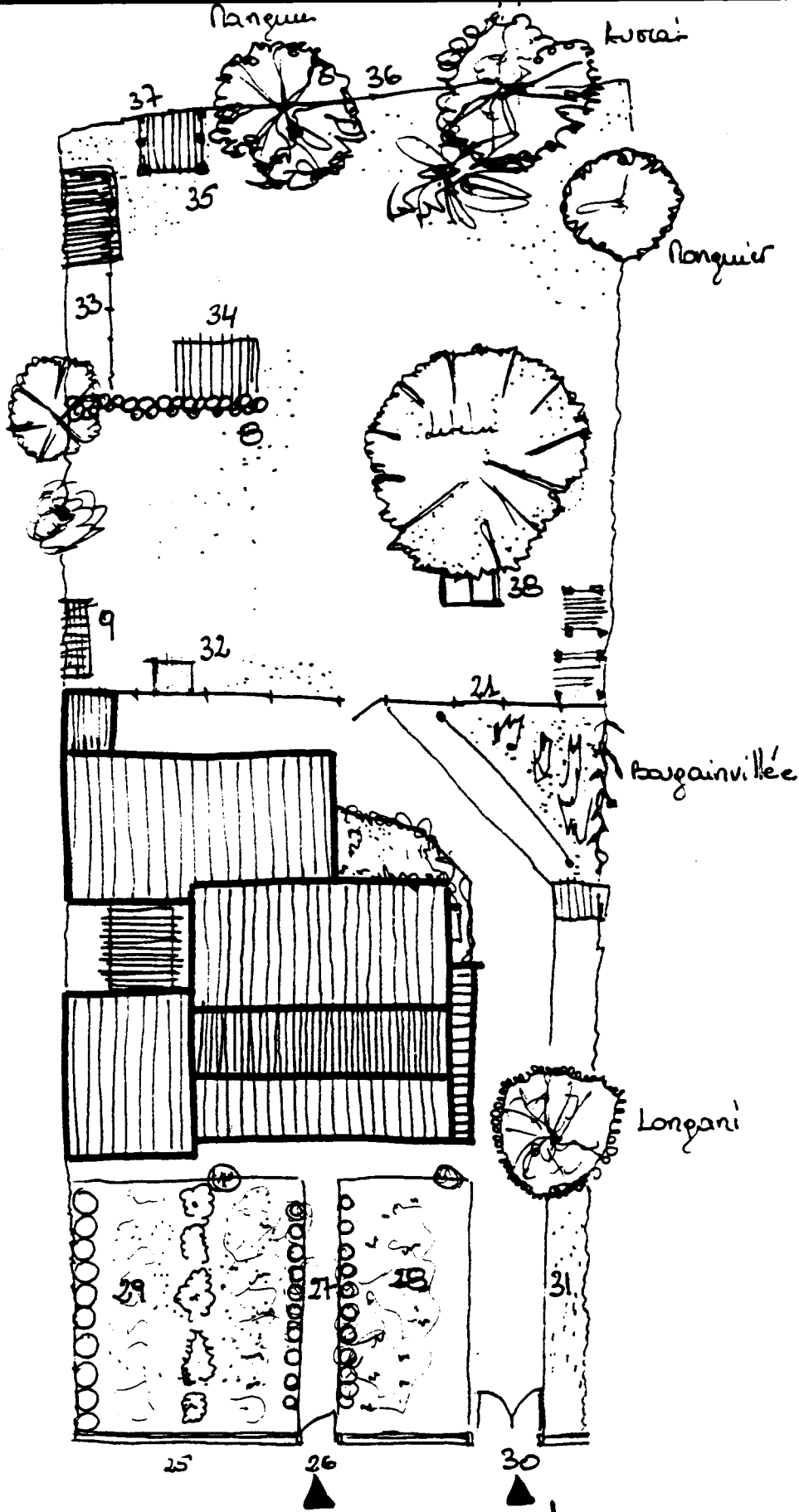
La même année naît Marie Estelle, la première fille du couple, puis Marie Jeanne en 1949. La mère d'Inel meurt en 1950. Puis naissent Pierre ( 1951 ) et Marie Andrée ( 1952 ).

Des problèmes de voisinage obligent la famille Hoareau à quitter les lieux. Le père de Madame vend alors à son gendre un terrain d'à peu près un hectare à Bel Air, dans les Hauts de St Pierre.



ETAT FIN 1953.

LA COUR DU COUPLE HOAREAU



LA KOUR AUJOURD'HUI 1988

### La construction de 1953

Inel et son beau-père construisent, début 1953, une première petite maison de deux pièces. Il s'agit d'une [kaz] de bois sous tôle, charpentée sur cadre posé sur un soubassement de pierres hourdées au mortier de ciment. Une seule des deux pièces est planchée; elle devient le salon (1), l'autre servant de chambre à coucher (2) pour toute la famille. Une cuisine au feu de bois (3) est édiflée quelque peu en retrait.

Dans le courant de la même année, Inel entreprend l'agrandissement de la [kaz] à laquelle il ajoute deux pièces (5) (6) en appentis. L'ensemble est planté et le sol remblayé pour atteindre le niveau de la première construction. La famille dispose alors de quatre pièces qu'elle investit fin 1953.

A l'origine, les murs de tôle [ souflaj tol ] sont revêtus, à l'intérieur, par des feuilles découpées dans des catalogues et collées aux parois. Plus tard, le couple fera bétonner le sol, puis lambrisser [ anbrissé ] l'intérieur en commençant par le salon. Les cloisons intérieures sont également refaites vers 1965 ; elles sont revêtues de contre-plaqué sur les deux faces jusqu'à une hauteur équivalente à la longueur d'une plaque.

Un alignement de pieds de vétiver marque (7) la limite entre la [kour] et le chemin. Un mur de pierre sèches (8), à l'opposé, la sépare de l'habitation.

Un parc cochon (9) [ park koson ], qui peut contenir trois animaux, et un enclos pour un boeuf (10) [ park béf ] sont construits contre ce mur.

Une petite allée délimitée par une haie de [ mouroung ] (11) permet l'accès au salon, tandis que la volaille est maintenue à l'arrière par un muret (12) formé de perches grossièrement entrelacées qui coupe la [kour] en parties presque égales.

### **Le premier agrandissement.**

Inel Hoareau s'emploie comme ouvrier charcutier au Tampon où il se rend tous les jours. Il supporte très mal ce changement de situation et s'adonne à la boisson.

Trois enfants naissent encore dans cette famille qui subsiste tant bien que mal : Jean en 1955, Marie Ange en 1961 ( elle décèdera en 1964 ) et enfin Freddy en 1962.

Rose fait des ménages dans le voisinage et des lavages pour des particuliers. Inel ne travaillant plus qu'occasionnellement, sa femme tente de faire cultiver au mieux la canne de l'habitation en employant des journaliers lors de la récolte. En 1965, elle obtient un emploi comme surveillante à la cantine de l'école voisine.

En 1968, l' aînée des enfants, Marie Estelle, obtient un emploi de fonctionnaire stagiaire. Elle fait construire une remise (13) contre la maison de 1953 et y installe " sa chambre ". Dans le même temps, Inel fait démolir le premier appentis ( celui édifié fin 1953 ) en mauvais état - le bois a pourri - qu'il fait ensuite reconstruire selon la même disposition, mais en agrandissant légèrement les surfaces (14 et 15).

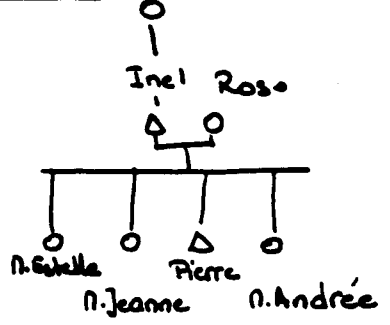
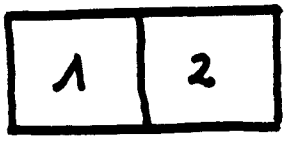
En 1970, Marie Andrée se marie et part s'installer à St Denis. L'année suivante Marie Estelle convole et le jeune couple va habiter le Tampon où il est rejoint, à la faveur d'une mutation, par la soeur partie dans la capitale.

### **Le second agrandissement**

En 1972, le fils aîné, Pierre part travailler en métropole comme électricien ; son frère Jean le rejoint quelques mois plus tard. La même année, les enfants restants aident les parents à agrandir la construction d'origine. A l'endroit de la cuisine au bois et contre l'appentis de l'arrière est édifié en dur [ an dir ] un module comprenant une " grande cuisine " (16), un débarras (17), un coin toilette-W.C. (18) ainsi qu'un magasin [ magasin ] (19).

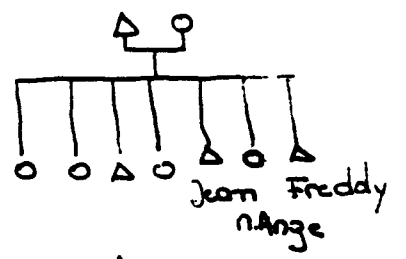
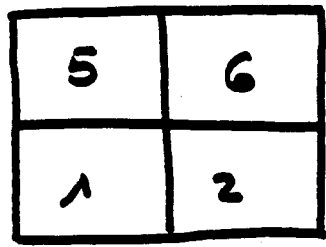
3

1953



3

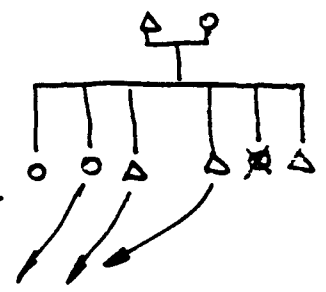
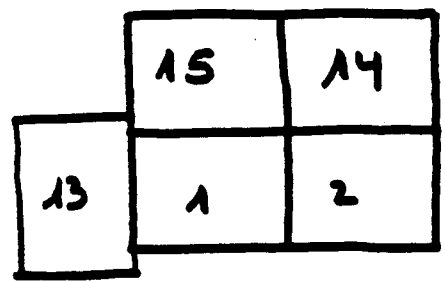
fin 1953.



LES AGRANDISSEMENTS.

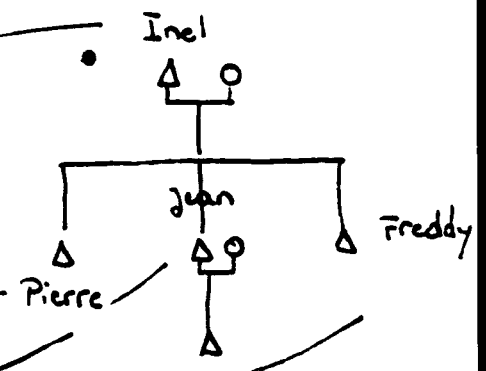
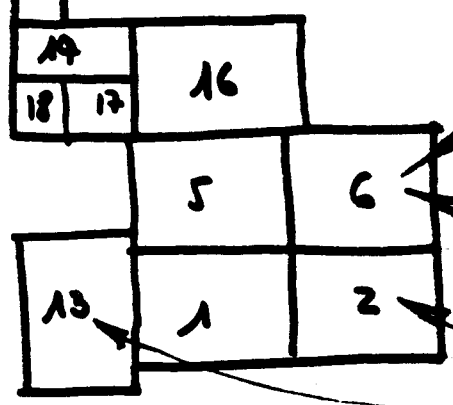
3

1968



20

1972



Rose fait aménager un petit boucan en tôle [ boukan an to ] (20) contre le nouveau bâtiment. La clôture de bois disparaît et est remplacée, vers l'arrière, par un grillage [ métalik ] tendu sur des fils de fer (21). Les deux côtés de la [kour] subissent le même traitement (22).

Jean, n'arrivant pas à s'adapter en métropole, revient chez ses parents en 1974.

En 1977, Marie Jeanne part s'installer à Saint Pierre.

En 1981, Jean, le fils cadet se marie ; la même année, les époux Hoareau bénéficiant de leur retraite [ salarié ], partagent leurs biens.

#### Le partage.

L'habitation est divisée en 5 parts ; Marie Andrée fait construire sur son lot, suivie quelques mois plus tard par Freddy. En attendant, le jeune couple ainsi qu'un garçon nouveau-né ( 1982 ), s'installe chez les parents et annexe la remise (13), l'ancienne " chambre " de la soeur, construite en 1968.

L'année suivante, le fils aîné rentre de métropole et revient vivre chez ses parents. Il s'installe à proximité, comme artisan métallier, avec son frère. Une partie de leur matériel se trouve dans la [kour] familiale et un établi est installé sous un auvent (23) contre le côté de la première [kaz]. Le dépôt de fer (24) est aussi ménagé à proximité.

Freddy, le plus jeune des garçons continue, quant à lui, sa scolarité au Lycée du Tampon.

#### Les années de transition.

Ces années sont celles pendant lesquelles la [kour] et la [kaz] accueillent le plus grand nombre de personnes. La [kour] comme la [kaz] sont quelque peu remaniées.

\* la [kour]

La bordure de vétiver est arrachée et remplacée par une grille de fer (25) montée sur un petit mur-bahut. Un petit portail [lo ti-baro] (26) donnant sur une allée bétonnée est réservé aux hôtes inconnus ou peu connus de la famille. L'ancienne allée bordée de pieds de [mouroung] (7) a disparu, mais la haie est restée. On y a ajouté un cerisier bigarrade, sur lequel grimpe un rosier et une " liane mauve ". Les bords de l'allée (27) sont marqués par d'énormes [fanjan] sculptés remplis de " pluie d'or ", tandis que de part et d'autre les surfaces sont traitées en parterre (28) [partèr] de fleurs ; on y trouve des roses, des gerberas, des amaryllis, des orchidées " bois de lait ".

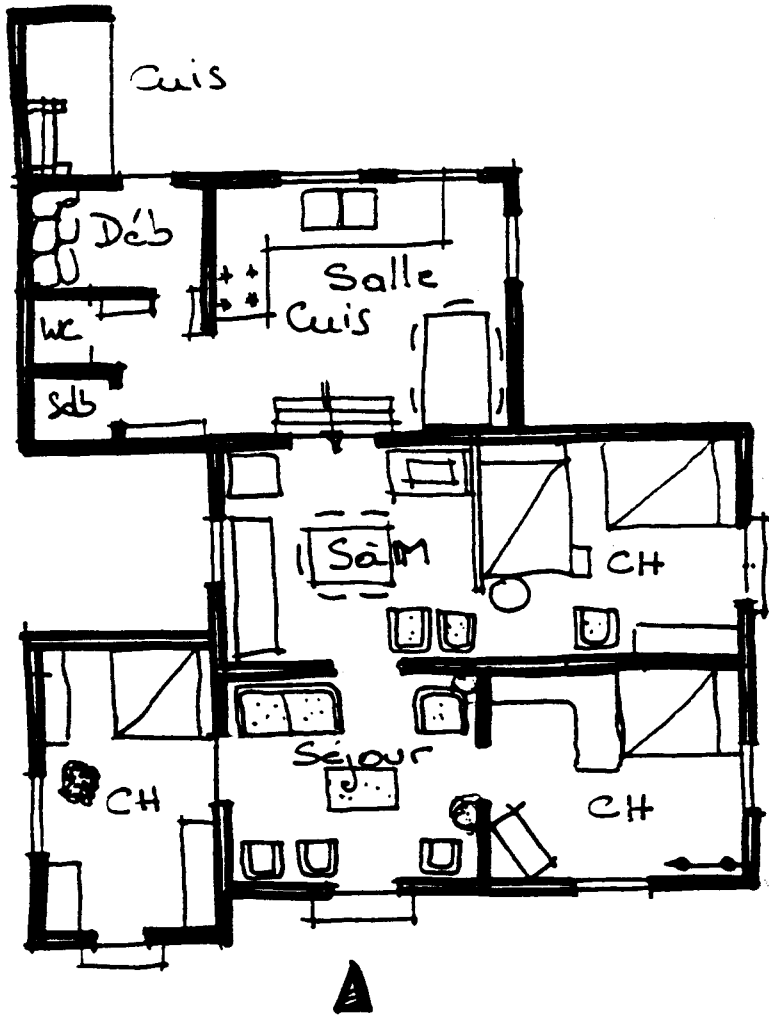
L'espace donnant sur le devant (29), et situé juste devant la chambre du jeune couple est le domaine de la bru ; elle dispose de son propre tuyau d'arrosage [rakor] pour y soigner des plantes en pots posés au sol ou accrochés au grillage en vue de leur transplantation dans la future [kaz].

Le grand portail (30) à double battants [lo baro de voitir] permet le passage des automobiles, mais constitue aussi l'entrée principale de la [kour]. Il donne également accès à l'établi des frères artisans.

Mis à part le parterre (28) à l'avant et une bande étroite le long d'une des clôtures latérales (31), l'ensemble de la [kour] est bétonnée. A l'arrière, au delà de la barrière grillagée (21), on retrouve le parc cochon (9), l'enclos du boeuf ayant disparu pour être remplacé par un cageot abritant des coqs de combat (32) [kok batay] soigné par Inel et son fils aîné Pierre.

Derrière le mur de pierres sèches (8) qui est resté debout, est édifié un parc semi-couvert pour la vingtaine de cabris (33) [park kabri], des clapiers (34) [park lapin] et un poulailler (35) [park poul] pour les poules " de France ", enfermées.

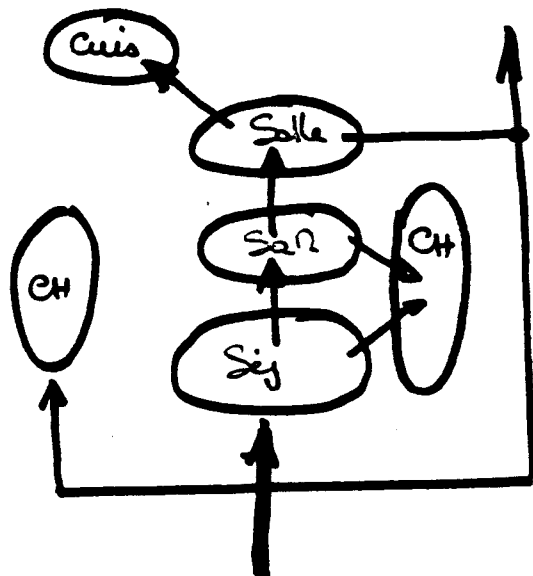




LA KAZ en 1988-

Incl. Hooareau.

1m.



Le fond de l'enclos (36) est marqué par un dépôt d'ordures, un avocatier, des bananiers, et un grand manguier. Un grillage de fil de fer (37), accroché de façon lâche entre ces différents [pié de bois], ainsi que les ronces qui y grimpent, constituent la clôture de cet espace, dans lequel divaguent des poules locales [poul péi] et au centre duquel on trouve un grand pied de lechtis abritant la roche à laver (38).

\* la [kaz]

Entre 1981 et 1985, ce sont sept personnes - sur trois générations - qui occupent la maison de façon continue.

La co-résidence des deux couples exige le respect de limites précises ainsi que la séparation des tâches ménagères de la maison. Rose reste la patronne du foyer et la maison comme la majeure partie de la [kour] sont son domaine. La presque totalité des frais de la maisonnée sont assurés par elle et son mari. Le jeune couple, en particulier, peut ainsi économiser pour achever la maison en construction.

Seule la chambre en apprentis est réservée strictement à Jean et à sa femme : on ne peut y entrer que sur invitation de la belle-fille et Rose n'y pénètre jamais sauf pour coucher l'enfant si besoin est. Aucun enfant en bas âge en visite ne peut y aller. La chambre est complètement indépendante du reste de la maison et donne directement sur l'extérieur, sur le jardinet privatif de la femme. Une fenêtre s'ouvre à l'Est, à l'opposé de la porte qui donne directement sur le salon. Le mobilier se compose d'un vaisselier, d'une armoire, d'un grand lit, d'un berceau et d'une petite sellette sur laquelle se trouve un capillaire dans son [fanjan].

La chambre de la toute première construction est réservée au fils cadet Freddy, qui est encore scolarisé. Elle est entièrement lambrissée et un linoléum recouvre l'ancien sol de béton rougi. La

chambre donne sur l'avant, par une porte à double battants, et sur le salon duquel elle est séparée par une cloison récemment réhaussée jusque sous tôle. Une porte isoplane permet au jeune garçon de s'isoler. Une fenêtre donne à l'Ouest, sur le côté de la maison. Le mobilier comprend un grand lit, une étagère à livres, une grande armoire à glace et un matériel fixe de musculation. De nombreux posters sont épinglés aux murs ( sportifs, motos, chanteurs ). La porte séparant cette chambre de celle des parents est condamnée.

La chambre des parents, qui accueille aussi le fils aîné, n'est séparée de la salle à manger que par une cloison à mi-hauteur dont le dessus sert d'étagère. Une fenêtre donne sur l'arrière, tandis qu'une porte à double battants s'ouvre sur la [kour]. Deux grands lits, une armoire et deux fauteuils constituent le mobilier de cette pièce. Le sol est fait de béton rougi et les murs sont nus, sauf un crucifix derrière lequel on a glissé un rameau de filao.

La salle à manger et le salon occupent, en enfilade, tout le centre de la [kaz].

Le salon donne sur l'avant par une porte à double battants condamné par une bascule. Le sol est fait de béton rougi recouvert, en son centre et sous une petite table basse par un tapis de sisal. Les murs et le plafond sont entièrement lambrissés en plaques prédécoupées de " décoval ". Il n'y a aucune décoration aux murs. Deux sellettes disposées contre la cloison de la chambre du fils cadet, recouverte d'un napperon brodé, supportent des plantes en pots. Le mobilier du salon se compose d'un côté, et ordonnés symétriquement, d'une banquette et de deux fauteuils de skaï brun, et de l'autre côté des deux mêmes fauteuils dont l'un maintient ouvert la porte de séparation avec la salle à manger.

La salle à manger, qui occupe le centre de la maison, est une pièce presque carrée. Elle est lambrissée comme la salon attenant, mais le plafond est peint en jaune clair. Le sol est fait de béton rougi. Outre la porte donnant sur la salon et l'ouverture

permettant l'accès à la chambre des parents et du fils aîné, il existe une troisième baie donnant sur la cuisine. Il faut descendre trois marches pour atteindre cette pièce.

Le mobilier qui compose la salle a été entièrement acheté par les enfants. La table à rallonges en stratifié, aux pattes encerclées de métal doré, assortie au vaisselier bas placé sous la fenêtre donnant à l'Est sont un cadeau commun des enfants. Les huit chaises de skaï rouge placées autour de la table sont un cadeau de la fille aînée avant qu'elle ne quitte la maison. Sur la table, recouverte d'une nappe jaune, on trouve un grand bouquet de fleurs coupées.

Le vaisselier comporte trois parties : au centre, des portes coulissantes vitrées permettent à Rose de mettre en évidence ses services de verres et de carafes diverses, tandis que les parties fermées reçoivent les assiettes et les différents plats. Les deux grands tiroirs inférieurs permettent de ranger les couverts.

Le réfrigérateur, offert par la seconde fille après que Rose eut gardé ses enfants pendant un voyage, est placé contre le vaissellier, tandis qu'à l'opposé, un bahut contenant du linge et toute la vaisselle gagnée par le benjamin dans une loterie locale, reçoit le poste de télévision, offert par les enfants à l'occasion de l'anniversaire de Rose.

Deux fauteuils à accoudoirs de bois et recouverts de skaï rouge, rescapés de l'ancien salon, sont disposés côte à côte contre le mur et face à l'appareil de télévision. Une sellette basse disposée dans un coin et recevant un [fanjan] garni d'un " songe velour " est le seul meuble de la pièce acheté par Rose.

Deux néons, fixés de part et d'autre de la porte de communication avec le salon éclairent la pièce à la nuit tombée. Deux tableaux représentant des scènes champêtres encadrés d'une fine baguette dorée sont accrochés symétriquement de chaque côté de la partie donnant dans la cuisine. Des photos, tirées de calendriers commerciaux ( l'amicale de Bel Air, le commerçant chinois local ), scotchés aux murs, complètent la décoration de cette pièce.

Le dessus du vaisselier sert à exposer une multitude de souvenirs et de bibelots. On y trouve une bonbonnière en bois, un brûleur d'encens, souvenir du voyage du fils à Madagascar, reconverti en pot pour des fleurs artificielles, des vases de porcelaine blanche à motifs floraux et rappelant de leurs " Bonne Fête Maman " les fêtes des mères successives, un vase de cristal et la trousse à couture décorée.

La cuisine en dur, aussi appelée la " grande cuisine ", est collée à la salle à manger. Deux baies équipées de nacos éclairent la pièce et une porte à claire-voie, fermant à clef, permet de sortir côté [cour] latérale. Les murs sont crépis et passés [ gomé ] à la peinture blanche. Les pièces de charpente et la tôle sont apparentes.

Une paillasse carrelée occupe tout un angle de la cuisine. Un grand évier inox y est incorporé, tandis qu'une grande cuisinière à gaz la prolonge sur un des ses côtés. Au-dessus de la paillasse, entre les baies de fenêtre, de vastes étagères permettent de ranger les marmites, les casseroles et quelques réserves alimentaires : quelques conserves, de l'huile, des oignons et de l'ail. Sur la paillasse, on trouve le moulin à café, la cafetière, la boîte de sucre, les casseroles et les tasses à café. Dans l'angle sont rangés les ingrédients courants : la bouteille d'huile, celle de vinaigre, un sachet de sel, le bocal à poivre et celui de safran. Un égouttoir en plastique reçoit la petite vaisselle.

Une grande table, recouverte d'une toile cirée et entourée de chaises en métal, complète le mobilier de cette pièce.

Directement attenant à la cuisine, et séparés par une cloison de parpaings, on trouve le magasin, les W.C. et le coin toilette.

Les W.C. et les toilettes ( bac à douche et lavabo ; eau froide ) sont séparés.

Une première pièce est équipée de placards ; l'un reçoit des réserves alimentaires, l'autre sert à ranger du linge et les chaussures.

Un rideau de grosse toile marque la séparation d'avec le magasin proprement dit. On y trouve des outils de jardinage et des réserves diverses : un sac [ goni ] de riz, plusieurs balles de maïs et des sacs d'aliments pour les animaux. L'ensemble de cette pièce est restée brute de construction. Une porte pleine permet d'accéder à l'arrière [kour] où l'on trouve de suite la cuisine au bois (20).

Cette dernière est constituée d'un simple appentis de tôle, largement ouvert côté [kour] sous lequel est entassé du bois. Il y est ménagé un foyer sommaire ( deux barres à feux posées sur deux parpaings). Rose y cuit le riz, les grains, le manger des cochons [ manzé koson ] et y fait griller le café. Les grosses marmites noires de suie sont stokées à proximité.

#### La vie quotidienne dans la [kaz] et la [kour]

Sauf le magasin, domaine des hommes ( Jean, Pierre et Inel ), la première chambre dévolue à Freddy et la chambre annexe réservée à la bru, l'ensemble de la maison est le domaine de Rose. Elle partage cependant les tâches ménagères communes avec sa belle-fille. Celle-ci utilise uniquement la cuisine en dur. Elle y prépare les repas de son fils ; elle est chargée de son entretien (vaisselle, nettoyage rangement... ) ainsi que de celui de la salle à manger. Elle lave son linge, celui de son fils, de son mari et celui du fils cadet et en assure le repassage. Rose fait le reste : elle cuit les caris, lave et repasse le reste de linge, entretient sa chambre, celle de son fils et le salon. La [kaz] est peu occupée dans la journée. Seuls Freddy et le petit-fils y restent de façon régulière. Freddy travaille, lit et s'entraîne dans sa chambre, tandis que la belle-fille s'isole parfois avec son fils dans la pièce qui lui est réservée.

Le salon n'est ouvert que lorsque se présentent des visiteurs étrangers à la famille, tandis que la grande salle à manger ne sert que de passage dans la journée et de " salon de télévison " le soir. Les parents s'assoient sur les fauteuils rouges qui leur sont strictement

réservés. Les enfants prennent soit des chaises, soit, plus rarement, déplacent les fauteuils du salon d'à côté.

La cuisine intérieure et le magasin sont finalement les lieux les plus fréquentés de l'espace bâti. Le café du matin s'y prépare et s'y prend successivement par Rose et Inel, puis par les fils artisans. Freddy et sa belle-soeur se lèvent plus tard et déjeunent sur la table de la cuisine. Le carri de onze heures comme celui du soir ainsi que le repas du petit-fils s'y préparent.

Seul Inel s'assoit à table pour manger. Le reste de la famille n'y prend ses repas que lorsque le temps est mauvais et le soir en hiver particulièrement, sinon les repas se prennent à l'extérieur. Vers onze heures, onze heures trente, chacun des individus présents dans la [kour] prend son assiette et se sert dans les différentes marmites disposées sur la paillasse de la cuisine en dur. Les convives prennent place sur des chaises ou s'assoient sur le perron à l'ombre du longani (39). Le repas ne dure que très peu de temps et il n'est guère animé. Le repas terminé, chacun racle son assiette, jette les quelques grains qui y restent, va la rincer à la cuisine, puis boit un coup d'eau, se rince la bouche, et repart vaquer à ses occupations interrompues un instant.

C'est finalement la [kour] qui est l'espace le plus fréquenté dans la journée. Celle-ci commence par le soin aux animaux qui est assuré par Rose et ses deux fils aînés. L'herbe est coupée sur l'habitation que l'on atteint par un trou dans le grillage. Il faut cuire la nourriture des animaux [ manzé zanimo ] que l'on prépare au feu de bois (20). Les aliments [ zaliman ] sont mélangés à " l'eau sale " et distribués en fin de matinée. La roche à laver est utilisée le matin par la belle-fille et l'après midi par Rose.

La [kour] de devant n'est que peu fréquentée, si ce n'est pour l'arrosage bi-journalier des fleurs et les allées par Rose et sa bru, qui entretient aussi, on l'a vu, son petit bout de jardin. L'un des fils

"donne la main" lorsqu'il faut enlever les mauvaises herbes.

Le lieu de vie principal est constitué par l'aire bétonnée qui se trouve entre la cuisine au bois (20) et le longane [ longani ] (20). C'est à la fois un lieu de passage - de l'avant à l'arrière - et un lieu d'activités : l'établi des frères, où le benjamin répare et nettoie également sa moto, est à proximité, tandis que l'ombre de l'arbre fruitier et de l'avocatier permet les activités extérieures même pendant les moments chauds de la journée : préparation des repas des hommes et des animaux, étendage et repassage du linge, triage du riz, lieu de repos et de jeu des enfants. C'est là également que les hommes bichonnent et préparent les coqs de combat, et c'est là que viennent s'asseoir la famille et les amis de passage. Inel se repose sur son transat [ pliyán ], Rose y étend le maïs à sécher et s'occupe de son petit jardin utilitaire (40) ( piment, combava, gingembre ) aménagé dans l'angle formé par les deux constructions.

La journée s'achève par l'arrosage des plantes et les soins aux animaux. Les chaises sont rentrées dès la nuit tombée et les volets sont tirés [ také ].

Aujourd'hui le couple a intégré sa nouvelle [kaz], le fils cadet s'est installé dans la chambre " annexe " (13) et Pierre, toujours célibataire, a investi la chambre de Freddy (2). Inel est bien vieux, Rose se fatigue de plus en plus vite, et c'est Pierre qui assume maintenant, en plus de son travail, l'entretien de la [kaz] et de la [kour].



Un petit propriétaire dans les Hauts de Saint Paul: la [kour] de la famille Fontaine

Wilfrid Fontaine est né à la Chaloupe Saint-Ieu en 1935. Il n'a pas connu son père. Très jeune, il travaille avec son oncle maternel comme journalier sur une des plus grandes propriétés cannières du village. Il épouse Gabrielle Mirtho en 1955, année où il obtient un morceau de terrain en colonage et le droit d'y habiter : il y construit une modeste [kaz] de calumet et de paille. C'est à la Chaloupe que naissent ses quatre enfants, Pierre en 1952, Marie-Thérèse en 1954, puis Raymond (1957) et Suzanne, la dernière fille en 1959.

De la Chaloupe à la Possession

Wilfrid a 25 ans lorsqu'il peut prendre, toujours en colonat, un terrain supplémentaire dans les Hauts de la même propriété. Il y fait du géranium, gagne un peu d'argent, ce qui lui permet d'acheter une charrette et un boeuf. Il confie alors son [travay] à un journalier et se lance dans le transport de bois pour la cuite du géranium ou de cannes selon la saison.

Au milieu des années soixante, Wilfrid se fait employer dans une entreprise du bâtiment au Port ( 1965 -1970 ) où il loge toute la semaine dans la famille de sa mère. Il ne rentre chez lui que le dimanche. Son épouse, par l'intermédiaire d'une belle-soeur, trouve un emploi de femme de service dans un hôpital du Port. Le couple et ses quatre enfants viennent alors vivre dans cette ville de l'Ouest.

Wilfrid Fontaine reprend (1970) des terres en colonat dans les Hauts de la Possession chez un cousin, propriétaire de quelques hectares de cannes à sucre. En 1972, il rachète, à un colon de l'endroit, une petite case de deux pièces, à toit pavillon, en bois sous tôle, au plancher de bois, située en bordure et au-dessous du chemin départemental, en plein milieu des champs de cannes.

Le couple et trois des enfants s'y installent, le plus grand des garçons étant parti à l'armée en métropole. Les parents occupent une chambre avec le garçon, tandis que les filles se partagent l'autre pièce. Très rapidement Wilfrid, aidé d'un de ses beau-frères, améliore la cuisine latérale qu'il construit en dur contre la clôture existante, puis il agrandit, en bois sous tôle, la [kaz] d'origine vers l'arrière. Seul le sol est bétonné.

La famille peut se répartir dans le nouvel espace qui comprend alors quatre pièces : la première vers le chemin, est réservée au salon, l'autre à la chambre du couple et du garçon. A l'arrière, ce sont les filles qui s'installent, tandis que la dernière pièce est aménagée en salle et en réserve, face à la cuisine.

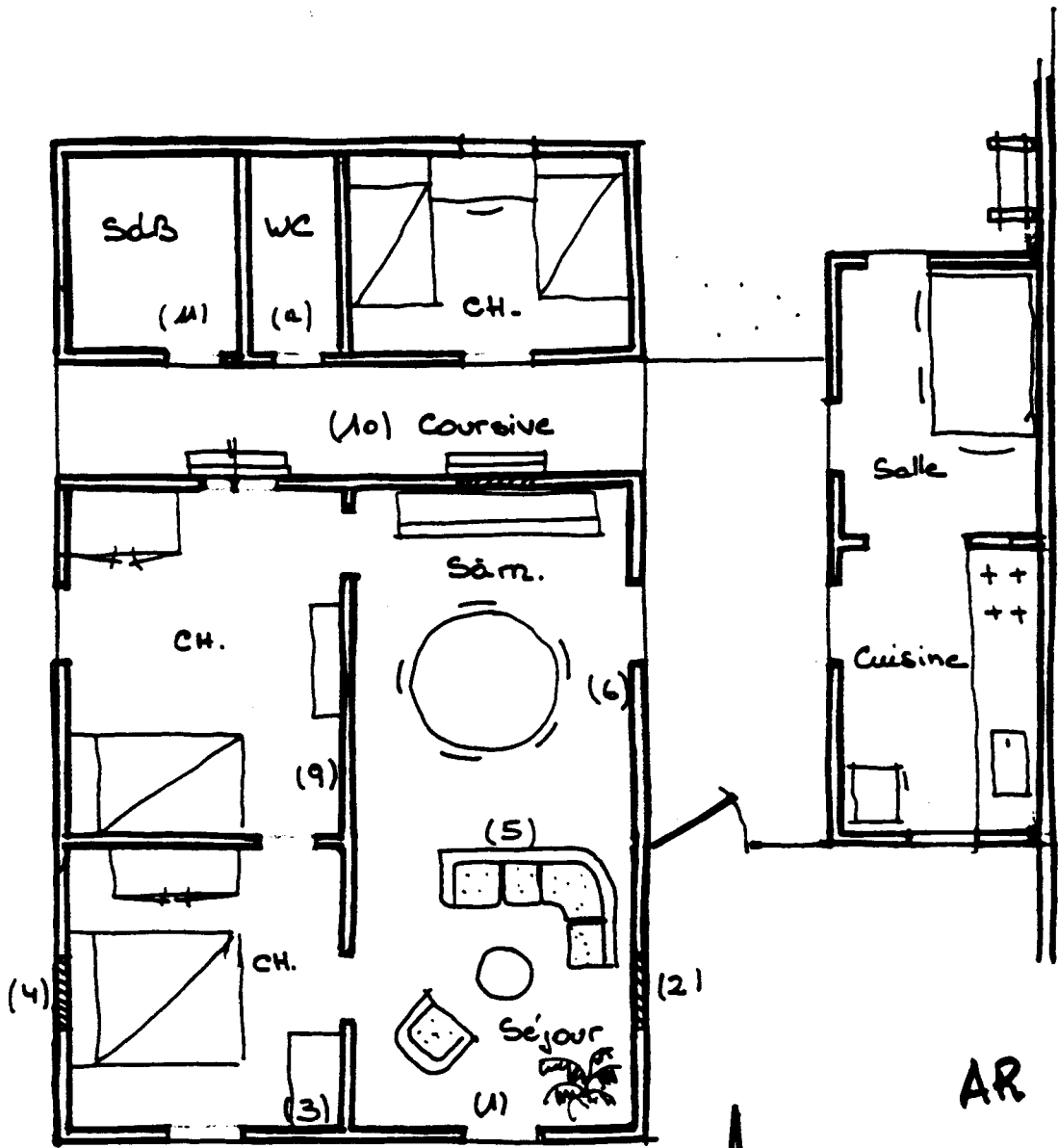
Pierre, l'aîné revient définitivement en 1978, tandis que sa sœur aînée se marie et quitte la [kaz] familiale. Célibataire, Pierre travaille avec son père sur la parcelle de cannes qu'il a pu acheter. Dans le même temps, les deux hommes agrandissent la cuisine en y adjoignant une salle à manger puis étendent la [kaz] en construisant, en contrebas et toujours à l'arrière, un module indépendant comprenant une salle de bains, un W.C. et une nouvelle chambre attribuée à l'aîné. Profitant de la pente naturelle du terrain, le toit de la première extension est prolongé jusque sur la nouvelle construction.

La [kaz] aujourd'hui.

Aujourd'hui toute la disposition intérieure de la [kaz] est reconsidérée.

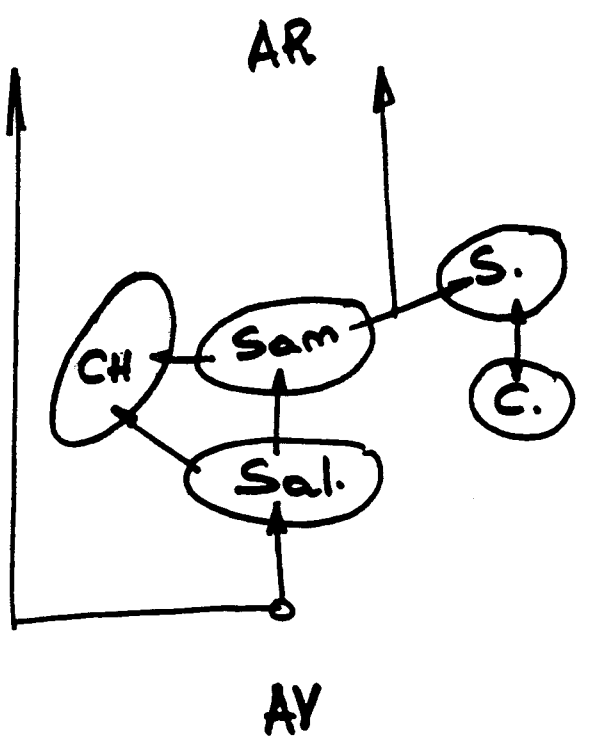
Le salon (1) conserve sa place sur l'avant. Il s'ouvre sur le jardin par une porte vitrée, tandis que l'ancienne baie de porte latérale (2) est condamnée. Le parquet d'origine en [nattes], restauré, présente une surface polie et brillante. Le plafond et les murs sont lambrissés avec des plaques type "décoval".

De façon très récente, le couple a acheté un "meuble-salon" d'angle qui entoure, avec un profond fauteuil, une table basse ronde.



1m

LA KAZ.



Georget Fontaine.

Peu de décorations aux murs : deux tableaux représentent des scènes champêtres, un crucifix et un rameau de filao, une photo de famille et un portrait du fils militaire.

Une porte donne sur la pièce latérale ; il s'agit de la chambre à coucher du couple (3) qui comprend un lit double, une armoire et une table. Une porte-fenêtre donne sur l'avant, celle en position latérale (4) ayant été condamnée.

La cloison de l'arrière du salon (5) a été démontée et la pièce d'accueil se prolonge par une salle à manger (6) de réception. La porte de l'arrière (7) est transformée en fenêtre, celle située latéralement (8) étant conservée et donne directement sur la cuisine. La salle à manger est complètement lambrissée, murs et plafond, par des feuilles de contre-plaqué peintes en bleu clair. Le sol est revêtu de dalles thermoplastiques collées. L'ameublement de la salle à manger est classique : une table ronde centrale, cinq chaises et un grand buffet contre le mur du fond.

Une porte (9) donne sur la chambre latérale qui est celle de la dernière fille. Fiancée, elle projette de quitter le toit familial dès son mariage. Sa chambre sera attribuée à son frère Raymond qui, pour le moment est logé dans le nouveau module avec son aîné. Un lit simple et deux armoires constituent l'ameublement de cette pièce, lambrissée de contreplaqué et dont le sol est recouvert de linoléum [karpet]. Une porte-fenêtre donne sur le côté, une autre sur l'arrière sous la petite coursive. Une porte intérieure communique avec la chambre des parents.

Le module arrière en dur est séparé de la maison principale par une coursive couverte (10). Les murs sont crépis à l'extérieur et à l'intérieur où la tôle est visible.

La salle de bain est carrelée (11) ( sols et murs ) et comprend une baignoire, un lavabo et un bidet, ainsi qu'une armoire de toilette.

La chambre du garçon aîné (12) est peinte en vert clair. Le sol est recouverte d'un tapis plastique imitant le parquet. L'ameublement se réduit à deux lits simples et à une table.

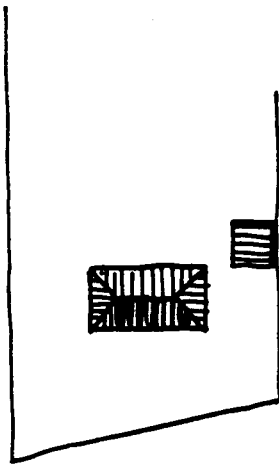
La construction annexe comprenant la cuisine (13) et la salle (14) est reliée à la coursive par un passage couvert. Le bâtiment est brut de crépissage et le sol est bétonné. Un évier et sa paillasse, une cuisinière à gaz et un réfrigérateur constituent l'équipement de la cuisine qui donne directement -le mur a été abattu- sur la salle. Celle-ci comprend une grande table, des chaises en nombre et un buffet de rangement.

#### La [ kour ]

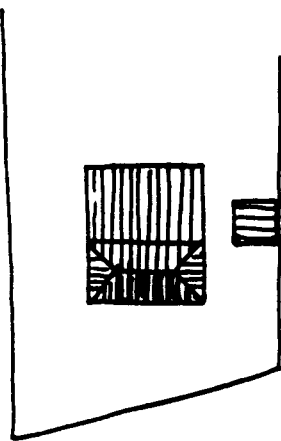
La façade principale de la maison est revêtue de planches [bordé] soigneusement peintes en blanc ; les volets de l'avant sont de couleur marron et blanc, tandis que les portes-fenêtres sont décorées d'un liseré brun. Un auvent équipé de lambrequins de tôle protège la façade sur toute sa longueur. La tôle de couverture est peinte en rouge.

La [kour] est entièrement clôturée. Un grillage, tendu sur des potelets métalliques, la ferme sur l'avant. Un portail (15) permet le passage des piétons et ouvre sur une allée bétonnée (16) qui, avec quelques marches, permet l'accès à la plate-forme (17) avant. Des parterres de fleurs (18) sont disposés à droite et à gauche. Un portail à double vantail (18), récemment aménagé pour la voiture du fils aîné, donne, par une allée gravillonnée, sur un garage (19), construit contre la palissade grillagée. L'autre clôture latérale (20) est faite d'un mur maçoné.

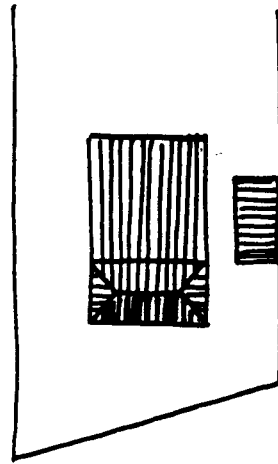
La partie avant de la construction principale est isolée du reste de la [kour] par une clôture intérieure (21) comprenant des portes grillagées donnant, l'une sur l'arrière du bâtiment, l'autre sur l'allée latérale. Derrière le module cuisine se trouvent un abri de tôle (22) permettant la cuisson au bois, la roche à laver (23), le fil à linge (24), une ombrière (25) contre le mur de clôture et, plus loin, une treille-raisin (26) et un grand avocatier (Av) donnant de l'ombre sur toute cette partie arrière.



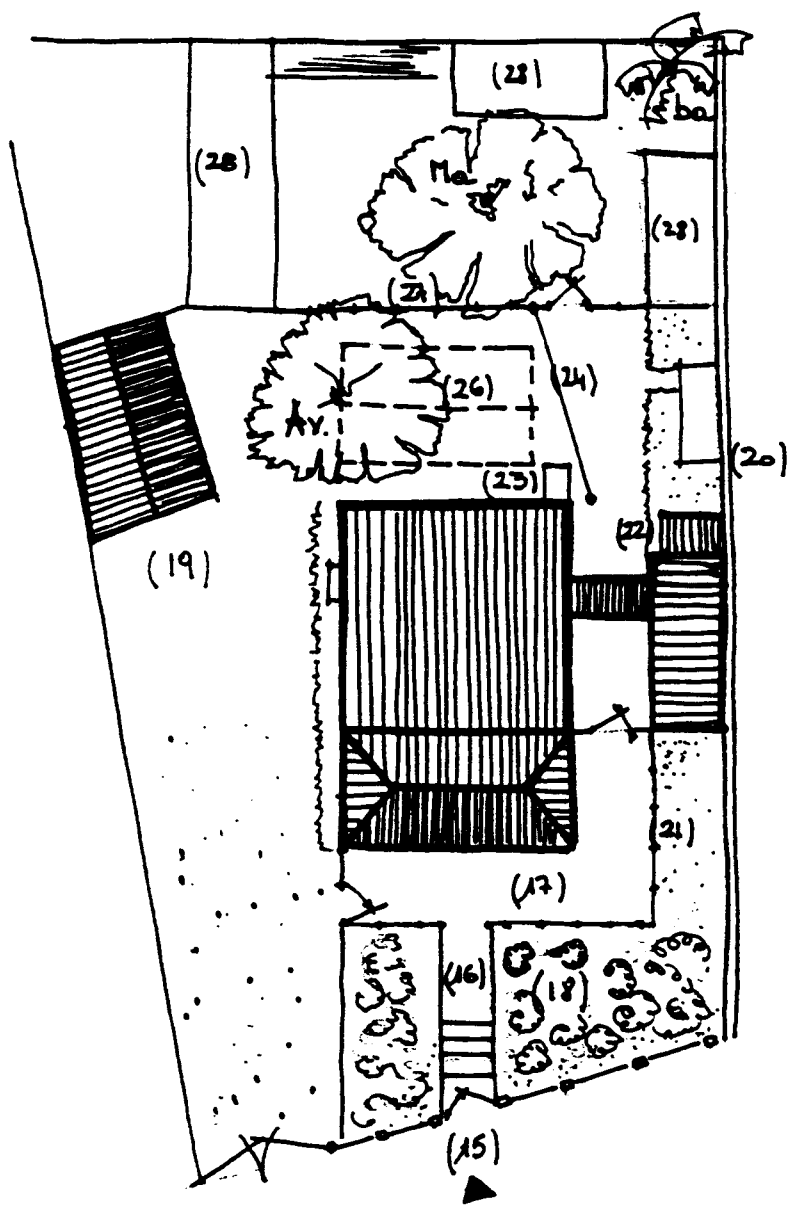
1972



1974



1978



LA KOUR FONTAINE  
1985

Une nouvelle clôture (27) barre encore une fois la propriété et isole la basse-cour. L'enclos est pratiquement entièrement cerné par des parcs et poulaillers (28), tandis qu'un énorme manguiier (Ma) occupe le centre de l'endroit.

Un vestige de la Grande Plantation : Beauregard, une habitation de la côte Est (§).

Beauregard, de 1724 à 1980.

Le domaine de Beauregard sur la côte au vent de l'île est concédé en 1724 à Augustin Panon au nom du Roi, par la Compagnie des Indes " pour, par lui et ses héritiers, en jouir en toute propriété ". Il est occupé ensuite par F. de Lescouble ( vers 1811 ), puis par plusieurs propriétaires successifs dont Joseph Desbassyns.

En 1903, Beauregard est acheté par René Maurand, le petit-fils d'Ulysse Maurand, arrivé sur l'île en 1825 à l'âge de 24 ans.

\* René et Joseph Maurand.

René Maurand est né en 1870 à Saint Denis. Il effectue ses études supérieures à Lille d'où il revient comme ingénieur mécanicien. Il travaille alors dans plusieurs usines à cannes de l'île. Il prend ensuite la direction de l'exploitation de Beauregard qu'il assurera jusqu'à sa mort en 1940.

De son mariage avec Albertine de S. (1900) sont issus sept enfants dont Joseph, qui prendra la succession de son père en 1940. Joseph habitera sur l'exploitation, mais dans un pavillon annexe qu'il fait construire tout exprès pour lui, sa femme et ses douze enfants. Deux de ses soeurs, l'aînée, Madeleine ( 1901 ) et la cadette Geneviève ( 1917 ), restées célibataires ne quitteront pas Beauregard. Elles vivront avec leur tante Eugénie, soeur de René qui y décédera en 1950. En 1957, c'est leur soeur Mathilde ( 1903 ) qui viendra les rejoindre après son veuvage.

-----  
(§) L'ensemble de la description faite ici est tiré du travail de S. Gousseau : " Résidence et dimension sociologique de l'espace domestique en milieu créole - Ile de la Réunion. ", Mémoire EHESS 1981, et de son ouvrage : " Beauregard : une plantation de la côte au vent ", FRDOI, 1984. Le lecteur s'y reportera avec profit pour une connaissance approfondie de l'habitation de Beauregard. Les éléments donnés ici sont fractionnaires et centrés sur l'objet de la présente étude. Les noms des lieux et des personnages adoptés par l'auteur sont conservés dans ce texte.



Joseph meurt en 1968 et un de ses neveux reprend l'exploitation ; il part en France en 1970 et loue l'habitation ( la terre et les hangars ), ses tantes continuant à vivre à Beaugregard.

### L'emplacement et son organisation.

Il n'y a pas de grande différence entre l'organisation spatiale de l'emplacement tel qu'il a pu être du temps de René Maurand et ce que l'on peut voir actuellement, même si la destination de certains bâtiments et hangars, modernisation et changement d'exploitant obligent, a pu changer. On distingue cinq espaces constitutifs de l'emplacement.

#### \* La grande maison ( A )

Le premier espace est occupé par la grande case, construite au début du siècle et qui n'a guère changée depuis. Il est délimité par un mur qui le cerne entièrement.

#### \* Les bâtiments de l'exploitation ( B )

Le second espace est occupé actuellement par les hangars des machines agricoles. Autrefois, dans des bâtiments situés au même endroit, se trouvaient les bergeries, les poulaillers et les porcheries derrière un mur aujourd'hui supprimé. Le garage, quelque peu en retrait, est resté en l'état, tandis que le poulailler est transformé en bureau pour l'exploitation. A l'arrière de cet ensemble se trouve le pavillon déjà existant vers 1930, mais reconstruit deux fois au même emplacement. Il abrite aujourd'hui un des neveux des demoiselles Maurand qui s'occupe du verger.

### \* Les logements des travailleurs ( C )

A l'Est de la grande maison se trouve un troisième espace où sont construites les cases des travailleurs, qu'un chemin sépare de l'ancienne résidence de l'employé (\*), aujourd'hui celle de l'adjoint du contremaître. La longière, bâtiment maçonné couvert de tôle, ancien abri des familles de travailleurs, clôt cet espace sur l'Est.

### \* Le potager ( D )

Au-delà de ce qui ressemble beaucoup à un calbanon [ kalbanon ], se trouve le potager qui constitue le quatrième espace de l'emplacement. Il est entièrement clos et contient le [godon] (22), la cuisine (21), des bassins pour l'arrosage, un parc à tortues et une treille de vigne.

### \* Le verger ( E )

Le verger, qui occupe la superficie la plus importante ( presque deux hectares ), est clos par une haie d'euphorbes, de vacoas et d'ananas sauvages. La maison moderne du contremaître y a été construite récemment. Il s'agit là de la seule modification majeure de l'emplacement de Beauregard depuis le début du siècle.

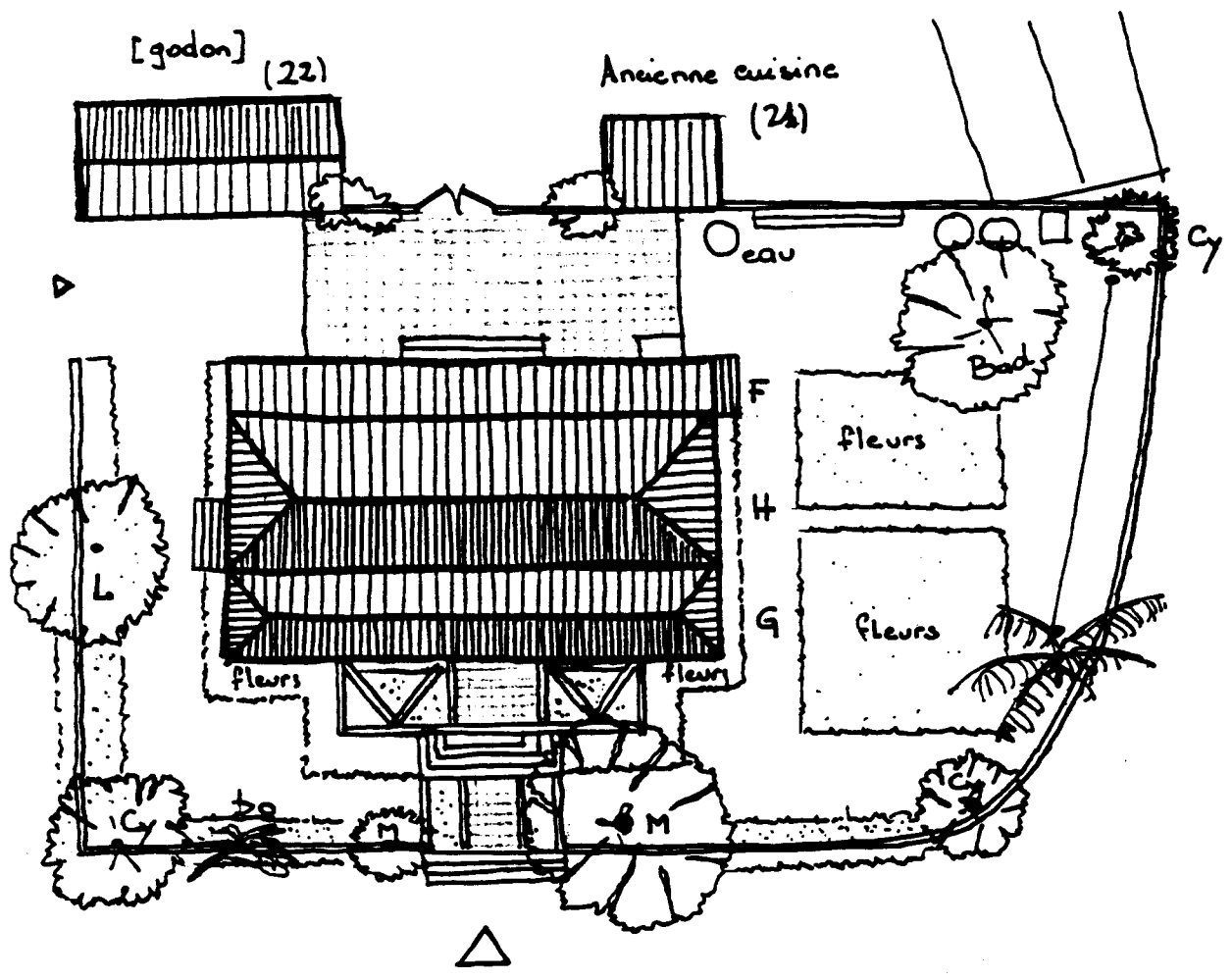
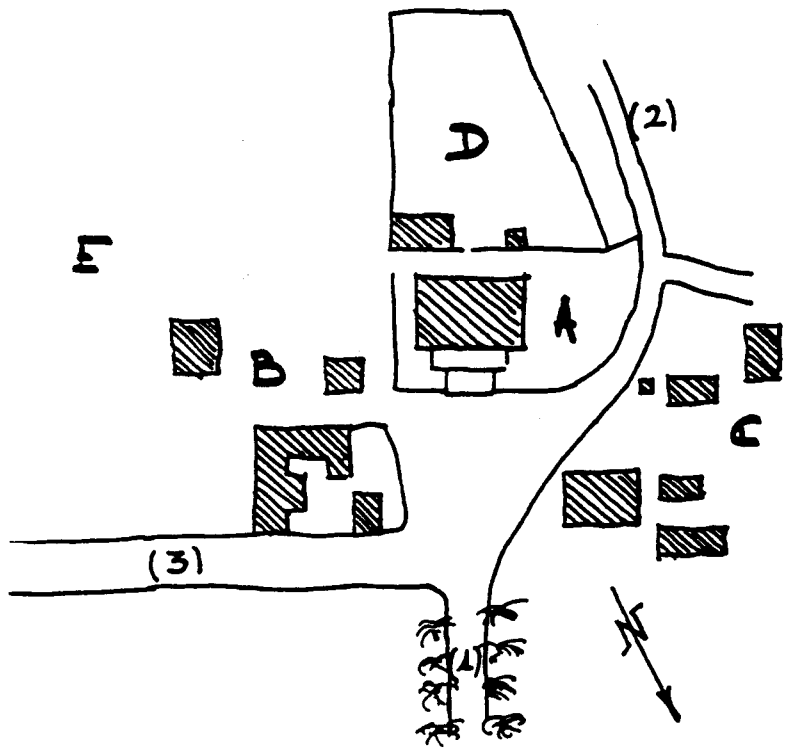
### \*\* Les accès.

Il y a plusieurs entrées qui permettent d'accéder à Beauregard.

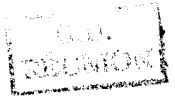
Une longue allée (1) plantée de palmistes relie l'emplacement à l'actuelle route nationale. Elle se situe exactement dans l'axe de la varangue de la grande maison. C'est René Maurand qui a fait planter les arbres lorsqu'il a pu acquérir la parcelle séparant Beauregard du

---

(\*) on appelait " employé " le régisseur de la Plantation.



[LANPLASMAN] AUJOURD'HUI



chemin côtier, parcelle qui n'appartenait pas à l'exploitation au moment de l'achat. Albertine Maurand, pour sa part, a fait planter des azalées et des francicéas entre chaque arbre, ce qui accentue le caractère monumental de l'allée qui s'élargit en débouchant sur l'emplacement proprement dit. Le passage est réservé au propriétaire du domaine, à sa famille et aux invités.

Deux chemins d'exploitation courent parallèlement de part et d'autre de l'allée. L'un, à l'Ouest, (2) permet d'arriver à l'arrière de la maison, vers la longière et les cases des travailleurs, l'autre, à l'Est, (3) fait le tour de l'emplacement pour rejoindre un chemin pénétrant à l'arrière, par le verger.

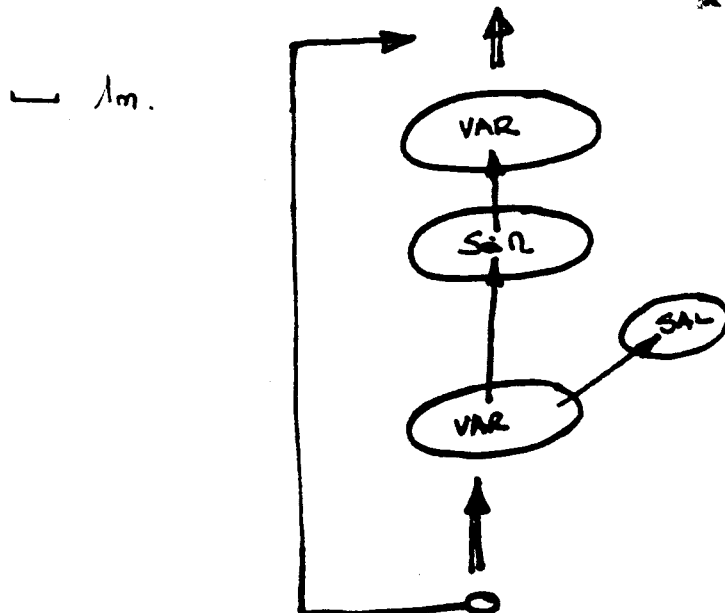
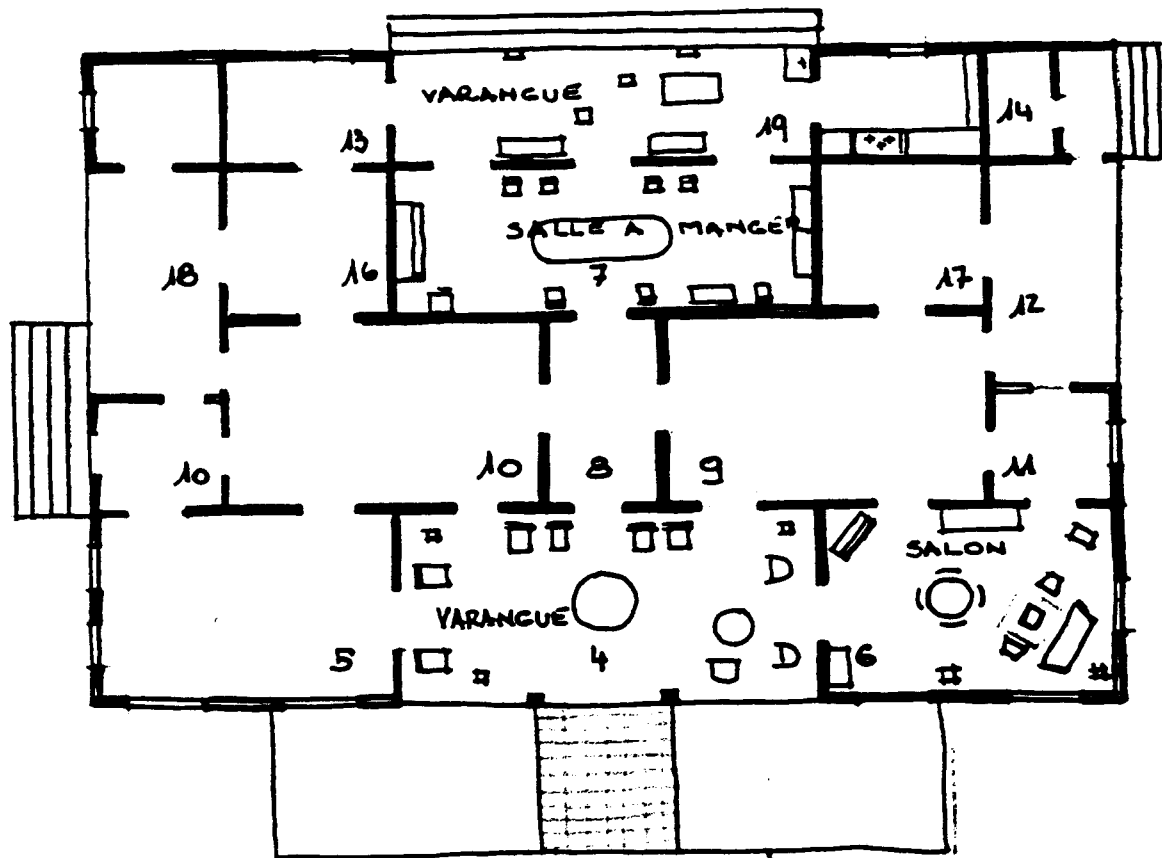
L'espace domestique aujourd'hui.

\* La Grande Maison.

F. de Lescouble avait fait construire une première maison sur l'emplacement actuel. Edifiée en torchis sur un soubassement de pierre avec une couverture de paille, le bâtiment comprenait un salon et plusieurs chambres ainsi qu'une varangue en bois ( vers 1831 ). La cuisine, la forge, le magasin, les écuries et le vivier constituaient les constructions annexes en retrait de la maison. Autour, on trouvait des plates-bandes de fleurs, un jardin ainsi qu'un verger entouré d'une palissade d'aloès et d'euphorbes. On accédait à la maison par une grande allée donnant sur un [baro].

C'est vraisemblablement cette maison ou ce qu'il en reste que René Maurand fait démolir à son arrivée sur l'exploitation. La nouvelle bâtisse qu'il fait construire est, sauf quelques modifications mineures, la maison que l'on peut voir encore aujourd'hui.

# LA GRANDE MAISON



1m.

- Beau regard -

Elle a vingt-quatre mètres de long et dix-sept mètres de large et présente trois parties que l'on peut différencier à la fois en considérant le volume bâti d'une part et la distribution intérieure d'autre part. De l'avant vers l'arrière, on trouve l'avant-corps (G) ( varangue, bureau et salon ) et son toit en croupe à quatre pentes, le corps du bâtiment (H) (chambres, salle à manger et varangues latérales) avec le même type de toiture que précédemment et enfin l'appentis (F) arrière ( salle de bain, cuisine, varangue ) et son toit mono-pente.

L'ensemble est construit sur un soubassement de moellons qui élève le plancher à un mètre du terrain naturel. Le mur arrière est en béton, le reste de la structure ( murs et charpente ) est constitué de profilés métalliques ( une première à la Réunion ).

Les murs sont revêtus de lambris horizontaux, la façade avant étant recouverte de bardeaux. La couverture est en tôle, plane sur le corps avant, ondulée sur le reste du bâtiment.

La grande case n'a pas beaucoup changé depuis sa construction, seule l'affectation de quelques pièces a subi quelques modifications depuis la disparition du couple Maurand.

La varangue de devant (4), le bureau (5), le salon (6) et la salle à manger (7), que l'on atteint par un petit couloir (8), constituent les " pièces de jour".

La varangue (4) est la plus grande pièce de la maison. Elle donne accès à pratiquement toutes les autres parties du bâtiment. Ses murs sont gris perle et le plafond lambrissé est de couleur blanche. Le carrelage à motifs du sol est particulièrement soigné et entretenu.

La symétrie de la varangue est parfaite, aussi bien pour ce qui concerne le bâti ( portes, poteaux de structure ) que pour le mobilier : la table ronde au centre est entourée de fauteuils créoles qui sont disposés par paires de part et d'autre de chacune des

ouvertures. L'un des fauteuils, même abîmé, reste en place ; les invités sont priés de ne pas s'y asseoir. Des tables basses et des sellettes s'intercalent entre les fauteuils et supportent des plantes en pots : euphorbes, orchidées, capillaires, fougères ...

Une petite plaque représentant un Sacré Coeur est fixé au-dessus de la porte centrale ; la maison est ainsi placée sous la protection de Dieu.

Le salon (6) est accessible de la varangue. Il est éclairé par trois fenêtres et donne sur la chambre d'amis et la chambre des soeurs.

Un [ meuble ] (\*) comprenant une table ronde, un sofa, deux guéridons, deux consoles, une table de jeux, six fauteuils et six chaises cannées constitue le mobilier du salon. Une table basse, posée sur un tapis face au sofa et encadrée de deux fauteuils est disposée dans un angle de la pièce. Un piano et une table supportant la télévision complètent l'ensemble.

Sur les différentes consoles on trouve une pendule ayant appartenu à une vieille cousine, des lampes et vases chinois, propriété de la famille, des vases offerts en cadeaux lors des fêtes de famille, une statue de plâtre offert lors du mariage de René Maurand, des statuettes diverses rapportées par les uns et les autres lors de différents voyages.

Aux murs recouverts de papier peint à grands ramages de fleurs, on trouve, entre autres, des tableaux encadrés représentant divers paysages ( falaise abrupte, quais de la Seine, couchers de soleil, une vallée encaissée ), deux aquarelles peintes par Geneviève, un grand miroir au-dessus de la console, une photo encadrée d'un cousin en tenue de parachutiste et, sur une petite étagère, une statue du Christ Roi commandée en France par René Maurand.

Le bureau (5) est disposé symétriquement au salon par rapport à la varangue. Il est éclairé par quatre fenêtres et donne sur deux chambres.

---

(\*) [ meuble ] en créole désigne un ensemble de pièces de mobilier.

Des meubles de bibliothèque occupent cette pièce, ainsi qu'un bureau et des fauteuils. Divers objets et tableaux sont accrochés aux murs. Une partie à l'arrière sert de débarras.

De la varangue, on accède à la salle à manger (7) par un couloir qui dessert également les deux chambres (9)-(10) des trois soeurs. Chacune de ces chambres communique en enfilade avec une série d'autres pièces. Ainsi la chambre des deux soeurs célibataires (9) dite " la chambre bleue " donne sur la chambre d'amis (11), la varangue de gauche (12), le cabinet de toilette (13) et les W.C. (14). La chambre " de Mathilde " (10) donne sur la " chambre carrelée " (15), l'antichambre de la salle de bains (16) et du cabinet de toilette (17), et sur la varangue de droite (18).

La salle à manger (7) donne, par trois portes, sur la varangue arrière (19). Le sol est carrelé, le plafond lambrissé et peint en blanc, tandis que les murs sont tapissés dans leur partie supérieure et peints en imitation bois sur la partie basse.

Mise à part la grande table à rallonge en acajou disposée au centre de la pièce, tout le reste du mobilier est aligné le long des murs. Deux buffets, placés sur la largeur de la pièce, se font face. Les chaises et les dessertes sont placées symétriquement par rapport aux différentes ouvertures. Un réfrigérateur est disposé dans un angle.

Dans l'un des buffets, celui à deux corps, on trouve, dans la partie haute vitrée : des services de verres en demi-cristal, ( à rafraîchissement, à vin ), un service à café chinois, un service à thé ainsi que divers objets de table en inox ou en verre. Dans la partie basse, fermée, on trouve divers services d'assiettes.

Dans les tiroirs de l'autre buffet bas sont rangés l'argenterie aux initiales de Madame Maurand mère ainsi qu'un service de couverts à manches d'ivoire.

Aux murs sont accrochés une quantité d'objets offerts ou exécutés par les uns et les autres : des aquarelles peintes par Geneviève (six) ou une cousine (deux), des sculptures en bois d'artistes



réunionnais ainsi que des bibelots évoquant des voyages passés. Quelques bouquets de fleurs coupées viennent rehausser les couleurs de la salle à manger : des azalées sur le réfrigérateur, des fleurs diverses dans des grands bouquets de feuillages sur le buffet et la console.

Le plancher de la varangue arrière (19) est carrelé, les murs sont peints en gris et le plafond en blanc. Les poteaux métalliques sont bruts ( fonte noire ).

En descendant quelques marches ( trois ), on atteint le jardin arrière. Des [goni] au sol permettent de s'essuyer les pieds en remontant sur la varangue.

Les meubles ( une table, deux dessertes, trois tabourets ) sont dépareillés et peints en rouge brique. Des [tente] et cartons ( lessives, produits divers ) sont disposés de ci de là. Un évier en faïence est fixé au mur contre l'entrée de l'office.

Une cuisinière à gaz avec four est aujourd'hui ( depuis 1960 ) installée dans ce qui fut l'office (20) et qui sert aujourd'hui de cuisine.

L'ancienne cuisine (21) est à l'extérieur ; elle ne sert plus qu'en cas de grande réception. Il y reste encore le four, la cuisinière à bois, une table et des chaises ainsi que des marmites toutes noires de suie.

Le [godon] (22) est tout proche. Il est brut de construction et son sol est bétonné. Il contient des réserves de nourriture, des sacs de maïs pour les poules, des tréteaux et autres plateaux pour dresser des tables supplémentaires et des outils de petit jardinage.

#### \* Autour de la Grande Maison.

La grande maison est entourée d'un petit jardin, clos sur tout son périmètre par un mur de pierres maçonnes.

La hauteur du mur de clôture est de un mètre sur l'avant et de deux mètres sur les côtés et sur l'arrière, où il sépare le jardin du potager. Sauf sur cette dernière longueur, des grandes touffes de bougainvillées recouvrent l'ouvrage, débordant largement sur l'extérieur. Des cytises et un letchi soulignent encore la clôture. Du muguet pays est planté au pied extérieur du mur, tandis que des anthuriums et des crotons le bordent à l'intérieur.

Il y a deux accès à cet espace : le passage avant, donnant sur la varangue et celui par l'arrière qui oblige le visiteur à contourner le jardin.

Sur l'avant, deux magnolias accueillent le visiteur qui vient de parcourir la longue allée bordée de palmistes. Il trouve d'abord, partant de la pelouse, une allée recouverte de cailloux plus ou moins damés. Il lui faut ensuite gravir quatre marches avant de se retrouver sur une plate forme recouverte de dalles de terre cuite et bordée de part et d'autre par une surface gravillonnée mais entourée par une maçonnerie de pierres volcaniques. Six marches donnent accès à une nouvelle plate-forme, légèrement plus large que la précédente et qui est faite de dalles de basalte noir. De chaque côté se trouvent des parterres plantés de roses. Il reste alors au visiteur une seule marche à gravir pour atteindre la varangue de la grande maison. Entre la pelouse et la varangue, il aura parcouru quelques huit mètres et se sera élevé d'environ un mètre.

Le passage arrière donne directement et de plain-pied sur la cour et la varangue de service.

Sauf à l'arrière, la maison est complètement entourée d'une bordure de fleurs ( anthuriums, poincethias, lianes diverses, crotons, agapanthes etc ..).

Sur la partie Ouest du jardin, on trouve de grandes plate-bandes plantées de rosiers, de capillaires et de fougères. De la pelouse occupe les quelques surfaces restantes ; la " pelouse à étendre " reçoit le fil à linge.

Le sol de l'arrière-cour est recouvert en partie de pierres volcaniques noires, dans le prolongement de la varangue arrière. Le reste est en terre battue. Un évier est maçonné contre le mur arrière, tandis qu'une pierre à laver et trois cuves à eau sont adossés au mur du potager dans lequel on peut pénétrer par un portail à double battants.

Le [godon] et la cuisine forment une partie de ce mur et donnent directement sur la cour arrière.

#### La vie quotidienne.

La vie quotidienne n'est bien évidemment plus aussi animée que du temps de René puis de Joseph Maurand. A cette époque, ce sont quelques soixante personnes qui résidaient sur l'habitation.

Aujourd'hui il ne reste plus que les soeurs et quelques employés : le " maître d'hôtel " continue à annoncer le service du repas et sert en veste blanche. Il entretient également la cour et fait un peu de ménage. Le chauffeur sert aussi de jardinier et la cuisinière ne travaille plus que le matin.

Dès le café du matin avalé, les dames Maurand vont vérifier l'entretien du jardin et du verger. La majeure partie de la matinée se passe sous la varangue. Elle est le lieu d'activités diverses : les soeurs y lisent, cousent et font du crochet. Les amis y sont reçus, l'apéritif y est servi et les enfants y jouent.

Le salon ne sert pratiquement pas et les volets sont presque toujours fermés. Le soir, les soeurs s'y retirent pour y regarder la télévision.

Après le repas, pris à la salle à manger, et lorsque ni visite ni sortie ne sont prévues, les activités se déroulent sous les autres varangues ; à l'arrière, on égrène le maïs pour les poules, on prépare

le repas du soir, on arrange les bouquets de fleurs pour la maison. La varangue de gauche est peu utilisée et ressemble beaucoup à un débarras. La varangue de droite, face aux parterres du jardin, sert en quelque sorte d'ombrière pour les nombreuses plantes entretenues par les soeurs. Les plus belles d'entre elles vont être exposées sur la varangue avant.

Lorsque le soleil décroît, en fin d'après midi, les soeurs s'occupent de l'arrosage des plantes à l'avant de la maison, puis s'occupent de la préparation du repas du soir pris rapidement sous la varangue arrière.

Une grande maison de la ville : la propriété de Maître Paul Rolland, rue de Paris à Saint Denis (§)

De la Grande Rue à la rue de Paris.

Il existe plusieurs ébauches de plans anciens concernant Saint-Denis, la première ville de Bourbon, créée par Etienne Regnault en 1669. Deux d'entre eux, le plan Guyomar et le plan Schneider sont particulièrement complets.

Le plan Guyomar date de 1743. Il fait mention de parcelles concédées dès 1723 le long de la Grand Rue, l'actuelle rue de Paris. Les récits des voyageurs dans la moitié du XVIIIème siècle parlent alors d'emplacements qui comprennent, outre la maison principale, les cases des Noirs domestiques, celle des cuisines, du poulailler et des écuries. En 1801, Bory de Saint Vincent parle, en décrivant St Denis, d'un " véritable bourg dont les rues [ sont ] bordées de palissades ou de murs d'entourage ... ".

P. Trouilloud signale qu'en 1818, les concessions des débuts sont déjà morcellées et les partages se sont faits dans un sens Nord-Sud, de façon à permettre à chaque lot créé d'être abrité du soleil et du vent, mais aussi d'avoir une façade sur rue.

Sur le plan Schneider de 1827, on distingue deux parties dans l'organisation de la rue, la partie haute apparaissant comme nettement résidentielle (§§). Le dessin fait apparaître plus de vingt grandes maisons dont les surfaces au sol avoisinent celles des constructions actuelles. Mais selon P. Trouilloud, " la comparaison [ entre ce tracé et le cadastre actuel ] montre que tout au plus trois ou quatre des

-----  
(§) La majeure partie des informations composant ce texte sont extraites de la maîtrise d'anthropologie de P. Trouilloud : " la Rue de Paris, à Saint Denis de la Réunion, approche ethnologique. ", au Centre Universitaire de la Réunion, 1980.

(§§) La partie basse, en dessous de l'actuel rond point de la Victoire est plutôt réservée aux hangars et bâtiments administratifs.

habitations de 1827 peuvent, de par leurs dimensions et leur position, correspondre à des habitations existant en 1958 " année du premier cadastre de la ville de Saint Denis. Et l'auteur conclut " qu'il a existé, antérieurement aux vieilles habitations conçues aujourd'hui, au moins une génération de grandes maisons ... il est [ donc ] vraisemblable que l'habitat créole connaît sa forme définitive dès la seconde moitié du XVIIIème siècle " (\*).

Il est probable également que l'âge d'or du sucre ( 1840-1870 ) ait attiré vers la capitale toute la bourgeoisie créole enrichie par la plantation et que les grandes maisons de St Denis ( et celles de la rue de Paris en particulier ) aient été construites à cette époque. Sauf une, l'ensemble des familles qui s'installent rue de Paris, viennent de la côte Est sur laquelle elles possèdent un domaine.

La raison de l'installation à Saint Denis semble être liée, d'après P. Trouilloud, à l'éducation des enfants, souci majeur des familles bourgeoises qui les inscrivent dans les lycées ouverts dans la capitale.

Mais la récession économique qui sévit au tournant du XXème siècle voit St Denis se vider de sa population. Inquiète face à la situation économique, une bonne partie de l'élite intellectuelle quitte le pays pour aller vivre en métropole, à Madagascar ou servir l'administration coloniale.

Les parcelles changent alors de propriétaires ; certaines restent dans la famille par le biais d'une vente dans la parenté, tandis que d'autres sont vendues à des individus n'appartenant pas au réseau généalogique, voire même ne résidant pas à la Réunion. Ceux-là vont cependant s'intégrer grâce à un mariage judicieux.

" Les [ nouveaux ] acquéreurs sont plus spécifiquement des négociants que la situation économique a enrichis " écrit P. Trouilloud à propos de ces mutations.

---

(\*) P. Trouilloud se base, pour poser cette probabilité sur le fait que deux maisons aujourd'hui encore debout et considérées comme représentatives de l'architecture créole occupaient en 1827 les mêmes surfaces au sol et emplacements qu'actuellement ; il s'agit des maisons Déramont-Barre et Aubert.

Après 1945, les changements vont s'accélérer. Beaucoup d'emplacements vont sortir des réseaux généalogiques : les nouveaux acquéreurs sont alors des étrangers et souvent des organismes publics.

La départementalisation ayant introduit les charges sociales, le nombre de domestiques employés sur les emplacements diminue fortement et l'entretien des maisons en bois va en pâtir. Certaines d'entre elles vont d'ailleurs disparaître pour être remplacées par des constructions en béton.

Les nouveaux propriétaires ( particuliers ou sociétés ) recherchent l'adresse de prestige que leur offre un emplacement sur cette artère principale de la capitale. Dans les toutes dernières années, on observe des achats par des individus appartenant à la Communauté Musulmane de l'île et portant particulièrement sur des emplacements abritant des cases créoles.

L'emplacement de Maître Paul Rolland : du début du XIXème siècle aux années 1980

L'emplacement de la rue de Paris présenté ici est représentatif de l'histoire qui vient d'être très rapidement exposée.

La propriété actuelle de Me Rolland est répertoriée sur le plan de 1818 comme étant la concession n° 8 appartenant à Mme Dejean en bordure de la rue Royale. La parcelle apparaît encore d'un seul tenant sur le plan Schneider de 1827 où l'on distingue déjà des plantations et quelques bâtisses.

En 1846, l'emplacement est partagé dans sa longueur entre G. Manès, alors maire de St Denis et C. Espérit, un planteur de l'Est de l'île. Ce dernier lot est alors rendu vers 1920 à M. Guiberti, dont la famille, originaire de Corse et d'Italie, est installée à l'île Maurice.

M. Guiberti achète la propriété Espérit pour y installer ses deux fils Jacques et Pierre qui viennent poursuivre leurs études à la Réunion où l'enseignement est mieux considéré.

Jacques Guiberti épouse alors Elise Rolland, fille d'Alphonse nommé en 1904 comme directeur d'une banque locale. Louis, fils d'Alphonse et frère d'Elise, part faire ses études de droit en métropole, puis revient à la Réunion pour devenir successivement secrétaire général dans la banque de son père puis administrateur de société.

Louis Rolland épouse Marie Barbin, dont la famille est installée à l'île Maurice. Ils ont un fils unique Paul, qui hérite, en 1971, de l'emplacement et de la maison de sa tante, Elise Guiberti, veuve et sans enfant.

Paul Rolland devient avocat à la cour de St Denis et installe son étude dans la maison de famille, puis il vend sa maison au Département de la Réunion à la fin des années 1980.

La propriété au milieu des années 1980.

\* Le jardin et la cour.

L'emplacement, qui est situé à l'angle de la rue de Paris et la rue Ste Anne a une surface totale de l'ordre de 1700 m<sup>2</sup> ( env. 50 x 35 m ).

Il est entièrement clos. Sur le côté qui donne rue de Paris (1), la clôture est constituée d'un mur bahut de pierres taillées dans du basalte surmonté d'une haute grille de fer ( env. 2,50 ) doublée d'une feuille de tôle la rendant complètement opaque (\*). La clôture latérale (2) de la rue Ste Anne est constituée d'un mur en maçonnerie d'environ 2 mètres de hauteur. Il est maçonné, crépi, peint en blanc,

---

(\*) La majorité des clôtures donnant sur la rue de Paris sont cependant constituées d'un mur maçonné et crépi, d'une hauteur d'environ 1,70 mètre. Leur sommet est arrondi et l'ensemble est peint en blanc.



et son sommet est arrondi. Sur les deux autres côtés, la clôture est faite d'un simple mur maçonneré, crépi en partie et brut de maçonnerie.

Il y a deux accès à l'emplacement. L'un, le principal (3), qui donne sur la grande rue est situé dans l'axe de la façade de la construction. Le [baro] " de devant " est constitué de deux grands piliers de section carrée et qui ont une hauteur de 3 mètres. Le portail est en fer, ajouré en partie haute et plein en partie basse sur environ un mètre. Une clochette, fixée au sommet de l'ouvrant, tinte lorsqu'on le manoeuvre. Une hauteur de marche sépare le trottoir du niveau de l'allée.

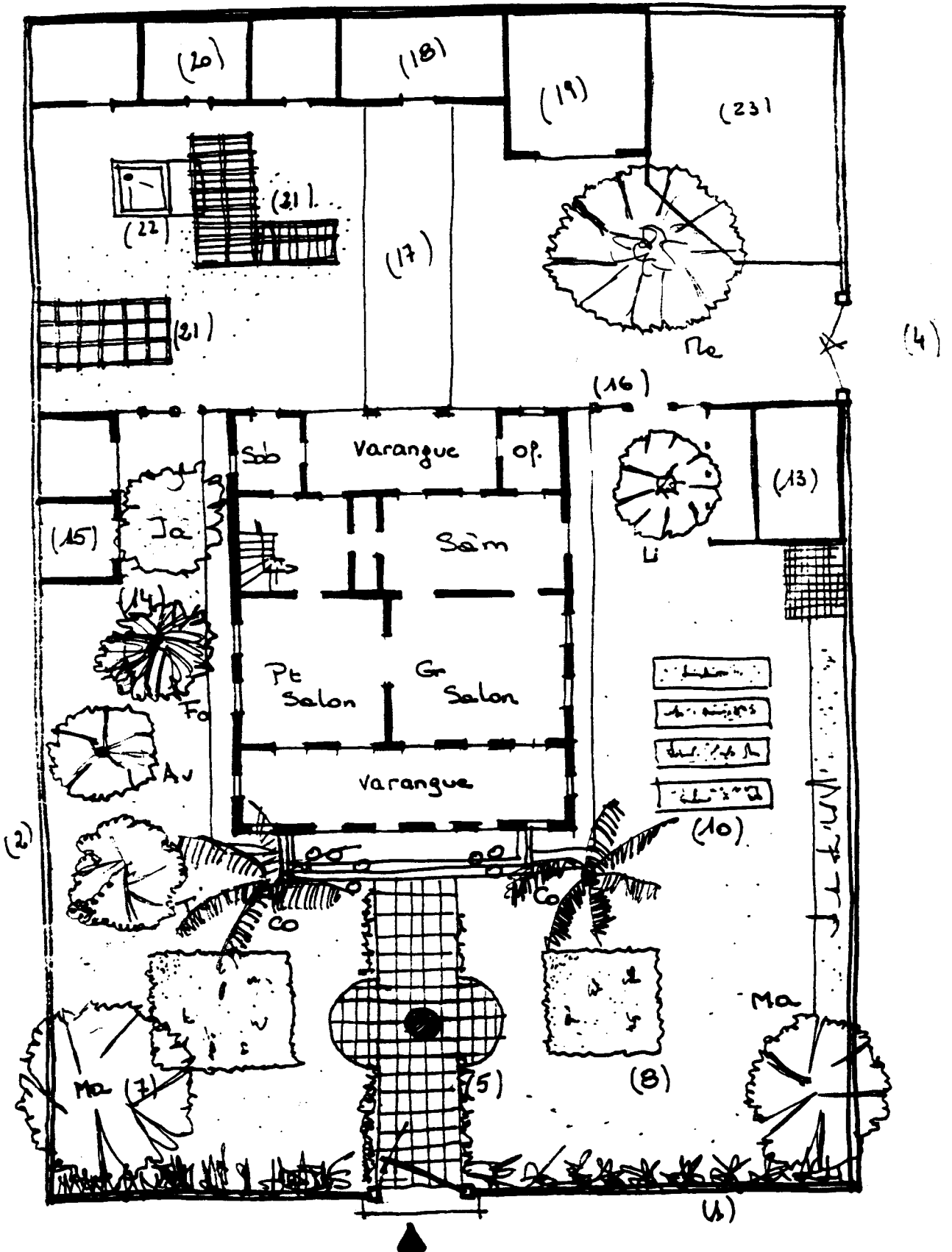
L'autre portail donne (4) sur le trottoir perpendiculaire ; il est à double battant et permet l'entrée d'une automobile. Autrefois, il laissait le passage aux calèches et autres charrettes. Ce portail de bois plein, qui donne sur l'arrière de l'emplacement, est une entrée de service.

Du portail " de devant " à la maison, le visiteur parcourt environ 15 mètres sur une allée (5) recouverte de dalles de terre cuite de couleur brune. A mi-parcours, il lui faut contourner un parterre (6) circulaire, planté de roses et qui reçoit dans son centre une vasque d'où jaillit un petit jet d'eau.

Deux parterres (7) (8) plantés de roses se trouvent de part et d'autre de l'allée marquée par une petite bordure peinte en blanc et par de grosses grappes d'orchidées " pluie d'or ".

Une haie de lauriers roses est plantée le long de la clôture avant. De la pelouse pousse dans les espaces qui restent aux angles du jardin. On y trouve deux grands manguiers (Ma) sous lesquels sont disposés des bancs de pierre ainsi qu'un tamarin (Ti) de l'Inde. Enfin deux cocotiers (Co) sont plantés de part et d'autre des marches donnant accès à la terrasse devant la varangue. Sur ces marches sont disposés des [fanjan] contenant diverses plantes.

[LANPLASMAN] en 1985



Sur les côtés de la terrasse et de la maison court une mince plate-bande (9) plantée de fougères.

Sur le côté nord de la grande maison, on trouve, soigneusement entretenues dans la pelouse, quatre plate-bandes (10) plantées de roses, d'anthuriums, de fougères et de capillaires. Contre le mur est ménagée une plate-bande (11) d'environ un mètre de large qui reçoit des fougères variées. S'appuyant sur le mur, on trouve un abri métallique (12) recouvert d'une bâche ajourée dans laquelle on soigne capillaires, vanille, rosiers et autres orchidées avant leur transfert en pleine terre ou en [fanjan] dans la maison.

Dans le prolongement de cette ombrière se trouve une petite construction récente (13) qui a servi de bureau à Maître Rolland. Un énorme pied de letchi (Li) est planté entre ce studio et la maison.

De l'autre côté, au sud, le sol est traité en pelouse (14). Y sont plantés, d'avant en arrière, un avocatier (Av), un filao (Fo) et un jacquier (Ja). Un bâtiment rectangulaire (15), s'appuyant sur le mur latéral mitoyen, aujourd'hui abandonné, a longtemps servi de lingerie. L'un des ses côtés marque la limite avec la partie arrière de l'emplacement qui est séparée de l'avant par une clôture (16) constituée d'un grillage de fil de fer tendu entre des poteaux de bois fichés dans le sol.

Le sol de cet espace est en terre battue, sauf une allée (17) empierrée reliant la varangue arrière à la cuisine (18) qui s'appuie contre le mur arrière. A droite de cette construction se trouve le garage (19), relié au portail latéral. A gauche, se trouve une enfilade de petits bâtiments en appentis (20) contre le mur et qui autrefois abritaient les chambres des domestiques, un débarras, une réserve et un cabinet de toilette. Trois treilles (21) procurent de l'ombrage dans cet espace où l'on trouve encore un bassin-réserve à eau et une roche à laver (22).

Dans le temps un enclos servait de poulailler ; celui-ci a aujourd'hui disparu et la parcelle a été détachée et vendue à un

particulier (23). Un gros manguier (Ma) central assure de l'ombre à presque tout l'ensemble de cette cour arrière.

\* La maison.

La maison de Maître Rolland mesure environ 14 mètres de large sur 17 mètres de profondeur au sol et possède un étage. Elle offre quelques 420 mètres-carrés habitables. Elle occupe le centre de l'emplacement, partageant le jardin et la cour en deux surfaces à peu près équivalentes.

La maison est édiflée sur un soubassement de pierre de 0,70 mètres de hauteur. La structure est entièrement réalisée en bois (\*); les façades avant et latérales, côté rue St Anne, sont revêtues de planches soigneusement assemblées et peintes d'un blanc éclatant. L'autre façade latérale et celle donnant sur l'arrière sont revêtues de bardeaux peints.

La toiture de tôle est composée de deux parties distinctes en croupe. Elle est masquée, de l'avant et en retour latéral sur une longueur égale à la profondeur de la varangue, par un bandeau accrotère.

Le visiteur qui arrive par le [baro] principal a en face de lui un volume rectangulaire et massif, que les lambrequins, les corniches et les pilastres viennent quelque peu affiner.

Il lui faut gravir trois marches pour se retrouver sur la terrasse (24) de basalte noir, puis encore une marche pour atteindre le dallage décoré de la varangue (25). Elle occupe tout l'avant du bâtiment et trois ouvertures équipées de portes-fenêtres à petit bois ouvrant à la française en ferment presque tout l'avant. Deux fenêtres à chaque angle complètent l'éclairage de cette pièce.

L'ameublement de la varangue se divise en deux parties ménageant un couloir allant de la porte centrale à celle du grand salon (26)

---

(\*) il y a cependant, dans la rue de Paris, quelques maisons qui sont construites en maçonnerie.

qui se trouve immédiatement après la varangue. Chaque ensemble est composé de façon parfaitement symétrique : quatre fauteuils en osier entourent une table basse centrale. Des sellettes et des présentoirs, en nombre pair, supportent des plantes en pots et en [fanjan].

Les deux pièces directement attenantes à la varangue sont le grand (26) et le petit salon (27). Elles communiquent entre elles par une large ouverture.

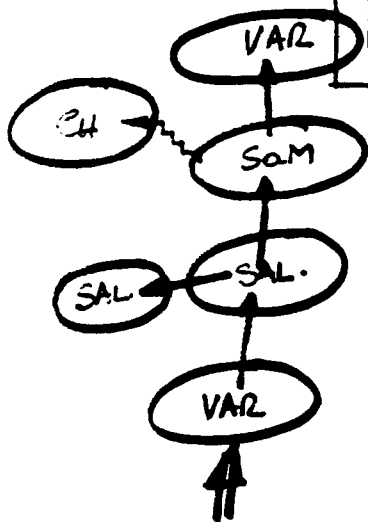
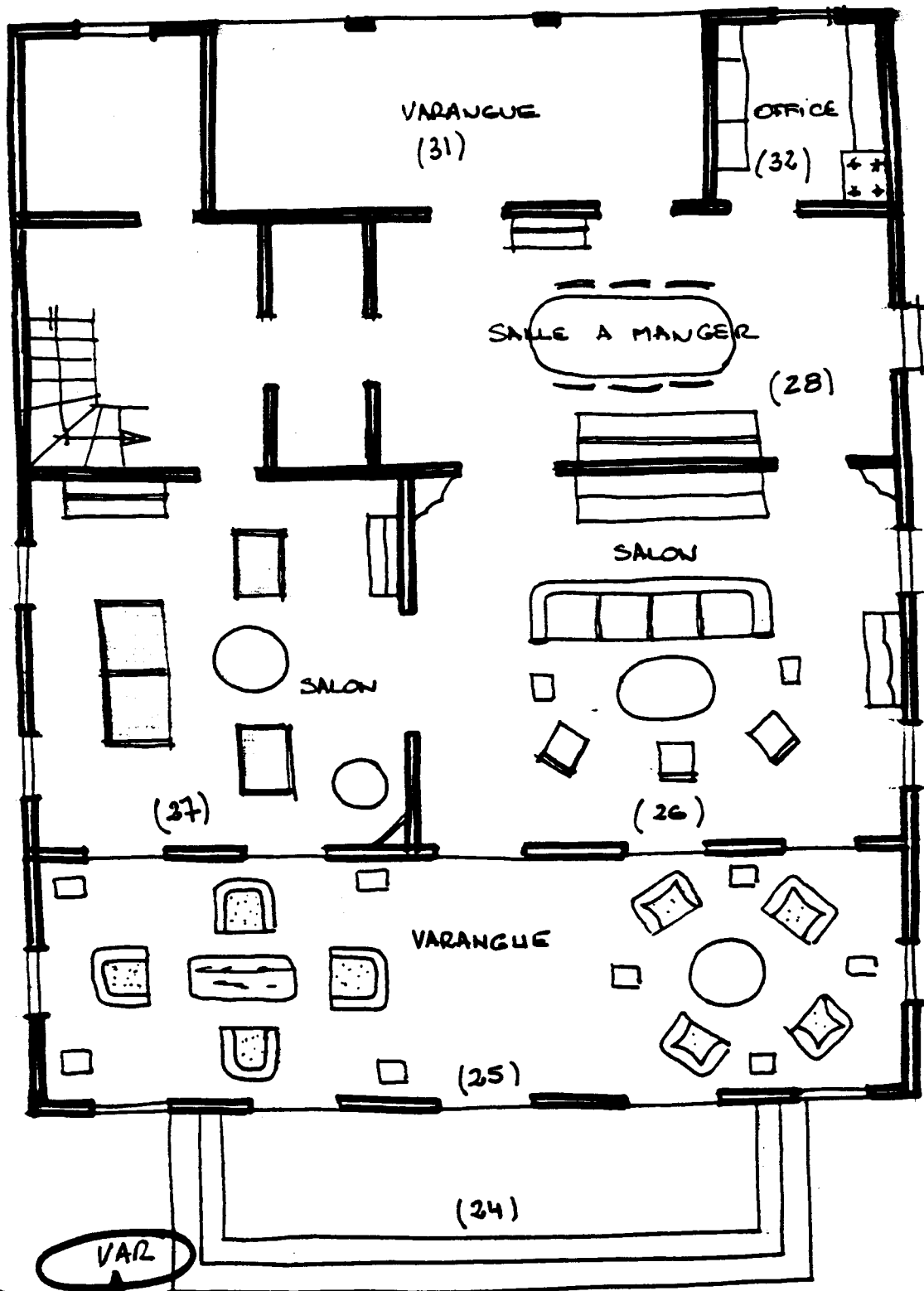
Le grand salon donne, par deux portes, sur la salle à manger (28), tandis que le petit salon s'ouvre sur l'escalier de l'étage (29) et, plus loin, sur un cabinet de toilette (30).

La décoration et l'ameublement de ces deux pièces de réception sont luxueux.

Le plancher du grand salon est en bois de natte, sombre et brillant, posé à bâtons rompus. Les murs sont revêtus d'un tissu jaune paille tendu sur des cadres dont les montants apparents accentuent, par leur verticalité, la hauteur de la pièce. Le plafond lambrissé et son tombant sont peints en blanc. Un lustre de cristal est suspendu en son centre.

Le grand salon est largement éclairé par de nombreuses baies qui sont, comme les circulations intérieures, équipées de fenêtres ou portes-fenêtres à petit bois.

L'ameublement de cette pièce comprend un ensemble sofa et chaises façon Empire, recouverts de tissu tendu à motifs dorés sur fond rouge et disposés autour d'une table ronde à plateau de bois et de verre recevant une coupe de fruits finement ciselée. Un grand tapis oriental, coordonné avec le tissu des chaises, marque l'unité de l'ensemble. De petites dessertes, sur lesquelles sont posés des bibelots divers et des petits bouquets de fleurs coupées sont placées entre les sièges. Un meuble bibliothèque en bois précieux, chargé de livres occupe le trumeau entre les portes donnant sur la salle à manger, tandis que dans les angles, deux petits meubles à tiroirs reçoivent chacun une lampe à abat-jour sur de petits napperons brodés. Entre les deux fenêtres qui



LE REZ DE CHAUSSÉE 1985.

La maison de M<sup>re</sup> Rolland

donnent sur le jardin latéral se trouve un meuble étagère dans lequel sont disposés, à titre décoratif, des fioles et autres objets finement travaillés.

De nombreux tableaux sont fixés aux murs. Ils sont tous encadrés, et soit groupés sur un panneau ( une série de lithographies représentant des paysages de la Réunion ), soit isolés sur un autre mur lorsqu'il ont des dimensions plus importantes ( paysages européens, aquarelles ou toiles ).

Le petit salon (27) plus intime, est moins éclairé : deux fenêtres donnent sur le jardin latéral, tandis que deux portes-fenêtres s'ouvrent sur la varangue avant. Des rideaux brodés, fixés de part et d'autre des baies, en modulent la luminosité.

Le plancher est également fait de planches de natte, mais les murs et le plafond lambrissés sont peints en blanc. Un lustre sobre est accroché au centre de la pièce.

L'ameublement est constitué de meubles dit " Compagnie des Indes ". On trouve deux fauteuils et une banquette double autour d'une table basse et ronde. Une sellette supporte un capillaire dans son [fanjan] et des dessertes sont disposées entre les meubles. Des napperons, des bibelots et des livres d'art y sont posés. Une série de tables gigognes se trouve dans un angle, tandis qu'une console, entre deux fauteuils, supporte une lampe à abat-jour. Un [fanjan] recevant une fougère est posé au sol, un autre planté d'un anthurium occupe une petite étagère fixée au mur. Une coupe à fruits en étain et un bouquet de fleurs coupées reposent sur une seconde table ronde, légèrement en retrait. Comparés au grand salon, les murs de la petite pièce sont peu chargés : seuls deux photographies représentant des membres de la famille et deux portraits sur toile y sont fixés.

La salle à manger (28) est la quatrième grande pièce et se trouve au centre du rez de chaussée. On l'atteint du grand salon, du petit salon, mais en passant par une sorte d'antichambre. Elle donne sur la varangue arrière (31) et sur l'office (32). Une porte-fenêtre permet l'accès direct au jardin latéral nord planté de roses.

Les menuiseries de la salle à manger sont peintes en blanc, comme le plafond, tandis que les murs sont tapissés dans des tons jaunes. Le parquet de natte dessine une figure géométrique qui converge vers le centre de la pièce où se trouve, suspendu au plafond, un énorme lustre très ouvragé.

Une table oblongue à rallonges et six chaises cannées occupent l'espace. Un buffet à double-corps, entièrement fermé est placé contre la cloison du salon, et un meuble à étagère sur lequel sont disposées des mesures en étain lui fait face. Un chandelier de cuivre occupe l'étagère haute, ainsi qu'un bouquet de fleurs séchées. Peu d'objets sont fixés aux murs. Seuls deux tableaux représentant des paysages décorent les murs de la salle à manger.

Dans l'office se trouvent des armoires à vaisselle et à linge. Une cuisinière à gaz est y est installée de façon récente, mais la cuisson se fait presque toujours dans la cuisine extérieure que l'on atteint par la varangue arrière, carrelée et modestement meublée.

Les W.C. et un petit cabinet de toilette sont situés sur l'un de ses côtés.

Il faut emprunter un escalier balancé pour atteindre l'étage. On y trouve une bibliothèque, qui donne sur un couloir débouchant lui-même sur un petit salon en façade avant et sur deux suites comportant chacune deux chambres de dimensions inégales et un cabinet de toilette.



Un logement en bande : la maison de Clémencia (\*) dans la "vieille S.I.D.R " à Saint-Denis (\*\*).

#### De Sainte Marie au Chaudron

Clémencia est née en 1912 dans la [kaz] familiale de la Chaumière à Sainte Marie où son père Emilien possède et exploite un petit bout de terrain avec Céliane, sa femme. Elle est la dernière enfant d'une fratrie qui en compte quatorze.

Emilien travaille également comme colon chez Monsieur Moreau et s'emploie occasionnellement comme bûcheron chez le même propriétaire. Par ailleurs, il possède plus de 150 ruches dissiminées dans les différentes ravines qui se trouvent à proximité de sa maison.

Clémencia n'a guère fréquenté l'école et, à 14 ans, son père lui confie le soin des ruches, éloignées parfois de plus de deux kilomètres de la [kaz]. Pendant les trajets et à moments perdus, Clémencia confectionne des chapeaux avec de la paille de vétiver, de choça et autres " zerb St Paul " pour les vendre aux bazardiers de passage.

Vers 1928, Emilien, le père, abandonne le colonage et se fait embaucher sur les différents chantiers du chemin de fer, quittant parfois sa famille pendant tout un mois. Les treize frères et soeurs de Clémencia quittent un à un la [kaz] de Ste Marie. Clémencia, à son tour, abandonne une mère trop sévère pour aller vivre à Bras Panon.

En 1937, Clémencia a quatre enfants ( Jeannine, Claude Alex et Albert ) dont les deux derniers sont reconnus par Olivier qu'elle épouse presque en catimini en 1944.

---

(\*) Une partie de cette description est faite à partir d'une enquête effectuée en 1979 sous la direction de C. Vogel au cours d'une session de formation continue de travailleurs sociaux.

S.I.D.R. : Société Immobilière et de Développement de la Réunion.

Le couple part vivre à St Denis, puis rejoint Bagatelle ( 1945 ) Ste Suzanne pour s'installer sur la propriété du père d'Olivier qui l'emploie comme charpentier itinérant.

En 1947, Clémencia donne naissance à Jacques, puis à Pierre (1949 ). En 1951, c'est Eliane qui vient au monde avant Marianne la dernière fille du couple en 1953.

Olivier sombre dans l'alcoolisme et devient dangereux au point que Clémencia se voit contrainte de le quitter.

Avec six de ses huit enfants, elle s'installe dans les rampes du Arûlé, sur un terrain à bail à proximité de St Denis. Elle trouve un travail d'employée de maison et dans la même année, obtient un colonage sur la propriété Flacourt à Sainte Marie. Son fils Alex ayant entre-temps trouvé un emploi, et ne pouvant donc l'aider, Clémencia engage un de ses frères pour défricher et exploiter le terrain.

Pendant cette période, elle fait l'aller-retour entre St Denis, où ses enfants sont scolarisés et Flacourt où travaille son frère puis, avec lui, son autre garçon Albert.

En 1960, Clémencia abandonne la culture, rejoint St Denis et s'emploie à plein temps comme femme de ménage.

Claude se marie en 1964, Jeannine part à Madagascar ( 1965 ), puis c'est Albert qui s'en va ( 1966 ) effectuer son service militaire.

La même année la famille est expulsée du terrain à bail de St Denis et est relogée dans les toutes nouvelles constructions de la SIDR au Chaudron. Les garçons n'y vivent que très peu de temps, ils trouvent à se loger dans le même quartier dès leur mariage : Albert en octobre 1967, Alex en 1969 et Jacques en 1972. Seules Eliane, qui trouve un emploi fin 1969, et Marianne restent avec leur mère.

En 1970, Clémencia recueille Marie Agnès ( 5 ans ), puis sa soeur Aline ( 7 ans ) l'année suivante. Après le décès de leur père ( 1972 ), ces deux enfants sont adoptés par la famille.

Aujourd'hui, les garçons de Clémencia sont mariés ou vivent en concubinage dans le quartier proche. En partant de chez elle, quelques minutes à peine suffisent, en passant par les ruelles et en coupant les espaces publics, pour s'y rendre.

Les petits-enfants de Clémencia sont souvent dans sa [kour], les adultes se visitent fréquemment et se rendent de multiples services.

Jeannine réside en métropole, mais elle passe toutes ses vacances chez sa mère à La Réunion.

En 1980, Pierre est le seul garçon à résider encore chez sa mère qui héberge aussi de façon plus ou moins continue, l'amie de son fils. En 1983, le couple quitte la maison et s'installe à proximité.

#### La [kour] de Clémencia

Le logement de quatre pièces de Clémencia appartient à une bande, composée de 15 habitations semblables et qui se trouve contre le cimetière de Sainte Clotilde, en bordure de la route nationale.

La bande est accessible à l'avant par une ruelle goudronnée et à l'arrière par une étroite allée qui dessert également l'arrière de l'autre bande identique. Les divers logements sont accolés et chacun occupe donc l'entière largeur d'une parcelle. Chaque lot est clôturé.

La clôture avant (1) de la [kour] de Clémencia est constituée d'un petit muret de fondation en béton, surmonté d'un grillage tendu sur des cadres en cornières métalliques. La hauteur de l'ensemble est de l'ordre du mètre.

De par la position de son logement en bout de bande, Clémencia n'a pas de voisin sur l'un des côtés de sa [kour]. Le retour de la clôture de ce côté (2) est traité comme sur l'avant. De l'autre côté, il s'agit de la limite séparative avec le voisin. Le grillage est alors doublé de feuilles de tôles ondulées (3) sur une hauteur guère supérieure au grillage d'origine.

Le portail d'entrée (4) de la [kour] fait face à l'entrée principale de la [kaz]. Deux poteaux métalliques verticaux, scellés dans le sol, supportent l'ouvrant constitué d'un grillage de métal déployé soudé sur un cadre en fer galvanisé. Un cadenas de vélo condamne le vantail et une boîte aux lettres y est fixée à l'aide d'un fil de fer.

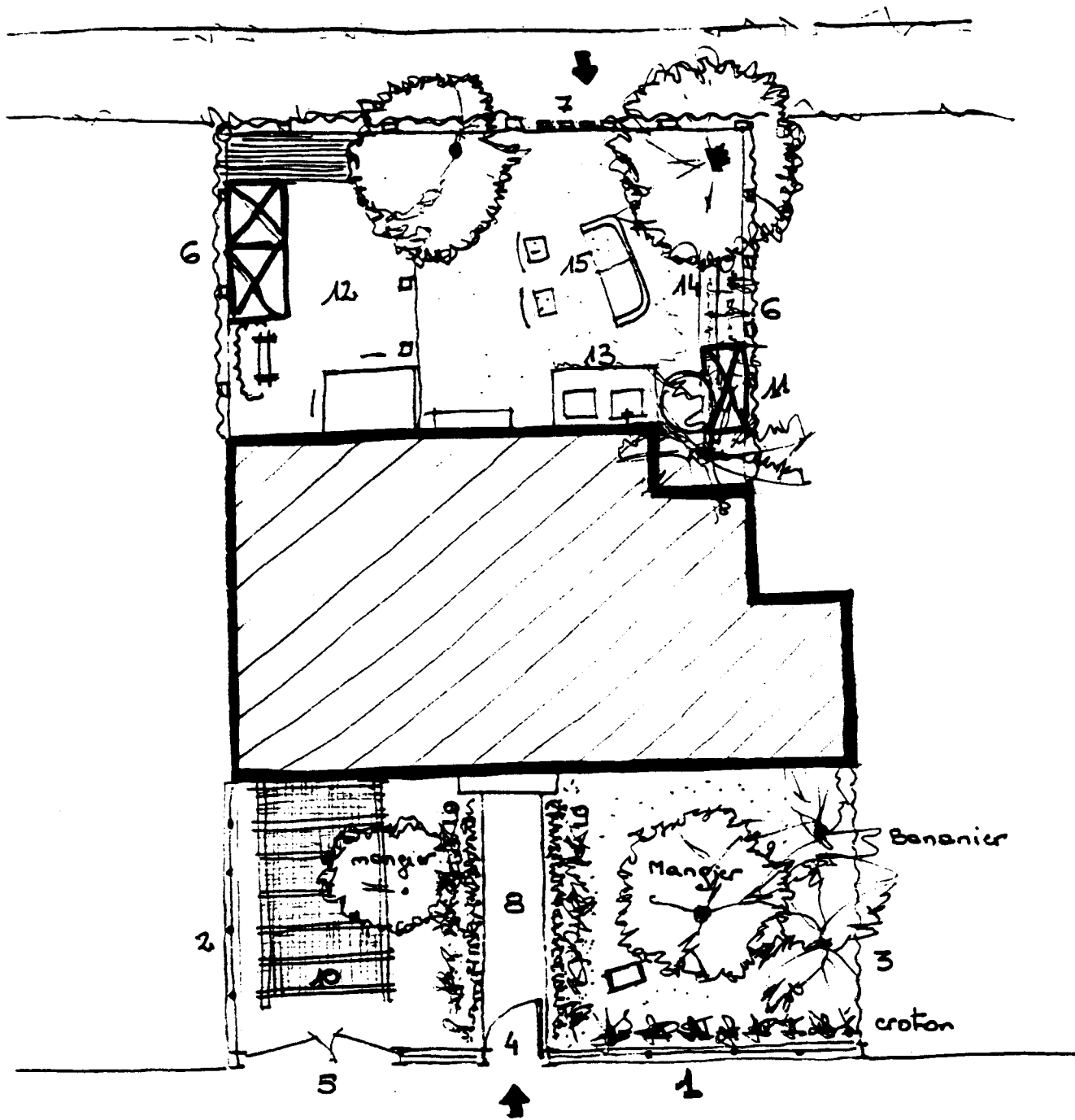
Un second [baro] (5), à gauche du premier, a été récemment confectionné par les garçons de Clémencia. Il sert au passage de la voiture qu'Edwige vient d'acheter et qui est garée devant la maison. Le portail comporte deux vantaux et est constitué de tubes carrés soudés sur un cadre. L'ensemble est soigneusement laqué d'une teinte claire et comprend une serrure à condamnation.

On ne peut accéder à la ruelle arrière qu'à pied ou en deux roues (\*). Un petit sentier de terre battue passe dans son axe et les herbes folles envahissent le reste de la surface. Comme le plupart des autres clôtures (6) arrière, celle de la [kour] de Clémencia, est constituée par le grillage d'origine doublée sur toute sa hauteur de tôles de récupération ligaturées sur les cornières métalliques. Dans un second temps, des perches de bois fichées dans le sol (pièces de sections carrées récupérées lors de démolitions ou troncs d'arbres) ont été disposées pour permettre la réhausse du grillage. Une partie de l'entourage a, de plus, été opacifié par des planches jusqu'à deux mètres de hauteur. Un portail (7) permet l'accès par l'arrière : il est constitué d'une simple porte faite de planches clouées sur barre et écharpe. Le portail de la [kour] arrière de Clémencia n'a pas de gonds, mais deux gros fils de fer qui lui permettent de pivoter. Une chaîne et un cadenas en assurent la fermeture.

Une allée bétonnée (8) d'un mètre de large conduit du [baro] principal à la porte du logement. Une marche permet d'y

---

(\*) De façon très récente, ces allées arrière ont été nettoyées et aménagées. Les voitures peuvent maintenant y circuler et des portails ainsi que des garages ont été construits dans certaines [kour] arrière. Quelques-unes sont d'ailleurs complètement couvertes.



LA KOUR JE (LEMENIA).

accéder. Des " cornes de cerf " piquées sur deux plaques de [fanjan] sont disposées de part et d'autre de la porte d'entrée de la [kaz].

Les côtés de l'allée sont marqués par un alignement de crotons bas, soigneusement taillés, doublés d'une haie de songes, d'anthuriums et de " langues de belle-mère " (9) en pleine terre.

A droite de l'allée, un grand manguier émerge d'une végétation relativement haute composée d'un bananier, de rosiers grimpants, de fougères et d'hibiscus principalement. Une haie de crotons vient doubler la clôture côté intérieur.

A gauche de l'allée, et au delà de la plate-bande de songes, la [kour] a été bétonnée par les garçons de Clémencia. Quatre poteaux en pièces carrées, scellés verticalement, soutiennent des poutres entre lesquelles est tendue une bâche de plastique (10). Dans la journée on y dispose une table de formica que l'on pousse le soir quand Edwige y gare sa voiture. L'espace ainsi couvert sert de salle à manger si nécessaire et abrite certaines activités de Clémencia ainsi que les jeux des enfants lorsqu'ils sont chez leur grand'mère les jours de congé scolaire. Un manguier, pour lequel on a préservé un petit carré de terre autour du pied, reste le seul témoin d'une [kour] qui fut végétale avant l'arrivée de la voiture.

Pour se rendre dans la [kour] arrière, il faut soit traverser la maison, soit pénétrer par le portail ménagé à l'arrière.

L'ensemble est nettement moins végétalisé que sur l'avant. Un manguier et un jacquier sont plantés contre la clôture, ainsi que des bananiers. Le feuillage ajoute à l'opacité de l'entourage et déborde largement sur la ruelle arrière : il arrive même que, par endroits, les masses de verdure de deux [kour] qui se font face se rejoignent, formant ainsi une véritable voute végétale au dessus de l'allée.

Le sol de la [kour] est de terre battue. Un poulailler (11) est construit contre la clôture mitoyenne ; il est entièrement fait de grillage cloué sur des pieux battus dans le sol. Quelques planches abritent la volaille des intempéries, l'ombre étant largement obtenue par les arbres du fond.

Contre l'autre clôture, deux des garçons de Clémencia ont construit, en bois et en tôle, un hangar (12) ouvert sur trois de ses côtés et qui couvre presque la moitié de la [kour] arrière ; on y stocke du matériel de construction et on y trouve un clapier bricolé avec des planches de récupération ( le chien y a sa niche dessous ), un établi de fortune et une table de bois sur laquelle Clémentine pose de la vaisselle et quelques ustensiles de cuisine. Une tôle pliée et des fers à béton noircis témoignent d'un boucan en service.

Contre la maison et à gauche de la porte de la cuisine se trouvent un lavoir (13) ainsi que des bacs servant à recueillir l'eau de pluie : un fût d'huile coupé en deux et une grande cuvette en plastique. Un tuyau souple permet d'arrosser les différentes plantations qui occupent tous les coins encore libres de la [kour] : piment, thym, etc ...

Une étagère (14) supporte des plantes en pots (quelques pots en plastique et des boîtes de lait en poudre ) et en [fanjan]. A proximité, un bananier profite largement des eaux s'écoulant du bac à laver.

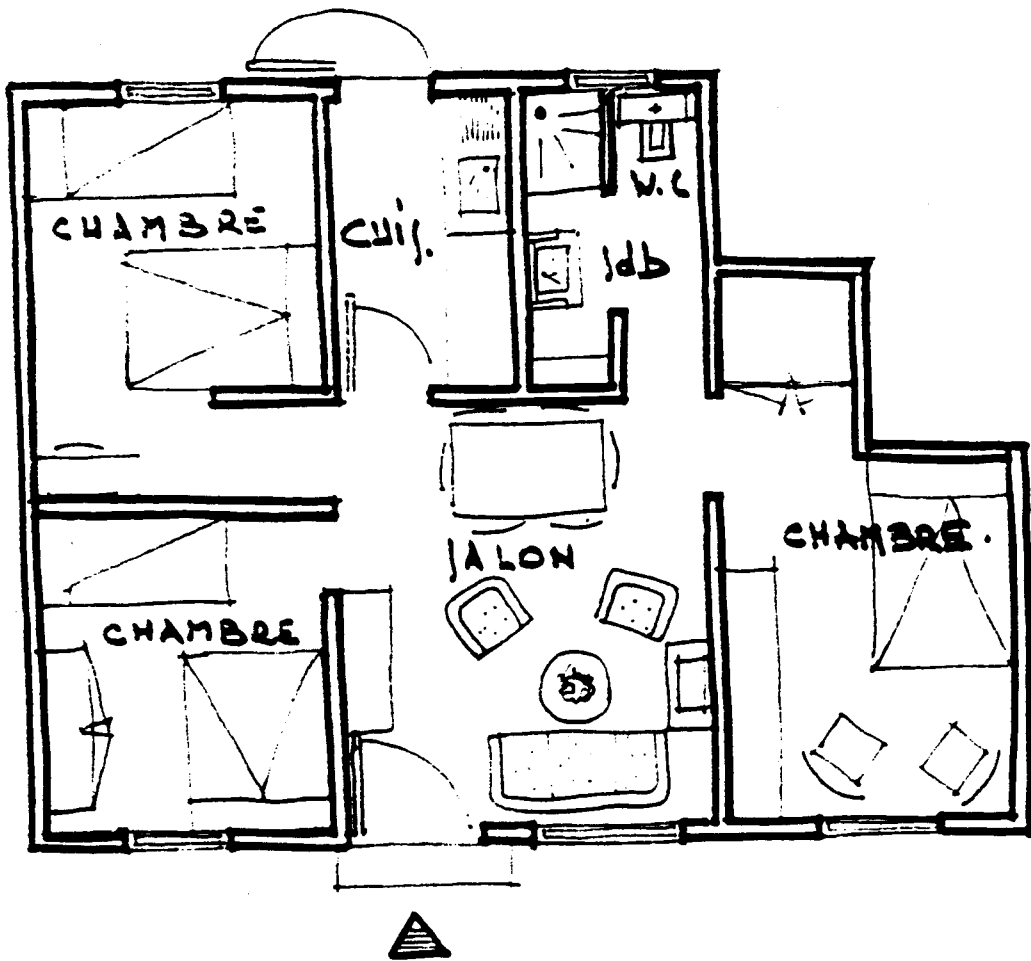
Un fil à linge est tendu entre le hangar et le tronc du manguier.

Enfin une vieille banquette (15) et deux chaises bancales, que l'on retire sous le hangar en cas de pluie, occupent le reste de l'espace. Clémencia s'y assoit pour trier son riz et ses brèdes, préparer le manger pour la volaille et y recevoir ses intimes : ses fils, ses belles-filles ou ses quelques rares amies du quartier.

#### La [kaz]

La maison est banale ; il s'agit d'un parallélépipède de béton sur un seul niveau, à toiture terrasse.

On y pénètre directement par le séjour (16). C'est une pièce rectangulaire, éclairée par la porte d'entrée et une fenêtre donnant sur l'avant. Sa condamnation est assurée par un volet à projection qui permet également, selon son inclinaison, de moduler la luminosité de la pièce.



LA KAZ DE CLEMEN(IA -



Les murs du séjour sont peints d'un bleu soutenu, le plafond est blanc, tandis que le sol est recouvert d'un dalflex noir et blanc. Au centre du plafond se trouve une suspension à six branches, offerte par un fils, et un tube néon.

La salle donne accès à toutes les autres pièces de la maison. Des rideaux rouges occultent ces différentes baies, sauf celle donnant sur la cuisine qui est équipée d'une porte isoplane. Elle est cependant toujours maintenue ouverte.

A droite de l'entrée, on trouve un divan-lit autour duquel sont disposés deux fauteuils recouverts de tissu pourpre. Une table basse et ronde occupe le centre de cet ensemble ; le plateau de la table est de bois, sa circonférence est ouvragée en rotin et sa partie centrale est vitrée. Un capillaire dans un [fanjan] y est posé sur un petit napperon brodé.

Des chaises sont disposées contre les murs. Une grande table est poussée contre la cloison face à l'entrée et un bahut placé contre la paroi d'une des chambres.

Dans un angle, une table basse supporte un téléviseur.

Aux murs on trouve divers objets accrochés par un des fils de Clémencia qui dispose d'une perceuse. Il s'agit, au-dessus du bahut, d'une photo encadrée de De Gaulle et du diplôme de la médaille de la Famille Française obtenue en 1976.

Un tableau en bois, offert par un ami d'un des fils de la maison, et représentant un couple de savoyards, est suspendu au-dessus du canapé.

Sur le trumeau séparant la porte d'entrée et la fenêtre, on trouve une " tête de cerf " en pot offert à Clémencia par l'une ses belle-fille à l'occasion d'une fête des mères.

Un calendrier publicitaire et diverses images collées aux murs complètent la décoration de cette pièce.

De nombreux bibelots sont disposés sur les meubles du séjour. Sur le téléviseur, on trouve un souvenir de Maurice où

Clémencia a séjourné, une tirelire, cadeaux des plus jeunes enfants, un vase contenant des fleurs en plastique ( cadeau d'un fils ), un souvenir de communion, un panier garni de fleurs artificielles et un calendrier de bois offert par une amie mauricienne.

Le dessus du bahut fait fonction d'étagère : il est surchargé d'objets-souvenirs divers. On trouve ainsi un porte-photo décoré, cadeau de Mauriciens, un chien en céramique, offert par une belle fille, un canard en plastique, cadeau d'une amie mauricienne, un réveil-matin au paysage marin offert par un voisin, une trousse de crayons " Air France " donnée par une petite fille venue en vacances, une carafe décorée, cadeau d'une voisine-amie, un reproduction de tableau représentant un coucher de soleil à Maurice et un bracelet-montre offert par le gendre de Clémentine. Des invitations et cartes de voeux sont également disposées ainsi que diverses cartes postales. On trouve enfin quelques objets usuels.

Le bahut comprend une vitrine centrale et deux parties latérales fermées. Dans la vitrine, soigneusement alignés, on trouve des services de verres ( verres à pieds, verres à orangeade, verres à Porto, verres à champagne ), tous offerts par les enfants, un seau à glace, un service à condiments, un service à café et un vase à fleurs.

A droite sont rangés des couverts et à gauche sont disposés un service de table complet, un service à café et différents ustensiles pour l'apéritif. Enfin, sur l'étagère du dessus on trouve diverses bouteilles d'alcool.

Une chambre dite " d'ami " se trouve à la gauche de la salle de séjour. Les murs sont de couleur claire et sans décoration . L'ameublement est simple : un lit double, une armoire et deux chaises occupent tout l'espace. Cette chambre est réservée aux amis mauriciens de passage, à la famille de métropole en vacances à la Réunion, aux petits-enfants lorsqu'ils passent la nuit chez leur grand'mère.

Michel, le dernier fils de Clémencia, occupe, le plus souvent avec son amie, la pièce d'amis lorsque celle-ci est libre. Il s'en va cependant chez l'un de ses frères lorsque qu'il faut libérer la chambre.

A gauche du salon s'ouvrent deux chambres. L'une est réservée à Edwige et Anne Marie qui y disposent d'un grand lit et d'un lit simple, d'une armoire, d'une petite table servant de coiffeuse et d'une chaise. Aucune décoration ne se trouve aux murs badigeonnés d'un blanc cassé.

L'autre chambre est pour Edmée, Marie Thérèse et Clémencia. Les filles dorment ensemble dans un grand lit, la femme se réservant un lit simple. Une armoire complète l'ameublement. Aucun objet ne décore les murs peints en gris, sinon une image pieuse collée au chevet du lit de Clémencia.

La salle de bains comprend un lavabo et un défoncé du sol de béton faisant office de receveur de douche. Des fils de fers servent à accrocher du linge. Un miroir est fixé au mur, ainsi qu'une étagère qui reçoit quelques objets nécessaires à la toilette.

La cuisine est le passage obligé entre le séjour et la [kour] arrière. Une porte isoplane la sépare du séjour et une autre, menuisée, condamne l'accès à l'extérieur. Elle est très sommairement équipée : un robinet d'eau froide est installé au dessus d'un bac en céramique blanche, prolongé, sur un de ses côtés par une paillasse de béton recouverte de carrelage. La faïence murale d'origine a été prolongée de part et d'autre de l'évier. Un film plastique autocollant à motif vichy rouge et blanc protège les murs aux environs immédiats de la paillasse.

Au-dessus de l'évier, un étage supporte quelques ustensiles de cuisine ( verres, bols ), deux blocs de savon, de la poudre à récurer, du produit à vaisselle ... Un tasseau de bois fixé au mur et comportant des crochets permet de suspendre d'autres instruments de cuisine ( panier à salade, fouet, deux casseroles, un van ).

Sur la paille se trouvent un égouttoir contenant de la vaisselle ( assiettes et verres ) ainsi que des couverts. Sous la paille sont ménagés deux compartiments dotés chacun d'une étagère et d'une porte. Dans le premier sont rangés des casseroles et des marmites. Dans le second, on trouve un sachet de riz, une bouteille d'huile, des réserves de grains et quelques boîtes de conserve ( thon et sardines ).

### La vie quotidienne

Clémencia se lève en général vers six heures, six heures trente. Elle prépare puis prend son café et réveille la maisonnée. Une des petites-filles court chercher du pain pour le petit déjeuner qui se prend sur la table du séjour. Les plus jeunes se préparent ensuite pour l'école, tandis qu'Anne Marie sort la voiture pour conduire sa soeur au travail.

Clémencia arrose ses fleurs devant, derrière et balaye l'allée. La matinée est consacrée au nettoyage. Clémencia s'occupe de sa chambre et de la cuisine, Anne Marie du reste de la maison. Les chambres sont faites dès neuf heures, neuf heures trente, puis les deux femmes s'attèlent à la lessive, à tour de rôle sur la pierre à laver: Clémentine d'abord s'occupe de son linge et de celui des petites, puis Anne Marie se charge du linge de sa soeur et du sien, ainsi que du linge de maison.

La mère s'occupe de cuire le repas qui est rapidement pris, sur les chaises de la [kour] arrière, peu avant midi. Le mercredi cependant, l'emploi du temps est quelque peu bouleversé, Clémencia partant faire ses courses au marché forain, pendant qu'Anne Marie garde les enfants. Il arrive également que, dans la semaine, les deux femmes aillent faire quelques courses en ville ou à la grande surface toute proche.

Clémencia s'allonge après le repas, puis s'occupe, avant l'arrivée des enfants, du repassage dans une chambre ou de la couture sous l'auvent de devant.

Il arrive souvent qu'elle reçoive la visite de ses belles-filles et parfois d'amies du quartier. Elle n'arrête pas pour autant ses activités. Les fillettes goûtent vers quatre heures, s'assoient à la table du séjour pour faire leurs devoirs sous la surveillance conjointe des femmes, puis jouent dans la [kour].

Vers dix-sept heures, Clémencia redonne de l'eau aux plantes, puis repart préparer le repas du soir qui est pris par la famille aux alentours de dix-neuf heures dans la [kour] arrière si la saison le permet, sur la table du séjour lorsque le temps est mauvais, ou lorsqu'il fait déjà nuit. La soirée se passe devant la télévision et il n'est pas rare que Clémencia s'assoupisse en plein milieu des émissions.

## CHAPITRE II

### PERMANENCES ET VARIATIONS

Il s'agit ici, en s'appuyant sur les monographies présentées dans le chapitre précédent, de mettre en évidence les éléments constitutifs et caractéristiques de l'espace domestique réunionnais et d'en apprécier les permanences et les variations.

Comme j'ai pu l'exposer plus haut, l'analyse portera d'abord sur l'espace limité, puis sur l'espace bâti dans ces limites, et enfin sur l'espace social produit dans ses relations avec le voisinage et la parenté.

## 1) L'ESPACE LIMITE

\* Limiter et marquer un territoire.

\*\* Les limites.

Tous les espaces décrits sont physiquement limités. On n'observe aucun espace domestique complètement ouvert sur son environnement. La règle est générale et se vérifie aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Même la [ kour ] [M] qui n' a pas de voisinage immédiat, possède une limite en partie composée d'une haie de vétiver et de chocas, dont les fibres sont utilisées pour le tressage. Les [kour] [F] et [H] implantées en campagne sont elles aussi complètement clôturées. L'emplacement [R], en plein centre ville est également entièrement clos.

L'étude des types de limites ne permet pas de catégoriser les [ kour ] qu'elles entourent. Seule la qualité des matériaux employés et leur mise en oeuvre pourraient être un critère discriminant. Mais cette distinction rejoint finalement les catégorisations utilisées par les géographes et les architectes, qui considèrent en fin de compte des critères économiques. De plus, décider qu'une clôture est de bonne ou de mauvaise facture pour en faire un critère de différenciation entre les diverses [ kour ] constitue un jugement qui n'entre évidemment pas dans le cadre de cette étude. Par contre, on peut, sans porter de jugement de valeur, commenter, sur une même [ kour ], la mise en oeuvre ou la finition des différentes parties de sa clôture.

Les matériaux composant les clôtures sont très divers et on ne peut associer un type de maison ou une localisation particulière à

un genre de clôture. Ainsi, on trouve des murs maçonnés limitant aussi bien les espaces ruraux [F] [B] que les espaces urbains [R], [N]. De même des grilles ou du grillage sont utilisés en campagne [H], [M] et en ville [R], [C].

Par contre, toutes les observations montrent que les clôtures sont traitées différemment selon qu'elles donnent sur la rue, la route, le chemin ou qu'elles marquent les limites latérales et mitoyennes.

Ainsi, pour l'emplacement [R], la clôture qui donne sur la rue principale est constituée d'un mur bahut et d'une haute grille de fer forgé, celle qui donne sur la voie secondaire d'un épais mur aveugle crépi et peint, et celles qui sont mitoyennes d'un mur brut de maçonnerie.

Dans la [ kour ] [H], on trouve un grillage de fer forgé sur la limite donnant sur le chemin, un grillage tendu en limites séparatives et un simple treillis fixé sur les arbres du fond de la [ kour ].

Il arrive que des propriétés ne soient pas clôturées, mais il s'agit là de situations exceptionnelles que l'on ne rencontre que hors du milieu urbain. Dans la majeure partie de ces cas, le changement d'espace entre le " dehors " et le " dedans " est marqué par un traitement végétal différent, par une rangée de galets, par un petit talus, par un parterre de fleurs, ne serait-ce qu'à l'endroit par lequel va arriver un visiteur.

Les clôtures délimitent une portion de territoire ; l'occupant des lieux peut en être propriétaire ou se considérer comme tel pour peu qu'il soit dans l'endroit depuis assez longtemps. Les clôtures sont aisément franchissables pour un individu décidé. Elles ne sont pas pensées comme des barrières inviolables et marquent avant tout la propriété avant de servir de barrage.



Ainsi, le mur donnant sur la rue latérale de l'emplacement [R] est-il arrondi à son sommet, ce qui en facilite le franchissement. De même, si la clôture arrière de la [kour] [C] a été surélevée, les branches des arbres environnant constituent une échelle naturelle.

**\*\* Une opacité modulée ou le regard contrôlé**

D'une façon générale dans l'échantillon proposé, les clôtures forment des rideaux plutôt opaques. Mais cette opacité n'est pas totale et est modulée en fonction de l'environnement bâti de la [kour] et selon la position de la clôture. Ainsi la [kour] [M], rurale, est "ouverte", tandis que l'emplacement [R], urbain, est entièrement clos.

Dans toutes les propriétés, les clôtures mitoyennes et celles situées à l'arrière sont strictement opaques. Ainsi sur ces parties de clôture, on trouve des murs hauts et maçonnes chez [R], un grillage doublé de tôle et réhaussé chez [C], une végétation haute épineuse pour la [kour] [H]. Sur l'avant de la propriété, l'opacité est moins stricte. La clôture elle-même est en général plus basse [B], et constituée de grillage [C], [F], [H] doublé de végétation qui dissimule la [kour], mais sans la masquer complètement. Il arrive cependant que cette clôture soit occultée, mais, dans ce cas, le portail sera ajouré comme pour [R]. Sauf pour [J], le regard peut toujours pénétrer dans la [kour] avant.

Si la clôture marque précisément la limite de la [kour], il arrive que celle-ci déborde sur l'espace public du chemin. Cette portion du territoire en avant de la limite est investie par l'occupant des lieux [H], [M], [C], [F], végétalisée et plantée. La bande de terre adjacente à la clôture est arrosée et soignée tous les jours. Ailleurs, comme à [B], la végétation débord largement le mur d'enceinte avant.

**\*\* Des accès multiples.**

L'existence d'une clôture autour d'une [ kour ] implique celle d'ouvertures pour y accéder.

Sauf la [ kour ] [J] de St Denis, les parcelles étudiées présentent deux accès ( [C], [F], [B], [R] ), voire trois comme [H] et [M]. Dans tous les cas, on trouve deux portails franchissables uniquement par les piétons, l'un devant, l'autre sur le côté ou l'arrière. Certaines propriétés possèdent en outre un portail pour l'accès des voitures qui a fait l'objet d'aménagements soit récents ( [C], [H], [F] ), et cela se traduit par une ouverture nouvelle dans la clôture, soit ancien et on note une reconversion du portail à charrettes ([R] et [B]).

L'un des portails donne toujours sur la voie d'accès principale et se situe dans l'axe de la construction ( [B], [R], [F] ) ou, lorsque ce cas de figure est impossible, face au lieu prévu pour la réception dans la maison ( [H], [M], [C] ). Ce portail est généralement soigné d'aspect ( [C], [F] ), parfois imposant [R], et il arrive même que l'investissement en argent et en temps qui lui est consacré soit surévalué par rapport au reste de la clôture.

Le portail de devant ferme toujours à clef ; il est condamné dès la nuit tombée et réouvert au petit matin. Une targette intérieure le maintient fermé dans la journée. Le système de condamnation est parfois ( [N], [F], [H] ) largement surdimensionné par rapport à la solidité et à la vulnérabilité du portail (\*) : la présence de tels dispositifs va dans le sens de l'idée développée plus haut considérant

---

(\*) Ainsi dans la [ kour ] [H], c'est une grosse chaîne tournée trois fois autour des montants et retenue par un énorme cadenas qui ferme le portail. A [N], la condamnation est assurée par une imposante serrure; mais le portail, constitué d'une porte de vieilles planches, ne résisterait pas à un violent coup de pied.

la limite plus comme une marque de propriété que comme une barrière inviolable.

Le portail de devant est partout (sauf à [N]), largement ajouré, y compris lorsque celui-ci est grandiose [R]. Dans la [ kour ] [C], la clôture de grillage est rendue quelque peu opaque par la végétation, mais le [ baro ] laisse largement passer le regard. Dans l'emplacement [R], la clôture avant est complètement opaque, mais le portail est grillagé sur sa partie haute.

Cette transparence permet d'une part au visiteur qui se présente de voir dans le jardin, mais sur un angle restreint que l'occupant de l'emplacement pourra aisément contrôler et donc aménager à bon escient, et d'autre part au propriétaire d'identifier, de l'intérieur, l'individu qui se présente chez lui. Il peut alors décider en connaissance de cause de la façon dont il va recevoir.

Le second portail se trouve à l'arrière de la maison, et permet le franchissement soit par l'arrière de la propriété ([H], [M], [C], [F] ), soit latéralement ( [B], [R] ).

Il est généralement d'une fabrication beaucoup moins soignée que celui de devant. En milieu bâti dense, il est complètement opacifié. Il est fait de simples planches jointives dans la [ kour ] [C], mais est menuisé dans la [ kour ] [R]. Ailleurs, il est rarement accessible du chemin principal et donc peu connu de l'étranger. Il peut même ne pas exister physiquement ou se réduire à un pan de grillage qui empêche le passage des animaux de basse-cour [H], [F], [M].

Quant au portail de voiture, il donne bien évidemment sur la voie d'accès, parfois sur l'avant [H], [C], [F], parfois, lorsque c'est possible, sur le côté [R], [B].

On note parfois la présence d'une petite porte dans le portail à voiture. Mais la préférence va à deux portails séparés.

Parfois, surtout lorsque la [ kour ] n'est pas clôturée, donc le plus souvent en milieu rural, il n'existe pas de [ baro ]. Dans ces cas, il y a toujours un indice physique qui symbolise l'accès et donc le franchissement d'une limite : cela peut être un coude du sentier d'où l'on découvre subitement la façade de la [kaz] ou une grosse touffe de bambou qui rétrécit le passage. L'exemple de la propriété [B] est également intéressant. Là aussi, le portail est absent, mais la longueur de l'allée séparant le chemin de la maison fait que tout visiteur sera largement aperçu avant même d'arriver sur le terre-plein circulaire.

- Les procédures d'accès.

Parce que situé sur des portions différentes de l'espace public, l'accès aux différents portails est réglementé. Chaque visiteur emprunte le [ baro ] correspondant à son statut vis à vis des occupants de la [ kour ]. La multiplicité des entrées permet ainsi la reconnaissance du visiteur et son aiguillage vers des parties différentes de l'espace de la [ kour ].

Le portail de devant est l'accès naturel pour quiconque ne connaît pas ou mal les occupants d'une [ kour ]. Il s'impose sur le chemin ou sur le sentier. S'y présentent les étrangers et les individus qui ne comptent ni parmi les intimes, ni parmi les amis. Le code de présentation au [ baro ] principal d'une [ kour ] est quasiment rituel. A cette porte, il n'y a généralement pas de sonnette (§) et il faut manifester sa présence en criant ( " il a quelqu'un ? " " na poin person ? " " na dmoune ? " " na kelkin ? " ).

---

(§) P. Trouilloud ( 1980 ) signale que dans un passé récent, et dans la bourgeoisie, le visiteur faisait annoncer sa visite par un domestique. Parfois le [ baro ] restant entrouvert, une clochette, posée sur la table de la varangue, permettait de se signaler. Seuls les individus connus de la famille pouvaient se permettre d'agir ainsi.

L'étranger doit impérativement rester à l'extérieur et ne peut entrer sans y avoir été expressément invité par une personne de la [ kour ]. Très souvent d'ailleurs, le portail est fermé à clef ou il est impossible à ouvrir de l'extérieur. Si, par extraordinaire, personne ne répond et que la visite est indispensable, l'étranger peut toujours pénétrer dans la [ kour ], mais en prenant d'infinies précautions. Il marchera pas à pas et criera de façon à se faire entendre en s'approchant et montrera ainsi que le franchissement de la limite ne s'est fait qu'en désespoir de cause (\*).

Si l'étranger doit respecter strictement la procédure d'accès, la règle s'assouplit en même temps que diminue la distance relationnelle entre le visiteur et la famille accueillante. Ainsi, les amis s'annoncent en criant, puis, parce qu'ils connaissent le mécanisme d'ouverture, franchissent le seuil.

L'autre portail, celui de derrière ou en situation latérale, n'est utilisé que par des individus qui en connaissent l'existence et qui sont expressément autorisés à l'emprunter. Il s'agit généralement de certains voisins et de membres de la famille.

En ville, ce portail est généralement fermé à clef, au moins la nuit et à certains moments de la journée. En campagne, il doit surtout empêcher les animaux de divaguer. Comme pour l'avant, l'accès par l'arrière est aussi réglementé : on ne marque pas l'arrêt à cette porte, mais on annonce impérativement sa présence de façon à ne pas surprendre les individus se trouvant dans la [ kour ].

Les limites de la [ kour ] ou de [lanplasman] marquent un territoire qu'elles soustraient à l'environnement, à l'étendue, au

---

(\*) La règle fonctionne également lorsque le [baro] n'existe pas physiquement. L'étranger doit s'arrêter et s'annoncer de l'endroit où, symboliquement, se trouve le seuil de la [ kour ].

dehors, au domaine public. Elles particularisent un espace dont l'occupant doit contrôler l'accès visuel, physique et éventuellement surnaturel.

Visuel d'abord, en opacifiant plus ou moins les clôtures, tout en ménageant des ouvertures sur ce qui de l'intérieur peut ou doit être vu. Il s'agit en effet tout autant de voir au dehors que d'être vu. Physique ensuite, en ménageant des ouvertures accueillant des catégories distinctes de visiteurs qui devront se plier à des règles d'accès strictes. Situés à des endroits différents sur les limites d'une [kour], les portails aiguillent le visiteur vers des lieux idoines par rapport à son statut vis à vis des occupants de la [ kour ] (\*). Surnaturel enfin, car la clôture est un premier support sur lequel on peut agir pour éloigner d'éventuels mauvais esprits : aspersion, fils noués aux branches, pièces d'étoffes rouge...

### \* L'organisation de la [kour] et de [lanplasaan]

#### \*\* Une multiplicité de bâtiments

Toutes les [ kour ] présentées comprennent plusieurs bâtiments, qui viennent s'ajouter à la construction principale, généralement édifiée en premier.

---

(\*) On lit souvent et particulièrement dans des rapports de techniciens concernant l'habitat social, que l'accueil " ampoulé et l'aspect décorum " de la [ kour ] avant et du salon reflète la volonté de paraître. Le terme me semble très péjoratif, comme si l'on voulait dire " montrer plus que l'on a ". Cette thèse est souvent confortée par le fait ( on y reviendra ) que l'investissement concernant la clôture avant et le jardin est celui qui intervient en premier lorsqu'une famille se voit attribuer un logement. Et s'il s'agissait là, non pas de se montrer, mais d'honorer dans les règles de l'art, culturellement admises, le visiteur, de " se bien considérer soi-même pour pourvoir l'être des autres " selon le mot de P. Bonnin ( 1981 ).

Chaque construction est destinée à un usage unique : on trouvera au minimum et sous un même toit, le lieu de réception et de repos nocturne ( en général la maison principale ) et, accolé ou en retrait, un lieu de séjour, un lieu de préparation des repas - la cuisine ou le houcan -, une réserve ( [le godon] ), un ou plusieurs appentis et les abris à animaux. Dans les propriétés les plus riches, on note en outre le logement des domestiques [ R ] et celui des travailleurs attachés à l'exploitation [ B ]. L'ensemble de ces constructions est toujours implanté en retrait de l'édifice initial qui constitue le pivot de l'organisation spatiale.

De par sa position, la maison ou la [ kaz ] divise l'espace de la [ kour ], comme celui de [ lanplasman ], en deux parties principales qui subissent chacune un traitement particulier tout en accueillant des activités et des individus différents.

Le fait est aujourd'hui bien connu et rappelé dès que l'on considère la [ kour ] réunionnaise populaire. Mais les monographies montrent que cette séparation existe dans tous les espaces étudiés, et que cette structuration spatiale est caractérisée par des marqueurs identiques, que l'on soit en zone d'habitat dense ou en zone d'habitat dispersé, dans des [ kour ] pauvres ou dans des propriétés riches.

#### \*\* Une séparation physiquement marquée

L'espace est séparé physiquement par une barrière qui coupe la [ kour ] en deux sur toute sa largeur, généralement à la hauteur de la maison où à un endroit proche de la façade de derrière. Cet obstacle crée un "avant" et un "arrière", l'un dirigé vers le portail principal,

l'autre lui étant opposé (\*).

A [H], on trouve un grillage tout de suite derrière la maison, à [B] il y a un mur. Chez les [F], un grillage coupe les espaces latéraux restant entre la maison et les clôtures, comme dans l'emplacement [R]. La case de [C], par sa position dans une bande, détermine, en coupant entièrement la parcelle, un "avant" et un "arrière". La [kour] [M] se structure à peu près de la même manière : la case, la treille et la cuisine barrent l'accès à l'"arrière" de la [kour].

Dans les cas [B], [R], [F], [H], il faut franchir un portail pour passer d'un espace à l'autre, tandis que la transition est marquée par le passage sous la treille ([M]) ou par la cuisine ([C]).

A la séparation physique des deux espaces correspond un traitement végétal et des activités complètement différentes.

#### - L' "avant " -

L'"avant" est partout planté de fleurs dont les variétés, toujours les mêmes, sont choisies en fonction des périodes de floraisons pour qu'étalées dans le temps, il y ait une continuité du fleurissement.

Ces plantations sont organisées en parterres ([B],[R],[F],) en plate-bande [H] ou en rangées [C] encadrant une allée reliant le portail avant à l'entrée de la maison. Des arbres et des arbustes, en général

---

(\*) J'emploie ici les termes " avant " et " arrière " pour désigner les deux parties d'une propriété. Dans les cas présentés, ils correspondent effectivement à une position à l'"avant" et à l'"arrière" d'une maison implantée au centre d'un lot. Mais il arrive souvent que, pour différentes raisons ( exiguité ou modification de la desserte de la parcelle, transformation des bâtiments .... ), les espaces qui ont les caractéristiques de " l'avant " ou de " l'arrière " se trouvent sur le côté voire même, dans des cas extrêmes, juxtaposés sur " l'avant " de la propriété.



par paires et parfois de la même essence, sont plantés dans cette partie de la [ kour ] sans empiéter toutefois, lorsque l'espace est suffisant, sur les parterres. Si les arbustes sont plantés pour l'agrément, les arbres sont presque toujours des arbres fruitiers tels le manguiier, le letchi, l'avocatier et le cocotier. De grands arbres, qui fleurissent en saison ( magnolia, flamboyant, jacaranda ), complètent quelquefois la végétalisation de cette partie. L'herbe, et plus encore le gazon, sont rares dans cette [ kour ] "avant" dont les moindres recoins sont méticuleusement entretenus.

L'allée, passage obligé du visiteur, est particulièrement soignée. A [R] elle est faite de dalles de terre cuite, à [B] de gravillons puis de plaques de basaltes jointoyées. Chez [C], [F] et [H], elle est bétonnée, tandis qu'elle est empierrée dans les [ kour ] [M] et [J] (\*). Tous les matins, les allées sont balayées et nettoyées à grande eau en même temps que sont arrosées les plantes du jardin. Des passages plus modestes ( pas " japonais ", gravillons etc.. ) viennent se greffer sur l'allée centrale pour faciliter la circulation autour de la maison et l'accès à l'"arrière".

L'espace "avant" est peu fréquenté dans la vie quotidienne de la [ kour ], et l'endroit n'est pas un lieu d'agrément : les enfants y sont indésirables et on n'y séjourne pas. Même les quelques bancs disposés sous les arbres des propriétés [R] et [B] sont peu utilisés (\*\*).

---

(\*) Certains jardins s'ornent d'une vasque à jet d'eau dans l'axe de l'allée; celle-ci se divise alors en deux branches qui contournent l'obstacle, accentuant le caractère symétrique de l'ensemble.  
(\*\*) Parfois, une terrasse en bordure de rue permet de prendre le frais tout en assistant au spectacle de la rue ..... et en se donnant soi-même à voir ! On peut noter que cette terrasse [ t'eras, g'etali ] aménagée dans le mur de clôture, n'existe que dans les [ kour ] urbaines. Elle est à part du jardin et ne constitue donc pas un lieu de séjour particulier de cet espace.

C'est un principe de symétrie qui gouverne l'ordonnement des différents espaces de l'"avant".

L'allée d'accès coupe l'espace "avant" en son axe exact et débouche au milieu de la façade de la maison. Des parterres de fleurs y sont implantés de part et d'autres, ainsi que les arbres, qui vont toujours par paires, même lorsqu'ils sont d'essence différentes.

Si ce principe est parfaitement respecté dans les propriétés [B], [R] et [F], on tente de s'en rapprocher dans les autres [kour], même si l'exiguïté des lieux pose problème. Chez [M], ce sont deux minuscules parterres qui accueillent le visiteur. Chez [C], qui a dû amputer son jardin pour y implanter un garage, des plate-bandes sont ménagées de chaque côté de l'allée, tandis que deux "cornes de cerf" sont fixées aux montants de la porte d'entrée de la maison, comme pour rattraper la symétrie perdue lors des transformations. Même chez [J], qui vit dans la [kour] la plus démunie, deux plantes vertes dans des boîtes vides [mok] de lait en poudre, disposées de part et d'autre de l'unique porte de la [kaz] accueillent le visiteur.

Il n'y a que rarement des constructions annexes dans cette partie de la [kour]. On trouve cependant un studio [R] et une chambre supplémentaire [H], et encore, ils sont implantés sur les côtés, ainsi qu'un abri de voiture [C] et un garage [F]. Dans ces deux derniers cas, les accès à la [kour] n'ont pas permis de faire autrement.

#### - L' " arrière "

Contrairement à l'"avant", on ne trouve pas de fleurs à l'"arrière". Le sol est de terre battue et des arbres, dispersés sur toute la surface, donnent de l'ombre à presque toute la [kour]. Ici, tout ce qui est planté est utilitaire (épices, manioc, songes, treille - raisin, treille - choucho, herbes à tisanes que l'on

peut d'ailleurs trouver à l'"avant" - manguiers, arbres à pain, avocatier, bananiers ...) et les seules plantes vertes qui y sont soignées sont destinées, à leur maturité, à passer à l'"avant" ou dans la maison.

Les végétaux et les arbres profitent ici de l'humidité ambiante. Il y a toujours une roche à laver, des réserves d'eau, des parcs à animaux qu'il faut régulièrement nettoyer et arroser. La végétation y est peu domestiquée et les lianes et autres herbes folles grimpent allègrement sur les clôtures. Les différentes annexes de la maison sont construites ou donnent sur l'"arrière". Elles déterminent autant de sous-espaces spécialisés investis par les différents membres de la maisonnée. Dans tous les cas on trouve une cuisine ou un boucan, domaine quasi exclusif de la femme, ainsi qu'un appentis plus ou moins fermé pouvant servir d'établi à l'homme et de rangement, comme le [ godon ], espace partagé entre l'homme et la femme.

A cela, il faut ajouter l'enclos pour les animaux de basse-cour, dont les soins sont confiés à la femme et aux adolescents, et selon les cas, les enclos à cochons ou à cabris. Les enfants ramassent l'herbe pour la nourriture [ rode lerb zanimo ], tandis que l'homme et les adolescents s'occupent du nettoyage périodique. L'abattage des gros animaux mobilise toute la [ kour ] ainsi que la famille élargie. ( [F], [M], [H] ).

Un grand moment de la journée se passe dans cette partie de la [ kour ]. Outre le soin aux animaux, la femme y lave et y étend le linge et vaque aux petits travaux quotidiens (trier le riz, les brèdes, faire la grosse vaisselle, soigner les plantes ). Contrairement à l'"avant", des lieux de détente qui communiquent avec la maison [B], [F], [H] [M] y sont aménagés où l'on peut recevoir les intimes et amis proches (\*). Les repas de la mi-journée sont généralement pris à l'"arrière".

---

(\*) [B] et [C] font ici notablement exception à la règle. La partie "arrière" est plutôt investie par les domestiques ( encore nombreux jusqu'au début des années 1960 ). Les amis et intimes sont reçus sous la varangue.

La partie la plus reculée de la [ kour ] dissimule les W.C. ( aujourd'hui désaffectés dans la plupart des cas [M], [H] ) ainsi que le tas d'ordures.

## 2) L'ESPACE BATI

" La maison est d'abord une enceinte où se concentre un contenu fermé, une centralité qui définit comme périphérique le reste du monde... c'est d'abord, pour celui qui l'aborde de l'extérieur, un écran opaque, un fragment d'espace soustrait à sa curiosité " écrit J. Pezeu-Massabuau ( 1983 : 52 ) pour définir un espace bâti destiné à l'habitation.

Mais la façon de se soustraire aux regards, ou inversement la façon de leur permettre de pénétrer la maison, varie avec les sociétés. La clôture en particulier, forme un premier écran qui a été décrit plus haut. La manière dont la maison sera implantée, c'est-à-dire son orientation et sa position sur la parcelle, est un autre moyen de contrôler les regards extérieurs.

De l'intérieur de l'espace clos, ce sont les ouvertures de la maison qui maintiennent le contact avec le monde. Pour J. Pezeu Massabuau, " les ouvertures ont deux fonctions : elles expriment d'abord l'universelle nécessité de conserver un droit de regard sur la collectivité, tout en s'ouvrant à une certaine sociabilité externe en préservant toutefois son intimité ; ensuite, les ouvertures ont pour fonction de maintenir une certaine ambiance thermique dans la maison. Ces deux injonctions déterminent le positionnement des baies de portes et de fenêtres " ( id : 54 ).

C'est toutefois l'accès à la maison qui constitue sa véritable ouverture, et parfois même c'est la seule ; c'est sa porte qui la définit absolument comme un " lieu " ( id : 56 ), car comme le précise P. Boudon ( 1971 ), " une construction sans accès n'est jamais autre chose qu'un non-espace frappé de nullité et ne définissant qu'une périphérie ".

On évaluera donc ici, à travers les études de cas proposées, les continuités et les variations quant à l'implantation, aux accès à la maison, à la position des portes en périphérie -et par là-même la circulation autour du bâtiment- à la disposition des portes, des fenêtres et leurs condamnations, ainsi qu'au traitement des façades.

#### \* Implanter la construction principale

L'implantation de la construction principale sur la parcelle obéit à deux règles qui régissent son orientation et sa position.

#### \*\* Orienter

La règle d'orientation est simple : le lieu d'accueil de la maison doit être tourné vers l'accès principal à la parcelle c'est-à-dire, comme cela a été montré, vers le chemin, la route, le sentier. On détermine ainsi " l'avant " et " l'arrière ", en double référence à la clôture et à l'orientation de la maison, donc le sens de la façade principale, et par suite, la direction du faîtage.

Lorsque la toiture est à quatre pentes ( [B], [R], [F] ), le long-pan est toujours placé en façade, ce qui implique un sens de faîtage parallèle à la clôture avant. Lorsque la toiture est à deux

pentés, la préférence va toujours au long-pan en façade ( [H], [M] ) si toutefois la taille de la parcelle le permet. Mais plus récemment, et en raison de l'exiguïté des lots à bâtir, les pignons sont orientés vers l'"avant" [P], ce qui entraîne un faitage perpendiculaire à la limite sur rue.

L'orientateur général d'une maison est donc le chemin sur lequel s'ouvre le portail et vers lequel se tourne la façade principale. Comme il y a peu de terrains plats à La Réunion, la pente omniprésente sert d'orientateur secondaire : on habite au-dessus [anlèr] ou en-dessous [dann fon, par anba] du chemin.

On le voit, la règle d'orientation ne fait pas référence aux points cardinaux. Ni en ce qui concerne la climatologie, ni pour ce qui a trait à une dimension symbolique en relation avec une représentation de l'univers.

#### - l'orientation cardinale et les vents dominants

L'orientation de la maison ne tient pas compte de la course du soleil susceptible, dans la journée, de chauffer les façades ou de pénétrer dans les pièces. Les techniciens du bâtiment en sont d'ailleurs souvent fort étonnés, eux qui s'évertuent à vouloir apprendre aux gens à " construire avec le climat ". La protection contre la chaleur vient après la construction, grâce à la plantation d'arbres qui vont enfouir la maison sous la verdure, et une fois que la règle d'orientation est satisfaite.

La protection contre les brises régulières est prise en compte seulement lorsque l'orientation générale de la maison reste

compatible avec la règle édictée plus haut. Ainsi à [B], la varangue donnant à droite est continuellement balayée par les vents d'Est dominants, mais la disposition de la façade principale et le plan de ce genre de résidence par rapport au chemin côtier ont imposé cette orientation. Lorsque c'est possible, les baies de portes et de fenêtres sont placées de façon à capter les brises et ventiler les pièces. Dans les habitations aisées ([B], [R]), des impostes au-dessus des ouvertures assurent une ventilation constante. Dans les constructions plus modestes ([F],[H]), on positionne les ouvertures sur deux murs opposés pour assurer un courant d'air.

On peut se rendre compte de l'application de cette règle d'orientation lorsque l'on étudie les transformations de parcelles. Ainsi, il arrive que, lors de travaux d'aménagement, un chemin d'accès à une cour soit déclassé pour être remplacé par un autre, modifiant la desserte de la propriété. On constate alors que, dans un mouvement général, l'ensemble [ kour-kaz ] s'adapte et se transforme en fonction du nouvel accès : les parcs sont déplacés, les plantations changent de place, les allées sont retracées, tandis que l'affectation des pièces de la maison est réactualisée.

Les constructions plus importantes suivent également le même modèle. P. Trouilloud, étudiant l'histoire du domaine de la Poncetièrre à la Plaine Chabrier à Saint Paul, conclut à la modification de l'organisation de la propriété suite au nouveau tracé de la route nationale :

" la façade principale se trouvait face à la cour, elle se trouve maintenant face à la route nationale (...) on trouvait le corps du bâtiment le plus long en façade principale et donc la ligne de faîtage parallèle à celle-ci, la varangue axée prolongée par un jardin symétrique avec un bassin central et un barreau dans l'axe, la cuisine à l'"arrière". Actuellement cette façade est vécue comme l'"arrière" (...) tandis que la face opposée affirme son nouveau statut par l'adjonction d'une véranda. La création d'un jardin par le nouveau propriétaire entre le route nationale et la maison, avec des pelouses, des massifs fleuris et une fontaine va dans le même sens. " ( Gousseau, Trouilloud, 1984 ).

Beaucoup de constructions récentes respectent aussi cette règle.

Sur le terrain que lui a donné son père ( 1980 ) [ térin zéritié ] sur les premières hauteurs dominant la baie de Saint Paul, Dany Techer, auto-constructeur, oriente le lieu d'accueil de sa case ( véranda et salon ) vers le Nord-Est, du côté de la route. Le terrain est en contrebas de celle-ci d'une hauteur de l'ordre de trois mètres, ce qui fait que le faitage de la maison se trouve au niveau de la chaussée et que la véranda a en face d'elle un mur de soutènement. Avec cette disposition conforme, il rejette la cuisine et les toilettes au Sud-Ouest, c'est-à-dire sur la façade qui donne sur la baie de Saint Paul et pour laquelle la vue va du cap La Houssaye à La Possession. Le père de Dany avait opté pour une orientation identique vingt ans auparavant. Ses frères, sans déroger à la règle, ont eux une orientation strictement inverse, car la route, à ces endroits dessert la propriété par le Sud-Ouest ( relevé personnel, 1989 ).

#### - Orientation et cosmologie

On ne note pas de cas d'orientation faisant référence aux points cardinaux en liaison avec des élaborations cosmologiques ou cosmogoniques comme cela peut se faire à Madagascar où l'orientation de la maison a une importance vitale pour les actes de la vie quotidienne. ( Ottino 1987, Délivré 1974, Vogel, 1982 ) (\*).

On peut toutefois faire remarquer que les Indiens Tamouls de La Réunion respectent des règles précises lors de la construction d'une maison. La date de début du chantier est dépendante du nom et de la date de naissance du propriétaire, tandis que la pose de la première pierre dépend de l'apparition de Vénus [ Véli, zétoil katrèr ] à

---

(\*) Le plan de l'habitation malgache est rectangulaire et son périmètre comprend douze points qui indiquent les douze mois astrologiques. A chacun de ces points correspondent des destins différents.



l'horizon au lever du jour. Le rite " du premier piquet " pour les paillotes, puis plus tard celui accompagnant la mise en oeuvre de la fondation en béton du premier poteau d'une construction ont été décrits par C. Barat ( 1989 : 412,413 ) (\*).

**\*\* La position de la maison sur la parcelle.**

Il faut ici considérer deux ensembles de critères qui caractérisent la position d'une maison sur une parcelle. Le premier prend en compte les différents reculs par rapport aux limites de la propriété selon les deux dimensions d'un plan, le second envisage le niveau des planchers (\*\*) bas de la construction ( la dimension verticale ).

**- La position par rapport aux limites.**

La construction principale est, de façon préférentielle, positionnée à équidistance des limites latérales ( [B], [R], [P] ), et en retrait de l'espace public ( route, rue, chemin ou sentier ) à l'"avant" ( [H],[B],[R],[M],[N],[C],[F] ).

La distance entre la façade de la maison et la clôture doit être suffisante pour entretenir un jardin dans le respect des règles qui gouvernent cet espace. L' " arrière " est constitué du reste de la propriété. Cette partie est en général plus importante que l'"avant", ce qui fait qu'une maison n'est jamais implantée exactement au centre de sa parcelle.

---

(\*) Ainsi, pour une construction démarrant un mercredi, on versait de l'eau safranée, des pièces de cuivre, des feuilles de bétel avec un morceau de camphre dans le trou du premier piquet. Des pratiques semblables sont toujours en vigueur pour les fondations en béton des constructions modernes.

(\*\*) Le terme plancher qualifie ici la surface horizontale qui constitue le sol d'une maison. Il ne fait pas référence au matériau utilisé pour sa confection.

Ces règles générales ne peuvent être complètement appliquées que si la taille de la parcelle le permet. Lorsque le lot est très petit, tous les espaces sont contractés, mais aucun ne disparaît.

Ainsi il peut arriver que l'"avant" se réduise à la largeur d'une plate-bande ( un mètre, un mètre cinquante ), dans laquelle on trouvera néanmoins tous les attributs définissant un jardin. L'espace gagné à l'"avant" se reporte à l'"arrière" qui, lui aussi, conserve en réduction les caractéristiques d'une cour "arrière".

Le cas extrême est illustré par un appartement du Chaudron, qui fonctionne comme une cour : à l'entrée ce sont quelques plantes en pots ( fangeans, [ mok ], bac de peinture ) qui accueillent le visiteur sur la coursive, tandis que sur la loggia "arrière", on trouve d'autres plantes, des pieds de piments dans des [ mok ], la cage du coq, les bacs pour la lessive, les W.C. ( Wolff, 1989 ).

Il arrive, lorsque la parcelle est très exigüe qu'il faille implanter la maison principale au plus près des limites latérales de propriété. Même dans ces cas, l'exigence minimale est de pouvoir faire le tour de sa maison. Ainsi le constructeur, ou plus justement l'auto-constructeur, plantera sa [kaz] - ou le plus souvent l'agrandissement de sa [kaz] [H] à 0,50 mètre de la limite séparative ( ce que le code de l'urbanisme interdit ) plutôt que sur la limite ( ce que le règlement autorise ), au risque de voir un jour son voisin faire de même de son côté. Cette solution est préférée à la mitoyenneté puisqu'elle permet le passage, définit strictement la propriété et obéit aux règles d'implantation. La clôture strictement opaque ( environnement dense ) séparant les deux [kour], passera entre les deux [kaz] qui alors pourront comporter des ouvertures sur les côtés se faisant face.

L'implantation en limite n'est n'acceptée que lorsqu'il n'y a pas d'autres solutions. Cela arrive le plus souvent dans le

cas de logements sociaux. Le pire qui puisse arriver est évidemment la double implantation en limite, comme pour la [kour] [C].

- Le niveau du plancher bas.

Le plancher de la construction principale est toujours nettement surélevé par rapport au niveau du terrain naturel. Les plus anciennes maisons - et les plus riches - ont un vide sanitaire qui les isole du sol ( [B], [R] ). Les autres possèdent un soubassement fait soit de roches de basalte hourdées au mortier, soit de béton armé. L'intérieur est alors remblayé pour former un terre-plein qui servira d'assise au plancher ( [H], [M], [C], [N], [F] ).

Seule la grande maison [R] possède un étage. Toutes les autres constructions présentent, dans leurs limites d'origine, un plancher unique sur un seul niveau : on ne note aucun décrochement pensé dès le stade de la conception de la maison.

Les différents espaces créés dans le bâtiment initial se développent sur un plan strictement horizontal. Il s'agit d'une autre constante dans le mode de construction à La Réunion, ce qui implique souvent un important travail de terrassement dans une île où beaucoup de terrains sont en pente.

- Le seuil, ou le passage du dehors au dedans

La différence de niveau entre le terrain naturel et le plancher de la construction initiale implique l'existence d'un seuil plus ou moins important en fonction de la hauteur à franchir. On peut envisager l'existence du seuil sous un aspect strictement technique et dire qu'il s'agit de surélever la maison pour la garantir contre l'humidité et l'écoulement des eaux. Mais l'argument ne suffit pas, car le seuil est particulièrement marqué pour la construction initiale et il

va en s'amenuisant dans tous les autres édifices, rajoutés ou indépendants de la première maison. Pourtant les réserves alimentaires se trouvent le plus souvent dans le [ godon ] ou sous des appentis moins bien protégés.

Mais le seuil marque aussi un passage et ajoute une dimension verticale à l'espace de la cour, comme l'écrivent M.Ségaud et F. Paul-Lévy : " le seuil, souvent matérialisé par une marche qu'il faut donc monter ou descendre, (...) assure la disjonction et la conjonction des espaces en même temps qu'il introduit en quelque sorte la dimension verticale et sa signification, dans la structuration de l'espace. "

( 1983 : 72 ).

Dans les cas proposés, le seuil ne comporte qu'une seule marche chez [H], trois chez [F], quatre avec retour chez [R]. Le cas [B] est un peu particulier, car c'est lors du passage par le jardin "avant" que l'on franchit graduellement, en onze marches et deux terrasses, la différence de niveau entre l'allée et la varangue.

Comme le portail marquait le passage du public au privé, le franchissement du seuil marque l'entrée dans " l'intimité publique " de la famille accueillante. Le moment est d'importance, car il est porteur potentiel d'une nouvelle relation; il est l'instant où l'étranger est jaugé, le moment où se décidera la suite qui pourra être donnée à cette première rencontre.

La différence de niveau place les protagonistes dans une relation particulière dans laquelle l'hôte accepte que l'étranger le rejoigne chez lui : l'hôte attend l'arrivée du visiteur du haut des marches et se place en position dominante de propriétaire. C'est donc tout un rituel qu'il faut respecter à cet instant qui s'apparente ainsi à un rite de passage et qui va figer pour un temps les positions relatives des différents acteurs.

Dans les propriétés les plus riches, ( [B], [C] ), le franchissement de l'imposant escalier, au sortir d'une longue allée, oblige l'étranger à se hisser au niveau du maître des lieux qui l'attend au sommet des marches. La longueur de l'allée, particulièrement à [B] et le nombre de marches à franchir ne font qu'ajouter à la solennité de l'instant.

Dans les habitations plus modestes où le seuil se réduit à quelques simples marches, le visiteur marque un temps d'arrêt pour s'excuser de la saleté qu'il va occasionner en pénétrant dans cette pièce. S'il porte des chaussures légères ( [ savates dé doi ], il peut les enlever et les laisser sur le seuil, sous les protestations de l'hôte. S'il porte des chaussures fermées [ soulié ], il les brossera ostensiblement sur le [ goni ] qu'il trouvera inévitablement à l'entrée.

Le temps de gravir les marches ou les quelques secondes pour s'essuyer les pieds sont les marqueurs de la transition dehors-dedans.

Lorsque le bâtiment initial s'agrandit, on constate de façon très fréquente que les niveaux des planchers des parties ajoutées diffèrent de celui d'origine. Ces niveaux se trouvent le plus souvent situés plus bas que le plancher initial, ne serait-ce que de la hauteur d'une marche. Des raisons techniques peuvent expliquer cela : en effet, sur un terrain rarement plat, il est souvent difficile et onéreux de rattraper le niveau de la construction d'origine, d'autant plus que celle-ci est généralement construite sur un soubassement dont la hauteur peut être importante.

En fin de compte, la maison produite se compose d'une succession d'ajouts dont les planchers se trouvent à des niveaux légèrement différents les uns des autres. Cette variation des niveaux, ajouté à des traitements différents du revêtement des sols, marquent et hiérarchisent les espaces.

L'espace de la maison est ainsi divisé en " zones de valeur différentes " repérables par la nature du sol et marquées par le franchissement de petits décrochements du plancher.

### \* L'organisation de l'espace bâti

Dans ses considérations sur l'espace, E.T. Hall inclut les bâtiments construits dans la catégorie des " espaces à organisation fixe ". Il considère en effet que l'homme s'est, de tout temps créé " des prolongements territoriaux matériels " se traduisant, dans la maison, " par un mode de partition interne [ qui ] correspond à des structures caractéristiques déterminées par la culture " ( 1971 : 133-137 ). Ainsi, " pénétrer dans la maison d'autrui revient toujours à suivre - dans sa totalité ou en partie - un itinéraire initiatique qui, de la rue vers la pièce de réception, vous plonge dans une autre intimité " ( Pezeu 1983 : 122 ).

Les pièces des locaux d'habitation en particulier sont une traduction physique - par le cloisonnement - de ce mode de partition.

Pour J. Pezeu ( 1983 ), une pièce est d'abord " l'emplacement de certains meubles qui en définissent la fonction ". Elle est ensuite le " lieu d'une ambiance matérielle déterminée", suggérée par le traitement des six parois qui la délimitent.

Chaque pièce de la maison apparaît d'abord comme " un espace isolé " du reste, en proportion de l'importance accordée à sa fonction. On peut ici penser à l'intimité du couple principal, au bureau du maître de maison, au rituel des visites, ou encore à l'isolement des enfants. Cette distinction, parfois obtenue à grands frais ( murs, capitonnage, revêtement du sol mais aussi grâce à l'existence d'un étage ou même d'un bâtiment distinct ) s'évalue également en considérant la fermeture des

pièces, tant sur le plan physique ( présence de portes par exemple ) que sur celui de la perméabilité sonore ou visuelle.

L'arrangement particulier de chaque espace et les relations qu'il entretient avec les autres crée un ordre d'utilisation. Selon E.T. Hall ( 1971 ), cet ordre est avant tout une hiérarchie. " Les fonctions, comme ces pièces elles-mêmes où elles s'accomplissent, s'ordonnent verticalement dans l'esprit des habitants de la maison, en fonction de l'importance respective qui leur est accordée dans la société considérée ".

Ces considérations vont guider l'examen de l'organisation de l'espace bâti.

Dans toutes les monographies, on relève une multiplicité des bâtiments et d'annexes. Chacun d'eux abrite une ou plusieurs activités dans des espaces séparés. En première analyse et en utilisant les catégories de E.T. Hall ( 1971 : 133 ), on distingue quatre sphères d'activités. La première rassemble les fonctions de " réception et les activités sociales ", la seconde abrite " le repos, le sommeil, la procréation et l'hygiène ". Une troisième sphère groupe les " activités domestiques, la préparation et la consommation des repas ". Enfin un dernier espace couvert réunit les activités liées aux soins et à l'élevage des animaux ; il a été décrit lors de l'étude de la [ kour ].

Aujourd'hui les deux premières sphères sont groupées dans un même corps de bâtiment constitué par la construction d'origine ou résultant d'une série de transformations et d'agrandissements d'un petit édifice initial. La troisième sphère peut être intégrée à cet espace, mais elle en est généralement séparée, soit de quelques mètres, soit par un décrochement de plancher.

On abordera tout d'abord l'étude de la construction principale, dans son état et dans son utilisation actuelle ( varangue-salon-salle à manger et chambres ). Puis on passera à l'examen de l'espace des activités domestiques ( cuisine-salle, cabinet de toilette-W.C. ).

Comme on le verra, il peut cependant arriver que l'ensemble soit réuni sous un seul et unique toit, sans toutefois que la séparation et la spécialisation des différents espaces en soient affectés.

## \*\* La construction principale

### - Les emprises au sol

La comparaison des plans des différentes maisons d'habitation qui nous servent d'exemples, laisse, au premier abord, l'impression d'une très grande disparité. Ainsi, si l'on ne considère que les emprises au sol, on passe de 408 m<sup>2</sup> pour [B] ( 17 m x 24 m ) à 75 m<sup>2</sup> pour [H] après agrandissements successifs ( 21 m<sup>2</sup> + 21 m<sup>2</sup> + 12 m<sup>2</sup> + 21 m<sup>2</sup> ). Dans le premier cas, on compte 18 espaces différents et 9 dans le second.

Mais l'emprise au sol peut descendre jusqu'à 18 m<sup>2</sup> pour la case de Bé Cabot [M] où l'on compte deux pièces, voire à 12 m<sup>2</sup> pour l'unique pièce du vieux Joseph [N].

Cependant, si l'on abandonne ces appréciations d'ordre quantitatif pour passer à des considérations plus qualitatives qui prennent en compte l'affectation des pièces, on constate des convergences que l'on va tenter de mettre en évidence (\*).

---

(\*) P. Trouilloud a effectué, en 1980, une étude de ce type, mais portant uniquement sur les grandes maisons de la Rue de Paris. En particulier, il montre les convergences dans l'organisation spatiale de ces maisons, malgré des différences considérables de surface qui varient de 360 m<sup>2</sup> à 140 m<sup>2</sup>.



Il ne s'agit pas, bien entendu, de comparer point par point la grande maison de [B] ou [R] avec l'unique pièce de Joseph [N]. Les deux cas sont si éloignés que cela serait ridicule de procéder de la sorte. On peut toutefois dégager dans les différents exemples, des indices qui montrent une appréhension similaire dans la gestion de l'espace. Simplement, certains indicateurs ne s'appliqueront pleinement que pour quelques cas, tandis que l'on pourra repérer des traces d'application dans les autres.

#### - Des espaces biens identifiés

##### = La varangue

Au sens strict du terme, la varangue est un espace ouvert, ou largement vitré, inclus dans le volume général, le plus souvent à l'avant du rez-de-chaussée d'un bâtiment, et qui participe à la symétrie générale de la construction.

Selon cette définition, qui correspond à celle donnée par les techniciens ayant étudié la " grande époque " de l'architecture créole ( Trouilloud, 1980 , Augeard, 1985 ), on ne compte que deux maisons à varangues parmi les cas présentés. L'une est ouverte [B], l'autre fermée, [R]. Seule la maison [F] possède un auvent sur sa façade principale.

L'ameublement de cet espace respecte encore le principe de symétrie déjà évoqué : les chaises et les fauteuils sont disposés par paires sur le pourtour et contre les trumeaux, de part et d'autres des différentes portes qui permettent l'accès aux pièces. La table ronde est en position centrale et les plantes en pots sont exposées sur des sellettes disposées régulièrement entre les différentes pièces du mobilier.

Les parois et le plafond reçoivent une peinture claire résistant aux intempéries, tandis que le sol est recouvert de carreaux à motifs.

Contrairement à l'usage de réception qui peut en être fait aujourd'hui, la varangue est un lieu de détente de la famille et de ses proches. Ainsi un étranger n'est pas reçu sous la varangue, mais au salon et il faut être introduit dans la famille pour s'y voir offrir une place.

En prenant le frais sous sa varangue, la famille se met en scène face au jardin de devant, exposée au regard furtif du passant qui s'aventure devant le [ baro ] ajouré : elle laisse ainsi voir sa vie sociale.

Dans sa lithographie datée de 1861, Roussin représente bien une scène familiale et non pas un moment solennel de réception : on y voit des couples assis de façon détendue dans des fauteuils cannés et conversant, les femmes assises, certains hommes debout, tandis qu'un serviteur apporte des rafraichissements. Les enfants sont assis sur les premières marches avec une femme de couleur qui pourrait être leur [ nènèn ].

La varangue telle qu'elle est utilisée ici est un marqueur d'une certaine aisance sociale et n'est effectivement que très peu représentée dans l'espace domestique créole.

= L'espace de réception

+ Le salon

Le salon est strictement destiné à recevoir les étrangers. Ce lieu existe toujours, quel que soit la taille de la construction, de la grande maison [B] à la modeste case [M]. Au bidonville, dans la pièce unique, Joseph fait apporter, pour nous recevoir, des chaises qu'il dispose autour d'une petite table bancale au centre de l'unique pièce, créant ainsi un salon temporaire. Sauf dans ce cas extrême, où l'on " bricole " pour l'occasion, la proportion de surface consacrée à cette pièce de réception est d'autant plus importante que la maison est petite. Ainsi chez [M], le " ti-salon "

occupe plus de la moitié de la case, comme ce fut le cas chez [H] et [F] avant les différents agrandissements.

Dans son livre " Quartier de Vie " E. Wolff (1989 ), synthétisant une étude de P. Trouilloud, montre comment, dans des L.T.S., les attributaires ont créé un espace de réception hypertrophié par rapport au nombre d'habitants et à la taille de la maison.

Pour se ménager un tel espace, il arrive même que les familles modestes se privent d'une chambre : un grand lit est alors disposé dans un coin du salon qui servira la nuit pour les parents ou les enfants.

La salon, de façon générale, ne sert pas à autre chose qu'à la réception des invités. On peut cependant noter, a contrario, l'exemple des soeurs [B] qui y ont installé la télévision qu'elles ne regardent que le soir. Le petit écran se trouve dans une autre pièce chez [H] ou chez [F], et l'on déplace les fauteuils du salon pour regarder les émissions. Chez [C], le poste se trouve dans la pièce principale que l'on appelle alors " séjour " et non plus "salon".

Lorsque l'on examine les circulations possibles en considérant les portes donnant sur le salon, on constate que cette pièce distribue sur la salle à manger lorsqu'elle existe, et sur les chambres. De l'extérieur, on ne peut donc pénétrer dans le salon que par une seule entrée donnant sur le jardin, en passant éventuellement par la varangue. L'accès aux chambres, comme on le verra plus bas, étant strictement interdit à l'étranger, celui-ci, reçu dans le salon n'a d'autre choix que d'accéder à la salle à manger ou de ressortir par là où il est entré ( [F], [H], [B],[R] ). Autrement dit le salon, pièce fermée, fonctionne comme un sas à partir duquel le visiteur pourra soit approfondir sa relation avec son hôte - être son invité à manger donc passer la porte de la salle à manger - soit en rester à un contact superficiel.

Le salon est la pièce prioritaire pour l'investissement dans l'ameublement et la décoration.

Dans tous les cas, la disposition de l'ameublement vise à présenter un ordonnancement symétrique : ainsi, le "meuble" du salon [B] ou encore le "complet salon" chez [H], composé de deux fauteuils et d'une banquette entre lesquels on dispose des sellettes qui reçoivent des plantes en pot. Lorsqu'il est assez spacieux, le salon reçoit encore d'autres meubles ([R]), le plus souvent par paires, toujours disposés en rond autour de la table basse posée sur le tapis central.

Le salon est le lieu où l'on s'expose et où l'on expose. Accrochés aux murs ou posés sur les meubles, les mêmes objets sont présents dans les salons de toutes les maisons. On peut les rassembler en quatre groupes.

Le premier est composé de tableaux ou de gravures représentant des paysages, européens en général, achetés à diverses occasions " parce qu'ils étaient jolis ".

Le second rassemble également des gravures et tableaux, mais aussi des bibelots offerts à la famille ou évoquant des souvenirs de voyage dans l'île ou hors de l'île, et de fêtes.

Dans le troisième groupe on trouve des photographies représentant la famille à l'occasion d'un événement particulier ; on y voit des personnages à l'expression figée, sacrifiant au rite du portrait, comme sur une photo de mariage ou de communion. On peut y inclure également des affiches d'hommes politiques et des images pieuses.

Enfin, le quatrième groupe rassemble des objets confectionnés par des membres de la famille ou des proches (tableaux, travail manuel des enfants, napperons et autres tapis mendiants). Dans cette catégorie, il faut inclure les plantes qui font la fierté de la

maîtresse de maison, en particulier l'inévitable capillaire qui doit être fourni et d'un vert éclatant (\*).

L'ameublement et la décoration du salon constituent la toile de fond de la mise en scène sociale de la famille : au décor stéréotypé correspondent des gestes et des attitudes qui ne le sont pas moins. Les premiers échanges, parfaitement ritualisés et souvent empruntés se déroulent en français pour peu que le visiteur soit assimilé à un étranger, même créolophone.

Le rite du service des liqueurs et de celui du café, en particulier, est quasi immuable : le plateau est présenté à la ronde et chacun se sert d'abord de sucre puis se fait servir par la maîtresse de maison, debout en général.

Ce moment marque le début de la visite. Elle s'achève de façon tout aussi codifiée, sous les protestations des hôtes [ lé ankòr bonèr ! ] au moment où les invités se lèvent pour prendre congé.

Lieu de relations strictement codifiées, le salon est une pièce froide dans son traitement et son entretien. L'ordonnancement, on l'a dit, est strictement symétrique et ne supporte aucun désordre : aucune trace de vie (comme des livres ouverts, des journaux, un ouvrage en cours ...) ne vient troubler la rigidité du lieu.

Pour le garder propre, on évite de traverser le salon qui reste d'ailleurs souvent clos. Les baies sont toujours équipées de volets de bois [ fenèt dobwa ], doublées pour les maisons les plus riches ( [B], [R], [F] ) d'une croisée vitrée [ fenèt de vit ]. Selon les cas, et pour éviter la poussière, les portes et fenêtres restent closes quand ce ne sont pas les volets qui sont tirés.

---

(\*) Quiconque a eu l'occasion de soigner ce type de plante connaît la qualité des soins qu'elle exige pour s'épanouir. Le lecteur se souvient sûrement de la présence dans toutes les [ kour ] d'une ombrière ( ou la varangue de droite chez [B] ) d'où ne sortent que les plantes que l'on juge assez belles pour trouver place dans le salon. Pour ces raisons, on peut classer les plantes dans les objets de décoration confectionnés par la maîtresse de maison.

Lorsque le visiteur se présente et appelle au portail, il n'est pas rare qu'il voit les volets s'ouvrir, manoeuvrés par un enfant appelé pour l'occasion.

Le salon doit être impeccablement tenu ; il ne supporte pas la poussière qui viendrait altérer son brillant (\*). Le sol doit être parfaitement lustré et le choix du matériau est fait en ce sens : on trouve du béton teinté en rouge dans la masse et ciré chaque jour au cirage-laque rouge (\*\*) ( [H], [N] ), mais aussi du linoléum [ karpète ] ou des dalles termo-plastiques également cirées [C], du carrelage ( si possible à dessin ) brillant [F], voire du parquet ( le natte est très recherché ) ( [B], [R] ) ciré.

En ce qui concerne les murs et plafonds, le choix des matériaux se porte, surtout dans les cases les plus modestes, sur ceux qui présentent une surface lisse, polie et brillante. Ainsi on choisira volontiers des peintures vernissées ([F], [C]), tandis que le contreplaqué stratifié imitation pin clair est très utilisé en contre-cloison [lanbrisaj ], voire en plafond [H]. Pour les cases les plus pauvres, les habitants collent sur les parois des feuilles de catalogue ( [M], [N] ), qu'ils choisissent si possible colorées et tirées sur papier glacé. Les murs des maisons plus riches sont parfois revêtus de tapisserie ( [B], [R] ), mais le blanc laqué reste très utilisé, surtout pour les plafonds [R].

Concernant les investissements dans la maison, c'est le salon qui a la priorité sur toutes les autres pièces : ses murs et son plafond sont lambrissés ou repeints en premier, et, lorsque le sol doit être refait, c'est par cette pièce que l'on commence. Il y a

---

(\*) L'un des premiers travaux du matin, après le soin des animaux ( lorsqu'il y en a ) est le balayage et l'arrosage de la [ kour ] "avant" pour " rabattre la poussière ". On voit encore très fréquemment des individus arroser le chemin, devant la [ kour ], pour se protéger encore mieux de la poussière.

(\*\*) On peut ici penser au sol de torchis " poli et brillant " confectionné par les Indiens au siècle dernier.

une gradation dans le type de matériaux utilisés : on passe du béton (rougi) à la [ karpet ], aux dalles collées, puis au carrelage considéré comme le matériau noble. Le parquet n'est que très peu posé lors de modifications de ce type : lorsqu'il est mis en oeuvre, il s'agit plutôt de constructions neuves (\*).

Les baies du salon sont les premières à être équipées de fenêtres ou de portes-fenêtres. Les grandes maisons en sont d'ailleurs toutes pourvues et la croisée à petit bois à la française est un symbole d'aisance. Même dans les régions fraîches de l'île, où elle apparaissent plus souvent, c'est le salon qui en est équipé, avant les chambres.

Espace froid, lieu de relation codifié, le salon est aussi la pièce où la dépouille mortelle du propriétaire est veillée et saluée par la famille et le voisinage avant son inhumation.

#### + La salle à manger

La salle à manger existe partout, sauf chez [N] et [M]. Dans ce dernier cas cependant, la treille sert d'abri pour une table que l'on dresse à l'occasion. Chez [C], la salle à manger et le salon sont réunis dans un seul espace. Ailleurs, cette pièce est toujours contigüe au salon par lequel il faut passer pour y pénétrer. Elle est en relation avec l'extérieur, grâce à des portes-fenêtres qui donnent sur le jardin [R], sur la varangue latérale ([B]) et arrière ([B], [R]) ou encore directement sur la [ kour ] de derrière [F]. Selon les cas, la salle à manger est attenante à l'office ([R], [B]), à la cuisine ([H], [C]) ou y est directement reliée par un passage couvert [F].

La salle à manger s'ouvre donc sur l'"arrière" ou sur les côtés de la [ kour ]. Lorsque le visiteur a été reçu à manger, il est prêt à faire éventuellement une incursion dans l'intimité familiale.

---

(\*) Il arrive cependant que des planchers soient refaits, éventuellement posés sur dalle béton et lambourdes dans le cas de rénovations menées par des particuliers (I).

Rien que moins recherchés que pour le salon, la finition et l'ameublement de cette pièce restent soignés.

La décoration en particulier est à la fois plus sobre que celle du salon et surtout, ce qui est donné à voir est beaucoup moins chargé symboliquement : plus de photos de famille, plus de souvenirs personnels ; seuls quelques tableaux " neutres ", du type de ceux que l'on a classés dans le premier groupe au paragraphe précédent, subsistent.

L'ensemble est moins " brillant " que le salon, et le sol, par exemple, supporte un carrelage plus neutre ou un linoléum plus ordinaire.

L'ameublement participe comme pour le salon, au principe de symétrie. La table et les chaises occupent le centre de la pièce, et, lorsque c'est possible, les meubles de rangement ( bahut et buffet à deux corps ) sont disposés symétriquement ( lorsque c'est possible ) contre les trumeaux à équidistance des ouvertures.

Les services de verres sont le plus souvent exposés dans la vitrine de l'un ou l'autre meuble, mais il arrive aussi qu'un meuble bas remplisse le même rôle dans le salon. Quelques plantes en pots, en nombre moindre que sous la varangue et dans le salon, complètent le décor. Des fleurs coupées dans un vase et parfois des fleurs artificielles en plastique ou en tissu sont disposées sur la table ou sur l'un des meubles.

La salle à manger reste une pièce de réception et on y organise les repas avec les invités étrangers ou à l'occasion de fêtes familiales. Mais l'accès à cet espace est nettement moins réglementé que celui du salon. Une partie des activités de la vie quotidienne y prend place : on s'y fait servir les repas ( [B], [C] ) ; on s'y installe ([H], [C] et [F]) pour regarder la télévision même si le poste se trouve dans le salon comme chez [C] et [F], ou encore pour des travaux d'aiguille [H] ou des " travaux d'écriture " ( comptes, courrier [F], [C] ).



= Les espaces de repos

+ Les chambres

Comparées au salon ou même à la salle à manger, les différentes chambres sont plutôt sommairement meublées et aménagées. Sauf pour la chambre des soeurs à [B] ( qui ont choisi la tapisserie des murs dans la continuité des options prises par leur frère ) et celle des parents à [R], la finition de ces espaces supporte des approximations : certaines pièces ne sont pas lambrissées lorsque la construction est en tôle ( [H], [N] ), le mur est crépissé et badigeonné ( [F], [C] ), la peinture est vieillotte et s'écaille ( [B], [R] ). Sauf dans ces deux derniers cas où les chambres sont plafonnées, ailleurs la couverture de tôle ou de paille est apparente sur les pannes.

D'une façon générale, les pièces communiquent entre elles ( [F], [B], [R] et [H] ). Il arrive que le passage par l'une d'elle soit obligatoire pour accéder aux autres ([R],[B]), et ce même lorsqu'il existe un couloir de desserte. Les chambres sont toutes équipées d'une baie de fenêtre ou parfois d'une porte-fenêtre : dans ces cas, la circulation entre les différentes pièces se fait par l'extérieur ( ou par une varangue ou un auvent ), ce qui évite le passage par les pièces de réception sur lesquelles elles donnent fréquemment, sauf à [R] où elles se trouvent à l'étage.

Toutes les baies donnant sur l'extérieur sont équipées de volets [ fenèt dobwa ], mais pas obligatoirement de croisées [ fenète dovit ]. Les ouvertures intérieures possèdent parfois des portes ([B], [R], [F], [H] en partie), parfois des rideaux ( [C], [M], [H] et [F] en partie ).

Le cloisonnement sonore n'est pas toujours complet. Ainsi les murs n'atteignent pas le plafond en [M], [F]. Aucune séparation physique, si ce n'est un muret de un mètre de hauteur, n'isole la chambre des parents de la salle à manger en [H].

La décoration ne retient pas particulièrement l'attention. Les murs sont plutôt nus, sauf dans les chambres des plus jeunes - garçons ou filles -, où l'on trouve le plus souvent des posters de chanteurs ou de sportifs, de motos ou d'autos.

Lorsque les parents disposent d'une chambre, on relève souvent un petit oratoire ( [B], [R], [M] ) ou la présence d'un crucifix ( [F], [H] ). L'ameublement est réduit au strict nécessaire : un lit, souvent double, une armoire et une table s'il reste de la place, exceptionnellement une coiffeuse, dans la chambre des filles ou du couple.

Lorsque c'est possible et s'il y a lieu, les chambres sont partagées entre le couple parental, les garçons et les filles. Il se peut que toutes les chambres ne soient pas occupées: ainsi à [C], l'une des pièces est réservée aux amis de passage, même si parfois elle est occupée par le garçon aîné et la mère dort dans la même chambre que les plus jeunes filles. Inversement, le salon peut être exceptionnellement transformée en chambre à coucher la nuit pour les enfants [M] ou, comme on a pu l'observer ailleurs, pour les parents lorsque la place est insuffisante.

Les chambres sont des pièces pour dormir et ne sont donc pratiquement pas occupées dans la journée. Les enfants sont cantonnés dans la [ kour ], éventuellement dans le quartier pour les garçons. Il arrive cependant que les adolescents ([H], [C]), et particulièrement les jeunes filles occupent les chambres dans la journée.

Avec la description des espaces de réception et de repos, s'achève l'étude de la construction principale. Les autres lieux se trouvent soit à l'extérieur de ce bâtiment, dans des constructions réservées ou dans la construction principale mais en périphérie de celle-ci. Il s'agit essentiellement des lieux de cuisson et des lieux d'ablutions ( W.C. - Salle de bains ).

= Faire cuire.

Dans tous les cas, il existe une cuisine ou un lieu de cuisson séparé du bâtiment principal : c'est la [ kuizin déor ] qui comprend généralement un foyer pour la cuisson au bois. Cela peut être un simple [ boukan ] comme en [C] et [F]. Mais on trouve aussi une seconde cuisine aménagée, parfois de façon récente, dans la grande maison [B], [R], [H], [C] équipée d'un appareil de cuisson au gaz. Les deux cuisines co-existent et leur utilisation diffère : le riz (\*), les grains, la nourriture des animaux [ manzé zanimò ], quelques préparations particulières sont cuits au bois, tandis que l'on prépare le repas des jeunes enfants, le petit déjeuner, les [ kari ] (\*\*) courants sur la gazinière. L'aménagement est presque identique dans toutes les cuisines : un foyer surélevé, une table, un banc et quelques étagères dans les cuisines extérieures, une cuisinière, un évier, une paillasse en béton sous laquelle sont ménagées des étagères dans les cuisines intérieures. De même, les ustensiles sont peu variés : quelques marmites de fonte de différents diamètres, des couteaux de cuisine ainsi que des couverts, assiettes et verres courants. Les réserves alimentaires sont les mêmes partout : du riz, des grains, de l'huile, du sel, des oignons et de l'ail au minimum, à quoi on peut ajouter dans certains cas ([M], [H]) du boucané et quelques boîtes de conserve ([B], [C], [H], [F]).

Il y a un contraste saisissant entre les deux cuisines : l'une, à l'intérieur, donne une impression froide, glacée et en ordre, en opposition à celle de l'extérieur, noire de suie (\*\*\*),

-----  
(\* ) Aujourd'hui, les marmites électriques ont remplacé les traditionnelles marmites de fonte. Leur utilisation réduit le temps de cuisson, mais surtout permettent une cuisson du riz " à la créole ", sans qu'une surveillance constante soit nécessaire, ce qui explique en partie leur adoption rapide.

(\*\* ) Le [ kari ] cuit au feu de bois reste très prisé en particulier lors des repas de fête.

(\*\*\* ) Le conduit de fumée n'existe pratiquement pas à La Réunion et la fumée du foyer se répand donc dans la cuisine.

mais toujours chaude grâce au foyer. Dans les Hauts et à la mauvaise saison, la cuisine au bois est le seul endroit chaud dans laquelle la famille peut se réfugier en fin de journée.

= Un espace polyvalent

Attenant à la cuisine, ou à très faible distance, donc situé à " l'arrière ", on trouve un lieu couvert qui accueille la grande partie des activités domestiques de la maisonnée. Cet espace est difficile à nommer car il occupe, selon les cas, des lieux physiques très différents. Il est parfois appelé " la salle " mais aussi " la salle à manger " dont on précise, pour ne pas la confondre avec l'autre, qu'elle est réservée " à la famille ". A [F] et à [H], " la salle " est aménagée dans le même bâtiment que la cuisine et se trouve donc derrière la construction principale. A [R] et à [B], c'est la varangue arrière, située entre la cuisine " de dedans " et celle " de dehors " qui abrite les activités domestiques. Dans la [ kour ] [C], c'est l'appentis construit à l'arrière qui joue ce rôle, tandis que c'est sous la treille que l'on se réunit à [M].

Il est difficile, devant cette diversité du bâti, de décrire des régularités dans l'aménagement ou la décoration. Tous ces espaces abritent au minimum une table et des chaises, parfois des bancs. Les murs sont bruts de crépissage ([H], [F]) ou moins entretenus que dans les autres parties de la maison ( [B], [R] ).

Le niveau du plancher se trouve proche du terrain naturel et on n'observe pas de seuil tel que ceux qui ont pu être décrits. Le sol reste souvent brut de bétonnage ( [H], [F] ), voire en terre battue [M]. Lorsqu'il est carrelé, le matériau est ordinaire, de bas de gamme; le sol bétonné est parfois recouvert d'un linoléum récupéré lors de la transformation du salon.

L'espace est très largement ouvert sur la [ kour ] arrière dont il fait partie intégrante, même lorsqu'il est aménagé dans le bâtiment

abritant aussi la cuisine ( [H], [F] ). Il est donc accessible à tout individu autorisé à pénétrer dans la [ kour ] arrière. Effectivement, l'endroit est très fréquenté et les activités qu'il abrite sont innombrables. Lorsqu'ils mangent à table, les membres de la famille y prennent leurs repas ou s'assoient sur un des bancs avec l'assiette sur leurs genoux. Mais les enfants y font aussi leurs devoirs sous la surveillance d'un aîné ou de la mère, tandis que les visiteurs y prennent place sans toutefois interrompre les activités de la maisonnée. Par mauvais temps, on peut y trouver l'homme ranger ses outils ou le fils bricoler et ranger sa mobylette. Dans d'autres [kour], il arrive que l'endroit serve de garage pour la voiture ou d'entrepôt pour des matériaux de construction rassemblés en vue d'une extension future.

Lorsqu'il y a fête dans la maison, un baptême ou une communion, mais aussi un mariage, c'est cette pièce qui est débarrassée, soigneusement lavée et habilement décorée ( décoration florale et guirlandes de papier ) pour servir de salle de banquet, voire de " salon de bal " en fin de repas.

On a affaire ici à un espace polyvalent susceptible de s'adapter à des activités multiples et pour lequel les rites d'accès sont réduits au minimum.

#### = Le lieu de la toilette

Le terme " salle de bains " ne convient pas pour désigner la pièce où l'on se lave. Son équipement sanitaire se limite au strict minimum : point d'eau ( eau chaude à [R] et [F] ), lavabo et receveur de douche ( sauf [B] ), qui à [C] et [H] n'est qu'un défoncé du plancher en béton. On relève cependant la présence d'une coiffeuse ([R] et [B]). Dans ces deux cas, le sol et une partie des murs sont carrelés, tandis que le béton et le crépi restent bruts partout ailleurs. Plutôt que d'une salle de bains, il s'agit là d'un réduit dans lequel on peut s'isoler pour se laver. Cette pièce est d'ailleurs, avec le W.C., la première à être munie d'une porte.

La salle de bains est située à l'arrière de la maison, généralement dans l'angle le plus reculé ( [H], [B], [R], [C], [F] ), au plus loin de l'entrée du salon de réception. Chez [C] et [N], il n'y a pas de coin toilette : on puise l'eau au robinet de la [ kour ] et on emmène une cuvette dans sa chambre (\*).

On ne passe que très peu de temps dans le coin toilette : le matin au lever et le soir au coucher. Lorsqu'il faut se laver les mains ou se rafraîchir, cela se fait au point d'eau de la [ kour ].

#### = Les W.C.

Sauf chez [M] et [N], il existe des W.C. dans la construction principale. Là aussi, ils sont rejetés au plus loin à l'arrière de la maison, comme naguère ils se trouvaient à l'angle le plus éloigné de la [ kour ] arrière. Les W.C. sont toujours séparés du cabinet de toilette et possèdent une porte et une ouverture sur l'extérieur. Aller aux toilettes doit être un acte discret et la présence d'un individu dans ces lieux ne doit être trahie ni par le bruit, ni par les odeurs. Un déodorant en bombe se trouve souvent à proximité.

---

(\*) De nombreuses [ kour ] ne sont pas pourvues en sanitaires. Un gros effort en équipement a cependant été accompli grâce à l'action d'associations spécialisées qui proposent des modules contenant une salle de bains et un W.C. branchés sur une fosse septique. Lorsque les bénéficiaires ont le choix de l'implantation d'une telle structure, celle-ci est construite à l'arrière de la [ kour ], à l'opposé de l'entrée principale ( St. Paul, La Saline, Plaine des Cafres ).

### 3) CONSTRUCTION ET PARENTE

Il faut examiner enfin les conditions dans lesquelles les différents résidents ont pu produire leur espace domestique. On envisagera, dans un premier temps, la façon dont les résidents ont accédé à un terrain constructible, puis, dans un second temps, l'évolutivité et les agrandissements successifs du bâti.

#### **1 Installation et réseau de parenté**

Lorsque l'on examine les conditions d'accession à la résidence actuelle, on constate que le réseau familial a largement été sollicité aussi bien pour trouver un terrain que pour aider à la première installation. En effet, sauf pour [C] et [S], toutes les propriétés décrites ( bâties ou non bâties ) ont été obtenues à l'intérieur d'un groupe de parents ou d'alliés.

Ainsi, à [H], le terrain d'Inel vient de son beau-père, qui le lui a cédé en 1953; ce terrain est aujourd'hui partagé en cinq lots entre les enfants survivants du couple. A [M], Alice est installée sur la terre de son mari qui la tenait lui-même de son père. Aujourd'hui, ses fils se partagent la propriété, et elle garde la jouissance de sa [kour]. La transmission est moins directe à [F] où le propriétaire actuel a acheté la [kour] à un colon - un de ses petits cousins - avec lequel il avait travaillé autour des années 60. [N], comme beaucoup de ses frères et sœurs a rejoint la [kour] familiale. A [P], la maison est construite sur une terre de famille, comme à [R] où l'ensemble des propriétés de la rue de Paris appartenaient ( au moins jusqu'au milieu des années 1970 ) à des individus liés par des liens de parenté et d'alliance. Seule la propriété [B] semble avoir été achetée par René Maurand en position d'"outsider" ; cependant, son épouse appartenant au réseau des riches familles de l'île, on peut raisonnablement penser qu'elle ait pu avoir des liens, voire des droits sur le domaine acheté

par son mari. Aujourd'hui ce sont les soeurs qui occupent la grande maison, qui reviendra à un neveu déjà installé dans le pavillon attenant.

Les deux exceptions notables sont la [kour] [C] et l'appartement [S] qui, tous deux, ont fait l'objet d'une attribution sociale. On peut cependant poser l'hypothèse que l'on se trouve là au début d'un processus qui va permettre aux membres de la famille de se succéder dans les lieux. Il y a de fortes chances que la [kour] [C] devienne un jour la propriété - grâce à un système de location-vente se généralisant - d'une des filles de Clémencia (\*).

Ce type d'accès à la résidence, basé sur le partage des biens du père, favorise les rapprochements de germains et parfois de cousins qui construisent dans des [kour] proches, voire attenantes, créant ainsi de véritables constellations familiales. Ainsi la cour [H] est entièrement entourée par celles des enfants du couple. [F] se retrouve au milieu de cousins et de petits-cousins, [M] habite au milieu de ses fils, tandis que [R] est partie prenante d'un réseau qui couvre l'ensemble de la rue.

Lorsque l'on interroge les habitants d'une [kour] sur leurs voisins, ils indiquent des propriétés quelque peu éloignées, celles plus proches étant " famille ". Le relogement systématique des habitants de quartiers insalubres dans des cités construites pour eux favorise également ce genre de regroupements familiaux : [C] a presque tous ses enfants autour d'elle.

#### \* Construction et parenté

La moitié des constructions décrites [M],[H],[N],[F] ont été édifiées par l'utilisateur, généralement aidé par des membres de sa famille, les uns faisant office de main d'oeuvre, les autres apportant un savoir-faire spécifique. Lorsque l'on ne trouve pas, dans la parenté

---

(\*) Notons que lors du décès du locataire en titre du logement, la SIDR effectue facilement le transfert du bail au profit du conjoint ou d'un descendant solvable qui peut ainsi continuer à louer l'appartement.



proche, de spécialistes maîtrisant un corps d'état particulier - et il s'agit, en général, de l'électricité et de la plomberie -, on explore un cercle plus éloigné de la parentèle, quitte à s'adresser à un [kamarad]. Il est rare qu'il soit fait appel à un artisan patenté. Pour les cas cités il n'y eut aucune intervention d'entreprise du bâtiment.

Les édifices [B] et [R] ont été dessinés, au début du siècle, par leurs propriétaires et le chantier [B] a été particulièrement suivi par son commanditaire. Au contraire, [C], [P] sont des productions semi-industrialisées livrées finies aux résidents. Mais d'une façon générale, l'état actuel du bâti est le résultat d'une évolution qui, si elle ne concerne pas forcément la construction principale ([B], [C], [R], [P]), intéresse au moins les annexes; dans tous les cas, les résidents ont façonné leur espace au mieux de leurs besoins.

Toutes les propriétés ont en effet subi des modifications et des ajouts. Certaines n'ont été que très peu retouchées : à [B] on n'a construit qu'une chambre supplémentaire prise sur l'une des varangues, tandis qu'à [R], le bâtiment principal n'a pas été modifié ; cependant un studio a été construit sur l'un des côtés et les communs ont été adjoints petit à petit. D'autres constructions ont subi des agrandissements importants, en particulier [H] et [F] qui se sont développées à partir d'un module de deux pièces. A [P], les ajouts ont permis de doubler la surface de la construction initiale.

Les agrandissements successifs sont liés au nombre de résidents dans la [kour] : on peut ainsi faire un parallèle entre les naissances successives et l'augmentation des surfaces couvertes, en fonction des principes d'organisation de l'espace décrit plus haut. Inversement, lorsque la taille de la famille diminue, il arrive que des parties de la maison soient abandonnées, les membres restants se repliant dans les quelques pièces dont ils ont besoin. Ainsi, lors d'une enquête à Salazie, on a pu reconstituer l'évolution d'une case, qui partant d'un module de deux pièces destiné à un jeune couple, s'est

agrandie jusqu'à compter douze espaces distincts, le couple ayant eu dix enfants. Aujourd'hui, la femme, restée seule, s'est repliée dans la case initiale, à savoir un salon, une chambre et la cuisine à proximité, tout le reste étant abandonné, sauf une pièce occupée, lors des vacances scolaires, par un de ses petit-fils.

### \* Une unité économique indépendante

La [kour] est en principe la résidence d'une seule famille. On n'observe pas, de façon durable voire définitive, de cohabitation entre deux couples mariés ou en concubinage et ce, quelle que soit la grandeur de la maison. C'est le cas pour les grandes comme pour les petites maisons. Ainsi dans les constructions qui développent des surfaces habitables considérables comme la maison [R] ou la maison [B], on ne trouve qu'une seule famille résidente [R] ou une cohabitation de soeurs célibataires. C'est le cas aussi pour les [kour] [F], [M] et [P].

Il faut examiner de plus près les cas [C], [H] et [S], car ils semblent en première analyse, contredire ce qui vient d'être exposé. A [C] le fils occupe avec " son amie " la chambre réservée aux visiteurs. Officiellement non marié ni même en concubinage, mais tout de même lié à une femme, son statut est pour le moins incertain, ce qui rejailit sur sa résidence : admis comme fils, il est tout juste toléré lorsqu'il vient avec son amie et est prié de libérer la chambre dès que sa mère en a besoin. Chez [H], le couple fondateur héberge un fils marié afin de lui permettre d'économiser au plus vite pour la construction d'une case située d'ailleurs sur un terrain cédé par le père. La cohabitation est donc prévue comme une phase transitoire. La mère gère son ménage et seule une pièce est réservée strictement au jeune couple et à son bébé.

Dans l'exemple, il est clair que l'on attend que le fils " prenne son [partikulié] ", c'est-à-dire parte s'installer avec une femme. Dans le second cas, la situation est transitoire et tout le monde cuit provisoirement " au même feu " pour accélérer la

décohabitation. Lorsque le jeune couple aura libéré la chambre, celle-ci sera attribuée au fils aîné qui, pour l'heure, partage la chambre de ses parents.

Le principe vers lequel tendent tous les arrangements veut que chaque toit n'abrite qu'une famille réduite au couple parental et aux enfants non mariés, famille qui peut éventuellement s'élargir à des enfants ou des adolescents, voire à des adultes, recueillis. La règle est que les enfants quittent la maison paternelle dès qu'ils se mettent en ménage. Dans certaines sociétés, les jeunes couples qui se forment s'installent pour un temps variable sous le toit familial, ou même y restent pour succéder aux parents. On observe alors des réaménagements spatiaux en fonction de la nouvelle situation. De tels arrangements, que l'on pourrait qualifier de phase intermédiaire dans le développement d'une famille, n'existent pas à la Réunion.

Si la famille possède de la terre, celle-ci est divisée en autant de parts qu'il y a d'ayants droits. Ils envisagent alors une installation autonome. Lorsque la surface de la [kour] familiale le permet, celle-ci se subdivise au fur et à mesure que s'installent les garçons ; ils y construisent une case et fondent un foyer. Dans ces cas, les nouvelles unités se réorganisent selon les règles qui régissent une [kour] : clôtures, [baro], orientation et implantation des bâtiments, organisation avant/arrière.

Les filles quittent généralement la [kour] pour résider chez leur époux.

De telles pratiques impliquent à la fois une évolution de la [kaz] et de la [kour], mais chaque cycle du développement de la famille se caractérise par une forme stable de l'espace domestique.

### CHAPITRE III

#### LES RECURRENCES

Nous venons d'examiner les caractéristiques physiques traduisant le processus de production de l'espace domestique à La Réunion à partir de quelques monographies. Ces dernières ont été choisies en fonction d'une typologie de la maison communément admise (†). En ne considérant que la construction, on constate des différences importantes entre les divers édifices, ce qui permet effectivement de valider des catégories distinctes. Pourtant, si l'on étend l'observation à l'ensemble de l'espace occupé quotidiennement, c'est-à-dire à celui s'inscrivant dans les limites de la [kour] ou de [lanplaman], on arrive à des conclusions quelque peu différentes.

On peut en effet dégager un certain nombre de régularités dans le traitement des différents espaces. Là où certains auteurs ont établi une hiérarchie basée sur des considérations architecturales fortement corrélées avec des capacités financières, on peut montrer que, nonobstant ces différences, les mêmes principes agissent dans tous les cas. Ce sont ces récurrences que l'on va à présent mettre en évidence, en particulier pour ce qui concerne l'édification des clôtures et l'implantation des accès, le positionnement des constructions, l'organisation de la propriété, le traitement et l'affectation des espaces bâtis ou non, ainsi que les circulations qui existent entre eux.

---

(†) Il s'agit des catégorisations proposées par les architectes, les géographes et l'INSEE (cf. Chap. I).

## 1) MARQUER UN TERRITOIRE : limiter et accéder

Pour toutes les propriétés, que l'occupant en soit propriétaire au sens juridique du terme [ térin akté ] ou non, les limites existent toujours et sont dans la plupart des cas constituées d'éléments construits. Le traitement de ces clôtures diffère selon qu'elles sont situées sur rue ou en limites séparatives. En particulier, l'opacité de ces ouvrages est modulée selon leur position.

L'accès aux différentes propriétés est assuré par au moins deux portails. Chacun d'eux offre le passage à des catégories précises d'individus, dont les statuts sont déterminés par le type de relation qu'ils entretiennent avec les occupants des lieux. Les portails fonctionnent comme des filtres qui régulent l'accès aux différents sous-espaces de la propriété.

## 2) L'ORGANISATION DE L'ESPACE

Dans tous les cas, les propriétés se divisent en sous-espaces qui se définissent en fonction de la position de la construction initiale dont l'implantation obéit à des principes toujours respectés : cette implantation détermine l' " avant " tourné vers l'espace extérieur public, généralement le chemin et l' " arrière " qui lui est opposé.

Ces entités, parfaitement délimitées et particularisées, forment, avec la maison les trois sous-parties de l'espace domestique réunionnais. La maison, qui se trouve le plus souvent implantée à cheval sur la limite entre l' " avant " et l' " arrière ", participe, tout en constituant un espace particulier, pour partie au jardin, pour partie à la [kour], tout en filtrant la nécessaire circulation entre eux.

L' " avant " et l' " arrière " se distinguent sur de multiples points : on peut ainsi définir des paires dont les deux termes rendent compte du contraste existant entre ces deux sous-espaces. Ces paires concernent aussi bien le traitement que l'occupation et l'utilisation de l'espace.

Pour distinguer ces deux parties, certains auteurs ont parlé d' " opposition fondamentale dans l'organisation de l'espace domestique dans l'habitat traditionnel créole " ( Egon, 1983 : 5 ) et ont donc défini des paires opposées du type ordre / désordre ou encore soigné / à l'abandon ( Rivière Noyre, 1985 : 61 ).

Raisonné en paires dont on cherche systématiquement à opposer les termes pose problème. En effet, en procédant ainsi, un des termes risque d'être dévalorisé ou compris de façon péjorative. Ainsi la paire ordre / désordre , pourrait signifier qu'une partie de l'espace - l'ordre - se caractérise par une organisation, une disposition qui satisfait l'esprit, qui semble la meilleure possible, tandis que l'autre - le désordre - aurait les caractéristiques inverses, c'est-à-dire un défaut d'organisation, ce qui n'est évidemment pas le cas. Il y a de l'ordre dans les deux espaces au sens où il existe, pour l'utilisateur, une relation intelligible entre les différents éléments qui composent l'espace et l'usage qui en est fait.

De même, présenté comme des termes opposés, la paire soigné / à l'abandon pourrait faire penser que l'"arrière" n'est pas entretenu : il l'est bien sûr, mais selon une autre logique que celle de " devant " et la minutie apportée au soin des espaces n'est pas la même pour les deux.

Pour définir l'espace de la [kour] et de [lanplasman], j'aurais donc recours à des paires dont les termes rendent compte de contrastes plutôt que d'opposition.

\* Couleur / non couleur.

L' " avant " est planté de fleurs, tandis que seules des plantes vertes sont admises à l'"arrière". La façade "avant" est généralement peinte ( du blanc au mélange de couleurs vives ), tandis que les parois de derrière présentent des matériaux bruts non peints.

### \* Lumière / ombre

Les arbres du jardin sont régulièrement élagués, laissant largement passer le soleil sur des parterres strictement désherbés. L'ensemble est sec en contraste avec l'"arrière" où la végétation pousse en quasi-liberté donnant de l'ombre à la [kour] et maintient une certaine fraîcheur, voire une certaine humidité du fait de la présence presque systématique de la roche à laver ou d'un point d'eau.

### \* Rigueur / souplesse

Les plantations de l'"avant" sont ordonnées, tirées au cordeau et obéissent de façon générale à un principe de symétrie, comme la façade principale et la disposition de l'ameublement du salon. La disposition des arbres et des plantes à l'arrière est plus souple.

D'une façon générale, l' "avant " est le lieu où " la part donnée à la nature ou au hasard est presque nulle " ( Faure-Vaccaro, 1985 : 45 ), l'espace de la nature domestiquée, tandis que l'"arrière" est le lieu de la nature laissée libre dans son développement et son exhubérance.

### 3) AFFECTATIONS ET CIRCULATIONS

Les espaces accueillent des activités différentes : l'"avant" est toujours le lieu de réception et de représentation de la famille, l'"arrière" celui des activités domestiques et de l'accueil des amis et intimes. On y trouve donc les constructions annexes qui abritent ce type d'activités, en particulier la salle et la cuisine. Les activités de l' "avant" se déroulent selon une procédure rigoureuse et stricte, tandis que celles se situant à l'"arrière" sont gérées avec souplesse, notamment pour ce qui concerne les interactions entre les différents individus qui fréquentent l'endroit. En considérant la

gestion des activités, on retrouve à nouveau le couple déjà évoqué rigueur / souplesse.

Les différents portails, en donnant de façon exclusive dans l'un ou dans l'autre espace agissent comme des filtres en aiguillant les visiteurs vers telle ou telle activité.

La construction principale, partout positionnée selon le même principe, appartient en partie à l'"arrière", en partie à l'"avant". Elle constitue à la fois un espace propre en ce sens qu'elle abrite des activités particulières ( recevoir et se reposer principalement ) mais elle constitue également un espace tampon entre l'"avant" et l'"arrière".

Les contrastes relevés plus haut entre les espaces " avant " et " arrière ", existent également pour la maison. Ainsi, autant l'"avant" ( façade et salon surtout ) est-il traité en couleurs vives, brillantes ou à l'aide de tout autre matériau ayant ces caractéristiques, autant l'"arrière" peut ne pas être peint et les matériaux conserver leur aspect brut ( couleur / non couleur ). De même, l'accès de la maison à l'"avant" est ritualisé ( franchir le seuil ), tandis que l'on pénètre naturellement et presque de plain-pied par l'"arrière", ce qui entraîne une hiérarchisation des différentes parties de la maison. En ce qui concerne le soin apporté à la maison, il faut également constater l'entretien strict de l'"avant" ( nettoyage journalier, soin aux plantes, accès réglementé ) et plus souple pour l'"arrière". ( rigueur / souplesse ).

De part sa position particulière, la maison constitue, on l'a dit, une barrière entre l'"avant" et l'"arrière", mais ouvre également le passage entre ces deux espaces. Cette circulation existe dans tous les cas : on passe du jardin ( l' "avant" ) au salon ( éventuellement en passant par une varangue ) en franchissant un seuil, puis on atteint la salle à manger pour déboucher de plain-pied à l'"arrière".



Le salon, on l'a vu, fonctionne comme un sas en n'offrant que deux passages, tandis que la salle à manger constitue l'espace pivot en s'ouvrant à la fois sur le devant et sur l'"arrière".

Passer de l'"avant" à l'"arrière", consiste, pour le visiteur étranger, à passer par la maison, c'est-à-dire à entamer une sorte de parcours initiatique qui, du portail à l'"arrière", est marqué par des arrêts obligés, lieux de rites particuliers, l'amenant peu à peu dans une autre intimité. L'individu déjà introduit, tout en n'appartenant pas au cercle des intimes autorisés à passer par le second portail, ne subira pas ce parcours rituel. Prenant sur l'allée centrale au niveau du seuil, des cheminements latéraux lui permettent de contourner la maison.

Varangue, salon et salle à manger sont les pièces de l'"avant" qui abritent les activités sociales de la famille : le traitement de ces espaces est pensé dans ce sens tout en s'intégrant dans l'organisation générale de l'espace : principe de symétrie (implantation des ouvertures, disposition des meubles, des bibelots, des objets accrochés aux murs), principe de clarté (choix des matériaux et entretien des lieux), représentation de soi (objets exposés).

On peut parfaitement illustrer la fonction générale de la maison dans ce passage en relevant l'ordonnement des plantes le long du parcours. A l'"avant", contre le portail au départ et de part et d'autre de l'allée, les plantes en terre sont regroupées en parterre ou alignées. De la pleine terre, elles passent dans des [fanjan] ou en pots ou dans des [mok] au fur et à mesure que l'on s'approche de la maison. Sous la varangue ou sur les marches du seuil, les plantes dans leurs pots sont disposées au sol, sur des sellettes ou des suspensoirs de part et d'autre du passage. Du portail au seuil, les plantes quittent petit à petit leur milieu naturel.

Dans le salon, toutes les plantes sont en pots posées sur un napperon sur la table ou sur des tablettes, parfaitement entretenues, arrosées et essuyées. A ce stade, les plantes sont parfaitement domestiquées, enfermées qu'elles sont dans leurs cache-pots, posées en hauteur, comme pour mieux marquer le "déracinement" du milieu naturel. Dans la salle-à-manger, elles disparaissent quelque peu pour laisser place aux fleurs coupées, ou même parfois aux fleurs artificielles. Puis, en arrivant sur l'"arrière", on retrouve les pots et, dehors, les plantes retrouvent la terre ( voir également les descriptions de P. Trouilloud, 1980 ).

De l'"avant" à l'"arrière", on passe d'un univers végétal mais rigoureusement domestiqué à un univers minéral, poli, brillant, dans lequel les plantes sont exposées au même titre que les tableaux accrochés aux murs. Puis, passant la salle à manger, on retrouve graduellement une végétation qui regagne la terre et sera cette fois exhubérante, et même envahissante.

Le passage par la maison illustre bien les paires contrastées rigueur / souplesse, domestiqué / sauvage, minéral / végétal qui permettent la distinction entre les différents espaces. Mais on peut sans peine multiplier les exemples et faire ainsi la preuve de l'importance de la maison dans ce passage graduel vers le monde intime de la famille.

Le traitement des sols et les niveaux de plancher participent à l'ordonnement de ce parcours initiatique. En partant de devant, on passe du gravier de l'allée au basalte de l'escalier, puis on monte pour se retrouver sur le carrelage de la varangue. On rencontre ensuite la surface polie et brillante du salon, puis de la salle à manger. On retrouve, souvent en descendant, le carrelage ( ou le béton rougi ou brut ) de l'"arrière" puis on atteint, généralement de plain-pied, la terre battue de la [kour].

Passer de l'"avant" à l'"arrière", consiste donc à passer graduellement par tous les contrastes décrits plus haut.

L'"avant" est le lieu de réception et suppose des conduites d'accueil prévisibles stéréotypées, voire empruntées. La remarquable stabilité de l'aménagement des lieux vient conforter cette mise en scène quasi-immuable de la réception.

Lieu froid et brillant, parfaitement ordonné, l'"avant" se distingue de l'"arrière", qui est l'espace des relations amicales et intimes, aux règles d'interactions souples changeantes s'adaptant aux multiples situations. L'exhubérance de la végétation et l'aspect désordonné, peu rigoureux de l'endroit est conforme avec le type de relations qui s'y déroulent. Le devant, montré au public, revêt un caractère de représentation de soi, mais c'est aussi un signe pour autrui : il obéit aux canons de l'ordre et du "beau architectural" en vigueur. L'"arrière" exprime au contraire "un relâchement des codes esthétiques et formels" (Faure-Vaccaro 1985), ce qui rend cet espace plus disponible aux aménagements spontanés. Ces contrastes sont encore confortés par la clôture de l'espace qui est traitée différemment selon qu'il s'agit de l'"avant" ou de l'"arrière", à la fois pour ce qui concerne son opacité (plus importante à l'"arrière", lieu des relations d'intimité) et son traitement (investissement supérieur à l'"avant", lieu de la réception de l'apparat disent certains). L'accès à la [kour] ou à [lanplaman] participe aussi à cette organisation. Le portail de devant ouvre au "public", tout en le cantonnant à l'"avant", tandis que l'accès "arrière", confidentiel, n'est connu que de quelques personnes qui elles, ont leur place à l'"arrière".

#### 4) MONOCHRONIE ET POLYCHRONIE.

On peut maintenant tenter d'intégrer tous les contrastes constatés ci-dessus en prenant la gestion du temps comme axe d'interprétation.

E.T. Hall (1984 : 58 et sv.) introduit les concepts de monochronie et de polychronie. L'auteur définit comme "polychrone" le système qui

consiste à faire plusieurs choses à la fois et " monochrome " le système qui consiste à ne faire qu'une seule chose à la fois.

Dans le premier cas, " l'accent est mis sur l'engagement des individus et l'accomplissement du contrat plutôt que sur l'adhésion à un horaire préétabli ", tandis que le second cas confère " un caractère sacré à l'organisation " en insistant sur l'importance des programmes et des procédures ".

Ces concepts peuvent aider à caractériser l'espace domestique réunionnais. En ne considérant d'abord que la nature des activités qui s'y déroulent, on peut qualifier l'"avant", et la partie de la maison qui lui est associé, comme un espace temporel monochrome, tandis que l'"arrière" et le reste de la construction serait plutôt un espace temporel polychrome.

Mais on peut pousser encore plus loin l'analyse :

L'" avant " est un espace monochrome car il est par excellence le lieu de l'organisation : organisation du jardin et des pièces de réception ( symétrie, droites, perpendiculaires ). Il est le lieu où les différentes activités s'inscrivent chacune dans une portion d'espace réservée : l'accueil au portail, la transition par l'allée et le seuil, la conversation au salon, le repas dans la salle à manger. Dans des situations monochromes, ces opérations se déroulent de manière linéaire, ce qui accentue le caractère ritualisé de la réception. Il n'y a pas de " surprise " dans ces situations interactionnelles qui sont parfaitement " cadrées " ( situationnal-frame ) dans toutes les dimensions, et, particulièrement dans ce contexte précis, du point de vue linguistique, kinésique, proxémique et bien sûr temporelles. Le rituel qui se déroule à l'"avant" est celui qui a lieu dans toutes les [kour] ou [anplaman]. Il est connu de tous et il est inutile de le cacher des regards extérieurs; la clôture de cet espace peut donc être ( en partie ) perméable aux regards.

L'aménagement de l'espace, comme le précise C. Faure Vaccaro (1985 : 46 ), est lui-même monochrome : le parterre et la façade de la maison organisés sur deux dimensions nient le temps en " se donnant à

voir d'emblée et en ne disant rien de plus qu'ils ne montrent ". Le choix des fleurs participe à cette négation du temps ( les variétés sont choisies pour fleurir à longueur d'année ), mais aussi l'entretien " par le soin mis à éliminer toutes les marques du temps grâce au nettoyage quotidien, au sarclage et au fréquent arrachage des herbes".

L' " arrière " est un lieu polychrone, car il accueille toutes les autres activités domestiques en dehors de la fonction de réception. Du fait de cette multiplicité des activités, un individu reste rarement seul dans un espace polychrone et ceux qui le fréquentent sont profondément impliqués dans les affaires des autres. " Le moindre détail d'une histoire est noté et enregistré [ et ] les relations qu'ils entretiennent sont l'essence de leur existence " ( id : 63-64 ). Ceci explique d'ailleurs que l'accès à l' " arrière " soit strictement filtré et que les activités soient abritées du regard extérieur par une clôture opaque si nécessaire. L'espace polychrone est aussi celui " de la coexistence " des divers temps : temps rythmé par les activités domestiques quotidiennes, temps des végétaux ( les plantes croissent derrière avant de passer à l'"avant"), et temps des animaux qui y vivent et s'y reproduisent.

La maison se divise elle-même en un espace monochrome et en un espace polychrone. Le salon, vers l' "avant" est strictement monochrome, tandis qu'à l'opposé, la " salle " ou l'espace équivalent, est un espace un espace polychrone, tourné vers l'"arrière". Entre les deux, en position intermédiaire, on trouve les chambres et la salle à manger ; il s'agit certes de lieux où l'" on ne fait qu'une seule chose à la fois " et en principe réservés à une seule activité ( se coucher, manger ).

L'aménagement et la tenue des différentes parties de la maison confirment ces différences. Le brillant du salon, son ordonnancement symétrique, la volonté d'y effacer les moindres traces de vie indiquent la " monochromie " du lieu : la poussière représentant le temps qui passe est prohibée, tout comme une disposition asymétrique qui pourrait trahir l'utilisation du lieu. Les photographies où les poses empruntées figent

la vie, les plantes toujours vertes et parfaitement soignées au point qu'elles pourraient être artificielles, et il arrive qu'elles le soient, ainsi que la " minéralisation " de l'endroit participent à cette fixation du temps dans cet espace à activités programmées.

A l'"arrière", les murs et les sols sont marqués par le passage des années : la peinture s'écaille, le sol peut être abîmé, la finition des murs peut ne pas être achevée, tandis que les meubles, fréquemment déplacés en fonction des besoins, sont usagés voire dégradés. Les plantes que l'on soigne aux alentours sont à différents stades de croissance, comme les animaux qui viennent grapiller ici les miettes des repas de la famille.

Là encore, la salle à manger joue son rôle de pivot : l'ameublement reste ordonné comme pour une pièce de réception, mais son entretien peut être moins rigoureux que pour le salon et certaines activités familiales y trouvent leur place. Les plantes vertes sont toujours présentes, mais on peut trouver des fleurs coupées, qui on le sait, ne résistent pas au passage du temps et marquent donc la vie.

Enfin l'"avant" est un espace " à organisation fixe ". Il est rare qu'il subisse des transformations, sinon pour son entretien nécessaire ou son amélioration allant dans le sens d'une meilleure représentation sociale. L'" arrière " par contre, est très souvent sujet à modification et tous les ajouts de bâtiments ou de parcs pour les animaux se font dans cette partie de la propriété. Contrairement à l'"avant", où les allées sont empierrées, carrelées ou bétonnées, c'est-à-dire en " dur ", les circulations de l'"arrière", plus proches du sentier juste tracé au sol, sont volontiers revues pour s'adapter à la nouvelle disposition.

##### 5) TRANSFORMATION ET EVOLUTION

Il arrive cependant que l'espace domestique ait à subir des transformations importantes à la suite par exemple d'une

modification des accès. On observe alors que le salon ne bouge pas, ou le moins possible et que l'ensemble [kour]-bâti pivote autour de cette pièce pour s'adapter à la nouvelle situation, confirmant ainsi le principe d'organisation fixe de cette partie de la maison. Les éléments physiques constitutifs de l'espace de la [kour] ou de [lanplasman] ont entre eux des rapports d'interdépendance : lorsque, pour des raisons internes ou externes, l'un des éléments se modifie, c'est l'ensemble de l'espace, c'est-à-dire l'ensemble des éléments qui le constituent, qui est affecté (\*). Ces rapports d'interdépendance sont régis par des principes que l'on a décrits plus haut comme des " paires contrastées ". Enfin, seule la présence de la totalité des éléments agrégés selon ces principes constituent une [kour] ou un [anplasman].

Les transformations internes qui interviennent dans ces espaces visent généralement à accroître la capacité d'accueil de celle-ci : la maison ou ses dépendances s'agrandissent. Mais la [kour] ou l'emplacement peuvent également se diviser en parts ( qui peuvent être des parts d'héritage ); les nouvelles subdivisions se réorganisent alors selon les principes ci-dessus édictés.

Pris dans leurs limites, la [kour] ou [lanplasman] forment donc un système dont on a pu en définir la structure ainsi que les principes de leur fonctionnement.

La mise en évidence des éléments structurant tous les espaces étudiés ainsi que de la nature des liens qu'ils entretiennent entre eux, ne doit pas masquer les différences que l'on peut constater au travers des cas présentés.

Ces écarts portent essentiellement sur les surfaces des

---

(\*) Le modèle semble si prégnant que l'on a pu observer, dans une [kour] modeste et coincée entre des immeubles, que la seule surface disponible, sur le côté était traitée en partie comme un " avant " et en partie comme un " arrière ". Le cas extrême est celui déjà signalé de l'appartement où la cour à l'entrée est traitée en jardin et la loggia opposée ( pensée par l'architecte comme lieu de détente ) est investie comme une [kour] "arrière" ( Wolff 1989 ).

parcelles, des constructions, le choix des matériaux et la la qualité de leur mise en oeuvre ou encore la finition de l'ouvrage. On note également de grandes différences dans l'aménagement intérieur tant en ce qui concerne la qualité de l'ameublement que pour ce qui est de la finition ou de la décoration. Ces différences peuvent être analysées en termes de capacité financière des différents propriétaires. Lorsque l'on ne s'arrête pas au " donné à voir ", on constate que les principes énoncés fonctionnent encore.

Parmi les cas étudiés, seule maison possède un étage. Avec cet exemple, on s'éloigne nettement du principe d'un espace bâti organisé par des circulations " horizontales " que l'on retrouve dans tous les autres cas. L'étage, dont l'accès est strictement réservé aux membres de la famille, est quasi exclusivement réservé aux chambres. Toutes les autres circulations sont inchangées ainsi que l'organisation générale de l'espace. Ce type de maison à étage est considéré comme une maison " riche ".

En étudiant l'historique des différentes maisons, on montre que certaines d'entre elles ont une forme achevée dès leur construction, tandis que d'autres, partant d'un noyau initial, subissent des agrandissements et des aménagements successifs.

Dans le premier cas, il faut pouvoir disposer d'un capital important, et éventuellement être en mesure de le compléter par un emprunt pour faire construire en une seule fois un bâtiment d'habitation dans lequel on disposera d'assez d'espace pour satisfaire dans les meilleures conditions aux activités sociales et domestiques qui doivent se dérouler dans une [kour].

Lorsque les capacités financières sont insuffisantes, comme dans le second cas, la construction est agrandie au fur et à mesure des possibilités et du besoin de place.

Mais lorsque l'on compare les formes achevées des constructions, c'est-à-dire lorsque les enfants commencent à quitter le toit familial, on retrouve alors les principes de répartition et de traitement des espaces ainsi que les circulations qu'ils entretiennent entre eux.



Ce qui est indiqué ici pour la construction principale fonctionne aussi pour l'organisation de la [kour]. Même lorsque la surface disponible est réduite, on retrouve une organisation en deux pôles distincts. Tout se passe comme si, lors d'une installation dans des conditions financières difficiles, l'espace, comprimé, est divisé en des sous-espaces minimum mais strictement nécessaires pour indiquer la résidence d'une famille. Lorsque l'état financier se desserre ou lorsque se présente une occasion d'agrandir l'espace, on voit apparaître les différents schémas de répartition et de circulation qui ont été décrits (\*).

Les différences dont on vient de parler sont, ici encore, liées aux capacités financières des utilisateurs de l'espace.

Il existe également de grandes variations dans la qualité et la finition des matériaux mis en oeuvre dans le processus de production des différents sous-espaces.

Mais il faut noter que tous les investissements vont dans le sens des principes établis plus haut.

Un certain nombre de principes peuvent cependant être appliqués sans apport financier important; dans ce cas, ils sont systématiquement respectés.

On peut notamment citer la végétalisation des [kour] et des [kaz] qui nécessite plus un savoir-faire que des possibilités financières. L'échange de boutures et de jeunes pousses est une pratique très courante et les variétés d'arbres, d'arbustes, de plantes et de fleurs utilisées ainsi que leur lieu d'implantation dans les [kour] et les [anplasman] sont d'une stabilité notable.

---

(\*) Les priorités dans l'ordre des investissements sont intéressantes à observer. On y reviendra plus tard, mais on peut faire remarquer l'importance du salon qui existe toujours, même lorsque la famille doit se serrer dans l'unique pièce attenante. C'est sur le salon et son agrandissement ( en particulier pour la création d'une salle à manger séparée ) que vont les investissements lourds, dès que le minimum est assuré.

De même le principe de symétrie régissant les espaces de devant est systématiquement respecté et n'entraîne pas d'investissement. Le fameux " complet salon ", qu'il soit de modeste skaï rouge ou de drap chargé de motifs floraux, permet une disposition symétrique aussi bien que le " meuble " rare de la Compagnie des Indes.

On peut faire les mêmes remarques concernant la décoration des pièces et celle du salon en particulier. Les principes qui la régissent sont respectés quelque soit le prix des objets exposés : une photo de mariage reste ce document figé, quelle soit tirée en couleur et placée dans un écrin de cuir ou exécutée en noir et blanc et glissée dans un cadre de carton.

En résumé, on montre qu'un certain nombre de différences pouvant apparaître comme discriminantes n'existent que parce que les possibilités financières des habitants ne sont pas les mêmes. A y regarder de plus près, on observe cependant que les principes de production de l'espace sont respectés.

#### 6) UN CONTINUUM CREOLE.

Il faut maintenant revenir au point de départ de ce travail. La typologie proposées par les différents auteurs, même si elle existe indéniablement, ne résiste pas à une analyse plus large prenant en compte différents aspects du processus de production de l'espace.

La forme de la maison, si elle est effectivement très différente d'un cas à l'autre, n'affecte pas l'organisation générale de la [kour] ou de [lanplasman].

En prenant en compte les différentes dimensions de l'espace produit - dont la forme de la maison -, il n'est plus possible de constituer des groupes finis dans lesquels on pourrait ranger les différents cas étudiés. De la [kour] la plus pauvre à [lanplasman] le

plus riche, caractérisés (§) de " case dégradée ou habitation de fortune" d'une part et d'autre part de " grande maison bourgeoise ", la conception de l'espace domestique et sa gestion sont très largement partagés, ce qui aboutit à une grande stabilité de structure.

Si les capacités financières des différents propriétaires permettent de distinguer ces espaces, ces différences ne sont que des variations secondaires qui ne remettent pas en cause les profondes convergences constatées. On se trouve ainsi en présence d'un continuum de l'habitat.

Un continuum est un concept définissant les conditions de principe dans lesquels les phénomènes se produisent et la possibilité de les considérer comme appartenant à un même ordre fondamental de la réalité, accessible à l'observateur. Une série non interrompue de variations qualitatives sur une dimension particulière constitue un continuum. Le processus de production de l'espace génère des éléments physiques interdépendants ainsi qu'un agencement particulier des sous-espaces entre-eux, le tout obéissant à des principes toujours respectés.

Les cas qui ont été présentés appartiennent donc à un continuum qui va de la [kaz] pauvre à la grande maison et dont les variations s'expliquent pour l'essentiel en termes de capacités financières.

L'habitat, produit de l'habitant, s'élabore en référence à des modèles culturels impliquant une pratique et une symbolique qui concernent à la fois la sociabilité, l'organisation familiale et la représentation sociale. La remarquable stabilité des espaces étudiés permet de conclure à l'existence d'une référence culturelle commune à tous ces producteurs d'espaces, riches ou pauvres, ruraux ou urbains.

On peut maintenant se demander, si, en regard de ces caractéristiques communes à toutes les [kour] et [kaz] de l'île, il

---

(§) voir les catégorisations du chapitre I.

existe, inscrites dans ces espaces, des particularités qui seraient spécifiques de l'origine ethnique de la famille occupante.

On n'abordera ici que les éléments visibles, directement accessibles à l'observateur et qui pourraient lui permettre de typifier l'habitant de la [kour]. Notons néanmoins que beaucoup de spécificités ( implantation et orientation particulières des cases, dates et rites de début de construction, rite d'entrée, dimensions particulières, protections de la case et de la [kour].... ) ne sont pas appréciables de visu et ne sont donc pas prises en considération tant qu'elles ne pèsent pas sur la structure de l'espace domestique.

C'est le groupe Malbar qui s'affirme le plus par des éléments particuliers, et l'on trouve d'autant plus de caractéristiques que l'engagement religieux va en s'amplifiant. Parmi les marqueurs visibles, ce sont les couleurs qui renseignent le mieux le visiteur. Il existe des teintes et des rapprochements de coloris qui sont qualifiées de " couleur malbare " par le sens commun : l'ocre, le jaune et le rouge, ainsi que les couleurs vives en général. Des portraits de divinités Tamoules entrent dans la décoration des maisons, mais peuvent côtoyer une Vierge catholique où le poster du Pape. On peut également trouver des objets de culte ( [ kini, arloi, koutouvélékou, tanbalon .. ] ) sur une console du salon ainsi que des [ fey mang ] au-dessus des portes et fenêtres en symbole de bienvenue.

Des variétés particulières de plantes signalent une Kour malbare, comme les oeillets [ zéyédlinn, zéyé malbar ], des pieds de [kaloupilé] ou de lila [ lila, margozié ]. L'élevage de cabris est plutôt pratiqué, mais sans exclusive, par des Réunionnais d'origine indienne. L'[ ami ] est une pierre plate sur laquelle on écrase les épices pour le massalé et que l'on trouve dans la [kour], tandis qu'un endroit particulier peut être consacré à une divinité [ la Sapel ].

Il est assez difficile de trouver, parmi les autres groupes, des marqueurs aussi distincts que ceux qui viennent d'être exposés.

Des arbres particuliers, comme le pommier ou le poirier, dans les endroits où ils poussent, marquent plutôt la résidence d'une population blanche, souvent issue de la bourgeoisie.

L'oratoire [ ti bon Dié ], dans le mur de clôture, tourné vers le dehors, signale plutôt une [kour] habitée par une famille blanche, métissée ou cafre, mais parfois et plus rarement malbare.

Dans la [kaz], hormis les couleurs déjà signalées, on trouvera, selon les cas, des tableaux particuliers représentant une divinité indienne ou bouddhiste, une vierge parfois un petit oratoire régulièrement aspergé d'eau bénite.

Dans les cases occupées par des Réunionnais d'origine chinoise, il n'est pas rare de trouver, sur fond rouge, des idéogrammes ou quelques objets ( lumignon, éventails, bois sculptés, calendriers... ) asiatiques.

On a pu le constater, les marqueurs directement accessibles à l'observateur ne sont finalement pas très nombreux. Mais on l'aura tout autant relevé, les exemples étudiés ne portent ni sur les habitations des Indiens musulmans [ Zarab ], ni sur celles des Chinois [ Sinoi ], ni non plus sur les villas occupées par des Métropolitains [ Zorey ].

J'ai indiqué plus haut les critères ayant guidé le choix des cas présentés. Aucun d'eux ne considérait effectivement l'ethnie d'origine des utilisateurs. A posteriori, il est pourtant intéressant de noter que mes interlocuteurs se répartissent entre Blancs ( du [ gro blan ] au [ ptit blan ] ), Cafres ( [ kaf ], mais il vaudrait mieux parler de Métis [ byin brin ] ou [ byin klèr ] ) et Malbar. On ne trouve effectivement ni [ Zarab ] ni [ Sinoi ], qui résident généralement en ville (\*), dans des quartiers relativement bien circonscrits et dans des habitations, le plus souvent à étage(s) qui ne présentent pas les

---

(\*) On trouve bien entendu des [ Sinoi ] dans les Hauts de l'île, c'est à dire hors des villes, où ils tiennent commerce. Le plus souvent l'organisation de la [ kour ] s'apparente à ce qui vient d'être décrit. Mais on a là affaire à des familles métissées.

structures ci-dessus décrites. De même, on ne trouve pas non plus de [ zorey ] dont le type d'habitat, au moins jusqu'à tout récemment, est difficile à cerner.

J'ai tout à fait conscience, en écrivant ces lignes de m'aventurer sur un terrain difficile. Ce que l'on peut remarquer, c'est que, sur la base d'une catégorisation faisant référence et un choix aléatoire de cas à l'intérieur de ces catégories, on constate que certains groupes ne sont pas représentés. On peut également ajouter qu'il s'agit de groupes largement minoritaires si l'on se réfère aux quelques données numériques disponibles, qui sont, on le sait, tout à fait approximatives.

Nous sommes ici au coeur du débat Kréol-Réunioné, et je voudrais très modestement apporter ma contribution sur la base des considérations spatiales qui viennent d'être faites.

S'intéressant aux relations ethniques et sociales, J. Benoist ( 1978 ) écrit : " les " Blancs " de la société paysanne considèrent qu'ils font partie, avec tous ceux qui sont diversement métissés, d'un groupe " créole " qu'ils opposent aux Indiens, aux Chinois, aux Musulmans et aux Métropolitains. Dans la société de plantation, le critère ethnique prend au contraire toute son importance, et les Blancs qui la contrôlent se placent eux-mêmes à part, regroupant en face d'eux les " Noirs " où ils incluent " Cafres ", Métis et Indiens. Dans la société pseudo-industrielle, issue de la départementalisation, ces oppositions passent au second plan. L'ethnicité exprime un autre axe de tension : la discontinuité fondamentale passe entre " Créoles ", c'est-à-dire tous les Réunionnais, et les " Zoreils ".

C. Barat ( 1989 ) fait une analyse quelque peu différente. Il rejoint d'abord J. Benoist en écrivant que " l'emploi du terme [ kréol ] varie selon les circonstances et les contextes. Il est, dans un sens large, synonyme de Réunionnais et désigne alors tous les

habitants de l'île, par opposition aux étrangers, et surtout aux Français venus de Métropole appelés [ Zorey ]. Mais plus loin, l'ethnologue ajoute : " La qualité de Réunionnais n'est pas conférée immédiatement aux descendants des immigrants chinois appelés [ shinoi ] ou [ sinoi ], pas plus qu'à ceux des Indiens musulmans appelés [ zarab ] " ( p. 74 ) (§).

Les deux textes mettent en évidence le clivage Réunionnais / Métropolitains (§§), Réunionnais pouvant être synonyme de Kréol, sans toutefois englober tout le monde comme le dit C. Barat, en particulier les [ Sinoi ] et les [ Zarab ].

Si comme cela a été indiqué plus haut la forme prise par l'espace habité traduit la relation du groupe et de l'individu à la culture dont ils procèdent, la remarquable stabilité des structures spatiales de l'espace domestique indique, de la part des individus qui l'ont produit, une identique réponse aux forces socio-culturelles qui agissent sur l'habitation et la famille qui y réside. On peut donc qualifier de "créole" le continuum défini plus haut.

Je souhaite, pour finir cette section, citer les travaux de J.L. Bonniol ( 1980, 1983 ) qui, s'intéressant à l'architecture créole dans la Caraïbe ( Martinique et Guadeloupe ) avance l'hypothèse que " les formes architecturales [ antillaises ] ... s'incrivent - sans donner l'acception précise que lui donnent les linguistes - au sein d'un continuum qui englobe la diversité des variantes repérables sur le terrain. Soulignons au passage que le terme de créole, par ses connotations intégratives, renvoie à l'idée d'un tel continuum, qui est également exprimé dans la communauté terminologique relative à l'emploi du mot case pour désigner, usage particulier aux îles, toute construction servant d'abri et de logement " ( 1983 : 71 ).

---

(§) " sa pa inn kréol sa, sa inn Zarab minn ! ". Les Chinois ont récemment créé une association des Réunionnais ( et non des Créoles ) d'origine chinoise.

(§§) encore que dans le passage cité de C. Barat, on peut s'interroger sur la qualité d' " habitant ". En français, habitant désigne les êtres vivants qui peuplent un lieu, tandis qu'en créole, [ zabitán ] désigne le paysan.

J.L. Bonniol utilise la notion d'homologie pour caractériser les formes et les volumes des cases appartenant à ce continuum où l'on " retrouve même des traits invariants comme la cuisine à l'extérieur. "

Malgré des différences historiques certaines, il semble bien que l'on puisse trouver des similitudes dans les situations antillaises et réunionnaises et j'ai, pour ma part avancé ici la même hypothèse de continuum, mais appliqué à une fraction de la population.

Il faut maintenant tenter une explication à l'existence de ce continuum. Pour ce faire, il faut, comme l'indique J.L. Bonniol étudier, de manière globale l'évolution sociale de l'île, car dit-il, " les formes architecturales ( et j'ajoute : la structure spatiale ) apparaissent déterminées par les faisceaux d'interrelations à l'oeuvre dans l'ensemble de la réalité sociale "

On examinera, dans un premier temps, les conditions historiques de production de l'espace habité, puis on tentera, dans un second temps, de recenser les forces socio-culturelles à l'oeuvre dans ce processus.



**DEUXIEME PARTIE**

**UN ESPACE DOMESTIQUE TRADITIONNEL**

## CHAPITRE I

### HISTOIRE DE L'HABITAT.

Il n'existe pas, à ma connaissance, de travail de synthèse traitant de l'histoire de l'habitat à la Réunion. Quelques chercheurs ont cependant produit des travaux précis mais qui restent encore fractionnaires. Les études ont surtout porté sur des périodes phares de l'histoire réunionnaise - celle de la Grande Plantation - (1815-1862), période pour laquelle il reste des constructions remarquables ou sur des modèles de maisons particulières et choisies : la case " traditionnelle " des Hauts par exemple.

Il ne s'agit pas ici d'écrire cette histoire ; le travail de recherche historique reste encore largement à faire.

Par contre, suivant l'hypothèse de cette étude, j'ai rassemblé ici les éléments qui peuvent être explicatifs du processus de production de l'habitat, des origines jusqu'à nos jours. Il s'agit donc d'une étude diachronique et non strictement historique. D'une chronologie de changements et d'apports divers, j'ai extrait les éléments qui me semblent participer à l'émergence de cet espace domestique créole dont les caractéristiques ont été repérées plus haut. Pour ce faire j'ai largement utilisé des travaux antérieurs auxquels j'ai ajouté les résultats de mes recherches personnelles.

L'histoire de l'Homme sur l'île est courte : elle débute effectivement dans la deuxième moitié du XVII<sup>ème</sup> siècle et peut se caractériser par des arrivées successives de migrants lesquels, volontaires ou forcés, ont connu un ailleurs, ont eu l'expérience d'une culture et en particulier d'un mode d'habiter spécifique de la région d'où ils sont issus.

### 1) DES APPORTS MULTIPLES

#### † Les premiers habitants.

Après un peuplement éphémère ( 1654-1658 ), l'occupation permanente de l'île, baptisée alors Mascarin, date de 1663.

Ce sont douze individus qui s'y installent, vraisemblablement dans la Baie qui est aujourd'hui celle de St Paul : sept Malgaches, trois filles malgaches nubiles et deux Blancs. Ils sont suivis par une vingtaine de colons conduits par E. Regnault, qui, en 1665, prend possession de l'île, au nom du Roi, et l'appelle île Bourbon. Quelques années plus tard, ce sont des rescapés du massacre du poste de Fort Dauphin à Madagascar qui s'installent.

En 1674 on compte dans l'île cinquante-huit Blancs et soixante-dix Malgaches. Un peu plus tard, en 1702, dressant un premier bilan de la population présente à Bourbon, Antoine Boucher recense cent treize personnes adultes, pour lesquelles il fournit une notice bibliographique. Vingt-six individus viennent de France ( région parisienne, Bretagne, Charentais ), tandis que dix-sept autres sont originaires de différents pays d'Europe. Trois personnes sont nées aux Indes et cinq en des lieux inconnus de l'auteur. Vingt-trois colons font partie de " ces anciens de Madagascar " venus avec des femmes malgaches.

Ainsi Gilles Damour, " est un de ces anciens de Madagascar... qui a pour épouse Marie Toutte, une négresse de Madagascar... " tandis

que Jean Perrot est " encore un de ces anciens de Madagascar.... dont la femme est fort basanée ... ". Ces anciens forment le groupe parmi lequel on compte les individus les plus âgés. Ils ont trente-neuf descendants adultes que A. Boucher catégorise comme des "créoles", c'est-à-dire des individus nés sur l'île Bourbon. Ce sont des métis, puisqu'en les décrivant physiquement, le rédacteur du mémoire parle de " créole mulâtre " de " créole à peu près blanc " ou de " créole blanc ".

On recense donc, en simplifiant, une moitié de personnes venue directement d'Europe, l'autre moitié étant soit déjà "Créole", issue d'unions franco-malgache, soit "Français d'origine" mais ayant une longue expérience de Madagascar avant d'arriver à Bourbon.

X On peut donc penser que les colons s'installant sur l'île façonnent leurs outils et construisent leurs abris en utilisant les matériaux du pays selon une technique et un plan acquis et expérimentés dans l'île voisine.

Visitant l'île à bord du vaisseau St Louis en 1703, Luillier note, à propos de la vie quotidienne des colons que " leurs maisons sont toutes bâties de bois car l'île en est toute remplie. J'y ai vu plusieurs pieds d'arbres qui avaient quinze pieds de circonférence et les habitants y creusent leurs canots ... " ( Lougnon 1939, p. 147 ).

Deux ans plus tard, le passager Durot écrit que la " maison du curé [ du quartier de St. Paul ] est composée de trois pièces de plain-pied ... ce corps de logis rectangulaire est séparé de la cuisine et [ du ] galetas aux poules, canards et tortues.... On se met en plein air pour prendre le frais sous un petit hangard au toit soutenu de quatre piliers. Ces trois constructions sont entourées d'une haie et d'un petit fossé. " (id. ibid, p. 149)

Les colons semblent donc s'organiser en petites unités résidentielles closes, dans lesquelles on trouve un bâtiment d'habitation, un autre destiné à la cuisine et un lieu pour l'élevage des animaux, le tout construit en bois.

En 1713, la colonie compte 633 esclaves, Malgaches de la côte est pour la plupart, et 538 Blancs.

Avec l'introduction du café et les incitations à la mise en valeur ( 1717 ), la traite des Noirs va prendre de l'ampleur.

Elle concerne d'abord et surtout les Malgaches qui seront convoyés depuis les comptoirs d'Antongil ( 1735 ), de Foulpointe ( 1791 ) puis plus tard de Tamatave ( 1807 ). Les ethnies concernées sont surtout celles de la côte est et particulièrement les Betsimisaraka et les Merina (\*).

Quelques rares documents de voyageurs du début du XVIII<sup>ème</sup> siècle représentent les habitations de la côte est de Madagascar. A l'étude des dessins, on constate des similitudes frappantes quant à la forme générale des cases. Toutes les constructions ont un plan rectangulaire, le grand côté présentant à peu près une longueur double de celle du petit côté. La toiture est quasiment toujours à deux pentes égales, et rares sont les exemples qui présentent une rupture de pente pour ménager la place d'un appentis sur le long-pan.

Selon les endroits, les murs sont faits de bois debout ( Tuléar, Fianaranatsoa ), de pisé ( pays Bétsiléo ) ou de pans de bambous tressés ( pays Tanala ) rapportés sur des perches servant de pilotis et isolant la case du sol. Le toit, constitué de feuilles de ravenala ( le fameux arbre du voyageur ) liées sur les pannes, est fréquemment renforcé par des perches attachées sur la couverture et disposées dans le sens de la longueur.

La ressemblance des cases malgaches de la côte Est est frappante lorsqu'on les compare avec les descriptions et croquis que l'on peut trouver concernant les établissements humains à Bourbon.

---

(\*) Tous les chiffres concernant la traite des esclaves sont tirés de l'ouvrage de J.M. Desport ( 1989 ) et de celui de A. Scherrer ( 1980 ).

Parmi l'un des premiers dessins connus, se trouve celui représentant le débarquement de Le Gentil à Saint Denis vers 1717. En arrière plan de cette scène, on distingue très nettement deux cases sur la grève ; elles sont toutes deux rectangulaires, la largeur faisant la moitié de la longueur, tandis que la couverture est constituée d'une toiture à deux versants égaux. Les murs sont de bois debout, tandis que la couverture semble être constituée de feuillages tressés.

L'une des constructions est vue côté pignon, l'autre selon le long-pan ; en plus de la forme et des matériaux utilisés, la structure porteuse apparente, constituée de bois ronds verticaux raidis par des horizontales, accentue la similitude avec les cases malgaches décrites ci-dessus.

L'auteur du dessin dit des cases de l'époque que " les plus belles maisons sont bâties de planches ; les médiocres sont faites de troncs de lataniers et couvertes de feuilles de cet arbre. " (\*)

Par rapport aux cases malgaches, seuls les pilotis ont disparu et on peut penser qu'il s'agit là d'une première adaptation aux conditions de vie sur l'île. Ici, contrairement à la côte est de Madagascar, on ne trouve ni marais, ni insectes venimeux susceptibles de nuire à la santé des habitants.

Les Français et les Européens, contemporains des Malgaches et des colons français débarqués avec eux, adoptent ce type d'habitat ; ils n'ont d'ailleurs guère le choix, se trouvant dans un lieu au climat inconnu, obligés de mettre en oeuvre des matériaux qu'ils ne connaissent pas. En outre, les Blancs qui débarquent au début de cette colonisation ne sont guère qualifiés pour la construction ; ils sont plutôt " soldats ", " forbans ", " arquebusiers " ou encore " potiers de terre ".

Ainsi, au début du siècle, A. Boucher ne signale qu'une seule maison à plancher, celle d'Augustin Panon, seul colon recensé possédant une formation du bâtiment. " Panon ", écrit le mémorialiste " a servi la Compagnie en qualité de charpentier et de menuisier qui sont

---

(\*) Cité par Souchu de Rennefort

ses professions ; ... il sait quelque chose de géométrie, et a construit une maison de bois avec un plancher au-dessus fort bien entendu, où il a fait sa demeure ordinaire."

Peu nombreux, les Blancs se font construire des cases par des esclaves, majoritairement des Malgaches, qui reproduisent et adaptent aux conditions et possibilités locales, les techniques qu'ils connaissent de leur pays d'origine.

#### † Les esclaves africains.

Pendant que se déroule la traite sur la côte malgache, débutent les contacts avec les côtes orientale et occidentale de l'Afrique.

Les premiers Africains sont enlevés et transférés vers Bourbon autour de l'année 1710. Puis la prospection se poursuit dans le golfe de Guinée ( 1729 ). Le premier convoi important de " Mozambiques " arrive sur l'île en 1733. Les 368 Noirs qui débarquent alors seront suivis par beaucoup d'autres : en 1735 les Malgaches représentent encore 75 % de la main d'oeuvre servile. Ils ne sont plus que 42 % en 1765, puis les Africains se substituent à eux : en 1808, les Noirs d'Afrique représentent 40 % de l'ensemble des esclaves, pour 26 % de Malgaches et donc, par déduction, quelques 30 % de Créoles. A ce moment, les esclaves forment plus des trois quarts de la population totale de Bourbon.

L'arrivée des Africains a finalement peu d'impact sur la forme de l'habitat à l'île Bourbon. Il y a trois raisons majeures qui permettent de soutenir une telle affirmation.

La première est que la forme rectangulaire de la case avec son toit à double pente est représentée majoritairement dans les régions d'où sont issus les esclaves déportés à Bourbon. Certaines ethnies, comme la plupart de celles issues du Golfe de Guinée ont certes connu la case ronde au toit conique ( Nigéria, Guinée, Cameroun, Sénégal, Côte d'Ivoire, si l'on se réfère au nom des pays actuels ), mais elles ne





sont que faiblement représentées parmi les esclaves amenés dans les Mascareignes. Par contre, la case rectangulaire est largement construite en Tanzanie, au Kenya et de façon générale sur la côte de l'Est Africain, jusque vers l'Ethiopie. Sans pouvoir affirmer que les Noirs arrivant à Bourbon retrouvent des formes connues d'habitat, on peut néanmoins dire que ce qui est construit à l'époque de leur arrivée ne s'éloigne pas considérablement de ce qui leur fut familier.

La seconde raison est directement dépendante de l'augmentation massive du nombre d'esclaves sur l'île Bourbon. Lorsqu'on lit les récits d'A. Boucher ( 1702 ), on constate que les Noirs attachés aux différentes habitations partagent les conditions de vie de leurs maîtres. On peut admettre que les premiers esclaves arrivés à Bourbon ont dû eux-mêmes pourvoir à leur installation, et en particulier qu'ils ont construit eux-mêmes leurs cases.

Mais très rapidement, le nombre de Noirs ( il passe de 268 en 1708 à 4500 en 1735 ) dépasse largement le nombre de Blancs ( 580 en 1735 ), qui prennent alors des mesures assurant leur propre protection. Ils restreignent le droit, déjà limité, de circulation des Noirs ainsi que leur liberté d'installation en imposant le logement.

Enfin et en troisième lieu, les Blancs qui débarquent à Bourbon au début du XVIII<sup>ème</sup> siècle comme colons de la Compagnie des Indes viennent pour exploiter des terres. Ils sont aidés par la Compagnie pour s'installer et ils s'adressent à elle pour l'achat de toute marchandise importée. Mais la Compagnie fait venir également des administrateurs pour lesquels elle fait construire des maisons. Des charpentiers, souvent spécialisés dans les travaux de marine, se reconvertissent en maîtres d'oeuvre du bâtiment et emploient des esclaves comme ouvriers ; ceux-ci deviennent alors de simples exécutants et perdent la maîtrise de la construction, au moins en ce qui concerne les demeures des Blancs.

### ‡ L'influence rurale française

La mise en valeur de l'île et l'arrivée massive de colons européens vont effectivement changer le paysage construit de Bourbon. Des simples cases rectangulaires des premiers colons, on passe à une architecture importée, principalement de France et qui conserve, plus ou moins bien, les formes des contrées d'origine.

Pour cette époque - avant 1750 surtout - l'iconographie reste très peu nombreuse et les cassettes notariales ou les archives de la Compagnie insistent plus, lors des états avant partage, sur la description des biens mobiliers que sur la forme et l'architecture des maisons. Il reste cependant, pour nous renseigner, quelques textes décrivant des demeures ou des croquis les représentant. Il s'agit sûrement de cas d'espèces, jugés dignes d'être décrits ou dessinés par les acteurs du moment. Mais il faut cependant s'y arrêter car, comme on le verra plus loin, les formes des maisons qui apparaissent à ce moment vont marquer la suite de l'histoire de l'architecture de cette île des Mascareignes.

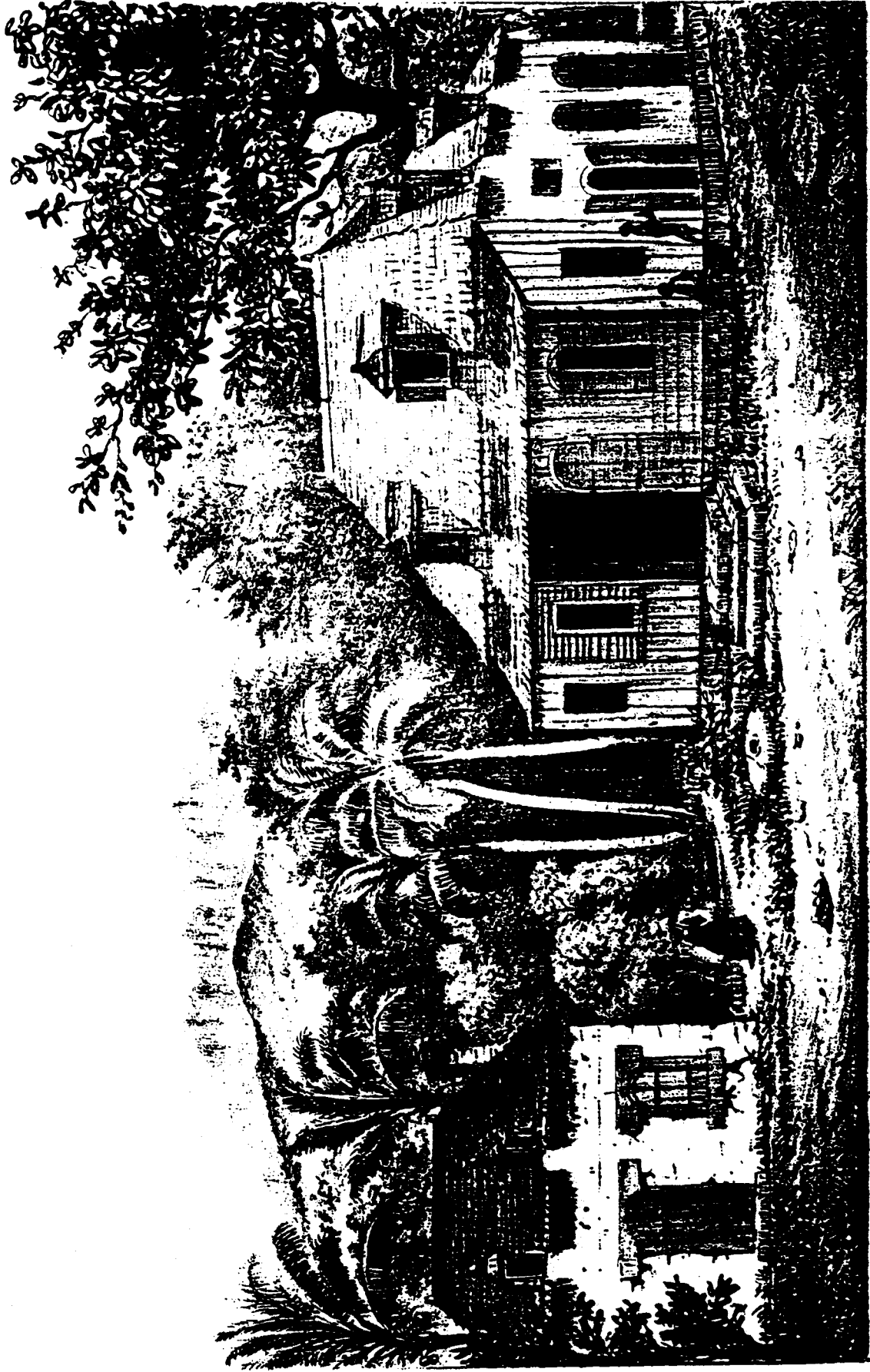
### ‡‡ La maison du poète Bertin.

Au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, Roussin dessine la maison natale de Monsieur Bertin, un poète local qui a vu le jour à Sainte Suzanne en 1752. On peut certes supposer que la bâtisse primitive a subi des modifications entre sa construction et la représentation par l'artiste. Cependant, on distingue encore fort bien, sur la lithographie, le volume du corps principal : il a pour base un soubassement rectangulaire vraisemblablement maçonné, une toiture en croupe, à quatre pentes, assez haute pour recevoir un comble habité, et donc un plancher haut, si l'on en juge les capucines ménagées dans les versants de la couverture.

Les ouvertures sont relativement nombreuses et leurs dimensions ainsi que les linteaux cintrés font penser, comme le signale Y. Augéard ( 1985 : 211 ), aux maisons rurales du Sud Ouest de la France.

Les murs sont faits de pans de bois revêtus de planches disposées verticalement, tandis que la couverture semble être constituée de tuiles de bois.

ALBUM DE LA RÉUNION.



A. Roussin del et lith.

1863.

Imp A. Roussin Réunion

MAISON OÙ EST NÉ LE POÈTE BERTIN.

Quartier Sainte-Suzanne

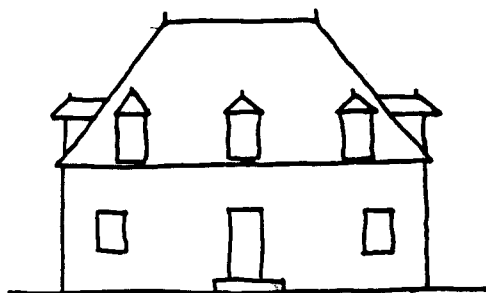
Un appentis fermé est rapporté sur toute la façade avant du corps principal. Il y a de fortes chances que cette partie ait été rajoutée ultérieurement ; en effet, les allèges des baies de fenêtres des capucines, que l'on distingue nettement sur le dessin, suggèrent fortement que le corps principal du bâtiment ait été pensé à lui seul comme un tout architectural. La pièce rapportée est elle-même constituée de murs en pans de bois construits sur un soubassement prolongeant celui de la grande bâtisse.

La rupture de pente de la toiture est nettement marquée : celle-ci est désolidarisée de la couverture d'origine. Trois hauteurs de marches permettent l'accès à cette partie de la construction qui semble comporter deux pièces en façade de part et d'autre d'un espace (ouvert ?) qui apparaît être un hall d'entrée.

A la gauche de cet ensemble, on distingue une seconde construction, en dur cette fois, qui pourrait servir de cuisine et de réserve.

#### ¶ Le restaurant " Chez Georges ".

La bâtisse encore existante aujourd'hui à Saint-Denis et située à l'angle des rues A. de Villeneuve et J. Auber date du milieu du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Elle abrite actuellement le restaurant " Chez Georges " (Y. Augeard, 1985 : 212).



Etat XVIII<sup>ème</sup> Siècle

On peut diviser le volume construit en trois parties.

La première est constituée d'un corps de bâtiment principal,



Etat actuel

d'après Augeard  
1987.

rassemblement un soubassement maçonné, des murs en pans de bois recouverts de bardeaux, et une toiture en croupe couverte de tôle de zinc. Le plan est rectangulaire et les proportions rappellent fortement celles de la maison Bertin. Les ouvertures, disposées sans ordre apparent, sont majoritairement des baies de fenêtres ; des capucines sont pratiquées dans la toiture.

Le second élément construit est un porche-pergola rapporté sur la façade avant.

La troisième partie est constituée d'un appenti, peut-être un ancien auvent fermé après construction, qui occupe toute la façade arrière.

#### †† La maison du commandant de la place de St Paul (1762)

Les bâtisses qui viennent d'être décrites sont très comparables avec la description qui a pu être faite de la maison du commandant de la place de St. Paul, lors d'une expertise en 1761 : il s'agit d' " une maison de bois équarri, couverte de bardeaux ... elle a en longueur trente six pieds et en largeur seize pieds et demy, en hauteur sous barreaux dix pieds avec un exaucement de trois pieds de hauteur, quatre portes fermant à clef et cinq fenêtres, une varangue à claire-voie sur son derrière de huit pieds de largeur, un cabinet à chaque bout de la varangue et un escalier pour monter dans le haut de la maison ".

La parenté entre les trois constructions, celle de Sainte Suzanne, celle de Saint Denis et celle de Saint Paul est évidente si on considère les volumes apparents.

Mais la ressemblance pourrait être encore plus détaillée si l'on avait pu considérer les aspects techniques des trois édifices. Il n'est plus possible malheureusement de reconstituer la charpente de la première, ni celle de la troisième, mais il y a de fortes chances qu'elles aient eu la même structure que celle, encore visible, de la bâtisse dionysienne : on sait que dans les trois cas il s'agit de pans de bois, que les plans et les élévations sont identiques et que la construction a été supervisée par des charpentiers de marine engagés par la Compagnie des Indes.

Les formes qui viennent d'être décrites sont à la base des futures villas créoles comme on va le voir dans les paragraphes qui suivent. Mais l'île de Bourbon, de par sa situation géographique dans l'Océan Indien, est soumise à d'autres influences que malgache ou française.

### \* L'influence indienne

Il faut s'arrêter sur les maisons construites dans la deuxième moitié du XVIII<sup>ème</sup> par A. Panon Desbassyns : il s'agit de la maison de St Gilles-les-Hauts, de celle de la Chaussée royale de St Paul et de celle du Guillaume

Aujourd'hui, la première bâtisse abrite le Musée De Villèle, tandis que les deux autres sont la propriété d'une école privée. Ces exemples traduisent l'influence indienne dans l'architecture locale.

S'ils sont particulièrement marqués par l'action de la famille Desbassyns, les apports indiens datent toutefois des tous débuts de la colonisation.

La route retour des Indes passe en effet par l'île de France et par Bourbon. Dans son mémoire de 1702, A. Boucher cite trois personnes originaires des Indes qui ont débarqué et sont restées sur l'île lors d'une escale. Il s'agit là d'individus libres.

Mais la traite des esclaves a également concerné l'Inde dès la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle. Les premiers serviles viennent de la côte indienne de Malabar dès la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle. Au début du XVIII<sup>ème</sup> siècle, la traite s'intensifie, sans toutefois atteindre, à cette époque, l'importance de la traite avec Madagascar et l'Afrique. Ce sont des Tamouls de la région de Pondichéry et des Bengalis venus de Chandernagor qui arrivent alors sur l'île ( Desport, 1989 : 19 ).

Les voyageurs passant puis s'installant à Bourbon, ainsi que les esclaves en captivité sur l'île, ont marqué de leur empreinte la construction locale, bien avant l'apport de la famille Desbassyns.

### \*\* La varangue

Ainsi, la varangue semble bien être un espace nouveau qui trahit l'influence indienne.

Dans une correspondance de 1721, M. Houbert, s'adressant au supérieur des Lazaristes écrit, en décrivant le bâtiment local de la congrégation à St. Denis : " il [ le presbytère ] ne s'est pas contenté

d'un bâtiment commun et ordinaire comme l'ont tous les honnêtes gens de l'île, même les plus accommodés et les plus riches, mais il lui fallut des ornements qui le distinguent et le mettent au dessus de tous les autres sans excepter aucun. Ces superfluités, entre autres, sont une varangue ou espèce de portique qui forme l'entrée de sa maison à la manière portugaise, une salle toute vêtue depuis le haut jusqu'en bas de panneaux de menuiserie avec une corniche qui règne tout autour. " La description est claire et le mot désignant cet espace particulier semble rapidement entrer dans le langage courant à Bourbon.

On retrouve la varangue dans la description de la maison du Commandant de St Paul en 1761 ( voir ci-dessus ).

A la même époque Billard note l'influence des Indes : " Le quartier St. Paul s'embellit à fur et à mesure que l'on approche de l'église ; il y a de fort jolies maisons qui ne le cèdent à celles du Port Louis que pour le luxe de l'ameublement ; c'est le même goût pour l'architecture, c'est à dire un mélange de style grec avec le style malabar ; quelques maisons sont tout à fait de ce dernier genre."

L'origine des mots varangue et véranda, qui nomment des espaces différents et typiques du bâti local, a été discuté essentiellement par les auteurs qui ont particulièrement étudié le contact des cultures lors de la colonisation des Indes par les Anglais.

Selon Edwards ( s.d. ), le mot véranda dérive du mot hindi [ vara ] : " qui entoure avec des perches " et dont il atteste l'utilisation pour désigner l'espace couvert qui entoure le bungalow anglo-indien sur lequel on reviendra. Cette avancée de toit soutenue par des poteaux est attestée au Portugal, en Espagne puis dans toute la zone sucrière de l'Amérique du Sud ( le Brésil en particulier ), enfin dans la Caraïbe. La véranda serait introduite aux Indes par les Portugais, adaptée à la tradition locale, puis reprise par les Anglais durant la période coloniale.

M.Meade ( 1988 ) a une interprétation légèrement différente ; il écrit : " It should come as no surprise that the verandah, so characteristic a feature of the bungalow, is a word of Hispanic origin, waranda or baranda denoting a balcony or open gallery to a house " ( p. 134 ).

Il apparaîtrait donc que le terme "varangue" atteigne Bourbon à partir des Indes, même s'il y est introduit par des Hispaniques.

†† L' " argamastre " .

L' " argamastre " , cette sorte de toiture terrasse avant la lettre sur laquelle on faisait sécher le café disparaîtra en tant que telle après cette construction. Pourtant, cette technique de mise en oeuvre, introduite par les ouvriers malbars et décrite par B. de St. Pierre ( 1768 ), servira à confectionner des aires de séchage de café, mais au sol cette fois.

Enfin quelques cases verront leur sol en terre battue transformé en surface dure polie et lisse selon la technique indienne : " ils font, dans l'Inde, des stucs avec de la chaux, de la bouse de vache, des blancs d'oeufs, du sucre qui sont d'un superbe poli et très durs. " .

†† L'architecture coloniale indienne : les demeures de Pondichéry

Pendant la période Compagnie des Indes, et plus particulièrement dans les dernières années de son monopole à Bourbon, les contacts entre le continent asiatique sont réguliers.

Augustin Panon Desbassyns en particulier voyage aux Indes et en visite la côte orientale. C'est à son retour qu'il fait construire les trois maisons déjà évoquées, dans le style des demeures de Pondichery.

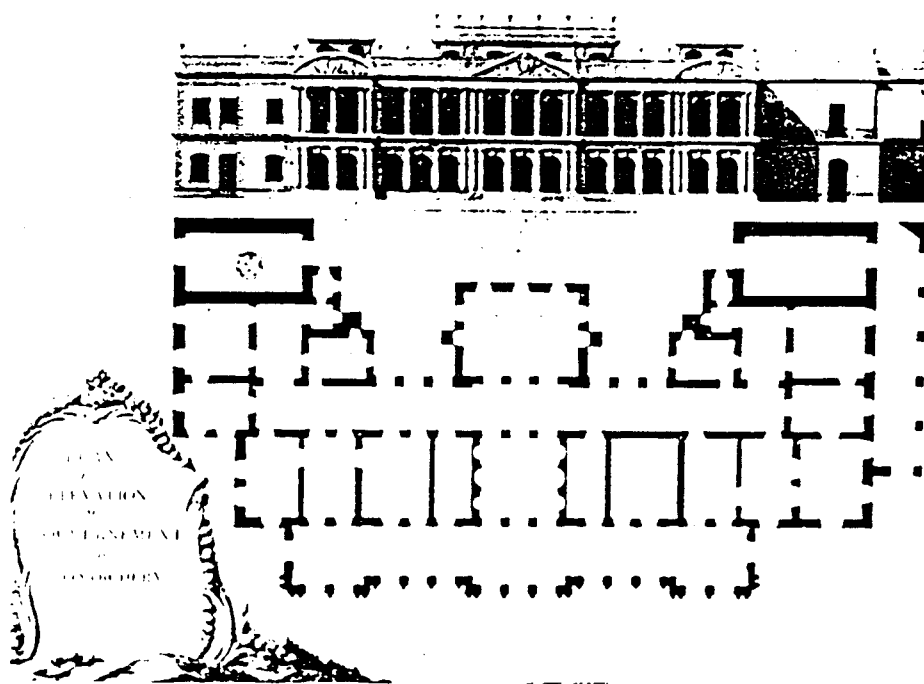
M. Meade ( 1988 ) étudiant le palais du gouverneur Dupleix construit en 1752 écrit :

" the requirements of shade and ventilation being met by a sophisticated adaptation of the french classical tradition with deep portico-loggias, spacious corridors and cross-alignment of openings " ( p. 138 ).

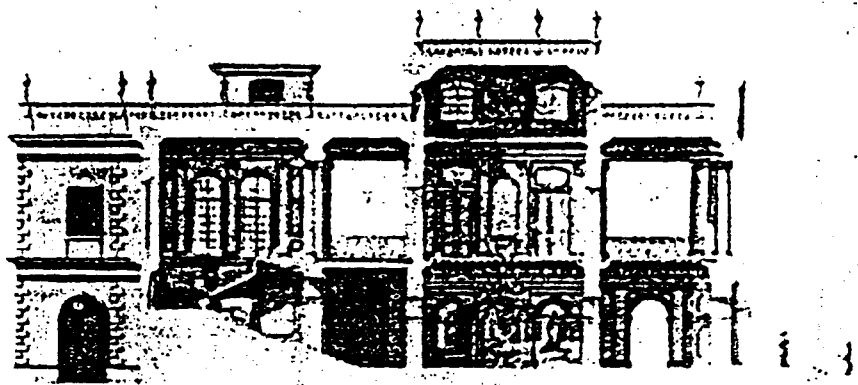
Un peu plus loin, à propos d'une construction à Chandernagor, il ajoute :



façade



Plan.



côté

Le palais du gouverneur de  
Pondicherry 1752

d'après Meade, 1988

" here the house is an elegant terraced-roof " maison de plaisance " raised on a basement and treated as a columned loggia with the centre canted out in front of the lofty octogonal salon which rises clear in a belvedere story above the parapet. " ( p. 138 ).

Les Anglais appelleront " garden house " ce type de maison coloniale.

Si l'on compare ces descriptions à la maison Desbassyns de St Gilles les Hauts ( la seule restée intacte ), et si le lecteur veut bien comparer les croquis ci-après, on confirmera ce que Billard écrivait déjà en 1822 " ... la maison qu'habite Madame Desbassyns est une espèce de château d'architecture malbare. "

De fait, on peut y " observer une architecture de haute tradition ordonnancée et massive. Les grandes façades comportent chacune une varangue à double niveau, constituée d'un portique et d'une loggia superposés, dont les lourdes colonnes et les arcs en anse de panier trahissent l'influence baroque indo-portugaise " écrit Y. Augeart ( 1987 : p. 156 ).

On peut ajouter à cette description comparative, la distribution des pièces de cette maison qui, pour obéir au " cross-alignment of openings ", prend une configuration particulière. Le plan préfigure la distribution future dans la villa créole. La varangue apparaît dans sa disposition classique, c'est-à-dire dans le volume bâti.

Varangue, nouvelle distribution, sol lisse et poli comptent ainsi parmi les apports indiens dans le construit à Bourbon. A. Panon Desbassyns s'est inspiré, pour le style de ses constructions, de l'architecture monumentale indienne, elle-même en partie influencée par les Portugais, les Français, et dans une moindre mesure par les Anglais.

✠✠ Le bungalow anglo-indien.

Mais, bien évidemment, les monuments ne sont pas les seules constructions que les voyageurs ont pu voir aux Indes.

Le bungalow anglo-indien, avec son plan rectangulaire, sa véranda et sa toiture en croupe à double pente en particulier, présente des similitudes frappantes avec certaines maisons de Bourbon. En effet, comme le montre toujours M. Meade ( 1988 ), les colons Anglais ont adapté à leurs besoins d'Européens l'habitat local, le " bangla ".

" [ that is ] a thatched curvilinear or " double roofed " hut. Built on a rectangular plan of mud or sun dried bricks, the walls were protected and shaded by the overhang of the eaves which the case of the double " roofed hut " were extended out at a shallower pitch all the way round ( hence the name ) and were supported on posts forming a verandah. "

Et plus loin, l'auteur ajoute :

" It was the synthesis of the simple "double roofed " with the garden house that provided the prototype of the Anglo-Indian bungalow.... ".

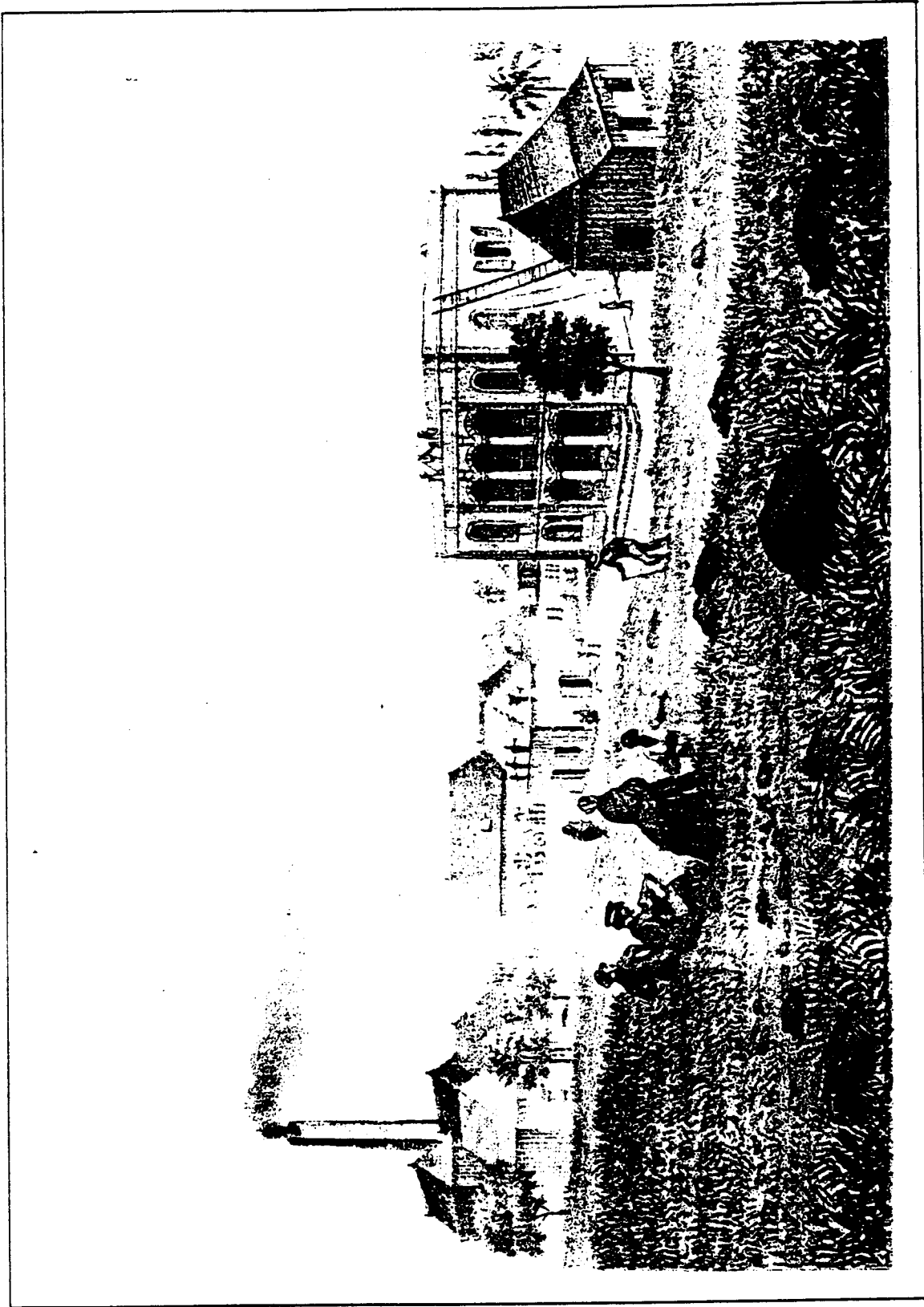
Meade présente des illustrations sur lesquelles apparaissent côte à côte des " garden-houses ", qui ont pu inspirer A. Panon Desbassyns, et des bungalows contemporains. Un croquis de Samuel Davis, exécuté vers 1800, représente encore mieux ces fameux bungalows à double pente de toiture et à véranda dans la campagne indienne. Cette forme d'habitat devient la norme de l'habitat colonial :

" it is a cottage indeed, but a very considerable building compared with the European scale ... the verandah next the room is charming apartment. It afford a long shaded airy walk with a most beautiful prospect, and we find it an excellent eating room."

En pleine ascension sociale, A. Panon Desbassyns, de retour à Bourbon, fait construire une maison de maître, en dur, comme celles qu'il a vu aux Indes, le bungalow apparaissant à l'époque comme une annexe de la propriété comme on peut le voir sur la description de Warren Hasting garden house ( 1785 ).

Sur une lithographie du peintre Roussin représentant la propriété Desbassyns peu après 1787, on peut facilement distinguer

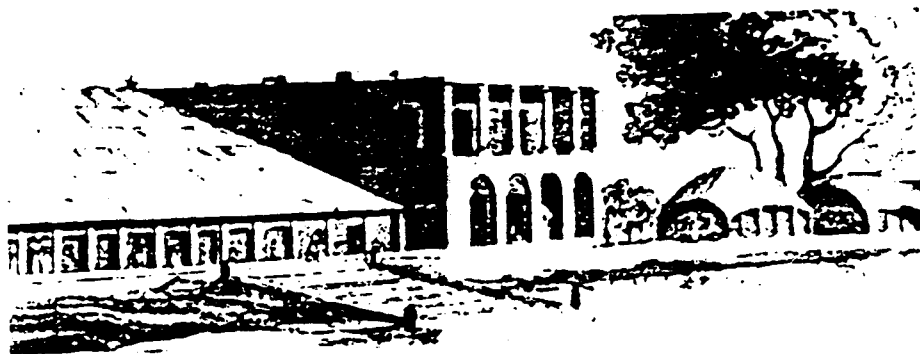
ALPHONSE DE REUNION.



Ile de la Reunion.

HABITATION DESBASSAYNS,  
Hauts de St-Gilles

A Roussin del et lith.



"garden-house" et habitat traditionnel  
à Calcutta vers 1800

d'après Neade, 1988

"double roof" bungalows à Ballygang 1800



les formes particulières des bâtiments représentés et qui correspondent aux diverses influences dont on vient de discuter : à droite, on reconnaît la forme de la maison Bertin, au fond on relève des constructions nettement plus importantes dont le gabarit fait penser aux maisons rurales françaises. Au centre, on voit bien la construction inspirée de l'architecture des Indes avec sa toiture terrasse et sa varangue dans le corps du bâtiment.

## 2) LA GRANDE PLANTATION.

### † La dissolution de la Compagnie des Indes.

La Compagnie des Indes est dissoute en 1767 et l'île est rétrocédée au Roi de France le 14 juillet de la même année. Les années qui suivent cet événement se caractérisent par une vaste restructuration administrative et économique. Un gouverneur représente l'autorité royale à Bourbon qui se voit dotée d'une nouvelle juridiction. De nouveaux quartiers, protégés par des milices, sont créés en 1766. La Révolution française ouvre une période trouble à Bourbon, jusqu'à sa reprise en main par le Gouverneur Decaen.

Sur le plan économique, la dissolution de la Compagnie des Indes marque la fin du monopole commercial avec la métropole coloniale. Les contacts avec les Indes se multiplient, ce qui stimule le négoce local. Les plantations de café sont abandonnées pour faire place aux cultures vivrières et de coton. Mais c'est seulement après l'occupation anglaise que se dessine le futur paysage économique et social avec l'introduction de la plantation de la canne à sucre. La perte par la France de ses principaux producteurs de sucre ( l'île de France et celle de St. Domingue ) stimule les planteurs qui reconvertissent les quelques caféières restantes et les champs de coton pour investir dans la canne à sucre. Mieux, de nouvelles terres sont défrichées.

En même temps que cette expansion économique s'opère un remembrement foncier : beaucoup de petits propriétaires, obligés de mobiliser des capitaux importants pour démarrer la culture

cannière et ne pouvant supporter de tels investissements, sont contraints de vendre leurs terres sous la pression des plus puissants.

En peu de temps, toutes les conditions sont réunies pour qu'apparaisse et fonctionne une société de plantation selon les formes définies par les Pr. Wolf et Mintz ( 1957 ) : un groupe minoritaire, endogame, les " Gros Blancs ", détient la plupart des terres et contrôle la production des autres, possède les usines et les capitaux nécessaires à leur fonctionnement, tout en s'assurant le pouvoir local et la bienveillance du gouvernement métropolitain.

Le système fonctionne grâce à une main d'oeuvre servile que l'on fait venir en nombre après 1815 . S. Fuma ( 1989 ) indique que le nombre des esclaves présents à Bourbon passe de 68 400 individus en 1815 à 81 000 dix ans plus tard. Dans le même temps, les propriétaires dépossédés après la vente de leurs terres, généralement des Blancs descendants des premiers colons, émigrent vers les Hauts de l'île où ils végètent misérablement en marge de la nouvelle société de plantation.

#### ‡ Les grands domaines.

La nouvelle hiérarchie sociale qui s'élabore avec la Société de Plantation, va alors fortement marquer l'espace de Bourbon.

Les Bas sont occupés par les grands domaines et l'activité économique est toute entière tournée vers la production sucrière. Les esclaves sont attachés aux plantations sur lesquelles ils habitent et travaillent. Le grand domaine et l'usine qui lui est rattachée deviennent les unités économiques primaires autour desquelles s'organise toute la vie économique de l'île. Les villes, et St Denis en particulier, deviennent des centres commerciaux et administratifs où vont se concentrer la bourgeoisie naissante et l'administration coloniale.

Les Blancs prolétarisés, réfugiés dans les Hauts, vivent sur des [défriché], sur lesquels ils produisent quelques maigres cultures vivrières et construisent, pour se loger, des cases en tous points semblables à celles que construisirent jadis les premiers colons. Dans certaines régions reculées de l'île, on peut, aujourd'hui encore, observer de telles constructions ( Barat 1978, Vogel, 1980 )

Si la nouvelle donne économique modifie le paysage à l'échelle de l'île et organise une hiérarchie entre les Hauts et les Bas, elle influence aussi très profondément l'organisation spatiale du grand domaine sucrier qui émerge de ces transformations.

Le fossé est en effet énorme entre la gestion d'une caféière et celle d'un domaine sucrier. Le calcul économique y supplante toutes les autres considérations et l'organisation spatiale de la plantation reflète le nouveau mode de production, la nouvelle stratification sociale et les avancées techniques et technologiques de l'époque.

De la constitution des grands domaines jusqu'au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle, la structure des exploitations cannières ne va guère changer, même après l'abolition de l'esclavage en 1848.

Espace clôturé à accès multiples et hiérarchisés, implantation spécifique et multiplicité des bâtiments abritant des activités spécifiques, espace d'apparat à l'avant opposé à un espace domestique à l'arrière, évolutivité du bâti et résidence d'une seule famille réduite sont les principales caractéristiques de l'emplacement.

#### \* Le néo-classicisme français (\*)

En même temps que se développe une telle organisation spatiale, l'architecture et la conception des maisons sont largement influencées par le néo-classicisme français introduit dans l'île par des aristocrates chassés de France lors de la Révolution de 1789.

---

(\*) Le classicisme français, défini comme la recherche de la pureté et de l'équilibre, est un ensemble de tendances et de théories qui se manifestent en France dans les domaines musicaux, littéraires et des Beaux Arts à partir du XVI<sup>ème</sup> siècle et jusqu'au milieu du XVIII<sup>ème</sup> siècle. En Architecture, le classicisme tire son inspiration dans l'Antiquité Gréco-Romaine. F. Mansart ( 1598 - 1666 ) et N. Poussin ( 1594 - 1665 ) sont les principaux représentants de ce courant. Le néo-classicisme est la continuation de ce courant aux XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles. P. Fontaine ( 1762 - 1853 ), architecte de l'arc de triomphe du Carrousel ( 1808 ) en est le représentant principal.



LE MONUMENT DE LA UNION.



A. Fousin del. Juillet 1861.

litho. par Appassamy Francine

L'EMPLACEMENT.

Comme le souligne Y. Augeart ( op. cit. ), le caractère monumental et l'esthétique du néo-classicisme convient fort bien aux grands propriétaires fonciers " épris de grandeur et de domination ", soucieux de marquer par des réalisations importantes leur rang dans la société de Plantation.

Les propriétaires, enrichis par le négoce du sucre, font alors agrandir leurs cases rustiques construites dans la seconde moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle, d'abord sur les domaines, puis en ville.

A Saint Denis, puis plus tard à Saint Pierre, s'érigent de grandes maisons, généralement à étage, et qui sont le résultat d'aménagements successifs à partir d'un noyau central datant du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Y. Augeart, qui retrace l'histoire d'une maison de la rue Juliette Dodu à St. Denis ( 1985 : 221 ) et P. Trouilloud, qui décrit toutes les maisons de la rue de Paris ( 1980 ), fournissent de bons exemples de ces évolutions.

#### † La fin de la grande époque.

Les dernières grandes maisons sont édifiées au tournant du siècle. Le modèle architectural et l'organisation de l'environnement immédiat vont servir d'abord d'exemple pour la villa créole, qui n'est pratiquement plus construite depuis le milieu du siècle, puis pour l'habitat populaire, qui lui, continue à être produit.

Il faut maintenant comprendre comment le modèle a été élaboré, puis pourquoi il continue aujourd'hui à être opérant. Ce sera l'objet des deux chapitres suivants.

## CHAPITRE II

### LE MODELE DE LA PLANTATION.

L'objet de ce chapitre est d'analyser le processus d'élaboration du modèle produit par la plantation dans le contexte particulier de l'île Bourbon, lieu de rencontre et de contact de cultures. On examinera le construit à usage domestique et son environnement immédiat.

#### 1) L'ACCULTURATION COMME PROCESSUS DE TRANSMISSION CULTURELLE.

F. Boas(\*) au cours de ses travaux sur la diffusion culturelle ( 1920 ), a notamment étudié les transformations intervenant dans le cas de groupes en situation de contact prolongé, ce qui est évidemment le cas à Bourbon. Il soutient en particulier que le changement culturel est le fait des effets dynamiques de ces contacts pendant lesquels des éléments étrangers sont remodelés selon des types dominants dans leur nouveau milieu. Il donne là une première définition anthropologique de l'acculturation que M.J. Herskovits ( 1967 ) affinera plus tard en écrivant :

" l'acculturation est l'ensemble des phénomènes qui résultent de ce que les groupes d'individus de cultures différentes entrent en contact continu et direct et des changements qui se produisent dans les patterns culturels originaux de l'un ou des deux groupes " ( p. 216 ).

---

(\*) cité par Herskovits ( 1967 : 209 )

dans le domaine de l'habitat, l'acculturation est le processus de transmission culturelle grâce auquel des groupes en contact vont produire un modèle original de construction. Le nouveau groupe, formé au cours du temps, pourra alors s'approprier le modèle comme étant spécifiquement le sien.

Le concept d'acculturation obéit à quelques règles simples que je vais rapidement commenter dans la contexte de l'île Bourbon.

‡ La proximité des traits culturels.

Pour R. Bastide, " plus la forme d'un trait culturel est "étrange", donc éloigné des formes des traits culturels de la civilisation receveuse, et plus son acceptation sera difficile, car ce trait culturel ne pourra pas être réinterprété par la culture receveuse ". ( 1971 : 51 )

On comprend que le mélange culturel ne peut se construire sur la base de disparités totales ; il requiert au minimum l'existence d'un certain nombre d'éléments culturels interchangeable.

Autrement dit, en appliquant ce principe à l'habitat, à sa forme et à sa technique constructive, une condition d'acculturation est qu'il doit exister un **minimum d'éléments communs** parmi ceux caractérisant les formes et les fonctions de bâtisses appartenant à des traditions différentes.

‡ L'imitation.

Un trait culturel très éloigné d'une tradition peut être accepté par une culture receveuse, mais alors en tant qu' " imitation " ou " addition " et non pas en tant que " substitution " ou " remplacement " ( Bastide, 1971 : 51 ).

Pour l'habitat on peut trouver des éléments qui, acceptés par une tradition receveuse, ne " prennent pas " : ils ne sont pas repris, ou digérés et n'ont aucune valeur dynamique de transformation profonde des mentalités et des sensibilités.

Ainsi des modèles de constructions, introduites à Bourbon, sont restés uniques ou reproduits à quelques rares exemplaires.

### † Les particularités à Bourbon

En même temps que les principes généraux qui définissent et régissent le processus d'acculturation, il faut considérer l'histoire particulière du peuplement de Bourbon. On peut alors donner quelques indications sur différents facteurs historiques qui ont facilité le processus et qui s'appliquent à ce type de société insulaire et esclavagiste.

### †† Un nombre restreint de modèles

Le nombre de modèles importés est restreint par le fait même que les migrants viennent de régions relativement concentrées d'un territoire particulier ou parce qu'ils appartiennent à une strate sociale spécifique dans leur pays d'origine.

Ainsi les Malgaches arrivent plutôt de la côte Est de la Grande Ile, les Africains appartiennent surtout à des ethnies vivant à l'Est du continent, les premiers migrants Européens sont plutôt des Français modestes originaires du Nord et de Centre du pays, tandis que les arrivants de la dernière période sont plutôt des aristocrates échappant à la révolution française.

Comme nous l'apprend l'anthropologie culturelle, chaque aire culturelle développant son propre modèle d'habitat, on peut supposer que les modèles introduits à Bourbon correspondent à ceux existant dans les différents pays dont les migrants sont originaires. La même remarque peut être faite pour les groupes sociaux qui développent également leurs propres patterns.

Si la disparité entre les modèles connus et importés par les migrants ne s'en trouve pas atténuée pour autant, au moins l'échantillonnage représenté à Bourbon est-il restreint par le fait que certains modèles de maisons ne sont pas importés du tout ( la case ronde africaine ou le mas provençal par exemple.).

L'imitation par les nouveaux venus des formes déjà construites par leurs prédécesseurs tend à uniformiser le paysage bâti et aboutit à une certaine standardisation qui peut même être formalisée et consignée sous forme de plans destinés aux futurs candidats constructeurs.

Ces considérations peuvent s'appliquer à des terres vierges peuplées par des vagues successives de migrants. Mais l'histoire de Bourbon permet d'ajouter des éléments supplémentaires qui favorisent encore ce processus d'acculturation.

#### †† Les cyclones.

La localisation géographique de l'île la situe dans une zone cyclonique et il est probable que des constructions peu adaptées n'aient pas résisté à des vents violents. Ces d'édifices, s'ils ont été construits, n'ont pas survécu aux cyclones, ce qui réduit d'autant les formes en présence participant au processus d'acculturation.

#### †† La Compagnie des Indes ; le monopole commercial et l'esclavage.

Le monopole commercial de la Compagnie des Indes a largement contribué à l'élaboration d'un modèle.

D'une part elle a construit sa puissance en introduisant une nombreuse population servile. R. Bastide ( 1971 : 62 ) considère le fait esclavagiste comme une situation provoquant une acculturation forcée dans laquelle le pouvoir contrôle les forces du changement qu'elle utilise à son profit au lieu de laisser agir librement les lois des contacts culturels. Pour l'auteur, " l'acculturation forcée se traduit par l'intensification des phénomènes de désagrégation et leur rapidité à opérer " ce qui explique la prééminence du modèle apporté par le groupe dominant. De plus, le pouvoir a toujours permis à ceux des esclaves qui s'assimilaient - donc, pour ce qui concerne l'habitat, qui adoptaient le mode d'habiter dominant - de profiter d'une certaine ascension sociale.

D'autre part, la Compagnie a fait venir pour son service des charpentiers constructeurs qui ont édifié des maisons pour les autres, standardisant en quelque sorte les procédés de construction tout en écartant les utilisateurs potentiels de la conception de leurs maisons. Une telle normalisation des procédés et des matériaux - monopole oblige - a largement contribué à la constitution d'une forme particulière de maison.

Les maîtres de la Plantation, vont utiliser le même procédé en faisant construire les logements des esclaves, en codifiant les dimensions des cases et leurs dispositions respectives.

Toutes ces conditions permettent à des types d'habitat d'émerger, à des techniques particulières de s'imposer et à des formes spécifiques de se singulariser.

## 2) LES GRANDES ETAPES DE LA CONSTITUTION DU MODELE.

On peut distinguer, dans l'histoire de Bourbon, grandes périodes, caractérisées chacune par une forme d'habitat et une organisation particulière de l'espace domestique.

Je mesure cependant ce qu'une telle catégorisation peut avoir d'arbitraire dans son découpage historique. L'acculturation est en effet un processus qui se développe dans le temps, par touches discrètes et successives ; rien ne permet donc de dater le changement, si ce n'est l'apparition, dans les textes ou les dessins anciens, d'une nouvelle forme dont on retrouvera ensuite des exemplaires multiples, qui eux-mêmes subiront des modifications, jusqu'à en être complètement transformés.

Pendant ce temps, on continue à construire les types d'habitat d'introduction plus ancienne. Ainsi, à une même époque, coexistent plusieurs types de cases dont les plans et les formes évoluent parallèlement. On peut distinguer néanmoins trois étapes dans l'évolution du bâti : les " constructions pionnières ", la " période Manoir " et la " Grande Plantation ".

### \* Les constructions pionnières.

Avant 1700, c'est un peuple de pionniers qui occupe l'île. L'autosubsistance dans une île tropicale, où le climat est doux presque toute l'année, où la végétation est luxuriante et la faune abondante, ne pose guère de problèmes et la survie semble aisée.

### \*\* La forme de l'habitat

Le mode d'habiter est largement influencé par les cases malgaches pour lesquelles les constructeurs, venus de la Grande Ile, trouvent des matériaux similaires. Comme on peut le voir généralement à Madagascar, le plan est rectangulaire et la toiture est formée de deux pentes égales.

On peut aisément comprendre que les bâtisseurs-pionniers aient repris, en s'installant, des modèles connus et expérimentés ailleurs, dans un pays présentant, au moins sur sa côte Est, de larges similitudes quant au climat et à la végétation.

Les agglomérations de cases sont rares au début de l'occupation de Bourbon. En 1705, Luillier, décrit ainsi le quartier de Saint Paul : " les maisons qui le composent sont au nombre de trente ou trente cinq, mais fort éloignées les unes des autres ". Le petit nombre de cases ainsi rassemblées laisse supposer que les autres constructions sont dissimulées dans l'île ( du moins dans ses parties explorées ), et l'on peut penser que, lors de leur arrivée, les Noirs esclaves sont rapidement dispersés sur les habitations éparses, sans être, comme ils le seront plus tard, sévèrement surveillés dans les camps attenants aux plantations. Dans son mémoire, Boucher (1702) écrit en effet que les Noirs partagent, sur les exploitations, les conditions de vie de leurs maîtres. Il est tout à fait vraisemblable qu'ils aient eux-mêmes construit leurs propres abris.

Avec la case malgache, ils trouvent une forme qui correspond à celle qu'ils ont, pour la plupart d'entre eux, connue sur la terre



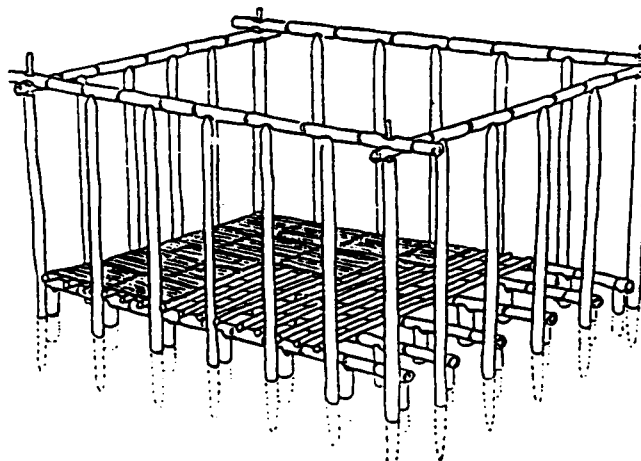
africaine avant leur capture. En quelque sorte, pour ce qui concerne l'habitation des pionniers, les habitudes africaines se retrouvent dans les cases largement influencées par les formes malgaches.

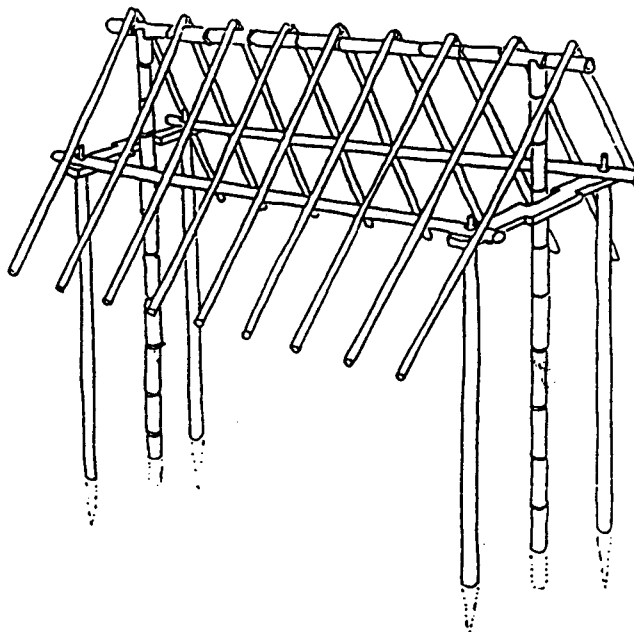
La forme de la case rectangulaire, d'une longueur égale au double de la largeur, au toit à deux pentes égales et comportant généralement deux portes, se généralise alors dans toute l'île. Ainsi, à Bourbon, les archives ne mentionnent jamais de cases rondes, l'archétype de l'habitat africain.

#### ¶ la technique.

Dans un article déjà ancien, H. Wolf ( 1962 ), s'intéresse à la construction traditionnelle de la maison malgache. Il indique que la structure de la charpente qui supporte la couverture de [ ravinala ] est indépendante de celle des murs comme le montrent les deux schémas ci-après. Une telle conception de la statique d'une construction implique des éléments porteurs différents pour chacune des structures : la charpente est soutenue par des perches fourchues qui supportent sablières et faîtière, tandis qu'une succession de poteaux reliés entre eux par des perches horizontales constituent la structure des murs.

La structure des  
murs.



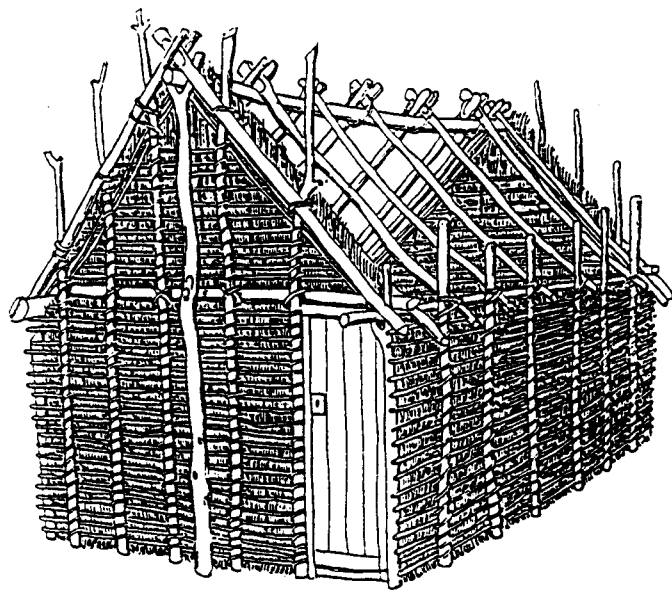


La structure de la  
charpente.

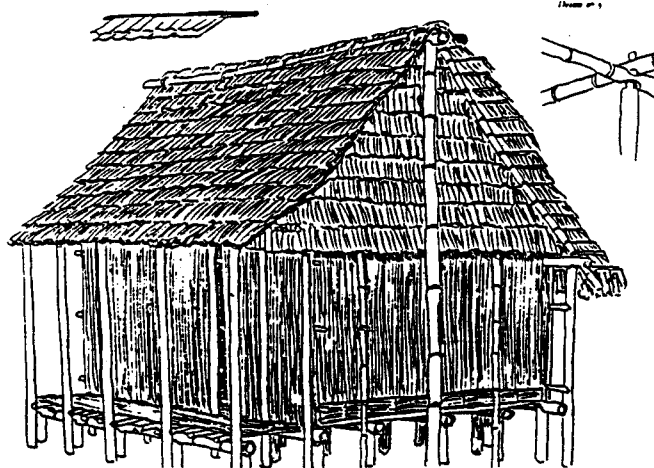
Une telle disposition fait que la structure porteuse de la toiture, puisque non intégrée dans l'épaisseur des murs ( ici très faible ), reste visible, soit de l'extérieur, soit de l'intérieur. Plusieurs indices amènent à penser que les cases des pionniers ont été conçues en deux parties indépendantes, à l'instar des cases malgaches.

Dans le croquis figurant le débarquement de Le Gentil en rade de St Denis en 1717, on distingue bien cette structure apparente dans les constructions représentées sur la grève en arrière plan de la scène principale.

Pour des raisons évidentes, on ne peut apprécier, sur les croquis des voyageurs, l'existence d'une telle disposition lorsque celle-ci se trouve dans le volume construit. Pourtant, sur des croquis récents effectués par C. Vogel et son équipe ( 1980 : 106-107 ), on distingue bien la structure de la charpente à l'intérieur d'une case réunionnaise construite en perches et en vétiver vers 1950 : celle-ci s'appuie sur des perches fourchues et est désolidarisée en partie de la structure des murs.



CONSTRUCTIONS PALGACHES.



d'après Wolf. 1962

La case traditionnelle malgache est plantée dans le sol et peut comporter un plancher qui l'isole du terrain naturel. La case dite " plantée " [ kaz planté ] était encore réalisée il y a quelques années à la Réunion. Elle se différencie ainsi de la case dite " sur cadre " dont il sera question plus loin. On peut toutefois noter que l'on observe encore aujourd'hui des cases qui, tout en étant "sur cadre", sont maintenues plantées au sol grâce à des éléments de rails métalliques fichés à coups de masse dans le sol et boulonnés à la charpente.

#### \*\* Le vocabulaire

Dans son petit ouvrage sur les paillotes de l'île de la Réunion, C. Barat ( 1978 ) indique que l' " on peut distinguer dans une paillote : le sol, ( et ) l'ossature [ lé kotlèt ], autrement dit la charpente qui se divise à la Réunion en deux parties, celle du toit appelée [ serpent ] ou [ sarpant ], et celle du bas appelée [ kès ], [ kèson ] ou [ ankèsmàn ]. Le vocabulaire du constructeur populaire continue de distinguer la structure du toit et celle des murs.

Il reste, dans la terminologie locale des éléments de la case, quelques termes d'origine malgache. En particulier, on peut citer le mot [ farfar ], du Malgache [ farafara ] qui désigne soit un plancher de case, soit, et c'est dans ce sens qu'il est actuellement employé, " un petit plancher sous la couverture " en général dans la cuisine et qui permet de stocker les provisions. ( Chaudenson 1974 : 503 ) (\*). Le terme [ tapenak ] ou [ tapnak ] désigne le pignon d'une maison ( 1729 ) et par extension une maison dont le toit est à deux pentes. [ kaz tapnak ] ( Chaudenson 1974 : 524 ).

---

(\*) Il peut également s'agir d'une étagère de grande dimension.

### ‡ La période " Manoir " .

L'époque " Manoir " est ainsi désignée car la forme des habitations qui émerge après 1700 rappelle la tradition des campagnes françaises.

Elle marque une rupture avec la période précédente, tant sur le plan de la forme que sur celui de la technique.

### ‡‡ La forme.

Les maisons édifiées alors ont un plan rectangulaire et une toiture en croupe à quatre pentes ; elles présentent deux axes de symétrie généraux : l'un passe par le faîtage, l'autre lui est perpendiculaire en son milieu. Les baies, régulièrement et symétriquement disposées, sont majoritairement des baies de fenêtres, tandis que les portes, très peu nombreuses, assurent juste l'accès principal. Les spécimens connus possèdent tous un étage en comble avec en conséquence une toiture à forte pente.

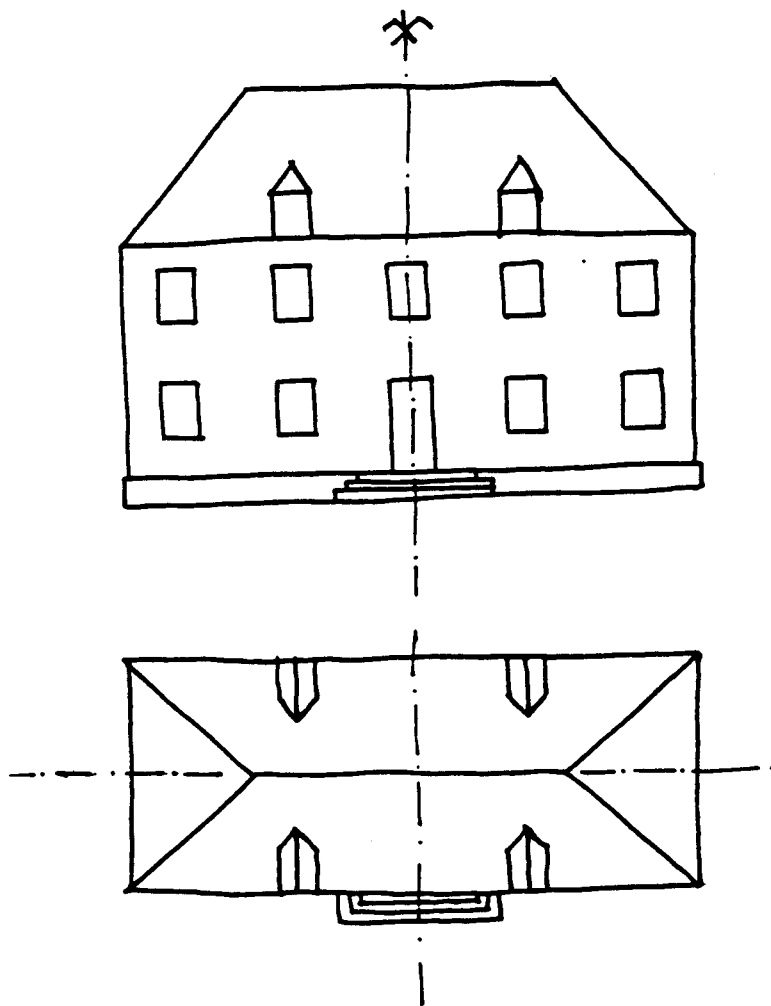
### ‡‡ La technique de construction.

Certaines bâtisses à usage d'habitation de cette époque furent vraisemblablement construites en pierres, mais aucune d'entre elles n'est parvenue jusqu'à nous. La majorité des constructions de cette période sont réalisées en bois, qui est utilisé aussi bien pour la structure que pour le bardage et la couverture.

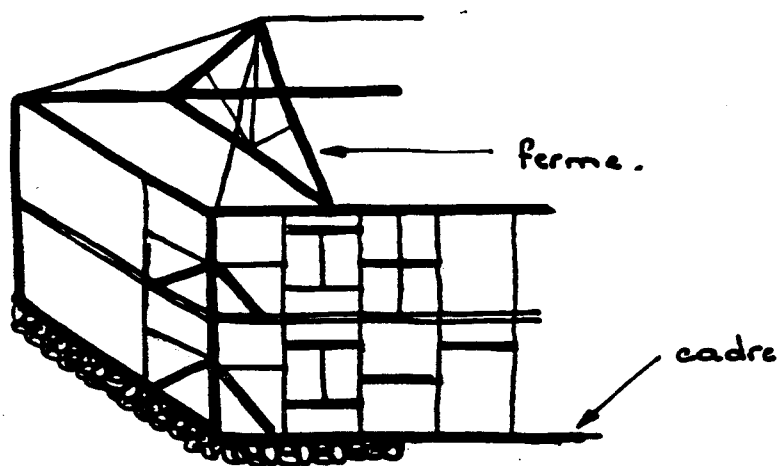
La technique de charpente est celle des pans de bois des provinces françaises pour les murs, tandis que l'on note l'apparition de la ferme dans la structure de la toiture (‡).

---

(‡) La ferme est un élément assemblé de la charpente, généralement triangulaire, donc indéformable et auto-porteur. Une ferme peut donc être posée sur deux murs porteurs et soutenir avantageusement les pannes et autres faîtières ou sablières.



MANOIR ET CHARPENTE



La structure en bois forme maintenant un tout cohérent, dans lequel les différentes parties de la charpente sont solidaires les unes des autres. Ainsi il serait possible de déplacer l'ensemble de la structure une fois assemblée, ce qui ne pourrait se faire avec les constructions de l'époque précédente. La technique vient d'Europe, mais elle a été largement diffusée à Bourbon grâce à la présence de charpentiers de marine embarqués sur les navires de la Compagnie des Indes.

Dans une étude qu'il consacre aux premières maisons charpentées de l'île Maurice ( à l'époque " Isle de France " sous administration française ), P. de Marigny-Lagesse compare la structure de la maison de bois à celle des navires marchands de l'époque. Il montre une similitude à la fois pour ce qui concerne les sections et les entre-axes des madriers mis en oeuvre. Etudiant la maison de Robillard à Mahébourg, il écrit :

" The main building was always covered by one vast gabled roof that spanned its whole breadth and length. It looked like the hull of a ship, only upside down, the structure resisting wind loads instead of water pressure." ( 1959 : 7-8 ).

La construction de la période " Manoir " est édiflée sur un soubassement de basalte hourdé au mortier de chaux. La charpente elle-même repose sur un cadre fixé sur les fondations.

#### \*\* Le vocabulaire

On ne repère pas, dans la terminologie de la charpente, de termes qui seraient spécifiques à la construction navale (\*). Les noms donnés aux pièces et autres madriers sont ceux utilisés pour une structure " terrienne ". Par contre la terminologie des revêtements des pans de murs, comme la technique de mise en oeuvre sont celles des charpentiers de marine.

Les cases représentatives de cette époque ont leurs murs revêtus extérieurement d'un essentage de planches clouées bords à bords

---

(\*) Il existe toutefois une pièce maîtresse de la coque de navire qui s'appellerait " varangue " ( Seychelles ) ; il n'a pas été possible de vérifier la provenance de l'information.

SOUVENIR DE L'ILE DE LA RIUHIHI



A Roussin lith.

Édition de la Société d'Études

Muséographique

Le Palais National



et appelé " bordé ", l'étanchéité étant obtenue grâce à un calfat à base d'étoupe et de goudron, à la manière d'une carène de navire.

Le revêtement peut également être fait de planches ombrevées, sur la façade principale le plus souvent, ou posées à clain, c'est à dire en se recouvrant légèrement. Il se peut aussi que l'essentage de planches soit recouvert de bardeaux (\*), auquel cas on parlera alors de [ soufflaz bardo ]. Le terme soufflage est un terme de marine qui désigne le revêtement de planches appliqué sur la carène d'un navire pour ajouter à sa stabilité ( Chaudenson, 1974 : 868 ) (\*\*).

#### † La grande Plantation.

Cette époque correspond à une période d'enrichissement des maîtres de la colonie qui profitent des revenus que leur procure la monoculture de la canne à sucre. La fortune aidant, les constructions s'agrandissent, s'améliorent tandis que les propriétés se transforment en jardins entretenus par une domesticité nombreuse.

#### \*\* La propriété

L'organisation de la propriété est le reflet de l'organisation sociale et technique de la société de plantation. Cette " projection spatiale des structures de la société " ( Lasserre 1961 : 279 ) a fait l'objet de monographies (\*\*\*) à partir desquelles on peut dégager les grandes lignes de son agencement.

---

(\*) le terme bardeau apparaît dès 1761 ( La maison du commandant de la place de St Paul ), mais son utilisation est sûrement plus ancienne. Le mode de fabrication du bardeau, petite tuile à section triangulaire, implique un choix de bois qui éclate. A Bourbon, les meilleurs bois sont le petit natte, le bois maigre ou le tamarin des Hauts ( d'après Trouilloud, 1984 : 40 ).

(\*\*) le terme soufflage [ soufflaz ] est également associé avec d'autres matériaux végétaux ( calumet [ kalimé ], vacoa [ vakoi ] ou encore latanier [ latanié ], ( Barat, 1978 : 8 ) ou autres ( la tôle pour la période contemporaine ).

(\*\*\*) A partir du " Journal de Lescouble ", S. Gousseaud ( 1984 ) a étudié l'histoire d'un domaine sucrier de la côte Est de l'île, depuis ses origines ( 1811-1835 ), jusqu'à son démantèlement vers 1935.

Le domaine du Planteur est à la fois lieu de production et lieu de résidence. Il est formé de l'addition d'un vaste domaine foncier mis en culture [ bitasyon ] et de l'emplacement [ lanplasman ] qui constitue le lieu de vie des maîtres, des esclaves, des engagés, des employés plus tard et des domestiques.

L'emplacement se repère de loin : il se distingue de la vaste étendue de cannes par un bosquet d'arbres qui dissimule les bâtiments.

L'abbé Meersseman, décrivant sa paroisse de St Gilles-les-Hauts en 1897 écrit :

" Les maisons, au moins les plus importantes, sont entourées d'un bouquet d'arbres ... "... les travailleurs, lorsqu'ils vivent pour des raisons d'exploitation résident dans " d'autres maisons, au contraire toute en paille [ qui ] s'élèvent isolément au milieu d'un champ de cannes ou de maïs " .

Implanté le plus souvent vers le bas de la propriété, l'emplacement est généralement séparé du reste de l'habitation par un mur de clôture qui le cerne presque entièrement.

Une allée majestueuse, bordée d'arbres, et dirigée vers le chemin littoral est réservée pour l'accès de maître et de ses invités. Des ouvertures latérales permettent l'accès aux domestiques et à la main d'oeuvre.

L'emplacement se particularise par la multiplicité des bâtiments auxquels correspondent des fonctions séparées. On trouve d'abord la maison du maître, à l'architecture soignée par rapport aux autres constructions, au centre et en position dominante sur l'emplacement. Puis viennent la cuisine et les communs abritant les domestiques attachés à la famille et, plus à l'écart, la résidence éventuelle du régisseur.

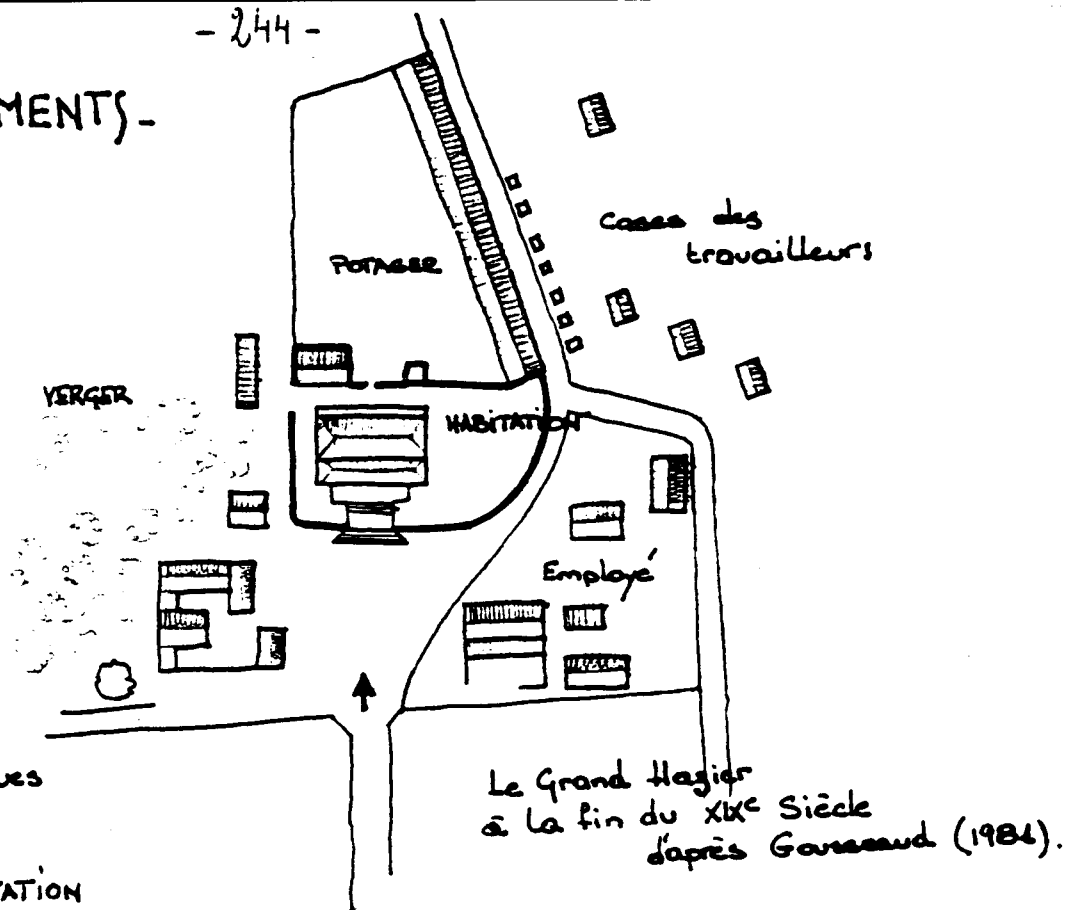
Selon l'époque historique, on trouvera également et groupés distinctement, les esclaves, les affranchis engagés et les engagés indiens.

Le potager est intégré à l'emplacement, comme le jardin, espace structuré en symétrie par rapport à l'avant de la demeure principale. Des sous-divisions intérieures viennent souvent marquer les différents espaces réservés au maître, employés, esclaves et/ou engagés. La nature des bâtiments autres que les locaux d'habitation dépend bien entendu de la période considérée. Mais on peut citer, pour toutes les époques, les

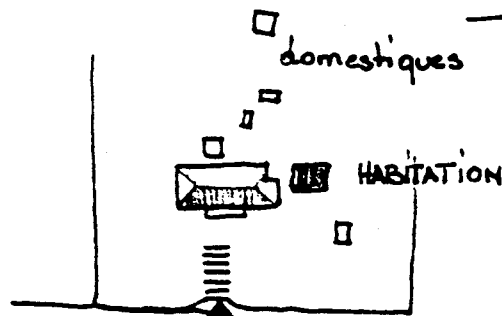
---

(suite) J. et R. Potier ( 1973 ) décrivent le domaine de Maison Rouge, dans la région Sud Ouest de l'île, tandis que D. Barret ( 1977 ) se penche sur l'habitation coloniale Desbassyns entre 1770 et 1846 ( St. Gilles les Hauts ). Enfin S. Fuma ( 1979 ) présente l'état de la propriété Brunet de St André en 1849.

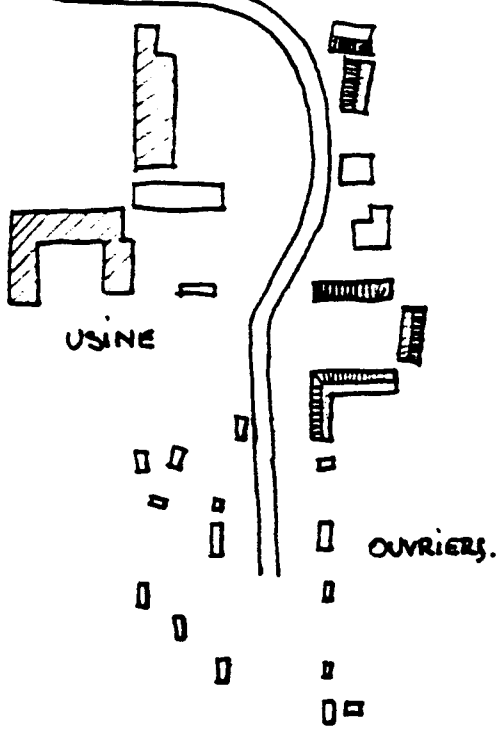
# TROIS EMBLEMENTS -



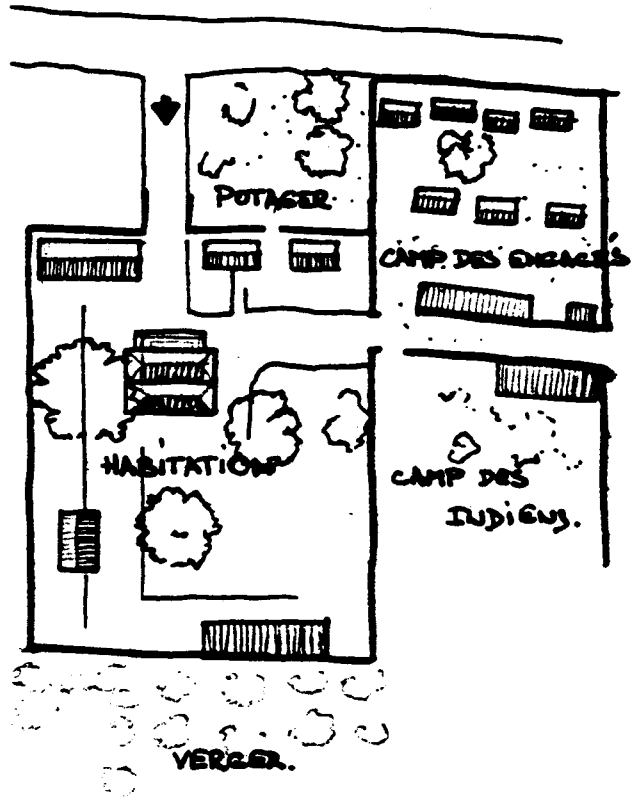
Le Grand Hagier à la fin du XIXe Siècle d'après Garsaud (1984).



La propriété Brunet St André vers 1850. D'après Fuma (1979).



L'Usine du Gd. "Raison Rouge" XIXe siècle d'après J. & R. Potier 1973.



parcs ( à boeufs, à mules ) logés dans de grands espaces pavés délimités par des murs de pierres et dont une partie, couverte, sert d'abri. Puis viennent les écuries, plus tard les remises et les magasins utilisés pour le stockage des récoltes et des aliments, et enfin les différents ateliers nécessaires à la bonne marche de l'exploitation.

Le verger, dont la masse de verdure signale le domaine dans l'immensité des champs de cannes, se trouve à l'extérieur de l'enceinte et constitue le lieu de promenade et la fierté du maître des lieux.

La maison du maître, généralement implantée en partie centrale de l'emplacement est le bâtiment le plus grand et le plus soigné. Le plan au sol de la maison est compact et simple. Chaque activité ( recevoir, se reposer, manger, dormir ... ) est assurée dans une pièce spécialisée. Il y a peu de dégagements et les pièces sont interdépendantes. Les ouvertures nombreuses permettent un grand nombre de parcours.

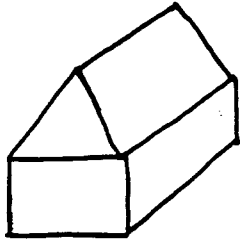
La maison est le lieu de résidence d'une seule famille conjugale. Seule étrangère, la [ nénéne ] des enfants est admise à dormir dans la grande maison.

#### ¶¶ La forme des constructions

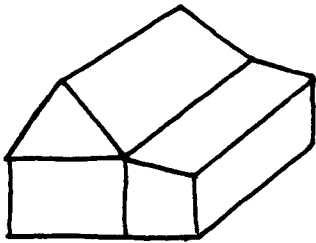
La forme achevée de la grande maison résulte d'ajouts à partir d'un noyau d'origine constitué par le manoir : au corps de bâtiment rectangulaire, on en ajoute un second, de même forme, souvent de dimensions équivalentes. Puis on assiste à l'adjonction d'appentis sur les côtés ou à l'arrière qui, lorsqu'ils sont cloisonnés, vont encore agrandir la surface couverte et close du bâtiment.

L'appentis de l'avant devient la varangue en se fermant sur ses côtés. Sous l'influence conjuguée du néo-classicisme français et de l'architecture indienne, la varangue prend toute sa dimension lorsqu'elle s'intègre dans un avant-corps qui vient se greffer en façade de la maison. Cet élément rapporté satisfait à la fois le goût dominant pour la magnificence et la symétrie, tout en intégrant l'espace nouveau de la varangue qui va devenir la caractéristique de la grande maison créole. En même temps que se produisent ces transformations, on voit se

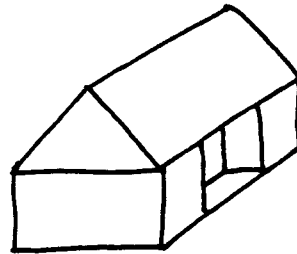
# EVOLUTION DU BATI.



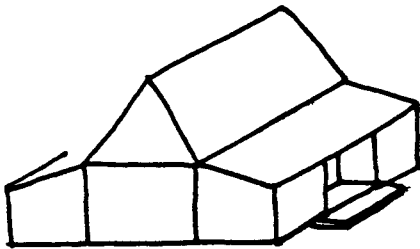
noyau "nainoir"



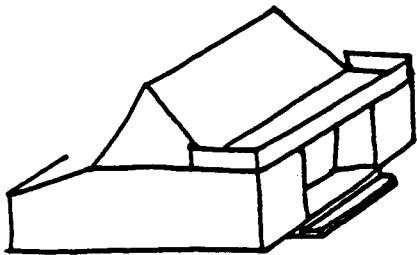
Appentis



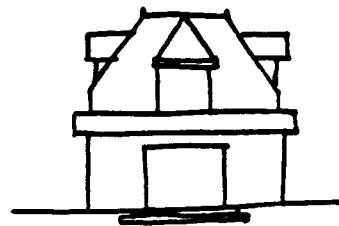
Maison "Le Manchy"



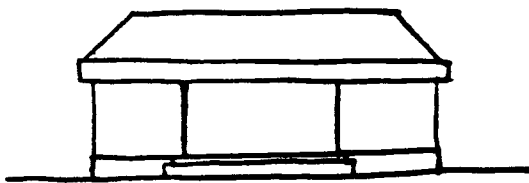
Maison Bertin.



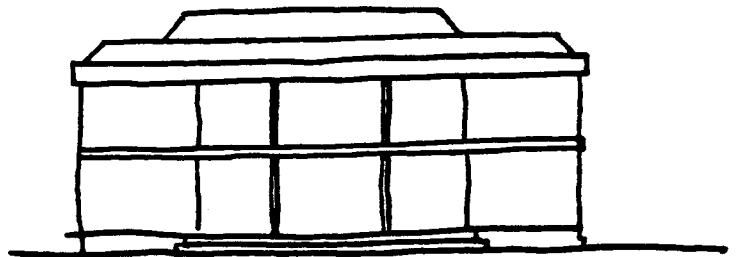
forme élaborée



villa créole.



sur le domaine



en ville.

modifier et se stabiliser le plan intérieur : l'enfilade des pièces favorise la circulation de l'air et correspond au remplacement des fenêtres par des portes.

#### †† La technique de construction

Elle n'évolue pas et reste basée sur les principes de la charpente de marine. Plus tard vont apparaître la charpente métallique ( cf. monographie Maurand, 1903 ) et la toiture de zinc puis de tôle. Apparaissent également les fenêtres et les portes-fenêtres vitrées à petit bois dans la tradition française.

#### †† Le vocabulaire

Le vocabulaire technique ne change pas, mais il apparaît par contre des termes essentiellement liés à l'esthétique architecturale comme la corniche, le fronton, le pilastre ou encore le lambroquin. A l'intérieur des maisons apparaissent de nouveaux matériaux et particulièrement des tentures, de la toile à peindre et des peintures. Le plancher, travaillé, se transforme en parquet et le sol se couvre de dalles, taillées dans le basalte, ou mieux, importées d'Europe.

Au terme de ce voyage dans le temps, on voit donc apparaître, dans le sillage de la Plantation, une forme bâtie et un environnement qui vont servir de modèle pour la production des futurs espaces domestiques.

Certains bâtiments intègrent, dès leur construction, les formes qui, dans d'autres cas sont le résultat d'agrandissements successifs. La Maison Maurand (cf. Monographie - 1903) est ainsi édifiée en une seule tranche : elle possède cependant toutes les caractéristiques de la grande maison créole. La villa créole, de dimensions plus modestes intègre elle aussi toutes ces transformations.



A. Roussin. del et lith.

Imp. A. Roussin (Réunion)

LE MANCHY.  
Paysage des environs de Saint - Paul.

L'environnement immédiat de la Maison du Maître est entièrement clôturé et les accès sont multiples et hiérarchisés. L'implantation, l'orientation et la multiplicité des bâtiments sont une constante de l'organisation de l'emplacement, comme le sont les espaces d'apparat de l'avant qui s'opposent à l'espace domestique de l'arrière. Ces caractéristiques sont précisément celles qui ont été mises en évidence précédemment (\*). Il s'agit maintenant de comprendre comment ce modèle particulier, produit dans des conditions historiques spécifiques, a pu s'imposer comme modèle d'espace domestique et quelles sont les forces socio-culturelles qui ont permis de l'imposer comme une évidence à une majorité de Réunionnais. Ce sera l'objet du prochain chapitre.

Mais avant de conclure, on peut avancer ici une explication du clivage ethnique constaté plus haut et qui a permis de mettre en évidence le continuum créole. Les seuls groupes ethniques qui n'y sont pas représentés sont aussi ceux qui furent le moins impliqués dans la société de Plantation. Les premiers Asiatiques [ Sinoi ] sont arrivés en 1844, mais la grande vague d'immigration a eu lieu dans les dernières années du XIXème siècle, comme pour les Indiens musulmans [ Zarab ]. Les activités commerciales des uns et des autres font qu'on les trouve beaucoup plus nombreux dans les villes, où ils s'installèrent dès leur arrivée, que dans les campagnes. Ces deux groupes n'eurent que peu de contact avec le travail agricole qui se déroulait sur les domaines et ne furent que peu influencés par la Plantation.

On peut également signaler le cas des métropolitains [ Zoreil ], souvent fonctionnaires de passage, qui ne sont presque jamais investis dans ce domaine d'activité.

---

(\*) cf. chap. précédent " Permanences et variations "



### CHAPITRE III

#### QUARTIERS ET INTERCONNAISSANCE

Dans un ouvrage de synthèse, J. Benoist (1983) affirme l'existence, à la Réunion, de trois types d'arrangements sociaux qui coexistent et parfois s'inter-pénètrent : une société de Plantation (disparaissant en tant que telle, mais maintenant une influence certaine ne serait-ce que par " le poids de l'Histoire " ), une société paysanne, et " une expansion de type particulier de la société industrielle " ( p. 28 ). Il précise cependant que cette " enclave sociologique ", qui apparaît historiquement la dernière ( quelques années après la départementalisation de 1946 ), est d'abord " fondée sur les fonctionnaires et le cortège de services qui s'est greffé sur leurs revenus ", et ne " s'appuie nullement sur l'économie locale dont elle est pratiquement indépendante " .

Pour les deux premières formes sociales, dont les ressources sont d'abord basés sur l'exploitation du sol, J. Benoist montre l'importance du quartier et du voisinage dans les processus d'intégration des individus à la société globale. Ces deux configurations sont directement issues de l'histoire de la mise en valeur de l'île, et on a pu montrer dans le chapitre précédent le rôle de modèle joué par l'habitat issu de la grande plantation. Il faut maintenant examiner comment les éléments du modèle ont été réinterprétés pour aboutir à la forme actuellement connue de l'espace domestique.

1) QUARTIER OU [ KARTIE ] ?

Parmi les diverses définitions du quartier qui ont pu être données dans des travaux récents, on peut noter celle de A. Mossi ( 1984 : 13 ) pour qui le quartier " ... est une entité spatiale et sociale plus limitée que la ville, lieu social et environnement immédiat pour ses habitants, tout en étant, lorsqu'il est partie d'une ville, proche de ses déterminations et de ses fermentations, le quartier se prête à être saisi complètement .... " Cette définition se rapproche de celle de "neighbourhood" proposée par l'Ecole de Chicago ( Présentation Graffmeyer et Joseph, 1984 ) ou de celle de P. Mayol ( 1980 ), définitions qui font cependant toutes références à un espace urbain.

La notion de quartier est difficile à cerner à La Réunion. Elle ne fait pas ici strictement référence à une division de la ville, basée sur un découpage administratif ou sur une physionomie propre et une certaine unité, voire les deux à la fois. Le [ kartié ] peut définir aussi bien une agglomération toute entière ( sauf le chef lieu Saint Denis ), qu'un lieu habité en campagne.

Les limites sont à la fois précises mais changeantes, car le [ kartié ] est un espace à géométrie variable : sa définition diffère selon le contexte. Lorsque l'on est chez soi, dans son [ kartié ], celui-ci est défini à partir de sa résidence : " Temps là, Quartier, c'était surtout sa rue se lovant comme un congé en sommeil entre quelques magasins-longtemps, des boutiques fanées, des maisons aujourd'hui la misère et trois fours à chaux qui enfumaient la saison sèche " ( Gauvin 1980 : 11 ). Lorsqu'on en est éloigné, le [ kartié ] peut englober un espace plus vaste que celui qui vient d'être défini. Ainsi il peut désigner toute une agglomération de l'île : " Pierre ... avait rarement eu l'occasion de visiter d'autres villes, d'autres quartiers (...). Deux fois, il s'était rendu dans le quartier de Saint Paul et une fois dans le grand quartier de Saint Pierre .... auprès duquel Trois-Lettres était vraiment peu de choses " ( 1983 : 12 ).

La définition de H. Gans ( 1982 :4 ) est assez générale pour désigner le [ kartiyé ] à la Réunion comme " un agrégat de gens occupant un territoire commun et délimité, à l'intérieur duquel ils établissent des institutions communes auxquelles ils participent ".

Cet " agrégat de gens " est, dans le contexte réunionnais, constitué d'individus recrutés sur la base de la filiation et de l'alliance formant la trame d'un réseau de solidarité qui reliant étroitement entre elles les différentes [ kour ] du [ kartié ]. Le quartier [ kartié ] combine un espace spatial et social de telle sorte qu'il constitue une entité suffisamment précise pour que ses résidents puissent s'en réclamer et que les habitants des [ kartié ] voisins puissent le percevoir comme différent du leur.

#### \* La société de Plantation

J. Benoist ( 1983 ) décrit les processus d'intégration dans la société de Plantation au sein desquels le quartier et le voisinage tiennent une place particulièrement importante.

" Formé de petits groupes de cases où vivent en général des individus qui ont une filiation commune, le quartier est une communauté de voisinage parcourue d'un réseau de relations et de tensions "... " Le fonctionnement du quartier, comme dans toutes les sociétés analogues, se construit à partir des individus et non, comme dans d'autres sociétés comme un cadre contraignant et organisateur ".

Autrement dit, le quartier s'organise sur la base de parentèles, constituées chacune d'un groupe de parents qui " trouve son utilité dans les sociétés dont les membres agissent individuellement, mais ont besoin d'aide occasionnelle pour accomplir une tâche donnée (Fox, 1972). Ce fonctionnement centré sur l'individu ne fait pas du [ kartié ] un lieu amorphe. Même son nom encore fréquent de " camp " ne doit pas masquer la profonde insertion de ceux qui y vivent et l'intensité des réseaux qui s'y créent, tout en faisant partie d'ensembles qui le débordent largement ". ( Benoist, 1983 ).

La composante ethnique est nécessairement prise en compte, mais " il ne s'agit pas d'une assignation simple, claire et irrévocable à un

groupe ... et à un seul. Mais bien plutôt, au carrefour de la filiation, de l'alliance et du choix personnel, de l'accent mis sur telle ou telle orientation préférentielle " (id, pp 50-51 ). Le quartier lui-même est né généralement " d'une ancienne propriété [ où ] il puise ses traditions et ses références.... il est nettement perçu par ceux qui y vivent et par ceux qui vivent dans les quartiers voisins ... mais il n'est jamais une unité close, et en particulier il n'est pas le lieu privilégié du choix du conjoint " ( id, p. 52 ).

#### \* La société paysanne

Le quartier, tel que défini ici, n'est pas seulement repéré dans la société de Plantation. Avec quelques variantes, on le retrouve également dans d'autres zones de la campagne réunionnaise, même si, toujours selon J. Benoist, " la démarcation entre la société de plantation et cette autre part du monde rural réunionnais qui forme une société paysanne n'est pas simple. La frontière est mouvante entre les zones dominées par le grande plantation sucrière et celle où les petits exploitants pratiquent la polyculture " (p. 59 ).

On peut facilement trouver les origines de peuplement des quartiers ruraux grâce à un travail historique qui renseigne également sur la composition ethnique. Il est tout à fait possible de remonter les généalogies, de suivre le partage des terres et de montrer ainsi la superposition d'un espace géographique et d'un espace généalogique, l'ensemble constituant un [ kartié ]. ( Vogel et als, 1980 ; Watin, 1982 ; Dion, 1989 ).

Dans cette société paysanne, la stratification sociale distingue propriétaires, colons et ouvriers ( Pelletier 1982, 1983 ) qui forment des sous-unités dans lesquelles " chacun connaît personnellement les habitants des autres cases, leur statut social, leurs apparentements, leur allégeance politique. Dans les quartiers de petites propriétés, la résidence patrilocale conduit à la concentration dans un voisinage de quelques lignages que lient de nombreux mariages consanguins " ( Benoist, 1983 : 65 ). Dans les quartiers de

colons, la " résidence conserve souvent la même tendance patrilocale, le propriétaire acceptant traditionnellement l'installation des fils au voisinage du père qu'ils aidaient avant de prendre eux-même de la terre en colonage" ( Benoist, 1983 : 65 ). J. Pelletier ( 1981 ) a bien montré ces arrangements spatiaux et sociaux dans les quartiers de La Chaloupe qui se situent géographiquement à la limite entre la zone de grande Plantation et celle dominée par la polyculture.

\* En ville

Mais le quartier, entité spatiale et sociale, mélangeant parenté et communauté de voisinage, ne se limite pas seulement aux espaces hors agglomérations ( pour ne pas dire urbains ). E. Wolff ( 1989 ) montre qu'une grande zone comme le Chaudron, "perçu comme un ensemble homogène de logements sociaux est en fait partagé en plusieurs zones bien distinctes .... divisant la cité en plusieurs quartiers " ( p. 30 ). Ces distinctions, basées sur des éléments physiques ( comme le type de constructions ) sont doublées de " territoires sociaux " car les " déplacements et les rotations [ débouchant sur des alliances ] se font à l'intérieur d'espaces relativement bien délimités , bien que dispersés géographiquement [ à travers différents quartiers ] " ( p. 138 ).

D'autres travaux, portant sur l'agglomération de Saint Denis et ses alentours, montrent les mêmes arrangements ( Vogel et als, 1978 ).

Paul Trouilloud, (1980) pour sa part, montre comment le réseau de parenté qui couvre l'espace géographique de la rue de Paris définit un quartier précis : " Je me souviens, dans la Rue de Paris, quand on descendait, là c'était ma tante, à droite c'était mon oncle ... ". Dans la même étude, il indique comment cette société locale puise ses sources dans la grande Plantation. Cl. Vogel, pour sa part, décrit le réseau de parenté qui, parmi les Blancs Planteurs, couvre l'ensemble de l'île ( à paraître, 1991 ).

### \* [Kartié] et interconnaissance

Dans tous les cas donc, et à l'échelle du quartier au moins, chacun se sait connu, ou encore " tout le monde connaît tout le monde ", même si souvent les individus s'en défendent. Dans le [ kartié ] la dimension du groupe social et le type de relations qui y règnent facilitent et favorisent l'interconnaissance des individus qui le composent.

On peut donc affirmer que le [ kartiyé ] est l'espace géographique occupé par une société d'interconnaissance qui génère un type particulier d'organisation de la sociabilité et de la régulation sociale.

M. Maget, cité par Mendras ( 1976 ) résume cette interconnaissance par l'expression " ici, tout le monde se connaît " et détaille tous ces termes.

" Ici " désigne le quartier, c'est-à-dire un espace résidentiel défini en opposition aux territoires voisins.

" Tout le monde " désigne les résidents, dont le nombre est généralement limité et qui sont liés entre eux par des liens complexes de parenté et d'alliance. Il se peut cependant que s'y adjoignent des allogènes, mais qui souvent se recrutent dans un territoire voisin avec lequel le "ici" entretient des relations. Les liens de parenté et la résidence proche tissent un réseau de relations, de solidarité et de coopérations, mais génèrent également des conflits qui secouent, lorsqu'ils éclatent, l'ensemble du quartier.

" Se connaître " prend, selon Mendras, " un sens précis et plein ... Il ne s'agit pas d'une perception d'occasion ou partielle, mais d'une connaissance totale et prolongée de la personne d'autrui dans l'ensemble de ses positions sociales actuelles et passées, et dans les particularités de sa personnalité " ( Mendras, 1976 : 75 ).

### \*\* Le contrôle

Parce que l'univers social y est restreint et que tous ses membres se connaissent, le contrôle social, dans une société

d'interconnaissance, s'exerce d'une manière directe et immédiate. La simple présence d'un individu dans le champ visuel des autres participe à ce contrôle : ainsi tout déplacement est évidemment repéré et doit correspondre à l'accomplissement d'une activité explicable. Tout écart à la norme doit être justifié ( il existe des procédures pour ce faire ) et les " commérages " sont, entre autres, de puissants moyens de pression pour forcer les individus à s'expliquer sous peine d'être ridiculisés.

Dans une société d'interconnaissance, l'activité de chacun est donc toujours sous le contrôle d'autrui, et par ricochet, de l'ensemble de la collectivité. " De cet agencement de la régulation sociale ", écrit Mendras ( 1976 ), " résulte une très grande prévisibilité des comportements liée à cette transparence sociale pour ses membres. " Les individus adaptés à ce type d'arrangement social ont une parfaite compréhension des situations, connaissent leurs définitions précises et les comportements correspondants. Ainsi il existe des " procédures " réglant presque tous les actes de la vie quotidienne et plus encore les événements exceptionnels qui peuvent avoir une conséquence sur la vie de la collectivité, en particulier les choix matrimoniaux, la résidence et les partages fonciers.

#### \*\* L'antidote

Mais comme le souligne H. Mendras ( 1976 : 78 ), "cette transparence serait insoutenable si elle ne comportait pas, en antidote, un respect du quant-à-soi de chacun ". En particulier, les membres de la collectivité doivent pouvoir se ménager un espace privé, soustrait du regard trop pesant des autres. Il ne s'agit pas pour eux de se cacher ou de se livrer à des activités interdites, mais " puisque l'on sait tout sur son voisin, et qu'il ne peut finalement rien cacher, il importe que l'on ne s'occupe pas de ses affaires " ( ibid. ). D'une certaine façon, on peut dire que plus l'interconnaissance est importante, plus il est vital pour les individus de pouvoir prendre leurs distances : ainsi, aux règles collectives de fonctionnement

correspondent des comportements individuels et familiaux profondément individualistes. Ceci explique que, lors d'entretiens avec des informateurs, ceux-ci indiquent d'emblée qu' " ici on ne connaît personne " et que les relations avec le voisinage se limitent à des "bonjour-bonsoir " de politesse (\*).

#### \*\* Homogénéité culturelle et diversité.

Le code unique d'attitudes et de comportements, la transparence pour tous et la prévisibilité des actes font qu'une société d'interconnaissance présente une certaine homogénéité culturelle ( voir Clément, 1982 ). Ses membres partagent une vision commune du monde, un système de valeurs identique, le même " outillage " intellectuel et verbal selon le mot de Mendras.

Cette homogénéité culturelle n'entraîne pas obligatoirement l'homogénéité sociale et l'on peut trouver, au sein d'une même aire d'interconnaissance, une stratification sociale marquée : on a déjà signalé la présence de propriétaires, colons, parmi lesquels on distingue les " gros ", " les moyens " et les " petits " et les journaliers. Il faut inclure dans cette construction les différenciations ethniques (voir en particulier Pelletier, 1982 ), qui parfois recourent ( mais pas toujours ) les catégorisations évoquées plus haut. On peut y ajouter les " notables " comme les élus communaux ou autres syndicalistes qui, tout en partageant la vie du [ kartiyé ], n'en sont pas moins engagés à l'échelle de la société plus globale.

#### 2) QUARTIER, INTERCONNAISSANCE ET ESPACE DOMESTIQUE.

Les différents cas qui composent le corpus d'étude sont localisés dans des [ kartiyé ]. On a pu lire les conditions de l'accession à la résidence : dans la majeure partie des situations décrites, [ lanplasman ] ou la [ kour ] viennent de parents de

---

(\*) L'interlocuteur, rencontré pour la première fois, dit d'abord ne rien savoir de la vie du quartier : " mi okipe pa zafèr do moun ". Pourtant quand la confiance s'est instaurée, on se rend effectivement compte de la connaissance profonde que les individus peuvent avoir les uns des autres.



l'utilisateur ; dans l'un des monographies ( la [kour] de Clémencia ), le bénéficiaire est relogé dans un [ kartyé ] qui accueille aussi ses anciens voisins du bidonville détruit..

Les principes réglant le fonctionnement d'une société d'interconnaissance expliquent l'agencement spatial des [kour]s ou emplacements qui s'y trouvent.

Cohabitation et voisinage entretiennent une double tendance au sein des unités familiales : " au désir fondamental de se protéger des regards d'autrui, se superpose un besoin naturel de sociabilité " ( Pezeu, 1983 : 116 ). Autrement dit, en suivant cet auteur, pour satisfaire aux règles sociales, la Kour ( ou l'emplacement ) doit être à la fois ouverte et fermée. Ajoutons encore que selon les cas - qui seront discutés plus loin - la sociabilité peut être obligatoire, parce que la survie familiale dépend de la solidarité du voisinage, ou sélective en rapprochant certains membres du groupe qui entretiennent des affinités particulières.

#### \* La clôture

On a déjà indiqué plus haut le rôle de la clôture dans le marquage du territoire. On a vu aussi que cet élément construit ne protégeait guère de l'intrusion d'un individu décidé ; tout au plus empêchait-elle les animaux de s'échapper de la Kour.

On a également mis en évidence le traitement différentiel de cette même clôture selon son implantation sur le périmètre de la propriété.

#### \*\* L'"Avant" : conformité et hiérarchie

La clôture ouvre sur un espace qui, par son arrangement conforme aux principes décrits ( symétrie, propreté, clarté ... ), affirme l'adhésion de son propriétaire à la norme collective stricte dans une société d'interconnaissance. Un espace avant entretenu " comme il le faut " indique à l'autre ( et pas seulement à l'étranger ) que

les procédures de réception seront respectées à son égard et que " tout se passera dans l'ordre ", ce que doit suggérer l'ordonnement du jardin et, plus loin, celui du salon.

Toute visite est l'affirmation ( ou la réaffirmation ) d'une relation hiérarchisée où entrent affectivité, respect et surtout la reconnaissance réciproque d'un lien entraînant certaines obligations.

Que le résident de la [kour] ( ou de l'emplacement ) reçoive plus humble ou plus grand que lui ( une société d'interconnaissance n'excluant pas la diversité des situations sociales ), l'aménagement de la [kour] avant et de l'espace de réception a pour fonction de l'aider à le faire selon les règles en vigueur. Le jardin et la maison, du moins son lieu de réception sont orientés vers le chemin, car il s'agit bien de montrer au passant étranger, mais surtout à la collectivité environnante, la parfaite conformité de la famille résidente avec les codes communautaires. En affirmant cette adhésion, elle peut participer au jeu social et compter sur la considération, voire l'aide éventuelle de ses voisins. Occulter complètement la vue sur l'espace avant et sur la maison serait se placer en marge de la collectivité qui n'aurait plus le possibilité d'exercer son contrôle ; on l'a dit, le jeu social n'apprécie pas la surprise. Mais inversement, ne pas édifier de clôture du tout ( même symbolique ), marginalise les occupants d'une [kour] car ceux-ci n'agissent pas " normalement ".

Dans les lotissements dit sociaux, on note très souvent que la clôture et les plantations de l'avant sont les réalisations effectuées en priorité par la famille bénéficiaire d'un nouveau logement. Il s'agit pour elle de marquer une propriété, mais aussi et surtout d'indiquer aux voisins l'adhésion aux codes et valeurs dominants.

Le comportement inverse suscite le réprobation. Ainsi, dans un groupe de maisons récemment livrées dans les Hauts de l'Ouest, trois familles sur les quinze que compte l'opération n'ont pas clôturé : les autres ne savent pas les nommer. Pour les désigner, on dira " la mauvaise famille ", " le type " ou encore " Bann y disput " ( relevé d'étudiants 1990 ).

Dans le même ordre d'idées, mais pour des situations différentes, un propriétaire louant sa [kaz] rend d'abord le jardin vierge, prêt à être planté ( Faure-Vaccaro, 1985 : 45 ), quitte à apporter des boutures au nouveau locataire, une façon comme une autre d'apprécier l'utilisation du sol et des plantes.

\*\* l' "Arrière" ou ne pas être vu.

L'espace arrière ( ou considéré comme tel, l'espace polychrone ) est généralement entouré d'une clôture souvent opaque. Pour qui aborde la [kour] de l'extérieur ( et on a montré qu'il ne peut s'agir d'étrangers à la communauté ), la palissade constitue un écran qui soustrait un fragment d'espace à sa curiosité. Traitée de cette façon, la clôture permet effectivement à la famille de préserver ce que l'on a appelé plus haut son " quant-à-soit ", c'est à dire de pouvoir vaquer, à l'abri des regards, aux tâches domestiques quotidiennes.

Il n'y a rien à cacher derrière les murs et les palissades, car d'une [kour] à l'autre, les activités et les emplois du temps se ressemblent énormément. La clôture ferme tout simplement un espace dans lequel on sait que l'on ne sera pas vu.

L' " arrière " est le lieu des activités domestiques et des rencontres avec la famille et les amis que bien-sûr tout le monde alentour connaît. Il s'agit d'activités moins codifiées que la réception de l'avant et qui n'ont pas à être mises en scène.

La clôture ne doit pas forcément être haute, ni strictement infranchissable. Il suffit qu'elle arrête les regards.

Ainsi dans une des [kour]s relevées, le mur arrière maçonné a été rehaussé d'une rangée de pierres artificielles ( soit 20 cm ) entre deux de mes visites : le résident de la [kour] adjacente ayant effectué chez lui des travaux de remblaiement, son regard passait aisément par-dessus le mur. ( Possession ).

Si l'on s'applique à ne pas être vu, on n'accorde pas d'importance au fait d'être entendu. Lors des activités de la vie courante, les acteurs présents dans l'arrière-cour se parlent à voix haute et s'interpellent volontiers d'un bout à l'autre de la parcelle; ce qui fait que toute personne se trouvant à proximité sait ainsi ce qu'il se passe dans l'endroit.

Cela confirme qu'il n'y a rien à cacher dans cet espace, malgré l'opacité de la palissade. Mais, ni les conversations strictement

privées, ni les commérages [ ladi lafé ] ne se font à haute voix. On remarquera que dans ce dernier cas, une réunion, même limitée à quelques " commères " n'est pas d'ordre privée, mais intéresse généralement, par sa teneur, l'ensemble de la collectivité. A titre d'anecdote, un informateur peut baisser la voix en parlant de son voisin, même lorsqu'il s'en trouve éloigné de plusieurs dizaines de kilomètres !

Lorsque les différentes propriétés sont éloignées les unes des autres ou que, tout en étant relativement proches, leurs arrières sont hors de portée des regards, l'opacité de la clôture n'est pas nécessaire, puisque la disposition des lieux permet de se soustraire aux regards de la collectivité. Parfois même la clôture, en tant qu'élément construit, peut ne pas exister, pourvu que les animaux soient maintenus dans des parcs.

\* les [ baro ].

Les ouvertures dans la clôture ont deux fonctions : elles permettent le passage, sans quoi l'enceinte déterminerait un non-espace, mais elles expriment aussi l'universelle nécessité de conserver un droit de regard sur la collectivité, tout en s'ouvrant à une certaine sociabilité externe en préservant toutefois une certaine intimité.

La présence et le traitement différent des portails de l' "avant " et de " l'arrière " répond à ces injonctions.

Le premier portail, sur la voie publique, s'ouvre sur la collectivité ; la famille affirme ainsi son appartenance à la communauté, tout en permettant à ses membres de vérifier son engagement vis à vis d'elle. Le portail commande aussi deux directions fondamentales. Le franchir consiste à se mettre sous la protection de l'enceinte, ou, au contraire se lancer dans l'aventure de l'insécurité. Ainsi si, lors d'une bagarre intervenant sur la voie publique ( lo bəzman dann somin ), l'un des protagonistes arrive à franchir son [ baro ], personne ne viendra le chercher. L'extérieur public est aussi le lieu des dangers ( une société d'interconnaissance ne veut pas dire exempte de conflits ) et c'est précisément ce portail qui est protégé. Le

portail est effectivement une discontinuité dans la clôture et constitue donc une zone de moindre résistance : aussi est-il garanti par une condamnation physique ( parfois surdimensionnée ) ou des symboles magiques ou religieux.

La clôture elle-même peut être doublée à l'extérieur d'une haie constituée parfois de plantes piquantes. Il s'agit de faire en sorte que les individus ne puissent s'en approcher pour la franchir ou pour y placer un sort.

L'autre portail est celui tourné vers les solidarités internes de la collectivité. Il participe aux circulations intérieures du quartier et ouvre sur des parcours repérés et connus. Les seules personnes qui risquent de le franchir y ont été expressément autorisées.

## CHAPITRE IV

### FAMILLE TRADITIONNELLE ET HABITAT

On vient de montrer la corrélation entre la production des limites et les principes de fonctionnement d'une société d'interconnaissance. Il s'agit maintenant de mettre en évidence les facteurs socioculturels qui influent sur la forme de la maison.

La [kour], définie par sa clôture, est le domaine d'une famille. Mais toute famille demeure inscrite dans une grande famille dont elle n'est qu'un rameau. Il nous faut d'abord examiner les grandes règles qui gouvernent l'organisation des familles qui appartiennent à ce que l'on a appelé plus haut le continuum créole.

Chez les Blancs ( voir P. Ottino, 1978 ; Vogel, 1980 particulièrement ) et les Noirs ( Pelletier, 1982 ), la famille au sens le plus restreint, désigne d'abord les parents ( ou le parent survivant ) ainsi que les enfants non mariés vivant sous le même toit, auxquels peuvent s'ajouter un parent isolé. La conception de la parenté est nettement " descendante ", le mariage des enfants constituant une rupture : pour les germains, la responsabilité vis à vis de leur propre famille de procréation dépasse largement celle qu'ils peuvent encore avoir envers leur famille d'orientation. Il n'y a donc pas de place, dans cette logique, pour une famille étendue ou une famille souche : le

couple de vieux parents, soigné et soutenu par ses enfants - ou quelques-uns d'entre eux - réside dans sa [kour] au moins jusqu'au décès d'un des époux. Le survivant peut alors rejoindre, en qualité d'isolé, la résidence d'un de ses enfants ( ou éventuellement un couple de jeunes s'installe dans la [kaz] des parents ). Les règles d'héritage imposent un partage égal (§) des biens entre les ayants-droit, sans distinction d'âge ou de sexe. Les propriétaires fonciers diviseront donc leurs terres et terrains à bâtir en autant de parts qu'il y a d'héritiers, même si plus tard des réaménagements peuvent avoir lieu. Les moins favorisés, simplement propriétaires d'un mauvais terrain résidentiel en bordure d'une grande propriété où ils travaillent, feront de même, assurant au moins la résidence des garçons. La conjugaison de cette forme de scission familiale ( chacun chez soi ) avec la règle du partage en principe égalitaire, entraîne entre les maisons de germains, des rapports potentiellement hostiles et concurrentiels, générateurs de conflits qui agitent périodiquement le voisinage ( Vogel, 1980, Pelletier, 1982, Watin, 1982 ).

Chez les Indiens, l'organisation familiale reste profondément marquée par la structure traditionnelle de l'Inde du Sud. L'autorité du vieux père ( ou parfois du fils aîné ) reste très prégnante et, comme l'indique P. Ottino ( 1978 ) " les relations des germains continuent à être significatives et à rendre compte du groupe d'entraide ". Il ajoute : " si la famille étendue [ qui existe dans l'Inde du Sud ] ne s'est pas maintenue, les terres sont appropriées au niveau des familles restreintes .... Par contre apparaît la famille-souche ... les vieux parents ( ou le parent survivant ) vivant chez eux avec un fils [ en charge des soins ], généralement le dernier [ de la fratrie ] né tambi ".

Comme pour les Blancs, le garçon, pour se marier, doit posséder une maison meublée et les devoirs de son épouse doivent se tourner vers son mari et ses beaux-parents qu'elle " est obligée de considérer comme

---

(§) Il s'agit de donner les mêmes parts en valeur, ce qui veut dire que les lots de terre n'ont pas la même superficie selon qu'ils soient bâtis, en pente ou encore considérés comme une " bonne terre " ou une " mauvaise terre " ( Watin, 1982 ).

sa mère et son père " ( Ottino, 1978 ). Les partages successoraux chez les Indiens qui, dans l'idéal, devraient être égalitaires, sont souvent contrariés par un ensemble de facteurs : la volonté du père, auteur du partage, l'inégalité des sexes qui oblige les femmes à intégrer la famille du mari et la position particulière du dernier garçon [ tambi ] influent sur le découpage des biens.

En fin de compte, le caractère moins exclusif du lien conjugal, l'acceptation de l'autorité des vieux parents (héritage socio-religieux tamoul et hindou ) allié à une cohésion du groupe des frères rend davantage possible l'existence de larges formes familiales, voire, comme le pense P. Ottino, de familles étendues dans de bonnes conditions économiques. Cependant, si l'on examine le partage du " cas Candassamy " relaté par C. Barat ( 1989 : 50-61 ), on constate que le partage des biens, prévu, quatre jours avant sa mort par le père de l'informateur, s'effectue en parts égales, aussi bien pour le terrain à cultiver que pour la [kour] de 200 [ golèt ]. Seul le terrain, acheté par Candassamy, mais dont son père avait la jouissance, lui revient en propre.

#### 1) DES FORMES SEMBLABLES DE FAMILLES

Dans la majorité des cas concernant le continuum créole, l'unité sociologique fondamentale coïncide donc avec la famille conjugale, unité de production ( parfois très réduite ) et de consommation qui est toujours confondue avec une maison individuelle abritant le couple, les enfants et les adolescents non mariés et éventuellement des isolés. Seule la famille indienne peut présenter une forme atténuée de la famille souche du vivant du couple de parents (\*).

La règle de résidence est viri-locale : la femme vient habiter chez l'homme. Mais le nouvel établissement peut être patri-local si le

---

(\*) Ce principe général ne convient pas toujours aux familles démunies qui sont organisées autour de la mère et ses enfants. ( Wolff, 1989 ). Les " grandes familles " suivent ce schéma, mais, pour des raisons de tenure foncière, font largement la place à la parenté étendue et à des stratégies d'alliances. Il permet les contacts fréquents entre des familles éloignées par la distance et il arrive que les liaisons soient quotidiennes entre des proches.



couple s'établit dans la [kour] du père et on a évoqué déjà les principes qui, ordinairement accompagnent cet agencement, ou néo-local lorsque le couple s'établit dans une nouvelle [kour]. La condition du mariage est que l'homme apporte sa maison ; s'il ne peut le faire, la cohabitation avec une femme n'est pas considérée comme une alliance.

Dans le cas spécifique de l'île, beaucoup de foyers ont de la famille en métropole avec laquelle ils entretiennent des relations fréquentes par lettre mais, avec l'amélioration de la desserte aérienne, les retours au pays sont plus fréquents, et lorsque les visiteurs s'annoncent, la famille réunionnaise prend des dispositions pour une cohabitation momentanée.

La maison des parents constitue le centre spatial d'une famille. Leur [kour] est généralement le lieu de rencontre des germains, de leurs conjoints et enfants. La [kaz] des parents est affectée par ces pratiques : la salle ( ou la treille, ou l'espace équivalent ) est précisément la traduction spatiale de ces relations intra-familiales. Dans le cycle de développement d'une famille, la construction de la salle est le marqueur d'une proche dispersion de ses membres. Elle apparaît souvent avec la fin de l'adolescence des aînés, c'est à dire au moment où la fratrie éclate en unités autonomes et où les parents devenus grand-parents ont à jouer un nouveau rôle, celui d'accueillir et de rassembler les enfants et petits enfants dispersés. Le rapprochement s'organise aussi autour de la garde des enfants ou d'activités spécifiques accomplies en commun comme le marché forain ou les courses en ville. La salle, espace polyvalent suffisamment vaste, est adaptée à ces activités diverses et sert aussi bien de salle de jeux, de salle de travail ou de salle-à-manger familiale. Le rôle dévolu aux vieux parents peut aussi être tenu par un des enfants ( garçon ou fille, souvent l'un des aînés ) qui sera obligé de produire un espace similaire.

\* Une semaine chez les Vitry.

Le couple Séraphin et Jeanne Vitry habite dans un écart d'une commune du Sud de l'île. La [kour] de Séraphin lui vient de son père et sa première [kaz], en bois sous tôle, a été construite vers 1955. La [kaz] a été agrandie plusieurs fois pour loger les neuf enfants du couple, quatre garçons et cinq filles. L'aîné est aujourd'hui décédé, et seule la dernière fille, Joëlle, célibataire, réside encore chez ses parents. Tous les autres enfants sont mariés et résident dans l'île.

Trois des enfants ( l'aîné Jean-Marie, la première fille Monique et l'avant dernière Annie ) habitent à moins d'un kilomètre de la [kour] des parents. Le second garçon, Gérard, et une autre des filles, Danielle, résident dans la commune voisine à environ huit kilomètres. Enfin Pierre habite sur la côte Ouest à une demi-heure de route, tandis que Edith s'est installée à Saint Denis pour y suivre son mari tout récemment muté, soit à une heure et demi de route de la [kaz] des parents. Le couple Vitry a, au total, treize petits-enfants dont les âges varient de un à onze ans.

Aujourd'hui, ce sont cinq personnes qui vivent dans la [kour] : le couple et leur fille cadette, la vieille tante que Séraphin héberge depuis presque dix ans, ainsi que [ nénéne ], une de ses soeurs restées célibataires.

Au cours d'une semaine ordinaire et hormis le dimanche, le couple a reçu trente neuf visites en comptant enfants et petits-enfants. Le temps passé le plus court est de l'ordre de la demi-heure, la plupart des visites durant la demi-journée et incluant un repas, soit celui du midi, soit du soir : Jeanne a ainsi servi, en plus de ceux des résidents habituels, quelques vingt-huit repas durant la semaine. Les trois enfants aux résidences les plus proches sont passés au moins une fois tous les deux jours et ont à chaque fois dîné chez les parents. Monique et Gérard sont venus cinq fois sur les six jours de la semaine. Tous les petits-enfants sont venus une fois dans la semaine, même Gilles qui a fait, avec sa mère Edith, le trajet depuis Saint Denis. Le couple et [ nénéne ] sont sortis le vendredi, jour de marché, ils sont allés visiter le frère de Jeanne - et le dimanche, jour de la

messe, le repas dominical a réuni dix neuf personnes en comptant les petit-enfants.

Ce décompte impressionnant n'englobe que les visites de la famille restreinte, incluant parents, enfants et petits-enfants. Dans la même semaine, le couple Vitry a encore reçu, les après-midi, douze personnes. Deux de ces visites étaient pour la vieille tante - une cousine et un neveu -, deux pour la fille cadette - des amies habitant le quartier dont une petite-cousine - et les huit autres pour le couple. Parmi celles-ci, quatre étaient le fait d'individus présentés comme des parents ( c'est-à-dire désignés par un terme de la parenté ), tandis que les quatre autres ont été rendues par des " amis " et des " camarades ".

## 2) FAMILLES ET MAISON

### \* Des cérémonies rituelles marquées

La forme de la maison est affectée par les différentes cérémonies qui jalonnent et marquent le développement du cycle de la famille. Ces cérémonies coïncident généralement avec des fêtes religieuses qui célèbrent le mariage, la naissance, la communion et la mort (\*).

Dans une société d'interconnaissance, ces cérémonies, parce qu'elles concernent l'ensemble de la communauté, sont publiques et rassemblent un grand nombre d'individus. Même si une partie du rituel se déroule ailleurs, la maison sert de lieu de réception, car elle indique à tous quelle famille est concernée.

---

(\*) A La Réunion, la majeure partie des familles et précisément celles concernées par le continuum suivent la religion catholique. Certaines suivent également les pratiques de leur groupe ethnique d'origine : services malgaches et pratiques tamoules viennent souvent doubler les cérémonies catholiques. On ne traitera ici que de ces dernières car elles sont systématiquement pratiquées. Pour ce qui concerne les cérémonies tamoules, le lecteur pourra se reporter avec profit à la description de C. Barat : Nargoulan ( 1989 ).

**\*\* Le mariage.**

Le mariage scelle l'alliance de deux personnes, mais au-delà, intéresse l'ensemble du [kartié] qui est largement associé à la fête. Toute alliance, comme l'indique Cl. Lévi-Strauss ( 1967 ) compromet l'équilibre d'un groupe social : il est l'instant de la création d'une nouvelle famille dont on doit jauger le comportement futur et l'adhésion à la norme communautaire. La publicité faite autour de la cérémonie vise à permettre au plus grand nombre de personnes concernées de s'exprimer sur cette affaire (\*).

**\*\* Le baptême.**

Le baptême scelle en quelque sorte l'alliance, et les festivités ( moins importantes ) qui sont organisées réunissent, autour d'un enfant, la famille nouvellement créée et qui va entrer dans le mouvement général de la collectivité.

**\*\* La communion.**

La " communion solennelle " qui est une confirmation des vœux de baptême est particulièrement brillante lorsqu'elle concerne les filles. L'importante publicité faite autour de l'événement, indique à la communauté la présence dans la famille d'une personne potentiellement épousable dans les quelques années à venir.

**\*\* Le décès**

Lors d'un décès, le corps du défunt est exposé à la famille et à la communauté ; c'est le salon qui sert de chambre mortuaire et la dépouille, lavée, habillée et recouverte d'un linceul blanc est étendue sur un lit déplacé pour l'occasion. La nouvelle du décès est généralement annoncée par la radio, tandis qu'un dais, fixé au portail, signale la [kour] où va se dérouler la veillée mortuaire.

---

(\*) On notera qu'aujourd'hui les cortèges de voiture klaxonnant dans les rues du [ Kartiyé ] lors des dépalcements à l'Eglise participent à cette forme de publicité.

Outre la disparition d'un compagnon, le décès, s'il s'agit de celui d'une personne ayant une descendance, marque la fin du cycle de la famille et prélude, si ce n'est déjà fait, au partage des biens du défunt. Les différents couples, créés par les enfants du disparu sont alors lancés chacun sur leur propre trajectoire et acquièrent une autonomie complète. Les parents disparus, il arrive que les germains ne se revoient plus et constituent, en une petite génération, des familles étrangères.

Dans tous les cas, la maison subit un réaménagement pour ces cérémonies particulières. Il peut être transitoire, lorsque les pièces sont banalisées pour accueillir le monde qui se presse dans la [kour], mais il affecte plus durablement la forme de la maison avec l'aménagement soit d'une salle verte soit d'un appenti. La [sal vèrt] est constituée, selon C. Barat (1989) d'une "structure légère de bambou recouverte de feuilles de cocotier ou de sagou ... et construite dans la [kour] d'une maison, soit pour une cérémonie familiale, soit pour une cérémonie religieuse" (§) L'appentis, fait de [pyiès] et de [tol] a un caractère moins provisoire que la [sal vèrt]; il arrive très souvent qu'il soit ensuite "durcifié" pour participer à l'agrandissement de la maison. Il devient généralement la salle, confirmant spatialement le remodelage de la famille après un événement intéressant son cycle de vie.

En résumé, on constate que la forme de la [kour] et celle de la maison sont affectées par le développement de la famille : la [kour] se divise entre héritiers au décès des parents et chaque division devient une nouvelle unité, dans laquelle on trouvera d'abord une [kaz] deux pièces et une cuisine. L'étape suivante est l'agrandissement de cette construction initiale par un minimum de deux pièces et puis par la salle, parfois issue de la durcification d'un appenti provisoire édifié à l'occasion d'une fête de famille.

---

(§) C. Barat, citant Dumont (1937) indique également que la salle verte correspond exactement à la description du pandal du Sud de l'Inde, et que cette construction s'est généralisée à La Réunion (1989 : 463).

\* L'absence de vie privée.

Malgré la clôture parfois opaque qui soustrait la famille à la vue de la société alentour, la famille, par la fréquence des visites et des échanges entre les différentes [kour], par la circulation de l'information ( même sous forme de commérages ), reste étroitement liée à la vie du [ [kartié] ]. L'entraide et la solidarité de voisinage, qui se confondent parfois avec les relations familiales, permet aussi le contrôle collectif par le simple regard des visiteurs sur la vie de la famille. Pour M. Segalen ( 1981 ) cette intervention externe à la cellule familiale vise à surveiller les relations intra-familiales pour lesquelles elle ne tolère pas de déviances.

La maison n'est guère occupée dans la journée et la majeure partie des activités se déroule à l'extérieur ou dans la salle de plein-pied avec la [kour] arrière. Il n'existe pas, pour la famille qui y réside, d'espace strictement privé : la clôture, même opaque, de l'espace polychrone arrière, reste " transparente " aux regards des autres, qui, grâce au système du portail arrière, peuvent y pénétrer, sans prévenir, une bonne partie de la journée.

Le contrôle de la conformité des actes est d'autant plus facile que les emplois du temps d'une journée, selon que l'on considère la femme, l'homme ou les enfants, ne varient guère d'une [kour] à l'autre. Toute activité peut donc être située dans le temps et être jugée conforme ou non. D'une façon générale, la [kour] et la maison sont le domaine de la femme qui contrôle l'ensemble des activités qui s'y déroulent. Les travaux quotidiens d'entretien ( le ménage doit par exemple être fait tôt le matin et achevé avant neuf heures faute de quoi la maison serait " mal tenue " ), les soins et l'éducation des enfants sont assurés par elle.

L'homme n'est guère présent dans cet espace domestique et ses activités se déroulent essentiellement à l'extérieur, sur l'habitation,

sur des chantiers ou à d'autres activités libérales ou salariées hors de la [kour]. Lui reviennent surtout les gros travaux périodiques de soins aux animaux, ainsi que ( souvent conjointement avec la femme ) les décisions concernant les travaux d'agrandissement ou d'amélioration. L'homme est généralement chef de famille, mais son autorité s'efface, dans la [kour], au profit de celle de son épouse, qui se trouve toutefois dans une position ambiguë : elle triomphe en tant que " maîtresse de maison " et mère de famille, tout en restant fondamentalement subordonnée à l'homme " chez qui " elle habite (§).

Les grands-parents habitent, dans la majeure partie des cas, dans leurs [kour] respectives. Ils sont largement associés à l'éducation et à la garde des enfants qu'ils prennent souvent avec eux, voire qu'ils logent en cas de nécessité.

La femme ne sort que très peu de " sa " [kour] si ce n'est pour les commissions quotidiennes ( encore que les filles peuvent être chargées de cette tâche ), le [bazar] hebdomadaire et pour rendre visite aux quelques proches du quartier. Son réseau de relations est très largement situé dans le [ kartiyé ]. L'homme ne vit pas dans la [kour] et ses fréquentations se déroulent ( hormis la famille ) dans l'espace public du [ kartiyé ].

La boutique est un lieu de rencontre très fréquenté et peut être considéré comme le centre spatial du réseau des hommes. Sauf en famille, hommes et femmes n'ont guère l'occasion de se rencontrer tant leurs réseaux et lieux d'activités sont différents. Très rapidement, ( dès le milieu du cycle primaire correspondant à la " communion privée " ), les enfants voient également leurs activités se différencier. Les filles restent cantonnées à la [kour] et assistent la mère dans les tâches ménagères et les soins des plus jeunes ( Il arrive que la fille aînée soit appelée [ nènèn ] par ses frères et soeurs ).

---

(§) On verra cependant que ce n'est pas le cas dans les collectivités les plus démunies dans lesquelles les femmes occupent une place autrement plus importante.

Les garçons sont rapidement chargés, sous la surveillance des aînés de faire certaines courses et de ravitailler les animaux : très jeunes ils sont habitués à s'orienter dans le [kartié] et dès l'adolescence vivent une grande partie de leur temps à l'extérieur de la [kour].

Si l'agencement spatial de la [kour] prise comme entité inclue dans un environnement d'interconnaissance favorise le contrôle de la famille résidente par la collectivité, les différents membres de cette même famille conjugale se trouvent également constamment sous le regard les uns des autres.

Lorsque l'on considère les circulations dans la construction principale, on ne relève pratiquement jamais la présence d'espaces de distribution qui régularaient le passage entre les différentes parties de la maison.

Ainsi le hall d'entrée n'existe pas et le visiteur est directement introduit dans le salon ; de même, on ne trouve pratiquement jamais de couloir et les différentes chambres à coucher se trouvent en enfilades (\*), ce qui oblige parfois à traverser une pièce pour se rendre dans celle qui est la plus éloignée.

Le cloisonnement existant est plus visuel que sonore : les cloisons ne montent pas toujours jusqu'au plafond, pour des raisons de coût et d'aération. Dans les maisons plus riches, les impostes restent également ouvertes ou sont finement ouvragées. Les ouvertures ne sont pas toujours équipées de portes, mais le rideau tiré qui les remplace garantit toutefois des regards. Le cloisonnement sert effectivement à spécialiser des espaces, à les répartir entre réception et coucher et, pour ce qui concerne les chambres, à séparer les germains par sexe. La chambre du couple n'existe pas toujours. Il arrive qu'un lit soit installé pour lui dans la salon ( qui en principe ne sert pas après la

---

(\*) Dans les cas étudiés, les plus grandes constructions sont dotées d'un couloir ; mais celui-ci distribue sur des parties de la maison, dont l'agencement reprend cette disposition en enfilade.



nuit tombée ) ou qu'il partage une pièce avec des enfants lorsque les surfaces sont trop réduites. Il n'existe donc pas de pièce attribuée ou assignée à une personne sauf, lorsque c'est possible, dans le cas d'un parent isolé vivant dans la famille. Néanmoins, chaque personne possède son " coin à soi " : le fauteuil du père, l'armoire de la mère, le tiroir réservé à un tel ....

La [kour] comme la maison ne sont pas organisées autour de l'intimité de la famille ou de l'individu : dans le [ Kartyié ], dans la [ Kour ] aussi bien que dans la [ Kaz ], les acteurs sociaux ne peuvent que difficilement se soustraire au regard des autres.

Cela ne veut pas dire qu'il n'existe pas de vie privée centrée sur la famille. Mais cette vie privée résulte d'une volonté générale de "ne pas voir" et d'un jeu réciproque d'ignorances tacites qui accompagnent en tous lieux les exigeantes solidarités familiales et de voisinage du groupe. Ceci vaut pour les membres de la famille entre eux où la possibilité donnée à chacun d'avoir " un coin " résulte de la volonté des autres de la lui ménager et non pas d'une disposition spatiale dans la conception de la maison.

### 3) LA TECHNIQUE DE CONSTRUCTION.

A ces considérations sur la forme de la maison et aux corrélations que l'on a pu mettre en évidence entre l'évolution de la famille et celle de la maison, on peut ajouter quelques réflexions sur la technique de construction. On peut effectivement se demander pourquoi les structures en bois ont eu, jusqu'à tout récemment, les faveurs des constructeurs, de préférence aux édifices en pierres.

Un début d'explication historique est donné lorsqu'on a considéré l'influence des charpentiers de marine et l'apparition des maisons en pan de bois.

Si, aux débuts de la colonisation le bois était largement disponible, la pierre l'était tout autant et les hangars de la Compagnie des Indes attestent du savoir faire des maçons de l'époque.

Lorsque, en outre, on connaît la violence des vents cycloniques et les problèmes de maintenance d'une structure de bois en pays tropical, on peut effectivement se demander pourquoi les habitants, au moins les plus riches, n'ont pas fait édifier leurs résidences en matériaux d'origine minérale.

Dans une étude récente, F. Calame ( 1987 ) s'interroge de la même façon sur le choix des matériaux de construction dans la France rurale. Il remarque en particulier que " la seule présence de matériaux disponibles sur un terroir n'explique pas nécessairement leur emploi dans la construction " P. Deffontaine ( 1972 ) et après lui A. Rapoport ( 1972 ) ont pu montrer que de multiples facteurs sociaux-économiques interviennent dans le choix des matériaux.

En suivant ces réflexions, il faut s'interroger sur les liens qui peuvent exister entre la technique de construction et le mode de transmission des biens.

Comme cela a pu être écrit par ailleurs, ( Mas, 1973 ), la règle de partage des biens suit, à La Réunion, ce qu'il est convenu d'appeler la " Coutume de Paris ". Celle-ci prescrit le partage des biens des parents à égalité entre tous les enfants, sans distinction d'âge ou de sexe. On a pu le montrer, cette règle affirmée par les acteurs sociaux est souvent largement contournée après quelques années. Pour la famille indienne, dont on a pu examiner plus haut un partage contemporain et la souveraineté de décision du père, les travaux de C. Barat ( 1989 ) et P. Ottino ( 1978 ) ont mis en évidence, dans le contexte réunionnais, une tendance au partage égalitaire, au détriment cependant des filles.

On peut alors penser que, suivant cette idéologie égalitaire, la maison créole est conçue comme un édifice démontable pour satisfaire au mieux, ou au moins mal, ces règles de partage.

Dans le cas présent on a pas affaire à la maison immuable et enracinée qui " multiplierait ses conseils de continuité " ( Bachelard, 1957 ). Ici, le partage égalitaire n'est guère compatible avec un système constructif faisant appel à la pierre et au mortier qui symbolise l'enracinement. Par contre, la technique du pan de bois, par

contre, parce que favorisant la préfabrication et donc la possibilité de transport ainsi que l'évolutivité, s'adapte mieux à une idéologie égalitaire. La technique d'assemblage par tenons, mortaises et chevilles de bois permet le démontage d'une maison, et partant, le partage des éléments.

Ainsi, en France rurale, Lamaison et Claverie ( 1982 ) montrent que l' " ousta " de la Margeride , faite de murs de pierres " de un mètre d'épaisseur [ qui ] abordent allègrement la longue durée ", est transmise dans son intégralité à un héritier unique, à charge pour lui d'en assurer l'entretien, l'agrandissement et la réputation.

F. Calame lui, montre au contraire qu'en Picardie, pays de tradition égalitaire, la technique constructive du pan de bois favorise les modifications et les redistributions des maisons à chaque génération.

Pour revenir à La Réunion, il faut conclure que le principe du partage égalitaire (\*) a, entre autres raisons, perpétué la maison de bois au détriment de la construction faite de pierres.

La maison des parents est effectivement incluse comme bien meuble dans les partages, et, si aucun accord n'est trouvé entre les héritiers, celle-ci sera démontée et partagée. La règle vaut aussi pour les colons, qui, en outre, peuvent être amenés à se déplacer lorsqu'ils changent de propriétaire. La maison est alors démontée [ i dégrène la kaz ] et reconstruite sur un nouveau terrain. Enfin le pan de bois n'entrave en rien l'évolutivité traditionnelle de la maison.

Les limites et les accès aux propriétés, leur organisation en sous-espaces distincts, la multiplicité des bâtiments et leurs affectations, les circulations et l'agencement des maisons sont des produits issus du modèle généré par la Grande Plantation.

---

(\*) Cette coutume d'héritage est observée dans le nord de l'Europe et de la France. On peut remarquer que la majorité des immigrants venus s'installer à la Réunion sont plutôt issus de ces régions de l'Occident.

Les différents éléments de ce modèle et les principes qui le régissent ont été réinterprétés par les utilisateurs pour répondre aux injonctions d'une société d'interconnaissance.

Il faut maintenant se pencher sur les productions modernes de l'espace domestique, et examiner les différences qui peuvent se présenter entre des formes traditionnelles d'habiter et les propositions contemporaines.

**TROISIEME PARTIE**

**LES PRODUCTIONS CONTEMPORAINES  
DE L'ESPACE DOMESTIQUE**

L'objet de cette troisième partie est l'étude de deux productions modernes de l'espace domestique, la villa et l'habitat social, lesquelles ont connu une expansion particulièrement importante durant la dernière décennie.

Il s'agit, conformément à la méthode indiquée au début de la recherche, d'apprécier, par rapport au constat établi dans le continuum créole, l'importance des variations qui peuvent intervenir dans ces formes d'habitats.

On s'intéressera d'abord à la villa, puis à l'habitat social.

## CHAPITRE I

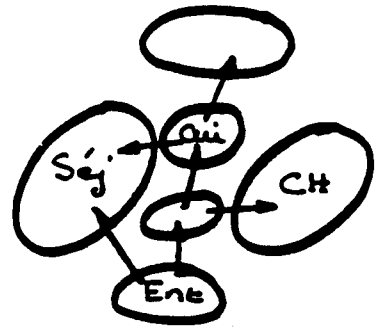
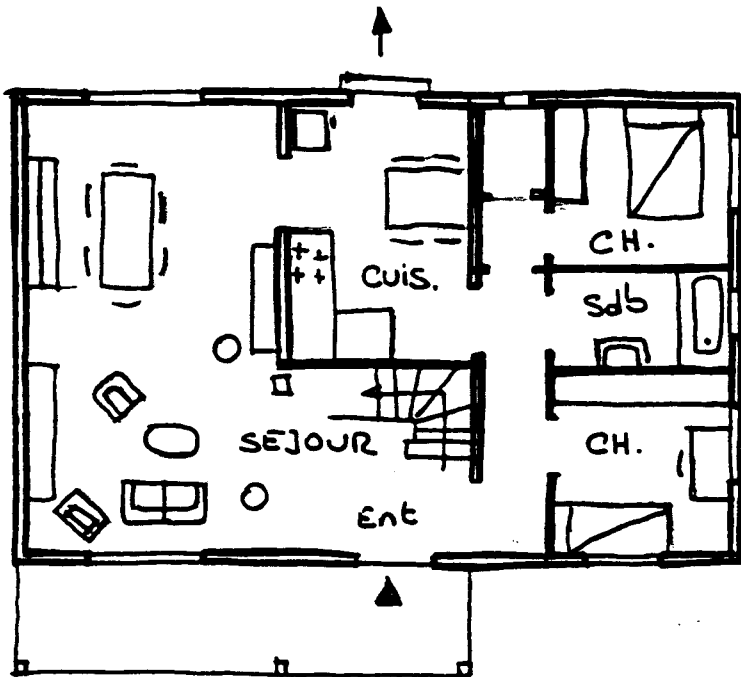
### LA VILLA

A la Réunion, " villa " désigne une construction individuelle, généralement édiflée en dur ( aggloméré de ciment ) ou en structure bois, éventuellement les deux à la fois, qui présente une couverture de tôle posée sur une charpente bois ou métallique, ou encore une toiture terrasse. La construction est majoritairement assurée par un entrepreneur ou un artisan. La villa est édiflée sur parcelle diffuse, ou, et c'est de plus en plus fréquent, en lotissement. Elle est reliée aux réseaux divers et accessible en voiture.

Les cas étudiés ici ont été sélectionnés d'abord selon cette définition. S'agissant d'obtenir des renseignements sur la production de l'espace domestique, j'ai en outre, souhaité travailler avec des propriétaires ayant récemment fait construire, et justifiant d'une part importante dans la conception du plan de leur maison. Ce dernier critère m'a d'ailleurs permis de retenir deux situations de transformations de maison, conçues et effectuées par le propriétaire lui-même.

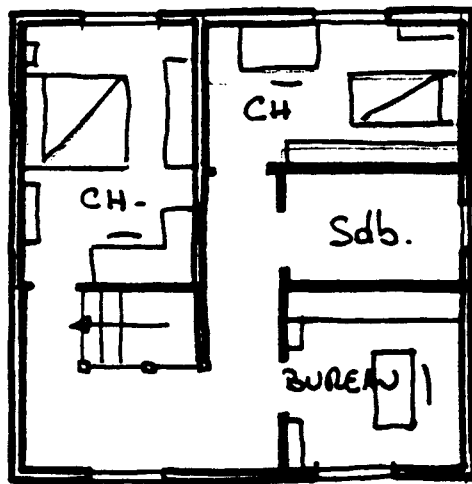
Parmi les quinze relevés effectués, j'ai retenu les villas de :

- M. Finold, (F) 40 ans, commerçant, marié avec une secrétaire, deux enfants. Habite dans un lotissement construit en 1980 à proximité d'un village des hauts de Sud de l'île.



REZ de CHAUSSÉE

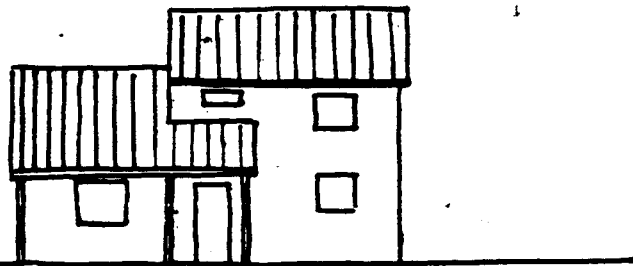
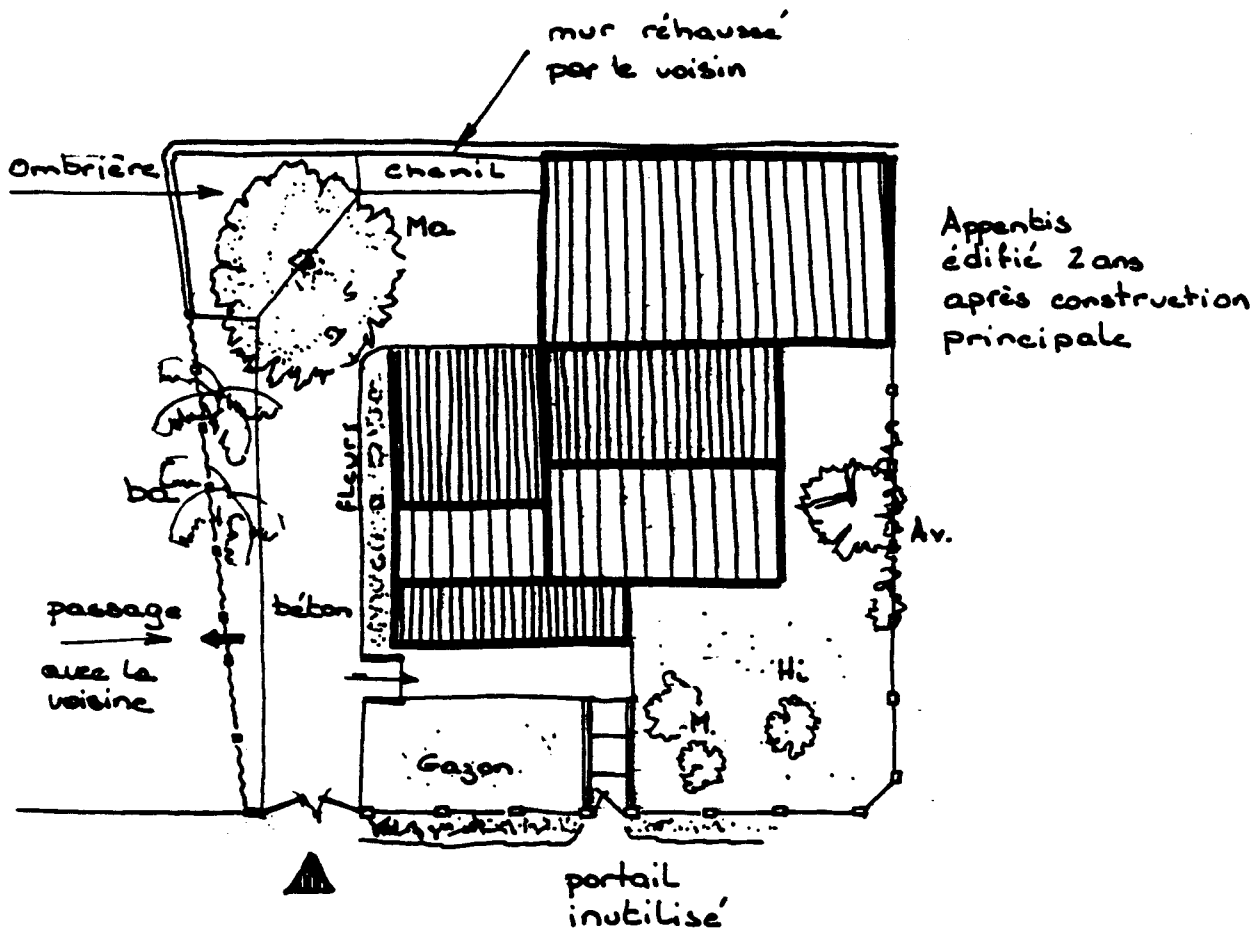
Am.



ÉTAGE

LA VILLA FINGLA





LA PROPRIETE FINOLD

- M. Sautron (S), 38 ans, professeur, deux enfants. Habite dans un lotissement récent (1982), dans les Hauts de l'Ouest.

- M. Crochet (C), 33 ans, instituteur, marié avec une assistante sociale, deux enfants. Habite sur un terrain de famille à proximité du centre de Saint Denis.

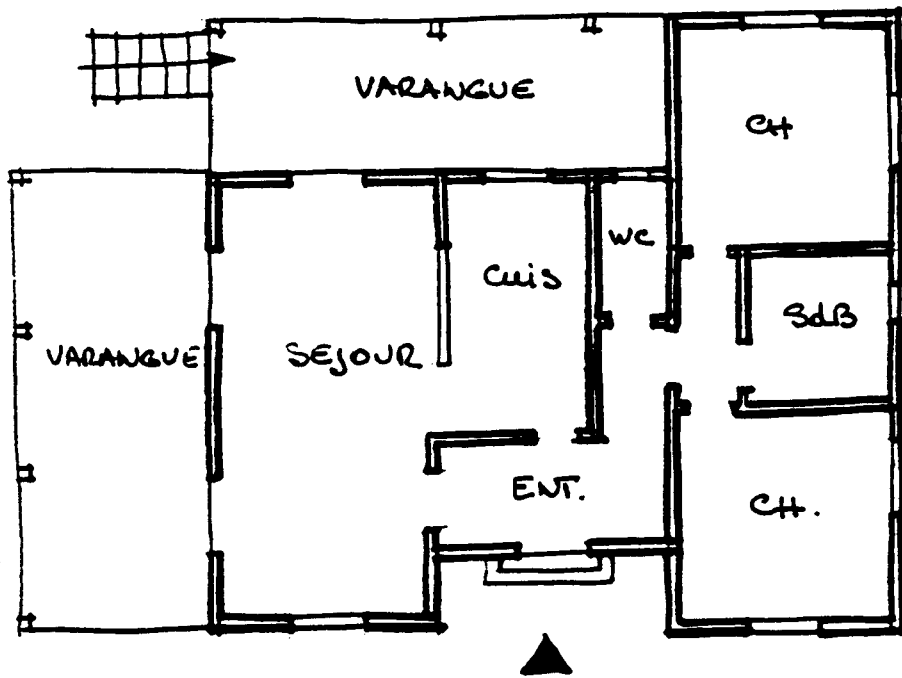
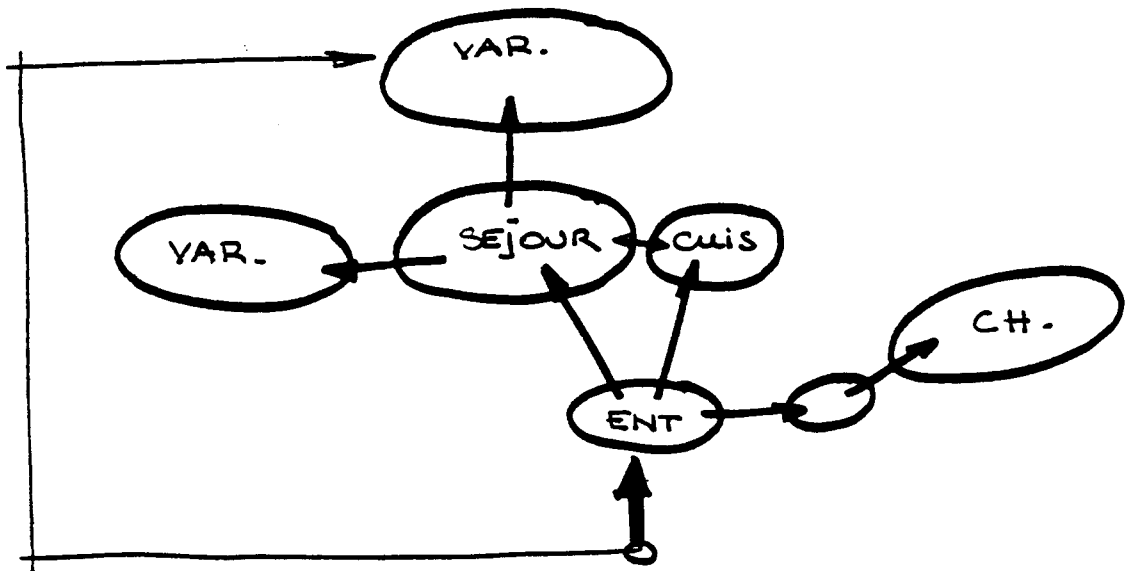
S'y ajoutent les observations concernant les deux espaces transformés :

- la villa de M. Imoulla (I), 37 ans, profession libérale, marié avec une infirmière, deux enfants. Il vient de racheter une ancienne villa créole ( 1930 ) dont il dirige lui-même les travaux de transformation totale.

- la villa de M. Dupuis (D), 39 ans, professeur, deux enfants, située dans une ville de la côte, transformée et agrandie en 1987.

J'ai du me servir d'observations portant sur d'autres cas. Ils sont signalés en bas de page. De même j'ai effectué des vérifications sur la couleur, les formes et les clôtures, dans deux lotissements, appelés lotissements de référence et notés respectivement L.1 ( 1980 - 20 lots ) et L. 2 ( 1988 - 35 lots ). Ces deux groupements de villas sont situés sur la côte Ouest de l'île.

Dans un premier temps j'ai repris l'ordre d'exposition utilisé pour les monographies. Le second chapitre est consacré à l'explication des changements observés.



LA VILLA JAUTRON.

1m

1) L'ESPACE LIMITE : LA " PROPRIETE "

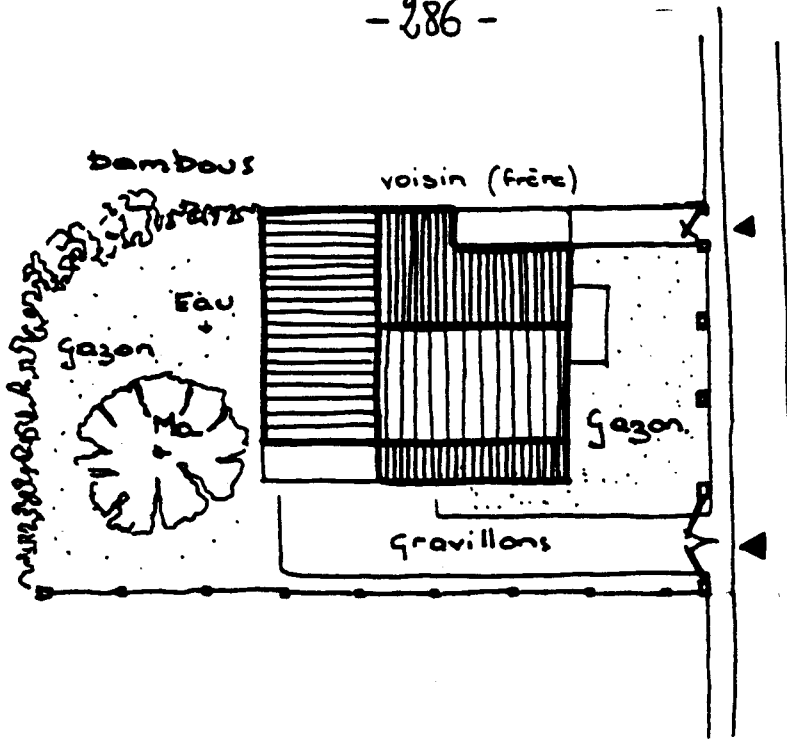
\* Limiter et marquer

Tous les espaces étudiés sont physiquement limités par des clôtures. On note en effet un strict marquage des propriétés, nettement plus précis que dans le continuum défini précédemment où l'on repère des [kour] sans limites physiques. Ce n'est pas le cas pour les villas et le fait est confirmé par les relevés effectués dans les deux lotissements de référence où toutes les parcelles, sans exception, sont entourées. On observe les mêmes pratiques pour des villas isolées, construites hors des concentrations pavillonnaires.

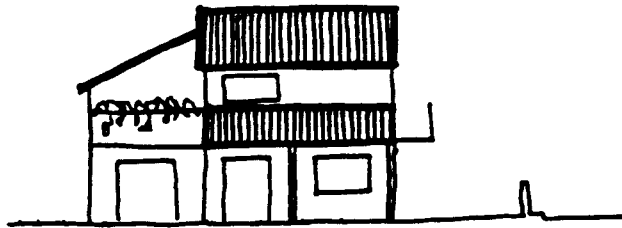
La nécessité de déterminer son territoire est affirmé avec force par mes interlocuteurs et la clôture participe largement à ce marquage : on ne la conçoit pas en mitoyenneté, c'est-à-dire ni sur la limite avec les voisins, ni en partageant les frais de construction avec eux. Le premier qui ressent le besoin de clôturer ( le premier arrivé selon mes observations ) prend à sa charge les dépenses et revendique la propriété de l'ouvrage.

" Non. Non, pas en limite de propriété, car je savais que j'aurai un voisin qui allait construire à côté. On aurait pu se voir et même pour la clôture, la faire en copropriété. Mais j'ai voulu que je sois entièrement chez moi ... alors j'ai fait ma maison, j'ai fait ma clôture. D'une certaine façon, je donne l'usage de ma clôture aux autres ..." (F)

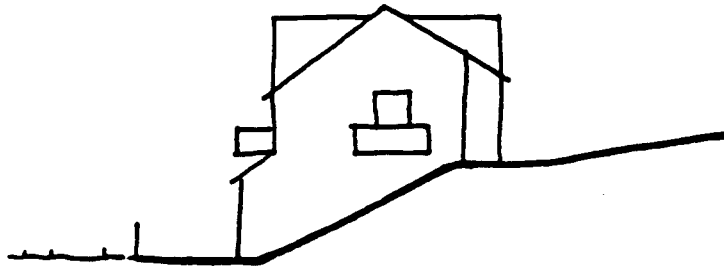
".... je les [ les voisins ] connaissais de vue, hein, mais enfin j'ai pas voulu heu... il y en a un je connaissais déjà un peu avant, celui de derrière je le connaissais un peu avant ... mais comme il n'était pas prêt de construire, je me voyais mal lui proposer de partager une clôture ... donc j'ai préféré être chez moi complètement. Il ne faut pas être chez le voisin, il faut que les gens soient entièrement chez eux ; un mur en limite appartient également à l'autre. J'ai quand même habité en milieu pauvre, et quand j'ai voulu avoir quelque chose



LA PROPRIETE

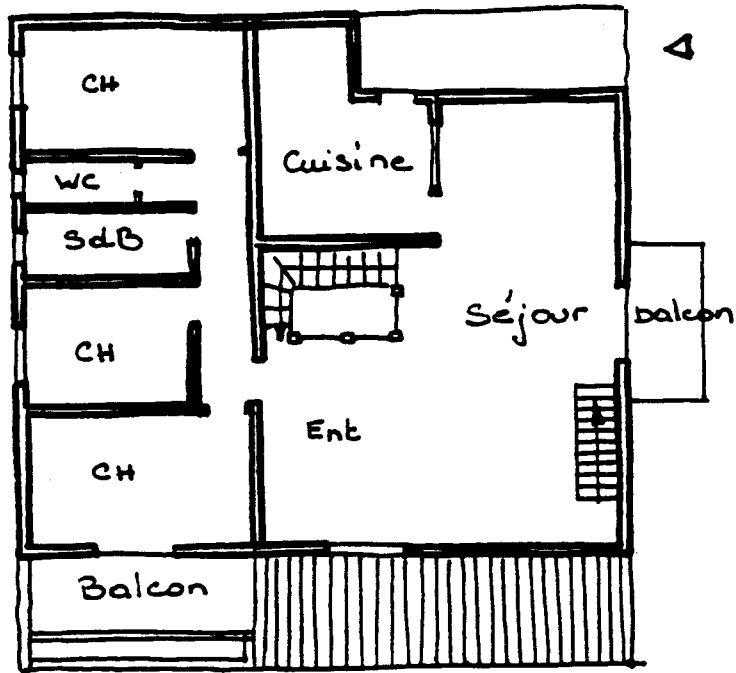


FAÇE



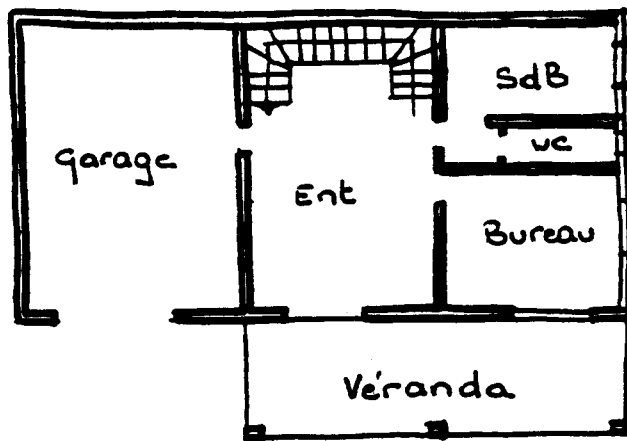
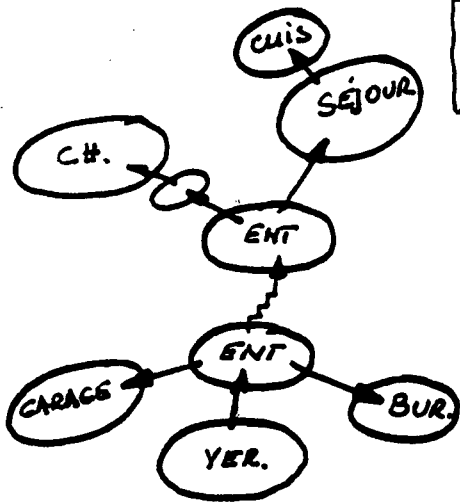
PROFIL.

LA VILLA CROCHET



SE(ON) NIVEAU -

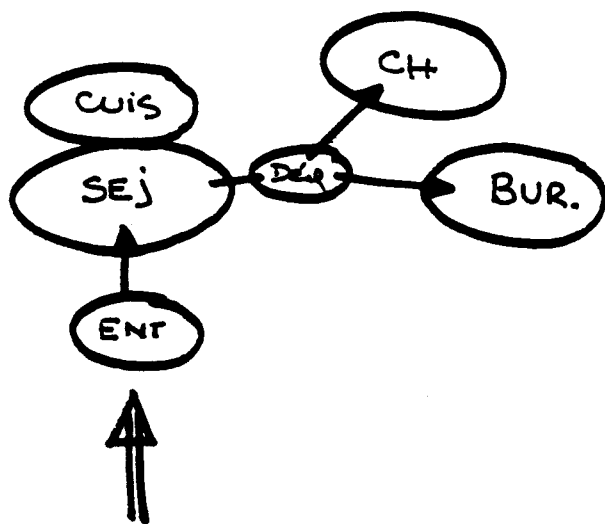
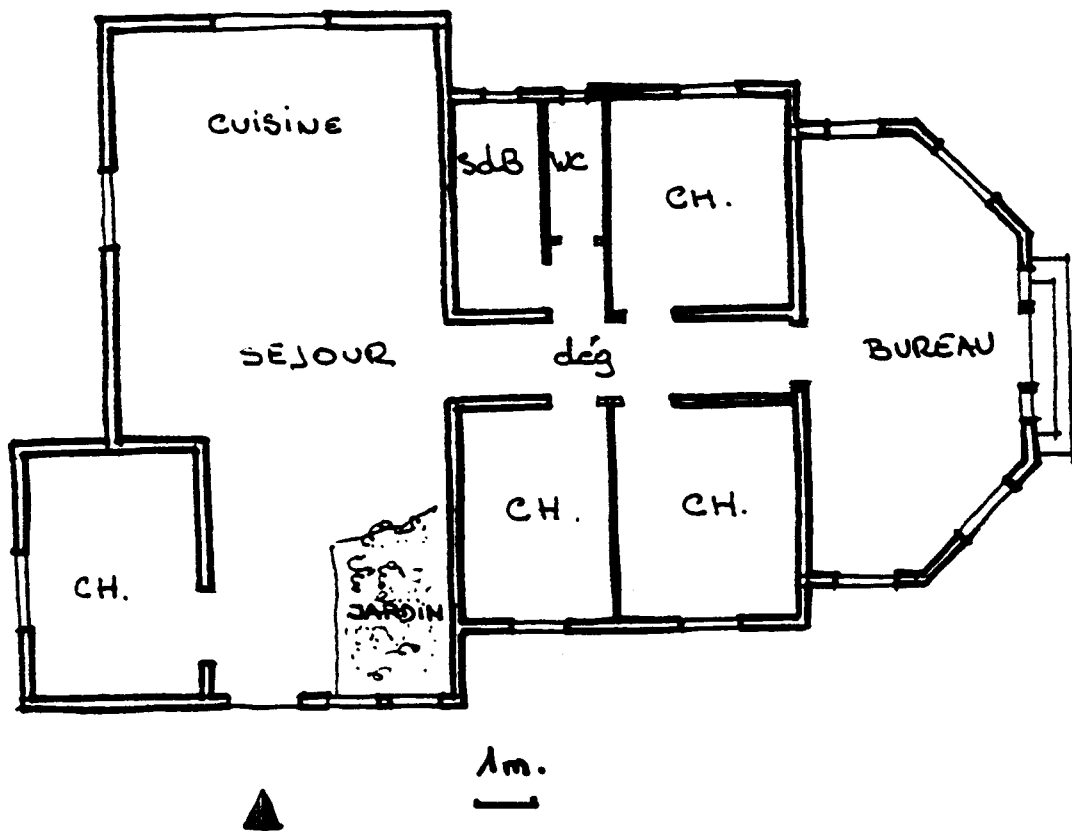
1m



PREMIER NIVEAU.

LA VILLA CROCHET.

# LA VILLA IMOULLA.



à moi, j'ai voulu que cela soit entièrement à moi, que je n'ai pas de problèmes par la suite avec les voisins ... pas de problèmes, je suis chez moi, je leur cède bien sûr ... maintenant bon, c'est sûr, vu les relations que j'ai .. ils ont remonté leur clôture sans problème ... parce qu'ils ont remonté un morceau de clôture sur les parpaings que j'avais fait monter ... parce que mon voisin a fait un mur de soutènement ... mais c'est pas pour la vue, puisque c'est à l'arrière, donc ce n'est pas gênant. J'ai regretté un peu vu le travail de cochon qu'il m'a fait : sa maçonnerie ne correspond pas du tout à celle de chez moi. Le mur est entièrement chez moi, j'ai pris la moitié de la borne et j'ai construit le mur chez moi. " (F)

Les matériaux qui composent les clôtures sont nettement moins disparates que ceux utilisés pour les [kour] décrites précédemment; les palissades subissent toutefois un traitement différent selon qu'elles se situent en bordure d'accès, en mitoyenneté ou à l'arrière de la propriété. Ce traitement différentiel ne concorde plus, comme dans les relevés précédents, avec des différences d'opacité. Les entourages sont plutôt moins opaques, mais ils le sont plus uniformément sur tout le pourtour de la parcelle grâce surtout à de la végétation.

La clôture qui donne sur l'avant est très généralement composée d'un mur bahut en pierres artificielles surmonté d'éléments de bois (lisses horizontales, lattis verticaux) ou de fer (grilles métalliques) voire de fer forgé.

" Une grille en fer. On va voir dedans, ce sera très aéré, même avec la végétation lorsque ça pousse .... on aimerait une clôture en fer forgé ..... c'est très cher, il y a pas mal de clôtures en plastique, en P.V.C., c'est pas donné non plus .... le fer forgé ça fait un peu plus traditionnel ... la noblesse du matériau quoi .... et ici, c'est encore l'avant, donc je ferai encore en fer forgé. " (C).

Le tout est doublé presque toujours d'une haie végétale (croton, hibiscus, laurier ou bougainvillée) intérieure et parfois extérieure (couronne du Christ). On retrouve ici, comme précédemment, cette appropriation de l'espace public situé juste devant la clôture. C'est également le cas pour quelques parcelles du lotissement L.1., mais cette pratique n'est plus constatée dans le lotissement L.2. plus récent.



" ... Ce que j'ai planté à l'extérieur, c'est également une protection, ce sont des piquants ... je ne sais plus comment ça s'appelle, mais au départ c'était pour la beauté hein.. ce qui est à l'extérieur, c'est à moi, jusqu'au bord du goudron.. ce que j'ai planté, c'est à moi ... c'est dans la chemin, mais c'est chez moi d'ailleurs je rabats la poussière, parce que c'est la cour et la cour jusqu'à la route c'est à nous .(F)

Lorsque la parcelle se trouve dans l'angle formé par deux chemins d'égale importance, la clôture est traitée de la même façon sur les deux côtés. Les palissades latérales sont généralement faites de grillage galvanisé ou plastifié tendu sur fils de fer et supporté par des cornières métalliques scellés dans le sol. Une haie végétale vient doubler ces clôtures lorsqu'il ne s'agit pas d'une plante grimpante utilisant le grillage comme tuteur.

" Ici [ je mettrai ] une petite grille métallique, donc des tubes et juste un grillage ... voilà, juste un métallique .... c'est pour faire pousser des pois dessus mais ça va être rendu un peu opaque .... et ici c'est le fond c'est déjà un peu fermé avec les bambous .... " (C)

C'est finalement plus la végétation que le choix des matériaux qui produit l'opacité de la clôture. Il arrive bien entendu que des parties de clôtures ( qui se situent plutôt sur l'arrière ou les côtés ) soient doublées de matériaux légers ( canisses, bâches d'ombrières ) et masquent les parties de la propriété.

Ces relevés généraux sont largement confirmés par les observations dans les lotissements de référence. (L.1, L.2)

#### § L'accès aux propriétés

L'accès aux propriétés se fait par la voie principale : on y trouve le portail piéton et le portail des voitures, qui peut toutefois se situer sur une allée latérale. Il arrive, de plus en plus fréquemment, que les deux entrées se confondent en une seule ( [S], [F], [C] ), un vantail particulier se trouvant ménagé dans un des deux battants de l'entrée des voitures.

Ma maison est orienté vers la mer... avant les arbres n'étaient pas si grands, on voyait bien heu .. le chemin n'a pas changé et

on rentrait par là ... car anciennement lorsque l'on construisait, il y avait toujours le petit portail ... mais maintenant on prendra le portail des voitures ... (F)

Dans le premier lotissement (L.1), on trouve majoritairement le double portail ( pour environ les 2/3 ), tandis que le portail unique apparaît plus fréquemment ( la moitié des cas ) dans le groupement (L.2). On note la quasi-disparition du [ baro ] " arrière ". Seul (D) en possède un donnant sur la ruelle arrière, celui de (C), plutôt réservé aux "amis", donne sur la route principale.

"... il y a une entrée voiture qui se trouve là ... une plus petite qui va vers la cuisine derrière là-bas. L'entrée principale c'est là hein ... le portail voiture; ça va être une grille en fer, deux grands battants avec dans l'un des battants un petit [baro] et là-bas c'est pour la famille .. pour des intimes qui viennent directement dans la cuisine derrière (\$) ... Mes parents ont aussi deux [baro] .... ils ont un petit baro qui est juste en direction de l'entrée du séjour .... pour les invités ... et puis il y a le garage .... qui sert aussi d'entrée ... les amis entrent par là, par l'entrée du garage. Moi j'inverse, ... là c'est la cuisine ... c'est ceux que l'on connaît bien.... " (C).

Dans les lotissements, le " petit portail " n'existe plus, la pratique de la mitoyenneté et donc la disparition des cheminements secondaires y ayant sûrement largement contribué. On note cependant des ouvertures donnant " chez le voisin ", ces dispositions n'étant toutefois pas générales, les " voisins " en question devant entretenir des rapports particuliers.

La facture des portails et de la clôture avant est le plus fréquemment pensée comme un ensemble : les matériaux utilisés sont les mêmes et les motifs de la clôture se retrouvent sur le portail dans une continuité générale. On peut cependant citer des exemples où le portail se trouve particulièrement valorisé par un ouvrage soigné dont l'originalité tranche avec les réalisations proches.

## \* L'organisation de la propriété

La caractéristique principale est la construction unique sur la parcelle. Un seul bâtiment intègre effectivement, et dès l'origine, un certain nombre de sous-espaces auparavant fractionnés en plusieurs unités distinctes. Ainsi sont systématiquement rassemblés sous le même toit les espaces de réception, les espaces de repos, le lieu de préparation des repas ainsi que les espaces réservés aux ablutions.

Lorsque des extensions sont construites, celles-ci se font contre ou en prolongement de la première bâtisse, de sorte qu'il est rare de relever des parcelles supportant plusieurs édifices, même après plusieurs années d'existence. Dans le lotissement le plus ancien (1.1) (le second étant trop récent pour juger de l'achèvement des travaux), seul un dixième environ des lots comporte une construction séparée de la première maison. Il s'agit essentiellement de garages à voiture, conçus pour un accès simple et situés plutôt sur les côtés ou à l'arrière des propriétés.

On ne peut plus dresser aussi nettement que l'on a pu le faire précédemment une cartographie des différentes cours qui nous servent de référence. En particulier, la distinction avant/ arrière est nettement moins précise et l'on ne relève plus la présence d'une clôture interne qui viendrait séparer ces deux espaces. Ils ont d'ailleurs tendance à s'uniformiser quant au traitement végétal et à perdre les caractéristiques qui permettaient de les différencier.

Ainsi, les parterres de l'avant de la maison continuent à être aménagés, mais ils ne sont plus systématiquement disposés de part et d'autre d'une allée d'accès qui se trouve de plus en plus décalée par rapport à la construction, celle-ci ayant perdu par ailleurs son axe de symétrie.

" la cour avant, ben c'est ici, et ici il y a deux options là. Ma femme, elle préfère les petits parterres en bordure là ... un au mur et un ici. Moi j'opterai plutôt pour des allées et un parterre rond, mais en parterre .... le tout gazonné hein.... Ca par exemple, ma mère refuse de le faire ... elle a des fleurs partout ... et on se bat avec nos parents depuis un moment pour les décider à mettre de la [trénas] .... ils sont fatigués et ne peuvent plus ... mais ils ne veulent pas. Nous aussi on mettra des fleurs... mais dans un premier temps on mettra de la [trénas] partout ... il y aura quand même beaucoup de fleurs aussi... " (C)

" Je n'ai que des rosiers de l'autre côté ... c'est pas tout à fait un parterre, mais enfin c'est un petit coin qui ressemble quand même au parterre .... moi j'ai mis la pelouse pour la tranquillité hein , c'est à dire pour ne pas avoir à planter partout .... tout le monde plante du gazon partout pour être plus tranquille... c'est vraiment pour plus de tranquillité que pour autre chose .... " (F)

Hormis la bordure végétale qui double la clôture, on trouve trouve plantés, sans ordre apparent, des arbustes et taillis d'agrément ( multipliants, hibiscus, crotons, flamboyants, faux-veloutiers entre-autres ), qui s'imposent largement face aux autres arbres fruitiers. S'il doit y en avoir, ceux-ci (manguiers, longanis, papayers) seront plutôt cantonnés aux alentours de la partie arrière de la cour.

" On a commencé à mettre des arbres, on a un manguier... un letchi, quelques autres arbres à récupérer ... et ici c'est ma femme, c'est elle qui a choisi les pieds de bois ... c'est elle qui plante son piment, elle cherche des pieds de bringelle, bon, elle m'a fait promettre de chercher un peu de terre et de délimiter un endroit pour elle derrière. " (C).

L'élevage des animaux, au moins celui des plus grosses bêtes a pratiquement disparu. Le petit élevage a nettement perdu de son ampleur et ainsi s'estompe le caractère de basse-cour et l'aspect humide et vivant de la partie arrière des cours. Le sol est parfois gravillonné ou bétonné, ce qui donne à l'ensemble un côté aseptisé. La roche à laver, parfois remplacée par un bac en béton, n'est plus systématiquement présente, l'emploi de la machine à laver s'étant généralisé. Celle-ci se trouve dans la maison, dans l'appentis ou le garage qui donne sur l'espace arrière de la cour.

Le renoncement au petit élevage n'implique pas cependant l'abandon complet de cette forme traditionnelle d'approvisionnement : il arrive que la basse-cour des parents continue à servir aux enfants qui, en échange de nourriture et des coups de mains occasionnels, reçoivent des animaux ... qu'ils soignent parfois eux-mêmes [F]. Des animaux domestiques ( chiens, chats mais aussi oiseaux en volière ou poissons en aquarium ) sont élevés dans la cour et on leur réserve une place et des soins particuliers.

L'ombrière est fréquemment présente et sert effectivement à produire des plantes pour la maison ; les boutures et autres plants sont souvent échangés avec les voisins et amis. L'ombrière se situe de préférence vers l'arrière de la cour, et sa construction est généralement très élaborée, en cornières métalliques entre lesquelles est tendue une toile adaptée ; certaines d'entre elles ont des dimensions impressionnantes. Il arrive également que l'on trouve un endroit réservé au petit maraîchage destiné à la consommation domestique.

La traditionnelle cuisine séparée n'existe quasiment plus, mais par contre on relève souvent des lieux adaptés à une cuisson extérieure, type " [boukan] amélioré " pour la confection exceptionnelle de plats au feu de bois [F], [S]. Le barbecue, foyer déplaçable et utilisant le charbon de bois, est très prisé [F], [C], [I] ; il procède cependant d'une autre logique que le [boukan] de l'arrière.

" non, la cuisine dehors, ce n'est pas de notre âge ... mais il y aura quand même, à terme ... un évier qui sera installé avec une évacuation de l'eau quand il y aura un poisson à nettoyer .. etc... y aura l'évier, un truc pour laver le linge ..... et il y aura un feu à l'arrière hein ... ça on ne peut pas s'en passer .... , même notre génération ... mais ce ne sera pas une cuisine quoi ... non, ce ne sera pas la même chose ..." (C).

" Je ferai une cuisine séparée bien sûr .. oui, je l'ai en tête mais là j'ai un problème de place je ferai, même pas trop grande mais .. pourquoi ... euh ... cuisine dehors, ce ne serait pas une cuisine euh ... à gaz ou électrique hein .., cuisine au bois .. pour l'extérieur hein ... ce ne serait pas entièrement une cuisine, ce pourrait être seulement un ... style barbecue-cuisine dans lequel on peut cuire vraiment au bois .." (I).

La disparition de la cuisine accentue encore l'uniformisation de la propriété.

L'homme intervient plus fréquemment dans la cour ; il garde ses prérogatives traditionnelles concernant les gros travaux ou les transformations du bâti, mais participe de plus en plus à l'entretien de la cour. En particulier, la coupe du gazon lui est réservée, mais l'emploi de la tondeuse ou de la débroussailleuse ne doit pas être totalement étranger à cette nouvelle pratique.

Le soin aux animaux de basse cour, lorsqu'il en reste, ou domestiques ne sont plus strictement dévolus à la femme et il arrive que l'hôte fasse visiter " son " élevage avec fierté. Le soin des plantes reste toutefois réservé à la femme, quoique l'homme prenne largement sa part dans l'arrosage. Il assure également le nettoyage et le balayage de la cour, et ce au moins autant que sa femme ; par contre, les enfants n'interviennent pratiquement plus dans ces tâches de jardinage.

" .... ma femme fait beaucoup de jardinage et elle a l'habitude de cela ; elle a commencé un petit parterre là et à la longue ça va prendre de l'importance (....) Mais par rapport à nos enfants, elle trouve pas normal qu'ils ne touchent jamais la terre, qu'ils ne s'occupent jamais des animaux et elle voudrait avoir des petits lapins ... bon ça serait plus le rendement,

mais c'est plus le point de vue éducatif et approcher quelque chose qu'on a connu pour que les enfants ne perdent pas ça totalement .... son petit jardin il va s'agrandir, c'est sûr et elle aura quelques animaux derrière. Mais moi j'ai tracé un trait là-dessus .... Mais la [cour] c'est la femme .... à la maison ça toujours été Maman .... ou les marmailles." (C) .

L'avant est largement utilisé par tous les membres de la maisonnée et, parmi eux, les enfants qui profitent du gazon pour leurs jeux. Des agrès peuvent y être installés.

" Là devant, j'ai mis du gazon pour que les enfants puissent jouer ... moi j'avais pas trop d'endroits pour jouer, donc eux ils ont un coin pour jouer tranquillement, ils peuvent se rouler dans le gazon c'est un idéal... pareil parce que chez mes parents, marcher sur un parterre ... alors que là ils peuvent courir partout ... (F).

On y place volontiers des fauteuils " de jardin " qui forment un prolongement naturel de la véranda.

" Ma cour, quand elle sera gazonnée, il y aura un petit banc dedans et un petit lampion ... ce sera un lieu de détente quand il y aura un peu d'ombrage et tout .... " (C).

## 2) L' ESPACE BÂTI

### § Implanter la construction.

#### §§ L'orientation

A l'évidence, les principes guidant l'orientation de la maison dans la première analyse ne fonctionnent plus et d'autres critères viennent contraindre l'implantation d'une maison sur un terrain.

On perçoit bien ces changements lorsque l'on étudie les constructions sur lesquelles les utilisateurs ont eu une certaine

liberté de conception dès le démarrage du projet. Cette liberté dépend à la fois des possibilités financières du constructeur, mais aussi de la forme, de la situation du terrain et des règlements d'urbanisme.

L'orientateur principal n'est plus forcément le chemin, ce qui ne veut pas dire que cette dimension soit négligée. Mais la course du soleil, la protection contre les vents dominants et surtout le dégagement de la " vue " sont largement pris en compte.

Ouvrir sa maison sur l'horizon, sur un paysage agréable, ou sur une vue dégagée est devenu le critère premier pour l'orientation.

" La première chose que l'on a regardé en achetant le terrain, c'est comment on pourrait mettre la maison pour avoir un maximum de la vue ici, ce serait dommage de ne pas en profiter non ? " (M).

La vue contraint l'orientation de la maison, elle influe sur la position des ouvertures, qui doivent par ailleurs permettre la ventilation de la maison.

" nous, on a fait deux terrasses vers la mer parce que c'est bon de ce côté là... on a juste fait une petite ouverture sur la route c'est pas une entrée, c'est juste un petit balcon et aussi au niveau changement de température, d'ensoleillement, on a aussi une fenêtre vers l'Est là-bas et une porte sur l'arrière, donc des quatre côtés on a des ouvertures, pas des vues, mais des ouvertures, pas trop vers l'Est parce que on peut pas faire de trop grandes ouvertures vers l'Est à cause du vent .... Ca été un choix pour une circulation d'air ... et pour la mer ces deux terrasses c'est donc pour la vue, ailleurs c'est pour l'air ... d'ailleurs j'ai accepté pour cela de ne pas avoir la conformité (\*) (C).

Lorsqu'il y a des choix à faire, entre la protection contre les vents dominants, l'ensoleillement ou la vue, c'est l'orientation vers le paysage qui emporte la décision.

---

(\*) Pour accentuer la circulation d'air, la personne a créé une ouverture en limite de propriété, ce qui est interdit par le code de l'urbanisme .



" C'était un choix hein ... on a choisi cette direction avec un inconvénient au niveau du vent, mais on a choisi la mer, ça c'est sûr ... " (C).

Effectivement, lors d'une de mes visites, la pluie vint à tomber en même temps que le vent se mit à souffler. Assis " face à la mer ", il nous a été impossible de continuer à converser sur la terrasse.

Ailleurs, c'est le dégagement sur la ville qui guide le choix de l'orientation. L'implantation retenue par (C) est ainsi inversée par rapport à celle choisie dans le passé par ses parents.

" Mes parents, ici à côté, ils ont mis vers la route... d'ailleurs toutes les maisons qu'on a eues, vers la route ... Mais ici sur Montgaillard, on est quand même au dessus de la ville, hein on voit tout Saint Denis, et on a quand même une pente intéressante... en plus avec vue sur la mer et c'est pour cela qu'on a fait une terrasse là haut. "

" Mes parents sont un peu plus encaissés, ils auraient eu la vue, mais ils ont orienté vers la route ... pour eux, il me semble que c'est logique. Nous, à côté, le fait d'avoir une vue, cela nous semble reposant, cela nous semble bien d'avoir de la vue, mais eux, je ne pense pas qu'ils avaient un processus de pensée orienté vers cela .... eux, c'était plus tourné vers la communication, vers la visite des gens ." (C)

Il arrive cependant que les situations respectives de " la vue " et de l'accès soient contradictoires. Ainsi on peut voir des parcelles desservies par l'amont, alors que le dégagement visuel se situe à l'aval. Dans ces cas, l'utilisateur qui souhaite conserver " la vue ", doit alors inventer des solutions qui vont modifier radicalement les circulations dans la maison. Ainsi chez [S], aux prises avec un accès opposé à la vue :

" ... le positionnement de la maison par rapport à la route par exemple, j'ai essayé de tout concilier. Il y a l'entrée par rapport à la route, j'ai fait comme un système de patio .... J'ai fait attention par rapport à l'environnement etc... mais ça c'est un petit peu ... empirique par rapport à l'ensoleillement, par rapport aux alizés ... ça c'est une notion neuve ... (S)

C'est précisément parce qu'il a voulu " tout concilier ", - et ici il faut entendre : entre ce que faisaient ses parents et ce qu'il souhaite faire dans et de sa maison - que (S) crée " un système de patio ". Ce nouvel espace, qui s'apparente plus, en termes d'architecture, à une entrée, s'il permet d'assurer l'accueil, marque une rupture avec la disposition traditionnelle de la construction. L'espace d'accueil est sauvegardé, ainsi que " la vue " dont on se réserve l'agrément, pour soi et ses hôtes.

Comme a pu le dire cet informateur, en faisant un lapsus tout à fait révélateur :

" Ici, quand j'ai eu à construire, j'ai voulu me ménager la vie ... euh .... la vue bien sûr .... enfin la vue et la vie finalement .... " (S).

et d'ajouter :

" .... en fin de compte, cela me permet .... moi ... de profiter de la vue, mais aussi de l'offrir à mes amis ... " (S).

Mais le paysage ne s'offre pas partout dans l'île et les terrains ou lotissements " avec vue imprenable " ou " paysage dégagé " sont valorisés : cette position particulière leur confère une valeur ajoutée indéniable.

Lorsqu'il n'y a pas de vue, le chemin reste l'orientateur de référence, encore que l'on puisse observer des constructions dont l'entrée donne sur le chemin, tandis que les pièces de réception donnent à l'opposé, là où l'environnement est jugé plus " intime ".

Dans le lotissement L.1, situé sur un terrain relativement plat sans dégagement de vue particulier, toutes les constructions sont orientées vers le chemin créé pour l'occasion. Dans le lotissement L.2 né avec la défiscalisation et implanté sur un terrain fortement pentu offrant la vue sur la mer, toutes les maisons sont tournées vers l'océan ; les accès se font, selon les positions relatives de la maison et de la route, tantôt côté montagne et la maison possède une entrée, tantôt côté océan, et l'accueil se fait par la pièce principale.

#### § La position de la maison

Lorsque la taille du terrain le permet, la position de la maison reste centrale. Son implantation est toutefois de plus en plus contrainte par les règlements d'urbanisme en vigueur.

" Oui, j'ai pu dire je la veux à cet endroit, plus à droite, à gauche. D'un côté je me trouvais trop près de la route et je voulais quand même un bout de cour, où je voulais planter mon gazon, je voulais que les gosses puissent s'amuser et par là on était juste à la limite dans la mesure où il fallait quatre mètres. " (F)

L'idéal reste bien sûr de pouvoir faire le tour de sa maison, car il faut pouvoir " cerner quelque chose ", " maîtriser quelque chose " pour la considérer à soi.

" Une maison, il faut en faire le tour; si on fait le tour, on est entièrement chez soi de toutes façons alors que si on la fait en mitoyenneté bon ben heu ... il risque toujours d'y avoir des problèmes .. dans mon idée à moi quand j'ai construit, je ne voulais pas avoir d'ennuis avec les voisins. Mais si c'était quelqu'un que l'on connaissait bien, il y aurait peut être moins de problèmes ... mais moi ici je suis arrivé dans l'inconnu ici ... j'ai du donc mettre les limites de ma propriété. " (F)

La mitoyenneté reste très mal vécue, même si le voisin est " quelqu'un que l'on connaît bien ".

" Au départ nous voulions une maison, une bâtisse qui tienne quand même dans les dix - douze mètres au niveau carré en intégrant un garage, le tout se trouvant dans la bâtisse, dans la bâtisse principale. Voilà. Le terrain n'étant pas très ... très large, au bout du compte, ça a l'air assez large, on a dû se mettre en mitoyenneté à l'arrière (\*), déjà c'est une donnée qui est ... pour l'instant on vit bien cette mitoyenneté dans la mesure où le terrain appartient à mon beau frère qui vit en métropole, donc on utilise son terrain et on fait le tour de la maison mais c'est sûr que ça commence à nous poser problème ... Depuis le début je disais à ma femme on verra par la suite, mais le fait de ne pas pouvoir faire le tour de la maison, ça pose un problème .... à moi euh.. hein, à moi ... A mes enfants, je suis sûr que cela ne leur pose aucun problème .... Parce que c'est une habitude d'enfance hein ... une maison bon ben ... c'est un lieu de vie, mais aussi l'espace qui est autour auquel j'ai toujours été habitué avec à l'arrière .... alors vu les dispositions du terrain, on a dû opter pour une cour qui se trouve à droite de la maison; de l'autre côté, on a une cour par là-bas, avec une direction vers la mer pour la maison. " (C).

La cour est ce qui reste quand la maison est implantée sur le terrain et comme cette implantation est dépendante de l'orientation choisie, la notion de devant et de derrière n'est plus automatiquement définie : il faut donc décider de l'affectation des différents espaces extérieurs.

" Le choix de la cour nous a été imposé par la dimension du terrain, mais ça pose des problèmes " (C).

" Si je me réfère à des choses anciennes ... il y a peut être des choses qui se passent derrière la maison et pas devant. Maintenant l'arrière c'est là .... avec un réseau de circulation qui fait que l'on sortira de la cuisine ... on contournera la maison là ... et pour aller à l'arrière dans la cour on fera tout ce trajet là .... (C).

---

(\*) L'arrière désigne ici le terrain en amont de la maison, et ne fait plus référence à une situation par rapport à la route.

Le cas de (I) est exemplaire : en réaménageant une vieille maison créole et en souhaitant " profiter de la vue ", il doit redéfinir les espaces ; mais pour ce faire, il se sert de références traditionnelles.

" Le terrain s'arrête au métallique . Là ce n'est pas à moi ! Je voudrais que cela soit à moi, comme ça je pourrais faire la grande allée avec des palmistes ici.... déjà je ferais une allée jusqu'à la route ... mon terrain n'est pas borné avec la route et je voudrais acheter ... déjà je disposerais tout différemment hein .. tout ça sauterait, partirait derrière, de l'autre côté ... les parcs là ... tout donnerait sur la ville finalement ...et une allée qui grimperait ici. " (I).

#### \*\* L'adaptation à la pente.

La maison se tourne vers la vue, ce qui implique une redéfinition des espaces intérieurs, la cour se détermine en fonction de la position de la maison et celle-ci s'adapte à la topographie du terrain. Car contrairement à la construction traditionnelle, la pente devient un atout, même si l'adaptation au sol est perçue comme un problème délicat à résoudre.

" Avant ils créaient un terrain .... si je regarde les maisons traditionnelles, elles sont toutes horizontales. Je ne vois aucune dans mon esprit qui utilise effectivement une pente ... et il y avait ce petit mur de galets que l'on entassait .... effectivement, mes parents ont construit plat, alors que le terrain est en pente. Ici on a une sacrée contrainte, c'est la pente, on a une sacrée pente .... alors vraiment pour trouver un modèle de maison là-dessus qui puisse faire avec hein... et qui puisse conserver la vue ... C'est pour cela que ça a traîné, pour la maison, avec le concepteur, on a vu beaucoup de plans possibles , pour le terrain, dans ce sens-là, dans ce sens aussi on a cherché pour utiliser la pente au maximum... mais c'était pas évident !" (C).

L'adaptation à la pente consiste à utiliser la différence de niveau entre le haut et le bas du terrain et d'y concevoir la construc-

tion en superposant ou en décrochant des éléments du bâti. Ceci oblige à pratiquer un découpage des espaces de la maison en fonction des relations que l'on souhaite maintenir entre eux. On assiste alors à une refonte de la hiérarchie spatiale et donc des circulations observées dans les premiers cas de cette étude.

L'adaptation à la pente va de pair avec la notion de plain-pied. Autrefois exhaussé, le niveau des planchers bas des différentes constructions relevées se trouve maintenant proche du niveau du terrain naturel. Lorsque, pour des raisons constructives, le niveau du plancher a du être surélevé, il arrive que l'on préfère amener du remblai pour réhausser le terrain naturel, plutôt que de créer un nombre trop conséquent de marches pour compenser la différence d'altitude.

La varangue, ou du moins l'espace que l'on appelle aujourd'hui ainsi, c'est à dire selon une définition architecturale la " véranda ", perd ses marches d'accès.

Par contre l'entrée, lorsqu'elle existe, est plus volontiers traitée avec un seuil de quelques marches. On relève d'ailleurs un soin particulier pour le traitement de ce nouvel espace et ce qu'il s'agisse d'un porche ou d'un auvent en façade du bâtiment, ou bien encore d'une pièce spécifique dans la construction. La porte d'entrée est l'objet d'un traitement remarquable : elle est souvent plus soigneusement choisie quant à sa facture que les autres fermetures : elle est " menuisée ", en " okoumé massif " à motifs " pointe de diamant " (C) et peut même posséder une serrure renforcée. Le porche est carrelé (S) et éclairé par une suspension de fer forgé (S). A l'intérieur, l'espace d'accueil est soigné : il est garni de plantes vertes (I), tandis qu'un miroir, mis en valeur par son encadrement doré est accroché au mur tapissé (F).

L'accueil se fait à cet endroit de l'espace domestique, et non plus au portail de la propriété. On note l'apparition de sonnettes, de commandes d'ouvertures à distances qui permettent de manoeuvrer le portail d'accès depuis la porte de la maison. Chez (C) et (I), le portail est absent, ce qui est exceptionnel.

" ça fait plus d'un mois que le mur est monté et que c'est resté comme cela .... je ne suis pas sûr que le portail sera installé très rapidement .... de toutes façons, quand je vais chercher mes enfants à l'école, je laisse mon garage ouvert ... je ne vois pas pourquoi je fermerais mon portail ... euh ... le portail qu'on avait quand on habitait à la Bretagne, quand on a quitté l'endroit, [ pour venir habiter ici ] on a essayé de fermer ... on n'est pas arrivé, pendant des années on fermait jamais, et puis, quand il a fallu fermer, le portail le portail s'est cassé, les gonds se sont cassés .... on allait à la maison directement, par paresse ou je ne sais pas ... on pense pas au mal, on ne pense pas au vol ... ça mes parents ne l'ont jamais compris, ça les sidère .... " (C).

#### \* La forme de la maison

#### \*\* L'originalité

La recherche d'une forme originale semble guider les choix des constructeurs. La maison est d'autant plus valorisée qu'on la sait unique, ou presque, dans l'île de La Réunion.

" ça me plaît d'être le seul à avoir une maison comme cela. Faut quand même pas construire les mêmes maisons on se retrouve alors dans des H.L.M. ou des petites cases. " (F)

" les volumes c'est notre idée hien .... parce que ça change ... avoir juste deux pentes ... bon ... ben c'est-à-dire, on voulait compliquer un peu, faire un peu original et comme les maisons se font de plus en plus belles ... " (C).

Mais il n'est pas désagréable non plus de savoir que sa maison, celle que l'on a pensé pour soi, est reproduite, en totalité ou en partie et a servi en quelque sorte de modèles pour d'autres.

" Mais cette maison n'est finalement pas si originale que cela, il y en aura d'autres puisque je sais que les plans sont déjà recopiés .... et que quelque part il y aura des maisons qui vont un peu rappeler la mienne ...." (F)

Il s'agit effectivement de se démarquer des autres en produisant des formes uniques de maisons. L'uniformité est perçue comme une caractéristique populaire. La construction originale est ici vécue comme un marqueur, une référence à une certaine aisance sociale qui permet à la fois de construire différemment des autres tant pour la forme que pour la solidité, ou la grandeur de la maison.

" .. je pense que auparavant les petites maisons que l'on construisait se ressemblaient toutes ... je ne parle pas de la villa, mais je parle de la petite maison créole elle-même mais c'était des maisons qui se ressemblaient parce que c'était des maisons très basses et c'était surtout construit pour se protéger du vent ... on espérait que le vent allait passer au dessus ... donc très trappues, mais depuis ce temps il y a donc eu des améliorations dans la façon de construire, donc on peut construire un peu différemment. " (F).

Et comme pour se justifier d'avoir fait construire une maison si différente, un de mes interlocuteurs se voit dans l'obligation de faire référence à la tradition ... dont il retient d'ailleurs les éléments caractéristiques des constructions aisées.

" Mais je pense que ma maison ressemble quand même à la maison créole dans la mesure où je retrouve quand même ... la véranda que je voulais ... avec des portes donnant sur la véranda et des petits carreaux, des fenêtres suffisamment pour aérer etc... ça ressemble quand même à la tradition.. Donc je retrouve un petit peu ce que j'avais en rêve " (F).

L'originalité de la construction est un critère important qui permet d'apprécier le changement dans la manière pour une famille, d'envisager son environnement bâti. Mais la référence à la tradition reste vivante et l'on peut trouver des pratiques, souvent vécues ou expliquées comme étant " un retour aux sources ", qui consistent précisément " à garder la forme " de la maison traditionnelle, tout en recomposant la distribution intérieure. Ce " retour aux sources ", sur lequel nous reviendrons, génère, par rapport à la maison, deux types de



conduites. On relève d'une part des cas d'individus ayant racheté une " vieille maison créole " (§) pour " la retaper " :

" ben je me suis dit... je me suis mis dehors déjà et je me suis dit.. qu'est ce que je peux faire de cette maison là, comment la retaper ... Il y avait deux solutions : ou tout foutre en l'air pour construire une autre ou la retaper complètement, mais avec priorité, garder la forme... surtout. Ce qui me plaisait surtout, c'était la devanture, la devanture en arrondi ... La devanture, ici, vers la ville...mais c'est la forme que je voulais garder...la forme de la maison que je voulais... que j'aimais finalement hein .. parce que c'est créole, n'est-ce-pas ... et à partir de là pour la refaire, j'ai pris un copain menuisier, je lui ai dit de tout foutre en l'air, cloisons extérieures et cloisons intérieures et à partir de là on va voir ce que l'on fait... " (I)

... et, d'autre part ceux qui font construire ou choisissent des plans qui font explicitement référence aux formes anciennes. Les arguments publicitaires des vendeurs de maisons sur catalogue utilisent d'ailleurs le registre de la tradition pour attirer des clients. Ainsi une publicité pour des maisons annonce :

" Confiez votre construction à un architecte qui a longtemps étudié les maisons créoles et construisez robuste, vous les nostalgiques des maisons créoles, grâce à de vrais maçons, dans la tradition (sic ) ... " ( publicité, Quotidien du 23-9-90 ).

#### §§ La maison comme marqueur de réussite sociale

A ce critère d'originalité, on peut ajouter la volonté d'exprimer, à travers la forme et l'architecture de la maison, une certaine aisance sociale, ou, mieux, le signe visible d'une mobilité sociale ascendante. Il est d'ailleurs intéressant de noter que tous les renvois à la tradition font référence à la bourgeoisie créole.

---

(§) on notera à ce propos qu'il s'agit toujours de maisons " ayant un certain cachet " et qui appartenant plutôt aux catégories " villa créoles ou " grandes maisons " proposées par les architectes.

la " grande " maison en particulier et la construction à étage sont nettement perçues comme un signe tangible de réussite.

" Une maison à étage, puisque j'avais toujours vécu dans une maison toute petite, très basse avec des volets de bois, sans plus ... où les sanitaires étaient comme je le disais, toujours à l'extérieur ... pas vraiment bien quoi et donc mon rêve c'était de pouvoir avoir une grande maison à étage. Comme je n'aimais donc pas les toits de dalle (\*), j'ai donc construit avec un toit en pente et quand on m'a proposé ce type de maison, tout de suite moi j'ai flashé oui, vraiment " (F).

" l'étage, c'est pour sortir du milieu très bas et pouvoir me réhausser un petit peu ... de toutes façons hein .. je le voulais.. parce que ayant vécu toute mon enfance dans une maison très basse, j'avais l'impression qu'en faisant une maison à étage j'aurais donc .. je sortirai de ma condition de très pauvre dans laquelle j'avais vécu depuis l'enfance pour me ressortir un petit peu .. (F).

Sortir de sa condition sociale donc, montrer sa réussite, aux autres ou à ses parents, ou les suivre dans la voie qu'ils ont tracée.

" Oui, pour moi, l'étage est un changement, cela me permet de montrer que j'ai pu ... réussir .. Au départ je pense que c'était un petit peu celà, de pouvoir m'élever." (F).

" pour eux, [ les parents ] quand ils viennent là, c'est une maison moderne. Je crois que leur idée s'arrête là, mais je ne suis pas sûr que cela leur convienne vraiment ... c'est quand même différent de ce qu'ils ont pu connaître. Je ne sais pas, si tu discutes avec de vieux créoles, ils vont dire : " mon garçon, il est arrivé mon garçon, il a fait une belle case ". Une belle case possède un étage, c'est ça aussi .... ah oui une maison à étage, c'est vraiment la maison que le gars a pu faire .... (C).

---

(\*) L'interlocuteur fait ici référence aux maisons à toiture-terrasse très fréquemment construites il y a quelques années et dont un modèle, reproduit à plusieurs dizaines d'exemplaires, est devenu l'archétype de la maison industrialisée : les maison SATEC.

" Et mes parents ont fait la même chose ... ils vivaient dans une heu ... dans un milieu beaucoup plus modeste .. quand nous étions plus jeunes ils vivaient dans une vieille maison de propriété un peu .. dégueulasse disons ... ensuite [ mon père ] a trouvé une maison en bois avec toujours ... pas très bien.. puis il a construit une maison en dur, sans étage avec une dalle etc.. et maintenant depuis .. presque en même temps que moi, ils ont une maison à étage .... (F).

### \* La construction principale

#### \*\* Des surfaces disponibles comparables

On a pu estimer les surfaces habitables des différents bâtiments relevés. Il ne s'agit pas d'en tirer des conclusions hâtives, vu le petit nombre de cas étudiés. Pourtant, qu'elles soient ou non à étage, les maisons présentent entre 140 et 170 m<sup>2</sup> de surface disponible, sauf [S1] qui atteint 120 m<sup>2</sup>, après agrandissement.

Si l'on considère maintenant les relevés qui ont pu être faits dans les lotissements de référence, on constate que les dimensions au sol des différents bâtiments sont relativement proches les unes des autres.

L.1 rassemble des maisons aux emprises rectangulaires très semblables comprises entre 10,00 x 11,00 m et 12,00 x 15,00 m, soit des surfaces au sol variant entre 110 m<sup>2</sup> et 180 m<sup>2</sup>, pour une surface moyenne des parcelles de 600 m<sup>2</sup>.

Le cas du lotissement L.2 est plus difficile à apprécier. Comme indiqué plus haut, les formes des différents bâtiments sont nettement plus disparates, ce qui rend l'évaluation plus complexe. Les emprises au sol sont au moins équivalentes à ce qui a été relevé précédemment, mais les parcelles d'assises sont moins grandes ( entre 400 et 700 m<sup>2</sup> ). La forte pente du terrain favorisant " la vue " oblige à une adaptation particulière qui se traduit, pour la majeure partie des villas ( env. les 2/3 ) par la construction d'un étage ( ou d'un demi-étage ). Globalement, les surfaces disponibles dans les maisons de ce deuxième groupe sont plus importantes que pour celles du premier lotissement.

## \*\* Une nouvelle organisation de l'espace

Malgré des écarts importants, la surface disponible moyenne des villas se stabilise autour de 150,00 m<sup>2</sup> et l'organisation de l'espace bâti, qui se structure de la même manière dans tous les cas observés, se caractérise par une rupture très nette avec le système " enfilade " constaté dans la première partie de cette étude.

D'une façon générale, on observe une distinction physiquement marquée entre un espace ouvert au visiteur et un espace accessible uniquement à la famille résidente. La distinction classique partie jour / partie nuit ne semble pas appropriée, puisque toute la surface disponible de la maison est investie, dans la journée, par les membres de la famille. Sauf exception, qui concerne le plus souvent la chambre du couple ( [F], [I] ), il n'y a plus d'espace interdit dans la journée et une partie notable des activités se passe dans la maison.

Ainsi, un premier groupe de pièces rassemble le salon / salle à manger ( également appelé séjour ), une ou plusieurs varangues ( ou véranda ) la cuisine et éventuellement un cabinet de toilette. Le second groupe rassemble les chambres, la salle de bains et un W.C.

Lorsque la construction possède un étage, le premier groupe de pièces se trouve généralement au rez-de-chaussée (ou au rez de jardin), tandis que le second est renvoyé à l'étage.

Deux nouveaux espaces apparaissent : il s'agit de l'entrée, déjà évoquée, qui règle, lorsqu'elle existe, la circulation entre les deux groupes de pièces, et du couloir, distribuant sur les chambres.

## \*\* l'espace intime public : le séjour

Il s'organise autour d'une pièce principale, le séjour, qui occupe généralement la surface la plus importante de la maison. Le séjour n'est plus le salon, ni la salle à manger, ni une confusion des deux espaces.

Dans le séjour, on parlera de " coin salon ", fraction d'espace dans lequel on retrouve des traits caractéristiques du salon, ne serait-ce que par son ameublement, et un " coin salle à manger " défini par les meubles et des activités précises. Le séjour est le théâtre d'activités jusque là reléguées en d'autres endroits de la cour, voire le lieu de nouvelles activités. Le terme " séjour " est d'introduction récente, et la définition de cette pièce pose problème aux différents interlocuteurs.

" Je pense que le salon type ancien tel que je l'imagine c'était donc le salon qui était respecté c'est un endroit où on entrait à peine. On n'y entrait que pour recevoir des amis et encore pas n'importe quels amis, je ne sais pas, il y a certains que l'on recevait à l'extérieur, sous la varangue alors que le salon, je me souviens, c'était l'endroit bien propre heu.. toujours rutilant et tout heu.. donc c'est l'endroit que l'on ne salissait pas. Les amis on les recevait plus dans la salle à manger, peut être ou le coin chaud.. Le salon-longtemps je le vois moi avec des petites sellettes avec des capillaires, des plantes vertes, le sol brillant toujours des plantes bien sûr bien rouge bien brillant avec des patins ... Maintenant il n'y a plus de salon; y a plus que des séjours ... c'est l'endroit où l'on vit et nous on vit dans le séjour, surtout ma femme, c'est son coin, c'est son canapé ... " (F).

" Actuellement les habitudes changent dans la mesure où la télé c'est presque toute la journée et là ça change tout parce que on peut plus mettre la télé dans le salon ... quoique au Chaudron tu peux pas la mettre ailleurs ... alors là ça se passe de telle manière que les gens ne peuvent plus l'appeller salon ... le séjour est la salle de la journée ... " (M).

" ça c'est le séjour, mais ça ne va pas... Ici ce sont des fauteuils qui datent mais ma femme veut les changer et elle ne veut plus que les enfants y soient tout le temps. Moi j'y lis, parfois je m'y allonge ... mais ça va devenir plus un salon qu'un séjour ... encore plus encore ...car vous voyez, ça date du mariage ... alors ... " (C).

Contrairement au salon, pièce froide, désertée, uniquement ouverte pour la réception de l'étranger, le séjour est, comme son nom l'indique, un espace de vie. Il est largement ouvert aux membres de la famille résidente qui s'y réunissent. La télévision en particulier, qui est le plus souvent placée dans cette salle, offre son spectacle aussi bien aux adultes qu'aux enfants qui en sont de gros consommateurs. Autant dire que l'endroit est souvent investi, et au moins dès la fin de l'après-midi (C).

Mais le séjour s'ouvre aussi au visiteur qui y est reçu et qui côtoie ainsi un instant furtif, un peu de l'intimité de la famille.

Activités de réception et activité familiale se confondent donc, ou au moins se croisent, dans un espace commun. De ce fait, l'ameublement et la décoration de cet espace sont réactualisés car ses nouvelles fonctions ne permettent plus d'observer les principes relativement stricts mis en évidence dans les chapitres précédents .

#### - l'ameublement et la décoration

L'agencement des meubles n'obéit plus à la rigide règle de symétrie : le " salon en coin " a-symétrique, de plus en plus utilisé, ne le permet plus, tout comme une présence constante dans cette pièce n'autorise plus un ordonnancement strict et immuable des différentes pièces de l'ameublement et de son entretien parfait. Des marques de vie apparaissent : on peut y trouver des journaux posés sur la table basse (C)(F), des jeux d'enfants (I), ou encore un ouvrage en cours (F), (M).

Le principe de brillance du salon est remplacé par la recherche d'une certaine " chaleur ", d'une " harmonie de tons ", de " teintes coordonnées " obtenues grâce au choix de matériaux particuliers.

" ... disons que lorsque l'on a construit, on ne voulait pas de la peinture hein .. pour nous, la tapisserie c'était quand même plus chaud.. et puis vue la hauteur ... heu ... imposante du mur .. on voyait pas un truc à fleur, ça ne serait pas allé on voulait une teinte plus ou moins uniforme qui rappellerait un petit peu .... qui rappellerait quand même un petit peu la peinture ... mais qui soit en même temps de la tapisserie ... une impression de chaleur ... quoi ... " (F).

" Pourquoi le bois, parce que c'est ... je pense .. je me sens mieux dans une maison en bois, c'est plus chaud, c'est plus euh ... naturel déjà et je ne sais pas, moi je peux plus , je vis mieux, à la limite je vois mieux le bois vieillir ou euh .. en plus c'était une maison en bois, donc pour moi il aurait été question .. si la reconstruire en béton .., de tout foutre en l'air finalement ...comme en ayant l'idée première de ma maison ...toujours du bois ... même avant , ça aurait été du bois en habillage " (I)

" là, tu vois, c'est du blanc, mais ici on a cherché à coordonner les différents tons ... c'est un choix à nous, surtout ces tons pastel, c'est nettement plus reposant. " (M).

Il n'empêche que la rupture avec les principes traditionnels n'est pas totale, et qu'en de nombreux points, on note une volonté de conserver à ces espaces un arrangement qui se rapproche de celui du passé.

" oui, on retrouve toujours des fleurs sur les sellettes, de même, on retrouve un sol brillant ... on est tombé sur ce carrelage ... heureusement pour nous, il reste brillant, car malheureusement, on en trouve [ parfois ] qui, au bout d'un an ou deux ans, n'est plus brillant. Celui on a la chance qu'il va tenir .. parce que le carreau doit être brillant .. on reste finalement dans la tradition du salon qui est brillant ..... il y a des choses qui restent de toutes façons, même si on ne retrouve plus de salon rouge, avec de l'encaustique, on va retrouver du brillant, des fleurs etc... on va retrouver des petites sellettes avec des fleurs mais il y a des traditions qui restent et on essaie quand même de les améliorer ... un peu à l'occidentale"(F).

Certains de mes interlocuteurs ont constaté, après suggestion, la reproduction par eux, de pratiques identiques à celles qu'ils ont connues. Chez d'autres, on relève la volonté d'affirmer un ancrage dans le passé et de le traduire au travers de l'ameublement, de la décoration ou par des objets offerts à la vue des visiteurs.

" Ben là, ça sera un salon finalement , mais finalement on pourrait dire avec un cachet créole ... si vous voulez.. avec des euh... avec euh.. des fauteuils créoles là .. un salon Compagnie des Indes .. et il y aura bien sûr un plancher ... par-dessus le béton, je vais remettre un plancher bois ..." (I).

" .. les dessins des fenêtres c'est une mauvaise interprétation du menuisier ... moi je voulais pas ces portes et ces fenêtres comme cela ... à petits bois oui, mais pas le même dessin ... je voulais des carreaux décalés (\*) ... mais tout était dans la même distance, en verticalité, mais des grandeurs de carreaux différents ... il m'a mal compris et ... le châssis était fait, c'était trop tard ... (I).

" Je voulais vraiment faire créole ... et lui il avait pas fait jusqu'à maintenant .. c'est un jeune qui débutait ... et il avait pas fait ce genre de travaux là ... et il a mal compris le ... il se peut que ... je change [ la porte ] un de ces jours je crois que je vais lui donner la forme initiale .. en vitre, double battant ... oui double battant ... parce que là c'est juste pour euh .. parce que ça il n'y a pas longtemps que c'est fini (I).

" les murs seront de teinte pastel ... dans une certaine harmonie quoi .... donc il me faudrait un ... on pourrait dire un salon ... un salon de telle manière ... moi j'ai toujours voulu une

---

(\*) Il s'agit là de menuiseries de baies " à la créole ".



banquette, les anciennes banquettes créoles ... en bois et tissées en paille du Gol là .. mais les grandes banquettes il n'y en a plus qui le font ... ou bien ce serait des chaises mais pas des chaises .. mais pas des chaises euh .. des chaises style fauteuil finalement ... des anciennes chaises créoles avec des accoudoirs . (C).

Les gravures accrochées aux murs sont soigneusement choisies ainsi que les objets disposés sur les différents meubles du séjour.

" les lithos là, je crois que c'est vachement personnel. J'aime les lithos, je les ai depuis très longtemps, c'est des lithos que j'ai achetées depuis presque une quinzaine d'années si ce n'est plus. Je voulais les mettre en valeur pour que ça ne traîne pas dans mes tiroirs ... disons comme la maison n'est pas très vieille, ça raccroche quand même à une histoire, à une vie ... c'est tout des lithos de Roussin : il y a son château, il y a la cathédrale, il y a une fête tamoule là-bas et j'en ai d'autres, mais j'attends d'avoir des cadres, il y en a qui sont pas chers ... mais toujours dans ce style-là ... et pour changer de lieu il y a un tableau qui change puisque au niveau coloration ... je l'ai eu en cadeau d'un peintre de Maurice à Saint-Denis ... donc je l'ai mis là ... mais c'est vrai que cela fait quand même un changement de ton. " (C)

" Ca c'est un restaurant aux Seychelles.. ils ont refait le... la maison dans le style créole seychellois... et cette maison-là, ça c'est un restaurant et en face ils ont reconstruit un village artisanal, tout autour... et dans lequel ils ont reconstruit une maison seychelloise avec tous les types intérieurs quoi hein...l'intérieur seychellois, tout... (I).

" Ca c'est ma femme, qui est d'origine chinoise, elle adore bien sur tout ce qui est plus ou moins objet chinois traditionnel alors on trouve comme ici le chapeau, et là, le papillon de soie que l'on peut déplier, les éventails et là-bas des idéogrammes". (F).

Sur une étagère, le même interlocuteur montre les objets qu'il a ramenés de son dernier voyage aux Indes où il est parti pour " retrouver la terre de ses ancêtres " ; il y a là des plats dorés, des brûle-encens et aussi une pique de cornac.

\*\* La salle à manger

Lorsqu'il y a suffisamment de surface, ce qui est souvent le cas, la salle à manger est attenante au séjour. L'aménagement de cette pièce reste très conventionnel : on y trouve systématiquement une table de bois verni, rectangulaire ([F], [S]) ( mais elle peut être également ronde (C) ), les six chaises, un vaisselier ( [F], [M] ), éventuellement un bahut ( [F] ). La salle-à-manger est peu utilisée et reste finalement l'espace de réception de la maison. Il sert principalement lorsque la famille a des invités, ou lors de fêtes familiales.

\*\* Varangue ou véranda

Le séjour, mais aussi, selon les cas, la salle à manger, sont attenants à la varangue ou à la véranda. Les interlocuteurs ont de la peine à définir ces deux espaces : ils en donnent des définitions architecturales qui s'opposent et décrivent des utilisations différentes. Comme pour le séjour, la varangue ou la véranda sont l'objet d'une nouvelle utilisation qui correspond à une nouvelle gestion de cette partie publique de la maison.

" La varangue je la verrais beaucoup plus grande [ que la véranda ], en profondeur, sur toute la longueur devant la maison et puis en disant varangue, je vois une maison en bois. Dans mon esprit, maison en bois ... c'est-à-dire la grande maison créole ... tout en bois ... Ici, ce n'est qu'une véranda, un petit abri, c'est tout hein ... où l'on va recevoir les amis..." (F)

" Ici, on dit varangue ... c'est peut-être parce que c'est clôturé, c'est barruté là ... c'est une varangue, disons ça se ferme de plus en plus maintenant, en plexiglas, en store et donc des vérandas vraiment on n'en trouve plus trop hein ... même nous, en bas on va fermer. " (C).

Les procédures d'accueil, si strictement observées ailleurs, sont maintenant traitées au cas par cas. Ici, le visiteur peut être accueilli dans le séjour (I), (F), là il est reçu sous la varangue (M),

ailleurs encore il passe par le séjour avant de se voir offrir un fauteuil sous la véranda [B]. Lieu d'accueil, cet espace ouvert est donc aussi un lieu de convivialité, au même titre que le séjour. Cette liberté dans la procédure d'accueil fait que, là encore, les interlocuteurs ont du mal à nommer et à définir cet espace.

" Quand je reçois des gens sous la véranda, si Maman est là euh ... c'est pas correct ... il faut amener les gens dans le salon ..... mais quelqu'un qui vient pour la première fois, à la limite qui fait une visite de courtoisie, il faut le faire rentrer dans le salon et non pas le recevoir sous la véranda. Si j'avais une varangue cela aurait été autre chose ..... parce que la varangue, il y a des éléments permanents sous la varangue ... tandis que la véranda elle bouge beaucoup ... il y a une ou deux chaises, mais des chaises qui se baladent, alors que sous la varangue c'est un espace stable." (M).

mais le point de vue opposé est également proposé :

" là c'est la véranda. Par rapport à la varangue, c'est un coin où l'on peut recevoir des amis ... vous, je ne vous connais pas, on est donc rentré... j'aurai reçu un ami, on aurait pu rester à l'extérieur ... c'est pas gênant pour moi de le recevoir à l'extérieur, car il connaît l'intérieur de la maison " (F).

#### ## La cuisine.

Dans tous les cas de villa, la cuisine est incluse dans l'unique construction, mais s'ouvre sur l'extérieur grâce à une porte de plain-pied donnant sur l'arrière. La cuisine extérieure, signalée dans le début de cette étude et fonctionnant avec celle de l'intérieur, a maintenant disparu.

Dans la villa, la cuisine est associée au séjour duquel elle est proche et plus globalement à l'espace public de la maison. elle constitue non seulement le lieu de préparation des repas, mais également celui de leur consommation. L'endroit se fait confortable, "fonctionnel", convivial, (F), (M) : les amis proches peuvent être invités à pénétrer dans la cuisine où le repas sera servi.

La cuisine est aussi le lieu d'une certaine intimité familiale car elle est le théâtre de rencontres fréquentes et régulières au moment des repas que la famille réduite prend ensemble. Mais l'endroit reste cependant le domaine privilégié de la femme : elle intervient dans son aménagement et continue en grande partie à assumer le ravitaillement et la préparation des repas.

" Maintenant on arrive plus [ souvent ] à manger dans la cuisine parce que c'est le petit coin cuisine où on a la petite table et tout ... c'est le coin peut être le plus intime de la maison, on se retrouve tout le monde ensemble et dans la salle-à-manger ancienne, c'était vraiment deux choses très différentes la cuisine à côté .. alors que là c'est vraiment d'un seul bloc ... mais on mangeait toujours dans la cuisine ... en fait on mangeait plus à l'extérieur ... c'était peut-être, on mangeait l'assiette sur les genoux ... c'était peut-être plus ... plus créole .." (F)

" ici nous on a fait assez grand parce que on y mange tout le temps hein... matin, midi et soir. La salle à manger là-bas, c'est pour recevoir les gens. Ma femme et moi, on a choisi les meubles de cuisine entre ce qui est noble, le gros bois, le bois massif, le bois verni et ce qui est plus clair, plus moderne. C'est en chêne clair ... donc on a choisi ça, ça donne une façade claire hein.. et en plus ce mélaminé est facile d'entretien ... une éponge mouillée, c'est facile. " (C).

La cuisine est généralement une pièce close (F), (M). On relève cependant, et de plus en plus fréquemment (C), (D), une intégration plus grande avec le séjour au point que la cuisine s'ouvre largement par une large baie faisant office de passe plats. S'il n'y pénètre pas ( il faut être de la famille ou un ami de la famille ) le visiteur voit dans la cuisine depuis le coin salon ou la partie salle-à-manger.

" Les architectes aiment bien faire des cuisines ouvertes en quelque sorte ... parce que c'est le modèle français, européen .. qui donne sur la salle à manger. C'est vrai que c'est intéressant parce que quand on fait la cuisine , on veut participer on peut continuer à être avec des gens. Je trouve cela merveilleux. Mais le système culinaire en quelque sorte du

Réunionnais, avec les caris que l'on roussit, les projections et les odeurs ça ne fonctionne pas. Alors justement, quand j'ai eu à construire, moi, ma case, je me suis posé le problème. J'ai essayé de faire un truc mixte. Parce que j'ai essayé de garder ce truc alors j'ai essayé de faire un truc mixte. J'ai pu régler ce problème sur le plan visuel, alors j'ai pas fermé ma cuisine sur le plan visuel, mais je l'ai fermée sur le plan de l'odeur .. j'ai mis une vitre que je peux ouvrir quand je prépare ; c'est une grande baie, il n'y a plus d'odeurs et on communique plus" (D).

" Et donc, contre l'espace de la cuisine, on a cet espace, ... qui va changer d'ailleurs... parce que on a ... on a déjà ... commandé des meubles... créoles d'ailleurs, qui viendront ici dans la pièce là et ici il y aura une ... séparation fictive, un imposte à fleurs là ... en lambrequin, en imposte, qui va venir faire une séparation fictive pour ne pas avoir une séparation nette pour garder l'idée d'espace mais tout en ayant une séparation de cuisine - salle à manger finalement. " (I)

### ‡ L'espace intime de la famille

#### ‡‡ Le couloir et les pièces associées

Un nouvel espace, distribuant sur des pièces indépendantes, apparaît de façon systématique dans toutes les villas. Il peut s'agir d'un dégagement, d'un tambour de distribution ou d'un couloir. Il permet l'accès à chacune des chambres, à la salle de bains et au W.C. Les chambres deviennent ainsi des espaces bien distincts disposant d'une entrée particulière et de portes qui remplacent les anciens rideaux, augmentant le sentiment d'espace clos et protégé. L'accès obligé d'une chambre par une autre n'existe plus et chaque espace devient le lieu réservé à l'un des membres de la famille ou au couple parental.

" dans la maison de mes parents il n'y a pas de couloir ..pour passer d'une pièce à l'autre il faut traverser toutes les autres ... euh ... c'est pas ... fonctionnel déjà, et puis je ne sais pas ..... si je sors de ma chambre, c'est pas la peine de passer par la chambre des enfants .. ou je ne sais quoi .. on a une distribution de toutes les chambres sur un couloir ... et puis .. c'est plus fonctionnel... " (I).

Dans tous les cas observés, chaque enfant dispose de sa chambre dans laquelle il dort, mais où est également installé un bureau pour l'étude, éventuellement une bibliothèque. Il y dispose ses jouets qui lui appartiennent en propre. Dans certains cas (C), (I), il choisit la décoration de sa chambre et décide lui-même de la disposition des meubles (C).

" Mes enfants travaillent dans leurs chambres, ils ont chacun un petit bureau .. (F)... le grand s'enferme dans sa chambre ça c'est nouveau. (S).

La chambre pour chaque enfant est l'idéal à atteindre. Comme le nombre d'enfants par famille est réduit ( toutes les familles décrites ici comprennent deux enfants ), l'équilibre est souvent atteint. Lorsqu'il ne l'est pas, l'investissement prioritaire va dans ce sens (I), (B).

La chambre dite " des parents " existe partout et est strictement réservée au couple qui peut éventuellement avoir avec lui le berceau du dernier né.

La salle de bains équipée ( la publicité déborde de modèles d'" ensembles de salle de bains " de toutes couleurs et à tous les prix) est systématiquement incluse dans la maison. Elle est associée aux chambres et desservie par le couloir. Elle sert à tour de rôle aux différents membres de la famille. Il peut arriver que certaines chambres soient flanquées d'un coin toilette individuel [F]. Le W.C., lui aussi dans la maison, est presque toujours dissocié de la salle de bains mais, proche des chambres, il est réservé à la famille réduite. Lorsque c'est possible, un second coin toilette est mis à la disposition des visiteurs, et ce particulièrement lorsque la construction est organisée sur deux niveaux (C), (F).

" ici, c'est la salle de bains et le coin W.C. à côté des chambres c'est disons intime, familial ... tandis que l'autre, là-bas, c'est plus le coin toilette et le W.C. pour les visiteurs quoi hein, on pouvait pas se servir d'ici, puisque les chambres sont toutes d'un côté de la maison ... " (C)

Si l'intégration, déjà amorcée depuis longtemps, des W.C. dans la maison, est générale, toutes les réticences ( bruits, odeurs, visibilités ) concernant cet espace n'ont pas disparu (\*).

Le W.C. doit être facile d'accès, ..... près de la salle de bains certainement .... Je n'envisagerais pas de le mettre ailleurs que dans la salle de bains ... pas dedans .... à côté. Pour faire la salle de bains, je me rappelle maintenant quand j'ai fait installer les W.C. ils n'étaient pas à cette place ... dans cette disposition-là ... les W.C. étaient de l'autre côté-là et l'ouvrier m'a fait la remarque que ça va être près de la cuisine ... même si c'est séparé par un mur de béton ça va être près de la cuisine ... parce que la salle de bains je l'ai refaite en béton à l'intérieur. (I)

" Pour moi, maintenant, le W.C. c'est propre ... mais il y a toujours la " Brise " à l'intérieur, chaque fois que tout le monde sort ... un cabinet, c'est propre maintenant, il n'y a plus d'odeurs, plus d'odeurs .. " (I)

#### \*\* Des pièces nouvelles

D'autres pièces apparaissent, sans être forcément associées aux chambres. Ce sont des pièces qui sont attribuées, dans lesquelles on

---

(\*) Ainsi à l'occasion de la rénovation de sa case, R. fait installer un W.C. intérieur ( " pour les invités, y serve pa tro souvan " ) et conserve l'usage de l'ancien cabinet, à l'extérieur, pour lui et sa famille " parce que c'est plus propre " ( Plaine des Cafres ). De même, à l'occasion de sa nouvelle construction, F.H. fait déplacer le W.C. intérieur situé à coté de la cuisine, au fin fond du garage attenant.

s'adonne à une activité précise et qui sont parfois même assignées. On va trouver ainsi le bureau, (F), (C), qui est un lieu nettement approprié :

" Le bureau, oui, disons c'est moi, c'est mon bureau et les enfants ils viennent pour prendre les bouquins ... ou quand ils ont besoin de quelque chose, mais c'est plus mon domaine à moi. Eux ils ont leur chambre, leur coin bibliothèque etc... et ils travaillent dans leur chambre ...." (F)

" ici euh ... c'est pas le petit salon, c'est pas l'antichambre. Ben ça a pas de nom ... disons, comme je fais encore des études, je reçois souvent des gens pour travailler, alors ça communique directement avec mon bureau où j'ai tout mon matériel de travail ... quand des collègues ou des copains viennent, on tape sur l'ordinateur, on consulte des bouquins, donc c'est un peu le lieu de travail que je différencie du lieu de vie ... c'est mon domaine .... " (C)

... mais aussi " la pièce de couture " (C) " le coin bricolage " (C), (M), (B) ou encore " la salle de jeu " (C).

" alors ça, c'est la salle de travail et de couture de ma femme; moi j'ai mon bureau ... chacun la sienne finalement " (C)

" là, c'est mon lieu de travail .... je ne reçois pas d'étrangers ici hein ... il y a le dessus [ l'étage, mais en partie de plain-pied du fait de la pente ] et le dessous .... ici, c'est mon domaine ... la voiture là ... je bricole pas mal ... les outils sont là, dans le garage ... " (C).

" ici [ les combles en cours d'aménagement ] ce sera le lieu des enfants. Ils auront leurs cousins, leur moquette, la petite chaise. On fera un petit escalier, un petit balustre ... là, on fermera, peut être par un truc coulissant ... ça fait de la surface hein... mais si on veut séparer on pourra en petites unités de vie, mais même comme ça, c'est globalement intéressant pour les enfants ..." (C).

La fonction de ces espaces nouveaux ne semble pas définitive et ils peuvent tout à fait changer d'emploi dans le temps. Ainsi " le



bureau " peut être transformé en " chambre d'amis " - encore une nouvelle pièce - ou en chambre d'enfant lorsque le besoin se fait sentir, au moment où l'on estime nécessaire la séparation par sexe, ou encore lorsque " l'enfant a besoin d'un lieu pour s'isoler ".

" ma femme, ce qu'elle aimerait faire, c'est de transformer cette chambre [ le bureau ] en chambre d'amis. Bon ça aussi, c'est peut-être une notion qui est nouvelle, mais on a souvent des amis qui viennent et elle aimerait réaménager ... elle aimerait que je tire mes affaires et les mette ailleurs pour que ça puisse devenir une chambre d'amis ... elle me dit de mettre tout dans les combles ... chez mes parents, on recevait aussi des gens de passage ... ben on se serrait, on mettait un matelas ou un lit dans le salon ... il y avait toujours un lit de camp pour déplier et on utilisait l'espace qui était déjà occupé par les gens de la maison. " (C).

".. j'ai un fils qui habite en bas et l'aîné qui maintenant est à l'étage parce que il voulait habiter à l'étage. D'ailleurs, le deuxième, parce que j'ai mon bureau à l'étage, lui, son rêve, c'est de pouvoir y aller ... donc il va me pousser un peu, d'ici l'année prochaine je vais me retrouver dans sa chambre et lui dans mon bureau ...." (F).

#### \* De l'espace et de la surface

#### \*\* Des activités tournées vers l'intérieur

Lorsque l'on étudie une journée ordinaire des différentes familles résidant en villa, force est de constater qu'une grande partie des activités trouvent leur place à l'intérieur de la maison.

Les occupations qui traditionnellement se déroulaient à l'extérieur, dans la cour et le jardin, n'ont aujourd'hui plus lieu d'être : il n'y a plus à assurer de soins aux animaux (C), (F), (S), les jardins deviennent des jardinets (M), donc nécessitent moins

d'entretien, les parterres sont remplacés en grande partie par du gazon que l'on taille maintenant à la tondeuse (F), la machine à laver a remplacé les séances à la pierre à laver.

Les enfants, qui ne sont plus sollicités pour les soins des animaux et différentes tâches d'entretien, jouent dehors " sur le gazon ", mais organisent majoritairement leurs loisirs dans la maison, c'est-à-dire dans le séjour, la salle de jeux lorsqu'elle existe ou leur chambre (C). Les plus grands y ont d'ailleurs organisé leur domaine qu'ils gèrent comme un refuge où ils passent le plus clair de leur temps (F).

La télévision ou le magnétoscope (F), (C), mais aussi la lecture (C), (S) ainsi qu'une nouvelle forme de bricolage, avec la généralisation de petites machines ( travail du bois ou du fer, machine à coudre... ) aspirent les individus à l'intérieur de la maison qui doit accueillir ces activités et, en même temps, assurer un minimum de place pour chacun des membres de la famille. Les maisons se font plus vastes, et l'on cherche ainsi à gagner un maximum d'espace dans lequel on va pouvoir aménager le nombre de " coins " nécessaires.

#### \*\* Gagner du volume

La gestion de l'espace est une notion nouvelle qui apparaît avec la villa. Le problème ne consiste pas à économiser des surfaces, puisque, on l'a vu plus haut, les maisons sont relativement grandes, mais à " récupérer " - c'est le terme souvent employé - le maximum de place pour créer suffisamment de lieux susceptibles d'être attribués aux différents occupants de la maison.

" ... au niveau du plafonnage, la solution qu'on a choisie, c'est de plafonner directement sous la tôle pour gagner le maximum de hauteur, pour avoir le maximum de volume, ce qui permet de récupérer là-haut encore de l'espace ... mais pas de plafonnage, pas de plafonnage traditionnel ... hein, traditionnel c'est horizontal, du coup ils perdent de la place parce que ça ferme carrément le volume ... " (C).

" donc je souhaite récupérer les combles parce que l'arrière sera récupéré par les enfants ... je vais mettre de la moquette, ils pourront mettre leurs jouets et ça fera un espace supplémentaire surtout quand il fait mauvais ... " (B).

Les adaptations " pour gagner du volume " viennent souvent en cours de travaux, à fur et à mesure que les propriétaires voient la maison se monter.

" j'ai fait un petit calcul, j'ai pris un plan, j'ai regardé ce qu'il y avait, ce qu'il manquait ... je trouvais bête de perdre autant d'espace et vu qu'il y avait une bonne pente, les murs ont monté de quelques centimètres ... mais l'idée maîtresse au niveau de la conception générale de la maison ça a été un maximum de gain au niveau du volume .... à l'intérieur ... on vit plus à l'intérieur qu'à l'extérieur ... " (C).

#### ## Un bâti peu évolutif

Lorsque le besoin se fait sentir, on cherche d'abord à effectuer des transformations internes avant d'envisager une quelconque modification de la construction principale.

" je dois récupérer l'espace sous le toit ... habiter le toit aussi finalement, mais de l'autre côté, en face là-bas... où j'ai laissé un trou, normalement l'escalier il doit venir là... Mais il y tellement de pièces de bois ... La charpente est tellement complexe ... j'ai un petit peu peur que si je touche une poutre... heu .. je fragilise finalement hein.... j'ai déjà pris l'avis de plusieurs vieux charpentiers, ils m'ont dit non de pas toucher et les maîtres d'oeuvres actuels qui me disent avec les moyens actuels, on peut changer.. l'intérêt pour en haut c'est surtout un gain de place, ce sera une chambre pour la fille .... en attendant, ce sera une pièce fourre-tout finalement.. une pièce euh ... de plus où s'installera celui qui voudra ... en attendant (I).

L'agrandissement extérieur de la villa est largement moins pratiqué que dans les cas étudiés précédemment. Il n'empêche qu'ici et là puissent exister des projets d'extension. Chez (I), on conserve les dépendances de l'ancienne cour pour " plus tard " y aménager des pièces supplémentaires " si un jour il y en a besoin ". Chez (F), qui possède la maison la plus ancienne, on relève la construction d'un appentis dans la partie arrière de la cour et contre la maison.

" Ben il a fallu absolument [ que je rajoute ] l'abri pour la voiture, [ mais ] les enfants y jouent également, on a construit également un petit réduit où l'on trouve un petit peu de tout .. la tondeuse, les balais, les produits d'entretien de la maison tout à l'extérieur ... Si on est très nombreux, on se met à l'arrière ... on dresse une table, mais c'est la famille, la famille proche ; un étranger jamais, jamais .. c'est pas une varangue, c'est l'abri de voiture .... mais qui a finalement de multiples fonctions " (F).

L'agrandissement est intervenu, dans ce cas, relativement rapidement après la construction de la maison principale, c'est-à-dire dès la troisième année. A la lecture de l'extrait ci-dessus, on se sera rendu compte que la définition que (F) donne de son agrandissement correspond à la définition de l'espace polyvalent que l'on a nommé " salle " lors de l'examen de l'habitat traditionnel.

Les relevés effectués dans les lotissements de référence confirment ces considérations sur les agrandissements. Dans l'ancien groupement (L.1), trois maisons seulement sur trente ont subi une transformation extérieure implantée contre la première construction. Toutes les autres n'ont pas changé d'aspect depuis leur édification (\*). Le second lotissement est de construction trop récente pour une observation pertinente d'éventuels agrandissements.

---

(\*) Ne sont pas pris en compte les garages - servant effectivement de parking à voiture(s) - isolés de la construction principale. On peut ajouter, pour être complet, que, compte-tenu de la taille des parcelles, les règlements d'urbanisme ne permettent pas toujours de construire les agrandissements ailleurs qu'en limite de propriété ou en extension de la maison d'origine. Les promoteurs de lotissement cherchent effectivement, par le biais d'une réglementation interne, à contrôler la taille et l'implantation des constructions sur les parcelles mises en vente.

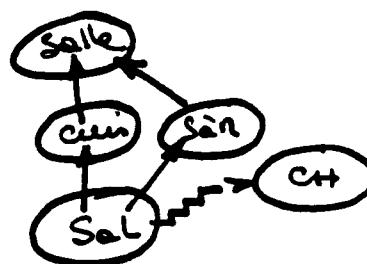
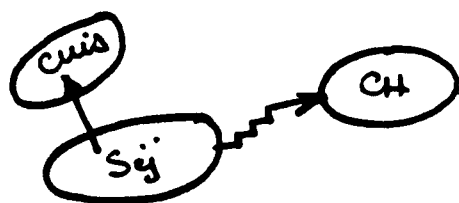
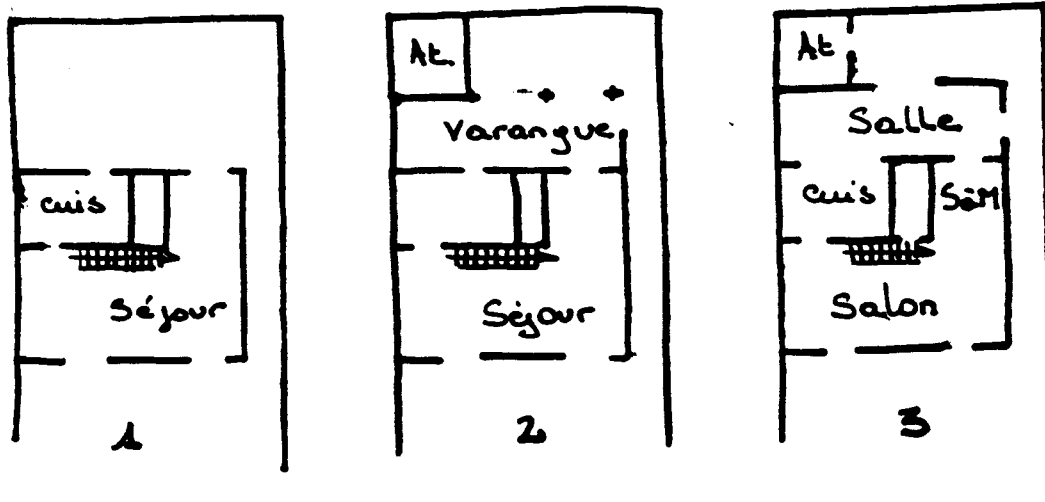
## Un cas particulier

Il est intéressant de considérer, pour finir, le cas (D), passant d'une villa, qu'il avait lui même conçu, à un duplex en bande dans un lotissement urbain.

" j'observe l'évolution de la maison de Saint Paul, je crois que progressivement je suis en train de reconstruire un mode de fonctionnement. Je n'ai plus de cour, on n'a plus les mêmes espaces, mais je vois que j'ai fait un agrandissement : j'ai cassé un mur de la cuisine, j'ai fait derrière une salle à manger et ce qui était salle à manger est devenu séjour ... heu ... je veux dire ... heu qui privilégie un peu plus cet espace là et je vois que j'ai fait un lieu de vie à la cuisine ....  
(...)

Avant de faire ça d'ailleurs ... il y a eu trois étapes . Il y a eu ... je suis dans les duplex, donc les chambres sont en haut ... il y avait une petite cour arrière une petite cour avant ... la petite cour avant j'ai mis des fleurs hein ... dans un premier temps, des rosiers, ce qui s'appelle un parterre. Et comme la cuisine donne derrière j'avais fait un genre de varangue derrière quand on ouvrait la porte on mangeait dehors. Ensuite je m'étais fait un petit atelier attenant à la varangue mais avec les clôtures on est l'un à côté des autres c'est une transformation disons empirique .. et j'ai éprouvé le besoin d'ouvrir la cuisine vers l'extérieur, comme la cuisine était intégrée à la maison je ne pouvais plus avoir la cuisine à l'extérieur, mais j'ai refait l'ouverture de la cuisine vers l'extérieur et j'ai créé un espace qui représente un petit peu cet espace de convivialité, cet espace de salle à manger qui est extrêmement important et c'est vrai avec la différence que cette fois-ci on a envie de mettre tout ce qui est nécessaire au confort quand même quoi justement pour protéger en quelque sorte ... justement un réflexe pour protéger le salon... de telle manière que l'on a un espace pour s'affaler pour regarder la télé ... parce que sinon on va au salon ... ma télé est partie du salon pour aller dans cette pièce ... donc ce qui fait que progressivement le salon est un peu plus protégé et je vois que du coup les chambres sont moins touchées également et je suis en train de me dire si ce n'est pas le même souci de préserver un espace où on rentre et où on a le repos, le calme et où il y a une image de stabilité, de calme ...." (S).

On voit apparaître ici, comme le montrent les croquis, au cours des transformations successives, l'espace de derrière, d'abord appelé " varangue " puis " salle " fermée communiquant avec la cuisine et, dans la foulée, une nouvelle attribution des espaces : l'ancien séjour devient salon-salle à manger, la " salle " devenant lieu de convivialité où l'on va " mettre tout le confort ". Dans cette propriété, la vie de la famille, d'abord dirigée vers l'avant par la présence du séjour, se tourne vers l'arrière avec la construction de la salle.



## \* De nouvelles couleurs

### \*\* Les façades

Aux considérations sur la forme et l'orientation des maisons, on peut encore ajouter des observations concernant les couleurs employées et les tentatives de personnalisation des façades.

Pour ce qui est des couleurs, on constate une utilisation très limitée de la palette des teintes. Les façades des maisons sont traitées en des tons clairs et pastel. Le blanc pur n'est que peu utilisé, mais il est toujours " cassé " par des pigments qui permettent de produire " une harmonie de tons " sur l'ensemble de la construction. Les volets de protection sont traités " en bois naturel " lorsque les menuiseries sont effectuées dans une gamme de bois noble ( essentiellement du natte d'africain ) ou peints lorsque qu'il s'agit de bois plus ordinaire ( keruing de Malaisie ou cryptoméria local ). Les teintes, presque uniformément brunes ou marron jusqu'alors, ont tendance à se colorer et à utiliser une large gamme de pigments.

Le blanc est à la fois signe de modernité et d'une certaine aisance sociale. Il fut introduit en même temps que se sont développées les premières constructions industrialisées. La façade blanche ( volets y compris ) rappelle bien entendu la grande maison et la villa créole.

Avec la volonté de prouver une certaine réussite sociale, le blanc permet de se démarquer des cases colorées considérées comme des cases populaires, ( Faure-Vaccaro, 1985 ) et bien évidemment des constructions grises des bidonvilles.

" La façade est blanche, hein, ... blanc cassé ... les maisons où j'ai habité, c'était plus prononcé, ... c'était gris ... c'était gris ou peint en je ne sais quoi ... c'était pauvre en fait et puis pas joli joli .... nous on a mis le blanc, jaune blanc " (C).

" ah ... j'ai fait blanc .... parce que maintenant une maison ça doit être blanc ... blanc, c'est moderne et c'est plus propre quoi .... le bariolé, je n'aime pas du tout (F).

## \*\* La couverture

La toiture de tôle s'impose partout (\*). Les couleurs de la couverture sont claires et les tons jaune et sable sont les plus utilisés. On constate là aussi un abondance des couleurs rouges, bleues et vertes, plus utilisées aux tous débuts de la production locale de feuilles prépeintes. Les arguments développées pour justifier de ce choix sont d'ordre de l'explication technique : les couleurs claires " chauffent moins " et le traitement pré-laqué n'oblige plus à une protection au minium de plomb qui avait généralisé la couleur rouge des toitures.

Mais il est des fois où, c'est précisément cette nostalgie de la veille case qui guide le choix de la couleur.

" ... bon ben .. ça se fait encore hein.. et puis dans la première maison que j'ai habitée, je me souviens, quand j'étais gamin, ... rue Sainte Marie, c'était de la tôle peinte en rouge .. et puis c'est une couleur familière pour une maison ... "  
(C).

Les relevés effectués dans les deux lotissements de référence confirment ces évolutions. On constate bien l'utilisation de teintes claires pour toutes les constructions ( à plus des 8/10 ème dans les deux cas, mais avec une tendance plus nette dans le premier lotissement L.1 ), tandis que les protections, sombres dans le premier groupement, prennent de la couleur dans le second L.2.

Pour les toitures, on constate un nette tendance aux teintes claires dans le deuxième lotissement L.2, alors que la couleur des tôles est mélangée dans le premier L.1. : on y trouve bien entendu des couvertures blanche, jaune et sable pour un peu plus de la moitié des cas, mais aussi du rouge ( 2 fois ), du vert ( 6 fois ), du bleu ( 1 fois ) et de la tôle galvanisée ( gris, 3 fois ).

---

(\*) La toiture terrasse, considérée comme solide, mais aussi marqueur de modernité il y a quelques années, est aujourd'hui déconseillée, voire interdite, par les organismes d'urbanisme et d'architecture.



Il est intéressant de comparer ces quelques résultats à l'étude déjà citée de C. Faure Vaccaro ( 1985 ). Pour l'auteur, le rouge est " central " dans la case populaire ; cette couleur, qui a " une fonction indicative " comme pour dire " ceci est une maison " semble être, de son point de vue, une " spécificité réunionnaise " ; ainsi le toit particulièrement, " à dominante rouge " sert d'index en signalant la maison ( 1985 : 17 ).

Les constatations sur les villas montrent qu'il n'en est plus ainsi, en tout cas que la couleur servant d'index est en train de changer. Les couleurs pures " sans ambiguïté " ( p.25 ) ne sont plus employées pour ce type de maison et les mélanges pastel dominant. C. Faure Vaccaro fait remarquer qu' " en général, tout ce qui est coloré est connoté ... et en contrepartie, tout ce qui est blanc est une manière de se démarquer ". Par la forme de leurs maisons et par les teintes choisies pour leurs façades et couvertures, les propriétaires des villas semblent produire un espace domestique qui les distingue et surtout qui les démarque de la construction traditionnelle et par là de leurs utilisateurs. Ainsi, vouloir " faire quelque chose d'original " pour " sortir d'une condition très pauvre " procède de cette volonté de se démarquer des pratiques populaires dont on n'aime plus " le bariolé".

#### ## La décoration des façades

En même temps que l'on examine les volumes et façades, il faut s'arrêter sur quelques points qui ont pu être relevés sur les villas. On voit en effet réapparaître, et de plus en plus fréquemment, les lambrequins en façade et en pignon, alors que disparaissent les pratiques visibles de protection comme les Ex Voto, les Coeurs Saignants ou autres médailles bénites .

L'utilisation des lambrequins, éléments rapportés en façade et en pignon suscitent réflexions et commentaires divers de la part de mes interlocuteurs. Il s'agit pour eux, de résoudre un problème technique posé par l'évacuation des eaux de toiture :

" J'ai prévu une évacuation d'eau, donc une gouttière là, au pied de la véranda .... mais on attend, on attend, on ne sait pas si ça fera joli ... si ça collera avec les lambrequins qu'on a déjà posés... " (C).

et donc en fait de concilier une technique moderne avec des dispositions plus traditionnelles :

"Des lambrequins, on en a mis partout, sur les dignons et les horizontales et lorsque l'on mettra une gouttière, en petites tranches, là où ça comporte le plus de nuisances, on risque de devoir déplacer les lambrequins ... en fait si on avait mis en premier, les gouttières et les lambrequins ... , mais maintenant c'est délicat ..." (C)

Il s'agit aussi d'imprimer une marque particulière sur sa construction.

" les lambrequins, c'est fait en pleine barre, comme cela, en longueurs de un mètre cinquante ... mais nous, on a fait faire. Mais on a choisi le dessin heun .. c'est un gars qui fait cela, on a été le voir, il nous a présenté plein de dessins qu'il avait, on a pu choisir, c'est pas fait en usine non, pas du tout, on a vraiment pu choisir ! " (C).

" Les lambrequins, on les a remis à neuf, mais c'était le modèle qui existait sur la maison ... le même dessin, sauf le petit trou au milieu qui n'existait pas hein... c'est moi qui l'ai fait faire, le petit trou au milieu pour ... en même temps qu'il y ait la même continuité dans la forme, il y a aussi le changement ... même ce petit trou là c'est la forme différente finalement ... j'ai jamais trouvé la même marque de propriétaire, sauf chez la maison de Madame ... Delavergne .... mais j'ai appris que c'était le même constructeur. " (I).

### 3) CONSTRUCTION, FAMILLE ET VOISINAGE

#### \* L'accès à la terre

Il faut maintenant examiner les conditions d'installation des propriétaires de villas. Si l'on s'en tient uniquement à l'échantillon limité on recense les situations suivantes : (F), (D) et (B) ont acheté chacun un terrain ( 550 m<sup>2</sup>, 600 m<sup>2</sup> et 1250 m<sup>2</sup> environ ) dans deux lotissements privés, [M] a obtenu un terrain en démarchant des propriétaires fonciers du village où il souhaitait s'installer, (I) a racheté " par hasard " une vieille case dans la commune dont il est originaire, (D) s'est installé dans une cité communale et (C) a construit sur un terrain hérité des parents de sa femme. On le constate, les situations sont diverses. Seul [C] se trouve encore dans un environnement familial.

" Ici c'est toute la famille, toute la famille est là. Toute la famille de ma femme .... vous prenez de là, de chez moi ... vous montez ... il y a deux, trois quatre, cinq six parcelles ... c'est uniquement des beaux frères hein ... le voisinage est uniquement de la famille, il n'y a pas d'autre voisinage, c'est uniquement de la famille ... et mes parents habitent plus bas, puisque je suis du coin aussi " (C).

Dans la majorité des cas, la parcelle à bâtir provient d'un achat auprès de promoteurs (F), (D), (B) ou de propriétaires fonciers (I), (M). Les premiers sont des commerçants qui travaillent avec tout le public candidat à la construction et l'informe par le biais d'annonces et d'encarts publicitaires, tandis qu'il faut être introduit, par le biais de connaissances communes ou d'un intermédiaire pour faire affaire avec un propriétaire privé.

Dans tous les cas, la parcelle et la maison sont la propriété du couple qui a signé conjointement l'acte d'achat et ceci même lorsque comme chez (C) le terrain est un bien de la famille de l'épouse.

D'une façon générale, on peut distinguer d'une part les villas " en milieu diffus ", c'est-à-dire celles qui occupent des terrains achetés à des propriétaires qui peuvent appartenir à la parentèle ou être hérités dans la famille et, d'autre part, celles

édifiées en " groupé " dans des lotissements ou des groupements d'habitation. La seconde catégorie prend actuellement de l'extension avec la volonté des communes de contrôler leur expansion géographique.

### \*\* Voisinage, clôture et accès

Ceci a pour conséquence une toute autre approche de la sociabilité de voisinage. Dans le lotissement, ce sont des individus parfaitement étrangers qui achètent des terrains adjacents.

" Pour moi c'est nouveau d'habiter ici sans lien familial.. c'est une bonne et mauvaise chose en fin de compte .. une bonne dans la mesure où on est plus indépendant et une mauvaise car quelquefois il manque quand même ... il nous manque ce contact proche de la famille .. [ ..... ] avant, le voisin c'était la famille d'à côté ... je me souviens, sur un même bout de terrain quand je vivais à Cilaos .. on était nous ... à six ou sept familles .. mais avec chacun son bout .. famille, cousin cousines, oncles, parents proches .. et malgré tout, malgré que ce soit le même, chacun avait son bout de terrain ... c'était pas clôturé, mais on le savait, c'était la limite .. clôturé.. disons c'était juste clôturé pour empêcher les poules ... on enjambait très facilement d'ailleurs on passait de l'un à l'autre mais malgré tout il y avait une petite limite .. on disait une grande cour .. et la petite cour c'était l'endroit de ma famille.... et au delà c'était les étrangers .. c'était pas des voisins, à l'époque c'était des étrangers .. parce que c'était vraiment le groupe familial, il y avait le grand-père les oncles, les frères etc.. qui étaient autour du grand-père d'ailleurs ..." (F).

Ce nouveau processus d'agrégation, inconnu de tous mes interlocuteurs oblige à des arrangements nouveaux concernant les clôtures, les accès à la propriété, et de façon plus générale à une nouvelle gestion de la relation avec " le voisin "

Dans une disposition plus traditionnelle, ce dernier est connu, du moins dans la majeure partie des cas, soit parce qu'il est de la famille ou parce que sa famille réside dans l'endroit depuis plusieurs générations.

Ce changement dans la façon d'accéder à la propriété a des conséquences sur le construit et en particulier sur la disposition des entrées dans la propriété. On a pu constater qu'il ne subsiste qu'un seul accès à la propriété et c'est précisément celui sur la voie publique ; il n'y a quasiment plus de portail à " l'arrière ". La disposition particulière des parcelles, mitoyennes sur trois de leurs quatre côtés, empêche toute circulation ailleurs que sur le chemin principal et oblige à une entrée " sur l'avant ". Entrée unique, pour " tout le monde " alors que l'on aurait pu penser à un report sur l'avant ou sur le côté ( lorsque c'est possible ) de l'accès secondaire. On peut trouver cet arrangement comme chez (C), mais il tend à disparaître (F).

"... il y a une entrée voiture qui se trouve là et une plus petite qui va vers la cuisine là-bas, mais l'entrée principale c'est là, le portail voiture " (C).

" .. le chemin n'a pas changé et on rentrait par là ... car anciennement lorsque l'on construisait, il y avait toujours le petit portail ... mais maintenant on prendra le portail des voitures ... car le petit portail ne sert plus, alors on va le faire maçonner. " (F)

L'entrée unique s'impose. Dans la micro-société qui se constitue au moment de la construction du lotissement, tous les individus ont, au départ, les uns par rapport aux autres, un statut identique. Il n'y a donc pas lieu de prendre des dispositions particulières permettant à certains de se distinguer des autres et de leur ménager une entrée particulière.

Ceci n'empêche pas l'existence d'ouvertures, souvent aménagées après quelques années d'installation, permettant l'accès direct d'une propriété à l'autre. Le contact est alors strictement individuel et ne concerne que deux familles résidentes ... qui se choisissent en connaissance de cause.

La fréquentation du " voisin " n'est plus automatique. Le choix d'entamer et de pérenniser une relation se traduit physiquement par des ouvertures dans les clôtures, ouvertures qui relient les

parcelles deux à deux. Ainsi, pour une propriété en double, voire en triple mitoyenneté, on peut ne trouver qu'un seul accès chez le voisin ou la voisine choisie, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y ait pas de relation avec les autres résidents et que cette relation ne puisse évoluer avec le temps.

(F) a deux voisins. Il a ouvert un portail entre sa cour et celle de sa voisine. Par contre, tout en maintenant des relations relativement cordiales avec son autre voisin, il n'a pas jugé nécessaire de pratiquer une ouverture entre les deux propriétés.

" Avec le voisin, on échange beaucoup de choses ... avec ma voisine d'à côté ... qui est beaucoup plus vieille que nous, puisque mon fils l'appelle Mamie .. il y va assez souvent là-bas ... si on a besoin ... ou s'il reste ici elle jette un coup d'oeil ... on a décongelé le frigo... on a des trucs .. on le met chez elle le temps de ... de nettoyer ... ah oui des trucs comme cela ... ben il y a le cari... on fait du cari, on échange avec la voisine, mais la voisine proche hein... il faut qu'elle soit proche hein ... car avant on ne faisait ces échanges plutôt avec la famille, oui, mais pas avec les voisins ... les voisins on les invite ... mais des oignons, on demande à la voisine ... mais ma voisine à côté je demande, mais mon voisin à côté je ne demande pas ... parce que les relations qu'on a sont bonnes le voisin d'à côté on se parle bien ... si je peux l'aider ... on se prête un truc, une pioche .. les outils ... ou j'ai des mangués dans ma cour, je donne des mangués ... voilà des choses que l'on fait ... bon disons elle, c'est parce qu'il y a très longtemps qu'on la connaît, tandis que l'autre n'est là que depuis un an, un an et demi ... disons on se fréquente ... ils auraient été plus jeunes heu, ils sont quand même assez âgés ils auront la soixantaine bientôt donc .. ils auraient été plus jeunes on aurait pu sortir ensemble ... " (F)

#### ‡ Concevoir et construire sa maison

La conception de la maison est d'abord l'affaire de la famille utilisatrice qui prend éventuellement l'avis de ses proches. On a déjà évoqué les principes qui sont en oeuvre pour le choix des

formes, des volumes, des couleurs et de la décoration. Pour ce qui est de l'intérieur, l'organisation de l'espace et les circulations sont discutées, les diverses options sont comparées et des renseignements sont pris partout où c'est possible.

" là-haut, quand j'ai eu à construire une maison, [ .... ] j'ai d'abord voulu une porte qui marque l'entrée. Mais qui ne donne pas directement dans le salon, il y a un petit arrêt et on peut directement aller à la cuisine. Il y a un couloir qui mène vers deux chambres, j'ai une chambre ici et une chambre ici, donc j'ai un coin nuit et donc la salle de bains. Ici il y a la cuisine et là il y a une porte mais qui est très peu utilisée. L'espace d'entrée sert donc à décider de l'endroit où on va aller. Ici j'ai le séjour, une terrasse ici et une terrasse ici [ .... ] et donc ma circulation se fait par le biais de cette cuisine qui est ouverte .... et cet espace en quelque sorte fonctionne aussi par rapport à la rue, mais quand on est là, on offre aussi la vue mais l'espace de vie se réfère entre la cuisine et la varangue ". (D).

Les documents distribués par les promoteurs de maisons individuelles sont rassemblés, étudiés et servent d'exemples aux candidats constructeurs. Tous les interlocuteurs ont pu ainsi montrer des dossiers de plans glanés dans les différentes entreprises spécialisées.

" ... quand on construit, je veux dire quand on réfléchit à sa maison, on regarde autrement hein, ... on a des sollicitations visuelles ... on répond aussi à tout ça hein ... on est agressé par tout ça ... donc quelque part quand on croit concevoir quelque chose, ben on ré-investit des images que l'on a vues ailleurs ... et qui correspondent à ce que l'on pense être beau ou nouveau ... C'est finalement le résultat de mes expériences visuelles ... à chaque fois que je revenais de métropole, je passais dans les foires et à chaque fois je ramenaient ici des plans. Donc je me suis fait des dossiers de plans et c'est avec tout ça que j'ai fait ça ... " (C).

Il reste que l'aide d'un " homme de l'art " est en général requise. Il peut s'agir d'un architecte (relativement

rarement pour les villas qui sont ici étudiées ), plus fréquemment d'un maître d'oeuvre indépendant (C), (F) ou parfois d'un ami ou d'une relation ayant des connaissances dans le domaine (M). Le spécialiste requis a alors une grande influence sur le produit final : son avis est très suivi et il peut arriver, raisons techniques aidant, que la famille se sente dépossédée d'un projet dans lequel elle souhaitait exprimer une part d'elle-même.

La famille ou plus largement la parentèle n'intervient plus que de façon très marginale dans l'aide à la construction de la maison. La participation du propriétaire dans le processus de construction est variable : il peut confier le travail à un " entrepreneur " qui devient alors le personnage central du projet et qui assume l'entière mise en oeuvre (F), (C).

" En fin de compte, comme je n'y connais pas trop grand chose, j'ai pris un artisan qui s'est occupé de tout ... disons que je savais qui c'était, vu qu'il avait déjà travaillé sur la maison de mes parents ". (F)

Le propriétaire peut également faire lui-même intervenir successivement des artisans dont il coordonne les interventions (I), (M). Au stade suivant il prend en charge un certain nombre de travaux (B) qu'il effectue lui-même.

" ben ici j'ai fait moi-même ce que je sais faire ... disons la peinture, un peu de menuiserie, la plomberie on m'a un peu aidé enfin toutes les bricoles qu'il faut faire pour finir une maison quoi ! " (B).

Le système d'entraide sur la base de la parentèle n'a pas complètement disparu ; il a certes perdu de son importance quant au " coup de main ", mais il se trouve aujourd'hui remplacé par d'autres aides telles que la recherche d'artisans de confiance ( activation de réseau ), l'obtention de prix pour les fournitures, ou le prêt de matériel de construction.



" J'ai fait faire mes portes intérieures par des collègues du Lycée professionnel ... tout est fait, il suffit maintenant que je me débrouille pour aller les chercher et pour ça j'emprunte la camionnette de mon beau frère " (C).

" Pour finir le travail, j'ai demandé à la commune, je connais quelqu'un là-bas et ils ont fait venir le caterpillar " (M).

" La bétonnière j'ai pris avec un copain de mon père qui vient de finir sa maison. ... Comme j'ai fait la plomberie aussi c'est pas un travail très difficile ça ... j'avais ce qu'il fallait, mais j'ai juste emprunté le chalumeau avec un oncle .. enfin son fils qui est artisan et qui a pu me procurer du matériel moins cher .... " (I).

" Disons c'est l'électricité ... c'est un problème ça, il faut faire attention, ne pas faire d'erreurs ... et maintenant, tu sais, il y a un contrôle hein c'est sérieux ... alors j'ai cherché, j'ai demandé et finalement un beau-frère a pu venir une semaine pour tout faire .... " (M).

La finition (\*) de l'intérieur peut être pris en charge par la famille particulièrement en ce qui concerne les travaux de peinture (C), (I), (B) et certains types de revêtement de sol. L'aménagement de la cour reste toutefois le domaine dans lequel l'ensemble de la famille s'investit le plus, sollicite de l'aide pour les travaux les plus conséquents, comme le transport de la terre et pour la fourniture de boutures et de plants (F), (C), (M).

---

(\*) En créole, [ finision ] désigne, en terme de bâtiment, l'ensemble des interventions du second oeuvre. Dans l'acception française, il s'agit plutôt de l'amélioration d'un produit fini, amélioration rendue possible depuis le développement du réseau de quincailleries dans l'île. Mais la finition peut aussi désigner les travaux de peinture et de revêtement de sol, très souvent assurés par le propriétaire.

### \* Avec la famille

En dressant, avec les interlocuteurs, une carte des différents lieux de résidence de la famille, limitée aux parents du couple et aux deux fratries, on constate une évidente dispersion des lieux d'habitation. Sur l'échantillon réduit, la distance moyenne (hors résidence en métropole (F), (C) est de l'ordre de 20 kilomètres, mais les situations sont variables d'une famille à l'autre : (F) se dit isolé, tandis que (C) est mitoyen avec ses beaux-frères.

L'isolement n'est que relatif et les contacts sont entre les différentes unités conjugales. La cour des parents reste le pivot familial et, si les rencontres s'espacent quelque peu au début de l'installation des enfants, elles ont tendance à se rapprocher dès la naissance des petits-enfants. Des arrangements pour leur garde en particulier, qu'ils soient ponctuels ou régulièrement organisés, font partie des habitudes qui obligent à des rencontres fréquentes.

" chez mes parents, j'y suis tous les jours car mes enfants vont au collège de S. et ils vont manger tous les jours chez mes parents .. et mon frère a construit juste en face de chez mes parents ... et il est tous les jours chez mes parents ... mais je ne suis pas la plus loin puisque j'ai un frère qui est en métropole .. mais disons que je suis tous les jours chez eux ... et ma femme fait presque pareil avec sa famille .... les liens familiaux ils restent là .. " [F]

" Pendant les vacances, j'y vais deux fois par semaine, ou sinon on se téléphone .. j'aurais été à Saint Denis et mes parents à H. j'aurais pas été tous les jours , mais une fois par semaine j'aurais été ou on aurait eu au moins une, deux fois par semaine un contact par téléphone ... " (M).

" d'ailleurs j'ai acheté un terrain juste à côté de chez mes parents .. et je vais y construire c'est sûr .. ça ne sera peut-être pas pour moi, mais ce sera pour mes enfants et ils seront à côté ... mais la famille ne se détruit pas .. on s'écarte peut-être un moment c'est tout, chacun va vivre sa vie ... mais l'idée est bien ancrée quand même ... " (I).

Les échanges entre les cours semblent intenses, voire se sont intensifiés avec l'abandon par les enfants des activités traditionnelles comme le petit élevage ou le jardinage. La cour des parents ( ou celle de certains frères ) devient une sorte de centre économique dans lequel les enfants viennent se servir.

" Non je n'ai pas de bêtes, j'ai des chiens , c'est tout ... je n'ai pas de volailles, disons je peux en avoir chez mes parents donc ... c'est pas la peine ... je fonctionne avec mes parents ... ils habitent à la S. et puis les gens sont habitués à avoir leur petit coin de jardin .. je parle de vrai jardin .. où ils vont aller planter des salades etc.. mais moi je ne plante pas .. je vais chez mes parents et je prends ce dont j'ai besoin ... " (F).

## CHAPITRE II

### DES CHANGEMENTS NOTABLES

Au terme de cette observation des villas de La Réunion, il faut maintenant s'interroger sur les conditions de production d'un tel espace domestique. Au regard des catégories d'analyse définies dès le début de ce travail, on constate à l'évidence de grands changements entre les formes traditionnelles d'habitat, regroupées dans un continuum, et les développements modernes de la maison.

#### 1) HYPOTHESES

J'ai montré plus haut comment l'espace domestique produit peut être mis en corrélation avec la forme et les contraintes particulières d'une société d'interconnaissance.

Je retiens, pour cette partie de l'analyse, l'hypothèse de l'irruption de la modernité dans la société réunionnaise, modernité qui, selon les auteurs qui ont écrit sur le sujet (\*) peut se caractériser, entre autres, par l'affaiblissement des liens avec la collectivité, l'individualisme et le repli domestique et enfin l'intimité familiale.

---

(\*) On peut citer ici, entre autres, P. Laslett ( 1969 ,) P. Ariès (1973) et E. Shorter (1977) pour les études sur la famille et les rapports avec la communauté traditionnelle, J. Kellerhals et als (1984) sur la famille moderne, R. Sennett ( 1979 ) sur l'intimité, L. Dumont ( 1983 ) sur l'individualisme, P. Berger ( 1980 ) sur la modernité mais aussi U. Hannerz ( 1983 ) et I. Joseph ( 1984 ) pour ce qui concerne les nouveaux voisinages et la réactualisation des liens sociaux en milieu urbain. Ces travaux ont largement servi pour la rédaction de ce chapitre.

### \* L'affaiblissement des liens avec la communauté

Les auteurs, qui sur d'autres terrains ont approché le problème, voient dans l'irruption du capitalisme marchand, avec comme conséquence l'industrialisation et l'urbanisation, le facteur explicatif central de ce changement. M. Weber ( cité par Aron, 1967 ) en particulier a montré que ce type d'échanges économiques prend naissance dans la responsabilisation des individus vis à vis de leur présent et de leur avenir, individus qui deviennent alors producteurs des cadres signifiants de leur propre existence.

La maison en particulier est un de ces cadres signifiants qui va être largement marqué par ce processus d'émancipation. Comme l'indique E. Shorter ( 1977 ), l'économie de marché exige " positivement l'individualisme (...) car le système ne peut fonctionner que dans la mesure où chacun de ceux qui y participent recherche (...) son propre intérêt ". Les individus doivent être mobiles géographiquement pour répondre aux besoins d'une économie de marché qui ne se développe que sur de grandes dimensions, ce qui réduit quasiment à néant l'espace particulier de l'économie traditionnelle.

### \* Le repli domestique

Mais en même temps que s'affaiblissent les liens obligatoires que l'individu et sa famille maintenaient avec la communauté, il est nécessaire que la famille se construise de nouvelles références.

" Dans la société traditionnelle, " le centre du monde est collectif et géographiquement stable ". L'espace y est organisé en cercles concentriques chargés de signification. E. Leach ( 1980 ) qualifie le premier cercle, qui comprend les parents, les amis, les animaux domestiques, bref la collectivité d' " extérieur proche ", de " chez soi " (\*). L'affaiblissement des liens avec la communauté est

---

(\*) Les autres cercles sont, toujours pour E. Leach ( 1980 : 306-307 ) " l'extérieur intermédiaire " ( les champs, les parents par alliances ... ) et l' " extérieur lointain " ( les étrangers, le vaste, l'inconnu ).

concomitante avec une rupture de ces marquages ; le chez-soi, l'univers proche, ~~qui est si longtemps resté le même se réduit~~ dès lors à la dimension du ménage. Le " chez-soi " a quitté " le large collectif et a donné naissance à la notion de vie privée ".

A l'opposé, écrit J.C. Kauffmann ( 1988 : 141 ) apparaît un nouvel espace public, extérieur au " chez-soi " à la fois lointain mais cependant accessible, moins contraignant que celui de la communauté, dans lequel " tous les chemins sont possibles ", mais où comme le dit U. Hannerz ( 1983 : 152 ), les " choix réellement accessibles y sont pré-contraints ".

Ce glissement de perspective, qui va du collectif au privé, met fondamentalement des individus ( et non plus des groupes ) en mouvement. La rupture est importante entre l'action commune et l'action individuelle et tout semble se passer comme si l'unité domestique pensée comme un microcosme sécurisant venait remplacer l'ancienne socialité communautaire : l'intimité domestique apparaît alors comme le substitut idéal du holisme vacillant de l'ancienne société. La sécurité et la stabilité perdue ( ou largement atténuée ) se reconstruit ou encore s'auto-produit alors dans la famille conjugale à travers l'intimité et le repli domestique.

L'individu et sa famille prennent donc leurs distances avec la communauté qui les englobait, mais, dans le même temps, ils se connectent en d'innombrables points d'une société ( dite moderne ) ouverte et changeante qui multiplie pour ce faire, les organismes médiateurs.

L'individuation, comme émergence de caractères particuliers permettant à l'individu de se différencier de ses semblables, ne repose pas sur un affaiblissement du lien social, mais sur une nouvelle donne de la communication entre les hommes : même dans une société individuée, une personne, selon M. Mauss (\*), n'existe que dans l'interdépendance avec les autres. L'individu n'est plus le simple élément d'un tout social qui le dépasse et le contrôle, mais il tend, lui et sa famille réduite, à devenir le centre de l'Univers, qui est d'ailleurs le sien propre.

---

(\*) " D'une simple mascarade au masque, d'un personnage à une personne, à un nom, à un individu, de celui-ci à un être d'une valeur métaphysique et morale, d'une conscience morale à un être sacré, de celui-ci à une forme fondamentale de la pensée et de l'action, le parcours est accompli " ( 1950, éd. 1980 : 362 ).

### § L'intimité comme valeur

La famille nucléaire, définie par P. Murdock ( 1972 ) comme la cohabitation et la coopération socialement reconnue d'un couple avec ses enfants, n'est pas une invention moderne. P. Laslett ( 1969 ) et Ed. Shorter ( 1977 ) ont montré l'importance numérique de cette forme d'agrégation à travers le temps et l'espace. Ce qui semble cependant caractériser avec force la famille moderne, c'est, pour Ed. Shorter ( 1977 ) et P. Ariès ( 1973 ), l'émergence de l'intimité.

La sensualité légitimée de la proximité des corps, la vie de couple, l'attention portée aux enfants ( voir aussi E. Badinter, 1980 ) constituent " des valeurs et une socialité nouvelle " qui aspirent les individus au foyer. Cette organisation intime de la famille, en s'approfondissant, l'incite encore d'avantage à se séparer de la communauté environnante.

Repliée sur son intimité (§), la famille constitue pour chacun de ses membres l'univers privilégié qui permet de définir un sens collectif et de concrétiser une sociabilité contre la fragmentation de la personne. " L'être commence par le bien être " écrit G. Bachelard ( éd 1983 ) et " l'expérience du dehors, de l'hostilité du monde " ne vient qu'ensuite. La maison devient " le coin du monde " ( id. ), le cosmos le plus concret, le plus tangible et le plus proche. Elle est la micro-référence de chaque instant.

### 2) LE NOUVEL ESPACE DOMESTIQUE

Les études de cas, qui ont été présentées ont porté sur des familles choisies au hasard, mais résidant en lotissement ou ayant très récemment acquis une villa. Elles ont toutes globalement des revenus relativement importants, dans tous les cas supérieurs à 20 000 francs par unité économique.

-----  
(§) La notion d'intimité date de la fin du règne de Louis XIV ; elle est associée, à partir de la seconde moitié du XVIII<sup>ème</sup> aux joies bourgeoises de la vie familiale. L'émergence de l'intime, du regard tourné vers l'intérieur, constituera un élément décisif qui soudera la nouvelle réalité micro-familiale et engendrera, tout autour, l'érection du mur protecteur de la vie privée. Ce processus va bouleverser le mode de définition des valeurs éthiques et les cadres de la socialité sans correspondre toutefois à un appauvrissement de l'interdépendance entre les individus ( dionysius Kauffman, 1983 )

A l'examen des différentes professions exercées par les résidents, on peut dire que les familles retenues appartiennent à la forme pseudo-industrielle de la société réunionnaise fondée d'abord, selon J. Benoist ( 1983 ) " sur les fonctionnaires et le cortège de services qui s'est greffé sur leurs revenus ", ensuite sur " les professions libérales, médicales et paramédicales [ qui ], appuyées sur le même support économique .... ont connu une expansion spectaculaire ". On peut aujourd'hui ajouter à cette liste tous les métiers d'encadrement liés au bâtiment et aux travaux publics, mais également les emplois créés par la moyenne et haute fonction publique territoriale depuis la décentralisation de 1982.

Les revenus, même s'ils ne s'appuient pas sur une économie de marché animée localement, permettent une certaine autonomie sociale à leurs bénéficiaires qui peuvent se soustraire, pour la production de leur espace domestique aux injonctions d'une société d'interconnaissance.

Le nouvel espace produit exprime l'affaiblissement des liens communautaires en particulier par l'abandon de certains principes d'implantation et d'orientation. La famille exprime sa différence dans la forme et les couleurs, entre autres, tandis que la répartition interne des espaces correspond à la double contrainte de l'affirmation des individus dans la famille nucléaire.

#### \* La cour : vers un espace uniforme

L'autonomie économique des ménages provoque au moins deux phénomènes qui ont des répercussions sur la gestion de l'espace domestique.

D'une part, la propriété n'est plus un lieu de production, même d'appoint : l'élevage et le petit maraîchage ont disparu, les lieux d'approvisionnement sont ailleurs (\*) et la cour est

---

(\*) Et ces considérations vont de pair avec les nouvelles possibilités de déplacement ( voiture etc ... ), la concentration des surfaces de vente, mais aussi d'autres moyens de cuisson et de conservation ou encore une nouvelle éducation du goût.



toute entière consacrée à la détente. En particulier, la division nette entre " l'avant " et " l'arrière " a tendance à disparaître, la clôture intérieure ne se justifiant plus. Disparaissent également les différents parcs et, avec eux le caractère particulier que pouvaient prendre certaines parties de la cour.

D'autre part, l'indépendance économique permet un assouplissement des liens avec les résidents du voisinage : la survie ne dépend plus d'un coup de main ou d'une aide immédiate ; les relations avec les autres n'ont plus un caractère obligatoire, d'autant moins que d'autres contacts, par le biais du téléphone ou d'un déplacement en voiture par exemple, sont toujours envisageables lorsque la famille a besoin d'assistance. Cette nouvelle donne provoque l'affaiblissement des liens communautaires et vient modifier les principes de marquage, de limitation et d'accès de la propriété.

La participation au groupe, exprimée par des principes rigoureux d'ordonnement de l'avant cour, étant plus lâche, le jardin se modifie et se diversifie dans son décor et le choix des plantations.

La conformité sociale est lue ailleurs que dans la cour. Le bricolage et le jardinage, activités le plus souvent masculine, y trouvent toutefois leur place, car il ne s'agit plus là d'assurer la survie de la famille, mais plutôt d'un délasserement. L'individualisme prend le contre-pied de la conformité et c'est l'originalité qui devient la règle et elle peut être au moins aussi contraignante que l'obligation de conformité, aussi bien dans l'aménagement de la cour que dans la forme, les couleurs et la décoration de la maison.

#### § Un accès unique

L'exemple du portail unique est une traduction spatiale de l'affaiblissement des liens communautaires : la communauté n'est plus garante de la conformité des attitudes et des conduites. Elle n'a plus de droit de regard sur la vie familiale. L'existence d'une entrée

réservée par laquelle les membres de la communauté peuvent pénétrer de façon plus ou moins impromptue ne se justifie plus.

L'étendue des réseaux de relation ayant, et de loin, dépassé le cadre géographique du quartier, la distinction entre " ceux d'ici " et les autres " étrangers " s'est largement estompée. Il n'y a pas, au départ, de relations entre voisins ; dans les lotissements en particulier, les différentes familles se sont installées en même temps sans se connaître. La différence est considérable avec les dispositions d'une société d'interconnaissance dans laquelle les acteurs se fréquentent dès la naissance et n'ont que très peu à gérer ce type de relations nouvelles.

L'entrée unique met tout le monde sur un pied d'égalité (\*). L'apparition des sonnettes ou des portiers automatiques sont des indices significatifs du changement : d'une certaine façon, ces intermédiaires électriques dépersonnalisent l'accueil en mettant tous les visiteurs devant la même obligation : presser sur le bouton. Autrement dit, le droit d'entrer directement n'est plus automatiquement accordé à une certaine catégorie d'individus, mais tout individu peut être autorisé à entrer.

L'affaiblissement des liens communautaires permet, a contrario, l'établissement voire le renforcement de rapports individualisés dans l'environnement immédiat. Ces liens sont choisis sur d'autres bases que celles de la parenté et laissent une grande place à l'inclinaison mutuelle. Au portail unique s'ajoutent alors des ouvertures - non systématiquement présentes cependant - vers des voisins choisis.

#### \* Une uniformisation des clôtures

Le traitement de la clôture est également révélateur

---

(\*) On pourra remarquer que la disposition des parcelles, dans les lotissements en particulier, empêche la création d'un portail arrière. Mais la production d'un tel espace et le tracé des cheminements internes sont le résultat de décisions de techniciens qui participent à l'idéologie individualiste ambiante. On ne néglige pas ici, bien entendu, les contraintes techniques et financières des opérations de lotissements.

du changement dans les relations de voisinage. Et cela est cohérent avec la nouvelle utilisation de la cour : la clôture est traitée de façon plus uniforme sur l'ensemble de son périmètre. Il n'y a plus lieu en effet de distinguer le devant et le derrière de l'espace domestique.

En particulier le fameux espace réservé, protégé des regards, antidote contre la pression de la communauté, n'a plus lieu d'être. En effet, l'abandon des activités de la cour fait qu'une grande partie des activités s'est déplacée dans l'espace bâti. En outre, le portail arrière ayant disparu, la partie arrière de la cour ne constitue plus le lieu d'échange avec les membres les plus proches de la communauté environnante. Ainsi, l'opacité plus ou moins importante de la palissade devient-elle égale sur tout le pourtour de la propriété.

Il reste toutefois un traitement différentiel de la clôture entre la façade sur rue et les clôtures latérales. La première est plus soignée et participe toujours, avec la façade, à une sorte de représentation dont les principes de mise en scène ont changé.

### 3) LA VILLA

#### \* L'orientation

C'est en considérant l'orientation de la maison maison que l'on approche le mieux les conséquences de l'affaiblissement des liens communautaires sur les dispositions spatiales de la villa.

On dit plus haut que le contrôle social ne s'exerce plus, entre autres, au travers la conformité du traitement de l'avant des propriétés. Au contraire, c'est la recherche d'une certaine originalité qui guide l'action. Le principe de symétrie n'est plus opérant de même que l'orientation vers le chemin.

La " vue " ou le dégagement sur le paysage devient le critère préférentiel d'orientation. Ce choix va dans le sens de l'individualisation : on s'offre la vue de préférence à la contrainte com-

munautaire. Ce choix se traduit, lorsque l'espace de vie de la maison se trouve à l'opposé de l'accès, par l'apparition d'un nouvel espace qui sert à l'accueil. La généralisation de l'entrée est un marqueur de modernité : elle est ménagée lorsque les principes traditionnels de l'orientation ne sont plus respectés.

Certes, l'entrée n'existe pas toujours, ce qui ne veut pas dire que l'implantation respecte la tradition. Il est des cas où il y a effectivement compatibilité entre accueil et principe d'orientation.

Les plans des villas respectent ces principes et les concepteurs ménagent un espace d'accueil côté rue lorsque c'est nécessaire. Dans le cas des " maisons-catalogues ", les architectes, par inversion simple ou inversion-miroir, peuvent " personnaliser " le plan à la demande et donc faire coïncider orientation et accueil. Les " varangues d'angle " ( sic ) en particulier constituent une réponse à ce problème. Elles peuvent exister parce que le principe de symétrie est abandonné, puisqu'il s'agit de faire dans l'originalité. Mais les séjours traversants sont aussi des solutions proposées qui permettent un accueil opposé à l'orientation; il faut dans ces cas repenser les positions respectives de la salle à manger et du coin-salon.

Dans la villa, " s'offrir " ou " offrir " la vue constitue une nouvelle contrainte et oblige à de profondes modifications dans la conception des plans et des circulations.

### **§ La réponse spatiale à une double contrainte**

Dans le chapitre précédent, on a pu relever deux sous-espaces distincts caractéristiques de la villa : l'espace de l'intimité publique ( autour du séjour ) et celui de l'intimité individuelle ( autour des chambres ). Cet agencement et les circulations qui existent entre eux sont la réponse spatiale à l'opposition essentielle qui caractérise l'émergence de la famille conjugale " micro-tout dominant les personnes ", permettant " à chacun de se plonger dans une socialité sécurisante " et celle de " l'individu qui est la négation du holisme

familial " (Kaufmann, 1988). Cette opposition holisme familial-individu s'inscrit dans l'espace de la villa : tout logement est pensé avec des lieux conviviaux et des coins personnalisés.

Le séjour est le lieu de production de la convivialité familiale, mais aussi celui où sont reçus la famille élargie et les étrangers : le lieu de réception se confond avec celui de l'intimité familiale. Cette confusion spatiale n'est possible et supportable que si les personnages admis dans la maison sont susceptibles d'être sélectionnés par les membres résidents. On constate ainsi un rétrécissement du cercle des relations familiales et l'existence d'autres lieux, extérieurs à la maison, où l'on pourra rencontrer l'étranger ( dans le cadre par exemple de l'activité professionnelle, d'une association, d'un club etc... ) avant de l'introduire dans la villa, lorsque précisément, il n'est plus un inconnu.

L'existence de chambres individuelles consacre l'émergence de la personne et ce dès l'enfance. Ces lieux assignés constituent des espaces particuliers pour le couple et chacun des membres de la famille.

Desservies par un couloir et clos ( cloisons montant au plafond et portes isoplanes ), les chambres sont parfaitement individualisées.

Le couloir, nouvel espace, donne par une porte unique sur le séjour ( ou l'entrée ). C'est par le franchissement de cette porte que l'on entre dans l'intimité profonde de la famille : les individus autorisés à le faire sont peu nombreux ; il arrive cependant que les toilettes soient " au bout du couloir ", ce qui oblige les visiteurs à passer par là. Mais dès que c'est possible, on crée un coin toilette " visiteurs ".

Les enfants passent une grande partie de leur temps dans leur chambre ( travail et loisirs ); ils y ont une grande liberté pour ce qui concerne l'ameublement, le choix des couleurs ou encore la décoration. Le couple, lui, s'attribue une chambre particulière et l'on peut voir apparaître, dans la maison, des " coins à soi " ou même des espaces réservés à chacun des conjoints.

\* Le " coin à soi "

Le " coin à soi ", c'est finalement un domaine matérialisé où les aspirations plus particulières des différents membres de la famille peuvent s'exprimer. Ils traduisent spatialement la prise en compte de l'individu dans un tout familial. Ils permettent également à chacun de pouvoir s'isoler et éviter ainsi des heurts inhérents à une nouvelle répartition de l'autorité dans la famille : démocratie et relation d'égal à égal - ou presque - ne peuvent se concevoir que si chacun reste maître dans son domaine.

Les " coin à soi " ne sont pas des espaces figés pour toute la durée de la vie de la famille. Ces lieux sont réaffectés selon le cycle de développement familial. On constate ainsi des changements dans l'attribution des pièces ou une exploitation maximale du volume de la maison permettant de définir le plus grand nombre de sous-espaces susceptibles d'être privatisés.

De même, on peut comprendre dans ce sens l'existence parfois provisoire de lieux personnalisés qui permettent aux différents membres de la famille de rester " à la maison " et de s'adonner à différentes tâches : il en est ainsi du bricolage ou de la couture pour les adultes, mais aussi de la salle de jeu des enfants. Ces lieux sont par ailleurs nécessaires, car avec l'abandon d'un certain nombre d'activités extérieures, beaucoup d'occupations se sont déplacées dans la maison.

Repli domestique, individuation et démocratie familiale ont pour conséquence une augmentation sensible des surfaces des maisons : à nombre de personnes égales, l'espace domestique traditionnel (\*) est largement moins dévoreur de place que celui de la villa.

---

(\*) Les grandes maisons ont certes des surfaces plus importantes, mais la logique spatiale qui y prévaut n'est pas la même que dans la villa.

#### 4 ) UNE NOUVELLE SOCIABILITE

##### \* Enfermement et ouverture

E. Shorter ( 1977 ) définit l'esprit domestique " comme la conscience que la famille prend d'elle-même en tant qu'unité affective précieuse que le mur de la vie privée doit protéger contre toute intrusion " ( p. 279 ). Cette protection correspond à l'enfermement de cette même famille dans la maison qui s'agrandit pour permettre à chacun d'y trouver à la fois un espace de convivialité et un espace privé. La cour, engazonnée, sans cachet particulier (\*), constitue alors un " no man's land " protégeant l'espace sacré de la maison.

Clore son " chez soi " aux yeux d'autrui représente une conquête sur le groupe dont on peut désormais se passer et se distinguer. La maison apparaît alors comme un refuge, comme un abri secret et hyperprivatisé. La vie sociale se déroule ailleurs et la maison devient le " hors lieu du social ", " le lieu privilégié de la coupure avec l'environnement, de la non-prise en compte du politique au sens gestion des affaires de la Cité " ( Jarreau, 1985 ). La maison est l'espace où l'on déconnecte d'avec le monde moderne.

Mais repli domestique ne veut pas dire pour autant rupture totale des liens sociaux. Simplement, le groupe nucléaire peut sélectionner, parmi la famille et les autres, ceux qu'elle souhaite recevoir. Ces contacts ne sont donc plus automatiques. Ils reposent sur le libre jeu des acteurs.

Les procédures d'accueil et le cheminement spatial traditionnels ne fonctionnent plus. La famille accueillante, mais aussi les individus qui la composent, doivent développer suffisamment de répertoires pour faire face à toutes les situations d'interaction possibles.

---

(\*) Mais on peut aussi trouver le comportement inverse, c'est-à-dire une hyperprivatisation de l'extérieur par un jeu de clôtures et mieux par un jardin " original ", chaînes, puits, nains etc ....

L'entrée de la villa, outre le fait qu'elle permet une nouvelle orientation de la construction, est aussi l'espace pivot de la maison. C'est à partir de l'entrée ( et non plus au portail ) que l'on dirige le visiteur vers telle ou telle partie du bâtiment.

On peut aller vers le séjour, qui est en quelque sorte le lieu de la mise en scène de l'intimité familiale, ou vers le coin-salon à l'ordonnement plus formalisé.

Les adolescents peuvent très bien orienter leurs visiteurs directement de l'entrée vers leur chambre ( ou salle de jeux ... ).

Dans le même temps, le groupe restreint se connecte à tout un ensemble d'institutions sociales et à leurs membres par des systèmes complexes. On peut aussi citer la télévision et ses dérivés qui, en prenant de l'importance, transforme le salon en séjour et le téléphone qui peut remplacer les visites familiales. Plus largement au niveau de la villa, et particulièrement en lotissement, on peut examiner la façon dont cet espace est relié à la collectivité : route et réseaux divers ( eau, électricité, téléphone, assainissement ), collecte des ordures, distribution du courrier etc ...

### § Avec la famille et les voisins

La coupure avec la famille se traduit par un éloignement géographique des lieux de résidence. Ainsi, l'expansion des lotissements et terrains à bâtir montre que le partage du terrain des parents, en autant de parts qu'il y a d'héritiers, se pratique moins souvent : la terre certes se fait rare, mais l'indépendance économique des candidats constructeurs les autorise à acheter ailleurs qu'à proximité immédiate des parents. La distance résidentielle concrétise en quelque sorte la coupure avec la famille d'orientation.

Mais, on l'a vu, les relations avec la famille n'en sont pas pour autant rompues. Simplement, les contacts sont sélectionnés et s'effectuent sur la base de choix mutuels .

La résidence en lotissement ou sur terrain diffus, éloignée de l'environnement familial, oblige aux relations de voisinage : jusque là, ou presque, les individus résidant dans les cours adjacentes se



trouvaient être de la famille. Dans le lotissement, il s'agit d'étrangers avec lesquels il faut établir des rapports sociaux. On a pu lire les hésitations de nos interlocuteurs concernant les rapports avec leurs voisins. Ainsi la clôture n'est guère partagée, mais passé les premiers temps, l'étranger peut devenir ami et la relation directe entre cours peut s'établir.

Dans le lotissement, on s'éloigne des principes d'une société d'interconnaissance où " tout le monde se connaît ". La gestion des relations de voisinage ne va pas de soi. Elle est " le fruit d'un entraînement précoce à la sociabilité et à ses règles ", entraînement auquel sont plutôt habitués, les cadres " disposant le plus souvent des moyens de se préserver un environnement choisi " (Héran, 1987). Pour cet auteur, ce sont les professions intermédiaires qui font montre de véritables stratégies de sociabilité d'autant plus qu'il s'agit de couples jeunes et ayant des enfants en bas âge.

On assiste ainsi à un double mouvement contradictoire : le processus essentiel est celui du repli, du désengagement des espaces collectifs tandis que, dans le même temps, se développent des tentatives de réorganisation de vie collective sur une base de contacts sélectifs (voir aussi Kaufmann, 1988 : 164-165 ).

### \* La propriété

La propriété de la parcelle et de la maison est généralement celle du couple qui signe ensemble chez le notaire (\*). La femme ne va pas résider chez son mari, et la résidence est donc néo-locale. Le couple installé dans la villa se détache encore plus de la famille. Même si celle-ci aide à l'installation par un prêt d'argent par exemple, le remboursement viendra effacer la dette, ce qui ne peut être effectif dans le cas d'une terre qui reste ancrée dans l'histoire familiale. Le terrain ainsi construit est indivisible. Il l'est d'abord au regard de la loi et ce particulièrement dans les lotissements. Il l'est ensuite parce que les surfaces disponibles sont très restreintes étant donné la

---

(\*) On peut considérer là que ce sont des contraintes juridico-financières qui imposent cette propriété commune ; il faut remarquer que la double propriété se pratique tout autant lorsque la parcelle est issue de la famille de l'un des deux conjoints. Car là encore, un emprunt pour la construction, généralement contracté par les deux personnes, oblige à la propriété commune du sol.

rareté du terrain et le prix du mètre carré, de sorte qu'il n'est plus possible, comme avant, d'envisager une nouvelle construction et un réaménagement de la propriété.

Ceci a pour conséquence l'obligatoire mobilité des enfants issus du couple qui ne peuvent espérer loger sur la terre familiale (\*).

Qu'elle soit contrainte ou choisie, la mobilité des enfants scelle la dispersion de la famille et la fin des groupes d'interconnaissance géographiquement limités.

#### \* Un habitat " en dur " peu évolutif

La maison n'est guère évolutive. A quelques modifications mineures près, elle conserve sa forme d'origine. Tout se passe comme si l'enveloppe de départ avait été conçue suffisamment adaptée aux projets du couple tout au long de sa vie commune. En particulier le nombre de chambres est pensé, dès le projet, en fonction d'une expansion maximale de la famille. Comme dans les cas précédents, la cohabitation entre deux couples ( les parents et un enfant avec son conjoint ) n'existe quasiment pas et les éventuels arrangements ne peuvent être que temporaires (\*\*). Le couple parental maîtrise son propre avenir, et les enfants, comme individus, ont à prendre en charge leur propre installation.

Les villas sont aujourd'hui toutes construites " en dur ". Les

---

(\*) Au décès des parents, la maison peut revenir à l'un des enfants ( qui doit racheter alors les parts des autres héritiers ). Mais il arrive plus fréquemment que la propriété soit vendue et le produit partagé ( déclarations d'informateurs, St. Benoît et Tampon ). A ce jour, il n'existe pas d'observations quantitatives sur cet aspect à La Réunion.

(\*\*) A La Réunion, l'histoire de ces nouvelles formes d'habitat touchant une couche intermédiaire de la population est encore trop récente pour apprécier les développements dit post-modernes de la famille ainsi que les phénomènes, observés ailleurs de cohabitation de longue durée entre couple parental et couples d'enfants. Il faut toutefois distinguer les observations qui peuvent être faites en milieu très défavorisé où de telles agrégations peuvent se produire.

murs sont le plus généralement faits en aggloméré de ciment et une couverture de tôle est posée sur une charpente de bois. Ces matériaux sont actuellement moins chers et plus simples de mise en oeuvre que la technique du pan de bois. La maison en dur est également considérée comme plus solide, encore que le récent cyclone Firinga a détruit davantage de maisons modernes que d'anciennes villas créoles. Mais, si l'on se souvient de ce qui a été écrit à propos du choix des techniques et des matériaux de construction, on peut également considérer que les nouvelles options techniques sont cohérentes avec l'idée de la maison comme propriété d'un couple qui y abrite sa vie privée et y inscrit ses projets communs, pour lui et lui seul. La maison " en dur " ne se démonte pas, ne se partage pas et ne se déplace pas. Tout se passe comme si elle était déconnectée de la descendance du couple.

#### \* Concurrence matérielle et concurrence sociale

~~De par sa forme, son architecture ou sa décoration, la maison permet la distinction entre les différents groupes qui composent une société. Dans les dispositions traditionnelles, l'adhésion des unités domestiques aux règles du groupe auxquels elles appartiennent peuvent se mesurer à la conformité des constructions qu'elles occupent. Avec le processus d'individuation qui caractérise la modernité, la maison devient, à l'intérieur des différents groupes, un instrument de concurrence, concurrence matérielle d'abord, concurrence sociale ensuite. Ainsi peut-on donner une explication à la volonté de " personnaliser " une maison, de faire original, d'habiter dans un modèle unique, mais également d'équiper la maison d'éléments marqueurs de réussite sociale, qu'ils soient empruntés à l'Occident ou à la tradition.~~

-----  
(\*) On pourrait, comme a pu le faire M. Ebel-Vidal ( 1985 ) étudier également la production des normes et règles d'urbanisme ainsi que les procédures de contrôle. En particulier, le " permis de construire " sans lequel aucune villa ne peut être édifiée ( ce n'est pas et de loin le cas pour beaucoup de constructions à La Réunion ) est effectivement un contrôle de la conformité sociale du projet.

Cette conquête de la vie privée, cet affranchissement communautaire n'est pourtant pas une véritable libération. La villa reste soumise aux normes voulues par l'ordre en vigueur (\*). Le devant de la maison qui se réduit ici à la façade et aux espaces de réception, ( l'entrée et sa porte, le séjour et son " coin-salon " ), restent contraints par des gabarits, des décors, une mise en scène jugés adéquats et socialement admis.

Dans la villa, les références aux dispositions traditionnelles ne sont pas totalement abandonnées. On relève effectivement des continuités dans les formes et la gestion de l'espace domestique. Il semble toutefois que l'âge du couple et la durée de résidence aient une influence. Par exemple, le coin-salon remplace le séjour après quelques années et ce nouvel espace tend à reprendre des principes traditionnels d'organisation ( symétrie, brillance, décoration ). Parallèlement, la salle à manger prend de l'importance et devient le lieu ritualisé de la consommation du repas d'apparat. L'appentis se transforme alors en un espace de vie (" la salle ") ouvert à l'arrière sur l'extérieur. On retrouve ainsi quelques dispositions traditionnelles de l'espace domestique.

#### \* L'objet ancien

Mais la référence à la tradition peut être de l'ordre du signe. Ceci s'observe particulièrement parmi les couples les plus jeunes qui, dans un univers domestique moderne, " fonctionnel " (\*), érigent " l'objet ancien " en symbole de l'ordre traditionnel.

Ainsi la décoration du séjour ( et non du coin-salon ) fait volontiers référence au " tan lontan ", comme peuvent l'évoquer les divers bibelots exposés sur les différents meubles. Ces objets ne sont ni a-fonctionnels, ni simplement décoratifs, ils ont au contraire une fonction bien spécifique : ils signifient le temps.

---

(\*) Selon Baudrillard ( 1968 ), " fonctionnel " ne qualifie nullement ce qui est adapté à un but, mais ce qui est adapté à un ordre ou à un système. Dans ces conditions l'espace domestique moderne n'est pas plus fonctionnel que celui dit traditionnel.

L'emploi de matériaux particuliers pour la décoration de la maison peut être également pensé dans ce sens : ainsi le choix du bois " qui rappelle la tradition " vient en placage sur le mur de béton. Le bois vit, respire, travaille, patine : il montre le temps dans ses fibres.

On assiste là à une étrange inversion par rapport aux observations précédentes : le séjour, lieu moderne, tente, par sa décoration et les objets qu'il contient, de s'inscrire dans le temps, alors que le salon, lieu de la tradition le nie ( monochronie ). Tout se passe comme si dans un processus d'affaiblissement des liens communautaires et de repli domestique, dont la villa est une traduction spatiale, la nécessité de s'ancrer dans le temps était gage d'une certaine sécurité dans un monde en changement.

On peut inclure, dans la même démarche, les efforts de restauration (\*) entrepris par certains, qui, tout en souhaitant garder la " forme " de la maison, aménagent dedans un univers " fonctionnel ".

---

(\*) Ce que Baudrillard appelle " le syndrome néo-culturel " (1968 : 108-113).

### CHAPITRE III

#### L'HABITAT SOCIAL

Les considérations qui suivent portent uniquement sur l'habitat social destiné en priorité aux familles en situation financière, matérielle et sanitaire difficiles. On n'examinera pas les opérations qui, tout en étant également aidées par l'Etat et les collectivités locales, visent à procurer des logements aux familles appartenant à des couches sociales plus favorisées.

#### 1) DES SITUATIONS TRES DISPARATES

Les critères d'attribution d'un logement social prennent en compte la situation de la famille, en particulier ses conditions de logement (insalubrité, surpopulation, cohabitation) et ses possibilités financières. A ce stade déjà, on peut avoir affaire à des situations très différentes.

Il faut distinguer deux groupes d'individus parmi les bénéficiaires du logement social.

Il y a, d'une part, ceux qui font, de façon volontaire, acte de candidature pour l'obtention d'un logement et dont la candidature est souvent appuyée par une assistante sociale et relayée par le bureau communal de l'habitat.

Il y a, d'autre part, les familles qui, tout en vivant dans des conditions difficiles d'insalubrité, ne souhaitent pas (\*) être relogées. Elles subissent alors leur changement de situation ( voir Cadet, 1989 ). Ces cas se rencontrent particulièrement dans les opérations de Résorption de l'Habitat Insalubre (R.H.I.), lorsqu'un quartier doit être remodelé et que ses habitants doivent être relogés. Les familles sont alors complètement prises en charge par les sociétés responsables de l'opération qui y délèguent des travailleurs sociaux chargés d'accompagner le relogement. Les techniciens qualifient les familles concernées de " population captive ".

Il faut ensuite considérer les conditions du relogement : selon les cas, les familles deviennent propriétaires des logements qui leur sont attribués ( programmes L.E.S ) ou bien elles en restent locataires ( programmes L.L.S. ).

La différence est bien évidemment de taille et l'investissement dans le nouveau lieu de vie ne sera pas le même selon la situation.

Les cas d'accession à la propriété sont en général appréciés. Ils correspondent bien souvent à une amélioration des conditions sanitaires (\*\*) et offrent aux bénéficiaires une sécurité accrue.

On observe des différences considérables de situation dans le cas des locations. Ainsi, on trouve, en L.L.S., des familles relogées après expulsion de leurs [kaz] pour lesquelles elles ne payaient pas de loyer. Ceci se produit fréquemment en cas de construction sauvage ou lorsque l'installation est si ancienne que le propriétaire du terrain d'assiette est inconnu. Pour ces familles, le relogement, s'il procure

---

(\*) Que l'on comprenne bien la position que j'adopte ici : je rends compte d'une observation relativement longue de milieux défavorisés en situation de relogement et je m'appuie, pour écrire ces lignes, sur des commentaires de relogés qui analysent leur situation.

(\*\*) On peut cependant observer des cas où les nouveaux propriétaires, trop perturbés par les nouvelles conditions de vie, sont retournés vivre dans leur ancien bidonville ( Cadet, 1989 ).

des conditions d'habitat plus sûres, représente souvent un poids financier supplémentaire ( loyer, gaz et eau en particulier ).

Mais inversement, il arrive également que des familles deviennent locataires de logements corrects en payant bien moins cher qu'au temps où ils vivaient en bidonville (\*). Dans ces cas, les nouveaux locataires considèrent favorablement leur nouvelle situation, ce qui n'est pas toujours vrai dans le premier exemple.

Les produits proposés sont soit des collectifs, soit des maisons individuelles. Au risque d'être quelque peu caricatural, on peut dire que les collectifs verticaux sont plutôt destinés à la location, tandis que les lots individuels, isolés, en couple ou en bandes se trouvent plus fréquemment dans les opérations d'accession à la propriété.

D'une façon générale, l'Etat et les collectivités locales interviennent très largement dans le financement de la construction à caractère social. Il reste cependant une part à la charge du bénéficiaire ; il s'agit soit d'un loyer soit d'un remboursement de prêt qui sont gérés, dans les deux cas, par la société chargée du relogement.

Les conditions financières proposées au bénéficiaire d'un logement social sont aussi disparates que les situations évoquées ci-dessus.

Dans un lotissement situé dans le Sud de l'île, des lots bâtis individuels sont proposés à la vente contre des remboursements de prêts à la charge du bénéficiaire de l'ordre de 1200 à 1500 francs par mois, ce qui donne, allocation logement (\*\*) déduite, un débours mensuel variant dans une fourchette de 300 à 500 francs par mois.

---

(\*) Il peut arriver que, pour une même opération de relogement " captive ", on trouve à la fois des expulsés propriétaire de leur [kaz] et [kour], des familles occupant une [kour] mais ne payant plus de loyer et d'autres louant au prix fort quelques mètres carrés couverts sans eau et parfois sans électricité ( Le Butor, Mapérine )

(\*\*) les conditions d'obtention de l'allocation logement sont liées, au moment de l'enquête, au nombre d'enfants à charge âgés de moins de 18 ans, à la taille et à l'équipement du logement. Dans le cas de cette observation (nov. 89), le revenu mensuel par individu est de 600,00 francs mensuel, une famille comptant en moyenne cinq personnes.



A Saint-Denis, un logement F4 en immeuble est proposé en location à 1700 francs par mois ; de ce loyer on peut déduire éventuellement l'allocation logement.

La disparité des situations étant rapidement mise en évidence, on comprend mieux maintenant la difficulté de suivre étape par étape le fil méthodologique défini au début de ce travail.

Du point de vue de la production de l'espace, les attributaires de logements sociaux ont tous affaire à un espace donné contraignant. Mais un accédant en LES aura plus de possibilités d'aménager son environnement qu'un locataire de LLS.

D'une façon générale, les familles n'ont que très peu de possibilités d'agir sur le bâti, qui le plus généralement leur est imposé par l'opérateur chargé du relogement. Les locataires sont là encore plus démunis que les propriétaires, qui, s'il doivent composer un espace donné au moment de l'attribution du logement peuvent, à terme, produire un environnement qui leur convient mieux.

Pouvoir transmettre ses biens n'est envisageable que par un propriétaire, tandis qu'un locataire n'aura, lui, que la possibilité de faire transférer son bail au nom d'un de ses enfants.

Ces différences assez conséquentes justifient un examen séparé des cas retenus pour appréhender la production de l'espace domestique en habitat social.

On considèrera d'abord l'espace produit à partir de l'espace donné du LES, puis on examinera le problème plus particulier de l'espace donné du LLS.

## 2) DEVENIR PROPRIETAIRE

L'étude se divise ici en deux parties. La première s'intéresse aux options prises par des attributaires de logements

sociaux lorsqu'ils doivent choisir, parmi quelques propositions d'un promoteur, la parcelle de terrain et le logement dont ils vont devenir propriétaires. La seconde se focalise plus précisément sur l'espace produit par une famille après dix années d'occupation d'un Logement Très Social (\*).

\* En lotissement (\*\*)

Le lotissement social a pour caractéristique de grouper, au sein d'un même quartier, des familles et des individus qui, s'ils habitent très souvent dans la même commune (\*\*\*), ont en général des lieux de résidence éloignés les uns des autres et, de ce fait, ne se connaissent pas.

On examinera dans un premier temps, les critères qui président au choix des parcelles, et, dans un second temps, on s'attachera aux préférences pour certains modèles de constructions proposés.

\*\* Le choix de la parcelle.

Le lotissement des Trois Cascades peut se décomposer en trois zones, comme indiqué sur le croquis suivant : la première (Z1) comprend les parcelles desservies par la voirie principale et qui se situent entre la route et les limites de l'opération ; la seconde (Z2) regroupe les lots inclus dans le cercle central, tandis que la troisième (Z3) rassemble les terrains desservis par les accès secondaires.

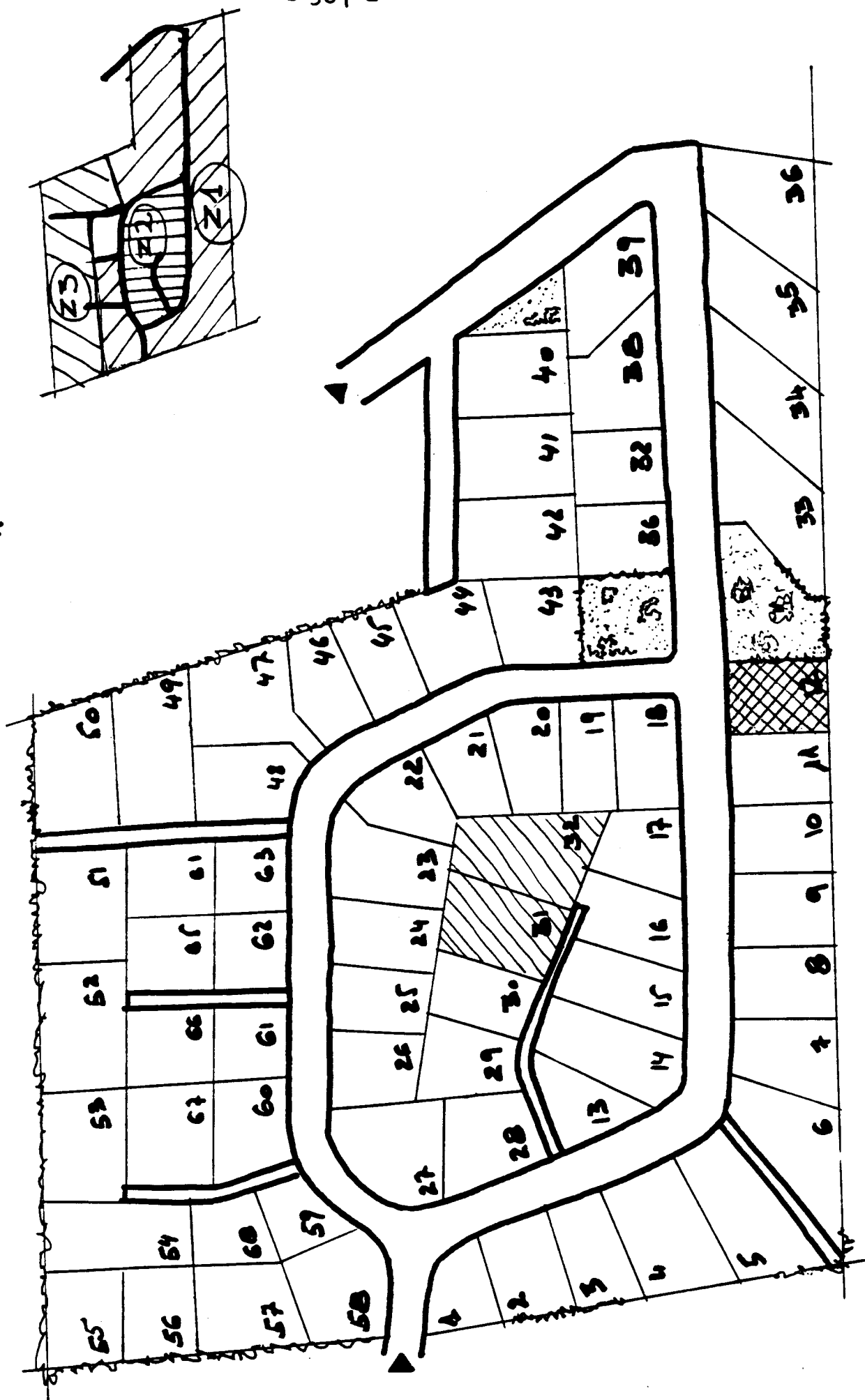
---

(\*) Il s'agit là de " l'ancêtre " du LES, qui n'existe que depuis 5 ans . Le Logement Très Social ( L.T.S. ) est une formule de location vente sur 15 à 18 ans.

(\*\*) La présente observation porte sur la mise en vente de 24 lots dans un lotissement social d'une commune du Sud de l'île. Des observations complémentaires de vérification ont été effectuées sur des opérations similaires dans l'Est (18 lots ) et l'Ouest ( 20 lots ).

(\*\*\*) Le terrain d'assiette du lotissement est souvent proposé par les communes, celles-ci proposent voire imposent aux promoteurs les noms des familles à reloger.

# LE LOTIJEMENT DEJ TROIJ (AJIA)EJ-



En examinant la chronologie des réservations effectuées par les attributaires (\*), on constate que les premiers choix se portent d'abord sur les parcelles desservies par la voie principale, éloignées du centre du lotissement et qui présentent le moins de voisins possibles.

Ce sont donc d'abord les parcelles desservies par la grande route qui sont choisies en premier, dans la première zone d'abord, dans la seconde ensuite, puis en dernier ressort, lorsque tous les autres lots sont réservés, dans la troisième partie. Dans chacune des zones, ce sont les lots les moins entourés de voisins qui sont attribués en premier (\*\*).

Toute autre considération n'influence que très peu la prise de décision.

Ainsi l'accès voiture ne constitue pas l'argument mis en avant pour le choix d'implantation en bord de chemin. Seul un couple déclare posséder une voiture, et l'on ne compte que six allusions [ " plus tard ou pour les enfants " ] (\*\*\*) concernant l'automobile.

-----  
(\* ) Il faut toutefois faire remarquer que le choix des parcelles n'est pas entièrement libre. Il est contraint par les modèles de maisons proposés aux clients en fonction de critères tels que revenus et composition de la famille. Mais cette contrainte reste modérée et le choix est relativement ouvert : trois options sont offertes à la neuvième personne, huit à la quatorzième, quatre à la dix-septième, tandis que l'avant-dernier client se voit encore proposer cinq possibilités.

(\*\*) A titre d'exemple, on peut considérer le choix du premier et celui du dernier client. Le choix du lot 12, intervenu en premier, obéit à la règle citée : il est bien en bordure de la voie principale et n'est borné qu'avec le lot 11, un espace vert étant prévu de l'autre côté. Le dernier client n'a pu choisir qu'entre deux lots : l'un deux se situant en zone centrale et entre deux lots, l'attributaire s'est finalement décidé pour la parcelle située en bordure de route et n'ayant que deux voisins.

(\*\*\*) Ce qui n'exclut pas un possible développement rapide du nombre des voitures en lotissement, même social. Voir à ce propos le sous dimensionnement de la voirie dans diverses opérations.

La surface de la parcelle n'entre pas non plus de façon déterminante dans le choix effectué par les attributaires. Elle n'est d'ailleurs demandée que cinq fois en tout. Ainsi les deux plus grands terrains ( lots 31 et 32 ) ont été attribués en tout dernier car, malgré une surface nettement supérieure à toutes les autres, ils sont desservis par des voies secondaires, appartiennent à la zone centrale et chacun d'eux compte au minimum quatre voisins immédiats. Ils cumulent ainsi tous les handicaps. Les seuls lots attribués dans cette zone sont de superficie moyenne : le premier, à l'angle des voies primaires et secondaires, n'a qu'un voisin immédiat; le second, qui n'est pas plus grand, est borné par trois voisins mais est desservi par la voirie principale.

Le voisin reste un personnage indéfini. Personne ne pose de questions sur les autres acquéreurs dans le lotissement. En particulier, aucun individu présent au cours de la procédure d'attribution ne cherche à savoir qui seront ses voisins (\*). Une seule personne s'inquiète de la clôture sur l'avant et de l'arrangement à négocier pour ce qui concerne le traitement des palissades en limites séparatives.

Le plan masse présenté fait apparaître l'implantation moyenne des constructions sur les différentes parcelles. Les attributaires s'inquiètent de la distance restante entre la maison et la clôture, mais ne se préoccupent pas des positions relatives des constructions implantées sur les différentes parcelles environnantes. Ainsi on préfère opter pour une parcelle de petite taille, dont la construction est implantée en plein centre, avec des prospects minima mais n'ayant que deux voisins très proches, plutôt que pour une parcelle plus grande avec une construction positionnée dans un coin mais entourée de quatre voisins qui se trouvent pourtant à distance respectable.

L'implantation du lotissement ne semble guère intéresser les candidats convoqués pour le choix de leur logement. Un tiers seulement des attributaires déclarent connaître le terrain.

---

(\*) Dans le cas observé, il faut faire remarquer que les attributaires, tous convoqués sur deux jours, se trouvaient réunis, en attendant leur tour, dans une même salle d'attente.

[ " Moin lé né isi mèm ". " Mi pas toultan dési " ]. Les autres ne connaissent pas l'endroit [ " Amino mi abit pa isi, mi rès Bra D'ponto, mi koné pa lo térin " ], ou alors très mal et sont hésitants lorsqu'on leur demande de le situer [ " enfin pas tout à fait exactement " ]. Deux tiers des attributaires ne connaissent donc pas ou peu l'endroit où sera édiflée leur future résidence.

Par contre, le repérage de la parcelle par rapport aux limites du lotissement est très important. Les clients sont presque tous des piétons et les personnes déclarant connaître les lieux cherchent à situer leur future demeure par rapport à la route communale et aux arrêts de bus et de taxis collectifs. Ils imaginent ainsi le trajet à parcourir pour quitter et rentrer chez eux : [ " lo numéro 37 lé laba, y tonm dann koin, y tonm pré Chomin Sin Espédit ... lé pa tro loin isi sra mié .. " ] [ " la route Troi Mar lé pa tro loin ? " ].

L'environnement immédiat de la parcelle ne fait l'objet de commentaires que dans un cas : un client s'inquiète de la vue mais aussi du dégagement par rapport aux futurs autres bâtiments à étage. L'orientation en fonction cardinale n'est jamais évoquée, ni la protection contre les brises dominantes. Seule l'orientation de la façade principale, d'ailleurs imposée par le promoteur, fait toujours l'objet d'une demande de renseignement.

#### \*\* Le choix de la maison

En moyenne, ce sont quatre modèles qui sont proposés au choix du client qui dispose de plans et de dessins des façades. Malgré le délai de réflexion d'une semaine possible pour confirmer leur préférence, presque tous les attributaires se décident sur le champ. Les quelques personnes qui réservent leur décision reviennent la semaine suivante en confirmant leur première option (\*).

- l'extérieur.

---

(\*) Il est intéressant de souligner ici que la décision est prise par la personne présente, même si elle est venue seule et qu'elle vit en couple. Les femmes qui déclarent vivre seules n'emportent qu'un seul dessin, celui correspondant à leur choix.

La façade ou le pignon sur rue proposés dans les différentes options sont longuement comparés. Les attributaires s'assurent d'abord que l'entrée se trouve bien du côté de la rue et qu'elle donne dans le salon ( ou le séjour ). Puis ils considèrent l'aspect de la maison vu depuis le portail d'entrée. Les façades latérales et arrière ne sont jamais commentées.

D'une façon générale, c'est la solution proposant le pignon côté rue qui emporte la décision, tandis que le long-pan en façade est rejeté par presque tous les interlocuteurs. La forme du toit la plus admise est le classique deux pentes égales, tout comme le deux fois deux pentes en [tapénak] et appentis et, en dernier lieu, le [tapénak] et un appentis latéral. Les [kaz] à toitures pavillon sont systématiquement rejetées (\*)

- l'intérieur

= Rez de chaussée ou étage?

La maison en rez-de-Chaussée [ " ater " ] est plébiscitée. Plus des deux tiers des acquéreurs la choisissent sans hésitation. Pour eux, l'idée d'habiter une maison à étage est incongrue : une [kaz] ne peut avoir qu'un seul niveau. Le dernier tiers choisit l'étage plutôt spontanément. Les individus les plus âgés optent tous pour la première solution, les plus jeunes ayant des avis partagés. L'argument concernant la présence des enfants est le plus souvent cité et fonctionne dans les deux sens. Les uns pensent que l'existence de deux niveaux constitue un danger pour les enfants [ " mon pti i mars tro " ] ou [ " létaj lé danzéré par rapor o zanfan " ], tandis que les autres y voient des avantages pour leur famille. [ " pou lé zenfant lé plisméyèr. Sakinn nora son chanm, le bébé sra anba ek nou ; zot lé en o et anba i tien prop. ] [ " les filles auront leurs chambres en haut " ] [ " Kan lé zanfan i ariv, y fo inn ti plas " ].

Si l'on tient compte de l'influence des enfants dans la prise de décision des parents, alors le choix de la maison à étage est plutôt le

---

(\*) A titre d'exemple, une maison du catalogue général L.E.S. existe, pour une même distribution intérieure, en quatre versions de toiture. Le client à, dans l'ordre, éliminé d'abord la solution toiture pavillon, puis celle à deux pentes et appentis avec long pan sur rue, enfin celle à deux pentes avec long pan sur rue pour finalement retenir la version classique à deux pentes avec pignon sur rue.

fait des plus jeunes. Les femmes semblent être les éléments actifs pour cette décision particulière.

= Cuisine dehors ou dedans?

Le salon étant placé à l'avant, la cuisine est systématiquement placée à l'arrière, c'est-à-dire à l'opposé de l'entrée de la [kour]. Les modèles proposant une cuisine latérale ne sont pas retenus. Ce sont les femmes qui répondent spontanément qu'une cuisine doit être " à l'arrière " et que ce point ne se discute pas. Lorsqu'on leur demande de justifier ce choix, les interlocuteurs sont d'abord étonnés par la question puis ils insistent sur l'intimité procurée par une cuisine arrière. [ " inn kuizine dovan ? .. le moune i voi tou sak ou fé ! " ]. Le projet dit " traditionnel " à deux modules ( cuisine et sanitaires / séjour et chambres ) est systématiquement rejeté. Les accédants ne souhaitent même pas examiner les plans proposés : une maison neuve possède une cuisine intérieure et cette disposition ne souffre pas d'exception. Cela ne les empêche pas d'évoquer la construction d'une future annexe qui pourrait accueillir une cuisine au bois.

= La salle

L'intérêt de la surface bétonnée et couverte, généralement située à l'arrière de la construction, est rapidement perçu. Lorsqu'ils sont présents, ce sont les hommes qui se montrent le plus intéressés. Ce sont eux qui envisagent la transformation " pour plus tard ". Cet espace est perçu comme la possibilité " d'arranger comme on veut ", de s'approprier l'espace " à son idée ". Il est arrivé plusieurs fois que le client refuse une chambre supplémentaire déjà aménagée , au même prix, sous cet espace, pour se réserver la gestion totale de l'endroit.

L'aménagement d'une " salle à manger " est la transformation la plus fréquemment prévue. [ " la grande varangue va servir pour accrocher du linge quand la pluie tombe. Plus tard je pourrai fermer et faire une salle-à-manger " ]. Vient ensuite, et surtout lorsque la possibilité d'extension est plus limitée, l'agrandissement de la cuisine avec ou



sans la suppression de la tôle de bardage faisant façade dans le modèle de base. [ "La cuisine est vraiment petite. Si je peux tirer ça ... et fermer.... parce que j'ai toujours du monde pendant les vacances " ]. Enfin certains envisagent de construire une pièce supplémentaire à part, et si le besoin se fait sentir, de cloisonner une partie de la salle à manger ( première transformation ) pour en faire une chambre particulière.

#### = Les chambres

La distribution intérieure ne suscite pas de commentaires particuliers. La surface des pièces n'est pas demandée et seuls deux clients s'enquièreent de la superficie totale de la construction. L'existence du séjour ( ou du salon ) fait partie des évidences. Le nombre de chambres est important, quel que soit leur taille. Seuls quelques clients se préoccupent de l'intimité des pièces et s'inquiètent de la hauteur de cloisonnement et du type de plafonnement, mais personne ne pose de questions sur les condamnations et l'équipement des différentes baies.

Dans la mesure du possible on s'arrange pour attribuer une chambre à chaque enfant, dès lors que le couple a choisi la sienne. Les plus grands ont leur chambre tandis que les autres se regroupent par sexe et par âge dans les pièces restantes. Dans deux cas il est prévu une chambre d'amis, les enfants partageant la même chambre.

#### = Salle de bains et W.C.

Trois personnes s'étonnent de l'absence de couloir et déplorent l'accès direct chambres - séjour et/ou chambre - séjour - WC. Un couple en particulier envisage éventuellement de procéder à des transformations dans ce sens. La salle de bains et les WC doivent être indépendants. Le petit tambour d'accès, lorsqu'il existe est très apprécié ; judicieusement disposé, il permet de quitter les WC. et la salle d'eau de façon discrète par rapport aux personnes se trouvant dans le séjour. Ce point est toujours discuté et certains acquéreurs vont jusqu'à reconsidérer leur choix lorsqu'ils s'aperçoivent que le modèle pour lequel ils allaient opter ne comporte pas de séparation entre les WC et la salle de bains.

**\*\* Entre deux modèles : un double réflexe**

S'isoler tout en gardant le contact guide le choix des attributaires : l'espace du lotissement constitue généralement pour eux un environnement complètement neuf dans lequel il vont côtoyer ( peut-être à vie ) des individus qui leur sont, au départ, complètement inconnus. Ainsi, il vaut mieux éviter d'être trop entouré, les rapports avec un ou deux voisins se gérant plus facilement qu'avec trois ou quatre. La volonté de limiter les contacts domine largement toutes les autres considérations, comme la surface des parcelles et la position relative des constructions.

Garder le contact consiste à " voir et être vu ", bref participer à une éventuelle vie sociale : cela suppose d'avoir au moins une limite de propriété sur le passage des individus, donc en bordure de la voie principale. De plus, une parcelle en limite de la voie publique va permettre une orientation traditionnelle de la maison, condition obligatoire d'un accueil correct, ce dont s'assurent les attributaires avant toute autre considération.

Ainsi sont rejetées les parcelles desservies par des allées secondaires, en cul-de-sac, pourtant souvent isolées des voisins immédiats mais trop éloignées toutefois du passage et de l'espace public. Par ailleurs, l'allée, qui est aussi le passage obligatoire pour d'autres attributaires, peut devenir rapidement un endroit ingérable si toutefois il devait se poser un quelconque problème avec les riverains.

Les choix des modèles de maisons obéissent par ailleurs à un double réflexe.

D'une part l'attribution d'un logement social, surtout dans le cas d'une accession à la propriété, est perçue comme la marque d'une promotion et le type choisi doit être conforme à l'idée que l'on se fait de la maison individuelle, signe tangible d'une évolution sociale. La villa, regroupant sous un même toit toutes les fonctions de la maison devient alors le modèle, et la construction à deux modules, jugée trop traditionnelle, est rejetée. Pour la même raison, la toiture haute à quatre pentes est écartée pour une couverture à deux pentes égales.

D'autre part, la forme et le plan de la construction ne doivent pas s'écarter trop radicalement des formes d'habitat connues voire déjà expérimentées ; ainsi, le modèle à étage est trop éloigné des repères traditionnels pour être choisi.

Les autres choix vont tous dans le même sens : on s'assure que les principes de l'habitat traditionnel pourront être respectés dans le nouveau logement. La façade avant entre largement en considération, car sa forme doit respecter le principe de symétrie déjà commenté : le pignon côté rue, avec son axe naturel qui prolonge le faitage est ainsi plébiscité. Cette forme est par ailleurs plus simplement transformable par l'adjonction d'appentis latéraux de part et d'autre sans déroger au principe.

Le choix du salon à " l'avant " et de la cuisine à " l'arrière " va permettre la division de la maison et, plus tard, de la [kour], en deux parties, qui, on le voit déjà par ces dispositions, vont sûrement accueillir des activités distinctes. La surface couverte ménagée à l'arrière, lorsqu'elle sera fermée par le propriétaire, va permettre d'agrandir la cuisine et deviendra la " salle ", au détriment de la chambre supplémentaire prévue par l'architecte.

Les options prises par les attributaires font apparaître l'impact du modèle de la villa, impact qui se limite toutefois à l'intégration d'un plus grand confort essentiellement sanitaire : ainsi on insiste sur la présence, sous le même toit, de la cuisine et des sanitaires ( confort ); les autres choix restent plutôt traditionnels : on ne réclame pas, ou peu, un couloir de desserte ( intimité ) et on aménage volontiers la salle commune au détriment d'une chambre supplémentaire.

L'observation s'étant faite au moment des choix des parcelles et des logements, donc de façon ponctuelle, il n'est pas possible d'aller plus loin dans le commentaire. Seuls des relevés successifs et réguliers dans les années à venir pourraient permettre de rendre compte de l'évolution de ces logements.

Si l'expérience L.E.S. est courte dans le département, la formule similaire (\*) du L.T.S. est par contre en place depuis 1978. P. Trouilloud ( 1981 ) a rendu compte de l'installation des premiers accédants dans un lotissement d'une commune de l'Ouest de l'île. On a pu effectuer un relevé de l'état des lots neuf ans après ( 1990 ). Le développement qui suit rend compte de l'évolution d'un des lots concernant une famille de onze personnes, attributaire d'un logement livré " clos et couvert ", à charge pour elle d'effectuer une part des travaux et particulièrement le cloisonnement intérieur, l'installation électrique, la peinture ainsi que l'ensemble de l'aménagement extérieur. (\*\*).

\* Le Logement Très Social de Georget Fontaine.

En 1980, Georget Fontaine habite une [kaz] en bois sous tôle, sans eau courante, au lieu dit " Bois de Pomme " dans une commune de l'Ouest de l'île. Une mésentente persistante avec ses frères, résidant sur le même terrain, l'oblige à quitter l'endroit et à solliciter un Logement Très Social auprès de la Mairie. Georget, sa femme et ses neuf enfants sont l'une des premières familles à recevoir, en octobre 1980, un LTS du lotissement " Bois de Nèfles " qui compte 18 lots.

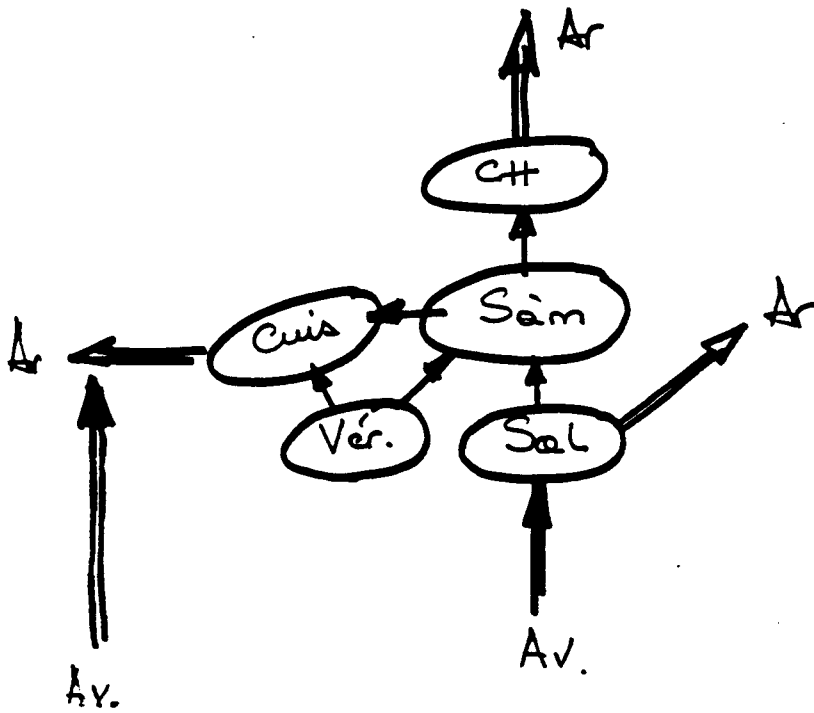
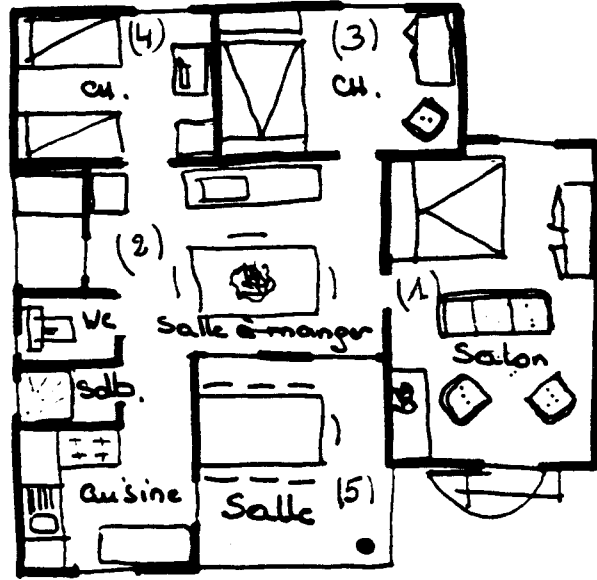
\*\* En 1981.

Menuisier dans une entreprise du Port, Georget effectue lui-même le montage des cloisons intérieures, les revêtements de sol et la peinture des W.C. Il emploie un ouvrier de sa connaissance pour achever le réseau électrique. Les cloisons sont montées en pierres artificielles jusqu'à une hauteur horizontale de 2,40 m et selon le

---

(\*) le statut des accédants constitue, outre le financement, la grande différence entre les LTS et les LES : dans le premier cas, l'accédant est en location-vente sur 18 ans ( c'est la commune qui est propriétaire ), tandis que dans le second cas, l'accédant est propriétaire en entrant dans le logement; il rembourse sur 15 à 20 ans, un emprunt à un organisme prêteur.

(\*\*) Le relevé de 1990 a été effectué en collaboration avec J.P. Houry, architecte et F. Moudélino, Ingénieur VRD.



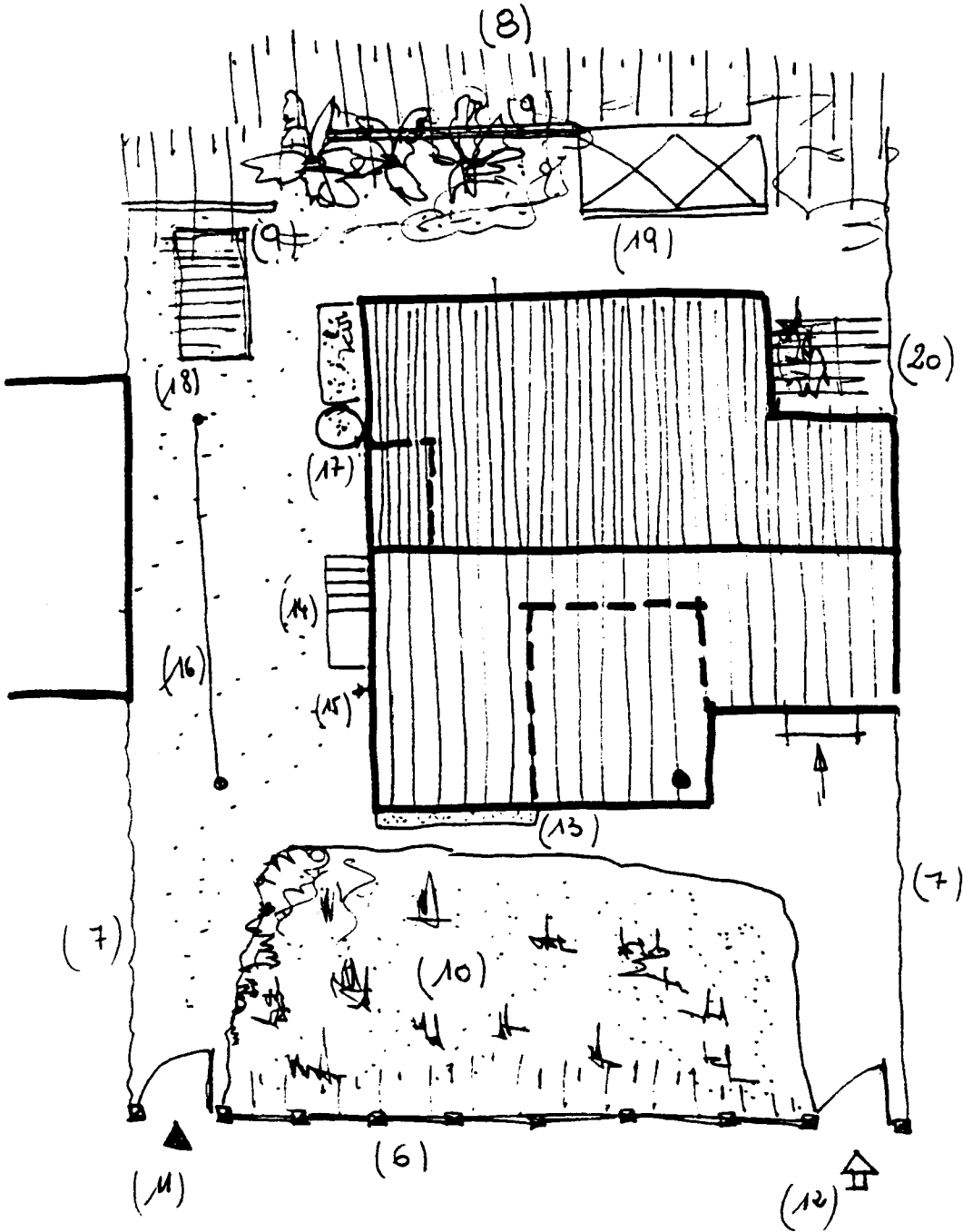
LA [KAZI] EN 1981

Georget Fontaine

plan ci-joint. Des portes isoplanes sont posées. Dans l'espace qui lui est donné et où ne sont placés que la cuisine, la salle d'eau et les W.C., Lucet réalise quatre espaces distincts. Ce sont le salon / chambre (1) des parents, au sol ciré rouge, une salle à manger (2) au sol couvert d'un tapis de linoléum, comme la chambre des filles (3) et celle des garçons (4). La véranda (5) constitue un espace supplémentaire largement ouvert sur l'extérieur.

L'ameublement, sommaire, est indiqué sur le croquis ci-joint. Dès ces travaux intérieurs minimum effectués, Georget fait venir sa famille en décembre 1980. Puis il monte ses clôtures. Celle de l'avant (6) est constituée d'un grillage tendu sur potelets de bois scellés dans un petit soubassement maçonnerie. Pour éviter toutes négociations ultérieures avec des voisins qu'il ne connaît pas, Georget construit les clôtures latérales (7) " de son côté de la borne ", c'est-à-dire chez lui. L'arrière du lot se termine par un talus (8) qui masque l'ensemble de la [kour]. Fin 1980, Georget construit deux petits murets de soutènement en béton (9) ( h = 40 et 60 cm ) pour retenir la terre pendant la saison des pluies.

L'organisation de la [kour] prend forme l'année suivante : l'avant est presque entièrement occupé par un parterre (10) qui comprend des fleurs, des plantes à infusions, quelques pieds d'oignons, du persil, du thym, de l'anis. Deux portails sont pratiqués dans la clôture avant et de part et d'autre du parterre. Ils sont tous les deux confectionnés de façon sommaire en planches brutes. Le premier (12) se trouve face au salon, le second (11) ouvre sur une allée qui mène sur le côté puis à l'arrière de la maison. Au pied des murs de la maison (13) on trouve disposés des plantes et des fleurs en pots. Sur la bande latérale en terre battue, on relève une roche à laver (14), un robinet de puisage (15), le fil à linge (16), et un fût (17) destiné à recueillir l'eau de pluie. Plus loin est aménagé un parc (18) accueillant des poules, dindes, cochons d'inde et des pigeons que Georget soignait déjà dans son ancienne résidence, tout comme les cochons pour lesquels il a construit un enclos (19) contre le talus. A l'ombre de la maison (20) sont stockés des capillaires, des fougères et des plantes en pots. Le talus est stabilisé avec des plantations de bananiers, de citrouilles. En bas, on trouve l'ébauche d'un petit potager : salades, brèdes, persil ...



# LA [KOURI] IN 1984

Georget Fontaine.

**\*\* Dix ans plus tard**

Dix ans plus tard, Georget a pris sa retraite.

Il reste encore cinq enfants ( trois garçons et deux filles ) qui résident avec les parents. Georget a complètement remanié l'organisation intérieure de la [kaz].

La véranda (21), qui est d'abord limitée par un mur " à mi-corps", est ensuite complètement fermée par un vitrage de nacos. Les portes d'origine sont déplacées pour servir à ce nouvel espace qui devient le salon.

Un couloir (22) est créé entre la salle à manger et les W.C, ce qui permet un accès particulier à la cuisine. L'ancien séjour devient la chambre des filles, tandis qu'une pièce borgne (23) supplémentaire est créée en amputant une des deux anciennes chambres.

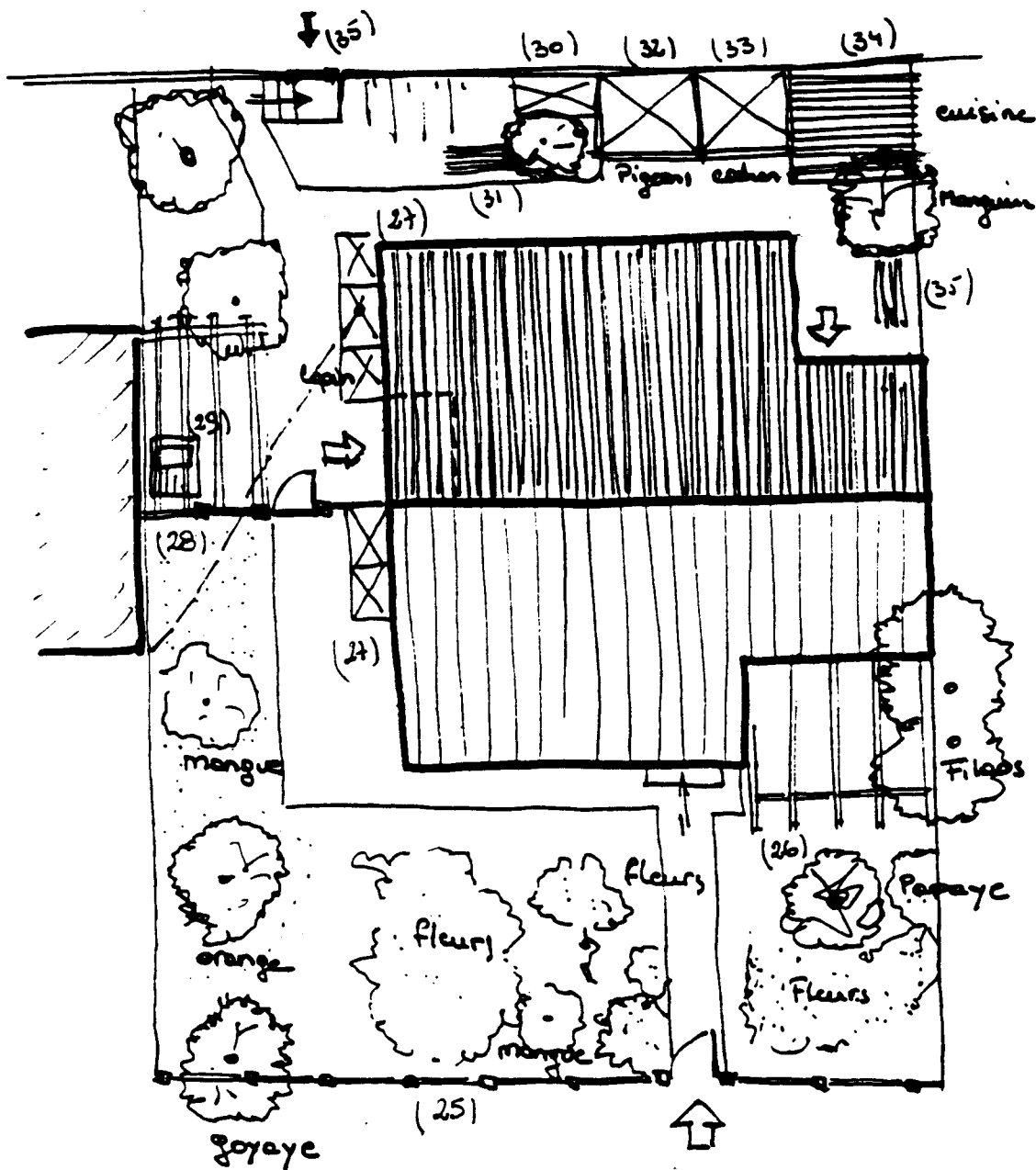
Le crépissage est entièrement achevé dans la salle à manger et le salon. Certains murs et cloisons dans la chambre des filles et dans celle des garçons sont restés bruts de maçonnerie.

La peinture est entièrement achevée dans la salle à manger, bleue, le salon, rose, et la cuisine, verte, dont on a condamné la porte d'accès à l'ancienne véranda. Les cloisons sont restées en l'état et le plafonnage n'est nulle part commencé; seul le salon est entièrement fini. Le patio (24) latéral est fermé, peint en rose et revêtu de dalles thermoplastiques. Toutes les portes des chambres donnant sur l'arrière, sauf une, sont transformées en fenêtres.

La [kour] elle aussi a subi de grandes modifications. Seule la clôture avant (25) est refaite en grillage tendu et un seul portail (26) est reconstruit : sa porte en claire-voie, encadrée de deux gros poteaux de bois se trouve maintenant dans l'axe du nouveau salon. Une allée bétonnée mène à la petite marche d'accès. Elle est bordée de part et d'autre par un parterre fleuri, mais on y trouve aussi un pied d'aubergine, du maïs, un papayer, un filaos et, en avancée de l'actuelle chambre des filles, une treille de bambou (26) supportant un cep de raisin qui sert d'ombrière aux plantes en pots.

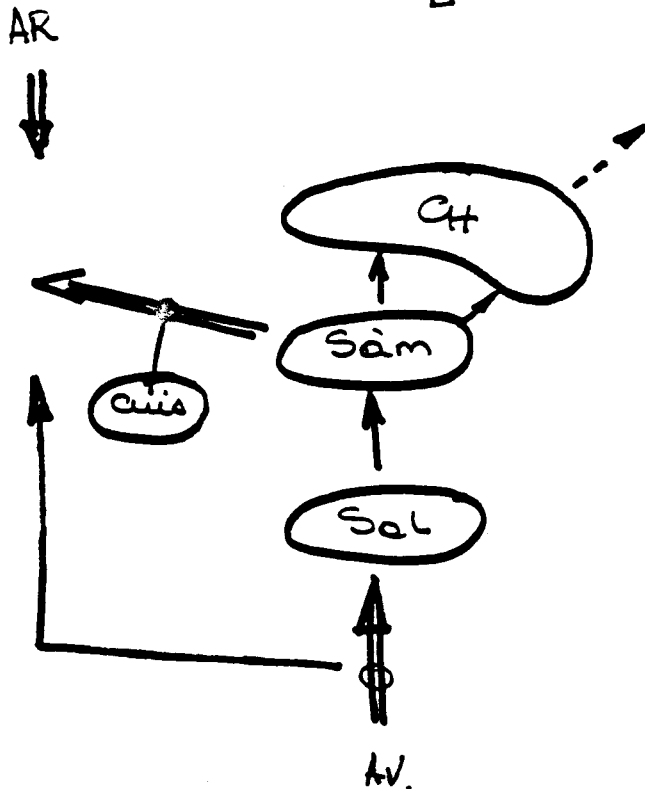
Devant le salon démarre un autre allée bétonnée qui mène sur le côté de la maison. Contre elle, et de part et d'autre du patio, on trouve des cages à lapins (27) et, plus loin, après avoir franchi une clôture secondaire (28) coupant la [kour] en deux, sous une treille et

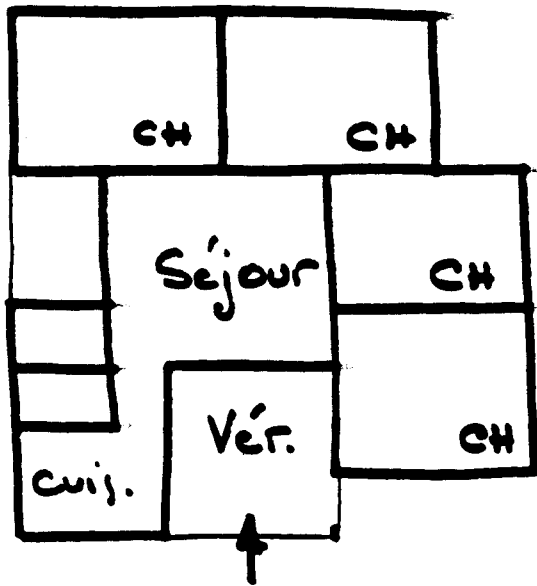




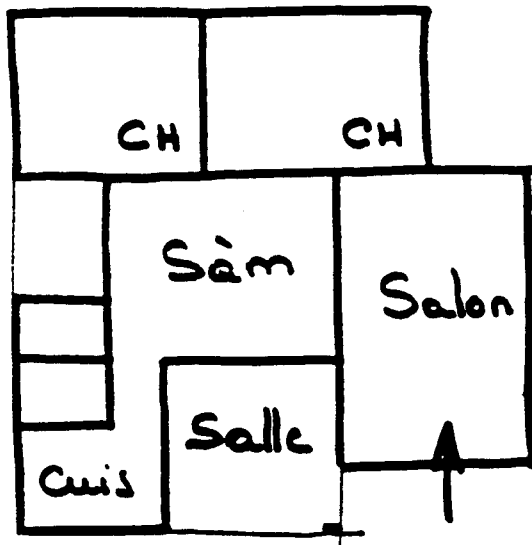
# LA [KOURI] EN 1990

Georget Fontaine



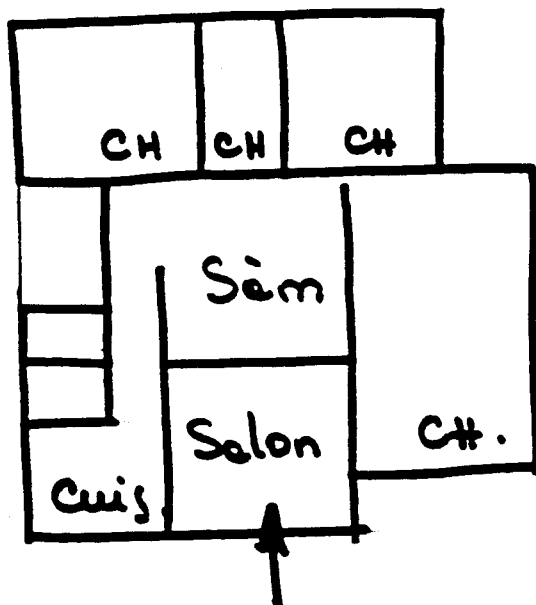


L'ARCHITECTE



LE RÉSIDENT  
1984

12 personnes.



1990.  
6 personnes.

contre le pignon du locataire voisin, la roche à laver et le fil à linge (29). Il y a également un [pié d'goyav], un oranger, un manguier, et tout au bout, un mûrier.

Sur l'avant de cette partie latérale, Georget prévoit de confectionner une aire bétonnée et d'aménager un portail pour y garer la future voiture de son fils aîné. A l'arrière, il a gagné sur le talus en remontant le mur de soutènement ébauché au moment de l'installation. Contre lui, on trouve une citerne d'eau (30), une réserve de bois (31), un pigeonnier (32), un [park-koson] (33), puis, dans l'angle de la parcelle, une cuisine au bois (34) et la réserve de petit bois (35). Deux grands manguiers donnent de l'ombre à l'ensemble. Un escalier (35) mène à un portail donnant sur la desserte arrière. Il est aujourd'hui condamné.

#### \*\* L'espace produit

La comparaison des plans dressés à dix ans d'intervalle montre bien la constitution d'un espace domestique dont l'organisation rappelle très largement le continuum créole mis en évidence dans les chapitres précédents.

Toutes les modifications effectuées depuis l'attribution du logement jusqu'à ce jour vont dans ce sens. On relève toutefois quelques différences avec les dispositions traditionnelles. Elles sont dues d'une part aux contraintes relativement sévères d'un espace donné - le bâtiment livré étant clos, couvert, les baies de portes et de fenêtres positionnées, la cuisine, les W.C. et la salle de bains définitivement implantés - et, d'autre part à la volonté d'utiliser et d'intégrer des éléments de confort véhiculés par les nouveaux modèles d'habitat.

La [kour], d'abord aménagée de façon sommaire, est rapidement organisée selon les principes déjà commentés.

On relève particulièrement les dispositions concernant les clôtures, en tous points conformes aux dispositions traditionnelles, et la nette séparation, par une palissade, de l'espace en deux parties

distinctes déterminant un " avant " et un " arrière ". Le traitement de chacune des parties ne réserve aucune surprise, tout comme les activités qui s'y déroulent : l'échantillon végétal traditionnel est présent, ainsi que les différents arbres fruitiers.

Les constructions annexes de l'arrière témoignent d'une gestion classique de la [kour]. Les circulations, matérialisées par les allées en béton, correspondent à des pratiques déjà décrites. Ainsi, c'est au seuil du salon, après le passage de la partie fleurie de l'avant, que démarre le cheminement vers l'arrière, évitant le passage par la maison.

Le principe de symétrie ne peut plus être intégralement appliqué, la forme générale de la maison ne le permettant plus. Il reste toutefois actif et l'on peut ainsi noter, entre 1980 et 1990, le recentrage du salon qui, d'une position latérale revient à une place centrale plus conforme, entraînant le déplacement du portail et de l'allée de béton.

La création envisagée d'une surface bétonnée pour la voiture et la confection d'un large portail est une concession à la modernité que l'on a systématiquement observé dans la villa. Mais en même temps sera aménagé un nouveau passage donnant directement sur l'arrière.

Les transformations successives de l'intérieur de la maison vont aussi dans le sens de la tradition.

Le cloisonnement intérieur de la [kaz] est effectué par l'attributaire. Mais sa liberté est contrainte par l'emplacement de la cuisine et des sanitaires, tandis que la position des portes et des fenêtres induisent, selon le projet de l'architecte, deux espaces distincts : le séjour et les chambres. Le premier cloisonnement effectué par le locataire distingue, lui, trois espaces qui correspondent aux dispositions traditionnelles : le séjour devient salon - accessoirement chambre du couple - et salle à manger, tandis que les deux seules autres pièces créées accueillent l'une les garçons, l'autre les filles. L'importance de l'espace de réception est ici évidente, les parents acceptant de se passer d'une chambre, tandis que les enfants ( quatre garçons et cinq filles ) se partagent les deux autres pièces.

Le plan final confirme ces premières dispositions lorsque le salon prend une position centrale au détriment de la véranda jugée inutile. Mais dans le même temps, une nouvelle chambre est créée permettant aux aînés de s'isoler.

Le traitement du bâti est conforme aux observations déjà commentées. Ainsi, seuls le salon et la salle à manger sont crépis et peints, le salon étant par ailleurs la seule pièce plafonnée. Tout le reste de la maison est demeuré brut de crépissage ou de maçonnerie. De même, la façade avant a été repeinte à l'occasion de la fermeture de la varangue et les éléments de bois peints en marron pour éviter la salissure. Les autres façades n'ont jamais été retouchées.

Cuisine, W.C. et salle de bains intégrés dans la maison sont un apport apprécié de la modernité. La proximité de la cuisine et des sanitaires est cependant mal vécue, au moins autant que leur situation proche de la salle à manger. Un mur maçonné masque les différentes portes et forme en même temps un couloir qui oriente la circulation de la cuisine intérieure vers la treille du lavoir et l'arrière en passant par le patio latéral. La cuisine intérieure fonctionne de façon complémentaire avec celle édifiée à l'extérieur où l'on cuit toujours au bois et où l'on fume les aliments.

Ces quelques constatations, montrent à l'évidence que malgré de sévères contraintes, l'espace produit après dix ans d'occupation d'un tel logement social présente des caractéristiques telles qu'il aurait pu figurer dans les exemples analysés dans la première partie de ce travail. Preuve donc que, tout en intégrant des éléments de la modernité, le continuum créole décrit reste tout à fait actif.

### 3) LOCATAIRE EN CITE

#### \* Une population captive

Cette dernière étude de cas concerne le relogement d'une population captive dans la banlieue Est de la ville de Saint-Denis.

Une population est qualifiée de " captive " par les techniciens lorsque, dans le cadre de la politique de résorption de l'habitat insalubre, il y a obligation de reloger toutes les familles concernées par une opération d'assainissement. La conduite de l'entreprise est en général confiée à une société qui construit une cité puis loue les logements sociaux ( LLS ) aux familles expulsées.

La Cité du Butor compte quatre immeubles qui comprennent au total 86 appartements. Ils sont destinés au relogement des familles vivant dans quatre bidonvilles distincts (§) proches des nouvelles constructions qui ont été livrées en 1989 et au début de 1990.

Dans ce type d'opération, les contraintes subies par les relogés sont maximales : ils se voient attribuer, contre le paiement d'un loyer, un logement d'une taille supposée correspondre aux besoins de leur famille, situé dans l'immeuble libre au moment de leur expulsion, sans possibilité d'agir sur le cadre construit qui leur est imposé. Etudier la production de l'espace peut paraître, dans ces conditions, quelque peu risqué. Mais, s'ils ne peuvent agir sur l'espace physique, les individus peuvent toutefois faire des choix au moment de leur installation. Ce sont la nature de ces choix et les principes qui les inspirent qui vont être étudiés ici (§§).

---

(§) Il s'agit des quatre bidonvilles suivants : Ruelle Mérencienne, ruelle Lenfèr, ruelle Momon, [kour] Grondin.

(§§) L'étude, dont j'utilise ici quelques extraits concerne une observation de l'ensemble de la population relogée au Butor. Mais elle se base, de façon plus particulière, sur le suivi de familles habitant l'un des bidonvilles, " la [kour] Grondin " soit six [kour] représentant huit unités économiques comptant au total trente cinq personnes. On a effectué des relevés de [kour] et de [kaz] au bidonville, observé les réactions des individus lors des remises de clefs et visité les familles quelques semaines après le déménagement ( sept. 1989 à fév. 1990 ) Ces travaux ont été possible grâce à R. Biga et P. Lion-Ki, assistantes sociales chargées du suivi de ce secteur.

Ne plus subir, comme au bidonville, la présence de l'Autre est la notion centrale développée par les gens lorsqu'ils envisagent leur vie après le déménagement. En même temps que l'espoir d'obtenir un logement enfin décent, la possibilité d'être "chez soi" constitue la grande attente du relogement. Mais à l'opposé de ce désir pointe l'angoisse d'être séparé des Autres, de ceux dont on partage, parfois depuis des années, le quotidien et avec lesquels on gère, souvent de façon conflictuelle, l'entraide et la solidarité, condition expresse d'une survie dans une situation matérielle difficile.

Cette double contrainte se traduit dans les choix effectués par les bidonvillois au moment d'opter pour un logement, puis dans la façon dont ils vont gérer la sociabilité dans leur nouveau cadre spatial.

### § Choisir son logement

Les réseaux de solidarité et d'entraide noués dans le bidonville lient les habitants entre eux. La gestion de tels groupes informels est difficile et occupe une bonne partie de l'énergie de ses membres. Beaucoup de conversations tournent bien souvent autour de problèmes de personnes et les conflits sont fréquents.

Le relogement est perçu comme une occasion de réorganiser ces réseaux. Au moment du choix des logements, des stratégies sont mises en oeuvre pour se démarquer de voisins devenus indésirables, voire "infréquentables". Mais la liberté des familles n'est pas totale : s'isoler revient à se couper du "cercle des échanges" qui permet la circulation de l'argent, des informations et des aides diverses (voir en particulier Laë et Numa, 1985 pp 76-88). Les faibles ressources des familles, mais surtout l'incertitude des lendemains n'autorisent pas une trop grande indépendance.

L'examen de la répartition des bidonvillois dans la Cité fait apparaître un certain nombre de réajustements par rapport aux proximités observées dans le bidonville.



Pour des raisons d'avancement du chantier, les différentes familles des quatre bidonvilles se retrouvent, en gros, groupées dans les quatre immeubles construits où elles doivent se répartir en fonction des types de logements disponibles. Malgré ces contraintes, et comme le montre le croquis ci-après, les habitants de la [kour] Grondin ont réaménagé les proximités spatiales qu'ils connaissaient : une partie du groupe a demandé, après négociations et échanges, à être attributaire de logements situés dans une même cage d'escalier, alors que quatre autres familles sont parties ailleurs dans la Cité. Un veuf et sa fille (4), nouvellement arrivés au bidonville et peu intégrés, ont été relogés, à leur demande, dans l'immeuble adjacent (B); un autre ménage (8) qui a des revenus réguliers (l'homme est gardien de nuit) a demandé expressément à être relogé dans un immeuble différent de celui attribué au premier groupe (C); un homme divorcé (7), ne voulant plus de la cohabitation avec les "Autres" a demandé un logement à l'écart (C); enfin le dernier couple (3), dont la femme est largement critiquée pour sa conduite, a été écarté (C), par les co-résidents de la cage d'escalier, malgré la présence d'un logement libre de taille adéquat au dernier étage de l'immeuble.

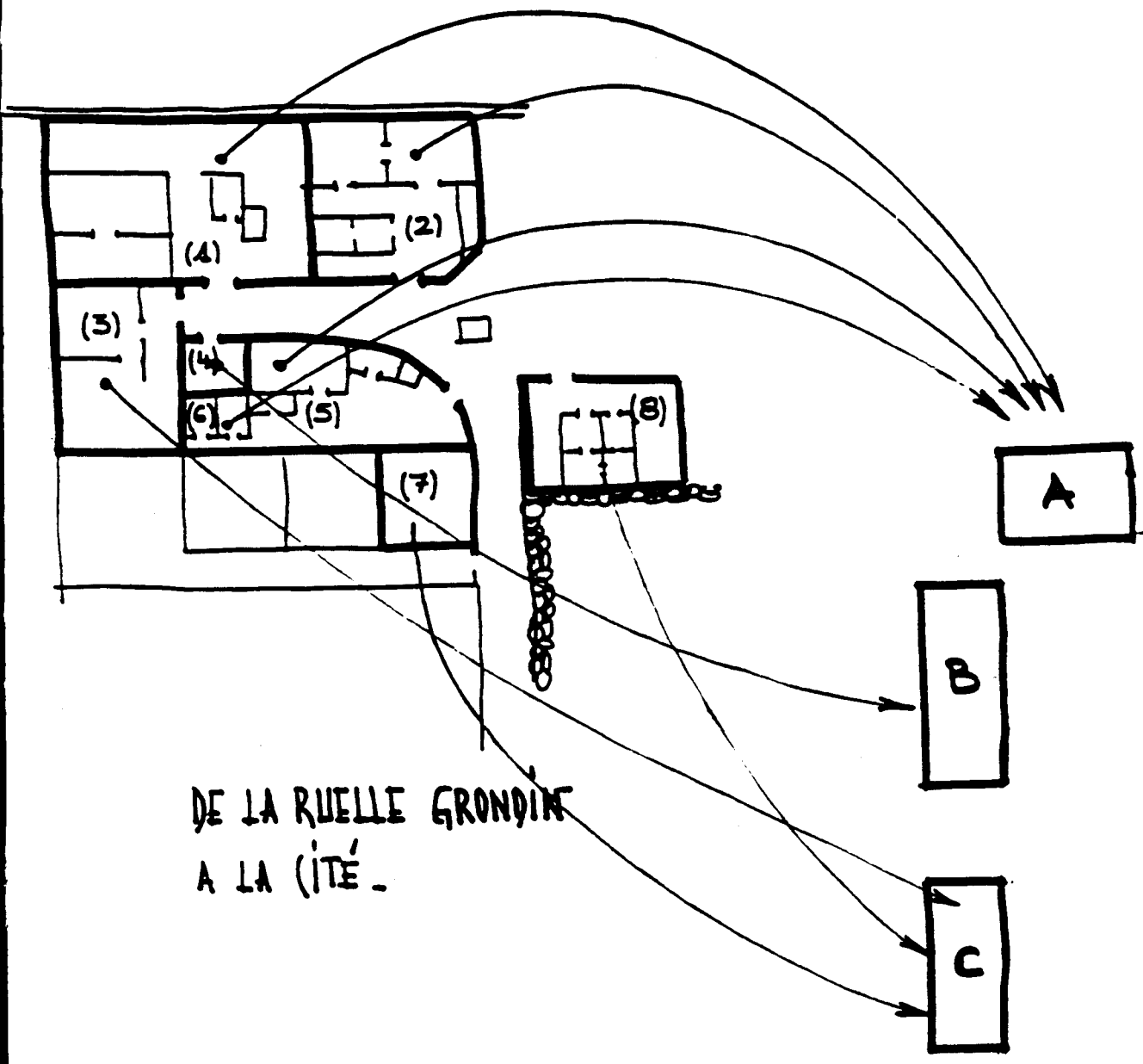
! " Etre chez soi "

!! Les limites et l'accès

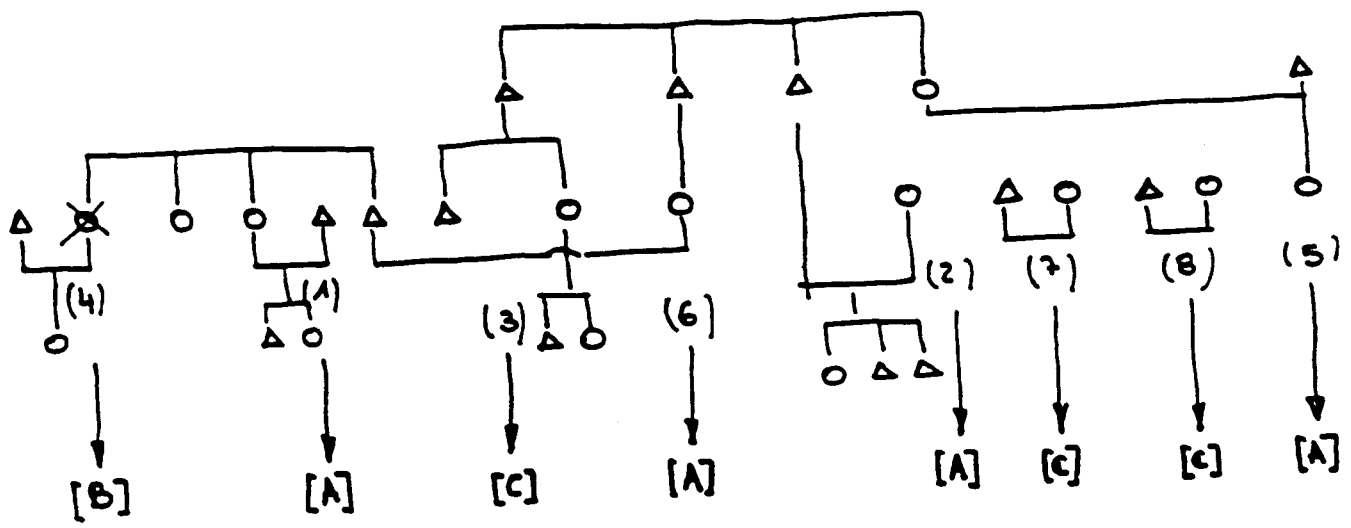
La porte d'entrée de l'appartement est l'élément physique qui permet à la famille locataire de s'isoler des autres.

" vivman mon ti kaz la ba, trankileman sajman ...  
marmay i rant, sort lékol, i arive la .... mangé lé kui  
é moi o li .... na dé télé na inn dann la chanb bann  
marmay la, na inn dann la chanb la ... moi mi préfér  
sortir isi ... la trankilité ... ou koné, la poin parsonne y  
rant, isi zenfan i plère toute la zourné o baro la  
minn hein ... laba y fera, y tourn la klé, ... trankille  
..."(D).

" Moi je dis ... si j'ai une [kaz] [= logement ], chacun a sa  
porte qui reste fermée...ici, [ au bidonville ] chacun est  
libre .... Il y a aussi le ladi lafé l'un engueule l'autre : il  
di na inn lé kagnar, ... l'autre c'est une putain ... Tandis  
que là-bas, la kaz [= le logement en Cité ] est fermée . Quand



DE LA RUELE GRONDIN  
A LA CITE.



l'autre ouvre sa porte, il descend, vous n'avez pas à discuter avec lui. Bonjour / Bonsoir, vous êtes enfermé, il ne peut pas voir ce que vous faites... tandis que là, non, ce n'est pas pareil. " ( M. )

Au bidonville, le [baro] qui donne accès à la [kour] est ouvert de très bonne heure le matin et n'est refermé que le soir, lorsque les habitants vont se coucher. Dans la journée, l'accès aux [kour] est libre pour les bidonvillois d'un même réseau si bien que le va et vient est constant.

" Ils rentrent les uns derrière les autres... tous rentrent .. ici on ne cogne pas ... tout le monde est un peu de la même famille, donc ils rentrent les uns derrière les autres. Mais là-bas, quand quelqu'un voudra entrer, il faudra cogner " (M).

Une serrure, souvent imposante, permet la condamnation nocturne et aussi lorsque tous les occupants de la [kour] sont absents, ce qui est rare. Dans la Cité, les portes des appartements sont poussées dans la journée. Elles ne sont pas fermées à clef et, comme les sonnettes sont débranchées, les individus autorisés signalent leur présence et entrent : comme au bidonville, le va et vient est constant. La sonnette posée par le constructeur est généralement débranchée (\*): instrument impersonnel, son utilisation éventuelle ne permet pas de reconnaître à coup sûr le visiteur. L'appel reste le moyen le plus sûr pour identifier l'individu qui se présente sur le palier.

Enfin une porte fermée à clef revient à s'isoler, donc à couper le contact avec les autres, ce qui, on l'a dit, n'est guère concevable pour les populations relogées.

### \*\* Le bruit

Le bruit fait l'objet de nombreux développements dans les conversations des nouveaux locataires.

---

(\*) Il faut toutefois ajouter que dans les premiers jours de l'installation, les enfants couraient sans cesse dans les cages d'escalier en appuyant sur toutes les sonnettes. Celles-ci ont alors été débranchées. Le passage des jeunes a cessé, mais les sonnettes n'ont pas été rebranchées pour autant.

Dans l'immeuble, on devine la présence du voisin aux bruits qui passent par les cloisons ou par les planchers. " Etre chez soi " implique de ne pas entendre l'Autre qui, pour sa part, sûr d'être chez lui, estime légitime d'écouter sa radio à pleine puissance, de bricoler, de parler à haute voix.

Paradoxalement, le bruit dans la Cité est plus insupportable que dans le bidonville.

" A Maman Maman, pilon, tout la nuit lé entrinn de kourir kom sa tout, alor défoi ziska inn hër matin, dé zër matin ... la radio dan lé escalie ou entan ... de moun i koz dann zot kaz i antan ... lo le kabiné ... tout ... zot la fé sa tro mins, lé vré .... la kloizon lé vide .... "

Certains bruits sont neufs : les pas du voisin de dessus ou encore le passage des eaux de vidange des W.C. et des douches. Ces bruits révèlent la vie, voire l'intimité du voisin ... qui, par conséquent n'est donc plus tout à fait chez lui. Or, si l'on entend le voisin, il y a de fortes chances que l'on soit également entendu. Et si le bruit du bidonville est contrôlable - de [kour] à [kour], on peut raisonner le voisin trop bruyant en lui faisant comprendre qu'il appartient à une communauté -, le même individu dans la Cité considérera une démarche similaire comme une intrusion dans sa vie privée.

" Si à côté il fait le bruit ... s'il fait son désordre du moment il paie son loyer ... "

" dans le bidonville, si quelqu'un fait le désordre on lui dit d'arrêter de faire du bruit, il va jurer. Dans l'immeuble, si on se met sur le balcon pour le jurer mais tout le monde sera en train de vous regarder. Dans les immeubles, les gens vont porter plainte et il n'y aura jamais de fin ... " (M):

Enfin le bruit est perçu comme moins fort au bidonville que dans le logement de la Cité. Au bidonville, " chacun a son mur ", les différentes [kaz] étant effectivement construites de façon indépendante, de sorte que deux constructions adjacentes ont chacune leur cloison.

" anba [ = au bidonville ]-kan-na-désord, nou-té nou antan pa paseke la tol, lé un pé-pasé-é pi lé pa sa, na la tol et pi na le kontre plaké kan lé bien aranzé ou antan pa, laba [ = dans l'immeuble ] ou antann tout "(JL).

Mais avoir un loyer à charge entre en jeu :

" oui mais dakor, lé tol lé mins dakor, mé lo pri nou pèy lo pri loiyé, mi trouve lé in ti pé exagéré, kom sa la kloizon lé mins de moun i antan aou é la ou pèy in loiyé kom sa, ben zamé, mi pèy pi mi pèy pi, si i mèt a moin déor mette a moin à lékol.... "(F)

C'est bien ici le fait d'avoir son mur qui atténue artificiellement le bruit et non pas la minceur de la cloison qui est en cause dans cette perception sonore : les locataires expriment bien la contradiction qu'ils ressentent entre un logement à soi et la mitoyenneté.

### \* Gérer l'espace individuel

Les techniciens, dans leur jargon, nomment les différents appartements des " cellules ". Autant dire que, de la part des locataires, aucune modification du bâti n'est possible ni admise.

D'une façon générale, la distribution intérieure des appartements est largement inspirée des dispositions spatiales déjà décrites dans la villa. De l'entrée ( appelée varangue ), on passe au séjour, qui dessert d'une part la cuisine et le séchoir et, d'autre part le couloir ouvrant sur les chambres et les sanitaires.

L'examen de l'aménagement effectué par les locataires quelques semaines après le relogement donne quelques indications sur la façon dont l'espace peut être approprié par des familles qui n'ont jamais eu l'expérience d'un tel cadre spatial.

### \*\* la [kour]

Les appartements situés au rez-de-chaussée possèdent en outre une petite cour sur l'entrée.

Les logements du bas ne sont pas particulièrement réclamés par les bidonvillois, ce qui, de prime abord semble étonnant de la part d'individus vivant depuis toujours dans des [kour]. Mais les contraintes que fait peser le promoteur sur la cour extérieure sont perçues comme trop fortes par les locataires qui estiment qu'ils ne pourront pas

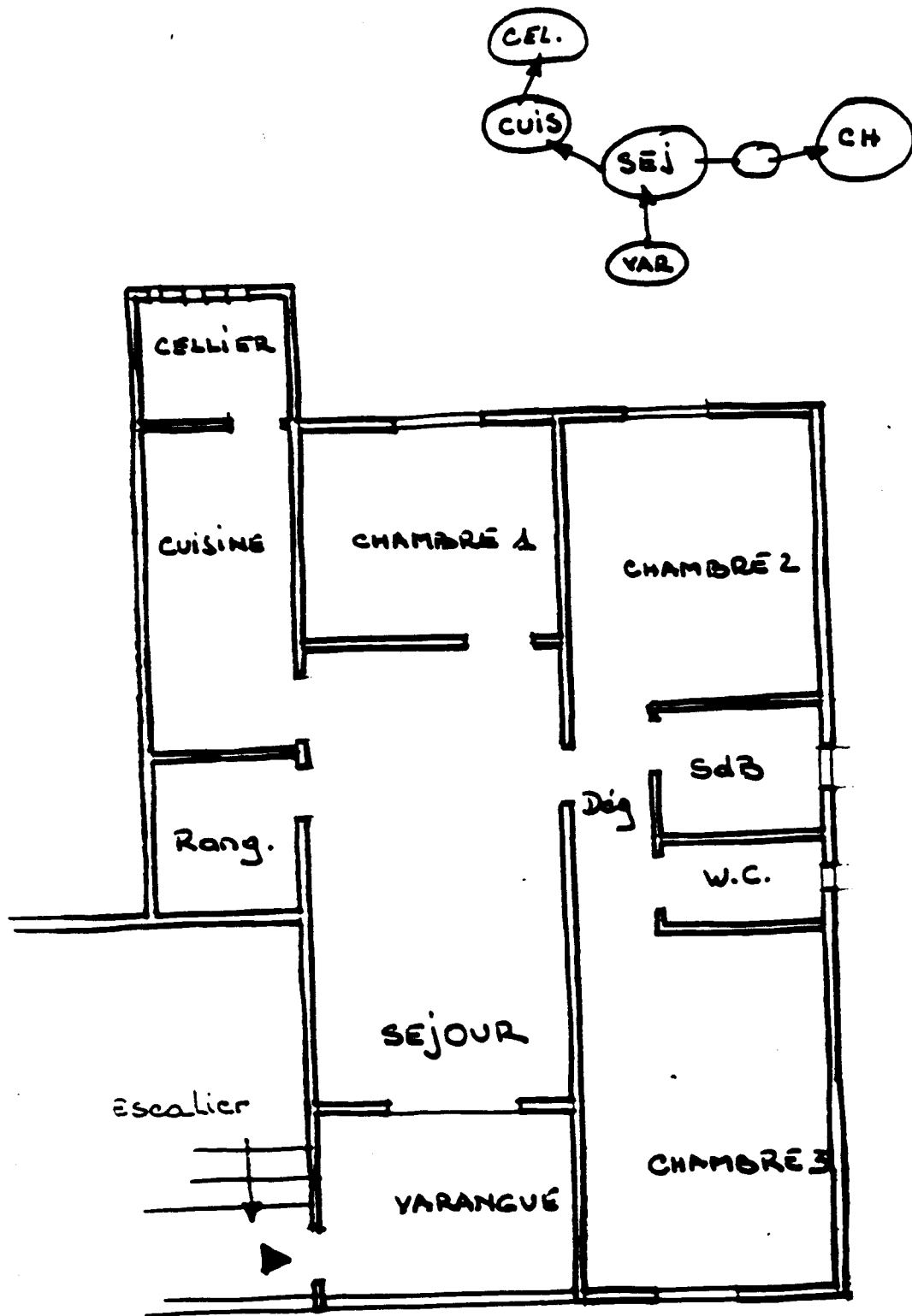
s'approprier correctement cet espace. Certains d'entre eux cependant se sont fait attribuer ces appartements et, bravant les interdits, ont entamé des travaux dans la cour.

" ... et qui va m'empêcher de faire mon parc ? J'ai le droit moi ... Chez moi j'ai un coq et une poule et je vais mettre là bas. Quand on passe partout, on voit bien que les gens soignent un coq et une poule " (F).

Les locataires des appartements en rez-de-chaussée ont divisé la petite surface de l'avant en deux morceaux. Un côté est réservé au passage et à l'accueil et mène, par une petite forme de béton, du [baro] à l'appartement. Les plantes en pots sont disposées de part et d'autre. L'autre côté est traité comme un espace domestique et on peut y relever une ombrière, des plantes utilitaires et un petit élevage. Au moins au droit de cette partie, la [kour] est imperméable aux regards grâce à la surélévation du mur ou à sa doublure par un voile opacifiant. Il y a fort à parier que les ombrières, en s'agrandissant, vont couvrir la quasi-totalité de la petite surface disponible : il faut bien évidemment se protéger du regard des autres, de ceux qui habitent au-dessus, sans quoi une [kour] ne serait pas une [kour] !

#### ## le logement

Dans les appartements des étages, la destination des différentes pièces change par rapport aux prévisions de l'architecte : la " varangue " devient la " salle " , le séjour se divise en un salon et une salle à manger, tandis que le séchoir devient cellier. Les chambres ont un statut ambigu : bien qu'assez vastes, parce que prévues pour accueillir aussi les activités studieuses et ludiques des enfants, elles sont peu investies dans la journée et ne contiennent que le strict nécessaire pour dormir. Le plan conçu par l'architecte, au moins dans sa partie jour est inversé par les locataires : l'espace d'accueil devient un espace domestique. Le linge y est logiquement étendu, puisque : ["lo linz y rouv"]. Le cellier est jugé trop exigü et mal adapté, d'autant qu'il sert aussi de ventilation de la cuisine.



UN LOGEMENT DANS LA CITE

Type T4 77 M2. d'après plan archi.

9

Soumis, comme tout espace domestique à un impératif de discrétion, il y a de fortes chances que l'endroit soit rapidement fermé en façade par des stores d'abord et des jalousies ensuite ... au désespoir des architectes qui souhaitent " conserver une harmonie de façade " .

#### - L'ameublement

Le choix de l'ameublement correspond point par point aux observations qui ont été faites au début de ce travail. Les locataires ont souvent investi des sommes considérables pour se meubler de neuf lors du relogement.

" kan mi déménaz .... parse ke mi vé du neuf ... tou sa Mylène [ la voisine ] sa .., tout mon bann vié mèb sa zet sa moin ... mi vé achèt un frigidèr, un kuizinièr de toutes façons hein .. aparksa i rest a moin mon vié vèselié pou met dann la kuizine parce que na la vèsèl dedan .... un machine a lavé ..... " (D)

Ceux qui possédaient quelques meubles n'ont conservé que les armoires et les lits qui ont été placés dans les chambres.

Les investissements portent sur le salon ( banquette, fauteuils et table basse ), la salle à manger ( grande table et six chaises assorties ), et sur l'équipement de la cuisine qui voit arriver le réfrigérateur et la machine à laver.

Le revêtement des sols est à la charge des locataires qui choisissent d'abord celui de la grande salle ( dalflex et linoléum brillants ) puis des chambres ( linoléum ou plus rarement moquette ). L'ensemble des murs est peint en blanc et bon nombre de locataires prévoient de repeindre ceux du salon et de la salle à manger.

#### - la décoration

Comme l'ameublement, la décoration du logement reste très classique. Des plantes en pots sont disposées à l' " entrée " , ou du moins dans la petite partie ( symbolique ) de la " salle " qui lui est réservée. Lorsque le logement se trouve au dernier étage, le palier est fleuri et fait office d'entrée.



Aux murs du salon et de la salle à manger sont accrochés des tableaux et des gravures qui rappellent très fortement ce qui a pu être observé en d'autres lieux, tout comme d'ailleurs les premiers bibelots offerts à la vue des visiteurs.

### \* L'espace collectif

Il existait déjà au bidonville. Mais celui de la Cité se présente de façon très différente : il s'agit des cages d'escaliers et de l'étendue au pied des immeubles.

Ni les cages d'escaliers, ni la cour de la Cité ne fonctionnent comme l'allée de béton et la placette du bidonville. Le chemin central du bidonville est entretenu par un jeune homme habitant l'une des [kour] : il y " rabat la poussière " en y passant le jet d'eau tous les jours. La placette elle aussi est balayée souvent, même si le tas d'ordure se trouve à proximité. Des chaises rapidement disposées permettent aux individus de se rencontrer lorsque le sujet de conversation peut concerner tous ceux qui peuvent passer par le chemin. Dans la Cité, l'entretien des cages d'escalier est confié à un gardien et les locataires ne se sentent plus responsables de cet espace. Surveiller la cage d'escalier implique que les portes palières restent ouvertes, ce qui ne permet plus aux gens d'être " chez eux ". Dans la Cité, il n'y a aucun espace qui remplace la placette du bidonville. L'escalier comme le pied de l'immeuble sont des passages obligés pour les individus ; aucun échappatoire n'est possible, et seul l'appartement permet de s'isoler.

" kan ou sort, kan mi sort, ou sort an minn tan, ou bute dann lescalié, ou koz bon, é apré sakinn fé zot chemin mé sa si ou mont ou mont, si moi mi dsann mi dsann .... sé pa kom isi [= le bidonville ], la ba sé pa kaz an kaz la ba dan limeub kan ou la fini rant dan limeub la, sé pa moin, i change ! lé pli kom dan in bidonvil, kom dan inn [kour], ben ou di ou asiz, ... va kozé, i trouv, i trouv, i di bonzour....y koz ... y dmnn la santé ... " (F)

" Le loiyé [= la vie dans un appartement ] a changé pour moi et la vie, ah oui la changé sa vréman la changé, parseke avan la mi asize, kozé, bord la porte, kozé, vient kaz en kaz, dann limeub non, dann limeub sakinn pour soi..." (D).

" atèr ...dovan limèb lé pa bon .. an koi lé pa bon ..  
parske demoune va dire kom sa entrinn okup azot, de  
malparlé ben ...va dir entrinn de fèr désord, y koz y  
koz sinploman fann entrinn de kozer .... fé désord ..  
et isi person i di pa rien ... non.. non ..." (V).

Le kiosque prévu au pied des immeubles est perçu comme  
une bonne initiative de la part du promoteur. Mais son usage, comme ceux  
des espaces verts, sont très discutés :

" espaces verts i fé ou sa ... dérièr là ? bann marmay sa  
fé désord ... oui, va servir, mé nora touzour inn problèm....  
bann marmay i kri telman i antan pa la télé ... nora un  
bandaz minm ... sa fèr inn kios la inn kios pour lé zan  
asiz desou ou voi ... pou manzé, pou kozé ... nora dé  
problèm isi parseke nana in bon pé i fé le kouyon li croi  
le kabiné la mimm ... de moun lé salo, lé sovaj ... i va fèr  
sa anlèr desu lo ban ... le moun i arive domin i voi sa la  
pli lo kouraj avans desou " (JL).

Les lieux communs doivent être marqués par un groupe qui  
l'investit régulièrement. Trop impersonnels, ils ne sont guère  
entretenus. Trop centraux, les lieux communs ne peuvent pas devenir des  
lieux de convivialité. Les endroits de rencontre doivent permettre une  
discretion relative : les habitants du bidonville souhaitent pouvoir  
selectionner leurs rencontres avec les autres et garder toujours la  
possibilité d'éviter les individus jugés indésirables.

### § La "double contrainte"

La Cité impose une double contrainte à une population  
relogée.

D'une part l'espace donné de l'appartement n'est susceptible d'aucune  
modification physique, et la seule liberté pour les utilisateurs est  
d'agir sur l'affectation des différentes pièces. Mais dès lors, il y a  
incompatibilité entre les circulations prévues par l'architecte et  
l'usage que font les gens des pièces du logement; on assiste alors à une  
sorte d'inversion entre le projet du concepteur et son interprétation  
par les locataires. Les circulations traditionnelles ne fonctionnent

pas, à la grande déception des utilisateurs qui espéraient trouver dans leur nouveau cadre de vie, la possibilité d'exprimer pour une fois leur volonté de conformité sociale.

Une société bidonvilloise se structure dans le temps et tente de maintenir un équilibre interne basé sur le jeu des alliances et des conflits ; dans la Cité le promoteur réagit en nombre d'appartements et de familles à loger.

La liberté offerte au moment de l'attribution du logement n'est qu'illusoire pour les locataires, car dès le choix effectué, le paysage social se fige : " Le groupement artificiel se trouve dans l'impossibilité de recréer un équilibre .... et l'on assiste à la cristallisation de la population maintenue dans un ordre impossible à rectifier, livrée à des conflits que la mobilité ne vient pas résoudre " ( Pétonnet, 1982 : 46 ).

L'ordre spatial de la Cité n'est guère compréhensible par les ex-bidonvillois. Il manque ces espaces intermédiaires, recoins, renforcements et autres, qui permettent sinon l'intimité et le secret, du moins la discrétion et les occasions de contacts informels. La libre utilisation de lieux ne peut être qu'imprévisible et les projets des urbanistes et des architectes pour favoriser une vie de Cité, pour créer des lieux de rencontre comme les espaces verts ou le kiosque sont trop rationnels pour que les locataires puissent se les approprier. La société bidonvilloise est constituée de groupes d'individus ( Wolff, 1989; Pétonnet, 1982; 1979 ) qui disposent de lieux de rencontre différents; la place de chacun est alors assignée et les individus savent se situer les uns par rapport aux autres. Le grand espace vert ou l'unique kiosque ne sont assurément pas appropriés pour ce type d'organisation.

L'absence d'espaces intermédiaires enferme les individus chez eux; ceux-ci peuvent se barricader dans un isolement défensif ou inversement, se résigner à des intrusions multiples pour ne pas perdre le bénéfice des contacts indispensables avec les Autres.

L'habitat du bidonville est susceptible de transformations en fonction de l'utilisation qui doit en être fait. Pour un individu, habiter un bidonville suppose qu'il ait été coopté par les autres bidonvillois. Dans la Cité, espace neuf qui " nivelle tout relief caractéristique des groupements humains " ( id : 146 ), tous les individus ont une place assignée par d'autres, extérieurs et soumis à un même modèle d'habiter.

## CONCLUSION

## C O N C L U S I O N

Il est temps maintenant de reprendre point par point les résultats de cette recherche, afin de pouvoir appréhender l'ensemble de l'espace domestique à la Réunion et établir des comparaisons entre les différents éléments qui le constituent. Je ferai également une corrélation, à titre d'hypothèse, entre les changements observés dans l'espace domestique et la stratification sociale.

Le processus de production de l'espace domestique traditionnel se décompose en deux phases distinctes.

Dans la première, l'acculturation produit un modèle d'habiter, issu directement de la Grande Plantation, symbole de propriété, de richesse et de réussite sociale.

Dans la seconde, les éléments constitutifs de ce modèle sont ré-interprétés pour répondre aux injonctions d'une société d'interconnaissance et à une gestion de la famille traditionnelle. S'établissent alors des principes et des règles qui, se concrétisant en dispositions spatiales observables dans tous les espaces domestiques, constituent une structure stable. Et si l'on relève des variations notables, elles ne sont, en fait, que la traduction de différences économiques dont la langue rend compte puisqu'on parle, par exemple de [kour] et de [lanplasman].

La [kour] et [lanplasman] ayant une forme et une organisation étonnamment stables, on peut mettre en évidence un continuum, qu'on a qualifié de créole, qui va de la modeste [kaz] à la riche maison.

9

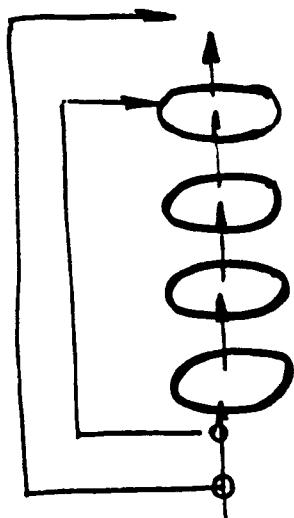
A l'intérieur des espaces qui s'inscrivent dans ce continuum, l'on observe des variantes, simples marqueurs d'identité. Tout se passe comme si on a affaire à un objet commun, lisible par tous, mais dans lequel peuvent s'exprimer des différences. On note que le traditionnel découpage de la société réunionnaise en ethnies ne se retrouve pas complètement ici et l'on peut penser qu'avec l'habitat on a l'expression concrète d'une communauté de culture.

Néanmoins, certains groupes de population ne sont pas présents dans l'échantillonnage d'espaces examinés, peut-être à cause de leur non ou de leur faible participation à la grande époque de la Plantation.

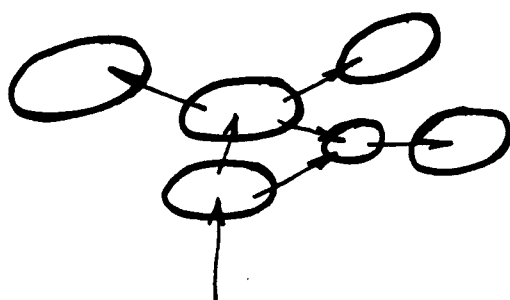
Il serait intéressant d'examiner, dans une autre étude, les productions spatiales de ces groupes. Intègrent-elles les principes et les règles régissant le continuum?

Les principes qui régissent les dispositions spatiales de la villa s'écartent largement de ceux qui produisent l'espace traditionnel et l'on remarque un changement important dans la gestion des relations qui caractérisent l'espace social. La forme de la villa, son implantation, son organisation interne ainsi que ses rapports avec le dehors, entre autres éléments, constituent les réponses spatiales à un mode de vie propre aux sociétés modernes. Celles-ci se définissent par le repli domestique, l'individualisation, l'affaiblissement des liens communautaires et la gestion égalitaire de la famille.

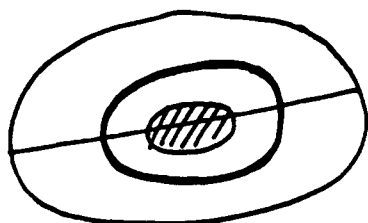
La comparaison, par le biais de croquis, de l'espace traditionnel et de celui de la villa, sur les deux points qui sont leur organisation interne et leur rapport avec le dehors, est éloquente. Elle permet de souligner d'emblée les différences entre les deux structures spatiales.



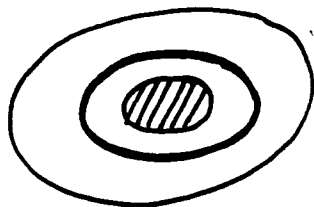
Ainsi, il est clair que dans les dispositions traditionnelles, la circulation se fait de façon linéaire : de l'"avant" vers l'"arrière" et ce, par des chemins différents selon le statut du visiteur.



La villa, quant à elle, établit une circulation en étoile et toute personne est reçue dans l'entrée avant d'être dirigée, selon les raisons de sa visite, dans l'une des pièces de la maison.



De même, la [kour ] ou [lanplaman] sont formés de deux espaces nettement séparés ; l'un consacré aux relations privées, l'autre aux publiques.



La propriété, pour sa part, se présente comme un espace tampon entre le dehors et le dedans.

Parallèlement à la villa, on trouve une autre production contemporaine : l'habitat social. En lotissement ou en collectif à étage, il est un agrégat artificiel. Résultat d'une planification économique et technique, il reprend le modèle de la villa alors qu'il est destiné à ~~des familles qui n'y participent pas. Et ce, à double titre, puisque ni elles le produisent, ni elles le consomment en l'état.~~  
S'opère une déchirure qui parvient quelquefois à se cicatriser grâce à



un traitement de l'espace initialement proposé. Ainsi, une observation prolongée montre que, lorsque c'est possible, l'utilisateur tend à ré-actualiser son habitat selon les principes qui régissent le continuum. Ce réaménagement et cette appropriation de l'espace sont plus le fait de propriétaires ou d'accédants à la propriété de logements individuels que celui de locataires d'appartements.

Dans ce dernier cas, en effet, au-delà du statut de locataire qui n'incite peut-être pas à l'investissement, la rigidité architecturale du bâti interdit toute transformation d'importance. En outre, se pose un problème aigu : les relations avec l'environnement immédiat. Celles-ci s'établissent avec difficulté puisqu'elles s'instaurent dans un cadre artificiel, éloigné du modèle proposé par la société d'interconnaissance qui fonctionne, lui, par réseaux de solidarité.

L'observation du cas spécifique que constitue le logement social montre que l'espace domestique n'est pas un espace figé. Il est le produit de constantes modifications graduelles. En regardant de plus près les modifications apportées à l'espace de l'habitat social, l'on note qu'elles reprennent les principes de l'habitat traditionnel tout en conservant des éléments de l'habitat moderne. Ainsi, la pièce de cuisson aménagée dans la construction principale fonctionne de pair avec une autre cuisine bâtie à l'extérieur. De même le couloir, espace spécifique de la villa s'intègre dans la maison traditionnelle modifiant ainsi les circulations internes. Quant aux toilettes, si elles sont gardées à l'intérieur de la maison, elles font, en général, l'objet d'une isolation plus grande. Ces tendances sont confirmées lors d'entretiens avec des particuliers qui ont conçu leur espace.

Inversement, dans certains cas, la villa subit l'influence de l'espace traditionnel. Des réaménagements intérieurs reconstituent des espaces semblables dans l'ameublement, dans le choix des matériaux et dans la décoration à ceux de la maison traditionnelle. Ainsi renaissent le salon, espace de réception, et la salle, espace polyvalent.

Ces échanges permettent de penser que le continuum créole, mis en évidence dans l'observation du mode d'habiter traditionnel, est encore actif.

En ce qui concerne la villa, le temps d'observation dont on dispose, est encore trop court pour appréhender dans sa globalité, son impact sur l'habitat. Je conclus pour l'instant à une discontinuité malgré les réaménagements spatiaux que j'ai précédemment décrits puisque, pour l'instant, les divergences sont plus importantes que les convergences.

La villa sera-t-elle intégrée comme un un élément à part entière du continuum? Ou bien va-t-elle imposer une nouvelle forme d'habitat et par là-même un nouveau mode de vie ?

L'autre interrogation qui se pose avec force est la raison de l'irruption massive de la villa dans le paysage construit réunionnais. Cette prolifération importante d'un espace occidental est à souligner d'autant plus, qu'elle a lieu dans une société productrice de son propre mode d'habiter. Et comme il est clair que les dispositions spatiales traduisent des formes de sociabilité différentes, l'on est en droit de se demander si un remaniement considérable de l'organisation sociale ne serait pas en cours.

D'autres chercheurs, dans des zones géographiques différentes mais comparables à la Réunion, ont posé des hypothèses intéressantes qui peuvent être reprises comme éléments de réponse dans le cas présent.

Jean Benoist (1989 : 343), observe qu'en Martinique, " Les rapports interethniques qui étaient particulièrement incisifs (...) se sont transformés plus nettement qu'ailleurs en rapports de classe. On a assisté à l'émergence d'une structure sociale qui converge rapidement avec celle de la France métropolitaine".

A la Réunion, la grande vague du modèle de la villa avec les nouvelles relations qu'il impose, n'est peut-être qu'un indice de l'émergence d'une "nouvelle classe moyenne" (Benoist, 1983 : 157). Anciennement dominante et créatrice des normes et images de l'île, confrontée tout au plus avec l'enclave sociale métropolitaine, en expansion depuis la départementalisation, la société basée sur la plantation est elle-même devenue une ~~enclave dans une Réunion en~~ mutation". Ceci expliquerait la "rivalité" de l'habiter traditionnel, ~~reformulation endogène progressive~~ (Paul-Lévy, Segaud, 1983) du modèle de la Plantation avec l'habiter moderne de la villa, modèle exogène importé dans son intégralité.

Georges Balandier (1986 : 103) établit "la liste des facteurs de transformation" des sociétés qu'il qualifie "en transition", "dualistes" ou à "structures désarticulées". D'abord, il souligne la primauté de "deux processus dominants (...) : l'accession aux techniques complexes et l'industrialisation, le progrès des cités et de la civilisation urbaine". Ensuite, il met en exergue "la nouvelle organisation de la vie politique (...) (qui) assure le renforcement de la bureaucratie moderne et provoque la formation d'une classe de gestionnaires". Enfin, "les conditions nouvelles de l'éducation, les formes nouvelles du savoir et la diffusion des mass-média" (...) (qui) "provoquent ensemble une véritable révolution par l'information" sont le "troisième agent des changements".

Il y a là un parallèle possible avec la situation réunionnaise où la décentralisation politique a permis l'accès à des responsabilités à des personnes souvent formées sur place. D'autre part, l'aide de l'Etat permet l'introduction de nouvelles techniques complexes et favorise le développement urbain. Georges Balandier dit bien que ce sont là les conditions d'émergence d'une classe moyenne et Flamand (1989 : 279) a montré que "la montée en puissance des couches moyennes s'accomplit

d'autant plus aisément dans l'espace urbanisé que, d'une part, ce sont ces couches sociales qui bénéficient relativement le plus des transformations du mode de vie urbain et que, d'autre part, elles prennent une part croissante dans la gestion du nouvel espace en voie d'organisation".

L'hypothèse à approfondir est qu'à la Réunion, il y a émergence de cette classe moyenne. L'habitat est un des révélateurs de ce phénomène. L'engouement pour le modèle de la villa et la discontinuité présente qu'il entraîne dans le processus de production d'espace à la Réunion sont des indices remarquables. La nouvelle classe en formation semble être la dépositaire de nouvelles normes. Décisionnaire, elle les impose à d'autres couches de la population. A ce titre, l'étude de l'habitat social est éloquente en ce sens qu'elle montre bien l'imposition d'une norme à des gens qui ne la partagent pas. Le logement social est une production spatiale calquée sur le modèle de la villa, valorisée dans les discours politiques et proposant des espaces à des familles qui n'en possèdent pas le mode d'emploi.

En outre, les opérations de relogement - l'expression elle-même, empruntée au vocabulaire officiel, indique l'intervention d'une décision extérieure- imposent de nouveaux rapports sociaux qui diffèrent complètement des anciens. Les grilles imposées correspondent à une conception des "relations sociales" comme "une activité spécifique et limitée menée assez souvent comme une entreprise systématique (on parle de "se faire" ou "d'entretenir" des relations)." (J. C. Chamboredon, M. Le-maire, 1970 : 13). Ce type de sociabilité est caractéristique des couches moyennes. Les milieux populaires, eux, basent leurs relations sociales sur "une solidarité étroite (...) doublée d'un système d'aide réciproque non réductible à un échange rationalisé fondé sur un calcul économique." Le disfonctionnement peut s'expliquer, entre autres, par l'imposition de cette rationalité dans un mode de relation dont l'interconnaissance est le moteur.

Au-delà de l'habitat et pour approfondir cette hypothèse de l'émergence d'une nouvelle classe moyenne, deux autres indices semblent intéressants à relever. Ils sont symboliques puisqu'ils touchent non plus à la production d'espace mais de discours.

Le propos sur l'habitat apparaît comme très significatif. En effet, si rien ne se dit sur la villa, modèle qui "semble aller de soi" et que personne n'a étudié, le logement social, lui, fait l'objet de multiples discours. Les slogans tel que "Être mieux logé, c'est vivre mieux" sont des certitudes établies qui ne se révèlent pas toujours vraies. La notion du "mieux" est pour le moins suggestive et implique immédiatement une référence à la norme. La strate décisionnaire, sûre de ses normes, produit un espace, un "mieux vivre", un "mieux habiter" selon ses propres critères.

L'autre discours qui peut être un indice fort de l'émergence d'une classe moyenne est celui qui se développe autour de la tradition.

Celle-ci devient une valeur que l'on revendique et l'on parle de "retour aux sources", et d'"authenticité de la culture".

Parallèlement à ce type de discours, on voit apparaître, notamment dans la villa, des éléments de décoration qui prennent valeur de signe et sont marqueurs de la "tradition" comme les lambrequins doublant la gouttière et les reproductions de lithographies anciennes dans les séjours.

Tout se passe comme si les individus producteurs d'un modèle s'écartant très largement de celui proposé par le continuum, se sentent obligés d'affirmer leur appartenance à la culture qu'il engendre.

Le prolongement de cette étude sur l'espace domestique pourrait se situer dans ces perspectives et prendre une option plus sociologique en analysant le changement et le réaménagement de la stratification sociale à la Réunion.

## BIBLIOGRAPHIE (\*)

### 1) Bibliographie générale

- ALTHABE G. et Als. 1984. *Urbanisme et réhabilitation symbolique*. Anthropos, Paris.
- ALTHABE G. et Als. 1985. *Urbanisation et enjeux quotidiens*. Anthropos, Paris.
- ALVARENGA A. & MALTSCHEFF J., "L'Espace social, nouveau paradigme ?" in *Espaces et Sociétés* N° 34-35, pp 47-73.
- ANSELME M., 1988, "Les réseaux familiaux dans le parc HLM. Premier constat" in *Transformation de la famille et habitat* (Bonvalet & Merlin Eds), INED, DREIE, IDEP, PUF.
- ANTOINE P., DUBRESSON A. & MANOU-SAVINA A., 1987. *Abidjan "côté cours"* Karthala-ORSTOM, Paris.
- ARIES E., 1973, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*. Points Seuil, Paris.
- ARON R., 1967. *Les étapes de la pensée sociologique*. Gallimard, Paris.
- AURIAC F. & BRUNET M., 1986. *Espaces, jeux et enjeux*. Fayard, Paris.
- BACHELARD G., 1957. *La poétique de l'espace*. PUF, Paris.
- BACHMANN C., LINDENFELD J. & SIMONIN J., 1981. *Langages et communications sociales*. Crédif, Hatier, Paris.
- BACHMAN L. & BASIER L., 1989. *Mise en images d'une banlieue ordinaire*. Alternatives Sociales, Paris.
- BADINTER E., 1980, *L'amour en plus. Histoire de l'amour maternel. XVII e. XX e. siècle*. Flammarion, Paris
- BADUEL P.R., 1986, "Habitat traditionnel et polarités structurales dans l'aire arabomusulmane", in *Annuaire de l'Afrique du Nord* Tome XXV, Editions du CNRS, pp. 231-256.
- BALANDIER G. (sous la dir. de ), 1970. *Sociologie des mutations*. Editions Anthropos, Paris.
- BALANDIER G., 1986. *Sens et puissance*, PUF, Paris (1ère Ed. 1971).
- BALANDIER G., 1974. *Anthropo - logiques*. PUF, Paris.

---

(\*) Ouvrages consultés ou cités.

- BASSAND M. & PERRINJAQUET R.**, 1985, "Habitation et habitants", in *Werk. Bauen + Wohnen* N° 10, Session ESA sur l'habitat N°10, Lausanne, pp. 78-85.
- BASTIDE R.**, 1971, *Anthropologie appliquée*, Petite bibliothèque Payot, Paris.
- BATTAGLIOLA, GRUSKA & MAZERA**, 1980, *Rapport entre l'évolution de la structure familiale et la structure de l'habitat : quelques tendances de recherches* Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie, Paris.
- BAUELLE G. & PINCHEMEL P.**, 1986, "L'espace selon H. Lefèvre", in *Espaces, jeux et enjeux* (Auriac & Brunet Ed.), Fayard, Paris.
- BAUDRILLARD J.**, 1968, *Le système des objets*, Gallimard, Paris.
- BELLEVILLE P.**, 1982, "Construire, modifier...s'affirmer pouvoir à prendre" in *Familles populaires et Espaces habités*, Informations Sociales N° Spécial, Paris, pp. 20-25.
- BENOIST J.**, 1966, "Du social au biologique, étude de quelques interactions", in *L'Homme* VI, N°1, Paris, pp.8-9.
- BERGER P.**, 1980, *Affronter la modernité*, Le Centurion, Paris.
- BERNARD Y. & JAMBU M.**, 1978, "Espace habité et modèles culturels", in *Ethnologie Française* VIII, Paris, pp. 7-20.
- BERTHELOT J.**, 1982, "L'habitat rural : la case guadeloupéenne", in *Présence Africaine* N° 121/122, pp. 53-71.
- BERTHELOT J.**, 1982, "L'habitat rural : la case guadeloupéenne", in *Présence Africaine* N° 121-122, pp. 53-71.
- BERTHELOT J. & GAURE M.**, 1982, *L'habitat populaire aux Antilles*, Guadeloupe, Perspectives Créoles.
- BERTHELOT, CLIFF, GAURE, SLESIN**, 1982, *L'art de vivre aux Antilles*, Flammarion, Paris.
- BLANCHET P. & BONVALET C.**, 1985, "Ménages, constructions et logements" in *Populations et sociétés* N° 197, Paris,
- BONNIN P.**, 1981, "La réinterprétation des structures spatiales", in *Ethnologie Française* XI Vol. N°1, Paris, pp. 14-22.
- BONNIOL J.L.**, 1983, "De l'architecture Créole. Tradition et créativité dans l'habitat rural Martiniquais et Guadeloupéen", in *Etudes Créoles* Vol.V N° 1-2, pp. 69-81.
- BONVALET C., MERLIN P. et als**, 1988, "Transformations de la famille et l'habitat" in *Cahier Travaux et Documents* N°120, PUF/INED, Paris.

- BONVALET C., MERLIN P. et als**, 1988, *Les transformations de la famille et-habitat, bibliographie commentée*, La Documentation Française, Paris.
- BOUDON P.**, 1971, *L'espace architectural*, Dunod, Paris.
- BOURDIEU P.**, 1972, "La maison ou le monde renversé", in *Esquisses d'une théorie de la pratique*, Droz, Paris/Genève, pp.49-69.
- BOURDIEU P.**, 1990, "Un placement de père de famille.", in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* N° 81/82, Editions de Minuit, Paris.
- BROMBERGER C. et als**, 1976, *Pratiques et représentations de l'espace dans les communautés méditerranéennes*, Ed. du CNRS, Paris.
- CALAME F.**, 1987, "Peau de bois, peau de pierre. Permanence et fragilité de l'habitat", in *Terrains* 9, Mission du Patrimoine ethnologique, Paris.
- CASTELS M.**, 1972, *La question urbaine*, Maspéro, Paris.
- CAROLL R.**, 1987, *Evidences invisibles*, Seuil, Paris.
- CHAMBOREDON J.C.**, 1985, "Nouvelles formes de l'opposition ville / campagne", in *Histoire de la France Urbaine* tome V ( Roncalayolo M.), Seuil, Paris.
- CHAMBOREDON J.C. & LEMAIRE M.**, 1970, "Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement", in *Revue Française de Sociologie*, Vol. XI N° 1, Paris, pp. 3-33.
- CHERUBINI B.**, 1988, *Cayenne, ville polyethnique*, Karthala CENADOM, Paris.
- CHIYA I.**, 1987, " La maison : le noyau du fruit, l'arbre, l'avenir", in *Terrain* 9, Mission du Patrimoine Ethnologique, Paris, pp.5-9.
- CHOAY F.**, 1965, *L'Urbanisme, utopies et réalités. Une anthologie*, Points Seuil, Paris.
- CHOAY F.**, 1980, *La règle et le modèle*, Seuil, Paris.
- CHOMBART de LAUWE H.**(sous la dir. de ), 1959, *Familles et Habitations. I Sciences Humaines et conceptions de l'habitation*, Editions du CNRS, Paris.
- CHOMBART DE LAUWE H.** (sous la dir. de), 1960, *Familles et Habitations, II Un essai d'observation expérimentale*, Editions du CNRS, Paris.
- COING H.**, 1976, *Rénovation urbaine et changement social*, Les Editions Ouvrières, Paris.
- Communications**, 1977, "*Sémiotique de l'espace*", Numéro spécial, Seuil, Paris.



- CONDOMINAS G.**, 1977, "Pour une définition anthropologique du concept d'espace social", in *ASEM* Vol. VIII N°2, Paris, pp 5-54.
- CONDOMINAS G.**, 1980, *L'espace social à propos de l'Asie du Sud Est*, Flammarion, Paris.
- COUTRAS J.**, 1967, *Communités traditionnelles aux nouvelles banlieues*, SEDES, CNRS, Paris.
- CRESSWELL R.**, 1975, *Éléments d'ethnologie. I Huit terrains.*, A. Colin, Paris.
- CRESSWELL R.**, 1975, *Éléments d'ethnologie. II Six approches*, A. Colin, Paris.
- CULTURELLO P. & GODARD F.**, 1982, *Familles mobilisées : accession à la propriété et notion d'effort des ménages*, Ministère de l'Urbanisme et du logement, Nice.
- CULTURELLO P.**, 1987, *Les nouveaux "castors" : des solidarités collectives aux solidarités familiales.*, G.E.R.M.-C.E.R.C.O.M., UA au CNRS N° 377, Université de Nice.
- CULTURELLO P.**, 1988, "L'entraide familiale dans la société urbaine", in *Transformation de la famille et habitat*, (BONYALET C. & MERLIN P. Eds), Travaux et documents Cahier N° 120, INED - PUF, pp. 149-168.
- DAMIAN H. & RAYNAUD J.P.**, 1983, "Les symboles du lieu ; l'habitation de l'homme" in Cahier de l'Herne, Paris.
- DEFFONTAINES P.**, 1972, *L'Homme et sa maison*, Gallimard, Paris.
- DEMANGEON A.**, 1920, "L'habitation rurale en France, essai de classification" in *Annales de Géographie* 1920, pp 352-375.
- DUCLOS D.**, 1975, *Favillonnaires d'une ville nouvelle*, Centre de Sociologie Urbaine.
- DUMONT L.**, 1983, *Essais sur l'individualisme. Une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne*, Seuil, Paris.
- DURAND D.**, 1973, "Sociologie et Architecture" in *Cahiers pépélogiques* N° 9, Institution de l'Environnement, Paris.
- DURKEIM E.**, 1960, *De la division du travail social*, PUF, Paris. (1ère éd. Alcan 1893)
- DURKHEIM E.**, 1960, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, PUF, Paris ( 1ère éd. Alcan 1912 ) .
- DUVIGNAUD J.**, 1977, *Lieux et non lieux*, Galilée, Paris.
- EDWARDS JAY D.**, s.d., "The evolution of vernacular architecture in the western caribbean", in *Cultural traditions and caribbean identity : the question of patrimony*, Jeffrey & Wilkerson Editor.
- EKAMBI-SCHMIDT J.**, 1972, *La perception de l'habitat*, Ed. Universitaires, Paris.

ELEB-VIDAL M., 1985, "La maison, Espaces et Intimité", in *In extenso* N° 9, pp 441-458.

EYANS-PRITCHARD E.E., 1973, *Parenté et mariage chez les Nuer*, Payot, Paris.

FATHY H., 1970, *Construire avec le peuple*, Sindbad, Paris.

FELTZ C., MERCIER G. & RITCHOT G., 1979, *Sémiotique de l'espace*, Denoël Gonthier.

FELTZ C., MERCIER G. & RITCHOT G., 1985, *Formes urbaines et pratique sociale*, Le Préambule, Montréal.

FLAMAND J.P., 1989, *Loger le peuple, essai sur l'histoire du logement social*, Editions La Découverte, Paris.

FORTIN A., 1987, *Histoires de familles et de réseaux. La sociabilité au Québec d'hier à demain*, Editions Saint Martin, Montréal.

FOX R., 1972, *Anthropologie de la parenté. Une analyse de la consanguinité et de l'alliance*, Gallimard, Paris, (1ère E.1967).

GANS H.J., 1982, *Urban Villagers - Groups and Class in the Life of Italian Americans*, The Free Press, New York.

GAYE M. & NICLAS P., 1988, *Naissance d'une ville au Sénégal*, Karthala, Paris.

GUILLOT C. & NEYRAND G., 1985, "Le sexe et l'espace" in *Espace et Sociétés* N° 46, Paris, pp. 55-69.

GOFFMANN E., 1988, "La ritualisation de la Féminité" in *Les moments et leurs hommes*, Seuil/Minuit, Paris, pp. 150-160.

GOODY J., 1985, *L'évolution de la famille et du mariage en Europe*, A. Colin, Paris.

GORGEON C., 1986, "Habitat spontané, immigration et gestion urbaine : l'exemple de Cayenne", in *Equinoxes* N°22, pp.30-55.

GRAFMEYER Y. & JOSEPH I. (Textes traduits et présentés par), 1984, *L'école de Chicago Naissance de l'écologie urbaine*, Aubier (1er ed. 1979), Paris.

GURTWIRTH J. & PETONNET C., 1987, *Chemins de la ville. Enquêtes ethnologiques*, CHTS, Paris.

HALBWACHS M., 1968, *La mémoire collective*, PUF, Paris (1ère ed. 1950).

HALL E., 1971, *La dimension cachée*, Points Seuil, Paris (1ère Ed. 1966).

HALL E., 1979, *Au-delà de la culture*, Seuil, Paris, (1ère Ed. 1976).

HALL E., 1984, *Le langage silencieux*, Points Seuil, Paris (1ère Ed. 1959).

HALL E., 1984, *La danse de la vie, temps culturel, temps vécu*, Le Seuil, Paris.

HANNERZ U., 1983, *Explorer la ville. Eléments d'anthropologie urbaine*, traduit et présenté par Joseph I., Editions de Minuit, Paris.

HAUMONT M. & RAYMOND M., 1966, *L'habitat pavillonnaire*, Institut de Sociologie Urbaine, C.R.U., Paris.

HAUMONT M. & RAYMOND M., 1972, "Habitat et pratiques de l'espace. Etude des relations entre l'intérieur et l'extérieur du logement" in *Institut de Sociologie Urbaine*, Paris.

HAUMONT N., SEGAUD M. et als, 1989, *Familles, modes de vie et habitat*, L'Harmattan, Paris.

HERAN F., 1987, "Comment les Français voisinent-ils ?" in *Economie et Statistiques* N°195, Paris, pp.43-59.

HERSKOVITS M.J., 1967, *Les bases de l'anthropologie culturelle*, Petite bibliothèque Payot, Paris.

JARREAU P., 1985, *Du bricolage : archéologie de la maison*, Centre G.Pompidou, CCI Paris.

JOSEPH I., 1984, *Le passant considérable*, Méridiens, Paris.

KATUSZEWSKI J., 1978, *Réseau total et fragments de réseaux*, CERESM.

KATUSZEWSKI J. & OGIEŃ R., 1981, *Réseaux d'immigrés ; ethnographie de nulle part*, Les Editions Ouvrières, Paris.

KAUFMANN J.C., 1983, *La vie HLM. Usages et Conflits*, Economie et Urbanisme, La Vie Ouvrière, Paris.

KAUFMANN J.C., 1988, *La chaleur du foyer, analyse du repli domestique*, Méridiens Klincksieck, Paris.

KELLERHALS J., LAZEGA E. & TROUTOT P.Y., 1984, *Microsociologie de la famille*, Que sais-je ? N° 2148, PUF, Paris.

LAE J.F. & MURARD N., 1985, *L'argent des pauvres. La vie quotidienne en cité de transit*, Seuil, Paris.

LAMAISON P. & CLAYERIE E., 1982, *L'impossible-mariage. Violence et parenté en Gévaudan*, 17, 18 et 19 ème siècles, Hachette, Paris.

LAMAISON P., 1987, "La notion de maison : entretien avec Claude Levi-Strauss" in *Terrain 9*, Mission du Patrimoine ethnologique, Paris.

- LEACH E.**, 1980, *L'unité de l'homme et autres essais*, Gallimard, Paris.
- LEDROUT R.**, 1972, *L'espace social de la ville*, Anthropos, Paris.
- LEFEBVRE H.**, 1974, *La production de l'espace*, Anthropos, Paris.
- LEFEBVRE H.**, 1966, *Sociologie de Marx*, PUF, Paris
- LENCLUD G.**, 1987, "La tradition n'est plus ce qu'elle était...sur la notion de "tradition" et de "société traditionnelle" en ethnologie", in *Terrain 9*, Mission du Patrimoine ethnologique, Paris.
- LEROI GOURHAN A.**, 1965, *Le geste et la parole, I et II*, Albin Michel, Paris.
- LEROI GOURHAN A.**, 1968, *L'art sans écriture*, Institut d'Ethnologie, Paris.
- LEVI-STRAUSS C.**, 1958, *Anthropologie structurale*, Plon, Paris (1 ère Ed. 1947).
- LEVI-STRAUSS C.**, 1973, *Anthropologie structurale II*, Plon, Paris.
- LIBAUD G.**, 1986, *Symbolique de l'espace et habitat chez les Beni - Aïssa*, CREM N°17 CNRS.
- LIPOVETSKY G.**, 1983, *L'ère du vide. Essai sur l'individualisme contemporain*, Gallimard, Paris.
- MARIE M. et als**, 1976, *Habitants et résidents*, Copédith.
- MARTINON J.P.**, 1976, "Les espaces corrigés" in *Traverses* N° 5-6, CCI Paris.
- MAUSS M.**, 1950, *Sociologie et Anthropologie*, PUF, Paris.
- MAYOL P.**, 1980, *L'invention au quotidien, tome 2 habiter, cuisiner* Ed. 10-18, Paris.
- MEADE M.**, 1988, "The Angelo-Indian Bungalow" in *L'Inde et l'imaginaire* (Weinberger - Thomas Ed), EHESS, Paris.
- MENACHEM G.**, 1988, "Trois modes d'organisation domestique selon deux normes familiales font six types de famille" in *Population 6*, Paris, pp. 1005-1034.
- MENDRAS H.**, 1976, *Sociétés paysannes*, A. Colin, Paris.
- MERLEAU-PONTY M.**, 1976, *Phénoménologie de la perception*, Ed. de Minuit, Paris.
- MERLIN P.**, 1990, *La famille éclatée, le logement s'adapte*, Alternatives sociales, Syros, Paris.
- MEWIER A.**, 1982, *Espace : construction et signification*, Ed. de la Villette, Paris.
- MICHEL A.**, 1970, *La sociologie de la famille*, Mouton, Paris.

- MINTZ S. et WOLF R., 1957, "Haciendas-Plantations in Middle América and Antilles" in *Social and Economics Studies*, 6, pp. 380-412.
- MOSSI A., 1984, *L'architecture de la ville*, L'Equerre, Paris.
- MURDOCK R., 1972, *De la structure sociale*, Payot, Paris
- NAVAYZ-BOUCHANINE F., 1986, "Modèles d'habiter. Usage et appropriation de l'espace dans les quartiers résidentiels de "Luxé" au Maroc", in *Annuaire de l'Afrique du Nord*, Tome XXV, pp.281-298.
- NEYMAND G., 1981, "La mise en scène de l'intimité" in *Espace et Sociétés* N° 38-39, Paris.
- OGIEN R., 1983, *Théories ordinaires de la pauvreté*, PUF, Paris.
- OSMONT A., 1978, *Une communauté en ville africaine : les castors de Dakar*, Presses Universitaires de Grenoble.
- OSMONT A., 1987, "Stratégies familiales, stratégies résidentielles en milieu urbain : un système résidentiel dans l'agglomération dakaroise" in *Famille et Résidence dans les villes africaines*, L'Harmattan, Paris.
- OSTROWETSKY S., 1983, *L'imaginaire bâtisseur. Les villes nouvelles françaises*, Méridiens, Paris.
- PANOFSKY E., 1967, *Architecture gothique et pensée scolastique*, Gallimard, Paris.
- PAUL-LEYY F. & SEGAUD M., 1983, *Anthropologie de l'espace*, CCI Centre Georges Pompidou, Paris.
- PARK R., 1984, "La ville , propositions de recherches sur le comportement en milieu urbain" in *L'Ecole de Chicago*, (Graffmeyer & Joseph Ed.), pp. 79-126.
- PELLEGRINO P., 1987, "Epistémologie de l'espace et sociologie des lieux", in *Espaces et Sociétés* 48-49, Paris, pp 153-158.
- PEREC G., 1974, *Espèces d'espaces*, Galilée, Paris.
- PERRINJAQUET R., 1985, "En deça de la salle de bain" in *Archithèse* 1-85, IREC, Lausanne.
- PERROT M., 1981, "Le corps et le maison, hygiène, propreté, commodité, confort", in *Ethnologie Française* T.11 N°1, Paris, pp. 8-14.
- PETONNET C., 1972, "Espace , distance et dimension dans une société musulmane" , in *L'Homme* Vol.XII N°2, Paris, pp. 47-87.
- PETONNET C., 1982, *Espaces habités, ethnologie des banlieues*, Galilée, Paris.
- PETONNET C., 1985, *On est tous dans le brouillard. Ethnologie des banlieues*, Galilé, Paris.

- PETONNET C., 1982, "Ouvriers émigrés : pratiques de constructions spontanées" in *Familles populaires et Espaces habités*, Informations Sociales N° spécial, Paris, pp. 26-33.
- PEZEU-MASSABUAU J., 1983, *La maison, espace social*, PUF, Paris.
- PINCON M., 1978, "Besoins et habitus. Critique de la notion de besoin et théorie de la pratique" in *Cahiers du C.S.U., Paris*.
- PITROU A., 1979, *Vivre sans famille ? Les solidarités familiales dans le monde d'aujourd'hui*, Privat, Toulouse.
- POROT M., 1979, *L'enfant et les relations familiales*, PUF, Paris.
- RAPOPORT A., 1972, *Pour une anthropologie de la maison*, Dunod, Paris.
- RAYENAU A., 1981, *Le M'zab, une leçon d'architecture*, Sindbad, Paris.
- RAYIS GIODANI G., 1976, "Espace donné, espace produit : esquisse d'une approche ethnologique du concept d'espace" in *Pratiques et représentations de l'espace dans les communautés méditerranéennes*, Ed. du CNRS, Paris.
- RAYMOND M., 1966, *La politique pavillonnaire*, Institut de Sociologie Urbaine, CRU.
- RAYMOND H., 1974, "Habitat et modèles culturels", in *Architecture d'aujourd'hui* N° 174, Paris.
- RAYMOND H., 1984, *L'architecture, les aventures spatiales de la Raison*, CCI, Centre Georges Pompidou, Paris.
- REDFIELD R., 1953, *The primitive World and its Transformations* Cornell University Press.
- REDFIELD R., 1958, *The little Community*, University of Chicago Press.
- REDFIELD R., 1965, *Peasant, society and Culture*, University of Chicago Press.
- REMY J. ( séminaire autour de ), 1974, *Structure spatiale et structure sociale*, Centre de sociologie des organisations, Paris.
- REMY J., SERVAIS E. & YOYE L., 1978, *Produire ou reproduire une sociologie de la vie quotidienne*, Edition Vie Ouvrière, Bruxelles.
- RIETI F., 1976, "Espace Urbain contre espace vert" in *Traverses* N° 5-6, CCI Paris.
- ROGERS S.C., 1958, *The little community*, University of Chicago Press.
- ROGERS S.C., 1979, "Espaces masculin, espaces féminin. Essai sur la différence", in *Etudes Rurales* N° 74, pp. 87-110.

**SANSOT P. et els**, 1978, *L'espace et son double*, Champ urbain, Paris.

**SEGALEN M.**, 1980, "Faire construire, résistances et contre pouvoirs familiaux en Bretagne" in *Economie et Humanisme* N° 251, Paris, pp. 40-50.

**SEGALEN M.**, 1981, *Sociologie de la famille*, A. Colin, Paris.

**SEGAUD M.**, 1972, "Anthropologie de l'espace, catalogue ou projet ?" in *Espaces et Sociétés* N° 35, Paris, pp. 29-30.

**SEGAUD M.** 1974, "Définition d'une notion d'espace de représentation", in *Cahier de l'Institut de l'Environnement* N° 6, Paris, pp. 32-44.

**SEGAUD M.**, 1980, " Pour une histoire architecturale de la société : un exemple, Palladio", in *Espaces et Sociétés* N° 34-35, Paris, pp. 117-131.

**SEGAUD M.**, 1981, *Code esthétique et populaire en architecture*, Rapport de recherche CORDA, Paris.

**SENNETT R.**, 1979, *Les tyrannies de l'intimité*, Seuil, Paris.

**SHORTER E.**, 1977, *Naissance de la famille moderne*, Paris, Seuil.

**SIMONIS Y.**, 1977, "Le village bororo et le rêve des architectes. Remarques anthropologiques." in *Espaces et sociétés* N° 22-23, Paris, pp. 98-100.

**SINGLY (de) F.**, 1985, *Sociologie de la famille : la porte et le pont*, Ed. Universalis.

**THYSSEN X.**, 1983, *Des manières d'habiter dans le sahel Tunisien*, CREM N° 15, CNRS.

**YANT A.**, 1986, " Socialité et spatialité", in *Espaces jeux et enjeux*, (Auriac F. et Brunet R. Ed.), Fayard, Fondation Diderot, Paris.

**WEBER, M.**, 1964, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Plon, Paris ( 1ère éd. 1920)

**WILLMOTT P. & YOUNG M.**, 1983, *Le village dans la ville*, CCI Centre G. Pompidou, Paris (1er ed. 1957).

**WYLIE L.**, 1979, *Un village du Vaucluse*, Gallimard, Paris (1ère ed. 1957).

**ZELDIN T.**, 1983, *Les Français*, Fayard, Paris.

**ZEVI B.**, 1959, *Apprendre à voir l'architecture*, Ed. de Minuit, Paris.

## II) Bibliographie Océan Indien

- A.M.O.U.R.**, 1989, *Evaluation des Opérations "BUTOR" et "PATATES à DURAND"*. Rapport à la D.D.E..
- A.P.R.**, 1990, *Réhabilitation de lotissements de logements très sociaux sur la commune de Trois Bassins ; lotissement Chemin des Barrières*, rapport d'étude pour la mairie de Trois Bassins ( miméo 40 p.).
- A.T.D. QUART MONDE**, 1987, *Relogement des familles de la Saline Balance ou comment permettre aux familles les plus pauvres de devenir des partenaires*, rapport pour la mairie de St Pierre.
- X **ATELIER D'URBANISME DE LA REUNION**, 1963, *Etude préliminaire sur l'habitat traditionnel dans le département de la Réunion*, Ministère de la construction & de l'urbanisme.
- X **ATELIER D'URBANISME DE LA REUNION & DDE**, 1988, *Zone d'Habitat Précaire et Insalubre ; inventaire des îlots d'habitat groupé particulièrement dégradé*, rapport intermédiaire, DDE, St Denis de la Réunion.
- AUFFRET P.Y., GATINA J.C. & HERVE P.**, 1984, *Habitat et climat à la Réunion. Construire en pays tropical humide*, FRDOI, DDE, Université de la Réunion.
- X **AUGEARD Y.**, 1985, "Les villes créoles à la Réunion" in *Habitat*, Les dossiers de l'Outre Mer N° 78-79, CENADDOM.
- AUGEARD Y.**, 1987, "L'architecture des villes créoles" in *Cases Cachées*, Editions du Pacifique.
- BAGGIONI D. & MATHIEU M.** (sous la dir. de), 1985, *Culture(s), empirique(s) et identité(s), culturelle(s) à la Réunion*, Publication de L'Université de la Réunion, St Denis.
- BARASSIN J.**, 1978, *Mémoire pour servir à la connaissance particulière de chacun des habitants de l'île de Bourbon* (I. Bourbon et a. Boucher), Association des chercheurs de l'Océan Indien et Institut d'histoire des pays d'Outre-Mer, Collection Peuples et pays de l'Océan Indien.
- BARAT C.**, 1978, *Les paillotes de l'île de La Réunion*, Centre Universitaire de la Réunion.
- BARAT C.**, 1989, *Nargoulem. Culture et rite malbar à La Réunion*, Editions du Tramail, Recherches Universitaires Réunionnaises.
- BARRET D.**, 1977, *Monographie d'une habitation coloniale à Bourbon : la propriété Desbassyns*, Mémoire de maîtrise d'Histoire, Paris I ( Miméo, 153 p.)
- BAYLE C.**, 1976, *Rapport sur l'architecture à la Réunion*, DDE-GEP, Département de la Réunion (miméo 61 p.)



- BENOIST J.**, 1983, *Un développement ambigu. Structure et changement de la société réunionnaise*, Fondation pour la Recherche et le Développement dans l'Océan Indien, St Denis de la Réunion.
- BENOIST J.**, 1985, *Entre l'Inde et le monde créole : adaptation socio culturelle des immigrants indiens dans les îles françaises (Antilles et Réunion.)*, Mahatma Gandhi Institute, Mauritius.
- BENOIST J.**, 1989, " La Réunion, après la Plantation : quelques pistes pour l'interprétation d'un changement. in *Economies et sociétés de plantation à la Réunion*, sous la direction de C. Wenquet, Publication de l'Université, St Denis.
- BERTILE W.**, 1984, *Le logement dans les D.O.M. - Rapport à Monsieur le premier ministre*, Documentation Française, Paris.
- BERTILE W.**, 1987, *La Réunion : atlas thématique et régional*, AGM, St Denis de la Réunion.
- BETURE SETAME, ACCOR**, 1985, *Les logements très sociaux à la Réunion. Production, conception et fonctionnement social*, Direction Départementale de l'équipement, St Denis de la Réunion.
- BLANDENET D.**, 1989, *Combevas - Flamboyant, stratégies de l'acteur dans l'action collective d'une association de quartiers*, mémoire Diplôme des Hautes Etudes des Pratiques Sociales, (miméo 112 p.).
- BORY DE SAINT VINCENT**, 1802, *Voyage dans les quatre principales mers d'Afrique*, Archives de la Réunion.
- BOUCHER A.**, 1989, *Mémoire pour servir à la connaissance particulière de chacun des habitants de l'île de Bourbon*, Ed. Ars Terres Créoles (1 ère Ed. 1978).
- BOUYARD N.**, 1988, *Les logements évolutifs sociaux- Rapport de stage*, CTBR, Institut d'urbanisme de Paris.
- BRACHET O. & LENA M.H.**, 1982, *Bilan de la politique L.T.S. à la Réunion*, Secrétariat d'Etat chargé des DOM-TOM (miméo 238 p)
- BRESLAR J.**, 1979, *Habitat mahorais, tome I Une perspective ethnologique*, Edition A.G.G., Paris.
- BRESLAR J.**, 1979, *Habitat mahorais, tome II Etude analytique et perspectives*, Edition A.G.G., Paris.
- CADET P.**, 1989, *L'éradication des bidonvilles, ou suffit-il de changer les pierres pour changer la vie?*, Mémoire DEAS, (miméo 51p.), St. Denis.
- ✕ **CENADDOM**, 1985, *Habitat*, Les dossiers de l'Outre Mer N° 78-79, Paris.
- CHAUDENSON R.**, 1974, *Le lexique du parler créole de la Réunion*, Champion, Paris.

**CHAUDENSON R.** ( sous la direction de), 1981, "Les modes de vie", in *Encyclopédie de la Réunion, tome 5*, Livres Réunion, St Denis de la Réunion.

**CLEMENT D.**, 1982, *De la plantation du géranium au maraîchage. Transformations et continuités*, rapport (miméo 276 p.), Centre Universitaire de la Réunion.

**CRENN C.**, 1990, *D'espaces et de vie. Piton St Leu, un projet d'urbanisme : une approche ethnologique d'un quartier Tamoul, à l'île de la Réunion*, Mémoire de maîtrise, Université de la Réunion.

**DEFOS DU RAU**, 1960, *L'île de la Réunion, étude de géographie humaine*, Institut de Géographie de la Faculté de Lettres et Sciences Humaines, Bordeaux.

**DEL COURT J.F.**, 1980, *Regards sur l'architecture à St Denis*, D.D.E. Réunion.

**DEL COURT et als**, s.d., *Habitat et urbanisme à la Réunion*, Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, Paris.

**DELIYRE A.**, 1974, *Interprétation d'une tradition orale ; l'histoire des Rois d'Imérina*, Klincksieck, Paris.

**DESPOIT J.M.**, 1989, *De la servitude à la liberté : Bourbon des origines à 1848*, Océans Editions, St André.

X **DION M.**, 1990, *Grand Ilet : une population blanche des hauts de la Réunion*, Thèse de Sciences humaines, Université Paris V, (miméo 192 p.).

**DUMAS M, MALET M. & NAYARRO J.J.**, 1985, *Les logements très sociaux à la Réunion : production, conception & fonctionnement social*, Beture Setam-Accor, St Denis de la Réunion, (miméo 65 p).

**DUMAS M. & NAYARRO J.J.**, 1985, "Conception et fonctionnement des quartiers L.T.S. à la Réunion", in *Habitat* N° 78-79, Bulletin du CENADDOM.

**DUPONT G.**, 1990, *St Denis de la Réunion. Ville tropicale en mutation*, L'Harmattan/Editions du Travail, Recherches Universitaires Réunionnaises.

**EGON J.P.**, 1983, *Connaissance de l'architecture réunionnaise*, CRDP, St Denis de la Réunion.

**EGON J.P.**, 1985, *Lambroquins à la Réunion*, CRDP, St Denis de la Réunion.

**ELLIAUTOU et als**, 1990, *Etude des perceptions de la population face aux perspectives de relogement*, Miméo, A.P.R., (miméo 37 p.)

X **FAUYRE YACCARD C.**, 1985, *Des cases et des couleurs à la Réunion*, Yillage Titan, Le Port.

**FUMA S.**, 1979, *Esclaves et citoyens, le destin de 62.000 réunionnais*, Fondation pour la recherche et le développement dans l'Océan Indien, St Denis de la Réunion.

- GAUVIN A.**, 1980, *Quartier trois lettres*, L'Harmattan, Paris.
- X **GOUNAUD et als, sd.**, *Etude sur l'habitat traditionnel. Parc naturel du cirque de Mafate* ONF, St Denis de la Réunion, (miméo. 54 p.).
- GOUSSEAU S.**, 1981, *Le Grand Hazier : Résidence et dimension sociologique de l'espace domestique en milieu créole*, EHESS, Paris.
- GOUSSEAU S.**, 1984, *"Beauregard". Une plantation de la côte au vent*, Fondation pour la Recherche dans l'Océan Indien, St Denis de la Réunion.
- X **GOUSSEAU L. & TROUILLOUD P.**, 1984, *L'habitat rural à l'île de la Réunion*, Agence de Coopération Culturelle et Technique, (miméo 175 p.).
- G.R.E.A.S.**, 1976, *Rapport sur l'habitat social*, DDE, St Denis de la Réunion.
- GUERLAIS J.P.**, 1981, *L'habitat dans les Hauts : Grand Ilet*, ADDEAR - APR, St Denis de la Réunion.
- GUERLAIS J.P.**, 1983, *L'habitat dans les Hauts : Plaine des Cafres, Lianes Bel Air, Chaloupe St Leu*, APR, St Denis de la Réunion.
- GUIOT F.**, 1985, "Le quartier St. Bernard à St. Denis, Réunion." in *Habitat*, Les dossiers de l'Outre Mer N° 78-79, CENADDOM.
- INSEE**, 1990, "Spécial logement", in *L'Economie de la Réunion* N° 47, St Denis de la Réunion.
- LASSERRE G.** 1961, *La Guadeloupe*, 2 vol. Union française d'impression, Bordeaux
- LAGESSE P. (DE MARIGNY)**, 1959, *The creole house of Mauritius*, Diplôme d'architecture de l'Université de Cambridge (miméo 30 p.).
- LAGESSE H.**, 1986, *The traditional colonial architecture of Mauritius*, thèse d'architecture de l'Université de Cambridge (miméo 67 p.).
- LOUGNON A.**, 1939, *Voyages anciens à l'île Bourbon*, Couderc, Nérac.
- Mairie de St Denis**, 1980, *Habiter Saint Denis demain*, Plequette de promotion.
- MARIMOUTOU M.**, 1989, *Les engagés du sucre*, Editions du Tremail, Recherches Universitaires Réunionnaises, St Denis.
- MAS J.**, 1971, *Droit de propriété et paysage rural de l'île Bourbon*, thèse de doctorat, faculté de Droit et Sciences Economiques, Université de Paris.
- MAZIN R. et als**, 1986, *La Réunion vue du ciel*, Ed. du Pacifique.
- NEMO J.**, 1983, *Musulmans de la Réunion*, ILA, St. Denis

**OTTINO P.**, 1978, *Petit milieu rural*, (manuscrit, 300 p).

**OTTINO P.**, 1978, *La promotion du milieu rural réunionnais*, APR, St. Denis

**OTTINO P.**, 1987, *Agir et parler dans les campagnes merinas autour des années 1960*, (miméo 45 p).

**PAGES J.L.**, 1980, *Maisons traditionnelles de l'île Maurice*, Editions de l'Océan Indien, Ile Maurice.

**PARTI COMMUNISTE REUNIONNAIS**, 1990, *La Réunion. Egalité et développement*, PCR Editeur.

**PELLETIER J.**, 1982, *La Chaloupe St Leu ; unités domestiques et rapports de parenté*, Travaux du Centre Universitaire de La Réunion.

X **PELLETIER J.**, 1983, *La Chaloupe, île de la Réunion : une société créole. Stratégies familiales et hiérarchies des réseaux*, Thèse de 3<sup>ème</sup> cycle, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris.

X **PEROTIN Y.**, 1957, *Chronique de Bourdon*, Couderc, Nérac.

**POTHIN R.**, 1988, *L'éclatement du bidonville comme source d'inadaptation*, mémoire pour l'obtention du D.E. d'assistante sociale, Institut de Formation et de Promotion des Travailleurs sociaux, St Denis de la Réunion.

**POTIER J. & POTIER R.**, 1973, *Etude anthropologique d'une zone sucrière à la Réunion. Le Gol et son aire d'approvisionnement*, Université de Tananarive, Madagascar.

**RAT C.**, 1990, *Développement social urbain : mythes ou réalité*, mémoire pour l'obtention du DESS Aménagement et développement local, Université de La Réunion, Université d'Aix-Marseille.

**RIVIERE - NOYRE J.**, 1983, *L'habitat réunionnais*, CDDP-CAUE, St Denis de la Réunion.

**ROUSSIN A.** 1975, *L'album de l'île de la Réunion*, Tomes 1 et 2 Lafitte, Marseille ( 1<sup>ère</sup> éd, 1860 )

**SCHERER A.**, 1980, *La Réunion*, Que sais-je ? N° 1846, PUF, Paris.

**SHLMR**, 1989, *Catalogue de maisons évolutives*, ( document interne 118 p.)

**TROUILLOUD P.**, 1980, *La rue de Paris : approche ethnologique*, mémoire de maîtrise, Institut d'Anthropologie, Université de la Réunion.

**TROUILLOUD P.**, 1981, *La mise en place des logements très sociaux à la Réunion : le cas de Trois Bassins*, rapport pour l'ERA 583 du CNRS, Université de la Réunion.

**VAISSE C., HENNEQUET F. & BARAT C., 1987, *Cases cachées. Les maisons de La Réunion*, Editions du Pacifique.**

**VALY A., 1990, *Les petites exploitations dans les hauts de l'ouest de la Réunion*, Etudes et synthèses N° 6, Observatoire Départemental de la Réunion.**

**YOGEL C. (sous la dir. de ), 1978, *Bidonvilles et cours, étude de petits espaces urbains*, C.F.P.P., Centre Universitaire de la Réunion.**

**YOGEL C. (sous la dir. de ), 1978, *Bidonvilles et cours, étude de petits espaces ruraux*, C.F.P.P., Centre Universitaire de la Réunion.**

**YOGEL C. et als, 1980, *Be Cabot, approche ethnologique d'un écosystème*, Centre Universitaire de La Réunion.**

**YOGEL C., 1982, *Les quatre-mères d'Ambohibaho. Etude d'une population régionale d'Imerina. (Madagascar.)* Selaq, Paris.**

**YOGEL C. 1991, *De l'ethnographie à l'ethnohistoire: l'évolution des structures foncières de la paroisse de St. Gilles les Hauts. 1690-1897.* ( à paraître )**

**WATIN M., 1982, *Grande Ferme : dynamique foncière et stratégies familiales*, diplôme de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales de Paris, (miméo 245 p.)**

**WATIN M., 1991, " La kour à la Réunion : un espace métis ? " in *Actes du colloque métissage*, UA 1041 du CNRS, Université de la Réunion, à paraître.**

**WOLF W., 1962, "La construction des habitations malgaches", in *La revue de Madagascar* N° 17, Tananarive.**

**WOLFF E., 1989, *Quartiers de vie, approche ethnologique des populations défavorisées de l'île de La Réunion*, CIRFF / ARCA, St Denis de la Réunion.**

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

La (kour) Nirlo.....	59
La (kaz) d'Inès.....	60
La (kaz) de Joseph.....	60
La (kour) Maillot.....	65
La (kaz) et la (kuizin).....	66
La (kour) du couple Hoareau : état fin 1953.....	73
La (kour) aujourd'hui.....	74
Les agrandissements.....	77
La (kaz) en 1988.....	80
La (kaz) Fontaine.....	91
La (kour) Fontaine.....	94
(Lanplasma) aujourd'hui.....	99
La grande maison.....	101
(Lanplasma) 1985.....	114
Le rez de chaussée 1985.....	118
La (kour) de Clémencia.....	125
La (kaz) de Clémencia.....	128
Distribution de quelques types de cases en Afrique.....	209
"Maison où est né le poète Bertin" ( A. Roussin 1863).....	212
Le palais du gouverneur de Pondicherry 1752.....	218
"Habitation Desbassayns" ( A. Roussin).....	221
"Garden house" et habitat traditionnel ; Calcutta vers 1800.....	222
"Double roof" bungalows ; Ballygang 1800.....	222
"L'emplacement" ( A. Roussin).....	226
Constructions malgaches.....	236
Manoir et charpente.....	239
Rivière de Ste Marie (A.Roussin).....	241
Trois emplacements.....	244
Evolution du bâti.....	246
"Le manchy" (A. Roussin).....	248
La ville Finold.....	281
La propriété Finold.....	282
La villa Sautron.....	284
La propriété Crochet.....	286
La villa Crochet.....	287
La villa Imoulla.....	288
Le lotissement des Trois Cascades.....	364
Georget Fontaine : la (Kaz) en 1981.....	374
Georget Fontaine : la (kour) en 1981.....	376
Georget Fontaine : la (kour) en 1990.....	378
Georget Fontaine : la (kaz) en 1990.....	379
La transformation de la construction.....	380
De la ruelle Grondin à la Cité.....	387
Un logement dans la Cité.....	392

**TABLE DES MATIERES**

<b>REMERCIEMENTS</b> .....	2
<b>INTRODUCTION</b> .....	5
<b>ESPACE ET HABITAT</b> .....	9
<b>L'ESPACE</b> .....	10
1) L'ESPACE, LE TEMPS ET L'ORGANISATION SOCIALE .....	10
REPERES .....	10
* K. Marx et C. Durkheim : l'espace "contenant" .....	10
* M. Mauss et la morphologie sociale .....	11
* M. Halbwachs, le temps, l'espace et la mémoire .....	11
* C. Lévi-Strauss et le structuralisme .....	13
UNE CONCEPTION DYNAMIQUE DE L'ESPACE :	
L'ANTHROPOLOGIE ET LA SOCIOLOGIE URBAINE .....	13
* L'Ecole de Chicago .....	14
* L'école française de sociologie urbaine .....	14
* H. Lefébvre et la production de l'espace .....	15
* G. Condominas et le concept d'espace social .....	16
2) PRODUCTION DE L'ESPACE ET ESPACE SOCIAL .....	17
* Le processus de production de l'espace .....	17
* Espace producteur et espace social .....	19
* Espace donné, espace produit, espace producteur et espace social .....	19
<b>L' HABITAT</b> .....	22
1) L'OBJET "MAISON" : UNE TRIPLE NECESSITE .....	22
* La maison abri .....	22
* La maison comme cadre de sociabilité .....	23
* La maison, l'environnement physique et cosmique .....	24
2) LA MAISON : UN OBJET PRODUIT .....	24
* Déterminisme physique .....	25
* Forces socio-culturelles .....	25
* Sociétés traditionnelles et sociétés modernes .....	27

3) LA MAISON COMME "FIL ROUGE" DE L'ETUDE .....	29
<b>HYPOTHESES, ORGANISATION ET METHODE .....</b>	<b>31</b>
1) LES DEVELOPPEMENTS RECENTS DE L'HABITAT .....	32
* Le changement de 1946 .....	32
* Le logement social et la villa .....	33
2) HYPOTHESES DE L'ETUDE .....	34
3) LA METHODE .....	36
* Le travail de terrain .....	37
* Les matériaux recueillis .....	38
* Le corpus de données .....	39
* Le recueil des données .....	40
* L'analyse des données et leur interprétation .....	41
* La rédaction .....	41

## PREMIERE PARTIE : UN CONTINUUM CREOLE

<b>CHAPITRE I : MONOGRAPHIES .....</b>	<b>44</b>
1) LES CRITERES DE CHOIX .....	44
* Les géographes, les architectes et l'INSEE .....	45
* Les géographes .....	45
* Les architectes .....	47
* L'INSEE .....	48
* L'approche des anthropologues .....	49
* Rapoport .....	49
* Pezeu-Massabuau .....	50
2) LE CHOIX DES MONOGRAPHIES .....	52
3) LES MONOGRAPHIES .....	55
* Une (kour) de bidonville urbain à Saint-Denis .....	55
* Une installation au fin fond du cirque de Salazie .....	62
* La (kour) du couple Hoareau.....	72
* Un petit propriétaire dans les Hauts de St Paul.....	89
* Un vestige de la Grande Plantation.....	96
* Une grande maison de la ville.....	109



* Un logement en bande.....	121
<b>CHAPITRE II : PERMANENCES ET VARIATIONS .....</b>	<b>134</b>
1) L'ESPACE LIMITE .....	135
* Limiter et marquer un territoire.....	135
** Les limites.....	135
** Une opacité modulée ou le regard contrôlé.....	137
** Des accès multiples.....	138
- Les procédures d'accès .....	140
* L'Organisation de la (kour) et de (lanplasman).....	142
** Une multiplicité de bâtiments.....	142
** Une séparation physiquement marquée.....	143
- L'"avant".....	144
- L'"arrière".....	146
2) L'ESPACE BATI.....	148
* Implanter la construction principale .....	149
** Orienter .....	149
- L'orientation cardinale et les vents dominants.....	150
- L'orientation et cosmologie.....	152
** La position de la maison sur la parcelle .....	153
- La position par rapport aux limites .....	153
- Le niveau du plancher bas .....	155
- Le seuil ou le passage du dehors au dedans .....	155
* L'organisation de l'espace bâti .....	158
** La construction principale .....	160
- Les emprises au sol .....	160
- Des espaces biens identifiés .....	161
= La varangue .....	161
= L'espace de réception .....	162
+ Le salon .....	162
+ La salle à manger.....	167
= Les espaces de repos .....	169
+ les chambres .....	169
= Faire cuire .....	171
= Un espace polyvalent .....	172
= Le lieu de la toilette .....	173
= Les W.C. ....	174
3) CONSTRUCTION ET PARENTE .....	175
* Installation et réseau de parenté .....	175
* Construction et parenté .....	176
* Une unité économique indépendante .....	178

<b>CHAPITRE III : LES RECURRENCES</b> .....	181
1) MARQUER UN TERRITOIRE .....	182
2) L'ORGANISATION DE L'ESPACE .....	182
* couleur / non couleur .....	183
* Lumière / ombre .....	184
* Rigueur / souplesse .....	184
3) AFFECTATIONS ET CIRCULATIONS .....	184
4) MONOCHRONIE ET POLYCHRONIE .....	188
5) TRANSFORMATION ET EVOLUTION .....	191
6) UN CONTINUUM CREOLE .....	195

## DEUXIEME PARTIE : UN ESPACE DOMESTIQUE TRADITIONNEL

<b>CHAPITRE I : HISTOIRE DE L'HABITAT</b> .....	203
1) DES APPORTS MULTIPLES .....	204
* Les premiers habitants .....	204
* Les esclaves africains .....	208
* L'influence rurale française .....	211
** La maison du poète Bertin .....	211
** Le restaurant "Chez Georges" .....	213
** La maison du commandant de la place de St Paul .....	214
* L'influence indienne .....	215
** La verangue .....	215
** L' "argamastre" .....	217
** L'architecture coloniale indienne : les maisons de Pondichéry .....	217
** Le bungalow anglo-indien .....	219
2) LA GRANDE PLANTATION .....	223
* La dissolution de la Compagnie des Indes .....	223
* Les grands domaines .....	224
* Le néo-classicisme français .....	225
* La fin de la grande époque .....	227

## CHAPITRE II : LE MODELE DE LA PLANTATION:..... 223

1) L'ACCULTURATION COMME PROCESSUS DE TRANSMISSION CULTURELLE .....	228
* La proximité des traits culturels .....	229
* L'imitation .....	229
* Les particularités à Bourbon .....	230
** Un nombre restreint de modèles .....	230
** Les cyclones .....	231
** La Compagnie des Indes : le monopole commercial et l'esclavage .....	231
2) LES GRANDES ETAPES DE LA CONSTITUTION DU MODELE .....	232
* Les constructions pionnières .....	233
** La forme de l'habitat .....	233
** La technique .....	234
** Le vocabulaire .....	237
* La période " Manoir " .....	238
** La forme .....	238
** La technique de construction .....	238
** Le vocabulaire .....	240
* La grande Plantation .....	242
** La propriété .....	242
** La forme des constructions .....	245
** La technique de construction .....	247
** Le vocabulaire .....	247

## CHAPITRE III : QUARTIERS ET INTERCONNAISSANCE

1) QUARTIER OU (KARTIE)? .....	251
* La société de Plantation .....	252
* La société paysanne .....	253
* En ville .....	254
* Kartié et interconnaissance .....	255
** Le contrôle .....	255
** L'antidote .....	256
** Homogénéité culturelle et diversité .....	257
2) QUARTIER, INTERCONNAISSANCE ET ESPACE DOMESTIQUE .....	257
* La clôture .....	258
** L' "avant" : conformité et hiérarchie .....	258
** L' "arrière" ou ne pas être vu .....	260
* Les (baro) .....	261

<b>CHAPITRE IV : FAMILLE TRADITIONNELLE ET HABITAT .....</b>	<b>263</b>
1) DES FORMES SEMBLABLES DE FAMILLES .....	265
* Une semaine chez les Vitry .....	267
2) FAMILLES ET MAISON .....	268
* Des cérémonies rituelles marquées .....	268
** Le mariage .....	269
** Le baptême .....	269
** La communion .....	269
** Le décès .....	269
* L'absence de vie privée .....	271
3) LA TECHNIQUE DE CONSTRUCTION .....	274

**TROISIEME PARTIE :  
LES PRODUCTIONS CONTEMPORAINES DE L'ESPACE DOMESTIQUE**

<b>CHAPITRE I : LA VILLA .....</b>	<b>280</b>
1) L'ESPACE LIMITE : LA "PROPRIETE" .....	285
* Limiter et marquer .....	285
* L'accès aux propriétés .....	290
* L'organisation de la propriété .....	292
2) L'ESPACE BATI .....	296
* Implanter la construction .....	296
** L'orientation .....	296
** La position de la maison .....	300
** L'adaptation à la pente .....	302
* La forme de la maison .....	304
** L'originalité .....	304
** La maison comme marqueur de réussite sociale .....	306
* La construction principale .....	308
** Des surfaces disponibles comparables .....	308
** Une nouvelle organisation de l'espace .....	309
** <u>L'espace intime public : le séjour</u> .....	309
- L'ameublement et la décoration .....	311
** <u>La salle à manger</u> .....	315

** Yarangue ou véranda .....	315
** La cuisine .....	316
* L'espace intime de la famille .....	318
** Le couloir et les pièces associées .....	318
** Des pièces nouvelles .....	320
* De l'espace et de la surface .....	322
** Des activités tournées vers l'intérieur .....	322
** Gagner du volume .....	323
** Un bâti peu évolutif .....	324
** Un cas particulier .....	326
* Des nouvelles couleurs .....	328
** Les façades .....	328
** La couverture .....	329
** La décoration des façades .....	330
3) CONSTRUCTION, FAMILLE ET VOISINAGE .....	332
* L'accès à la terre .....	332
** Voisinage , clôture et accès .....	333
* Concevoir et construire sa maison .....	335
* Avec la famille .....	339
<b>CHAPITRE II : DES CHANGEMENTS NOTABLES .....</b>	<b>341</b>
1) HYPOTHESES .....	341
* L'affaiblissement des liens avec la communauté .....	342
* Le repli domestique .....	342
* L'intimité comme valeur .....	344
2) LE NOUVEL ESPACE DOMESTIQUE .....	344
* La cour : vers un espace uniforme .....	345
* Un accès unique .....	346
* Une uniformisation des clôtures .....	347
3) LA VILLA .....	348
* L'orientation .....	348
* La réponse spatiale à une double contrainte .....	349
* Le "coin à soi" .....	351
4) UNE NOUVELLE SOCIABILITE .....	352
* Enfermement et ouverture .....	352
* Avec la famille et les voisins .....	353
* La propriété .....	354
* Un habitat "en dur" peu évolutif .....	355
* Concurrence matérielle et concurrence sociale .....	356

* L'objet ancien .....	357
<b>CHAPITRE III : L'HABITAT SOCIAL .....</b>	<b>359</b>
1) DES SITUATIONS TRÈS DISPARATES .....	359
2) DEVENIR PROPRIÉTAIRE .....	362
* En lotissement .....	363
** Le choix de la parcelle .....	363
** Le choix de la maison .....	367
- L'extérieur .....	367
- L'intérieur .....	368
= Rez de chaussée ou étage ? .....	368
= Cuisine dehors ou dedans ? .....	369
= La salle .....	369
= Les chambres .....	370
= La salle de bains et les W.C .....	370
** Entre deux modèles : un double réflexe .....	371
* Le Logement Très Social de Georget Fontaine .....	373
** En 1981 .....	373
** Dix ans plus tard .....	377
** L'espace produit .....	381
3) LOCATAIRE EN CITE .....	384
* Une population " captive " .....	384
* Choisir son logement .....	385
* "Etre chez soi " .....	386
** Les limites et l'accès .....	386
** Le bruit .....	388
* Gérer l'espace individuel .....	390
** La (kour) .....	390
** Le logement .....	391
- L'ameublement .....	393
- La décoration .....	393
* L'espace collectif .....	394
* La double contrainte .....	395
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>398</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>407</b>
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS .....</b>	<b>423</b>
<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>424</b>

